Société québécoise des infrastructures
Québec

Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de requalification de l'ancien Hôpital Royal Victoria à Montréal (MTL23-25-10, MTL24-25-02 et BjFj-230)

Ceci est un rapport annuel destiné à remplir les conditions légales associées au permis de recherche archéologique. Un rapport d'intervention complet sera déposé à la suite des travaux de 2024.

ethnoscop

Juillet 2024

Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de requalification de l'ancien Hôpital Royal Victoria à Montréal (MTL23-25-10, MTL24-25-02 et BjFj-230)

Ethnoscop inc., 2024

Image de la page couverture :
Fouille de la sous-opération 1A, vers le nord (MTL23-25-10-NUM1-112)

RÉSUMÉ

La Société Québécoise des Infrastructures (SQI) pilote la requalification du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria à Montréal. Ce projet est scindé en deux portions. La première concerne l'agrandissement de l'université McGill et l'aménagement du Nouveau Vic. La seconde fait toujours l'objet d'études. Pour ce faire plusieurs pavillons devront être mis aux normes et un nouveau pavillon sera construit. Actuellement, les 17 bâtiments du site sont desservis par un réseau commun de services d'utilité publique. La construction du nouveau pavillon et la rénovation des anciens ne permettront plus ce partage. Des travaux d'autonomisation des bâtiments doivent donc être réalisés afin de permettre à l'ensemble des édifices de bénéficier de façon plus indépendante des différents services tels que l'égout, l'aqueduc, le gaz naturel, l'électricité et la télécommunication.

Le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique en 2016. Celle-ci a établi de petites zones à potentiel préhistoriques et historiques dans quelques secteurs du site jugés moins perturbés. Dans la foulée des recommandations émises par cette étude, des recherches archéologiques au terrain ont été entreprises en 2022. Ces interventions ont été arrêtées temporairement afin d'intégrer au programme la possibilité de mettre au jour des sépultures enterrées clandestinement. En effet, vers le milieu du XXe siècle, des expériences ont été réalisées sur des individus non consentants à l'Institut Allan Memorial, alors sous la direction du Dr Ewen Cameron. Ces expérimentations se déroulaient dans le cadre du programme MK-ULTRA, financé par la CIA et le gouvernement canadien. Selon le témoignage d'une survivante, des cobayes seraient décédés lors de leurs traitements expérimentaux et auraient été enterrés clandestinement sur le site de l'institut.

Une équipe (Panel) d'archéologues a donc été formée afin d'évaluer les possibilités que des sépultures soient mises au jour sur le site. Elle devait aussi recommander des méthodes permettant de repérer et de mettre au jour ces éventuelles sépultures. Ces méthodes s'appliquent à la détection de restes humains par des équipes canines spécialisées, à l'utilisation de géoradar, à la surveillance archéologique d'excavations mécaniques, et la fouille manuelle de tout secteur dont le potentiel a été confirmé par les méthodes précédemment mentionnées.

Les équipes de détection canines ont ciblé un secteur où des restes humains étaient susceptibles d'être mis au jour. La fouille de cette zone n'a toutefois pas révélé de sépultures ni de restes humains. Le géoradar a identifié dix anomalies qui pouvaient, sous toutes réserves, correspondre à des sépultures. La fouille de ces anomalies n'a révélé que des crans de roc et des aménagements récents, dont des tuyaux et des fosses d'arbres. En plus de ces

dix sépultures potentielles, le géoradar a identifié plusieurs anomalies dont la nature était indéterminée. Près de 70 d'entre elles ont été examinées et aucune ne correspondait à une sépulture. Enfin, les nombreuses phases de surveillance des travaux n'ont mené à aucune découverte d'inhumation clandestine. La supervision archéologique s'est poursuivie au printemps 2024 sans générer de résultats positifs.

La découverte la plus intéressante a été réalisée en 2023 devant l'aile ouest du pavillon Ross Memorial. Une couche de dépotoir contenant une impressionnante collection d'artefacts médicaux datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle y a été trouvée. Le site BjFj-230 a donc été créé dans ce secteur afin de protéger cette couche de sol et de s'assurer qu'un suivi de toute excavation y soit effectué. Tous travaux entraînant un remaniement des sols dans ce secteur devraient y être précédés d'une fouille archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PLANS IX

LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI

LISTE DES TABLEAUX XV

LISTE DES PARTICIPANTS XVII

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Aire d'intervention 9
1.3 Méthodes de travail 13
1.3.1 Détection canine de restes humains historiques (CDRHH) 31
1.3.2 Fouille des secteurs d'identification positive 31
1.3.3 Géoradar 34
1.3.4 Inventaire archéologique des anomalies géoradar 35
1.3.5 Inventaire archéologique 36
1.3.6 Surveillance archéologique 36
1.4 Méthode d'enregistrement 37

2. BRÈVE REMISE EN CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE DU MONT ROYAL 41

2.1 Environnement naturel et premières occupations de l'île de Montréal 41
2.2 Le mont Royal avant Montréal 47
2.3 Des fermes au Golden Square Miles 51
2.4 L'institut Allan Memorial et l'hôpital Royal Victoria 59

3. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET POTENTIEL ANTICIPÉ 61

4. RÉSULTATS 65

4.1 Détection canine et fouilles archéologiques 65
4.2 Expertise des anomalies géoradar 80
4.2.1 Identification des anomalies de type « sépultures potentielles » 81
4.2.2 Identification des anomalies de type « indéterminées » 91
4.3 Inventaire archéologique 102
4.4 Surveillance archéologique 105
4.4.1 Chemin Ross 105
4.4.2 Site Bjfj-230 113
4.4.3 Ailleurs sur le site 116

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 119

BIBLIOGRAPHIE 123

ANNEXES

Annexe 1 Affidavit de madame Lana Ponting
Annexe 2 Rectified Settlement Agreement
Annexe 3 Rapport du panel, zones prioritaires
Annexe 4 Rapport final du panel
Annexe 5 Rapport de détection canine de juin 2023
Annexe 6 Rapport de détection canine d'août 2023
Annexe 7 Rapport de détection canine de novembre 2023
Annexe 8 Rapport de détection géoradar de juillet 2023
Annexe 9 Rapport de détection géoradar de septembre 2023
Annexe 10 Recommandations supplémentaires du Panel du 18 juin 2023
Annexe 11 Recommandations supplémentaires du Panel du 25 juillet 2023
Annexe 12 Inventaires des artefacts et écofacts
Annexe 13 Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Carte géologique du mont Royal (tirée de Clark 1972), montrant les formations de cornéenne en vert et le site du Royal Victoria en rouge (Arkéos 2016 : 12) 42

Figure 2. « Vue en direction nord-ouest depuis l'église Notre-Dame », Montréal, QC, 1872, par William Notman (Collection musée McCord) 43

Figure 3. Extrait d'une carte de l'île de Montréal dessinée par François Vachon de Belmont en 1702. 51

Figure 4. Le faubourg Saint-Laurent, la ville puis le fleuve, à partir de la Montagne par Peachey, 1784 52

Figure 5. Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1834 par André Jobin (BAnQ 0000083791). 53

Figure 6. Extrait d'un plan des propriétés de la Montagne vers 1855 attribué à Henri-Maurice Perrault (BAnQ, CA601, S53, SS1, P1326). 54

Figure 7. Les premiers bâtiments de l'hôpital vers 1900, vus vers le nord (McGill archives, file name PRO10939) 60

Figure 8. Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A 69

Figure 9. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 3D 88

Figure 10. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 3G 89

Figure 11. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 3H 90

Figure 12. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 10D 97

Figure 13. Vue aérienne de l'Hôpital Royal Victoria, Montréal, vers 1920 (Studio A.A.O.C. Musée McCord MP-0000.1877.1) 100

Figure 14. Croquis stratigraphique-type du chemin Ross, au nord du chemin d'accès menant au stationnement P4, sous-opération 6A 109

Figure 15. Plan d'une partie des travaux à réaliser devant le pavillon Ross Memorial 113

Figure 16. Séquence stratigraphique type du chemin Ross, à l'intérieur du site BjFj-230 115

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 3

Plan 2. Aire d'intervention 5

Plan 3. Zones établies par le Panel 7

Plan 4. Les différents pavillons de l'ancien hôpital Royal Victoria 11

Plan 5. Localisation des sous-opérations 15

Plan 6. Index du plan des interventions 17

Plan 7. Indentification des sous-opérations et des anomalies identifiées au géoradar, secteur sud 19

Plan 8. Indentification des sous-opérations et des anomalies identifiées au géoradar, secteur ouest 21

Plan 9. Localisation des sous-opérations, secteur sud 23

Plan 10. Localisation des sous-opérations, secteur central 25

Plan 11. Localisation des sous-opérations, secteur nord 27

Plan 12. Zones expertisées par les équipes canines et le géoradar 29

Plan 13. Le réseau hydrographique dans les environs du mont Royal 45

Plan 14. Répartition des sépultures et des sites archéologiques autochtones dans le secteur du Mont-Royal 49

Plan 15. Superposition du plan de Montréal en 1865-1869 par Sitwell à la trame actuelle 55

Plan 16. Superposition d'un plan du mont Royal en 1881 par Goad à la trame actuelle 57

Plan 17. Zones à potentiel archéologique telles que définies par Arkéos 2016 63

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Tamiseuse mécanique en cours d'utilisation (photo : Simon Santerre) 33

Photo 2. Aire de fouille 1A lors de l'enlèvement des arbres, arbustes et vignes, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM1-10) 66

Photo 3. Platebande récente (1A7) et surface du sol (1A1) (MTL23-25-10-NUM1-29) 67

Photo 4. Détail de la jonction entre la terrasse de 1995 (à gauche), le pavillon Hersey (à droite) et le drain français ajouté après 1995, vers le nord-ouest (MTL23025-10-NUM1-42) 68

Photo 5. Vue générale de l'alcôve et du point de jonction entre le pavillon Hersey et la terrasse (MTL23-25-10-NUM1-58) 68

Photo 6. Portion ouest de la sous-opération 1A à une profondeur de 2,20 m, vers l'ouest (MTL23-25-100NUM1-56) 72

Photo 7. Assemblage d'artefacts provenant du lot 1A7 (photo Isabelle Hade) 74

Photo 8. Remplissage de chaux des moules destinés à fabriquer les frontons du pavillon Hersey (MTL23-25-10-NUM1-72) 75

Photo 9. Surface du lot 1A11, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM1-108) 76

Photo 10. Creusement indéterminé 1A12 à la surface du lot 1A11, vers l'ouest (MYL23-25-10-NUM1-95) 76

Photo 11. Fouille de la fosse 1A12, vers le sud-ouest (MTL23-25-10-NUM1-100) 77

Photo 12. Vue en coupe de la séquence stratigraphique partielle au coin sud-ouest du pavillon Hersey, vers l'est (MTL23-25-10-NUM1-46) 78

Photo 13. Assemblage d'artefacts provenant du lot 1A15 (photo Isabelle Hade) 79

Photo 14. Anomalie P1, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM3-68) 85

Photo 15. Anomalie P2, vers l'est (MTL23-25-10-NUM3-57). 85

Photo 16. Anomalie P3, vers le sud (MTL23-25-10-NUM3-74). 86

Photo 17. Anomalie P4, vers l'est (MTL23-25-10-NUM3-36) 86

Photo 18. Anomalie P5, vers le nord (MTL23-25-10-NUM3-32) 86

Photo 19. Anomalie P6, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM3-17). 86

Photo 20. Anomalie P7, vers le sud (MTL23-25-10-NUM3-11). 87

Photo 21. Anomalie P8, vers l'est (MTL23-25-10NUM3-48) 87

Photo 22. Anomalie P9, vers le nord (MTL23-25-10-NUM3-41). 87

Photo 23. Anomalie P10, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM8-4) 87

Photo 24. Sous-opération 9A, anomalies U1 à U13 vers l'ouest (MTL23-25-1-NUM7-54). 92

Photo 25. Sous-opération 9D, anomalie U18, vers le sud-ouest (MTL23-25-10-NUM7-30) 92

Photo 26. Sous-opération 9G, anomalie U26, canalisation 9G1, vers le sud (MTL23-25-10-NUM7-54) 93

Photo 27. Sous-opération 9H, anomalies U28 et U29, canalisation 9H1, vers l'est (MTL23-25-10-NUM7-58) 93

Photo 28. Sous-opération 10B, anomalie U37, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-8) 95

Photo 29. Sous-opération 10E, anomalie U42, vers l'est (MTL23-25-10NUM8-29) 95

Photo 30. Sous-opération 10N, anomalie U52, vers le nord (MT23-25-10-NUM8-56) 95

Photo 31. Sous-opération 10P, anomalie U54, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-58) 95

Photo 32. Sous-opération 10Q, anomalie U55, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-59) 96

Photo 33. Sous-opération 10R, anomalie U56 (jersey de béton enfoui), vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM8-61) 96

Photo 34. Vestige 10C1, visible en paroi et le fil électrique qui passait tout juste au nord, vers le sud-est (MTL23-25-10-NUM8-19 99

Photo 35. Vestige 10J1 et remblai de démolition, vers l'est (MTL23-25-10-NUM8-47) 99

Photo 36. Base de colonne en pierre 10F1 et massif de béton côte à côte, vers l'est (MTL23-25-10-NUM8-32) 101

Photo 37. Base de colonne en pierre 10L1, vers le nord-est (MTL23-25-10-NUM8-51) 101

Photo 38. Puisards mis en place dans la portion sud-est de l'aire d'intervention, vers le nord (MTL23-25-10-NUM2-8) 103

Photo 39. Roc brisé dans la portion sud de l'aire d'intervention, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM2-10) 103

Photo 40. À gauche de la ligne bleue, le secteur où le roc a été brisé et à droite de la ligne rouge, le secteur remblayé, vers le sud (MTL23-25-10-NUM2-4) 104

Photo 41. Muret de jardin aménagé avec des débris de roc, vers l'est (MTL23-25-10-NUM2-13) 104

Photo 42. Profil stratigraphique type des sondages 2A à 2J, vers le nord (MTL23-25-10-NUM2-19) 104

Photo 43. Excavations sous le chemin Ross, 6A, vues vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-8) 106

Photo 44. Drain français 6A1, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-15) 106

Photo 45. Traces du drain français 6A1, vues vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM4-116) 106

Photo 46. Vestige de bois 6A2, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-22) 108

Photo 47. Vestige de bois 6A2, vu vers le nord-est (MTL23-25-10-NUM4-23) 108

Photo 48. Sondage manuel 11A, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-77) 109

Photo 49. Roc et tranchée d'un tuyau de PVC dans la sous-opération 12A, vus vers le nord (MTL23-25-10-NUM9-8) 109

Photo 50. Sous-opération 12B, vue vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-13) 109

Photo 51. Excavations de la tranchée 6A à la hauteur du tunnel situé devant l'entrée du Ross Memorial, vu vers le sud-est (MTL23-25-10-NUM10-9) 112

Photo 52. Nombreux tuyaux devant l'aile ouest du pavillon Ross Memorial, vus vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM10-32) 112

Photo 53. Alignement de poteaux de métal ferreux d'un ancien mur berlinois devant le Ross Memorial dans la sous-opération 6A, vus vers le sud (MTL23-25-10-NUM10-11) 112

Photo 54. Tranchée 6B, vue vers le nord (MTL23-25-10-NUM11-4) 112

Photo 55. Sondage 13A, surface du tunnel, vu vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-49) 117

Photo 56. Sondage 13B, vu vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-59) 117

Photo 57. Excavations pour le chemin d'accès temporaire 7A, vues vers le sud (MTL23-25-10-NUM5-7) 117

Photo 58. Excavations dans le stationnement P2, sous-opération 8A, vues vers le sud (MTL23-25-10-NUM6-7) 117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Zones prospectées par les équipes de détection canines....31

Tableau 2. Zones prospectées par les équipes de géoradar....34

Tableau 3. Travaux et des interventions archéologiques de 2023....38

Tableau 4. Identification des neuf anomalies de type « sépulture potentielle »....81

Tableau 5. Identification des anomalies de type « indéterminées » des zones 5 et 6....91

Tableau 6. Identification des anomalies « indéterminées » des zones 43 et 45....94

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Société québécoise des infrastructures

Sophie Mayes	Directrice générale
Lior Boris Ancelevicz	Directeur exécutif de projets
Charbel Charmine	Chargé de projets
Sophie Julien	Chargée de projets

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop inc.

Paul Girard	Coordonnateur
François Véronneau	Relecture du rapport
Simon Santerre	Archéologue chargé de projet, rédacteur du rapport
Karine Fournier	Bioarchéologue
Geneviève Lévesque	Assistante archéologue
Samuel Bourgela	Technicien spécialisé
Hugo Comète	Technicien spécialisé
Louis Duval	Technicien spécialisé
Thomas Garneau-Lelièvre	Technicien spécialisé
Patrick Lapointe	Technicien spécialisé
Gabrielle Legault	Technicienne spécialisée
Frédéric Lemyre	Technicien spécialisé
Molly Monette	Technicienne spécialisée
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Technicien spécialisé
Mathieu Sévigny	Technicien spécialisé
Marie-Ève Thibodeau	Technicienne spécialisée
Luis Trudel-Lopez	Technicien spécialisé
Maxime Vaillancourt	Technicien spécialisé
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La Société Québécoise des Infrastructures (SQI) a reçu le mandat de piloter la requalification du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria à Montréal (plans 1 et 2). Le projet se divise en deux phases, soit l'agrandissement de l'université McGill et l'aménagement du Nouveau Vic dans les bâtiments restaurés. Au terme de cette première phase, l'ensemble du site aura fait l'objet de recherches archéologiques. En ce qui concerne la seconde phase du projet, les possibilités de redéveloppement sont toujours sous étude. Spécifiquement pour la première phase, les travaux comprennent la remise aux normes de plusieurs des pavillons de l'ancien hôpital ainsi que la construction d'un nouveau pavillon destiné à l'université. À ce jour, les 17 pavillons du site sont desservis par un réseau commun de services d'utilité publique, mais la construction du nouveau pavillon et la rénovation des anciens ne permettra plus ce partage. Plusieurs travaux d'autonomisation des bâtiments devront donc être réalisés en 2023 et 2024 afin de permettre à l'ensemble des édifices de bénéficier de façon plus indépendante des différents services d'utilités publiques tels que l'égout, l'aqueduc, le gaz naturel, l'électricité et la télécommunication.

1.1 Mandat et objectifs

Le projet de reconversion de l'ancien Hôpital Royal Victoria est planifié depuis plusieurs années. Une étude de potentiel archéologique a d'abord été réalisée en 2016 (Arkéos 2016). Découlant des recommandations émises dans cette étude, les interventions archéologiques à réaliser en prévision des travaux ont été entamées en 2022 (Arkéos, à paraître). Celles-ci ont dû être mises en pause temporairement puisqu'en octobre 2022, les Kanien'kehà :ka Kahnistensera, ou les Mères mohawks, ont obtenu une injonction du tribunal de la Cour Supérieure du Québec afin que les travaux soient arrêtés le temps que des recherches archéologiques plus spécifiques soient réalisées (Mohawk Mothers, https://www.mohawkmothers.ca/). Ces recherches concernent spécifiquement des inhumations clandestines et illégales qui auraient été faites sur le site à la suite du décès de cobayes ayant été victimes d'expérimentations au cours des années 1940 à 1960.

À cette époque, l'Institut Allan Memorial, affilié à l'hôpital, était sous la direction du docteur Donald Ewen Cameron. Ce dernier, un éminent psychiatre, y a effectué des expériences psychiatriques entre 1957 et 1964, mais aussi possiblement dès 1949 (Noakes 2021). Ces expérimentations ont été réalisées sur des sujets non consentants, soit des patients admis à l'institut pour des problèmes de santés mentales variés. Les recherches du docteur Cameron étaient en partie financées par le gouvernement canadien et par la CIA, notamment dans le cadre du programme MK-ULTRA, et ce, via des sociétés-écrans (Noakes 2021).

Le témoignage d'une patiente admise en 1958 à l'Institut Allan Memorial a été porté à l'attention du tribunal. Cette patiente y soulignait la possibilité que des cobayes décédés pendant leurs traitements expérimentaux aient été inhumés clandestinement sur le site, la nuit (annexe 1). Une entente a été conclue devant le tribunal entre la SQI, l'université McGill et les Mères mohawks, le 6 avril 2023 (annexe 2). Cette entente prévoyait, entre autres, la création d'un Panel formé d'archéologues indépendants et dont le mandat consistait à procéder à une étude cartographique détaillée de l'ensemble du site, afin de déterminer quelles seraient les méthodes de recherches les plus appropriées pour identifier des sépultures clandestines sur les lieux. Cette étape de la recherche devait permettre de couvrir cet aspect de l'histoire des lieux ignorée jusqu'à présent. Ainsi, deux rapports ont été produits par le Panel puisque le site a été séparé en deux zones, soit une zone prioritaire (annexe 3) et une zone non prioritaire (annexe 4), dépendamment des travaux qui devaient y être réalisés.

Le Panel a découpé le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria en 57 sous zones pour lesquelles quatre méthodes de détection de sépultures ont été identifiées (plan 3). Celles-ci correspondent à la détection des restes humains historiques par des équipes canines certifiées (CDRHH, pour chiens de détection des restes humains historiques); à la détection au géoradar (GPR pour *ground penetrating radar*); à la spectroscopie du sol, puis à la surveillance archéologique. Toute anomalie détectée par le géoradar et tout secteur positivement identifié par les équipes canines devait être expertisée par des fouilles archéologiques adaptées. L'explication détaillée de ces méthodes figure au chapitre suivant.

Ainsi, la problématique de recherche de cette intervention consistait à identifier et mettre au jour d'éventuelles sépultures non marquées, c'est-à-dire sans épitaphe, qui auraient été inhumées au cours de la période pendant laquelle le docteur Cameron s'adonnait à ses recherches à l'institut Allan Memorial. Ce faisant, tout autre élément d'intérêt archéologique devait aussi faire l'objet d'un enregistrement et d'une expertise appropriée.

Les interventions ont été entreprises le 9 juin 2023 et se sont poursuivies de façon discontinue jusqu'au 20 décembre 2023. Les travaux archéologiques ont ensuite repris au printemps 2024, soit le 18 mars. Ces interventions ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-16.

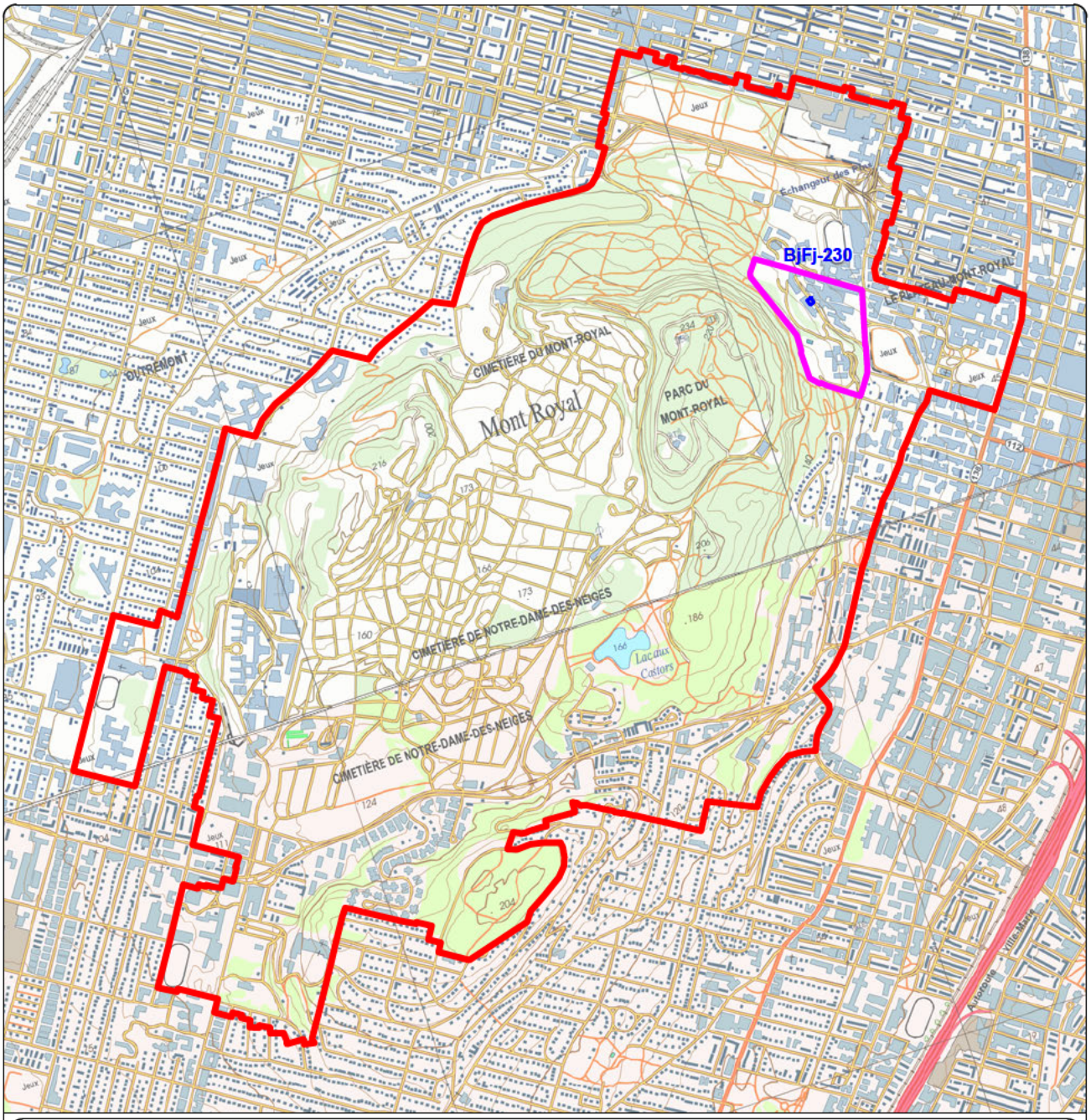

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, MTL23-25-10
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION
SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
BjFj-230 CODE BORDEN
SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 250 500 m
ÉCHELLE : 1/25 000

SQI2318
ethnoscop

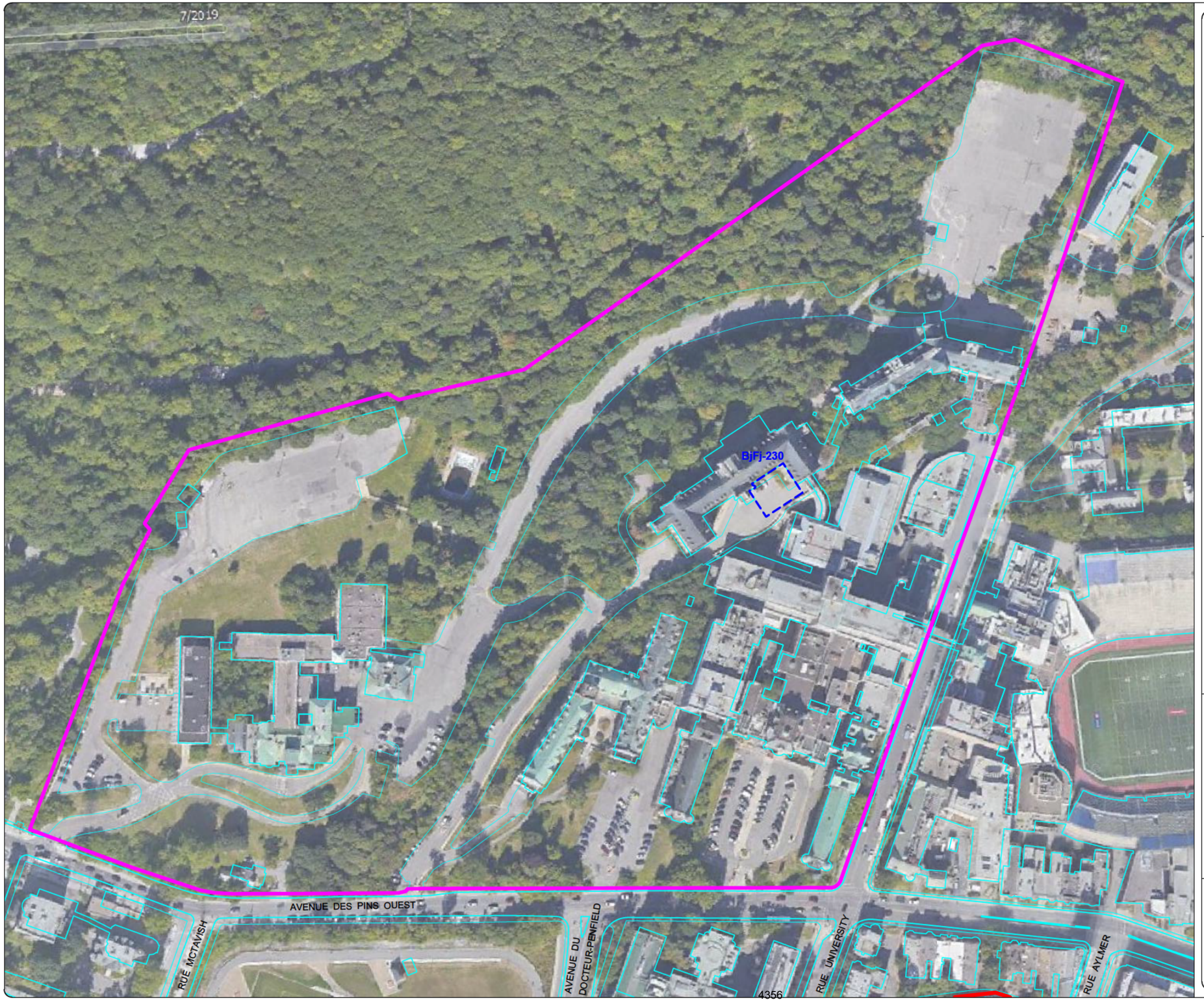

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BjFj-230 CODE BORDEN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

N.Mtl

N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

ZONES ÉTABLIES PAR LE PANEL DANS LEUR RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

CDRHH + SUPERVISION

GPR + SUPERVISION

CDRHH + GPR + SUPERVISION

SUPERVISION

AUCUNE RECOMMANDATION

1 IDENTIFICATION DE ZONE

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

1.2 Aire d'intervention

Le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria se trouve tout juste en marge du centre-ville de Montréal, à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal, un « territoire urbain et naturel d'une superficie de 750 hectares » (plan 1) (RPCQ, site patrimonial du Mont-Royal). L'Hôpital Royal Victoria se trouve dans la portion sud-est du parc du Mont-Royal à l'intérieur des limites d'un quartier que l'on connaissait autrefois sous le nom de Golden Square Mile ou Mille carré doré. Ce quartier était aussi connu sous les noms de New Town ou Uptown. Il a commencé à se développer depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Le campus de l'université McGill en faisait notamment partie. À l'époque, plusieurs luxueuses demeures appartenant aux individus les plus fortunés du pays y ont été bâties, dont le manoir Ravenscrag. À l'origine, ce manoir était la résidence privée de sir Hugh Allan (1810-1882), un géant du commerce maritime, des chemins de fer et de la finance (DBC en ligne Allan, sir Hugh). Les descendants de la famille Allan ont ensuite donné le manoir à l'Hôpital Royal Victoria, soit en 1940 et, trois ans plus tard, l'institut Allan Memorial y a été installé.

Le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria est aujourd'hui partagé entre des bâtiments abandonnés depuis 2015, des stationnements actifs, des espaces gazonnés, des sentiers menant au parc du Mont-Royal et plusieurs espaces restreints situés entre les nombreux édifices (plan 4). Seul l'institut Allan Memorial est toujours actif et reçoit quotidiennement des patients.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LES DIFFÉRENTS PAVILLONS DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

ANNÉE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

- 1863
- 1893
- 1900
- 1907
- 1916
- 1926
- 1931
- 1932
- 1953
- 1955
- 1959
- 1963
- 1993
- 1995

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

1.3 Méthodes de travail

Plusieurs méthodes de travail variées ont été mises de l'avant dans le cadre du projet de requalification du Royal Victoria. Les pages qui suivent visent à les présenter plus en détail. Les plans 5 à 11 peuvent être utilisés afin de suivre cette portion du texte et ainsi avoir une idée de l'ensemble des interventions archéologiques réalisées. Le plan 12, quant à lui, représente les zones qui ont fait l'objet de détections canines et géoradar.

Comme mentionné précédemment, le Panel d'archéologue mandaté à la suite de l'accord du tribunal du 6 avril 2023 devait se pencher spécifiquement sur la question de la recherche de sépultures clandestines et des différentes méthodes à mettre de l'avant afin de les trouver. Le Panel a donc produit deux rapports. Le premier d'entre eux devait analyser des zones jugées prioritaires afin que les recherches puissent y être entamées rapidement. Le rapport préliminaire du Panel (annexe 3) identifiait alors trois techniques visant à retrouver des sépultures sur les lieux, soit la détection canine de restes humains historiques, les relevés géoradar et la supervision archéologique. Quelques mois plus tard, le Panel a déposé une seconde version de son rapport (annexe 4), comprenant cette fois-ci les zones qui n'avaient pas été jugées prioritaires. Si, lors des recherches canines ou lors des relevés géoradars, des zones positives ou des anomalies étaient identifiées, le Panel émettait des recommandations quant à la poursuite des interventions archéologiques. Par exemple, en cas d'alerte des chiens, le Panel recommandait la fouille d'un rayon de 5 m autour du point ciblé par les spécialistes canins. Les fouilles, réalisées manuellement, devaient viser à localiser de potentielles fosses de sépultures. Dans le cas des anomalies géoradar, le Panel recommandait l'ouverture de sondages manuels de 1 m² à l'emplacement de chacune d'elle. La fouille manuelle de ces sondages devait, elle aussi, permettre de déterminer si ces anomalies étaient des fosses de sépultures. Les méthodes d'interventions déployées à la suite de la détection d'anomalies géoradar ou d'identification de la part des équipes canines seront abordées en détail dans les sections 1.3.1 à 1.3.4.

Le second rapport du Panel, le rapport final, devait compléter le document préliminaire. Les deux versions sont tout de même placées en annexe du présent rapport puisqu'elles divergent l'une de l'autre, surtout à la section 5. Les différences concernent la suite des travaux à réaliser en cas d'identification d'une zone positive par les équipes de détection canine ou par l'observation d'anomalies géoradar. Le dernier paragraphe de la section 5.2A du rapport préliminaire est particulièrement important puisqu'il concerne la fouille de tout espace positivement identifié par l'équipe de détection canine (Panel 2023a : 11-12). Le Panel y recommandait des méthodes de fouilles au terrain qui ne se retrouvent plus dans la version finale (Panel 2023b : 10). Les principales différences entre les deux rapports seront présentées dans les sections 1.3.2 et 1.3.4. Une telle identification positive a d'ailleurs été effectuée et la fouille de ce secteur a été entamée avant le dépôt de la version finale du rapport du Panel. Ce sont donc les recommandations de la version préliminaire qui ont été

suivies lors de cette étape des recherches. Il en a été de même pour les recommandations concernant la fouille d'anomalies identifiées par le géoradar, 5.2B (Panel 2023a : 13 et 2023b : 11). Enfin, la version finale du rapport identifiait une quatrième méthode d'analyse, 5.2C, soit la spectroscopie du sol (Panel 2023b :12). Il ne sera pas davantage question de cette technique de recherche dans le présent rapport puisqu'elle n'a pas été mise de l'avant en 2023.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-230 — CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

AVENUE DES PINS OUEST

RUE MCTAVISH

AVENUE DU DOCTEUR-PENFIELD

RUE UNIVERSITY

RUE AYLMER

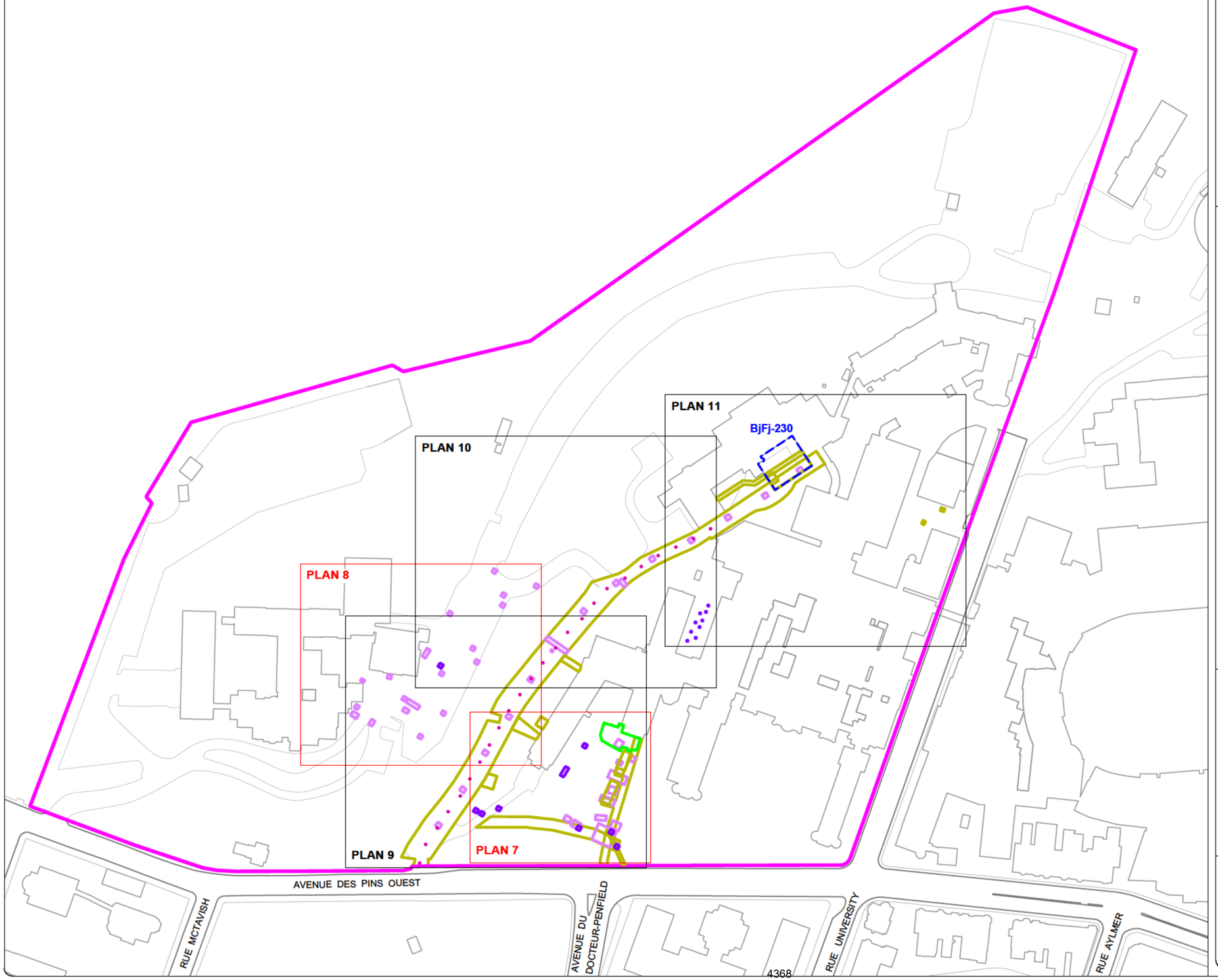

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

INDEX DU PLAN DES INTERVENTIONS

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- PLAN DES ANOMALIES GÉORADAR
- PLAN DES SOUS-OPÉRATIONS
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-230 CODE BORDEN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

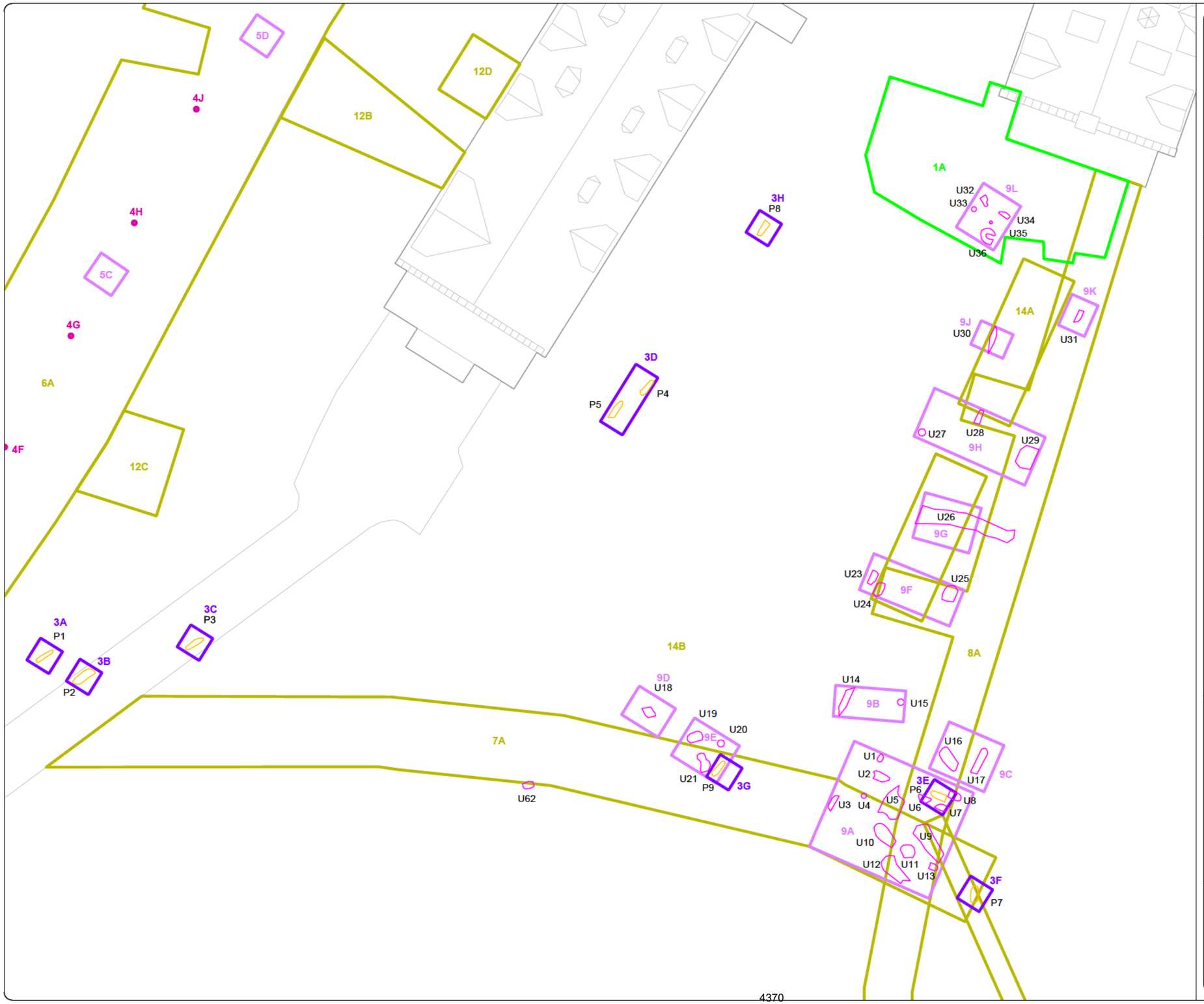

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

IDENTIFICATION DES SOUS-OPÉRATIONS ET DES ANOMALIES IDENTIFIÉES AU GÉORADAR, SECTEUR SUD

PLAN 7

- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SÉPULTURE POTENTIELLE
- P1 — IDENTIFICATION DE SÉPULTURE POTENTIELLE
- ANOMALIE INCONNUE
- U1 — IDENTIFICATION D'ANOMALIE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H12-010-0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

IDENTIFICATION DES SOUS-OPÉRATIONS ET DES ANOMALIES IDENTIFIÉES AU GÉORADAR, SECTEUR OUEST

PLAN 8

10N
U52

U52

10V
U61

10T
U59

10U
U60

10M
U51

10L
U49
U50

10P
U54
U55

10Q
U56

10A
P10

10B
U37

10D
U41

10E
U42

10K
U48

10C
U38
U39
U40

10G
U45

10J
U47

10R
U57

U43

10F
U44

10H
U46

10S
U58

4M

5E

4L

6A

4K

5D

12D

12B

4J

4H

5C

4G

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)

SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)

4G IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

SÉPULTURE POTENTIELLE

P10 IDENTIFICATION DE SÉPULTURE POTENTIELLE

ANOMALIE INCONNUE

U38 IDENTIFICATION D'ANOMALIE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/400

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS, SECTEUR SUD

PLAN 9

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- PIERRE
- 6A2 IDENTIFICATION DE VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS, SECTEUR CENTRAL

PLAN 10

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)

SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)

2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS, SECTEUR NORD

PLAN 11

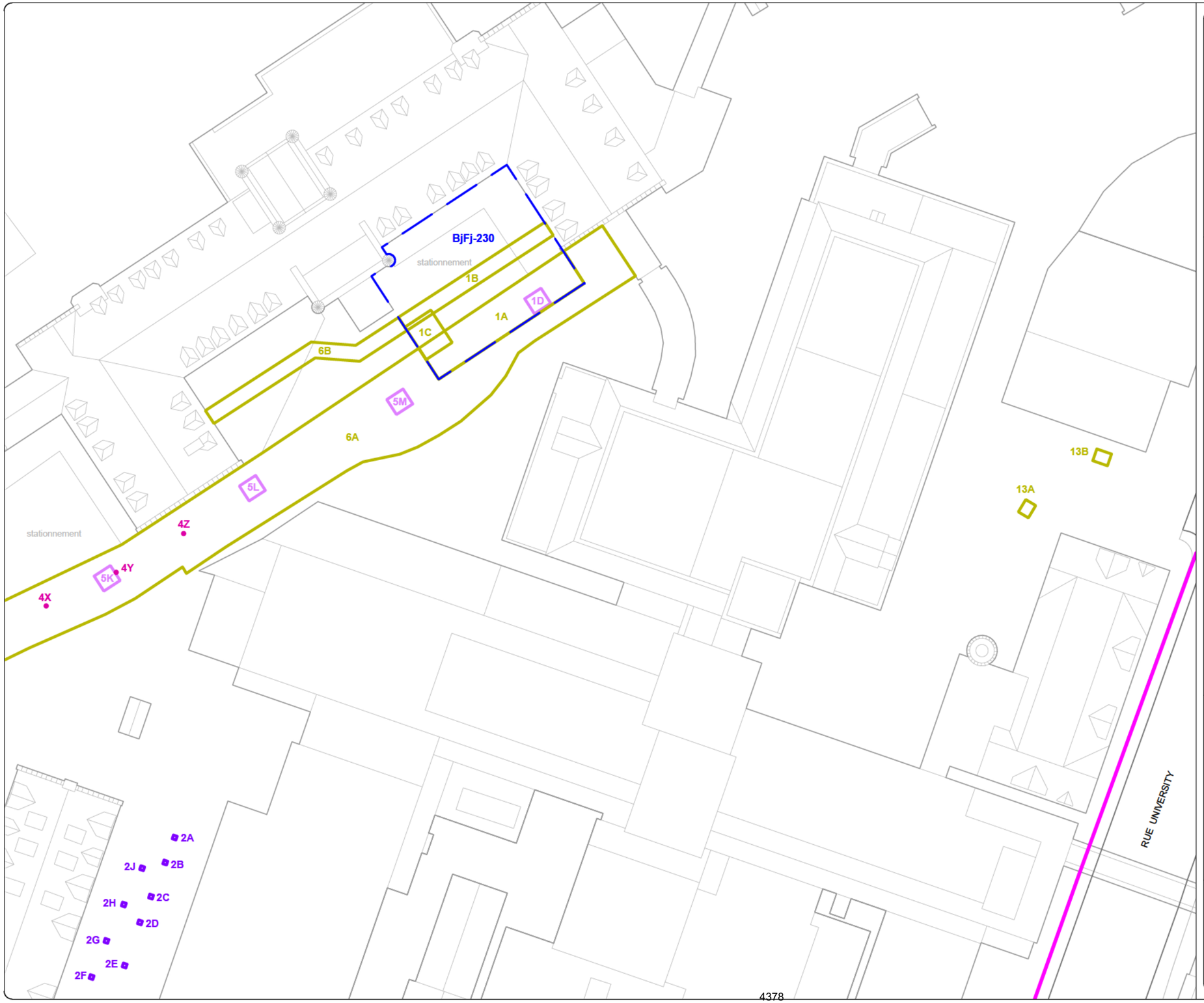

AIRE D'INTERVENTION
SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
BjFj-230 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

N.Mtl
N.p.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

ZONES EXPERTISÉES PAR LES ÉQUIPES CANINES ET LE GÉORADAR

PLAN 12

AIRE D'INTERVENTION

GÉORADAR

DÉTECTION CANINE

GÉORADAR ET DÉTECTION CANINE

1 IDENTIFICATION DE ZONE DU PANEL

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

1.3.1 Détection canine de restes humains historiques (CDRHH)

Deux ou trois équipes de détection canines ont été déployées au Royal Victoria, dépendamment des visites. Celles-ci se composaient d'un guide accompagné d'un chien. Chacune des équipes travaillait à l'aveugle (*blind*), c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas témoins des recherches et des résultats des autres équipes, ne pouvant donc s'en laisser influencer. Une fois les zones expertisées, les guides discutaient entre eux, interprétaient les comportements des chiens, puis posaient des diagnostics. Certains secteurs peuvent avoir fait l'objet de recherches supplémentaires, c'est-à-dire que l'équipe de moniteurs, après avoir discuté des comportements des chiens, a effectué des passages supplémentaires afin de valider certaines réponses des animaux. Si deux chiens donnaient une alerte à un point spécifique, la zone identifiée devait faire l'objet d'une fouille archéologique manuelle. Les méthodes de fouilles déployées dans ces cas spécifiques seront présentées au point 1.3.4.

Les chiens ont fait trois visites lors des interventions de 2023, soit le 9 juin (annexe 5), le 29 août (annexe 6) et le 5 novembre (annexe 7). Le tableau 1 montre les zones couvertes lors de chacune de ces visites, en lien avec le plan 12, ainsi que les zones où des alertes ont été générées. L'alerte de la visite du 5 novembre a été signalée trop près de la saison hivernale et la fouille de ce secteur a été planifiée au printemps 2024. Il en sera donc question dans un rapport ultérieur. Les recherches actuelles sur le site du Royal Victoria pourront alors servir de base de comparaison importante concernant l'application d'une telle méthode sur un site urbain fortement altéré.

Tableau 1. Zones prospectées par les équipes de détection canines

Date	Zones expertisées	Identification positive
9 juin	5, 6, 8, 9, 10 et 15	Zone 6
29 août	57	Aucune
5 novembre	41, 44, 47 et 51	Zone 41

1.3.2 Fouille des secteurs d'identification positive

Lors de la visite des équipes de détection canine du 9 juin 2023, une identification positive a été réalisée dans la zone 6, directement devant la façade du pavillon Hersey. Le point précis a été positionné avec un GPS. Les spécialistes en détection canine ont alors fait état de leur constat dans un rapport (annexe 5) et celui-ci expliquait que l'emplacement de la découverte présente certaines caractéristiques à tenir en compte. En effet, il correspond à une petite alcôve de 2,20 m dans un axe est-ouest sur 3,20 m dans un axe nord-sud. Elle est située à la jonction entre le pavillon Hersey, construit en 1907, et une terrasse construite en 1995. Selon le rapport de la OVSRDA (Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association), le vent pourrait avoir poussé les odeurs vers cette alcôve, où elles se seraient concentrées, causant l'alerte à cet endroit précis. Par conséquent, ils proposaient de réaliser des fouilles dans un rayon de 10,00 m entourant le point d'identification, afin d'être certain de couvrir un espace

suffisant. Rappelons que le Panel (2023a : 11) recommandait plutôt un secteur de 5,00 m de rayon autour d'un éventuel point d'alerte. Cette recommandation était basée sur la littérature dans le domaine. Le secteur à fouiller était délimité au nord par le pavillon Hersey, à l'ouest par un escalier de béton et au sud par un secteur déjà fouillé en 2022 (Arkéos, à paraître). L'espace déterminé correspond à la sous-opération 1A (plans 5 et 7).

D'après les recommandations du rapport du Panel (2023a) et des recommandations supplémentaires formulées dans un courriel daté du 19 juin 2023 annexe 10), les dépôts récents de surface correspondant au gazon et à son lit de pose pouvaient être retirés mécaniquement. Une fois ces déblais retirés, la fouille manuelle pouvait être entreprise jusqu'à l'atteinte d'une profondeur de 2,00 m ou du roc. Lors de la fouille, l'équipe devait porter attention à tout changement dans le sol pouvant correspondre à une fosse de sépulture. En cas de découverte de ce type, la fosse potentielle devait être minutieusement fouillée manuellement et les sols entièrement tamisés. Cette situation s'est présentée une fois, mais la fosse ne contenait pas de restes humains, ni aucun indice de sépulture (lot 1A12). Il en sera question en détail dans la section portant sur les résultats.

Advenant que la fouille ne permette pas la découverte d'une sépulture en place, le Panel recommandait de procéder en dernier lieu à la fouille de la tranchée de construction du Hersey. Les sols de cette tranchée pourraient être fouillés par couches arbitraires de 0,10 m puis être tamisés. Il a toutefois été démontré que le pavillon Hersey n'avait qu'une toute petite tranchée de construction d'à peine 0,10 m de largeur et 0,20 m de profondeur. Elle a donc entièrement été fouillée manuellement. En revanche, sous la surface, il est rapidement apparu qu'un très grand espace de la portion ouest de la sous-opération avait fait l'objet de perturbations récentes lors de la construction de la terrasse en 1995, puis lors de l'ajout postérieur d'un escalier de béton, d'un drain français et d'une membrane imperméabilisante. Les tranchées issues de ces travaux étaient facilement perceptibles. Elles ont donc pu être excavées séparément. L'épaisseur de la tranchée de construction de la terrasse dépassait 2,00 m. Elle était remplie de pierres concassées très compactes contenant des débris récents, dont de gros blocs de béton, de l'asphalte et de la pierre, ainsi que plusieurs déchets modernes. Les sols de ces différentes tranchées (1A2 – tranchée du drain français, 1A3 tranchée de construction de la terrasse et 1A4, tranchée de construction de la terrasse dans l'alcôve) ont été isolés et les piles résultantes ont été entreposées sur le site au cas où elles devraient être tamisées. Les piles ont été recouvertes de polythène et identifiées par des piquets de bois. Les sols provenant de l'alcôve, bien qu'identique à ceux de la tranchée de construction de la terrasse, ont été isolés par précaution afin d'assurer un meilleur contrôle de la provenance des artefacts qui s'y trouvent. Considérant les dimensions des blocs de béton et des débris, il n'a pas été possible de faire des couches arbitraires de 0,10 m. Ce sont plutôt des couches arbitraires d'une épaisseur de 0,30 m qui ont été faites. À la fin de la fouille manuelle, si aucune sépulture en place n'était mise au jour, les sols des tranchées 1A3 et 1A4 pourraient être tamisés. Dans une mise à jour de ses recommandations du 25 juillet (annexe 11), le Panel ne recommandait pas le tamisage des sols composés de pierres concassées comme la tranchée d'implantation du drain français.

La fouille manuelle s'est donc terminée sur le roc pour une grande partie de la sous-opération, et à une profondeur de 2,00 m dans sa portion ouest. Rappelons que les chiens, selon le Panel, reniflent les odeurs jusqu'à des profondeurs de 1,00 m à 2,00 m (Panel 2023 : 10). Les sols provenant de tranchées de construction récentes ont été disposés en 8 piles totalisant environ 32 tonnes. La moitié de ces sols a pu être tamisée manuellement à l'aide de tamis ¼. Ces sols contenaient des déchets récents de plastique, des bouchons de bouteilles, des rejets de construction (tiges de fer, cartouches de fusil à ancrage de béton), des sacs de plastique, des fragments de verre à bouteilles moderne, etc. Il a donc été décidé de déplacer les piles de sol dans un espace mieux aménagé pour le tamisage, à l'écart du chantier de construction et de la machinerie lourde. Les piles ont été déplacées une à une, en gardant l'identification de leur provenance, et déchargées au nouvel endroit sans les mélanger. Elles ont de nouveau étés recouverts de polythène et le tamisage manuel a pu reprendre. Cependant, considérant les longs délais requis pour le tamisage et la saison froide qui approchait à grands pas, une autre option a été envisagée. Une tamiseuse mécanique de marque Finlay Terrex 883+ a été utilisée (photo 1). Ce type de tamiseuse vibrante, contrairement aux modèles à tambour, ne risquait pas de broyer les os et les artefacts. Le tamisage a été effectué en une journée, par la compagnie PMJ de Saint-Roch-de-Richelieu avec des grilles de ¼. La machinerie a pu trier les fractions lourdes, médianes et fines. Par la suite, les sols de la fraction médiane ont été étalés dans le stationnement, toujours sans mélanger les provenances des sols, et ceux-ci ont été examinés attentivement afin d'amasser les artefacts et les écofacts qui s'y trouvaient. Les objets amassés ont été entreposés dans des caisses de plastique identifiées selon leur pile d'origine, par exemple 1A3, 0-30 cm ou 1A4 30-60 cm. Les 14 caisses contenant essentiellement des détritus ont été entreposées dans les laboratoires d'Ethnoscop. Les piles de sols tamisées ont été laissées sur le site et recouvertes de géotextile. Des gardiens de sécurité en assurent l'intégrité 24 heures par jour. L'objectif d'une telle démarche est d'assurer la chaîne de possession jusqu'à ce que la possibilité que des os humains y aient été trouvés soit complètement écartée par les analyses spécialisées.

Photo 1. Tamiseuse mécanique en cours d'utilisation (photo : Simon Santerre)

1.3.3 Géoradar

Les équipes de géoradar ont procédé à deux visites sur le site du Royal Victoria, soit entre les 10 et 12 juillet (annexe 8) et les 9 et 10 septembre (annexe 9). Le tableau 2 montre les zones couvertes lors de chacune de ces visites ainsi que le nombre d'anomalies observées. L'équipe de Géoscan a élaboré un système de classification des anomalies détectées de façon à les classer selon qu'il puisse fortement s'agir d'une sépulture ou très peu. Ce classement comprend deux catégories d'anomalies susceptibles de correspondre à des sépultures, se basant sur quatre critères. Le premier d'entre eux est la forme des anomalies. Une forme plus ou moins rectangulaire est recherchée. Le second critère correspond à la dimension de l'anomalie. Celles-ci devaient minimalement mesurer 0,25 m de largeur sur 0,30 m de longueur. L'anomalie doit aussi correspondre à une coupure, une tranchée ou une dépression dans la stratigraphie. Enfin, le dernier critère concerne un coefficient de réflexion situé entre 0,25 et 1,50 m BGS, indiquant possiblement les restes d'un cercueil ou d'une dépression et d'un effondrement du sol. En combinant ces critères, les spécialistes déterminent s'ils sont en présence d'une *likely graves* (sépulture probable), d'une *potential graves* (sépulture potentielle) ou d'anomalies de type *unknown* (indéterminé). Dans certains cas, il est aussi possible d'identifier des racines ou des services d'utilités publiques à cause de leur signature et de leur forme particulière. Aucune anomalie pouvant correspondre à une sépulture probable (*likely*) n'a été décelée. Dix potentielles sépultures (*potential*) ont été détectées ainsi que près d'une centaine d'anomalies de type indéterminé (*unknown*).

Tableau 2. Zones prospectées par les équipes de géoradar

Date	Zones expertisées	Sépultures potentielles identifiées
10 au 12 juillet	5, 6, 8 et 10	9
9 et 10 septembre	43 et 45	1

1.3.4 Inventaire archéologique des anomalies géoradar

Comme mentionné, dix anomalies pouvant correspondre à de potentielles sépultures (*potential graves*) et près d'une centaine d'anomalies de type indéterminé (*unknown*) ont été observées lors des deux séances de prospection géoradar. Des interventions archéologiques ont donc été planifiées afin de vérifier à quoi correspondaient ces anomalies. La première étape a été de les localiser et de les implanter sur le site. Leur emplacement a été déterminé à l'aide du récepteur GNSS Trimble Catalyst DA2. Lorsque ce récepteur est combiné à un forfait spécifique de Trimble, il est possible d'obtenir des coordonnées allant jusqu'à 0,01 m de marge de précision. Le forfait utilisé en 2023 est le plus précis et il offre une précision centimétrique RTK lorsqu'activé (https://www.cansel.ca/store/cansel/en/Industries/Geospatial-%26-Engineering/GNSS/Software/Trimble-Catalyst-Precision-On-Demand-Subscription---10-Hour-Pack/p/577173).

Le récepteur GNSS est relié à un cellulaire ou à une tablette de terrain et ce dernier se substitue à la puce GPS intégrée. Grâce au récepteur situé au sommet de la canne, le cellulaire ou la tablette devient donc extrêmement précis. Les données sont ensuite traitées dans le logiciel Qfield qui est la version « mobile » de QGIS. Le système de coordonnées UTM NAD83, fuseau 18 (EPSG : 26918) a été utilisé pour intégrer les données UTM des anomalies présentées dans les rapports de géoradar de la firme GeoScan. Les plans à la fin de ces rapports stipulent qu'ils ont utilisé le système de coordonnées NAD83 UTM Zone 18N.

À la toute fin de la séance de localisation, pour assurer l'exactitude de la localisation des anomalies, une borne géodésique du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a été relevée. Celle-ci se trouve sur le trottoir nord de l'avenue Des Pins Ouest devant la rue McTavish. Malgré la canopée de certains espaces boisés et les obstacles à proximité, la marge d'erreur constatée ne dépassait pas 2-3 cm (Y : 5 040 070, 845 et X : 610 830.557). La fiche de cette borne du MERN se trouve en annexe 13. Enfin, les coordonnées ont aussi été contre-vérifiées avec un autre système, soit le MTM NAD83.

Une fois les anomalies localisées, la seconde étape était d'ouvrir des sondages exploratoires aux emplacements ciblés. Selon le rapport du Panel, les sondages à ouvrir devaient mesurer 1,00 m de côtés (Panel 2023a : 13). En revanche, les profondeurs anticipées de certaines des anomalies, qui étaient en moyenne à 0,80 m sous la surface, on fait en sorte que les sondages positionnés à l'emplacement des neuf anomalies potentielles mesuraient plutôt 2,00 m de côtés. Ceci permettait une meilleure lecture des sols rencontrés. Aussi, devant la présence de remblais compacts, parfois en pierre concassée compactée à l'aide de machinerie, une pelle mécanique était nécessaire pour atteindre les profondeurs des anomalies. Si un aménagement dans les sols pouvant correspondre à une fosse de sépulture

était observé, celui-ci serait fouillé manuellement et ses sols entièrement tamisés. Cette situation ne s'est toutefois pas présentée. L'ensemble des anomalies de type « sépulture potentielle » a pu être identifié. Ce faisant, lorsque des sols d'intérêt archéologiques étaient rencontrés, ceux-ci étaient entièrement fouillés manuellement.

1.3.5 Inventaire archéologique

Un inventaire archéologique a été exigé par le ministère de la Culture et des Communications lors du processus d'évaluation de la demande d'autorisation de travaux soumise par la SQI. Cet inventaire devait être effectué entre les pavillons Médical (M) et Hersey (H). L'objectif était de couvrir l'espace entre les deux pavillons afin de bien y comprendre la séquence stratigraphique et si des sols d'intérêts archéologiques pouvaient s'y trouver. D'après l'espace disponible et le roc affleurant, il a été possible de compléter 9 sondages manuels de 0,50 m de côtés (plan 10). Les résultats de cette intervention seront présentés à la section 4.3.

1.3.6 Surveillance archéologique

Pour certaines phases des travaux, le potentiel de mise à jour de sépultures datant des années 1940 à 1960 était relativement faible ou inexistant. Ceci peut être attribué à des travaux ou des perturbations modernes dont des décapages, des arasements ou des excavations pour la mise en place de services par exemple. Dans ces cas, le Panel (2023a et 2023b) a recommandé la réalisation de surveillance archéologique. C'est-à-dire que l'archéologue chargé de projet, généralement accompagné de la bioarchéologue et des moniteurs culturels, suivait la progression des excavations effectuées par l'entrepreneur.

Lors d'une surveillance archéologique, les archéologues observent les sols qui sont excavés. Au besoin, si des témoins archéologiques d'intérêt tels que des vestiges, des artefacts ou des sols en place sont observés, les travaux peuvent être arrêtés temporairement le temps que des sondages manuels ou que des enregistrements appropriés soient réalisés. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le sondage manuel 11A a été effectué sous le chemin Ross (plan 9) et que le site archéologique BjFj-230 a été trouvé devant le pavillon Ross Memorial (R) (plan 11). Les résultats des surveillances archéologiques seront présentés à la section 4.4.

1.4 Méthode d'enregistrement

Les interventions archéologiques de 2023 ont été désignées par le code temporaire MTL23-25-10. La Ville de Montréal octroie des codes temporaires aux interventions effectuées sur son territoire, mais ne se déroulant pas sur un site archéologique connu. Ce code se compose des lettres MTL, désignant la ville de Montréal, suivi d'un nombre désignant l'année. Par la suite se trouve un autre nombre désignant un arrondissement, puis un dernier nombre désignant l'intervention en particulier dans l'arrondissement pour cette même année. Ainsi, l'intervention au Royal Victoria était la 10e à être survenue dans l'arrondissement de Ville-Marie (25) en 2023.

La découverte d'un imposant dépotoir contenant essentiellement des artefacts médicaux de la fin du XIXe et du début du XXe siècle devant le pavillon Ross Memorial a mené à la création d'un nouveau site archéologique, le BjFj-230. Le Canada est quadrillé en entier et chacun de ces quadrants est désigné par un ensemble de quatre lettres majuscules et minuscules. Ces lettres sont suivies d'un nombre désignant le site en particulier à l'intérieur du quadrant. Ainsi, le site BjFj-230, est le 230e site identifié dans la désignation Borden BjFj correspondant en grande partie au centre-ville et au Vieux-Montréal.

L'ensemble des données archéologiques a été colligé selon le système de Tikal. Cette codification se compose d'abord d'un nombre référant à une opération (par exemple **1**A1). Une opération correspond, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier à l'intérieur d'un site ou d'un projet, mais il est aussi possible qu'elle désigne un secteur d'intervention ou des phases différentes d'un même projet (tableau 3). Par la suite, chaque sous-opération, qui est désignée par une lettre majuscule (1**A**1), distingue dans l'espace les différentes excavations mécaniques ou manuelles d'une même opération. Toutes les unités minimales d'enregistrement telles que les sols, les vestiges architecturaux et les lots arbitraires sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A**1**). Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Les éléments importants de l'intervention peuvent ainsi, grâce à ce code, être rapidement localisés spatialement.

Tableau 3. Travaux et des interventions archéologiques de 2023

Travaux	Potentiel anticipé	Type d'intervention	Zones	Sous-opérations associées	Dates de réalisation
En prévision de travaux de branchements du pavillon H au réseau municipal	Occupations autochtones anciennes; occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Fouilles	6	1A	Du 18 juillet au 6 septembre 2023
-	Occupations autochtones anciennes et aménagements de l'Hôpital Royal Victoria	Inventaire	12	2A à 2F	Le 5 juillet 2023
Inventaire archéologique en prévision de travaux de branchements du pavillon H au réseau municipal et réaménagement du stationnement P2	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Inventaire afin d'expertiser les anomalies pouvant correspondre à des sépultures potentielles	6, 8 et 10	3A à 3G	Les 5 et 6 septembre 2023
Forages destinés à déterminer la profondeur du roc sur le chemin Ross	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Surveillance	11	4A à 4Z	Le 11 septembre 2023
Tranchées exploratoires sur le chemin Ross	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Surveillance	11	5A à 5M et BjFj-230 1C et 1D	Les 12 et 13 septembre 2023
Excavations pour l'installation des conduites d'égouts, d'aqueduc et les massifs électriques sur le chemin Ross	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Surveillance et sondage manuel	11	6A et 6B (surveillance), 11A (sondage manuel) et BjFj-230 1A et 1B	Du 15 septembre au 11 décembre 2023
Aménagement d'une voie de circulation temporaire entre le P2 et le chemin Ross	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Surveillance	6, 8 et 10	7A	Les 11 et 16 septembre 2023
Tranchée d'excavation pour le raccordement du pavillon H au réseau municipal d'égouts sanitaires et de gaz	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960 – déjà excavé en 2022 (Arkéos, à paraître)	Surveillance	5 et 6	8A	Les 17 et 18 octobre 2023
Inventaire archéologique des anomalies indéterminées en prévision des branchements du pavillon H au réseau d'égout et de gaz municipal	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960 – déjà excavé en 2022 (Arkéos, à paraître)	Inventaire	5 et 6	9A à 9L	Les 4 et 6 septembre 2023
Inventaire archéologique de l'anomalie potentielle et des anomalies indéterminées dans le stationnement P4	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Inventaire	43	10A à 10V	Les 23 et 24 octobre 2023

Travaux	Potentiel anticipé	Type d'intervention	Zones	Sous-opérations associées	Dates de réalisation
Excavations pour des branchements variés du pavillon H au chemin Ross et à l'avenue des Pins Ouest	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960- potentiel faible puisque le terrain est en forte pente	Surveillance	11 et 15	12A (électricité) à 12B (aqueduc), 12C (puits d'accès), 12D (dalle de béton pour boîtier de connexion) et 12E (raccordement du gaz à l'avenue des Pins Ouest)	Du 20 au 24 novembre 2023
Tranchées exploratoires afin de trouver le sommet de tunnels de béton entre les pavillons X et B	-	Surveillance	13	13A et 13B	Le 24 novembre et le 20 décembre 2023
Excavation en prévision de l'installation de dalles de béton pour l'installation de chaudières temporaires au gaz	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960 – déjà excavé lors des interventions de 2023 9F à 9K	Surveillance	6	14A et 14B	Le 28 novembre 2023
Excavations en prévision de l'installation d'un massif électrique reliant le Ross Memorial au Allan Memorial	Occupation de l'Hôpital Royal Victoria et sépultures des années 1940 à 1960	Surveillance	38, 41, 43 et 45		Entre le 18 mars et le 11 juin 2024

2. BRÈVE REMISE EN CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE DU MONT ROYAL

Les pages qui suivent visent à présenter les grandes lignes de l'évolution du site où se trouve l'ancien Hôpital Royal Victoria. Ces quelques pages sont basées sur l'étude de potentiel rédigée par Arkéos (2016) et sur le livre portant spécifiquement sur l'histoire de l'hôpital (Terry 1994).

2.1 Environnement naturel et premières occupations de l'île de Montréal

Le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria se trouve sur le flanc sud-est du mont Royal, l'une des montérégiennes. C'est vers 10 000 ans AA[1] que le sommet de la montagne aurait émergé des eaux à la suite de la fonte du glacier inlandsis laurentidien et de la transformation de la mer de Champlain en lac à Lampsilis (Arkéos 2016 : 19). À cette époque, le rivage atteignait probablement les environs de l'avenue des Pins devant le pavillon d'administration et d'accueil (A). À ce moment, les hauteurs de la montagne constituaient une île située sur un immense lac. Environ 1 000 ans plus tard, vers 9 000 ans AA, le lac à Lampsilis a progressivement fait place au proto Saint-Laurent et la configuration de l'île de Montréal ressemblait, grosso modo, à celle que l'on connaît aujourd'hui. Vers 4 500 ans AA, le fleuve Saint-Laurent était plus haut que de nos jours et il butait sur le talus naturel de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal.

Une fois hors de l'eau, le terrain où se trouve le Royal Victoria était caractérisé par quelques replats, mais aussi par de fortes pentes où le roc affleurait. D'ailleurs, la montagne se compose essentiellement de calcaire et de shales, dont une portion a été métamorphisée, se

[1] L'abréviation AA signifie avant aujourd'hui. Par convention, aujourd'hui correspond à l'année de l'invention de la méthode de datation au radiocarbone. Les anglophones utilisent l'abréviation BP, signifiant *Before Present*.

transformant alors en cornéenne (Arkéos 2016 : 9). Le site archéologique de la Carrière préhistorique du Parc du Mont-Royal (BjFj-97) se trouve à quelques 800 mètres au nord du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria. Cet endroit a été fréquenté par les populations autochtones depuis des milliers d'années (Ethnoscop 2016d). Selon une carte géologique du mont Royal, toute la portion rocheuse longeant le côté ouest du site du Royal Victoria, appelé la faille du chalet, serait en cornéenne (figure 1) (Arkéos 2016 : 11). L'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôpital, bien qu'en pente, présente certains replats qui ont été propices à la construction de bâtiments, et fort probablement à des occupations plus anciennes. Des photographies d'époque du secteur avant la construction de l'hôpital permettent d'avoir une idée de la configuration naturelle des lieux (figure 2).

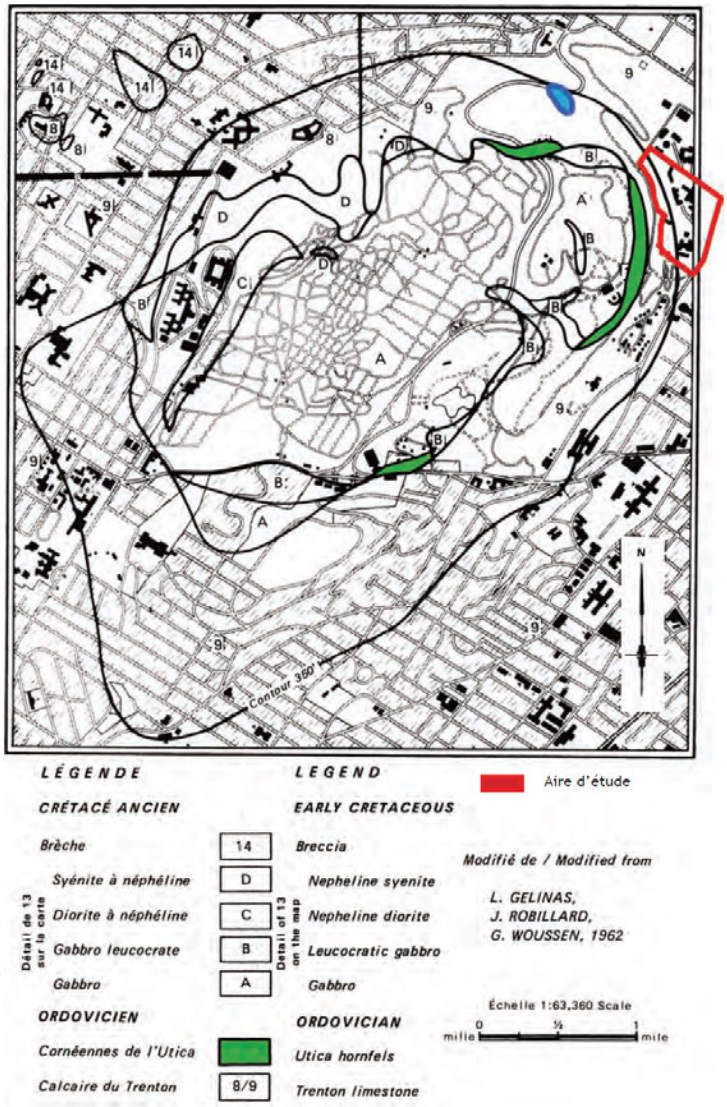

Figure 1. Carte géologique du mont Royal (tirée de Clark 1972), montrant les formations de cornéenne en vert et le site du Royal Victoria en rouge (Arkéos 2016 : 12)

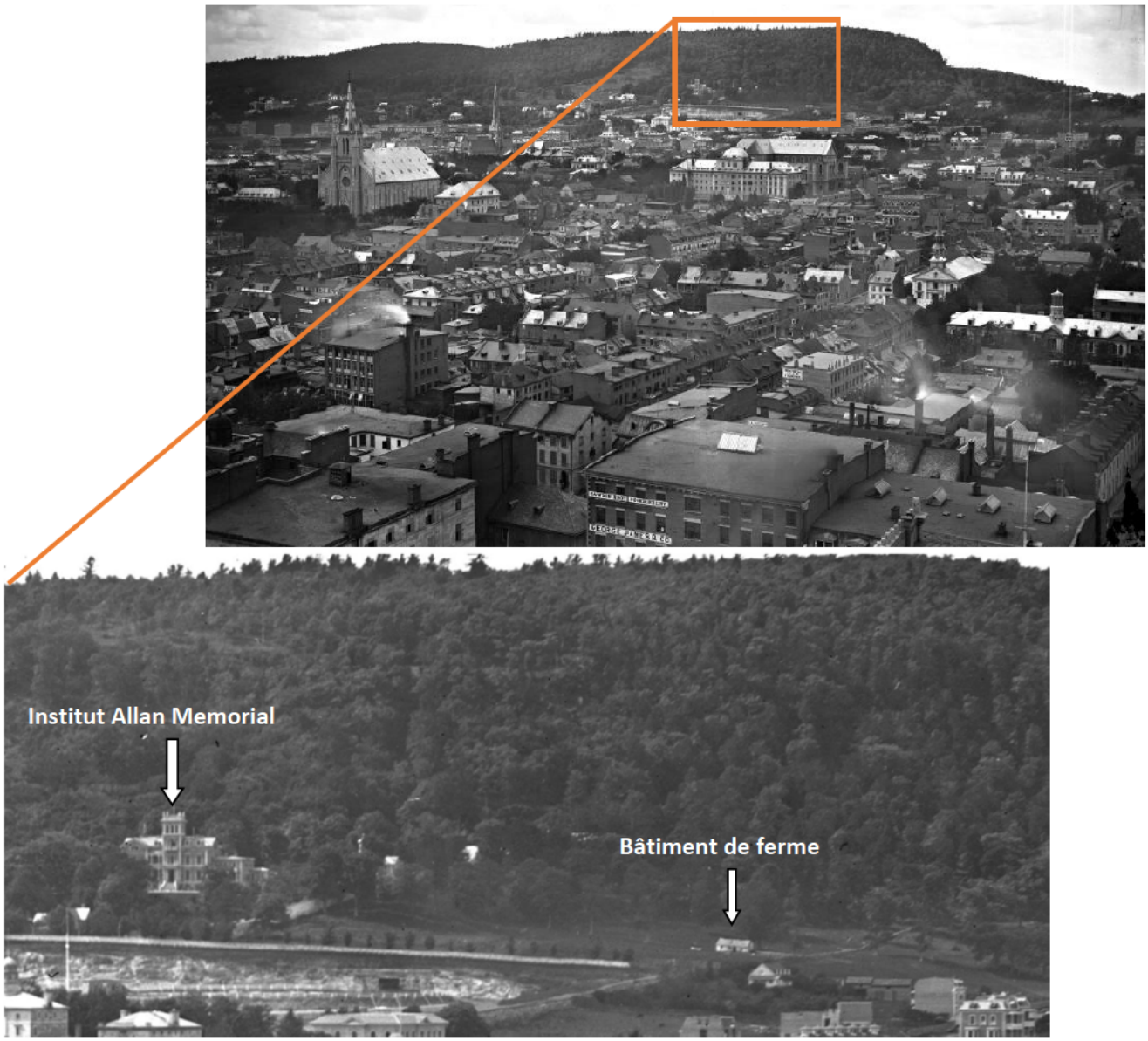

Figure 2. « Vue en direction nord-ouest depuis l'église Notre-Dame », Montréal, QC, 1872, par William Notman (Collection musée McCord)

Les études portant sur l'hydrographie ancienne de l'île de Montréal montrent bien qu'il ne se trouvait pas de cours d'eau dans le secteur de l'ancien Hôpital Royal Victoria (Ethnoscop 2020a et Mahaut 2016) (plan 13). En revanche, on voit que les ruisseaux de la Montagne, Springrove, de la Tannerie, East Brooke et Burnside circonscrivent tous cette portion du mont Royal.

Le plus vieux site archéologique connu de l'île de Montréal est celui de la maison Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85) à Verdun. Les fouilles qui y ont été menées ont permis la découverte de plusieurs témoins de diverses époques couvrant une large fourchette temporelle comprise entre l'Archaïque Laurentien (5 000 à 4 400 AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 1 600 ans ap. J-C.). (SACL 2010; Bélanger et Bracewell 2017 :29). Dans le Vieux-Montréal, sous la ruelle Saint-Éloi (BjFj-107), par exemple, des échantillons de charbon de bois provenant d'un foyer ont révélé des dates remontant à entre 4 160 et 3 850 ans AA (Ethnoscop 2004a : 125). Des pointes de projectiles de cette époque ont aussi été découvertes tout près, sur le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) (Ethnoscop 1993a). Sous la rue Saint-Paul, tout près de son intersection avec la place Jacques-Cartier (BjFj-196), un important site archéologique dont les occupations remontent jusqu'à 4 414 et 4 160 ans AA a aussi été identifié (Ethnoscop 2022a). Vers la fin de l'Archaïque, les données archéologiques de la grande région montréalaise tendent à démontrer un accroissement de l'occupation du territoire. Ceci pourrait être notamment dû à une augmentation de la population et à une moins grande mobilité.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LES ENVIRONS DU MONT ROYAL

PLAN 13

AIRE D'INTERVENTION
ABRUPT
TALUS
COURS D'EAU

0 400 800 m
ÉCHELLE : 1/40 000

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Cartes topographiques nos 31H05-0201 - 0202, 31H11-0201 et 31H12-0101 - 0102 - 0202
© Gouvernement du Québec.
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

2.2 Le mont Royal avant Montréal

La montagne occupait une place spirituelle bien importante pour les Premières Nations. Près d'une centaine de défunts d'époques et de traditions différentes y ont été mis au jour depuis les cent dernières années (plan 14) (Laroque 2016). Entre 1850 et 1901, W. D. Lighthall a découvert fortuitement plus d'une vingtaine de sépultures dans le secteur de Westmount (BiFj-133) (Laroque 1989; 1990a et Lighthall 1898; 1899; 1920 et 1922). Quelques années plus tard, Lighthall a aussi observé une autre sépulture près du manège militaire sur le Chemin de la Côte-des-Neiges (Lighthall 1924). Celle-ci se trouvait dans une grotte. Dans les années 1980, une intervention archéologique a permis d'amasser des os humains épars lors de travaux effectués sur le terrain de l'école Saint-George sur The Boulevard (BiFj-31) (Laroque 1990b). Ces sépultures pourraient avoir jusqu'à 4 000 ans alors que certaines d'entre elles dataient du Sylvicole supérieur (1 000 à 500 ans AA).

Le long du chemin Queen-Mary, du côté nord-ouest de la colline de Westmount, le squelette d'un enfant a été découvert en 1881 lors de la construction de l'aile est du collège Notre-Dame (Rumilly 1969 : 84). Plus récemment, lors d'excavations réalisées par la Commission des Services Électriques de Montréal, deux adultes et trois enfants ont été découverts dans le même secteur (BiFj-88) (Ethnoscop 2010). En 2019, ce sont les restes d'un ou d'une jeune adulte et d'un enfant de 9 à 12 ans qui ont été découverts sur le site de l'oratoire Saint-Joseph (BiFj-81) (Archéotec 2020).

Des sépultures fragmentaires ont aussi été dégagées lors de l'ouverture du cimetière Mont-Royal au début du XXe siècle (Lighthall 1924). Un peu plus tard, dans les années 1940, une vingtaine d'autres sépultures ont été trouvées sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et sur la rue Pratt (Viau 2012 : 64-67). Du côté sud du mont Royal, plus près de l'Hôpital Royal Victoria, la sépulture d'une jeune femme iroquoienne du Saint-Laurent a été fouillée près de l'intersection des rues Peel et Sherbrooke en 2016 (BjFj-1) (Ethnoscop 2019). Dans le même secteur, John William Dawson avait observé d'autres sépultures de la même époque (Dawson 1860 et 1861 et Pendergast et Trigger 1972 : 154-155). En plus de la découverte des sépultures, les flancs du mont Royal ont livré quelques sites autochtones du Sylvicole.

Comme il a été possible de le voir, bien que le mont Royal, ait émergé il y a environ 10 000 ans AA, les premières traces d'occupations anciennes de l'île de Montréal remontent à environ 4 500 ans AA. À cette époque, le climat et la végétation de l'île ressemblaient beaucoup à ce que l'on connaît de nos jours. Les peuples, nomades, commençaient alors progressivement à se sédentariser. La période Archaïque cédait le pas au Sylvicole (3 000 à 500 AA). C'est au cours de cette période que l'on voit apparaître quelques révolutions qui ont changé les modes de vie. Il s'agit de l'adoption de l'agriculture, donc de la sédentarisation, et de l'utilisation de la poterie. Cette époque a aussi connu une nette augmentation de la population qui se traduit par une occupation plus dense du

territoire. Le site de la Place Royale dans le Vieux-Montréal (BjFj-03) reflète bien cette augmentation de la fréquentation de l'île au fur et à mesure que l'on se rapproche dans le temps (Pothier et Tremblay 2004 : 12).

Des traces du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) ont été mises au jour dans le Vieux-Montréal sur le site Lemoyne-Leber (BjFj-49) (Ethnoscop 2000), sur le site de l'Accueil Bonneau (BjFj-100) (GRHQ 1999), sur le site du Vieux-Sentier (Archéotec 2000 et Ethnoscop 2022a) puis sur le site de la maison Nivard de Saint-Dizier à Verdun (BiFj-85) (Bélanger 2018, SACL 2006, 2010 et 2013). Les sites archéologiques témoignant des Sylvicoles moyen (2 400 à 1 000 AA) et supérieur (1 000 à 500 AA) sont très nombreux sur l'île de Montréal. Le site Cedar (BiFj-137), par exemple, a livré plusieurs témoins de ce qui semble être un hameau ou un campement de courte durée (Arkéos 2018).

Du côté du flanc ouest du mont Royal, le site archéologique BiFj-93 a livré une pipe trompette du Sylvicole supérieur (Arkéos 2012a). Plus récemment, le réaménagement de l'échangeur Remembrance a aussi mené à la découverte d'occupations autochtones anciennes. Le site BiFj-163 a livré des fragments de pipes ainsi qu'un tesson de panse. Certains de ces objets se trouvaient dans des sols remaniés à la période historique lors de l'aménagement de maisons et de bâtiments des premières fermes qui ont occupé le secteur. Le site BiFj-164, situé tout près, a permis la mise au jour de quelques pièces de débitage (Ethnoscop 2023a).

C'est au cours du Sylvicole supérieur que les autochtones ont commencé à s'établir dans des villages sédentaires semi-permanents et à y pratiquer l'agriculture. Le site montréalais le plus important de cette époque est sans contredit celui du village iroquoien connu sous le nom de site Dawson (BjFj-01) (Dawson 1860; 1861, Trigger 1972, Pendergast et Trigger 1972 et Ethnoscop 2019; 2023c). Ce dernier se trouve tout juste en contrebas du site de l'Hôpital Royal Victoria, le long de la rue Sherbrooke, entre les rues Peel et Victoria.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

RÉPARTITION DES SÉPULTURES ET DES SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES DANS LE SECTEUR DU MONT-ROYAL

PLAN 14

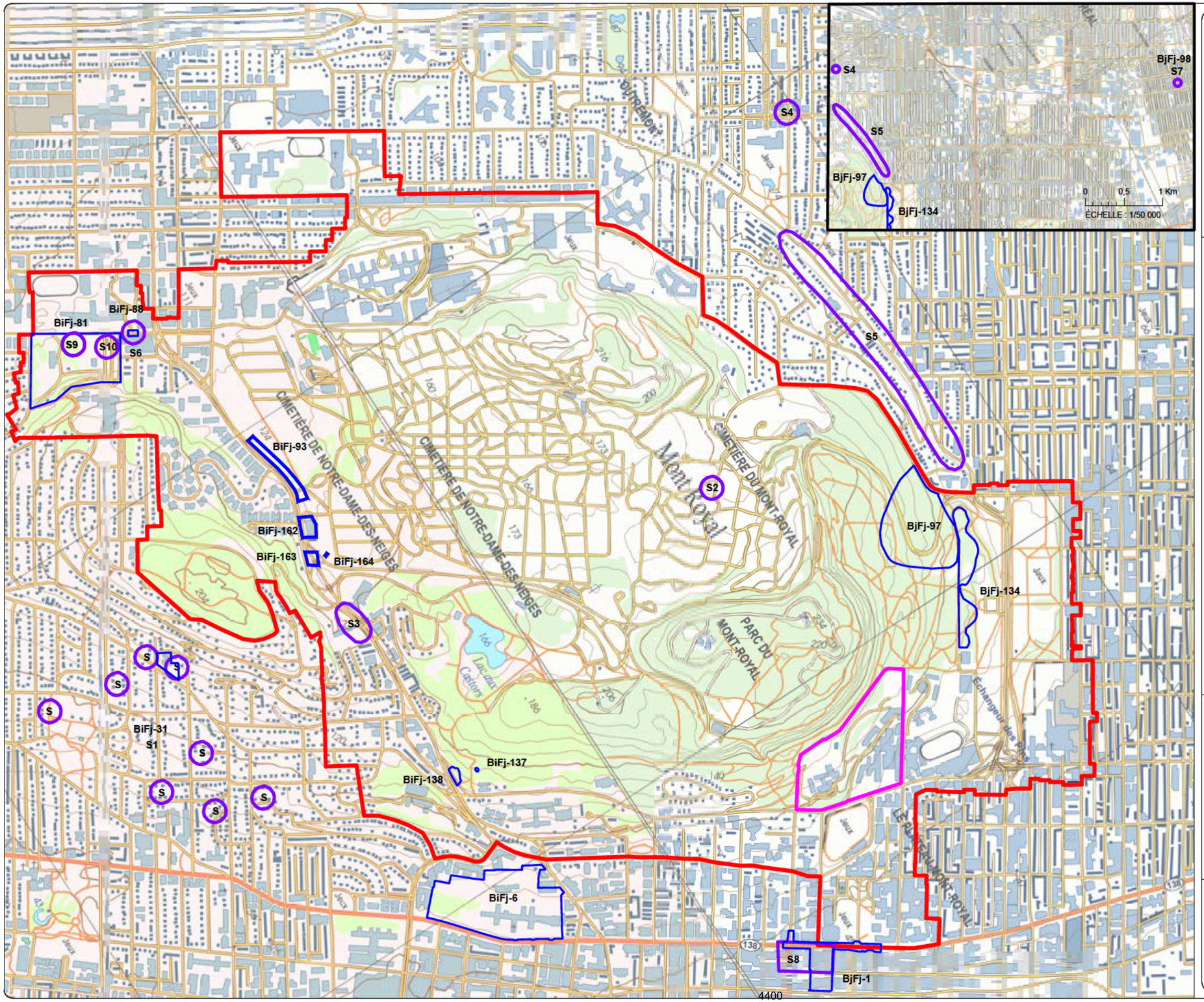

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL
- S — SÉPULTURE AUTOCHTONE
- S1 TERRAIN FUNÉRAIRE DE WESTMOUNT
- S2 SÉPULTURES DU LOT LYMAN
- S3 SÉPULTURE DE LA GROTTE
- S4 SÉPULTURE DE LA RUE PRATT
- S5 SÉPULTURES DU CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE
- S6 SÉPULTURE DU CHEMIN QUEEN-MARY
- S7 SÉPULTURE DE ROSEMONT
- S8 SÉPULTURES DU SITE DAWSON
- S9 SÉPULTURES DU DOMAINE SNOW HILL
- S10 SÉPULTURES DE L'ORATOIRE
- BjFj-1 CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE AUTOCHTONE

0 150 300 m
ÉCHELLE : 1/15 000

N.Mtl N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3831, 3832, 3930, 3931, 3932, 3933, 4030, 4031, 4032 et 4033 et 31H12-010-0131,0132, 0133, 0231 et 0232
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

2.3 Des fermes au Golden Square Miles

Dès les premières années d'occupation du fort de Ville-Marie, construit en 1642, les colons français eurent ont besoin de bois pour ériger et réparer leur fort, construire leurs maisons et se chauffer. Les défrichements ont commencé dans les environs du Vieux-Montréal, mais dès la seconde moitié du XVIIe siècle, ces travaux avaient déjà gagné le flanc sud de la montagne. Les documents d'époque y font état de premières concessions vers le milieu du XVIIe siècle. Un plan dessiné par François Vachon de Belmont en 1702 montre bien que le flanc sud du mont Royal était défriché jusqu'environ à la hauteur de l'avenue des Pins (figure 3). Bien que les terrains aient été concédés tôt, le rythme de défrichement de ces terres est moins bien connu, d'autant plus que pendant les guerres Franco-Iroquoises, les colons n'osaient pas beaucoup quitter le giron du fort. Une intervention archéologique réalisée sur la rue Jeanne-Mance, entre les rues Prince-Arthur Ouest et Léo-Pariseau, a mené à la découverte d'une couche de brûlis qui, datée au radiocarbone, a fourni des dates se recoupant entre 1675 et 1680. Cette couche contenait des traces de travail du bois, dont des éclisses et des branches coupées ainsi que des petits piquets plantés dans le sol. Il pourrait donc s'agir là des premières étapes de la mise en valeur de ces terres (Ethnoscop 2023b : 47 à 58).

Figure 3. Extrait d'une carte de l'île de Montréal dessinée par François Vachon de Belmont en 1702. En rouge, on peut voir la ville de Montréal, en bleu la mission du fort de la Montagne et en vert, l'emplacement approximatif de l'aire d'intervention.

Le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria se trouve sur la côte Saint-Joseph, dont l'ouverture a été entamée dès 1648 (Arkéos 2016 : 45). Pendant tout le XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, les flancs de la montagne étaient agricoles et on y retrouvait plusieurs vergers. La production de fruits à Montréal à cette époque connut un essor important (Martin 2002 : 58). Déjà au cours du XVIIIe siècle, le prix des habitations à l'intérieur de la ville fortifiée avait commencé à pousser les familles les moins nanties vers les faubourgs. L'un d'entre eux, le faubourg Saint-Laurent, se trouvait au nord de la ville, entre la rivière Saint-Martin et la Montagne (figure 4). À la toute fin du XVIIIe siècle, mais surtout au cours du siècle suivant, les familles plus aisées de Montréal ont commencé à s'approprier le mont Royal afin d'y bâtir de somptueuses résidences et d'y exploiter des domaines agricoles dotés de vergers, de jardins et d'élevages (Poitras 2011).

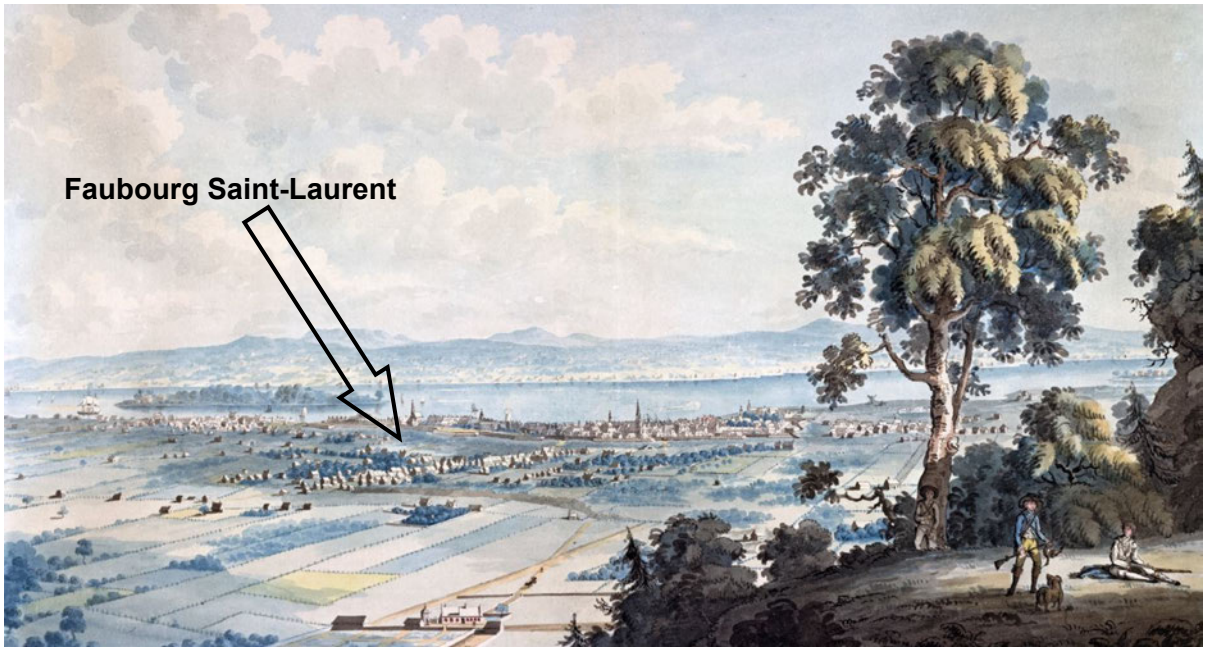

Figure 4. Le faubourg Saint-Laurent, la ville puis le fleuve, à partir de la Montagne par Peachey, 1784

Sur le flanc sud-est du mont Royal, des bourgeois se sont portés acquéreurs des terres des héritiers de Pierre Raimbault. Les terres de certains de ces nouveaux propriétaires que sont François Desrivières (1795), James McGill (1795) et Simon McTavish (1803), touchaient en partie au terrain du Royal Victoria. Au cours de cette époque, plusieurs luxueuses villas perchées sur la montagne offraient une vue imprenable sur les environs. James McGill a habité près de vingt ans dans la villa Burnside avant d'en faire cadeau à l'université qui portera son nom (Arkéos 2016 : 46). Simon McTavish, décédé en 1804, fit d'ailleurs ériger son propre tombeau dans les environs. Aujourd'hui associé au site archéologique BjFj-157, le caveau contient quatre sépultures et il se trouve tout près du stationnement P7 du Royal Victoria.

En 1834, le site du Royal Victoria et ses environs ne contenaient toujours pas de construction selon un plan d'André Jobin (figure 5). Le premier plan à y illustrer des constructions a été dessiné par Henri-Maurice Perrault vers 1855. On y voit que le terrain qui allait devenir celui de l'hôpital appartenait à trois propriétaires. À l'est, on retrouvait Hugh Allan, au centre, Hugh Taylor et à l'est, Benjamin Hall. Deux bâtiments s'y trouvaient et ceux-ci sont identifiés sur le plan comme appartenant à John Frothingham (figure 6).

Figure 5. Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1834 par André Jobin (BAnQ 0000083791). Le cercle rouge montre les environs de l'aire d'intervention.

Plusieurs institutions montréalaises de santé et d'éducation s'installèrent sur la montagne à la même époque. Comme mentionné précédemment, les premiers pavillons de l'université McGill ont été inaugurés en 1863. Le Grand Séminaire de Montréal, propriété des Sulpiciens, ouvrit ses portes en 1855 et le Collège de Montréal en 1867. L'Hôtel-Dieu, situé sur l'avenue des Pins, ouvrit quant à lui ses portes en 1858 (Arkéos 2016 : 49). C'est aussi à cette époque que les grands cimetières de la montagne ont été inaugurés. Dans la même foulée, la ville de Montréal s'est aussi portée acquéreur de grands terrains sur le mont Royal afin de le transformer en parc. Le parc du Mont-Royal a été inauguré en 1876 (Ville de Montréal, Le site officiel du Mont-Royal).

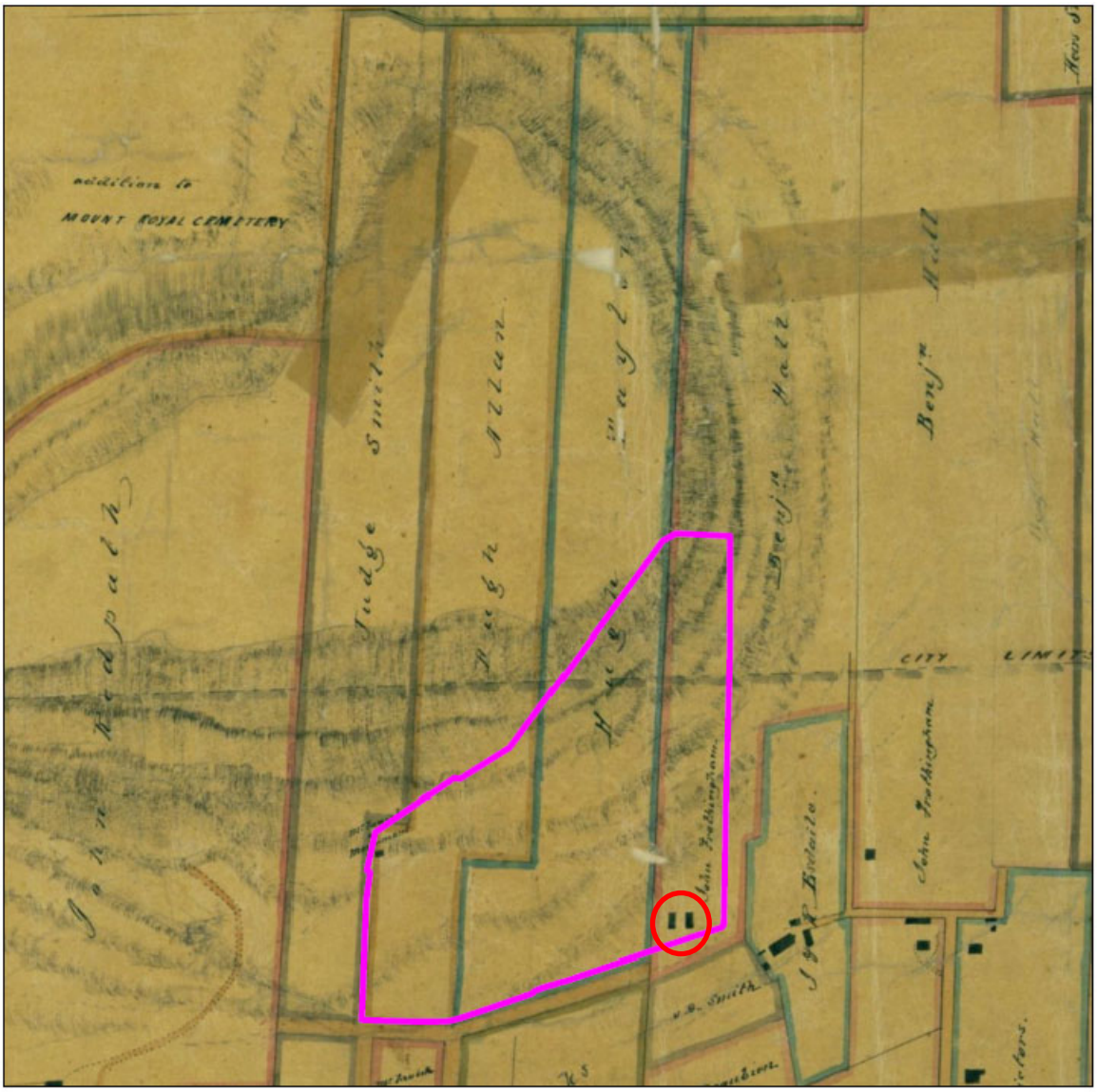

Figure 6. Extrait d'un plan des propriétés de la Montagne vers 1855 attribué à Henri-Maurice Perrault (BAnQ, CA601, S53, SS1, P1326). À l'intérieur de l'aire d'intervention, de gauche à droite, la propriété de Hugh Allan, celle de Hugh Taylor, puis celle de Benjamin Hall. Le cercle montre les deux premiers bâtiments du secteur qui sont identifiés comme appartenant à John Frottingham.

Entre 1861 et 1863, le riche homme d'affaires écossais Hugh Allan a fait construire sa somptueuse résidence, le Ravenscrag. Il a aussi fait aménager la portion sud de son terrain, qui correspond aujourd'hui à l'angle sud-ouest du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria (Arkéos 2016 :49). Le domaine de Hugh Allen se composait de sa villa, d'écuries et à l'entrée, d'une maison du gardien, tous trois en pierre. On y trouvait aussi quelques dépendances de bois (plan 15). Le terrain de la villa était bien aménagé, comportant plusieurs arbres. Il était sillonné de plusieurs sentiers. Les plans y illustrent aussi une fontaine, au nord de l'écurie, puis un grand jardin, tout juste au nord de la fontaine. L'avenue des Pins n'allait pas plus à l'ouest, se terminant sur un sentier menant à la montagne (plan 16).

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE MONTRÉAL EN 1865-1869 PAR SITWELL À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 15

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-230 — CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
Plan ancien, Sitwell sheet III Plan X (1869), Bibliothèque et Archives nationales du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

AVENUE DES PINS OUEST

RUE MCTAVISH

AVENUE DU DOCTEUR-PENFIELD

RUE UNIVERSITY

RUE AYLMER

4406

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION D'UN PLAN DU MONT ROYAL EN 1881 PAR GOAD À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 16

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-230 — CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
Plan ancien, Goad Plate XXI (1881), Bibliothèque et Archives nationales du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

2.4 L'institut Allan Memorial et l'hôpital Royal Victoria

À la fin du XIXe siècle, la ville de Montréal était en pleine progression et la poussée démographique entraînait une spéculation foncière intense, même sur les flancs du mont Royal, réservés aux plus fortunés. Ceux-ci, ou leurs héritiers y ont alors vu une opportunité de s'enrichir. Plusieurs domaines ont alors été lotis puis vendus. Comme il a été possible de le voir, des groupes de citoyens et la Ville de Montréal ont réussi à préserver la montagne en y créant un parc public qui a ouvert ses portes en 1876. Plusieurs des terrains de riches bourgeois qui se trouvaient sur le mont Royal ont été rachetés par la ville, mais d'autres bourgeois, comme Hugh Allan ou le marchand John Frothingham, ont refusé de vendre (Arkéos 2016 : 54).

De riches hommes d'affaires de Montréal désiraient alors doter la ville d'une infrastructure de santé publique digne de mention. L'objectif était aussi de palier aux nombreux problèmes d'encombrement de l'Hôpital Général de Montréal (Montreal General Hospital), situé sur la rue Dorchester. Après quelques tractations et échanges, le site du nouvel hôpital s'est fixé tout juste à l'est de la propriété des héritiers de Hugh Allan. Le nom de l'hôpital a été choisi pour souligner le 50e anniversaire du règne, ou jubilé d'or, de la reine Victoria, célébré le 20 juin 1887, année au cours de laquelle la Charte de l'Hôpital fut obtenue (Terry 1994 : 29). Dès ses débuts, l'Hôpital Royal Victoria a été associé à l'université McGill. Les premiers édifices construits en 1893 ont été le pavillon d'administration et d'accueil (A) ainsi que les laboratoires (L) et les cliniques externes (E) (plan 4, figure 7). L'emplacement de l'hôpital ne faisait pas l'unanimité. Certains mentionnaient que cela risquait de défigurer la montagne et d'autres jugeaient le site trop difficile d'accès. L'architecte concepteur, M. Rhind, eut de nombreux maux de tête lors de la construction des bâtiments en raison de son « emplacement montagneux, en pente abrupte » (Terry 1994 : 23). M. Rhind lui-même soulignait que « du niveau le plus bas au niveau le plus élevé du terrain que couvrent les bâtiments, il y a une différence de soixante-deux pieds (18,90 m), soit la hauteur d'un bâtiment ordinaire de six étages » (Terry 1994 : 23). Par d'astucieux systèmes de passerelles, « une infirmière qui entre en service n'a jamais à monter ou à descendre plus d'un étage en partant de sa chambre. Lorsqu'elle traverse la passerelle, elle entre dans un ascenseur qui la dépose à l'étage où elle doit effectuer son travail (Terry 1994 :23). La position de l'hôpital sur la montagne entraîna son lot de problèmes puisque les concepteurs n'avaient pas anticipé tous les scénarios possibles. L'explosion des coûts de construction en était un majeur.

Les pavillons Hersey (H, 1907) et le pavillon Ross Memorial (R, 1916) ont tous deux été construits avant la fin du premier quart du XXe siècle. Le Ross Memorial aurait été bâti « sur ce qui était anciennement un verger en pente abrupte » (Terry, 1994 : 57). Une chaufferie (X) a aussi été construite en 1900, tout juste au nord des cliniques externes (E). Le pavillon des Femmes (F, 1926), une buanderie (B, 1931) et une rallonge au pavillon Hersey (H, 1932) complètent l'ensemble patrimonial des édifices de l'hôpital. Plus récemment et avec un peu

moins d'esthétisme, les pavillons Chirurgical (S, 1955), Médical (M, 1959) et le pavillon du Centenaire (C, 1993) ont été ajoutés, tout comme la petite terrasse (1995) aménagée entre le pavillon Hersey original et sa rallonge. Le développement exponentiel du Royal Victoria sur la montagne entraîna son lot de problèmes, dont la création de véritables labyrinthes, d'étages mal desservis, et la grande dispersion des stationnements le long de chemins sinueux (Terry 1994 : 69).

En 1940, Hugh Montagu Allan a fait cadeau de la villa Ravenscrag à l'Hôpital Royal Victoria qui, entre 1943 et 1945, l'a transformé en institut psychiatrique, soit l'Institut Allan Memorial. On réaménagea alors le rez-de-chaussée et le premier étage afin d'accueillir les patients alors que le second étage et le grenier devenaient des laboratoires. L'institut comptait cinquante-deux lits (Terry 1994 : 63). Avant d'être cédé à l'hôpital, le Ravenscrag avait été doté d'une serre en 1889. Celle-ci a été démolie en 1945. Entre 1889 et 1898, l'aile est de la villa a été agrandie, tout comme les écuries. En 1952-1953, l'Institut Allan Memorial a de nouveau été modifié par la construction d'une annexe de trois étages, le pavillon P. Ce dernier ajoutait trente-quatre lits à l'institut (Terry 1994 : 64). Quelques années plus tard, en 1963, un autre pavillon, le Irving Ludmer a été construit à l'ouest de la villa d'origine et enfin, en 1986, la rallonge bâtie en 1952 a de nouveau été agrandie (Arkéos 2016 : 55).

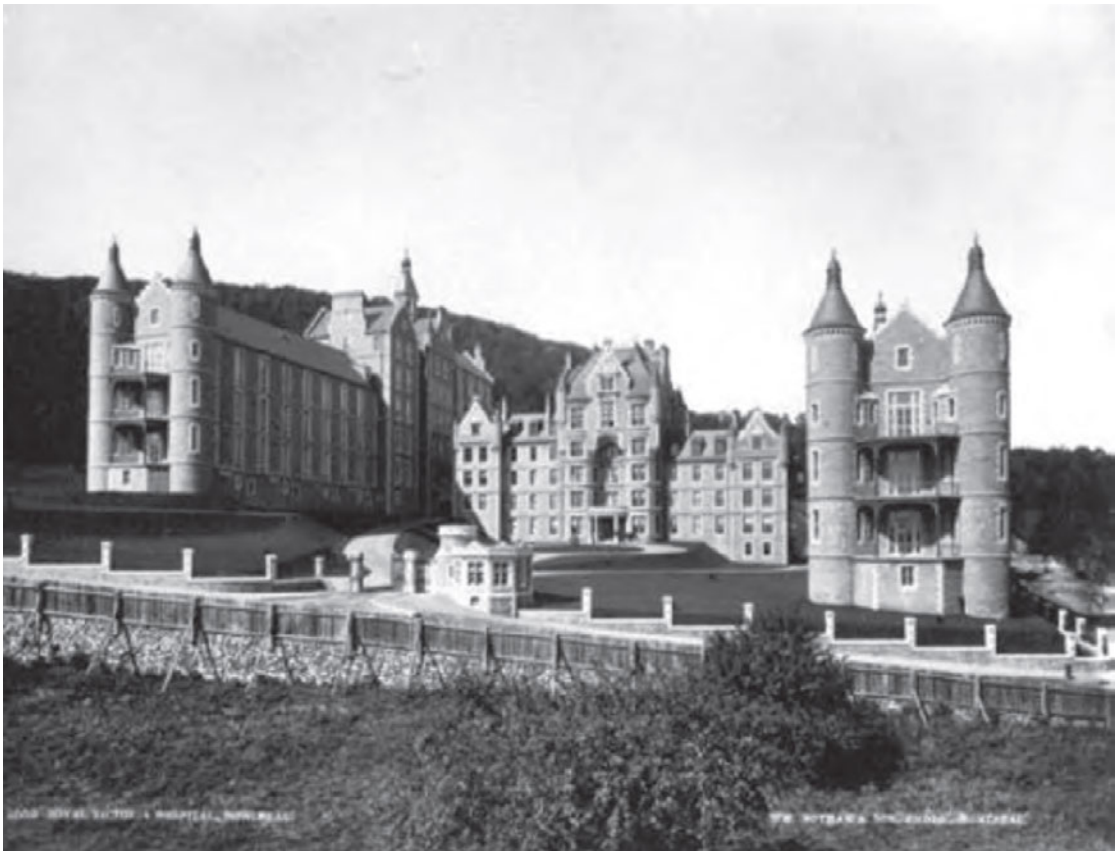

Figure 7. Les premiers bâtiments de l'hôpital vers 1900, vus vers le nord (McGill archives, file name PRO10939). On peut noter les pentes artificielles des espaces gazonnés. Celles-ci se sont estompées et ont progressivement perdu cette apparence nettement découpée.

3. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET POTENTIEL ANTICIPÉ

Une seule intervention archéologique a eu lieu sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria avant 2022. Il s'agissait d'un inventaire archéologique effectué pour le compte de l'Université McGill en 2007 au 1033 de l'Avenue des Pins (SACL 2008). Les travaux préalables à l'implantation de nouveaux massifs de conduits électriques, de drains français, d'aqueduc, d'une borne d'incendie et d'un trottoir n'ont pas mené à la découverte d'un site archéologique. On y a toutefois repéré une couche de sol naturel d'habitat susceptible de révéler des témoins d'une présence autochtone sous des remblais récents.

Plus récemment, une étude de potentiel portant sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria a été complétée en 2016 (Arkéos 2016). Celle-ci concluait en la présence de six zones à potentiel autochtone. Ces zones ont été retenues à cause de leurs « caractéristiques morphologiques favorables », soit des replats où aucune perturbation récente n'est susceptible d'avoir altéré les sols anciens (Arkéos 2016 : 65). Sur le plan de l'archéologie historique, l'étude a ciblé quatre zones à potentiel (plan 17). La première, située devant le pavillon Hersey, cible un bâtiment de bois représenté sur un plan de Sitwell (plan 15). La seconde se trouve à l'arrière de l'Institut Allan Memorial et se concentre sur des jardins et un bâtiment de bois représenté sur le même plan de Sitwell. La troisième zone se trouve tout près de la maison du gardien et vise des sols d'occupation domestiques. La quatrième zone à potentiel est située à l'ouest du pavillon Ross Memorial. Le potentiel y concerne des jardins à thés aménagés vers 1916 au moment de la construction du pavillon (Arkéos 2016 : 68).

Les interventions archéologiques en vue de valider le potentiel identifié en 2016 ont été entreprises en 2022 (Arkéos, à paraître). Les fouilles se sont alors concentrées dans le stationnement P2, situé tout juste au sud du pavillon Hersey original bâti en 1907.

Ainsi, comme il est possible de le constater, hormis l'étude de potentiel et l'intervention de 2022, le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria n'a pas fait l'objet d'interventions archéologiques. Il faut toutefois souligner la présence de cinq sites archéologiques situés à

proximité de l'aire d'intervention. Le premier, dont il a été question précédemment, est celui de la carrière de cornéenne (BjFj-97). Cinq interventions y ont été réalisées (Ehnoscop 1998, 2014a, 2014b et 2016d; Arkéos 2014). Tout près du site de la carrière, le site BjFj-134 se trouve à l'emplacement du monument dédié à Sir George-Étienne-Cartier. Il a fait l'objet d'une seule intervention lors de laquelle quelques tessons de poterie autochtone, un fragment d'outil en os et un débris de taille de cornéenne ont été mis au jour (Ethnoscop 2008). Tout près, le site BjFj-130 a, quant à lui, permis la découverte des vestiges de la maison de Louis-Joseph Lamontagne, construite en 1870-1871 (Ethnoscop 2008).

Plus près du Royal Victoria, trois sites archéologiques longent la limite ouest de l'aire d'intervention, soit BjFj-117, BjFj-157 et BjFj-158. Le site BjFj-117 concerne l'emplacement de l'ancien funiculaire où une expertise archéologique a été réalisée en 1993 (Ethnoscop 1993). Il s'agissait surtout d'une analyse architecturale et patrimoniale accompagnée de relevés archéologiques des vestiges apparents du funiculaire. Le site BjFj-157 est celui du monument McTavish et le BjFj-158 celui du réservoir de Haut-Niveau. Deux interventions ont été réalisées sur ces sites, permettant de dégager des composantes architecturales qui étaient enfouies et ainsi, de mieux en comprendre leurs modes de constructions et la stratigraphie avoisinante en plus de statuer sur l'intégrité de ces sites (Arkéos 2012b et 2018).

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, BjFj-230 ET MTL23-25-10

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE TELLES QUE DÉFINIES PAR ARKÉOS 2016

PLAN 17

AIRE D'INTERVENTION

ZONE AUTOCHTONE
P1 IDENTIFICATION DE ZONE
ZONE HISTORIQUE
H1 IDENTIFICATION DE ZONE

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0134 et 0234
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2318

ethnoscop

4. RÉSULTATS

Les résultats des interventions archéologiques réalisées en 2023 et 2024 seront présentés ici de façon à former de grands ensembles correspondant à des secteurs d'intervention. L'objectif ici est de présenter les résultats de façon à éviter les vas et viens dans l'espace ou dans le temps ainsi que les répétions.

4.1 Détection canine et fouilles archéologiques

Lors d'une visite de l'équipe de détection canine de la Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association le 9 juin 2023, une zone d'alerte située devant le coin sud-ouest du bâtiment original du pavillon Hersey construit en 1907 a été décelée. La fouille archéologique de ce secteur s'imposait donc afin de vérifier la présence d'une potentielle sépulture clandestine. Chaque matin pendant toute la durée de la fouille archéologique de ce secteur, les représentants de la communauté mohawk et toute l'équipe d'archéologue participaient à une cérémonie d'une vingtaine de minutes, dirigée par les Mères mohawks.

À l'emplacement de la zone à fouiller, le pavillon Hersey est jouxté, du côté ouest, par une terrasse qui a été construite en 1995. La jonction de ces deux constructions a créé une petite alcôve de 2,20 m de largeur sur 3,20 m de longueur dans un axe nord-sud. Considérant le fait que le vent puisse avoir poussé les composés volatils décelés par les chiens et les avoir concentrés dans ce petit espace, les experts canins ont proposé de fouiller un espace de 10,00 m de diamètre autour du point de détection (annexe 5). En traçant un arc de cercle de 10 m autour du point, il a été possible de déterminer l'espace à fouiller. Au nord, la sous-opération 1A était délimitée par le pavillon Hersey et la terrasse. À l'ouest, la limite correspondait à un escalier de béton. Au sud, c'est un escalier de fer et le stationnement P2, déjà fouillé, qui formaient la limite (plan 7). À l'est, la fouille se terminait près du coin sud-est du pavillon. L'espace à fouiller recoupait donc aussi partiellement celui excavé en 2022. Pour cette raison, la fouille de 2023 s'est surtout limitée à un talus artificiel appuyé contre les bâtiments (photo 2).

Photo 2. Aire de fouille 1A lors de l'enlèvement des arbres, arbustes et vignes, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM1-10)

Comme le soulignait le Panel, les dépôts de surface tels que le gazon et son lit de pose pouvaient être retirés mécaniquement. Par la suite, la fouille manuelle du secteur pouvait commencer, couches par couche, jusqu'à l'atteinte du roc, du sol naturel stérile ou, dépendamment des secteurs, d'une profondeur approximative de 2,00 m. Rappelons que selon la littérature, il s'agirait de la profondeur limite théorique au-delà de laquelle les chiens ne renifleraient pas l'odeur des restes humains. Lors de la fouille, l'accent devait être porté vers l'observation de perturbations dans le sol qui pourraient correspondre à une fosse d'inhumation.

Les premiers sols à avoir été retirés à l'aide d'une pelle mécanique étaient les lots 1A1, correspondant à la surface humique et sableuse du talus, puis le lot 1A6. Celui-ci correspondait à un aménagement paysager prenant la forme d'une platebande contenue à l'intérieur de madriers de 6 x 6 en bois traité (photo 3). Cet aménagement mesurait 0,70 m de hauteur et était empli d'un loam organique meuble, gris-noirâtre, contenant des inclusions de racines, de radicelles et de pierres calcaires de 0,20 m et moins de diamètre. Plusieurs déchets de plastique dont des emballages, des bouchons et des bouteilles ainsi que des fragments de verre à bouteilles modernes y ont été observés. Ceux-ci n'ont pas été conservés.

Photo 3. Platebande récente (1A7) et surface du sol (1A1) (MTL23-25-10-NUM1-29)

Le lot 1A1 couvrait toute la superficie de la sous-opération (figure 8, couche 1). D'une épaisseur de 0,25 m, il se composait d'un loam sableux friable à meuble, gris pâle, hétérogène. Il contenait des inclusions de racines et de radicelles ainsi que des fragments de béton et d'asphalte. Tout comme pour le lot 1A6, la quantité de sacs et d'emballages plastiques déchiquetés y était assez grande et de toute évidence, les marmottes les ont utilisés dans leurs terriers. Ce sol contenait aussi une grande quantité de déchets, dont des bouteilles de plastique et des fragments de bouteilles en verre. Ceux-ci n'ont pas été conservés. Une centaine de seaux de 10 litres de ce sol ont été tamisés et seulement des déchets modernes y ont été amassés sans être conservés.

Près du coin nord-ouest de la sous-opération, le sol 1A2 était composé de pierre concassée homogène. Cette pierre longeait l'escalier de béton formant la limite ouest de la sous-opération. Il longeait ensuite le mur nord de la terrasse de 1995, puis il bifurquait à l'intérieur de l'alcôve avant de buter sur sa limite nord. D'une largeur moyenne de 0,60 m, cette tranchée mesurait environ 1,00 m de profondeur dans la portion ouest, mais à l'intérieur de l'alcôve, elle plongeait jusqu'à la base du mur de la terrasse, soit jusqu'à une profondeur de 2,00 m. Le lot 1A2 correspond à une tranchée aménagée après 1995 afin d'installer un drain français et une membrane étanchéisante le long de la terrasse. Le drain mesurait 8 pouces (20,32 cm) de diamètre à l'ouest, et il rétrécissait progressivement pour atteindre 4 pouces à son point d'entrée dans le bâtiment. On peut voir que l'édifice a été réparé par du béton au moment de l'installation de ce drain qui achemine l'eau de ruissellement vers le réseau d'égout pluvial du Hersey qui, pour sa part, se déverse vers le système municipal (photo 4). La membrane goudronneuse, elle, n'atteignait pas la base du mur et son empreinte y était bien visible (photo 5).

Photo 4. Détail de la jonction entre la terrasse de 1995 (à gauche), le pavillon Hersey (à droite) et le drain français ajouté après 1995, vers le nord-ouest (MTL23025-10-NUM1-42)

Photo 5. Vue générale de l'alcôve et du point de jonction entre le pavillon Hersey et la terrasse (MTL23-25-10-NUM1-58)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA
MTL23-25-10
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

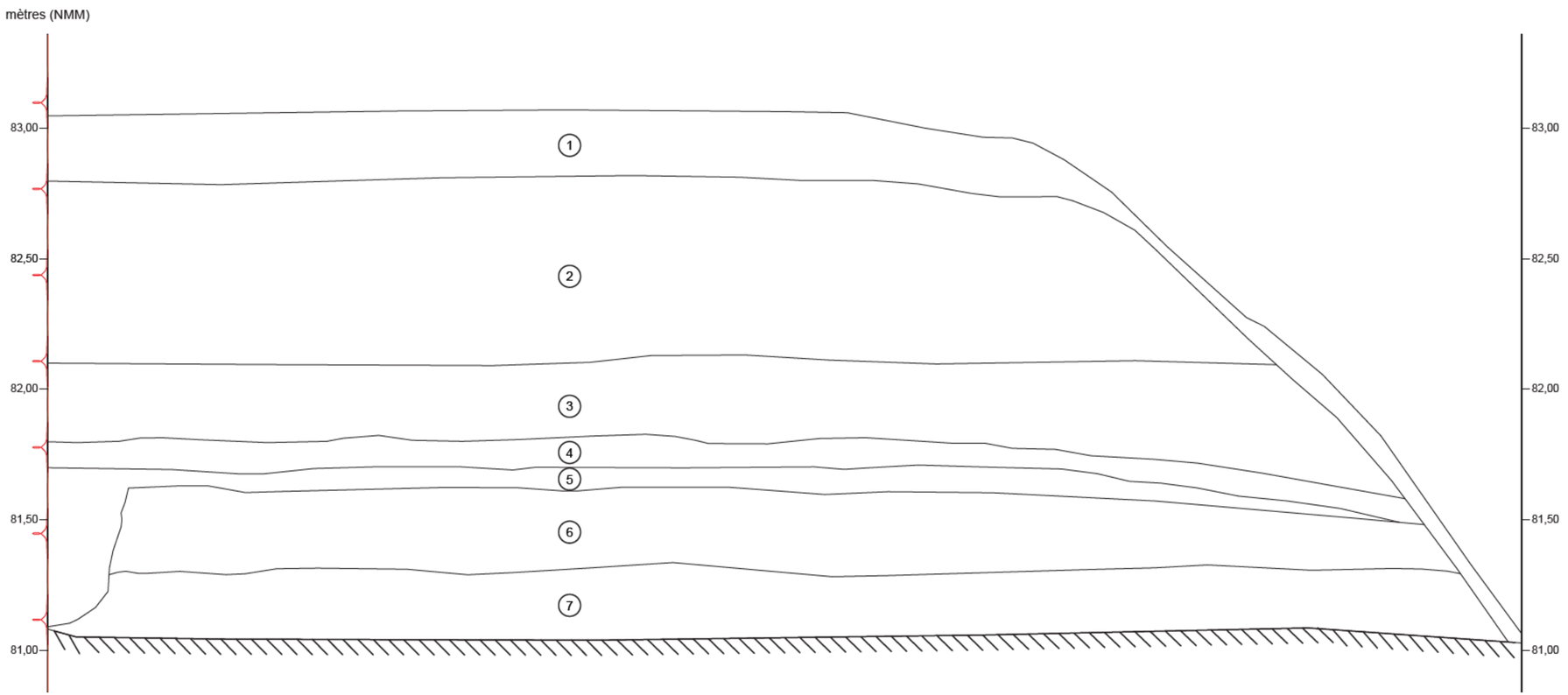

1. Loam sableux gris pâle, hétérogène et friable à meuble, contenant des racines, des radicelles ainsi que des fragments de béton et d'asphalte (1A1)
2. Scories brun-pourpre, friable, contenant plusieurs briques réfractaires et des fragments de plancher de béton (1A7)
3. Poussière de mortier et de plâtre, meuble, contenant des éclats de pierres calcaires, de la brique, du plancher de béton, des radicelles et du mica (1A11)
4. Poussière de mortier et de crépi, meuble, blanc-beige (1A13)
5. Calcaire éclaté mélangé à de la cornéenne dont le diamètre est de 0,30 m et moins, dans une matrice de sable limoneux brun foncé, meuble (1A14)
6. Loam sableux brun noirâtre, friable à compact, contenant des radicelles, des éclats de roc brisé d'un diamètre inférieur à 0,20 m, du mortier, des traces de briques et quelques pierres chauffées (1A15)
7. Loam argileux noir tacheté de jaunâtre, friable, contenant des éclats de roc calcaire ainsi que des radicelles (1A16)

Maçonnerie du pavillon Hersey (1907)

Roc

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 8

Toujours dans la portion ouest de la sous-opération, les lots 1A3, 1A4 et 1A5, identiques, correspondaient au même événement. Le lot 1A4 se situait à l'intérieur de l'alcôve et le lot 1A3 à l'extérieur. Le lot 1A3 a été excavé jusqu'à une profondeur de 2,30 m et le lot 1A5 a été attitré arbitrairement à la poursuite de 1A3 plus en profondeur. Le lot 1A5 n'a toutefois pas été fouillé puisqu'il se trouvait en dehors du seuil théorique de détection des chiens.

Les sols de 1A3, 1A4 et 1A5 ont été séparés arbitrairement afin d'assurer un plus grand contrôle de la provenance des objets qui pourraient y être trouvés. Les lots 1A3 et 1A4 se composaient de pierre concassée moderne mélangée à un loam sableux brun grisâtre foncé. On y trouvait des inclusions de briques, de scories, d'asphalte, des fragments de tuyaux en terre cuite commune et du mortier. On y observait aussi de grosses pierres calcaires et des fragments de béton pouvant atteindre un diamètre de 0,60 m. Dans son courriel du 18 juin, le Panel recommandait de fouiller mécaniquement la tranchée de construction du Hersey par niveaux arbitraires de 10 cm et de tamiser les sols (annexe 10). Or, les lots 1A3 et 1A4 ne correspondaient pas à la tranchée de construction du Hersey, mais plutôt à des travaux d'aménagement de la terrasse survenus après 1995, fort possiblement lors de l'installation de la membrane étanchéisante et du drain français (1A2). De plus, il n'était pas possible de faire des niveaux arbitraires si minces considérant les dimensions des débris qui s'y trouvaient. Ainsi, les excavations mécaniques ont permis de faire des niveaux arbitraires de 0,30 m. Les piles de sols résultantes ont été séparées, identifiées selon leur provenance et recouvertes de polythène. Parallèlement à la fouille mécanique, l'équipe a pu tamiser manuellement 100 seaux de 10 litres de chacun de ces lots pour un total de 200 seaux. L'entreprise s'est avérée extrêmement fastidieuse. On y a amassé des objets modernes correspondant essentiellement à des détritus et des rejets de construction. On y a amassé des emballages de plastiques, des clous, des vis, des fragments de verre moderne, des membranes géotextiles, des tiges d'acier d'armature, du verre à vitre, des emballages de condoms et des seringues. Ces détritus n'ont pas été conservés.

Lors de la reprise de la fouille manuelle, l'ensemble du secteur ouest de la sous-opération 1A a été laissé de côté puisqu'une profondeur de 2,30 m y avait été atteinte. Les travaux dans cette portion se sont arrêtés à une altitude moyenne de 82,83 m (NMM) à la surface du lot arbitraire 1A5, correspondant à la tranchée de construction de la terrasse en 1995 ainsi que sur la surface du lot 1A8. Ce dernier se composait de pierres concassées hétérogènes. Cette tranchée n'a pas été fouillée, mais des artefacts de plastique moderne se trouvaient en surface. Ceux-ci étaient similaires à ceux qui se trouvaient dans les lots 1A2, 1A3 et 1A4. La tranchée 1A8 correspondait au remplissage des excavations requises pour l'installation d'un escalier de béton qui marque la limite ouest de la sous-opération. Le type de béton utilisé pour la construction de cet escalier était différent de celui des murs de la terrasse. De plus, l'escalier était appuyé contre la terrasse, ce qui suggère qu'il a été ajouté après 1995 (photo 6).

Devant l'alcôve, la tranchée 1A9 était clairement visible. Celle-ci mesurait 0,70 m de largeur. Elle a été atteinte à une altitude de 83,13 m (NMM). Un sondage manuel a été effectué dans ce sol afin de voir à quoi il correspondait. Il s'agissait d'un limon sableux compact, mélangé à beaucoup de pierre concassée. On y trouvait des artefacts modernes en plastique. À une profondeur de 0,60 m sous la surface de ce sol, une seconde tranchée, plus étroite a été distinctement observée. Le lot 1A10 était aligné dans le même axe que 1A9. Il s'agissait d'une tranchée d'une largeur de 0,40 m comblée par de la pierre concassée moderne. Les lots 1A9 et 1A10 reposaient sur le roc. Il semble que le lot 1A10 correspondrait à un système de drainage. Le tuyau qui s'y trouvait n'a pas été observé puisque la fouille de cet élément récent situé à près de 2,50 m de profondeur a été arrêtée. Il pourrait s'agir d'un système de drain français aménagé au moment de la construction de la terrasse en 1995 puis partiellement enlevé et remplacé au moment de l'installation du drain qui a été observé dans la tranchée 1A2.

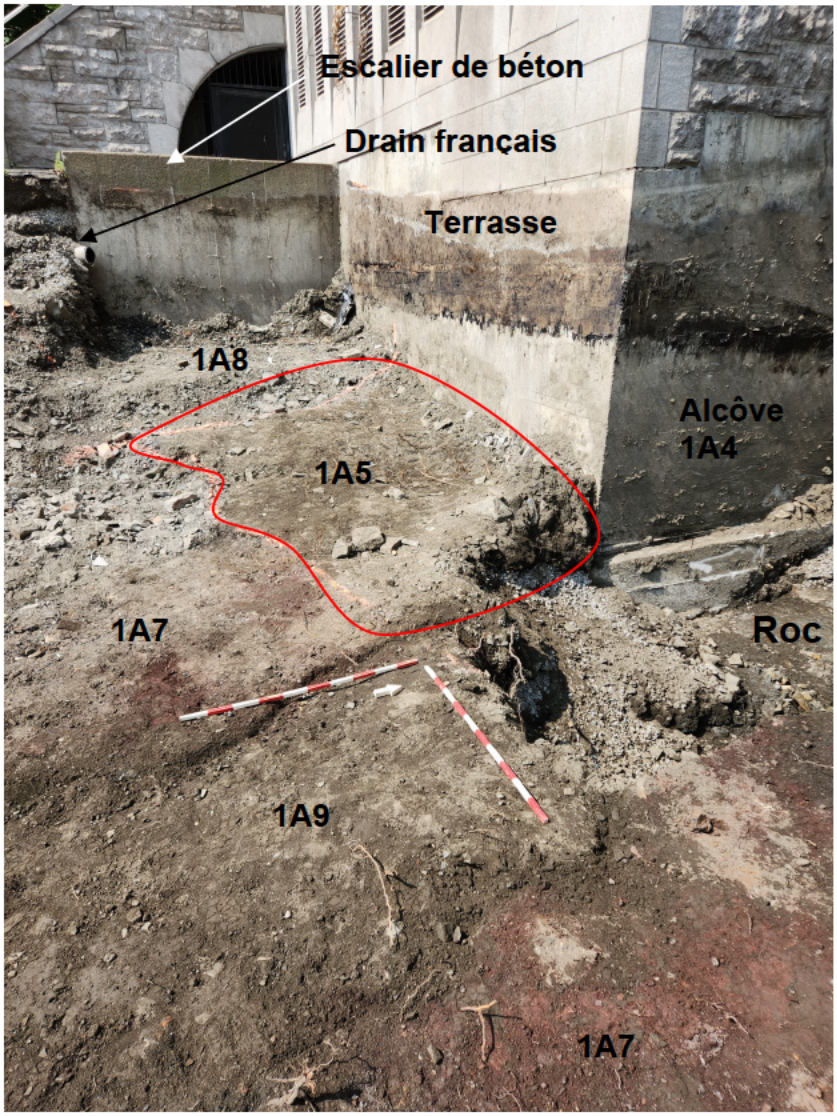

Photo 6. Portion ouest de la sous-opération 1A à une profondeur de 2,20 m, vers l'ouest (MTL23-25-100NUM1-56)

L'ensemble de lots mentionnés jusqu'à présent correspond à des travaux récents réalisés au moment de la construction de la terrasse en 1995 (1A5, 1A9 et 1A10) et tout juste après lors de l'aménagement d'un escalier de béton (1A8), lors de l'installation d'un drain français et d'une membrane (1A2, 1A3 et 1A4) puis lors de l'aménagement paysager de la surface (1A1 et 1A6). L'ensemble de ces couches contenait des déchets modernes dont la plupart n'ont pas été conservés. Les lots 1A1 (partiellement tamisé) et les lots 1A3 et 1A4 ont été entièrement tamisés à la suite de la fouille et il sera question de cette opération un peu plus loin. L'excavation de ces sols récents n'a pas révélé d'indices pouvant permettre de croire qu'une sépulture ait été bouleversée lors de ces travaux.

Le premier sol d'intérêt archéologique à avoir été fouillé manuellement est le lot 1A7. Ce dernier couvrait pratiquement toute la superficie de la sous-opération à l'exception de sa portion ouest décrite précédemment (figure 8, couche 2). Le lot 1A7 a été atteint à une altitude moyenne de 82,98 m (NMM). Il se composait de scories de couleur brun pourpre. Cette couche contenait plusieurs briques réfractaires. Plus la fouille progressait, plus il était possible de constater que deux couches de scories distinctes étaient présentes. La première, en surface, était très mince et la scorie qui la composait était plus rosée. Les deux couches ont été intégrées au même lot. Le nettoyage de la surface de ce lot n'a pas permis d'observer de creusement ou de perturbation qui pourrait correspondre à une fosse d'inhumation clandestine.

En progressant vers l'est, la couche 1A7 s'épaississait grandement, suivant la pente de la couche sous-jacente. On y trouvait de plus en plus de débris grossiers dont des fragments de comptoir en marbre, de tuiles de céramique et des morceaux de plancher de béton qui atteignaient parfois un diamètre de près de 1,00 m. Le lot 1A7 butait contre le mur de façade du pavillon Hersey. Ceci suggère que sa déposition est survenue après 1907. Les scories et la présence de briques réfractaires suggèrent qu'il s'agissait d'un remblai provenant d'une vidange de foyers ou de fourneau de chaufferie mélangés à des débris de démolition. De tels remblais sont fréquents en archéologie dans des contextes datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Les remblais de scorie, de charbon et de fragments de béton sont souvent étalés près des bâtiments, dans les sous-sols et sous les galeries puisqu'ils sont réputés pour réduire l'humidité et repousser la vermine (Bouchard-Huzart 1869 : 775).

La fouille du lot 1A7 a révélé une grande quantité d'artefacts datant de la première moitié du XXe siècle. Des isolateurs électriques en porcelaine, des tessons de terre cuite fine blanche et de porcelaine portant les armoiries de l'Hôpital Royal Victoria, des restes d'une chaussure en cuir, des fragments de pipes de type TD et des fragments d'ardoise et de verre à vitre y ont notamment été amassés (photo 7). Quelques os d'animaux ont aussi été observés dans cette couche. Ceux-ci ont été emballés séparément des autres artefacts afin de pouvoir être analysés plus en détail ultérieurement. La fouille a aussi révélé des tests de remplissage de moules qui devaient servir à fabriquer les ornementations des frontons du pavillon Hersey

(photo 8). La découverte de ces moulages de chaux permet d'avoir une idée plus précise de la date de déposition du lot 1A7. Il est possible que les ornementations extérieures aient été réalisées à la toute fin de la construction du pavillon, vers 1907 ou 1908.

Le sol sous-jacent, 1A11, a été rencontré a à une altitude moyenne de 82,80 m (NMM). Sa surface était inégale et il couvrait lui aussi toute la portion est de la sous-opération (figure 8, couche 3). L'interface entre les couches était particulièrement nette puisque le lot 1A11 était blanc-beige et se composait de mortier et de plâtre en poussière (photo 9). Cette couche était très homogène et mesurait environ 0,30 m d'épaisseur à l'intérieur de laquelle se trouvaient des inclusions d'éclats de pierres calcaires, de briques, de plancher de béton, de radicelles et de mica. Ce sol butait contre le mur de façade sud du Hersey et correspondrait à une déposition survenue au moment de sa construction. Peu d'artefacts s'y trouvaient. Des fragments de verre à vitre et des tuiles de céramique y ont été amassés.

Photo 7. Assemblage d'artefacts provenant du lot 1A7 (photo Isabelle Hade)

Photo 8. Remplissage de chaux des moules destinés à fabriquer les frontons du pavillon Hersey (MTL23-25-10-NUM1-72)

Photo 9. Surface du lot 1A11, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM1-108)

À la surface du lot 1A11, une tache de sol plus foncée de 0,73 m de longueur dans un axe est-ouest sur 0,47 m de largeur a pu être observée. Celle-ci semblait correspondre à un creusement et ses dimensions rendaient possible son association avec une fosse de sépulture d'un individu de petite taille (photo 10). Conformément aux recommandations du Panel dans un courriel daté du 18 juin, la fouille de cette anomalie a été réalisée manuellement et l'ensemble de ce sol a été tamisé.

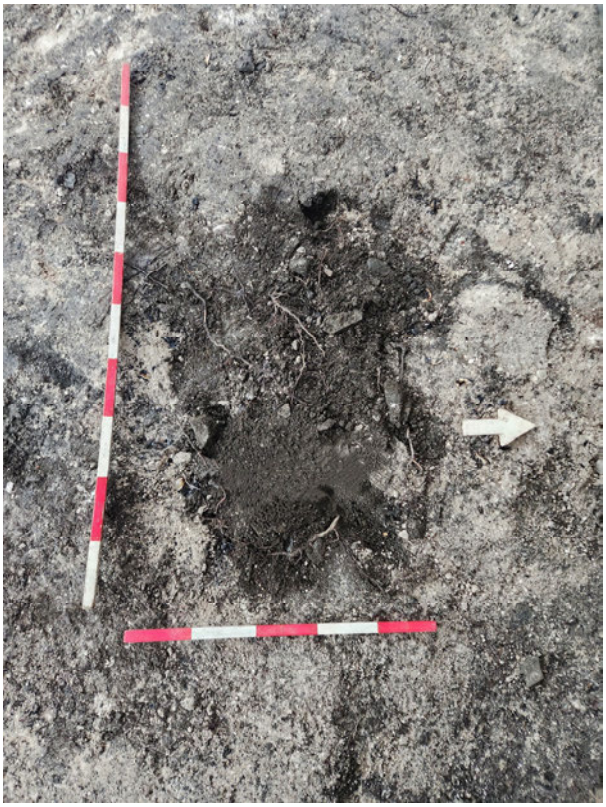

Photo 10. Creusement indéterminé 1A12 à la surface du lot 1A11, vers l'ouest (MYL23-25-10-NUM1-95)

Pour la réalisation de cette étape, les représentants des Mères mohawks ont été admis tout près de l'aire de fouille et une cérémonie a pu être effectuée par l'ensemble des participants. La fouille a été réalisée par la bioarchéologue et les sols étaient tamisés en parallèle (photo 11). Les outils ont été nettoyés et la fouille minutieuse a été entreprise.

Photo 11. Fouille de la fosse 1A12, vers le sud-ouest (MTL23-25-10-NUM1-100)

Le lot 1A12, dont la surface se trouvait à une altitude de 82,03 m (NMM), se composait de loam sableux meuble, brun foncé, contenant des inclusions de petites pierres calcaires de 0,05 m et moins de diamètres ainsi que des fragments d'ardoise et de crépi provenant de la couche 1A11. Des radicelles s'y trouvaient aussi. Aucun artefact ni écofact n'a été trouvé dans ce sol d'une épaisseur maximale de 0,10 m. Le mortier pulvérisé de 1A11 passait en dessous. On ignore donc la raison de la présence du petit creusement 1A12, mais il n'est pas associé à une sépulture.

Sous le lot 1A11, le lot 1A13 couvrait lui aussi toute la superficie de la portion est de la sous-opération (figure 8, couche 4). Il se composait de mortier et de crépi en poussière meuble, blanc-beige. Il contenait de rares inclusions de pierres calcaires d'un diamètre de 0,10 m et moins. On y a amassé quelques fragments de verre à vitre et de terre cuite fine blanche. Autant dans le lot 1A11 que 1A13, plusieurs fragments de tôle et d'objets métalliques informes ont été observés. Ceux-ci n'ont toutefois pas été conservés. Les lots 1A11 et 1A13 étaient très similaires et sont associés à la construction du Hersey en 1907.

Le lot 1A14 se trouvait en dessous (figure 8, couche 5). Il couvrait toute la surface de la portion est de la sous-opération et se composait de calcaire éclaté. Les morceaux de pierre mesuraient environ 0,30 m et moins de diamètre. Ils étaient mélangés à un sable limoneux meuble, brun foncé. Cette couche était beaucoup plus épaisse dans sa portion ouest, mesurant près de 0,40 m en moyenne. Elle s'amincissait progressivement vers l'est pour ne mesurer qu'à peine 0,10 m d'épaisseur près de la paroi est. Le long de la façade du pavillon Hersey, cette couche plongeait jusqu'à la base du mur, soit jusqu'au roc, et ce, sur une largeur de 0,30 m maximum (photo 12). La composition très pierreuse de ce sol et sa plongée le long du mur démontre qu'il s'agit de l'excavation et de l'aménagement de la surface en préparation à la construction du Hersey en 1907. Les débris excavés auraient donc été étalés sur le site et utilisés pour combler l'étroite tranchée de construction du bâtiment. On y a trouvé des tessons de terre cuite fine blanche, des tiges de métal ferreux et du verre à vitre.

Photo 12. Vue en coupe de la séquence stratigraphique partielle au coin sud-ouest du pavillon Hersey, vers l'est (MTL23-25-10-NUM1-46)

La couche suivante, 1A15, mesurait en moyenne 0,39 m d'épaisseur (figure 8, couche 6). Elle était toutefois beaucoup plus épaisse dans sa portion ouest. Elle était constituée de loam sableux friable à compact, brun noirâtre. Elle comportait quelques inclusions de radicelles, des éclats de roc brisé d'un diamètre inférieur à 0,20 m, du mortier essentiellement en surface, des traces de brique et quelques pierres chauffées. Cette couche a aussi révélé plusieurs artefacts concentrés dans sa portion ouest. On y trouvait des tessons de terre cuite fine blanche, quelques fragments d'os animaux, du verre à bouteilles noir, des fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, ainsi qu'un bouchon de carafe (photo 13). Les artefacts contenus dans ce lot dateraient de la seconde moitié du XIXe siècle. D'ailleurs, la déposition de cette couche, d'après sa position stratigraphique, serait antérieure à la

construction du pavillon Hersey (1907), et même antérieure aux premières occupations de l'hôpital, dont les pavillons ont été inaugurés en 1893. Il est possible que ce sol soit associé à l'occupation des terrains à l'époque de messieurs Hugh Allan, Hugh Taylor et Benjamin Hall. Il est même possible que cette déposition soit associée au petit bâtiment de ferme que l'on peut voir sur la photographie de 1872 (figure 2). Aucun vestige tangible de cette époque n'a toutefois été mis au jour en lien avec ce bâtiment.

Photo 13. Assemblage d'artefacts provenant du lot 1A15 (photo Isabelle Hade)

La dernière couche de sol observée correspond au lot 1A16 (figure 8, couche 7). Il s'agit d'un loam argileux friable et noir tacheté de jaunâtre. Il contenait des inclusions d'éclats de roc calcaire ainsi que des radicelles. D'une épaisseur de 0,25 m en moyenne, ce sol était stérile et correspondait à la surface d'origine en place. Quelques taches de charbon de bois en surface pourraient témoigner du défrichage de ces terrains avant la construction des premiers bâtiments de ferme et des villas voisines lors de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce sol a été sondé à plusieurs endroits en y faisant des sondages en quinconce de 0,50 m de côtés. Les sols provenant de ces sondages ont été tamisés sans qu'aucun témoin ancien n'y soit mis au jour. Par la suite, le sol a été complètement excavé jusqu'à l'atteinte du roc en place afin de dissiper les doutes voulant que la fouille soit terminée.

En l'absence de sépulture en place ou perturbée, il a donc été décidé de tamiser l'ensemble des sols provenant des lots 1A3 et 1A4. Rappelons que ces deux couches correspondaient à des tranchées d'excavation et des remblais mis en place à la suite de la construction de la terrasse en 1995 et de l'installation d'un escalier de béton puis d'un drain français. Soulignons que, puisque l'intervention a lieu sur le mont Royal, il est possible que lors de la construction de différents pavillons de l'Hôpital Royal Victoria ou lors de travaux de réaménagements subséquents, des sépultures autochtones anciennes aient été perturbées et bouleversées à plusieurs reprises. Les os, déplacés et brassés fréquemment, pourraient alors s'être fracturés en très petits morceaux. Le tamisage des sols pouvait donc permettre de trouver des fragments d'os humains anciens. Leur découverte ne permettrait toutefois pas de répondre à la problématique de départ concernant les sépultures clandestines du projet MK-ULTRA. Elle permettrait, au mieux, d'identifier la cause de l'alerte des chiens. La moitié des sols a donc été tamisée manuellement. Les sols étaient argileux et comprenaient plusieurs débris de construction dont des tiges de métal, des grosses pierres ainsi que des fragments de béton et d'asphalte. Considérant la saison froide qui s'approchait, le tamisage a été complété mécaniquement (voir section 1.3.2). Cette étape a permis d'amasser 14 caisses de matériel, essentiellement composé de déchets de construction et des rebuts modernes en plastique. Ceux-ci ont été entreposés aux laboratoires d'Ethnoscop dans des caisses identifiées selon leur provenance et leur profondeur. Les fragments d'ossements d'animaux amassés ont été soumis à un examen visuel par une bioarchéologue. Aucun d'entre eux n'avait de caractéristiques humaines.

4.2 Expertise des anomalies géoradar

Comme il a été possible de le voir à la section 1.3.3, les équipes spécialisées en géoradar ont pu identifier 10 anomalies qu'ils ont qualifiées de sépultures potentielles (*potential graves*), ce qui correspond à leur second niveau de certitude, derrière les sépultures probables (*likely graves*). Comme mentionné à la section 1.3.3, ces anomalies ont été localisées et implantées à l'aide d'un GPS à haute précision. Dans ses recommandations, le Panel proposait d'ouvrir une fenêtre de 1m² pour chacune des anomalies identifiées et de les creuser manuellement afin de confirmer ou d'infirmer la présence d'une fosse de sépulture (Panel 2023a : 13). Cette recommandation n'a toutefois pas pu être respectée à la lettre. L'ouverture de sondages de 1m² était nettement insuffisante pour un site tel que celui de l'ancien hôpital Royal Victoria, hautement urbanisé. D'abord, l'épaisseur des remblais sur le site est importante et ils sont très compacts. Il a donc fallu entamer les excavations à l'aide d'une pelle mécanique, et ce, jusqu'à l'atteinte des sols susceptibles de révéler la cause des anomalies. Dans le cas des anomalies de type sépultures potentielles (*potential graves*), leurs profondeurs sont indiquées dans le rapport de Géoscan (annexes 8 et 9). Celles-ci varient entre 0,58 m et 1,18 m. De plus, considérant la grandeur de certaines de ces anomalies, il a été jugé bon d'adopter une approche plus prudente et d'ouvrir des fenêtres de 2 m² afin de s'assurer de pouvoir bien voir horizontalement les anomalies. Cette décision s'est avérée judicieuse,

permettant une lecture horizontale quatre fois plus grande que celle proposée initialement. Une fois les anomalies atteintes, si des sols en place méritaient d'être mieux compris, des fouilles manuelles pouvaient être entreprises. Il est important de spécifier que les dix anomalies ont pu être identifiées et qu'aucune fosse de sépulture n'a été observée.

Les sépultures potentielles (*potential graves*) sont des anomalies qui ont les caractéristiques géophysiques d'une sépulture, mais dont la géométrie est variable et ambiguë lorsque comparée aux anomalies de type sépulture probable (*likely graves*) (Géoscan 2023 : 9). En plus des dix sépultures potentielles, les relevés de Géoscan ont permis d'identifier une grande quantité d'anomalies dites indéterminées (*unknown source*). Il s'agit d'anomalies dont l'origine anthropique (tuyaux, creusement), géologique (cran de roc) ou biologique (racines, trous d'animaux) ne peut être déterminée avec certitude (Géoscan 2023 : 9). Celles-ci seront abordées à la section 4.2.2.

4.2.1 Identification des anomalies de type « sépultures potentielles »

Les anomalies ont été identifiées par les codes P1 à P10 (plans 7 et 8). Les sols excavés mécaniquement en surface se sont tous avérés être des remblais modernes très compacts. Pour chacune des anomalies, les sous-opérations 3A à 3G (P1 à P8) ont été ouvertes. Les anomalies P4 et P5 ont été regroupées dans la sous-opération 3D. L'anomalie P10, située un peu plus à l'ouest dans un autre stationnement, a été expertisée plus tard dans la saison et la sous-opération 10A lui a été attribuée. Le tableau 4 permet de voir l'ensemble des anomalies et leur identification.

Tableau 4. Identification des neuf anomalies de type « sépulture potentielle »

Anomalie	**Sous-opération**	**Identification**	**Photo**	**Coupe stratigraphique**
P1	3A	Drain français en terre cuite commune datant du début du XXe siècle	Photo 17	-
P2	3B	Cran de roc et argile provenant de la décomposition de la roche mère,	Photo 18	-
P3	3C	Cran de roc et argile provenant de la décomposition de la roche mère	Photo 19	
P4	3D	Cran de roc et argile provenant de la décomposition de la roche mère	Photo 20	Figure 11
P5	3D	Cran de roc et argile provenant de la décomposition de la roche mère	Photo 21	Figure 11
P6	3E	Tranchée moderne contrastant avec le sol naturel stérile argileux.	Photo 22	-
P7	3F	Tranchée moderne contrastant avec le sol naturel stérile argileux.	Photo 23	-
P8	3G	Ancienne plantation d'un arbre ou d'un arbuste	Photo 24	Figure 12

Anomalie	Sous-opération	Identification	Photo	Coupe stratigraphique
P9	3H	Dépression dans le roc contenant de l'argile provenant de la décomposition de la roche mère	Photo 25	Figure 13
P10	10A	Tranchée moderne de pierre concassée	Photo 26	-

Sous l'asphalte, dans le cas des anomalies P2, P3, P6, P7 et P10, le premier sol rencontré était composé de pierre concassée moderne compactée à la machine et difficile à creuser même avec une pelle mécanique. Sous le parterre, les anomalies P1, P4, P5, P8 et P9, ont révélé des sols correspondant au lit de pose du gazon actuel puis à un remblai de mise à niveau du terrain contenant des artefacts datant de la première moitié du XXe siècle. Ces sondages permettent donc de confirmer que lors de l'aménagement de l'hôpital, les terrains ont été nivelés et aménagés comme l'illustrent la photographie de 1900 (figure 7) et plusieurs autres photos anciennes.

L'anomalie P1 (3A) se trouvait sur un petit terre-plein situé entre le chemin Ross et une allée asphaltée menant à l'annexe du pavillon Hersey. Elle correspondait à deux drains français en terre cuite commune implantés parallèlement (photo 14). Ces tuyaux datant du début du XXe siècle reposaient directement sur le roc et ils étaient recouverts d'un remblai de roc éclaté.

Sous l'allée asphaltée donnant accès à la rallonge du pavillon Hersey, les anomalies P2 et P3, correspondant à des crans de roc, se trouvaient directement sous l'asphalte et son lit de pose de pierre concassée. Celui-ci mesurait entre 0,30 et 0,40 m. Dans les deux cas, un sol limono-argileux brun-gris friable d'une épaisseur maximale de 0,10 m se trouvait en surface du roc. Ce sol a été fouillé manuellement et il ne contenait aucune inclusion anthropique ni artefact (photos 15 et 16).

Les anomalies P4 et P5 étaient situées côte à côte sous un petit sentier asphalté menant du chemin d'accès de l'annexe du pavillon Hersey à la terrasse construite en 1995. Ces deux anomalies ont été expertisées dans la sous-opération 3D. Elles correspondaient toutes deux à des crans de roc (photos 17 et 18). Elles ont été atteintes à une profondeur de 1,00 m. En surface de la sous-opération, on retrouvait trois couches d'asphaltes superposées totalisant 0,16 m d'épaisseur (figure 9, couche 1). L'asphalte reposait sur un lit de pierre concassée d'une épaisseur de 0,15 m (figure 9, couche 2). Sous ce dernier, une couche de mortier en poussière comprenant des éclats de calcaires et des traces de briques a été dégagée. Ce sol mesurait 0,35 m d'épaisseur (figure 9, couche 3). La couche suivante était constituée de fragments de roc éclaté mélangé à du mortier (figure 9, couche 4). Celle-ci reposait sur le roc en place et sa surface inégale a permis d'observer un limon argileux homogène et friable, brun foncé (figure 9, couche 5). Ce dernier a été fouillé manuellement et aucune inclusion ni artefact n'y a été observé.

Les anomalies P6 (3E) et P7 (3F) se situaient tout près de l'avenue des Pins, à l'entrée du stationnement P2. Là, les sondages ont révélé des remblais d'une épaisseur importante et très hétérogènes. Les contrastes entre des sols latéraux, très abrupts, expliquent ces anomalies. Dans l'ensemble, sous l'asphalte et son lit de pose de pierre concassée, on retrouvait des tranchées modernes excavées lors de l'installation de lampadaires et des fils électriques qui les alimentent. L'anomalie P6 correspondait à une bande de sol naturel argileux grisâtre latérale à une couche de roc brisé et remaniée lors de l'aménagement d'un muret de béton en zigzag qui sépare le stationnement en deux (photo 19). L'anomalie P7 a été identifiée comme étant un contraste net entre une tranchée de pierre concassée moderne à l'intérieur de laquelle se trouvaient de gros morceaux de béton et un sol argilo-limoneux grisâtre situé tout juste à côté (photo 20). Pour l'anomalie P7, les excavations ont été poursuivies jusqu'au roc, qui se trouvait à une profondeur de 1,60 m.

L'anomalie P8 (3G) se trouvait tout près de l'annexe du pavillon Hersey et de la terrasse de 1995. Elle a rapidement pu être identifiée comme étant une petite fosse d'arbrisseau ou de buisson encerclée de fil de fer et contrastant nettement avec le sol situé autour (photo 21). Cette petite fosse mesurait 0,80 m de longueur dans un axe nord-sud et 0,50 m de largeur. À la suite de cette identification, les moniteurs culturels présents semblaient insatisfaits de cette identification. Il a donc été décidé de poursuivre les excavations. Le roc a été atteint à une profondeur de 1,60 m. Il se trouvait sous le gazon et son lit de pose composé de limon sableux brun foncé, friable (figure 10, couches 1 et 2). C'est dans ce second sol que la fosse d'arbuste est apparue. Sous le gazon, on a pu excaver une couche de pierre concassée de 0,30 m d'épaisseur (figure 10, couche 3). La strate suivante était un sable loameux brun-gris, friable, contenant des nodules de pierres calcaires, de la brique et du mortier (figure 10, couche 4). Ce sol, d'une épaisseur d'environ 1,20 m, était très hétérogène et il contenait des artefacts du début du XXe siècle dont des tessons de terre cuite fine blanche, du verre à bouteilles et des clous tréfilés. Ceux-ci n'ont pas été conservés. Cette couche correspondait à un remblai mis en place à la suite de la construction du pavillon Hersey en 1907 ou de son annexe en 1932. Quelques os d'animaux y ont aussi été observés, et pour assurer tous les intervenants qu'il ne s'agissait pas d'os humains, ils ont été amassés, envoyés aux laboratoires d'Ethnoscop, puis analysés par des spécialistes.

L'anomalie P9 (3H) se trouvait sous le parterre gazonné à l'ouest du stationnement P2. Elle correspondait à une dépression dans le roc à l'intérieur de laquelle se trouvait de l'argile provenant de la décomposition de la roche mère (photo 22). La première couche de sol rencontrée dans ce sondage était le gazon et son lit de pose composé de limon sableux brun foncé contenant des racines et des radicelles (figure 11, couche 1). La couche sous-jacente était une argile sableuse brun-beige, compacte et homogène. Elle contenait de petites pierres rondes de 0,05 m et moins de diamètres et mesurait environ 0,25m d'épaisseur (figure 11, couche 2). Le sol suivant était constitué de limon beige mélangé à du roc brisé (figure 11, couche 3). On y trouvait aussi beaucoup de racines et de radicelles. À l'est et à l'ouest du sondage, cette couche reposait directement sur le roc. Au centre du sondage, le roc formait

une petite cuvette à l'intérieur de laquelle se trouvait un limon brun foncé, homogène et friable (figure 11, couche 4). Ce sol naturel a été fouillé manuellement et il ne contenait aucune inclusion ni artefact.

La dernière anomalie de type « sépulture potentielle », P10 (10A) était située beaucoup plus à l'ouest, dans le stationnement P4. Celle-ci a rapidement pu être identifiée comme étant une tranchée de pierre concassée. Cette tranchée a été creusée dans un remblai moderne de pierre concassée et de poussière de pierre d'une épaisseur de 0,50 m (photo 23). Ainsi, comme il est possible de le voir, 5 des 10 anomalies correspondent à des crans rocheux et les 5 autres à des aménagements récents ou des contrastes dans les sols. Ces résultats ont été présentés aux experts de Géoscan qui étaient parfaitement en accord avec les identifications proposées.

Photo 14. Anomalie P1, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM3-68)

Photo 15. Anomalie P2, vers l'est (MTL23-25-10-NUM3-57). La flèche indique le cran de roc.

Photo 16. Anomalie P3, vers le sud (MTL23-25-10-NUM3-74). La flèche indique le cran de roc.

Photo 17. Anomalie P4, vers l'est (MTL23-25-10-NUM3-36)

Photo 18. Anomalie P5, vers le nord (MTL23-25-10-NUM3-32)

Photo 19. Anomalie P6, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM3-17). On voit clairement le sol plus argileux et homogène à gauche.

Photo 20. Anomalie P7, vers le sud (MTL23-25-10-NUM3-11). La flèche indique la démarcation verticale.

Photo 21. Anomalie P8, vers l'est (MTL23-25-10NUM3-48)

Photo 22. Anomalie P9, vers le nord (MTL23-25-10-NUM3-41). La flèche indique le sol limono-argileux fouillé manuellement.

Photo 23. Anomalie P10, vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM8-4)

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

MTL23-25-10

SOUS-OPÉRATION 3D, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

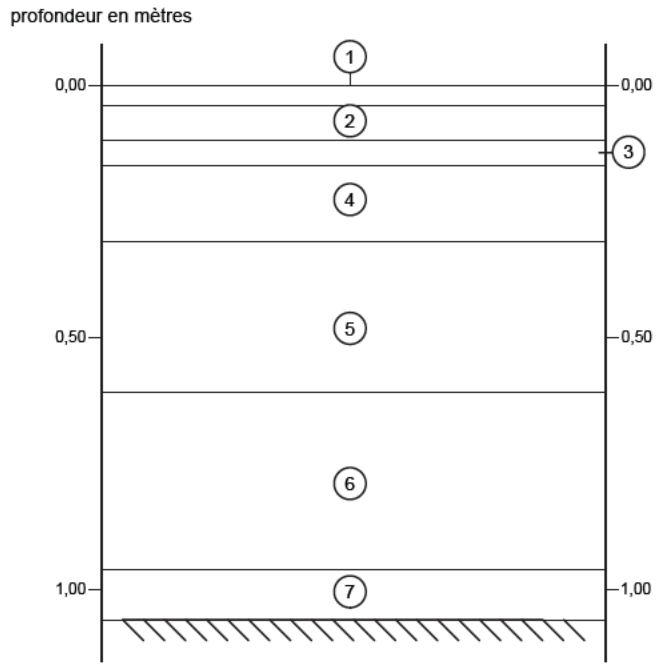

1. Asphalte
2. Asphalte
3. Asphalte
4. Pierre concassée
5. Mélange de poussière de mortier et de calcaire éclaté avec des traces de briques
6. Roc éclaté avec du mortier
7. Limon argileux brun foncé, homogène; sol naturel stérile

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 9

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

MTL23-25-10

SOUS-OPÉRATION 3G, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

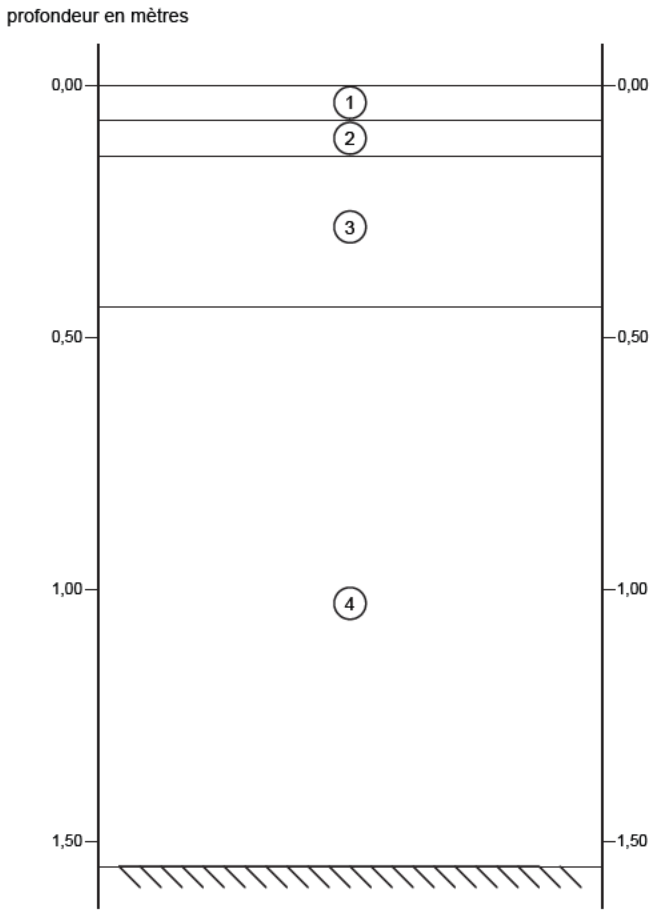

1. Gazon et limon sableux brun foncé, friable; lit de pose
2. Limon sableux brun orangé, friable
3. Pierre concassée
4. Sable loameux brun-gris, friable, contenant des nodules de pierres calcaires, de la brique et du mortier

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 10

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

MTL23-25-10

SOUS-OPÉRATION 3H, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

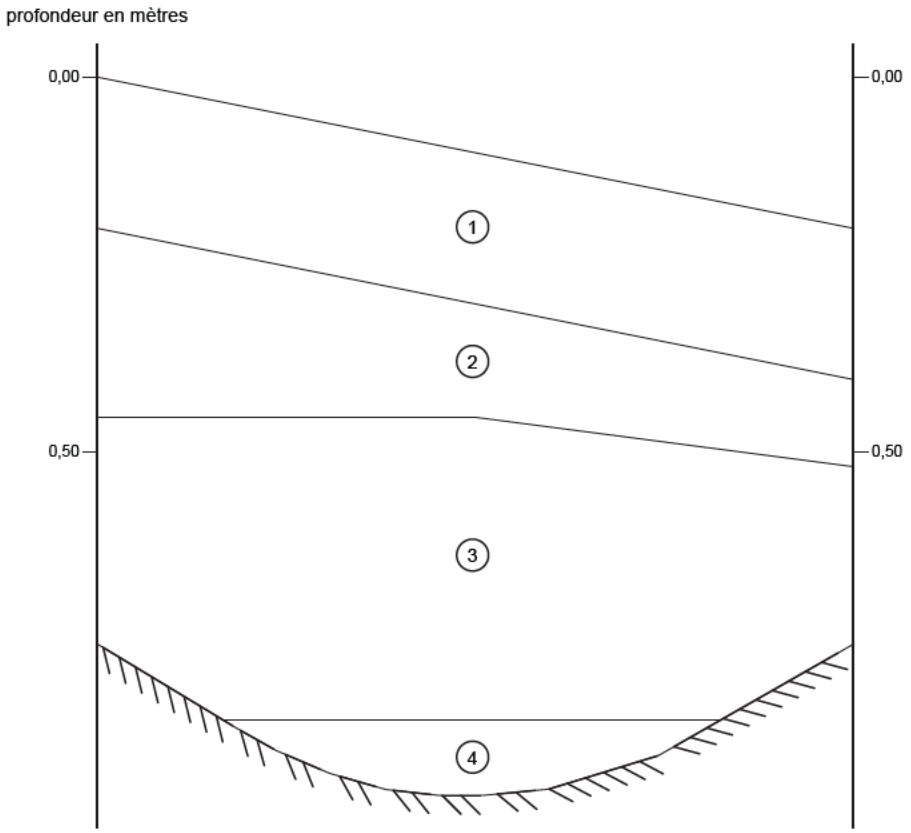

1. Gazon et limon sableux brun foncé avec des radicelles; lit de pose
2. Argile sableuse brun-beige, homogène et compacte, contenant des petites pierres rondes
3. Limon beige et roc brisé (10 cm) avec des racines
4. Limon brun foncé, homogène et friable; sol naturel stérile

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 11

4.2.2 Identification des anomalies de type « indéterminées »

Les anomalies de type indéterminées ont des origines anthropique (tuyaux, creusement), géologique (cran de roc) ou biologique (racines, trous d'animaux) qui ne peuvent être déterminées. La possibilité qu'il puisse s'agir de sépulture est infiniment petite, mais elle ne peut être écartée (Géoscan 2023 : 9). Afin de prendre toutes les précautions nécessaires, les anomalies de type indéterminées se trouvant en conflit potentiel avec des travaux à venir ont été expertisées archéologiquement. Leur profondeur n'était pas identifiée dans les rapports de GéoScan. Puisque plusieurs anomalies étaient parfois situées très près les unes des autres, elles ont été identifiées à l'aide de sous-opérations de dimensions variables. Cette phase de l'intervention a été effectuée en deux temps. D'abord dans les zones 5 et 6 (sous-opérations 9A à 9L) (tableau 5), puis dans les zones 43 et 45 (sous-opérations 10B à 10U) (tableau 6). La méthode utilisée a été la même que celle mise de l'avant lors de l'ouverture des dix anomalies de type « sépultures potentielles ». La plupart des sondages ont pu être excavés jusqu'à l'atteinte du roc.

Tableau 5. Identification des anomalies de type « indéterminées » des zones 5 et 6

Zones	Sous-opérations	Anomalies	Dimensions	Identification	Photo
Zone 5	9A	U1 à U13	6,10 m N-S x 8,00 m E-O	Différentes compacités dans les sols, tranchées modernes et crêtes de roc	Photo 27
Zone 5	9B	U14 et U15	2,40 m N-S x 3,60 m E-O	Différentes compacités dans les sols	-
Zone 5	9C	U16 et U17	3,90 m N-S x 4,60 m E-O	Différentes compacités dans les sols et tranchées modernes	-
Zone 6	9D	U18	2,60 m N-S x 3,30 m E-O	Crête de roc	Photo 28
Zone 6	9E	U10, U20 et U21	3,40 m N-S x 4,10 m E-O	Différentes compacités dans les sols	-
Zone 5	9F	U23, U24 et U25	3,00 m N-S x 7,50 m E-O	Différentes compacités dans les sols	-
Zone 5	9G	U26	3,60 m N-S x 4,50 m E-O	Tuyau de grès	Photo 29
Zones 5 et 6	9H	U27, U28 et U28	3,60 m N-S x 7,00 m E-O	Tuyau de grès	Photo 30
Zone 5	9J	U30	2,00 m N-S x 2,70 m E-O	Différentes compacités dans les sols et crêtes de roc	-
Zone 5	9K	U31	2,60 m N-S x 2,20 m E-O	Différentes compacités dans les sols et crêtes de roc	-
Zone 6	9L	U32 à U36	4,00 m N-S x 3,40 m E-O	Différentes compacités dans les sols et crêtes de roc	-

Dans presque tous les cas, les anomalies de ce type étaient beaucoup plus difficiles à identifier que celles de la catégorie précédente. Les anomalies des sous-opérations 9A et 9C se trouvaient dans un secteur fortement bouleversé par le passé. Des différences marquées dans les sols et la présence de tranchées modernes pourraient en expliquer plusieurs (photos 24 et 25). Les résultats de ces sous-opérations sont tout à fait en accord avec les observations réalisées au moment de l'ouverture des anomalies P6 et P7 situées dans le même secteur. Pour les sous-opérations 9B, 9D, 9E, 9F, 9J, 9K et 9L, aucune anomalie distinctive n'a pu être observée. Des différences dans la compacité des sols ou la surface inégale du roc présentant des arrêtes nettes pourraient expliquer certaines d'entre-elles. Enfin, pour les sous-opérations 9G et 9H, l'identification des anomalies ne faisait aucun doute puisqu'il s'agissait de tuyaux de grès orientés dans un axe est-ouest suivant la pente du terrain et drainant autrefois les eaux (photos 26 et 27). Dans tous ces cas, aucune fosse d'inhumation n'a été repérée ni aucun indice d'une potentielle sépulture perturbée. Certains sols en place ont été repérés directement au-dessus du roc. Ceux-ci étaient potentiellement anciens et ils ont été fouillés manuellement dans les sous-opérations 9D et 9E. Mis à part quelques rares taches de charbon de bois en surface, cette couche ne contenait aucun témoin d'une occupation ancienne.

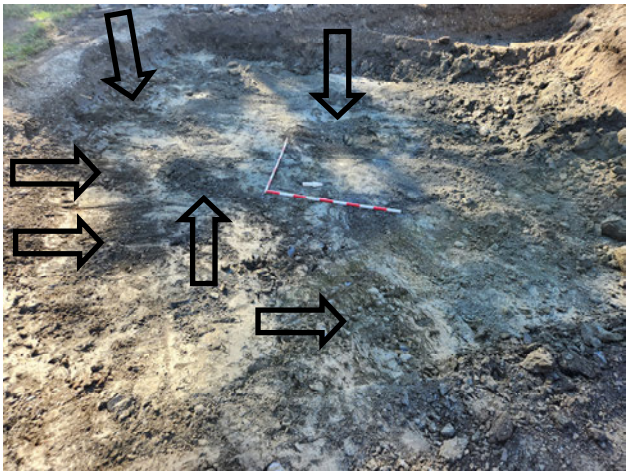

Photo 24. Sous-opération 9A, anomalies U1 à U13 vers l'ouest (MTL23-25-1-NUM7-54). Les flèches indiquent quelques-uns des changements de compacité dans le sol.

Photo 25. Sous-opération 9D, anomalie U18, vers le sud-ouest (MTL23-25-10-NUM7-30)

Photo 26. Sous-opération 9G, anomalie U26, canalisation 9G1, vers le sud (MTL23-25-10-NUM7-54)

Photo 27. Sous-opération 9H, anomalies U28 et U29, canalisation 9H1, vers l'est (MTL23-25-10-NUM7-58)

Plus tard dans la saison, 14 autres sondages mécaniques de dimensions variables ont permis d'expertiser 25 nouvelles anomalies de type « indéterminées » identifiées dans le stationnement P4 (zone 43) et sous un chemin d'accès reliant ce stationnement au chemin Ross (zone 45). Ces 25 anomalies ont pu être associées à différentes causes présentées dans le tableau 6. Seule l'anomalie U52 n'a pas été fouillée puisqu'elle se trouvait sous un jersey de béton et des clôtures de chantier. D'après sa position et celles des anomalies U52 et U61, correspondant à des drains français en PVC, il ne faisait aucun doute que U52 était associé à ce même drain.

Tableau 6. Identification des anomalies « indéterminées » des zones 43 et 45

Zone	Sous-opération	Anomalies	Dimensions	Identification	Photo
43	10B	U37	2,00 m x 2,00 m	Massif de béton	Photo 31
43	10C	U38, U39 et U40	2,10 m x 7,00 m	Bordure de béton	-
43	10D	U41	2,00 m x 2,00 m	Blocs de roc brisé	-
43	10E	U42	2,00 m x 1,30 m	Mur de maçonnerie	Photo 32
43	10F	U43 et U44	2,50 m x 3,50 m	Blocs de pierre, mur de maçonnerie	-
43	10G	U45	2,00 m x 2,00 m	Tuyau de métal ferreux et base de colonne en pierre	-
43	10H	U46	2,00 m x 3,00 m	Cran de roc	-
43	10J	U47	2,00 m x 3,00 m	Tuyau de PVC	-
43	10K	U48	2,00 m x 2,00 m	Massif de béton	-
43	10L	U49 et U50	2,00 m x 4,80 m	Compacité variée	-
43	10M	U51	2,00 m x 2,00 m	Compacité variée	-
43	10N	U52	2,00 m x 2,00 m	Drain de plastique	Photo 33
45	10P	U54 et U55	2,00 m x 2,00 m	Drain de plastique	Photo 34
43	10Q	U56	2,00 m x 2,00 m	Morceaux de béton	Photo 35
43	10R	U57	2,00 m x 2,00 m	Massif de béton	Photo 36
43	10S	U58	2,00 m x 2,00 m	Blocs de roc	-
43	10T	U59	2,00 m x 2,00 m	Massif de béton et base de colonne en pierre	-
43	10U	U60	2,00 m x 2,00 m	Compacité variée	-
45	10V	U61	2,00 m x 2,00 m	Drain français en PVC	-

Tout comme les anomalies expertisées dans les zones 5, 6, 8 et 10, les sondages archéologiques 10B à 10V, mesuraient minimalement 2 m de côtés. Certains d'entre eux étaient un peu plus grands lorsqu'ils visaient à identifier plusieurs anomalies situées tout près les unes des autres. Comme il est possible de le voir dans le tableau 6, la grande majorité des anomalies a pu être associée à des infrastructures ou des perturbations modernes se trouvant dans des remblais de pierre concassée (photos 28 à 32). D'autres correspondaient à des variantes dans d'imposants remblais hétérogènes, dont de grosses pierres et des fragments de béton (photo 33). Dans la grande majorité des cas, le roc en place a été atteint à des profondeurs qui varient entre 1,00 m et 2,00 m.

Photo 28. Sous-opération 10B, anomalie U37, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-8)

Photo 29. Sous-opération 10E, anomalie U42, vers l'est (MTL23-25-10NUM8-29)

Photo 30. Sous-opération 10N, anomalie U52, vers le nord (MT23-25-10-NUM8-56)

Photo 31. Sous-opération 10P, anomalie U54, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-58)

Photo 32. Sous-opération 10Q, anomalie U55, vers le nord (MTL23-25-10-NUM8-59)

Photo 33. Sous-opération 10R, anomalie U56 (jersey de béton enfoui), vers l'ouest (MTL23-25-10-NUM8-61)

La majorité des sous-opérations n'a révélé qu'une à quatre couches d'asphaltes reposant sur un lit de pierre concassée recouvrant directement le roc. La sous-opération 10D, située directement devant la porte de l'écurie, a permis d'observer une séquence différente. Sous la pierre concassée d'une épaisseur de 0,20 m (figure 12, couche 1) se trouvait une couche de mortier en poussière mélangé à une grande quantité de galets arrondis d'un diamètre de 0,25 m et moins (figure 12, couche 2). Ce sol serait, sous toutes réserves, associé à l'aménagement d'une surface poreuse destinée à drainer le devant de l'entrée de l'écurie. La présence de blocs de béton de 0,50 m de diamètre et moins dans ce sol situe sa déposition vers la fin du XIXe siècle ou plus probablement au début du XXe siècle. La couche d'en dessous était un limon compact gris verdâtre plutôt homogène (figure 12, couche 3). Sans plus d'indice, d'après sa position stratigraphique, ce sol correspondrait à un remblai mis en place à la suite de la construction de l'écurie. Le dernier sol rencontré dans le sondage 10D était un remblai constitué essentiellement d'éclats de calcaires mélangés à un loam sableux plutôt meuble sur une épaisseur de 0,30 m (figure 12, couche 4). Cette couche reposait directement sur le roc. Il est possible qu'il s'agisse d'un sol remanié au moment des excavations nécessaires lors de la construction de l'écurie en 1861. La séquence de sols observés dans la sous-opération 10G, situés près du Allan Memorial était très similaire.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

MTL23-25-10

SOUS-OPÉRATION 10D, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

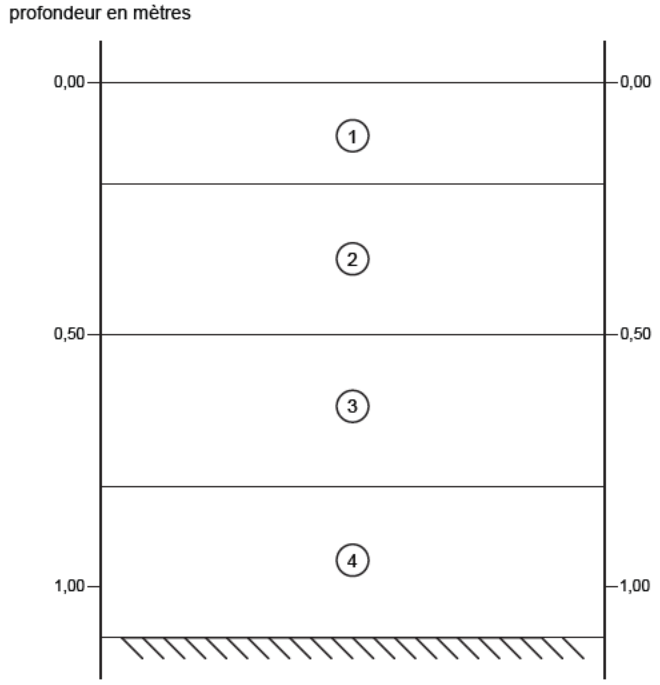

1. Pierre concassée
2. Poussière de mortier et galets arrondis d'un diamètre de 0,25 m et moins, contenant des morceaux de béton d'un diamètre inférieur à 0,50 m
3. Limon gris-verdâtre, homogène
4. Roc éclaté et loam brun foncé, friable à meuble

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 12

Il a été possible de constater que la portion sud du stationnement P4 et le chemin d'accès qui permet d'en sortir en descendant vers la maison du gardien, ont été aménagés sur des remblais dépassant plus de 2,00 m d'épaisseur. Ceci a été observé dans les sous-opérations 10C, 10H, 10K, 10J, 10R et 10S. Plus spécifiquement dans les sous-opérations 10C, 10H, 10J et 10K, les remblais observés étaient très hétérogènes. Dans le sondage 10H, les excavations ont atteint la profondeur de 2,20 m sans que le roc ne soit atteint. Dans les sous-opérations 10C et 10J, les profondeurs atteintes étaient de 1,50 m et 1,70 m respectivement, sans que le roc ne soit atteint. Dans la sous-opération 10C, les excavations se sont arrêtées sur un limon argileux compact blanc verdâtre. Il est difficile de dire si ce sol était stérile, puisque des gros blocs de roc qui ne semblaient pas en place ont été observés au fond des excavations. Ce sol verdâtre pourrait être un remblai. Dans les sous-opérations 10H et 10J, les remblais contenaient des débris de démolition dont des fils électriques, du bois, des tuiles de céramique, de la brique, des blocs de pierres calcaires d'environ 0,80 m ainsi que beaucoup de mortier et des fragments de métal ferreux de grande dimension. Ces remblais peuvent ne pas provenir du site et avoir été utilisés comme sol de remplissage lors de l'aménagement du stationnement P4 au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

En plus des remblais d'épaisseur importante, les sondages 10C et 10J ont révélé un mur de maçonnerie (10C1/10J1). Dans la sous-opération 10C, ce vestige se trouvait sous un remblai de pierre concassée, à une profondeur d'un peu plus de 0,50 m. Il était visible en paroi sud et, de toute évidence, il a été tronqué lors de l'installation d'un câble électrique (photo 34). Le vestige 1C1 mesurait 0,70 m de largeur et il a été observé sur une hauteur de 0,60 m. Sa base n'a pas été atteinte, mais comme le montre sa poursuite vers le sud dans la sous-opération 10J, ce mur était beaucoup plus haut. En effet, le vestige 10J1 constituait la paroi est de la sous-opération 10J. Comme 10C1, son sommet se trouvait à une profondeur de 0,50 m sous un remblai de pierre concassée. Le vestige 10J1 se composait de 11 assises réglées. Celles-ci étaient constituées de pierres calcaires d'une épaisseur moyenne de 0,20 m et d'une largeur moyenne de 0,35 m. Les pierres étaient liées par un mortier compact blanc-jaunâtre (photo 35). Le mur mesurait environ 1,30 m de hauteur, sans que sa base n'ait été atteinte.

Photo 34. Vestige 10C1, visible en paroi et le fil électrique qui passait tout juste au nord, vers le sud-est (MTL23-25-10-NUM8-19

Photo 35. Vestige 10J1 et remblai de démolition, vers l'est (MTL23-25-10-NUM8-47)

D'après sa position, le vestige 10C1/10J1 correspond à la poursuite vers le nord d'un ancien mur qui délimitait le côté est de la propriété des héritiers Allan (figure 13). On ignore exactement la date de construction de ce mur qui figure sur les plans de Sitwell et de Goad (plans 15 et 16). Selon la superposition de ces plans, le positionnement du vestige 10C1/10J1 concorde très bien avec le mur de propriété. La portion du mur découverte lors des interventions de 2023 aurait été enfouie durant l'aménagement du stationnement P4. Les remblais utilisés, décrits précédemment, contiennent beaucoup de débris de démolition. Les plans de Sitwell (1865) et de Goad (1881) montrent d'ailleurs un bâtiment de bois rectangulaire à peu près à cet endroit. Est-il possible que le remblai contenant beaucoup de débris puisse provenir en partie de la démolition du bâtiment? Bien que cela soit possible, les débris contenus dans le remblai ressemblent plutôt à ceux d'une construction en pierre ou en brique. Alors soit que le bâtiment rectangulaire était à charpente de bois recouvert de brique et de maçonnerie, soit le remblai provient d'un autre endroit, en totalité ou en partie.

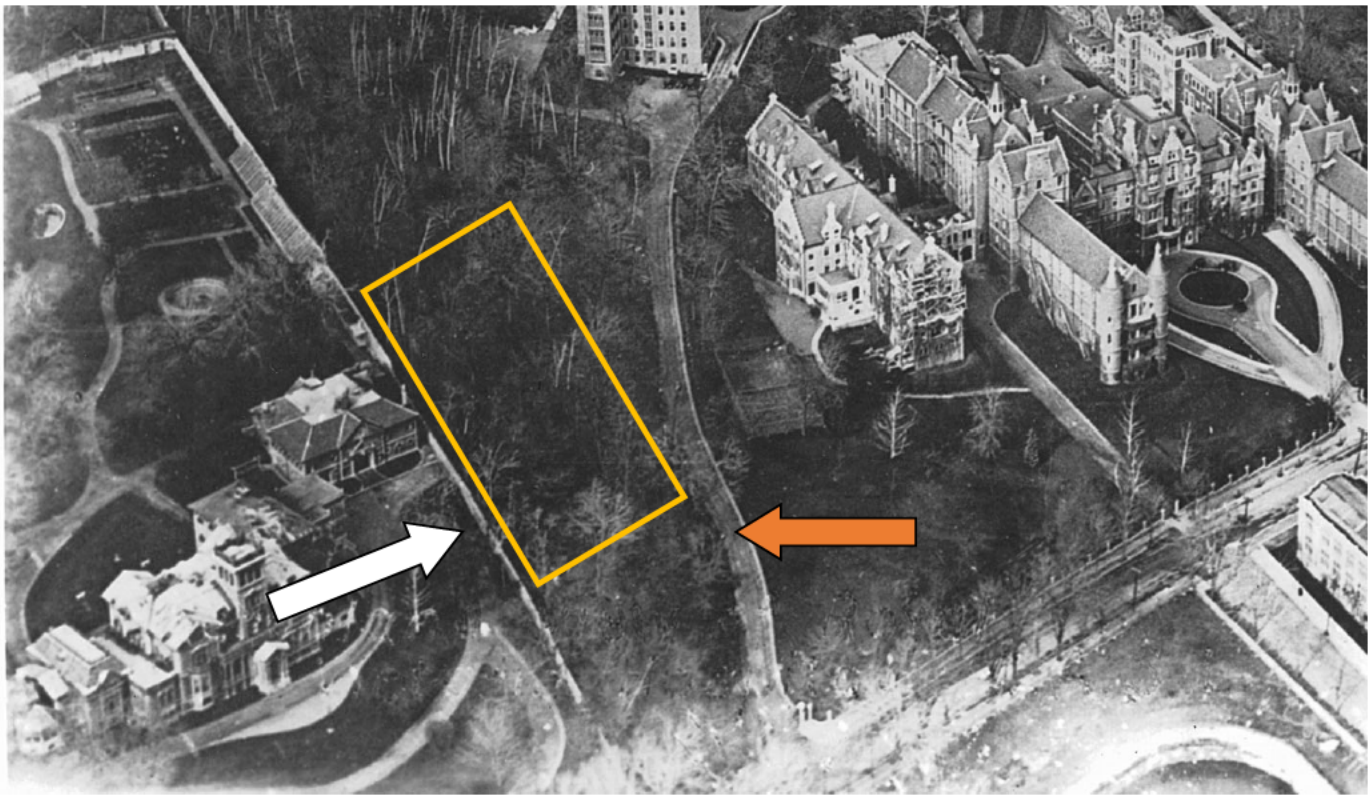

Figure 13. Vue aérienne de l'Hôpital Royal Victoria, Montréal, vers 1920 (Studio A.A.O.C. Musée McCord MP-0000.1877.1). La flèche blanche indique le mur de pierre environ à l'endroit des sous-opérations 10C et 10J. La flèche orange indique le chemin Ross et le rectangle jaune montre approximativement l'emplacement du stationnement P4, ce qui donne une bonne indication de l'ampleur des modifications qui ont dû être faites lors de son aménagement.

Les sous-opérations 10F et 10L ont révélé une dernière catégorie d'anomalies. En effet, dans la sous-opération 10F, la base de ce qui semble être une colonne de pierre a été partiellement dégagée, tout juste à côté d'un massif de béton (photo 36). La base de la colonne 10F1 mesurait 0,65 m de tous les côtés et elle n'a été observée qu'en surface. Elle se composait de quelques pierres calcaires liées par un mortier jaunâtre et friable. Elle reposait sur une couche de mortier blanc-jaunâtre et friable. Dans la sous-opération 10L, une base similaire, mais beaucoup plus grande a aussi été dégagée. Celle-ci n'était constituée que d'une seule pierre de 1,00 m de côtés (photo 37). Elle reposait à plat, mais elle était comprise à l'intérieur d'un remblai moderne de pierre concassée. Il est donc possible qu'elle n'ait pas été en place. La présence de ces bases de colonnes suggère que de petites guérites ou des luminaires étaient installés autour du Ravenscrag à une certaine époque.

Photo 36. Base de colonne en pierre 10F1 et massif de béton côte à côte, vers l'est (MTL23-25-10-NUM8-32)

Photo 37. Base de colonne en pierre 10L1, vers le nord-est (MTL23-25-10-NUM8-51)

4.3 Inventaire archéologique

Dans le cadre de la demande d'autorisation de travaux, le ministère de la Culture et des Communications a recommandé la réalisation d'un inventaire archéologique dans un espace situé entre les pavillons Hersey (H) et Médical (M). L'endroit correspond à une partie de la zone 12 identifiée par le Panel (2023a : 9) qui n'y recommandait cependant aucune intervention archéologique (plans 3 et 10). La forte pente des lieux, le roc affleurant en plusieurs endroits et la présence de quelques puisards et cages d'escaliers minimisent beaucoup l'intérêt archéologique de ce secteur.

L'endroit ciblé mesure environ 10,00 m de largeur sur 30 m de longueur. Il a été déboisé au printemps 2023. La pente très abrupte descend du nord-ouest vers le sud-est et le roc y affleure à certains endroits, surtout dans la portion sud. Le long du mur ouest du pavillon Médical, construit en 1959, et du mur nord du pavillon Hersey, construit en 1907, le roc a visiblement été brisé afin de faire place aux fondations des édifices ainsi qu'à des puisards (photos 38 et 39). Par conséquent, aucun sondage n'a été réalisé le long de ces murs sur une largeur qui varie entre 3,00 m et 10,00 m. Dans la portion nord de ce secteur d'intervention et le long du mur est du pavillon Hersey, ce sont plutôt des remblais d'une épaisseur de 1,50 m et plus qui ont été mis en place (photo 40). Au centre de l'aire d'intervention, un plateau à deux degrés séparés par un muret de jardin aménagé avec des éclats de roc a permis la réalisation de neuf sondages manuels de 0,50 m de côtés (photo 41). Ceux-ci ont été disposés en deux lignes à 2,50 m l'une de l'autre et orientés dans un axe nord-ouest/sud-est. Les sondages ont été disposés sur ces lignes en quinconce à chaque 5,00 m.

Tous les sondages, sans exception, ont révélé la même séquence stratigraphique. Le premier sol rencontré était un loam sableux brun-beige plutôt homogène. Son épaisseur variait entre 0,17 m et 0,40m (photo 42, couche 1). On y trouvait de la pierre calcaire et des artefacts modernes, dont plusieurs fragments de verre à vitre. Cette couche correspondait à un remblai récent vraisemblablement mis en place à la suite de la construction du pavillon Médical afin de permettre la plantation de végétaux ornementaux. D'ailleurs, le site est recouvert de petite pervenche, un couvre-sol, et de robinier faux-acacia, un arbuste ornemental épineux. Ces deux plantes ne sont pas indigènes et sont donc généralement commercialisées afin d'être placées dans des aménagements paysagers. Avec le muret de pierre, ces éléments témoignent d'un espace que l'on a récemment tenté d'embellir, sans grand succès. Un second remblai moderne composé de pierre concassée mélangée à des éclats de roc se trouvait sous le remblai de terre à jardin. Il contenait beaucoup de mortier et de briques ainsi que des clous tréfilés, des fragments de tuiles d'ardoise et des emballages de plastique. Aucun de ces artefacts n'a été conservé. Ce second sol, d'une épaisseur moyenne de 0,25 m, reposait directement sur le roc (photo 43, couche 2).

La séquence de sol mise au jour était donc composée de deux couches récentes visiblement mises en place à la suite de la construction des pavillons Hersey et Médical. Ces sols reposaient sur le roc. Ce dernier a d'ailleurs été brisé à plusieurs endroits et tout indique que les sols potentiellement anciens n'ont pas été épargnés par la construction des bâtiments.

Photo 38. Puisards mis en place dans la portion sud-est de l'aire d'intervention, vers le nord (MTL23-25-10-NUM2-8)

Photo 39. Roc brisé dans la portion sud de l'aire d'intervention, vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM2-10)

Photo 40. À gauche de la ligne bleue, le secteur où le roc a été brisé et à droite de la ligne rouge, le secteur remblayé, vers le sud (MTL23-25-10-NUM2-4)

Photo 41. Muret de jardin aménagé avec des débris de roc, vers l'est (MTL23-25-10-NUM2-13)

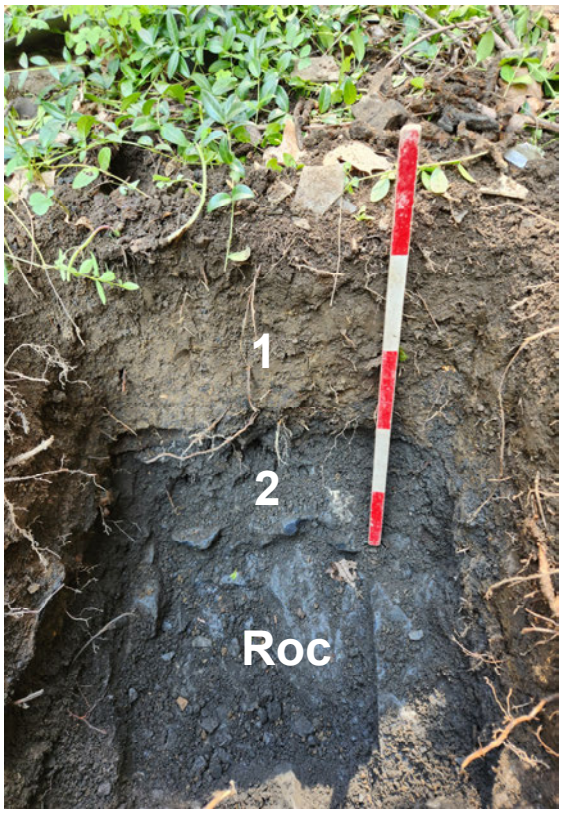

Photo 42. Profil stratigraphique type des sondages 2A à 2J, vers le nord (MTL23-25-10-NUM2-19)

4.4 Surveillance archéologique

À la suite de la fouille du secteur d'identification positive des équipes canines (opération 1), de l'inventaire archéologique de l'espace situé entre les pavillons Hersey et Médical (opération 2) et de l'identification des anomalies géoradar au stationnement P2 (opérations 3 et 9), les travaux de reconversion de l'ancien Hôpital Royal Victoria ont été entrepris. Lorsque les recommandations émises par le Panel l'exigeaient, certaines phases d'excavations ont été réalisées sous supervision archéologique par l'équipe d'archéologues et de moniteurs culturels. Parmi les 57 zones identifiées par le Panel, quelques-unes ne faisaient l'objet d'aucune recommandation quant à la recherche archéologique. Il s'agissait essentiellement de zones fortement bouleversées récemment ainsi que des secteurs du site où le roc est affleurant par exemple. Les résultats de ces surveillances seront présentés ici de façon à former des ensembles cohérents dans l'espace.

4.4.1 Chemin Ross

En 2023, le chemin Ross a fait l'objet d'importants travaux. L'objectif était d'y installer un nouvel égout, un nouvel aqueduc et des services d'électricité. Ceux-ci devaient notamment être branchés aux pavillons riverains, soit le Ross Memorial et l'annexe du Hersey. La première étape des travaux consistait à effectuer des forages et des tranchées exploratoires afin d'établir la profondeur du roc (opérations 4 et 5). Par la suite, des excavations de masse pour atteindre le roc et le briser ont été exécutées par tronçons (sous-opération 6A). Plus au sud, les branchements partant du chemin Ross vers le Hersey et l'installation d'un puisard et d'une dalle de béton correspondent aux sous-opérations 12A à 12D (plans 5 et 7 à 11).

Toutes les excavations réalisées sous le chemin Ross, entre l'avenue des Pins et le petit chemin asphalté qui mène au stationnement P4 ont révélé une stratigraphie identique (sous-opérations 4A à 4S, 5A à 5H et 6A). C'est-à-dire qu'un remblai de pierre concassée d'une épaisseur d'environ 1,00 m se trouvait sous la chaussée. Cette pierre concassée recouvrait un limon sableux brun, meuble, mélangé à des éclats de roc d'un diamètre 0,30 m et moins (photo 43). En certains endroits, principalement le long du côté est du chemin Ross, quelques concentrations de briques et de mortier ont été observées, mais celles-ci ne semblaient pas correspondre à des éléments archéologiques distincts. Il s'agissait seulement de mélanges dans les remblais. Le long du trottoir est, les restes très abîmés d'un drain français en terre cuite commune ont pu être observés (6A1) (photos 44 et 45). Ce drain était relié au drain 3A1, mentionné précédemment. Les deux étaient composés de tuyau de terre cuite commune d'un diamètre de 6 pouces (15 cm) et constitués de sections de 12 pouces (30 cm). Ces sections étaient posées à plat sur le sol ou le roc. L'espace entre les tuyaux, d'environ ½ pouce (1,5 cm), permettait à l'eau d'y entrer, puis d'être évacuée du site. Ce système de drainage daterait du début du XIXe siècle.

Photo 43. Excavations sous le chemin Ross, 6A, vues vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-8)

Photo 44. Drain français 6A1, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-15)

Photo 45. Traces du drain français 6A1, vues vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM4-116)

Toujours du côté est du chemin Ross, près de l'avenue des Pins, les excavations ont mis au jour une série d'une vingtaine de petits pieux de bois alignés dans un axe nord-sud et planté obliquement dans le sol, sous le trottoir. Cet ensemble a été identifié comme étant le vestige 6A2. Les pieux de bois mesuraient 0,20 m et moins de diamètre et ils ont été dégagés sur une longueur de 1,20 m pour les plus longs. Les pieux n'étaient pas collés les uns aux autres (photos 46 et 47). Seule une semelle de chaussure en cuir a été amassée tout près, sans que le lien entre le vestige et l'artefact puisse être établi. Les pieux étaient recouverts d'un remblai de roc éclaté mélangé à un limon sableux meuble brun grisâtre foncé. Sous toutes réserves, il est possible que lors de l'aménagement ou d'une phase de réaménagement du chemin Ross, on ait poussé par terre les restes d'une ancienne clôture de bois qui marquait la limite est du chemin avant de l'enfouir sous les remblais.

Plus au nord, les travaux ont aussi permis d'observer un lambeau de sol en place qui pouvait être relativement ancien. On y voyait les restes d'une souche d'arbre et un loam sableux friable brun grisâtre foncé. Le sondage manuel 11A, de 0,50 m de côtés, a donc été réalisé afin de mieux en connaître la nature. Cette couche me mesurait de 0,07 m d'épaisseur et aucune inclusion anthropique n'y a été observée. Il s'agissait probablement d'une petite parcelle de sol naturel stérile décapé lors de l'aménagement du chemin. Il reposait directement sur le roc (photo 48). Nulle part ailleurs sur le chemin Ross ce sol n'a été observé de nouveau.

À l'est du trottoir du chemin Ross, vers l'annexe du pavillon Hersey construite en 1932, une série de quatre sondages mécaniques a été réalisée. Ceux-ci étaient destinés à l'installation d'une dalle de béton (12D), de branchements des services au bâtiment (12A et 12B) et d'un puits d'accès (12C). Ces quatre sondages ont tous révélé la même séquence de sols. Le long du côté ouest du pavillon Hersey, à la base des murs, un drain français et un tuyau de PVC turquoise d'un diamètre de 8 pouces (20 cm) étaient installés dans une tranchée de pierre concassée d'une largeur d'environ 1,50 m (photo 49). Plus à l'ouest, dépendamment de la pente du terrain, un humus mélangé à un loam meuble brun foncé d'une épaisseur de 0,30 m recouvrait le roc, de manière inégale et parfois affleurant (photo 50).

Au nord du chemin d'accès séparant le chemin Ross du stationnement P4 (sous-opérations 4T à 4Z, 5J à 5M et 6A), la stratigraphie était différente. L'asphalte et son lit de pose mesuraient 0,50 m d'épaisseur (figure 14, couches 1 et 2). Ils reposaient sur un remblai de roc éclaté mélangé à du mortier et de la brique (figure 14, couche 3). Ce dernier mesurait 1,50 m d'épaisseur. Le sol suivant était un loam sableux friable de couleur orange (figure 14, couche 4). Il mesurait 0,50 m d'épaisseur et il reposait sur le roc en place.

Photo 46. Vestige de bois 6A2, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-22)

Photo 47. Vestige de bois 6A2, vu vers le nord-est (MTL23-25-10-NUM4-23)

Photo 48. Sondage manuel 11A, vu vers le nord (MTL23-25-10-NUM4-77)

Photo 49. Roc et tranchée d'un tuyau de PVC dans la sous-opération 12A, vus vers le nord (MTL23-25-10-NUM9-8)

Photo 50. Sous-opération 12B, vue vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-13)

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

MTL23-25-10

SOUS-OPÉRATION 6A, CHEMIN ROSS AU NORD DU CHEMIN D'ACCÈS MENANT AU STATIONNEMENT P4

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE-TYPE

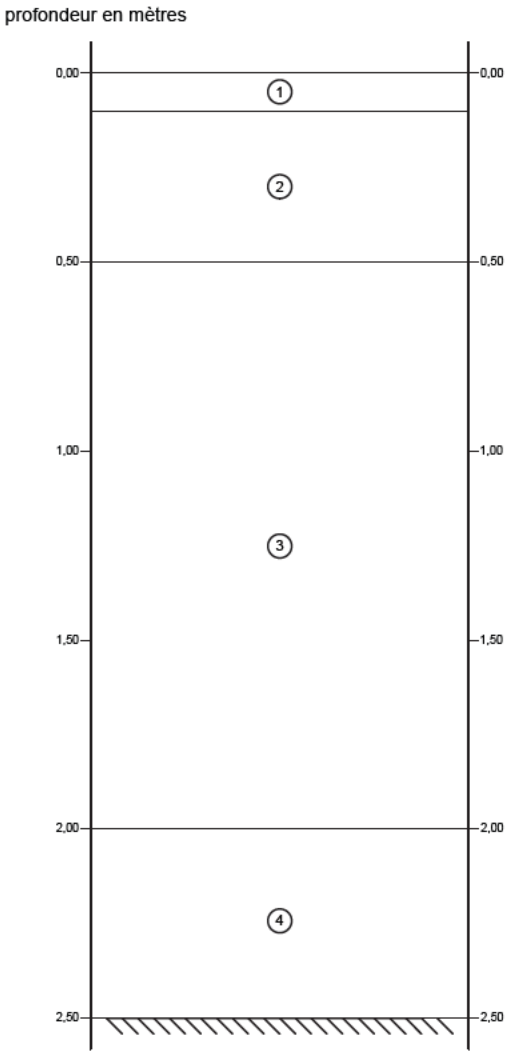

1. Asphalte
2. Pierre concassée
3. Roc éclaté avec du mortier et de la brique
4. Loam sableux brun orangé, friable

Roc

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 14

Devant l'entrée principale du Ross Memorial, la tranchée 6A a révélé des remblais de sable loameux meuble brun foncé contenant de très gros fragments de roc brisé atteignant parfois plus de 1,00 m de diamètre (photo 51). Ce sol contenait aussi des objets modernes, dont des tiges d'acier. Il s'agissait d'un remblai mis en place à la suite de la construction du tunnel que l'on voit dans ce secteur sur les plans modernes (figure 15). Devant l'aile ouest du pavillon Ross Memorial, les excavations ont aussi démontré que les sols y ont entièrement été bouleversés jusqu'au roc lors de l'installation de plusieurs tuyaux de fonte (photo 52). Le roc y a été atteint à une profondeur de plus de 2,00 m. Toujours devant le pavillon Ross Memorial, un haut mur de béton a été construit par le passé. Les excavations dans ce secteur ont toutefois permis de dégager une série de pieux de fer d'un mur berlinois (photo 53). Ces pieux mesuraient environ 0,30 m de diamètre. Ils étaient alignés à une distance de 2,50 m à l'ouest du mur actuel et ils étaient tous séparés les uns des autres de 2,50 m. Ils ont été dégagés sur une hauteur approximative de 1,20 m sans que leur base ne soit atteinte.

Toujours devant le pavillon Ross Memorial, entre ses deux ailes latérales, une tranchée d'excavation a été réalisée en prévision de l'installation d'un massif électrique (MTL23-25-10-6B et BjFj230-1B). Cette tranchée n'a permis d'observer qu'une série de remblais de pierre concassée d'une épaisseur totale de 0,60 m à 0,80 m. Cette pierre concassée reposait sur un remblai de roc éclaté mélangé à un loam sableux brun foncé. L'épaisseur de ce dernier était variable, mais il mesurait en moyenne 0,60 m et il reposait directement sur le roc (photo 54). Devant l'entrée principale du pavillon, de gros blocs de roc mis en place lors de l'aménagement du tunnel ont été dégagés, tout comme dans la sous-opération 6A plus à l'est.

Photo 51. Excavations de la tranchée 6A à la hauteur du tunnel situé devant l'entrée du Ross Memorial, vu vers le sud-est (MTL23-25-10-NUM10-9)

Photo 52. Nombreux tuyaux devant l'aile ouest du pavillon Ross Memorial, vus vers le nord-ouest (MTL23-25-10-NUM10-32)

Photo 53. Alignement de poteaux de métal ferreux d'un ancien mur berlinois devant le Ross Memorial dans la sous-opération 6A, vus vers le sud (MTL23-25-10-NUM10-11)

Photo 54. Tranchée 6B, vue vers le nord (MTL23-25-10-NUM11-4)

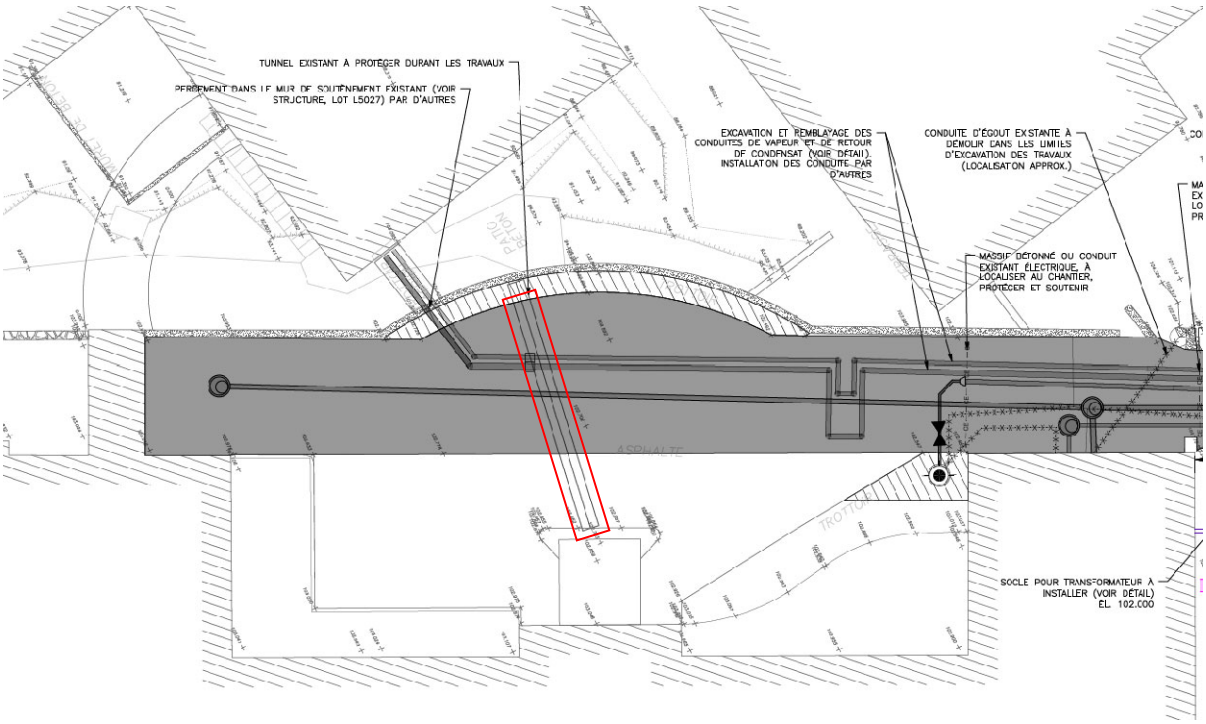

Figure 15. Plan d'une partie des travaux à réaliser devant le pavillon Ross Memorial. On voit le tunnel, en rouge.

4.4.2 Site Bjfj-230

Lors des excavations de la tranchée 6A devant le pavillon Ross Memorial une couche de dépotoir contenant une grande quantité d'artefacts médicaux datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle a été dégagée. Ceci a mené à la création du site archéologique BjFj-230, entraînant la séparation et le changement de l'identification de quelques sous-opérations. À l'intérieur du site, la sous-opération 6A devenait 1A. La tranchée environnementale 5N changeait de nom pour devenir 1D alors que des excavations pour la recherche d'un tuyau, 5P, devenaient 1C. Une tranchée excavée en prévision de l'installation d'un massif électrique, 6B, devenait quant à elle 1B.

Les tranchées, BjFj-230-1A et 1D, présentaient une stratigraphie composée, sous l'asphalte, d'un remblai de pierre concassée d'une épaisseur de 1,00 m (figure 16, couche 1). La couche suivante était un limon sableux brun foncé contenant beaucoup d'éclats de roc d'un diamètre de 0,30 m et moins (figure 16, couche 2). Cette strate contenait beaucoup d'artefacts datant du XXe siècle, mais ceux-ci n'ont pas été conservés puisqu'ils ne présentaient pas d'intérêt archéologique dans un tel contexte de remblai. La couche sous-jacente était constituée de scories pourpres, meubles et contenant une très grande quantité d'artefacts (figure 16, couche 3). Après un examen rapide de ces objets, il est apparu très clairement qu'il s'agissait exclusivement d'objets à caractère médicaux. Il y avait tellement

d'artefacts, qu'il aurait été impensable de tous les ramasser et de penser pouvoir en faire une analyse complète. L'équipe au terrain s'est donc attardée à amasser un échantillonnage représentatif des pièces en plus de rechercher les objets les plus significatifs et les plus intéressants. Il faut être conscient que cette méthode de prélèvement des artefacts apparaît biaisée, mais il ne faisait pas partie du mandat initial de prélever des artefacts modernes. La création du site archéologique BjFj-230 visait donc à créer une réserve archéologique à cet endroit précis afin qu'à l'avenir, les archéologues soient au courant de la présence de cette couche afin de la préserver des excavations, ou de la fouiller en entier afin d'y faire une collecte complète des artefacts.

Au nord-est, la limite du site correspond au mur ouest de l'aile est du pavillon, au-delà de laquelle la couche d'artefacts n'a pas été observée. Au sud-est, la limite du site a été fixée à la portion bouleversée lors des excavations nécessaires à l'installation du mur berlinois. Au sud-ouest, la limite du site correspond au tunnel qui se trouve devant l'entrée principale du pavillon et au-delà duquel la couche d'artefacts n'a pas été observée. La limite nord-ouest du site a été fixée au mur est du pavillon Ross Memorial, mais dans ce secteur, l'étendue de la couche d'artefact n'est pas bien connue. Elle n'a pas été observée dans les tranchées 1B et 1C. Il est possible qu'elle ne se poursuive finalement pas de ce côté. Si tel était le cas, il n'en resterait alors qu'une petite bande à fouiller, entre les tranchées 1A et 1B.

REQUALIFICATION DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

BjFj-230

SOUS-OPÉRATION 1A, CHEMIN ROSS

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE-TYPE

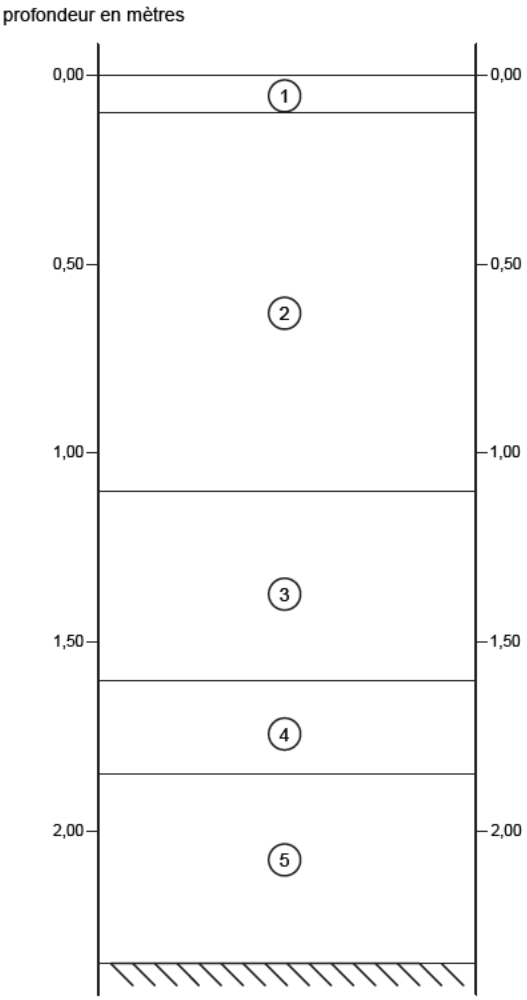

1. Asphalte
2. Pierre concassée
3. Loam sableux brun foncé avec beaucopu de roc brisé
4. Scories pourpre avec beaucoup d'artefacts
5. Loam sableux brun foncé avec beaucopu de roc brisé

Roc

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

SQI2318

ethnoscop

FIGURE 16

4.4.3 *Ailleurs sur le site*

Ailleurs sur le site, quelques autres phases d'excavations ont fait l'objet d'une supervision archéologique. Les résultats de ces excavations ne sont pas significatifs. Entre la chaufferie construite en 1900 (pavillon X), la buanderie construite en 1931 (pavillon B) et le pavillon du Centenaire construit en 1993 (pavillon C), des excavations à l'air propulsé cherchant à localiser le sommet de deux tunnels de béton ont été effectuées. Dans les deux cas, les excavations (13A et 13B, plans 5 et 11) ont mené à la découverte des tunnels sous 0,20 m de pierre concassée (photo 55). Pour le sondage 13B, les excavations ont d'abord raté la cible, ce qui a permis de voir que le roc se trouvait à une profondeur de 1,80 m sous des remblais de pierre concassée moderne (photo 56). Ainsi, la petite cour située entre ces trois pavillons ne semble pas présenter de potentiel archéologique.

Entre le stationnement P2 et le chemin Ross, l'entrepreneur a aménagé un petit chemin d'accès temporaire (7A). Les excavations en prévision de l'installation de ce dernier ne dépassaient pas 0,20 m de profondeur et seul le lit de pose du gazon a pu être observé. Il a toutefois été possible d'y déceler un cran de roc à l'emplacement de l'anomalie U62 (photo 57).

Toujours dans le stationnement P2, des excavations ont été effectuées en prévision de l'installation de conduites d'égouts et de gaz (8A et 12E). Ces travaux étaient réalisés exactement au même emplacement que les interventions de 2022 (Arkéos, à paraître). Dans le terre-plein gazonné adjacent, deux dalles de béton devaient aussi être installées (14A et 14B). L'ensemble de ces excavations touchaient aussi à des secteurs excavés en 2023 (9F à 9J). Ces travaux ont donc été supervisés par acquit de conscience et sans surprise, ils n'ont pas révélé de sols en place d'intérêt archéologique (photo 58).

Photo 55. Sondage 13A, surface du tunnel, vu vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-49)

Photo 56. Sondage 13B, vu vers l'est (MTL23-25-10-NUM9-59)

Photo 57. Excavations pour le chemin d'accès temporaire 7A, vues vers le sud (MTL23-25-10-NUM5-7)

Photo 58. Excavations dans le stationnement P2, sous-opération 8A, vues vers le sud (MTL23-25-10-NUM6-7)

5. Conclusion et recommandations

Au printemps 2023, les travaux de requalification de l'ancien Hôpital Royal Victoria ont été entamés. Ce vaste projet, piloté en partie par la Société Québécoise des Infrastructures (SQI), vise dans un premier temps à assurer l'autonomie des nombreux pavillons de ce site. Ceux-ci doivent notamment être reliés aux réseaux municipaux d'égout, d'aqueducs, de gaz et d'électricité. Une étude de potentiel archéologique a été réalisée en 2016 en prévision de ce projet et celle-ci ciblait huit zones à potentiel, dont quatre préhistoriques et historiques. Ces zones étaient somme toute plutôt restreintes. Les interventions archéologiques découlant de cette étude ont été entreprises en 2022 afin de valider le potentiel théorique des lieux. Lors de cette première étape des travaux archéologiques, un groupe d'intérêt autochtone nommé les Mères mohawks a déposé une injonction au tribunal afin que les travaux soient arrêtés le temps que des mesures supplémentaires soient mises en œuvre afin de tenir compte d'une réalité que l'étude de potentiel n'avait pas évaluée. En effet, lors des années 1940 à 1960, des expériences ont été réalisées sur des cobayes non consentants à l'institut Allan Memorial. Ces expérimentations étaient pilotées par le Dr Ewen Cameron et elles étaient financées par la CIA et le gouvernement du Canada via des sociétés-écrans. D'après le témoignage d'une survivante, un doute persiste quant à la possibilité que des sujets de ces expériences soient décédés et aient été enterrés clandestinement sur le site de l'hôpital. Un accord a alors été conclu entre les différentes parties afin de bien prendre en compte cette triste réalité. Un Panel d'archéologues a alors été mis sur pied afin que celui-ci étudie l'entièreté du site et propose une série de mesures à mettre en œuvre afin que toute potentielle sépulture clandestine soit repérée et prélevée adéquatement avant le début des travaux.

C'est dans cette optique que les premières étapes de la démarche comprenant des recherches réalisées par des équipes de détection canines spécialisées dans la recherche de restes humains historiques ainsi que des recherches géoradar ont été effectuées. L'équipe canine a pu localiser deux zones où des restes humains pourraient se trouver. La première a été fouillée manuellement en 2023, alors que la seconde, ayant été identifiée tardivement en saison, a plutôt été expertisée en 2024. Il en sera donc question dans le rapport synthèse déposé à la toute fin du mandat. Les relevés géoradars de 2023 ont permis d'identifier

10 sépultures potentielles et plusieurs anomalies dont la nature était indéterminée. Une fouille archéologique a été complétée à l'emplacement identifié par les équipes de détection canine. Ces fouilles n'ont pas permis de mettre au jour de sépulture, récente ou ancienne, ni aucun reste humain qui serait susceptible d'avoir causé l'alerte des chiens. Hormis un ancien drain relié au réseau d'égout pluvial et une robe de femme présente parmi plusieurs détritus, rien ne permet d'expliquer avec certitude cette alerte. La fouille de ce secteur a toutefois permis de mettre au jour une séquence de sols qui témoigne de l'aménagement du site tout récemment, de la construction et de l'occupation du pavillon Hersey, puis d'une potentielle couche d'occupation plus ancienne qui pourrait dater des premières occupations dans ce secteur. En effet, avant la construction de l'Hôpital Royal Victoria, de riches Montréalais possédaient de vastes domaines sur les flancs du mont Royal. Une photographie ancienne montre d'ailleurs une construction qui ressemble à un bâtiment agricole dans les environs de l'aire de fouille. En revanche, les nombreuses perturbations survenues dans ce secteur par le passé semblent avoir complètement altéré cette couche ancienne en dehors des limites de la zone fouillée.

Les interventions archéologiques visant à identifier les anomalies géoradar n'ont pas, elles non plus, mené à l'identification de sépultures. Les dix anomalies correspondant à des sépultures potentielles se sont avérées être des crans rocheux ou des aménagements modernes comme des tuyaux ou des fosses d'arbres. En ce qui a trait aux anomalies dont la nature était indéterminée, celles-ci étaient passablement nombreuses. Il a donc été décidé d'expertiser celles qui étaient susceptibles d'être perturbées lors des travaux à venir. C'est donc un peu plus de 60 anomalies de ce type qui ont été examinées sans qu'aucune sépulture ne soit mise au jour. Dans ces cas, les anomalies étaient un peu plus difficiles à déterminer. On y a observé des tuyaux récents, des crans rocheux, des blocs de béton, de grosses pierres, des massifs de béton et des contrastes variés dans les sols. Sous la portion ouest du stationnement P4, ces sondages ont permis de repérer d'épais remblais mis en place au moment de l'aménagement du stationnement. Ceux-ci recouvraient les vestiges d'un ancien mur qui autrefois délimitait le côté est de la propriété de Hugh Allan.

Les autres excavations de l'entrepreneur touchaient essentiellement des secteurs où le potentiel de mettre au jour des sépultures avait été jugé faible et même nul par le Panel. Ces travaux ont donc été effectués sous surveillance archéologique. Aucune sépulture n'y a été mise au jour. Les excavations ont mené à une meilleure compréhension de la séquence stratigraphique à divers endroits sur le site. La découverte la plus intéressante concerne une couche de dépotoir trouvée devant l'aile ouest du pavillon Ross. Celle-ci contenait une très grande quantité d'artefacts médicaux datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Le site archéologique BjFj-230 a donc été créé afin de préserver l'intégrité de cette couche et d'en assurer le suivi. Toute excavation à y réaliser dans l'avenir devrait être précédé d'un inventaire ou d'une fouille archéologique préalable.

Enfin, lors de ces nombreuses phases d'inventaires, de fouilles et de surveillances archéologiques, une centaine de fragments d'os animaux ont été amassés. Ceux-ci ont été examinés par une bioarchéologue qui n'y a pas décelé d'os humains. L'ensemble des os pourrait faire l'objet d'analyses plus poussées.

Les interventions archéologiques se poursuivent en 2024 et elles continueront de faire l'objet d'un suivi archéologique identique. Des recommandations concernant la poursuite des recherches sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria seront émises à la toute fin du mandat, dans un rapport synthèse reprenant l'ensemble des données colligées.

Bibliographie

ARCHÉOTEC

2000 *Site de la place Jacques-Cartier, BjFj-44, interventions archéologiques 1996 à 1998.* Montréal/MCCQ, rapport inédit.

2020 *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2019 site BiFj-81. Opérations 2 et 3.* L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

ARKÉOS

2012a *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Ville de Montréal et MCCCF.

2012b *Parc du Mont-Royal, secteur de l'entrée Peel, site funéraire McTavish et réservoir de Haut-Niveau (BjFj-157).* Ville de Montréal.

2014 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-01 et BjFj-97, 2009.* Ville de Montréal.

2016 *Site de l'hôpital Royal Victoria, Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Université McGill, Decasult.

2018 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal.

À paraître *Interventions archéologiques sur le site de l'hôpital Royal Victoria.* Montréal, Société Québécoise des Infrastructures et Université McGill.

ARTEFACTUEL

2014 *CeEt-80, Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, rapport de l'intervention de 2012.* Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

BÉLANGER, Christian et Jennifer BRACEWELL

2017 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85). Rapport d'activités - Intervention de 2016.* Montréal, Université de Montréal.

BÉLANGER, Christian

2018 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal.* Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.

BOUCHARD-HUZARD, Louis
1869 *Traité des constructions rurales et de leurs dispositions*, Paris : Imprimrie et librairie d'agriculture et d'horticulture de Mme Ve Bouchard-Huzard, 2 volumes, Deuxième édition augmentée.

CABLK, Mary E., et John C. SAGEBIEL
2011 "Field Capability of Dogs to Locate Individual Human Teeth". *Journal of Forensic Sciences*, Vol. 56, No. 4, Juillet 2011, pp. 1018 à 1024.

CLARK, Thomas Henry
1972 *Rapport géologique : région de Montréal*. Québec, Ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique.

CONYERS, Lawrence B.
2004 *Ground Penetrating Radar for Archaeology.* Rowman Altamira, Walnut Creek.

DAWSON, John W.
1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 5, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 6, p. 362-373.

DUPRAS, Tosha L., John J. SCHULTZ, Sandra M. WHEELER et Lana J. WILLIAMS
2006 *Forensic Recovery of Human Remains, Archaeological Approaches.* Boca Raton, CRC Press, Taylor & Francis Group.

ETHNOSCOP
1993a *Le site 10B (BjFj-49, LeMoyne-LeBer), Fouilles archéologiques 1991-1992.* Entente ministère de la Culture/Ville de Montréal, Mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine.

1993b *Parc du Mont-Royal, le funiculaire (1876-1920) et les projets de fortifications au XIXe siècle, expertise historique et archéologique.* Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.

1998 *Parc du Mont-Royal, Montréal, inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97.* Ville de Montréal.

2000 *Présence amérindienne et occupations marchandes: fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999*. Volume 19. Collection Patrimoine archéologique

2001 *Étude de potentiel et inventaire archéologiques (phase 1) du square Dorchester et de la place du Canada, BiFj-37, Montréal*. Montréal, Ville de Montréal.

2004a *Interventions archéologiques 2000-2001.* Montréal, Ville de Montréal, Hydro-Québec et Commission des services électriques de la ville de Montréal.

2004b *Inventaire archéologique (phase 2) du square Dorchester et de la place du Canada, BiFj-37, Montréal*. Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1. Monument à Sir George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6. Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-18.* Ville de Montréal.

2009 *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre des travaux de réaménagement du chalet et de la mise aux normes de la pataugeoire au parc des Vétérans, BjFj-127, 2008, Arrondissement de Ville-Marie, Montréal.* Ville de Montréal.

2010a *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007.* Commission des Services électriques de Montréal, Hydro-Québec, Ville de Montréal.

2010b *Fouilles et surveillance archéologiques dans le cadre du réaménagement et de la restauration du parc-cimetière St. Matthew (CeEt-41).* Ville de Québec, ministère de la Culture et des Communications.

2012a *Réaménagement du square Dorchester, projet de construction de la CSEM et cimetière Saint-Antoine (BiFj-37).* Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Ville de Montréal et Commission des Services électriques de Montréal.

2012b *Travaux de construction de conduites souterraines de Bell Canada dans la rue de la Cathédrale. Site archéologique BiFj-37 du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), Montréal. Supervision archéologique.* Bell Canada.

2013a *Interventions archéologiques effectuées en 2009 et en 2010 dans le cadre de la conception d'une place publique au sein du Vieux-Pointe-aux-Trembles, BjFi-16 et BjFi-17.* Ville de Montréal.

2013b *Municipalité de Saint-François-de-l'île-d'Orléans, Projet de voirie, de collecte et de traitement des eaux usées, Inventaire archéologique 2011, Site de l'église de Saint-François-de-l'île-d'Orléans, CgEq-13.* Municipalité de Saint-François-de-l'île-d'Orléans, Ministère des Transports du Québec.

2014a *Interventions archéologiques dans le secteur de Villa Roy, 2012 et 2013 (BjFj-97). Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal. Inventaire archéologique, secteur de la maison Smith, Parc du Mont-Royal, MTL13-25-03.* Ville de Montréal

2014b *Inventaire archéologique et inspection visuelle. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal. Mai 2013. Préliminaire.* Ville de Montréal.

2014c *Projet de réaménagement de la Place du Canada, Site archéologique BiFj-37. Cimetière Saint-Antoine (1799-1854).* Ville de Montréal.

2015a *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de réfection de la maison du citoyen, Vieux-pointe-aux-Trembles, BjFi-17.* Ville de Montréal.

2015b *Interventions archéologiques, Réaménagement de la place Pierre-Boucher et du parc du Platon, 2011-2012.* Ville de Trois-Rivières.

2016a *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de réfection de la maison du citoyen à Pointe-aux-Trembles, 2014, BjFi-17.* Ville de Montréal.

2016b *Projet de réaménagement de la Place du Canada. Site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854). BjFj-37, Montréal. Fouille et supervision archéologiques (2014).* Ville de Montréal.

2016c *Projet de réaménagement de la Place du Canada. Site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854). BjFj-37. Montréal. Fouille et supervision archéologiques (2015).* Ville de Montréal.

2016d *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014, Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal.* Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2018a *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la phase III de l'aménagement du site de la maison du citoyen, Vieux-Pointe-aux-Trembles (site BjFi-17), été-automne 2016 et printemps 2017.* Ville de Montréal.

2019 *Projet Promenades urbaines. Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision archéologique, inventaire et fouille. 2016-2017. BjFj-01*. Montréal, Ville de Montréal.

2020a *Hydrographie ancienne de Montréal. Identification et cartographie.* Montréal, Ville de Montréal.

2020b *Interventions archéologiques dans la cadre du projet d'aménagement d'un stationnement à la maison du citoyen de Pointe-aux-Trembles, 2020, BjFi-17.* Ville de Montréal.

2020c *Inventaire archéologique dans la cour de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal (BjFj-96).* Site historique Marguerite-Bourgeoys, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2020d *Projet d'agrandissement et de réaménagement du Musée Marguerite-Bourgeoys, Étude de potentiel archéologique.* Site historique Marguerite-Bourgeoys, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2021a *Fouille archéologique à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, novembre-décembre 2019. Cimetière des Irlandais, BjFj-139, Montréal*. CDPQ Infra, Cima+Hatch.

2021b *Supervision, inventaire et fouille archéologiques dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures souterraines du tronçon de la rue Peel situé entre le boulevard René-Lévesque et la rue Saint-Antoine BiFj-37 et MTL19-25-04 – Montréal*. Ville de Montréal. Rapport préliminaire.

2022a *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul, interventions archéologiques de 2018 et de 2019.* Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, rapport préliminaire.

2023a *Interventions archéologiques – Projet Remembrance/Côte-des-Neiges, BiFj-162, BiFj-163, BiFj-164, MTL22-04-03 et MTL22-25-06.* Ville de Montréal.

2023b *Inventaire et supervision archéologiques sur la rue Jeanne-Mance, entre la rue Milton et l'avenue des Pins (MTL20-25-10).* Ville de Montréal.

2023c *Site Dawson, Interventions archéologiques, BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03.* Ville de Montréal.

FONDERBRIDER, Luis

2020 Forensic Guide to the Investigation, Recovery And Analysis of Human Skeletal Remains. Argentine Forensic Anthropology Team.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1999 *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune : Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Montréal, Les Prêtres Saint-Sulpice de Montréal.

GLAVAŠ, Vedrana et Andrea PINTAR

2019 "Human Remains Detection Dogs as a New Prospecting Method in Archaeology". *Journal of Archaeological Methods and Theory.* n° 26, p. 1106-1124.

GREBENKEMPER, John, Adela MORRIS, Brian F. BYRD et Laurel ENGBRING

2021 "Applying Canine Detection in Support of Collaborative Archaeology". *Advances in Archaeological Practice.* A Journal of the Society for American Archaeology, p. 226-237.

KLEPINGER, Linda L.

2006 *Fundamentals of Forensic Anthropology.* Hoboken, New Jersey, Wiley-Liss.

LAROCQUE, Robert

1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31*. Ministère des Affaires culturelles.

1990a « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nos 3-4, p. 31-41.

1990b *Sondages archéologiques à l'école St-George (Lot 282), Westmount, 1989-1990, BiFj-31. Volume 1*. Ville de Westmount, Ministère des Affaires culturelles, direction de Montréal, 34 p.

2016 « Des sépultures amérindiennes », dans Balac, Anne-Marie et François Bélanger dir. *Lumières sous la ville, quand l'archéologie raconte Montréal.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 50-57.

LIGHTHALL, W. D.

1898 « New Hochelagan Burying-Ground », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3rd Series, vol. 1, nº 4, p. 149-159.

1899 « Ancient Indian Burying Ground », *Witness*.

1920 *Correspondance sur le site BiFj-31*. Québec, ms, n. p.

1922 « The Westmount "Stone-lined Grave" Race (An Archaeological Note) », *Transactions of the Royal Society of Canada*, vol. 16, 3rd Series, section 3, p. 73-75.

1924 « Hochelaga and the "Hill of Hochelaga" », *Transactions of the Royal society of Canada*, Vol. 18, nº 2, p. 91-106.

LEACH, Peter

2021 "A theory primer and field guide for archaeological, cemetery, and forensic surveys with groud-penetrating radar". Geophysical Survey Systems Inc.

MAHAULT, Valérie

2016 *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes.* Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, École d'architecture.

MARTIN, Paul-Louis

2002 *Les fruits du Québec. Histoire et traditions des douceurs de la table.* Les éditions du Septentrion.

PANEL

2023a *Rapport préliminaire du mandat de cartographie, Site de l'Ancien Hôpital Royal-Victoria*. Présenté par « le Panel » aux parties Kanien'kehà :ka Kahnistensera, Université McGill et Société Québécoise des Infrastructures.

2023b *Rapport final du mandat de cartographie, Site de l'Ancien Hôpital Royal-Victoria*. Présenté par « le Panel » aux parties Kanien'kehà :ka Kahnistensera, Université McGill et Société Québécoise des Infrastructures.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press

POITRAS, Claire
2011 *L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, une montagne dans la ville. Une identité façonnée par les interactions entre les activités humaines et un milieu naturel.* Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

POTHIER, Louise et Roland TREMBLAY
2004 « Un havre préhistorique », dans LAUZON, Gilles et Madeleine FORGET, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine.* Les publications du Québec, Ville de Montréal, p. 7-25.

RUMILLY, Robert
1969 *Cent ans d'éducation. Le Collège Notre-Dame 1869-1969*. Montréal, Fides, 341 p.

SACL
2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal, (BiFj-85).* Ville de Montréal.

2008 *1033 avenue des Pins. Inventaire archéologique été 2007.* Université McGill.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85.* Ville de Montréal.

2013 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85.* Ville de Montréal.

STEPHANUTO, Pierre-Hugues, Elien ROSIER, Jean TYTGAT, Jean-François FOCANT et Eva CUYPERS
2017 « Profiling Volatile Organic Compounds of Decomposition », dans Eline SCHOTSMAN, Nicolas MÀRQUEZ-GRANT & Shari L. FORBES (éd.), *Taphonomy of Human Remains, Forensic Analysis of the Dead and the Depositional Environment.* Chinchester, West Sussex, Hoboken NJ, John Wiley & Sons, Université de Bordeaux, pp 39-50.

TERRY, Neville
1994 *Le Royal Vic. L'histoire de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal 1894-1994.* Montréal, Hôpital Royal Victoria.

TIMMINS MARTELLE HERITAGE CONSULTANTS
2015 *Rapport de prospection géoradar à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96), Vieux-Montréal, Québec.* SACL et Musée Marguerite-Bourgeoys.

TRIGGER, Bruce G.
1972 « Hochelaga: History and Ethnohistory ». Dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 3-92.

VIAU, Roland
2012 *L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier. Tiré de Histoire de Montréal et de sa région, tome 1- Des origines à 1930*. Sous la direction de Dany Fougères, Collection les régions du Québec no 21. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

WHITING, Brian
2023 "Community-led investigation of unmarked graves at Indian residential schools in Western Canada-overvieuw, status report and best practices". *Archaeological Prospection*, John Wiley & Sons ltd.

Sites Internet

Association Canadienne d'Archéologie, « Code d'éthique »,
https://canadianarchaeology.com/caa/fr/about/ethics, consulté le 28 février 2024.

Association des Archéologues du Québec, « Code d'éthique »,
https://www.archeologie.qc.ca/, consulté le 28 février 2024.

DBC en ligne, Disctionnaire Biographique du Canada, en ligne,
« Allan, sir Hugh »,
http://www.biographi.ca/fr/bio/allan_hugh_11F.html, consulté le 13 décembre 2023.

Institute for Canine Forensics,
https://www.icfk9.org/, consulté le 16 janvier 2023.

Légis Québec,
« Loi sur les Coroners »,
https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-68.01, consulté le 28 février 2024.

« Loi sur le Patrimoine Culturel »,
https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.002, consulté le 28 février 2024.

Mohawk Mothers,
https://www.mohawkmothers.ca/, consulté le 17 novembre 2023.

NOAKES, Taylor C.,
2021 « Expériences médicales MK-ULTRA à Montréal », *L'encyclopédie canadienne.* https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/experiences-medicales-mkultra-a-montreal, consulté le 17 novembre 2023.

Parcs Canada, « Human Remains »,
https://parks.canada.ca/docs/r/pfa-fap/sec7/decouv_discov3, consulté le 28 février 2024.

RPCQ, Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec,
2023 « Site du patrimoine du Mont-Royal »,
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=99578&type=bien, consulté le 13 décembre 2023.

Ville de Montréal, Le site officiel du Mont-Royal, « *L'histoire* »,
https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/histoire, consulté le 19 février 2024.

Annexes

Annexe 1	Affidavit de madame Lana Ponting
Annexe 2	Rectified Settlement Agreement
Annexe 3	Rapport du panel, zones prioritaires
Annexe 4	Rapport final du panel
Annexe 5	Rapport de détection canine de juin 2023
Annexe 6	Rapport de détection canine d'août 2023
Annexe 7	Rapport de détection canine de novembre 2023
Annexe 8	Rapport de détection géoradar de juillet 2023
Annexe 9	Rapport de détection géoradar de septembre 2023
Annexe 10	Recommandations supplémentaires du Panel du 18 juin 2023
Annexe 11	Recommandations supplémentaires du Panel du 25 juillet 2023
Annexe 12	Inventaires des artefacts et écofacts
Annexe 13	Catalogue des photographies

Annexe 1 Affidavit de madame Lana Ponting

C A N A D A

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

No.: 500-17-120468-221

S U P E R I O R C O U R T
(Civil Division)

KAHENTINETHA

KARENNATHA

KARAKWINE

KWETIIO

OTSITSATAKEN

and

KARONHIATE

Plaintiffs

v.

S O C I É T É Q U É B É C O I S E D E S INFRASTRUCTURES

ROYAL VICTORIA HOSPITAL

MCGILL UNIVERSITY HEALTH CENTRE,

MCGILL UNIVERSITY,

VILLE DE MONTRÉAL,

and

ATTORNEY GENERAL OF CANADA,

Defendants

and

ATTORNEY GENERAL OF QUÉBEC

Impleaded Party

AFFIDAVIT OF LANA PONTING IN SUPPORT OF THE PLAINTIFF'S APPLICATION FOR AN INTERLOCUTORY INJUNCTION

I the undersigned, Lana Ponting, residing at _____, solemnly affirm the following:

1. I am a witness in the plaintiffs' application for an interlocutory injunction, case no. 500-17-120468-221, at the Superior Court of Quebec.

2. My name is Lana Ponting. I was a typical, rebellious teenager, with a new stepmother. I ran away from home numerous times and finally, one day where I had run away from home, I got picked up by the police in downtown, and they phoned my parents. My parents brought me home, and then next thing I knew, I was in the Allan. A Judge, Nicholson, ordered my admittance to the Allan Memorial Institute in April of 1958. I did not like the outside of the building, it was scary looking. Inside, I noticed a smell, a strange chemical smell. Dr. Cameron assured my parents that he would take care of me. I remember going to sit in Dr. Cameron's office. Cameron then took me to a room where I had one pillow, a mattress, sheets, and a blanket. He told me to stay in the room. The nurse came in with a pole and a bag with something in it. She told me to lie down and she put the needle in my arm. I felt funny. I tried to get up but I could not. The next thing I remember, it was really awful.

3. And so it started. My balance was affected by this medication. And I saw other people walking like zombies in the hallway, and I wondered if I was like them. They gave me three pills each night. I pretended to swallow them and hid them under my pillow. The nurse came into my room, put a tape in a recorder, and she also gave me another shot. That tape kept playing "you are a bad girl" over and over. I could not get off the bed. I don't know how long I was in this state, and then it played "you're a good girl." I was given a lot of LSD, Largactil, and Sodium Amytal.

4. Some of the children I saw there were Indigenous. I would say the children there were anywhere from the ages of five to nineteen. During my stay in the Allen, I befriended a girl who I saw sitting in the hallway crying. Her name was Morningstar. She spoke English. She was a beautiful Indigenous girl. She had a long black braid that went down her back. I don't think people liked the fact that I was chumming around with an Indigenous person. But I did not care what they said. We would talk about teenage things, music and stuff like that. And then she would go in and out. She could remember things, and the next thing you know, she couldn't. It made me very sad to see her like this. I was 16, and she was 17 years old. She was telling me that people did not like her, some people made fun of her because she was an Indigenous person. So I told her, "don't worry about what people say about you." You are a beautiful person." And she would talk about her brothers and sisters. She said she had two sisters and one brother. Now I tried again to find out where she came from. And she just said "from far away". She had dark skin, and she had small eyes, they were beautiful eyes. Her eyes were also sad, awfully sad. She was a small person, not a large person, and she had on beautiful moccasins. And she said that her grandmother made them for her. They looked

like real moccasins. They weren't boots, they were real moccasins, and they were beautiful.

5. Morningstar was also given shock treatments. When I saw her in the hallway, she told me her head hurt. And I said, “well, what did they do?” She said “they put something on my head, and my body shook,” and she cried at that point. Crying very sadly. I just wondered to this day, “how many other Indigenous people did Cameron do this to, and what did he do to them?” Now, I don't know what ever happened to Morningstar. I wish I knew. She just disappeared. I went looking for her one day, and I could not find her. And I asked where she was. And people said “oh, she's gone.” Where did she go? I don't know. She was just gone. I don’t know what tribe she was from. I wish I did. But she said she was from far away.

6. Dr. Cameron, to me, is a murderer. He gave everybody the most horrendous shots of LSD. It’s my understanding that there were Aboriginal children that came to the Allan, they were small children. And Dr. Cameron would put LSD in their Kool Aid. I found this out because I listened quite carefully to what people were saying. Dr. Cameron, in my estimation, committed murder, because he knew what he was doing. Giving these people all kinds of people treatments, and then these people disappeared. Numerous people had told me that people died as a result of Cameron.

7. I would sneak out of my room at the Allan at night, and walk down the front steps and I would hide. I found people standing over by the cement wall, with shovels. Two were on one side of the wall and one was on the other side. I remember that vividly because they had red handles on the shovels and a flashlight. What were they doing with shovels over by the concrete fence? There is only one thing that comes into my mind, were they burying something in the ground. What else could it be? There were rumors that there are bodies buried in the Allan property, and I believe that some of them would be Indigenous people.

8. Dr. Cameron was in Brandon, Manitoba, prior to coming to Montreal and he treated a lot of the Indigenous people there. And then he went to Massachusetts, stayed there at the hospital for a while. In 1943 he was hired on by McGill to work at the Allan. Now, I have a press clipping from the Montreal Gazette (**Exhibit p-18**). And it's stated that the government knew about brainwashing. And why didn't they do anything about it? I questioned that. Why in heaven's name, if they knew, why didn't they do something about it? They let it go on and on and on. I understand now, that the Canadian government was one of the institutions, who were funding the experiments! Hundreds and hundreds of people were victims of Dr. Cameron.

9. The Allan was an open concept and I heard people (staff) talking. The swimming pool was not there when I was. It was put in 2 years later, but 2 years earlier, I heard somebody (staff) say “why are they building a swimming pool?” And this person said, “well, I guess to hide the bodies.” So what was I supposed to think when he said that? I heard a lot of things going on the Allan. It wasn’t a patient, it was the staff people talking. And then the patients started to ask, “what is going on?” “Why am I here?” “What are they doing to me?” “Why are they doing this to me?” It was horrible.

10. My doctor has given me a letter saying that I am of sound mind (**Exhibit p-15**). I have a good memory of the Allen, but I also have a bad one. Because of what Cameron

did to me, I've been on medication, and I will be for the rest of my life. I'm 81 years old now. I'm involved in a lawsuit with Consumer Law Group (**Exhibit p-20**). I want this thing brought to court. I want justice served. I have proof. I have my Allan medical records. I have proof that it harmed me. And it also harmed other families.

11. My father used to work at the National Film Board of Canada and they made a small 29 minute movie on the Allan showing it glorified and as such a lovely place to go*, Back into the Sun*, by Fergus McDonell – NFB 1956. People that were treated at the Allan went in but they never came out properly. I have been under the care of doctors since I left the Allan. I'm being treated for depression, and stuff like that. And the families of the victims, they suffered too. Their parents, grandparents, brothers, sisters, were in the Allan and they suffered too. Not just me.

12. The buildings still might contain hidden secrets, I don't know. But as far as the land is concerned, leave it alone. Leave it alone. We need to have GPR go on the ground and search for the bodies. And I think it's very mean that they want to do this, to even think about digging up the Allan property. They have no right to do that. I believe the rumors of bodies being buried on the Allan property. I believe they are true. I heard people talking about them when I was in there. Even some of the patients, you could hear them talking about bodies in the ground.

13. Cameron had a twisted, evil mind. He seemed to be doting on children quite a bit. There were constantly children coming in and out of the building, and then going outside, and then drinking Kool Aid. And Cameron also used to carry candies in his pockets. And of course, those were laced with LSD as well, I believe. I had a bad reaction to the LSD. It made me scream. It just made me scream. And it's a horrible feeling. I never took drugs when I was a teenager. But LSD was the prime thing that Cameron used. And it just made people do stupid things. It made them sick it made me cry. It made me angry. I was a child myself, for God's sake. I was only 16.

14. I was given Sodium Amytal and Largactil, electroshock treatment, and the sleep treatments. I have a hard time remembering the sleep room, I can just remember this recorder by my bed saying “you're a bad girl, you're a bad girl” over and over and over and over. And then it would say “you're a good girl.” That's all I remember. I was also gang raped when I was there. And I think that's when Cameron and all of them decided to get rid of me. I was starting to really question what they were doing. So they got rid of me.

15. When they got rid of me, I don’t know how that happened. I ended up in New Brunswick. I was pregnant. I went to the Interprovincial Home for Young women. I was there for approximately two or three days, and then I had to go to the hospital to give birth. How I got there. I have no idea. I have no idea what happened to the baby. The hospital told me the child was deceased, but who knows? There was a period of time where I could not remember anything. I didn't know where I was. I didn't know who I was with. So whatever he did to me, he continued to do it to me after I left the Allan. I was only there for a short period of time. I remember part of being there, but the other part of me does not want to remember. So I'm gathering from that, that it was not a very pleasant place to be. I don’t remember how I got there, it just won’t come to my mind at all. This is all from the few months after I was at the Allan, and there are several months

of the pregnancy that I do not remember. I cannot remember where I was when I was pregnant during that time. I could have been kept longer, perhaps, than even the records show. I'm waiting to hear back from the hospital in New Brunswick about the birth of the child and my stay there.

16. Of course, they knew what they were doing. Of course they did. That's why I called Cameron a murderer. He committed premeditated murder because people died because of him, and the treatments that he gave them. What else could you call it? I believe they purposely tried to erase my memory so I wouldn't know what happened after I left. I never told anyone what happened. I met a gentleman when I got to Halifax. I don't know how I got there. But I ended up working for Department of National Defense. Married a gentleman who was in the Navy and had a couple of kids. I never told anyone about what happened in the Allan. I never told one person. Until my brother informed me about the class action suit and sent me an email so I joined it. Over 60 years of silence.

17. Those were memories that I did not want to remember. Now I have my records and every time I look at them I think, "oh my God, did I really go through all this?" I sent a letter to every Premier in Canada, telling them what I went through. So, hopefully, to generate a little bit of hostility between the parties saying, "oh, we'll help her," "we'll help her." I never got a response from any of those Premiers.

18. Lastly, many family members of survivors of the MK ULTRA experiments support the Mohawk Mothers' request for a complete investigation of the grounds of the Allan Memorial Hospital. Here I quote the letter they have written to the City of Montreal, hereto attached as **Exhibit p-16**:

> "August 17, 2022
>
> Dear Madame la mairesse Valérie Plante,
> By now, you will probably have heard of the appalling experiments conducted on innocent victims in the 40s, 50s and 60s at the Allan Memorial Institute in Montréal. Those victims were our mothers, fathers, grandparents, aunts, and uncles. Our families were irrevocably traumatized by the crimes of a few unconscionable men whose work was supported and financed by McGill University and the Canadian and US governments. And, as you may also know by now, our families are involved in a long court battle for justice and compensation for the harms we have suffered.
>
> While that all plays out in court, our eyes are drawn back to the physical site of those grisly crimes on Mount Royal. That some of the innocent victims of Dr. Cameron's cruel experiments—the ones that never made it out alive—were potentially buried there in unmarked graves keeps us up at night. We are horrified at the possibility that construction of the New Vic Project might proceed without a very thorough and exhaustive investigation of the area's subsoil for human skeletal remains. The report, « Site de l'ancien hôpital Royal Victoria » that emerged from a public consultation led by the Office de Consultation Publique de Montréal was very clear. The report recommended that "… *les sépultures potentielles… se trouvant sur le site de l'ancien Hôpital*

Royal Victoria soient traitées avec la déférence qui s'impose; [et] que cette démarche soit rendue publique." We are writing to you today to ask how the City of Montreal and its partners in the New Vic project intend to confirm the existence of those remains, and if they exist, what plan will you make to ensure they are treated with the deference and respect they require?

Even before the courts rule on the obligations of the Canadian and US governments towards victims of Dr. Cameron's experiments at the Allan Memorial Institute, it is clear from the OCPM's recommendations that McGill University and the City of Montreal have a moral and probably legal duty to conduct a thorough and comprehensive investigation of the hospital grounds. Our families who have already suffered so much would be horrified if heavy equipment tears through that site and disturbs the remains of the victims who didn't survive those brutal and inhuman experiments of conducted at McGill University all those years ago.

We politely request, then, a meeting with your administration to explore how you plan to move forward with the OCPM's recommendations to investigate the site and dispose of the remains of victims of the Allan Memorial Institute experiments that may be found there. If a meeting is not possible, we politely request that you publicly disclose your plans to investigate the site of Allan Memorial Institute for the alleged human remains as soon as possible.

Sincerely yours,

Lana Ponting, living survivor of the Montreal Experiments
Nancy Layton, living survivor of the Montreal Experiments
Julie Tanny, daughter of Charles Tanny
Lana Mills-Sowchuk, daughter of John Ivor Mills
Linda Mills-Boismenu, daughter of John Ivor Mills
Ann Julie McLean, AKA, Ann Diamond, child victim and daughter of Donald Alexander McLean
Marlene Levenson, niece of Phyllis Goldberg
Christopher Sowchuk, grandson of John Ivor Mills
Barbara Levy, daughter of Evelyn Michael-Issenman
Angela Bardosh, daughter of Nancy Layton
Kimberley Jardine, granddaughter of Anna Martha Coleman Jardine
Karen Jardine, granddaughter of Anna Martha Coleman Jardine
Laurie Goedhuis, daughter of Ruth Agnes Brault (nee Scott)
Patricia Edwards Roberge, daughter of Elizabeth Boyle Edwards
Carly Thomas, granddaughter of John Ivor Mills
Hans Dybka, son of Nini Dybka
Peter De Giorgio, nephew of Guido De Giorgio
Kristian Jonathan Gareau, nephew of Lana Ponting"

SWORN BEFORE ME at _____,

this ___ day of _____, 20__

_____
COMMISSIONER OF OATHS

And I have signed at _____,

this ___ day of _____, 20__

_____
LANA PONTING

No: 500-17-120468-221

SUPERIOR COURT (CIVIL DIVISION)
DISTRICT OF MONTREAL

KAHENTINETHA,
KARENNATHA,
KARAKWINE,
KWETIIO,
OTSITSATAKEN,
KARONHIATE,
Plaintiffs

vs.
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES,
ROYAL VICTORIA HOSPITAL,
McGILL UNIVERSITY HEALTH CENTRE,
McGILL UNIVERSITY,
VILLE DE MONTRÉAL,
-and-
ATTORNEY GENERAL OF CANADA
Defendants

-and-
ATTORNEY GENERAL OF QUEBEC
Impleaded Party

AFFIDAVIT OF LANA PONTING IN SUPPORT OF THE PLAINTIFF'S APPLICATION FOR AN INTERLOCUTORY INJUNCTION

Annexe 2 Rectified Settlement Agreement

C A N A D A

PROVINCE OF QUÉBEC
DISTRICT OF MONTRÉAL

Nº 500-17-120468-221

S U P E R I O R C O U R T
(Civil Division)

KAHENTINETHA
-and-
KARENNATHA
-and-
KARAKWINE
-and-
KWETIIO
-and-
OTSITSATAKEN
-and-
KARONHIATE

Plaintiffs

v.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
-and-
ROYAL VICTORIA HOSPITAL
-and-
MCGILL UNIVERSITY HEALTH CENTRE
-and-
MCGILL UNIVERSITY
-and-
CITY OF MONTREAL
-and-
ATTORNEY GENERAL OF CANADA

Defendants

-and-

ATTORNEY GENERAL OF QUEBEC

Mis-en-cause

-and-

OFFICE OF THE INDEPENDENT SPECIAL INTERLOCUTOR ON MISSING CHILDREN AND UNMARKED GRAVES AND BURIAL SITES ASSOCIATED WITH INDIAN RESIDENTIAL SCHOOLS

Third-Party Intervenor

Rectified Settlement Agreement

WHEREAS the Plaintiffs have instituted proceedings in Superior Court file number 500-17-120468-221;

WHEREAS an order was issued by Justice Moore on October 27,2022 inviting the parties to negotiate on the parameters of an appropriate (…) archeological plan.

WHEREAS the parties have attended a settlement conference before Justice Mayer on March 22, April 4, and April 6, 2023.

WHEREAS given the particular circumstances of this case, the parties wish to agree in the spirit of reconciliation on the parameters of an appropriate archeological plan, without any admission whatsoever.

WHEREAS, unless otherwise defined below, the term "parties" when utilized below refers to McGill University, the SQI, and the Kanien'keha:ka Kahnistensera.

The parties have agreed as follows:

1. The parties agree that archival and testimonial work will begin immediately and the results of such work will be communicated to the Panel (defined below) on an ongoing basis to inform their work.

2. McGill University will provide, on a best-efforts basis, expedited access to their archives, including restricted files as permitted by law, and will provide a McGill archivist to work with Dr. Marion-Patola of Know History.

3. The McGill University Health Centre ("MUHC") provides a similar undertaking, also as permitted by law, with regard to its archives.

4. The Attorney-General of Canada ("Canada") will provide, on a best-efforts basis and as permitted by law, expedited access to Library and Archives Canada, including restricted files.

5. Canada agrees to fund the two contracts between the Plaintiffs and Know History ("Statement Gathering" dated February 16, 2023 for an amount of $60,678.06 and "Statement of Work Contract" dated February 22, 2023 for an amount of $38,410.27). These contracts compose the preliminary phase of work to collect testimonies and design a detailed archival research plan and budget. Once a detailed archival research plan and budget is produced, Canada will give due regard to funding.

6. The parties agree to appoint a panel of three archeologists. The parties agree the names of the three archeologists will be: Dr. Adrian Burke, Justine Bourguignon Tétreault, and Dr. Lisa Hodgetts (the "**Panel**"). These three archeologists are jointly appointed by McGill University, SQI, and the Kanien'keha:ka Kahnistensera and will each act impartially and independently.

7. The parties agree that the Panel may be accompanied by a junior student archaeologist observer appointed by the Kanien'keha:ka Kahnistensera.

8. McGill University and the SQI will compensate the Panel members at their hourly rates.

9. In addition the Kanien'keha:ka Kahnistensera will appoint a Cultural Monitor(s), who can be present during the execution of the Techniques and conduct appropriate ceremonies paid at the rate of $50 per hour by McGill University/the SQI.

10. The parties agree that the purpose of the Panel will be to study and walk the land, taking into account its topography, history and built environment, with a view to carrying out its mandate.

11. The mandate of the Panel is to assess and identify the appropriate archeological techniques (the "**Techniques**") to be used on different areas of the site to detect whether there are unmarked graves (also known as "**Mapping**"). The parties acknowledge that the Techniques may include varying methods. The Panel is also invited to make recommendations as to specialists to carry out the Techniques.

12. The Panel will report to the SQI, McGill, the Special Interlocutor, and the Kanien'keha:ka Kahnistensera.

13. SQI, McGill and the Kanien'keha:ka Kahnistensera agree to be bound by the recommendations of the Panel as to the Techniques and agree to be guided by the recommendations of the Panel as to the specialists to carry out the techniques and analyse the relevant data, but McGill and SQI retain discretion to retain other providers with the appropriate qualifications and expertise if the circumstances warrant.

14. The parties agree that Mapping on the site of the New Vic Project and the areas where work is necessary for autonomization of public service infrastructure (the "**Priority Zone**") will begin first and will be completed within three weeks of April 17, 2023.

15. The parties agree that Mapping on the remainder of the former Royal Victoria Site (the "**Non-Priority Zone**") will be completed within three months of April 17, 2023.

16. McGill University and the SQI will manage execution of the Techniques on a rolling basis as soon as Mapping is complete in a given area and the relevant permits are issued and for the first six months will keep the Kanien'keha:ka Kahnistensera advised in writing of the progress of the implementation of the Techniques every two weeks, unless the parties agree otherwise. McGill and SQI will advise the Kanien'keha:ka Kahnistensera in the event any permits relating to the Techniques are required, in order for them to be able to make (…) representations to the appropriate regulatory body.

17. The parties agree that if following the execution of the Techniques, there are no graves identified in a given area the excavation work can begin on a rolling basis, in a sensitive manner with appropriate monitoring that will allow a prompt reaction in the event there is some unexpected discovery, at which point McGill, SQI and the Kanien'keha:ka Kahnistensera will seek the advice of the Panel as to how to move forward.

18. All parties to these proceedings agree that the injunction aspect of the proceedings is discontinued as of today's date and give instructions to their respective counsel to file the necessary proceedings to that effect.

19. The present settlement agreement constitutes a transaction pursuant to the provisions of Articles 2631 and following of the *Civil Code of Québec*;

20. The parties have specifically requested that the present document be drafted in English. *Les parties aux présentes déclarent qu'elles ont expressément requis que ce document soit rédigé en anglais*.

[Signatures appear on the following page]

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

KAHENTINETHA

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

KARENNATHA

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

KARAKWINE

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

KWETIIO

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

OTSITSATAKEN

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

KARONHIATE

Per:

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

SOCIETE QUEBECOISE DES INFRASTRUCTURES

Per: Sophie Mayes
Directrice générale requalification du site Royal Victoria

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

MCGILL UNIVERSITY HEALTH CENTRE

Per: ANNE-MARIE DODDS
CHEF, AFFAIRES JURIDIQUES
POUR PATRICIA LEFEBURE, DGA
DRE LUCIE OPATRNY, PDG

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

MCGILL UNIVERSITY

Per: LINE THIBAULT
GENERAL COUNSEL

SIGNED at Montreal this April 6, 2023

[redacted]

CITY OF MONTREAL

Per: Aurélie Arnaud

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

Attorney General of Canada

ATTORNEY GENERAL OF CANADA

Per: [redacted]

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

OFFICE OF THE INDEPENDANT SPECIAL INTERLOCUTOR ON MISSING CHILDREN AND UNMARKED GRAVES AND BURIAL SITES ASSOCIATED WITH INDIAN RESIDENTIAL SCHOOLS

Per: [redacted]

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

[redacted]

ATTORNEY GENERAL OF QUEBEC

Per: Eric Bellemare
Bernard, Roy (Justice-Québec)

SIGNED at Montreal, this April 6, 2023

Per:

Annexe 3 Rapport du panel, zones prioritaires

RAPPORT PRÉLIMINAIRE du mandat de cartographie
Site de l'Ancien Hôpital Royal-Victoria

Présenté par « Le Panel » :
Lisa Hodgetts
Adrien Burke
Justine Bourguignon-Tétreault

Aux « Parties » :
Kanien'kehá:ka Kahnistensera
Université McGill
Société Québécoise des Infrastructures

*****AVERTISSEMENT***** Ce rapport contient des informations et un langage qui pourraient troubler les personnes qui ont subi un traumatisme lié à la disparition d'enfants dans le système des pensionnats ou dans les établissements de santé au cours de l'histoire récente. Nous nous en excusons.

1 INTRODUCTION

Ce document constitue un rapport préliminaire concernant la cartographie et l'évaluation du site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria (HRV) en vue de formuler des recommandations concernant les meilleures approches et techniques pour déterminer la présence ou l'absence de sépultures non marquées. Ce rapport est préliminaire en ce sens qu'il ne traite que des secteurs prioritaires ciblés par des travaux de construction imminents. À terme, le mandat s'étendra à l'ensemble du site de l'HRV et un rapport complet sera remis le 17 juillet 2023.

1.1 CONTEXTE

Dans le contexte d'allégations concernant la présence d'inhumations clandestines sur le site situé derrière l'Institut Allan Memorial (IAM), une action en justice a été intentée par les Kanien'kehá:ka Kahnistensera pour arrêter les travaux de construction prévus dans l'attente d'une enquête appropriée sur les allégations. Lors d'une conférence de règlement tenue à la Cour supérieure du Québec, une entente a été conclue entre les parties (Kahnistensera, Université McGill et SQI). Cet accord décrit les éléments résumés suivants :

I. Les parties conviennent de nommer un comité (le Panel) de trois archéologues. Ces trois archéologues sont nommés conjointement par l'Université McGill, la SQI et le Kanien'kehá:ka Kahnistensera et agiront chacun de manière impartiale et indépendante.
II. Les parties conviennent que le Panel aura pour objectif d'étudier et de parcourir le territoire en tenant compte de sa topographie, de son histoire et de son environnement bâti, en vue de la réalisation de son mandat.
III. Le mandat du Panel est d'évaluer et d'identifier les techniques archéologiques appropriées à utiliser sur différentes zones du site pour détecter s'il y a des sépultures non marquées (cartographie).
IV. Les parties acceptent d'être liées par les recommandations du Panel quant aux techniques et acceptent d'être guidées par les recommandations du Panel quant aux spécialistes pour mettre en œuvre les techniques.

1.2 OBJECTIF

L'objectif général de ce mandat est de produire une cartographie complète du site de l'HRV avec des recommandations associées sur les techniques les mieux adaptées pour détecter d'éventuelles sépultures non marquées. L'objectif spécifique de ce rapport préliminaire est de couvrir les zones susceptibles d'être perturbées de manière imminente en raison des travaux de construction prévus dans ce que l'on appellera la « zone prioritaire ». La figure 1 montre le site de l'HRV à évaluer, la zone prioritaire et les zones évaluées pour ce rapport qui sont numérotées de Z1 à Z17.

1.3 CONTENU

La section suivante donnera un bref aperçu de l'évolution historique du site, ce qui permet de comprendre les changements qui ont été apportés au terrain et à l'environnement bâti au cours des 130 dernières années, depuis la fondation de l'hôpital. La section suivante traitera de la méthodologie utilisée pour cartographier la zone prioritaire et formuler les recommandations préliminaires. La

quatrième section de ce rapport présente les zones délimitées à cette étape, l'appréciation générale de ces zones à travers les différents critères évalués, et un support visuel pour situer le lecteur. La dernière section présente les recommandations formulées pour les zones évaluées ainsi qu'une présentation des techniques recommandées et des suggestions d'experts qualifiés qui pourraient être engagés pour mettre en œuvre les recommandations. Toutes les figures citées dans le texte se retrouvent en annexe 1. L'annexe 2 contient des photos des différentes zones évaluées pour ce rapport préliminaire.

2 CONTEXTE HISTORIQUE

L'Hôpital Royal-Victoria

La figure 2 montre les différents pavillons qui constituent aujourd'hui le cadre bâti de l'HRV et de l'IAM, ainsi que leurs dates de construction. Les premiers bâtiments constituant l'Hôpital Royal Victoria (pavillons A, L et E) sont construits en 1893. Ces premiers pavillons sont construits sur trois niveaux différents, en respectant la topographie naturelle du site. En 1900, la chaufferie de la rue University est ajoutée (pavillon X) et en 1907, le pavillon Hersey (pavillon H) est construit au sud-ouest de l'aile L, pour servir de résidence aux infirmières. Constitué d'abord d'un bâtiment d'un seul bloc, le Hersey est agrandi par l'adjonction d'une aile en 1932 lui conférant son agencement contemporain.

En 1916, l'environnement bâti du site est prolongé vers le flanc de la montagne avec la construction de l'édifice Ross Memorial (pavillon R), au nord-ouest du bâtiment principal original de l'HRV (pavillon A). Séparé du Ross mais dans le même alignement, le pavillon des femmes (pavillon F) est ajouté en 1926 et en 1931, le bâtiment de la buanderie est ajouté sur la rue University entre le pavillon des femmes et la chaufferie. Ce fut le dernier élément à être ajouté au site avant la Seconde Guerre mondiale.

En 1955, des bâtiments ont été ajoutés dans l'espace qui constituait la cour intérieure de l'ensemble de bâtiments d'origine. Le bâtiment chirurgical (pavillon S) a été construit parallèlement au pavillon A et jouxtant les ailes L et E par leurs extrémités nord-ouest. En 1959, certains éléments du pavillon L sont détruits pour faire place au bâtiment médical (pavillon M) qui occupe désormais l'espace entre l'aile L et le pavillon chirurgical. Enfin, un bâtiment qui occupait le centre de la cour d'origine a été démoli et en 1993 le pavillon du centenaire (pavillon C) a été construit à sa place.

L'Institut Allan Memorial

La propriété Ravenscrag (qui fait actuellement partie de l'Institut Allan Memorial) a été construite par Hugh Allan entre 1861 et 1863. Elle est restée une propriété privée jusqu'en 1940, date à laquelle elle a été donnée à l'Hôpital Royal Victoria. De 1943 à 1945, d'importants travaux sont entrepris pour transformer la villa en institut psychiatrique, l'IAM. En 1952-1953, une annexe en forme de « T » est ajoutée (pavillon P) au nord-ouest du bâtiment d'origine et en 1963, le pavillon Irving Ludmer est ajouté au sud.

Sépultures non-marquées

En 2020, le témoignage oral d'une survivante du programme expérimental de lavage de cerveau MK-Ultra organisé à l'IAM dans les années 1950 et 1960 a soulevé des inquiétudes concernant d'éventuelles tombes non marquées à proximité de l'IAM. Dans son témoignage, la survivante mentionne une activité suspecte sur le terrain de l'IAM la nuit et fait allusion à des rumeurs entendues lors de son séjour voulant que des corps y seraient enterrés.

À ces allégations s'ajoute la découverte, au cours des dernières années, de nombreuses tombes anonymes autour des sites d'anciens pensionnats indiens (IRS). De nombreux enfants qui avaient été emmenés de leurs communautés dans ces écoles ne sont jamais rentrés chez eux. Certains y sont morts et ont été enterrés, à l'insu de leurs flAMlles. À ces connaissances s'ajoutent les nombreux témoignages qui ont commencé à émerger au cours des dernières années concernant des enfants autochtones admis dans divers

hôpitaux pour y être soignés et qui ne sont jamais retournés dans leur fIAMlle[1]. De nombreuses fIAMlles ont reçu peu d'informations, voire aucune, sur leurs proches disparus. De tels témoignages sont connus des années 1940 jusqu'aux années 1970 au Québec. Alors que certains de ces enfants sont enregistrés comme étant décédés, certains ont été retrouvés plusieurs décennies plus tard.

À la lumière des allégations faites au sujet de l'IAM et des années d'opération de l'HRV, le présent mandat vise à s'assurer que toutes les précautions sont prises pour détecter d'éventuelles inhumations clandestines avant que le sol ne soit irréversiblement perturbé par les travaux de construction à venir. Bien entendu, les sites de l'HRV et de l'IAM ont été considérablement perturbés tout au long de la seconde moitié du 20e siècle par l'ajout et la démolition de bâtiments et d'infrastructures. Ces perturbations seront prises en compte dans l'évaluation du site.

[1] Au Québec, ces témoignages concernent surtout des enfants, mais partout au Canada, il existe de nombreux cas documentés d'adultes autochtones qui ne sont jamais revenus des hôpitaux où ils ont été envoyés pour traitement.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Des archives photographiques aériennes ont été consultées parallèlement aux visites physiques du site de l'HRV. Cela permet d'appréhender l'évolution historique de l'environnement bâti. Les photos des années 1949, 1959, 1962, 1966, 1969, 1973 et 1988 ont été les plus utiles. Elles sont reproduites dans la figure 3.

Une série de photographies historiques de l'IAM et de l'HRV ont également été recueillies et observées afin de mieux évaluer l'état passé des différentes zones du site. Ces photos proviennent des archives du Musée McCord-Stewart et de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Des cartes historiques incluant le secteur de l'HRV et de l'IAM ont aussi été étudiées (par exemple la carte des fortifications de Sitwell de Montréal, 1867-1870, voir figure 4).

3.2 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU SITE

L'évaluation du site a été faite en parcourant physiquement les différentes zones et en observant une série d'attributs liés à la topographie et au contexte de chaque espace. Différents critères ont été sélectionnés pour aider à identifier les meilleures techniques pour évaluer la présence ou l'absence de sépultures non marquées. Ces critères ont été remplis pour chaque zone délimitée dans la zone prioritaire.

État actuel / historique
Le premier critère est l'état actuel de la zone (connu par l'observation) et l'état passé (connu par des documents historiques tels que des photos aériennes et des cartes historiques). Ce critère est décrit avec les attributs suivants : bâti, pavé, pelouse, broussailles, boisé. Des exemples visuels de chacun de ces attributs sont illustrés à la figure 5.

Pente
Le deuxième critère concerne la pente du terrain. L'HRV et l'IAM sont situés à flanc de montagne et la topographie a un impact sur l'appréciation d'une part de la probabilité d'inhumations pratiquées et d'autre part des techniques envisageables pour la recherche d'inhumations potentielles. Le degré de pente a été évalué à la fois par la perception physique sur place et à nouveau par imagerie Lidar (voir figure 5). Sur place, la pente a été caractérisée comme : plate, régulière, douce, forte et raide. Les mesures Lidar sont mesurées en pourcentage de pente, avec des lettres faisant référence à des tranches de pourcentage, comme détaillé dans la figure 6.

Roche-mère
Lorsque cela était possible, des observations ont été faites concernant le socle rocheux, tel qu'il est visible en surface dans certaines zones du site. La profondeur du socle rocheux a certainement un impact sur la possibilité d'enterrements, bien que dans de nombreuses zones du site, parce que le socle rocheux est enfoui, il est impossible de savoir à quelle distance il se trouve sous la surface. Certaines mesures peuvent être extrapolées à partir des données géotechniques disponibles, des interventions archéologiques antérieures et des plans d'ingénierie. Le socle rocheux a été caractérisé comme étant : enfoui, affleurant, paroi exposée, et dérasé.

Infrastructure existante / autre perturbation visible
Lorsque les données étaient disponibles, les infrastructures existantes ont été prises en compte dans l'évaluation de chaque zone. D'autres perturbations visibles, telles que les puits de ventilation, les escaliers ou les chemins aménagés, ont également été prises en compte.

3.3 RECOMMANDATIONS

Évaluation générale des probabilités d'inhumation
La section « recommandations » du tableau d'attributs est précédée d'une évaluation générale de la probabilité d'inhumation sur la base des critères précédemment observés. Cette évaluation a été caractérisée comme suit : connue, probable, possible, improbable et impossible. Cette évaluation générale aide à formuler les recommandations finales pour chaque zone.

Recommandations
Les recommandations sont divisées en trois phases distinctes. La première phase implique des techniques non invasives telles que les technologies de télédétection qui sont à la fois bien adaptées à la réalité physique de la zone et répondent adéquatement à l'évaluation de probabilité générale. La deuxième phase implique des techniques invasives qui peuvent compléter le travail non invasif ou le remplacer là où les technologies de télédétection ne peuvent pas être appliquées. La troisième et dernière phase concerne les recommandations à mettre en œuvre lors des travaux d'excavation et de construction des infrastructures.

4 ÉVALUATION DE LA ZONE PRIORITAIRE

4.1 SURVOL

Les secteurs identifiés par la SQI et McGill comme « zones prioritaires » sont pour la plupart des milieux densément bâtis ou des espaces qui sont utilisés comme voies d'accès dans certains cas depuis la fin du 19e siècle et qui sont asphaltés depuis 1949. Certains de ces secteurs sont à proximité du front de rue ou à proximité d'immeubles, ce qui en fait des lieux improbables pour enterrer clandestinement un corps.

Bien que des éléments de certaines zones représentent certainement des éléments dissuasifs pour quelqu'un qui souhaite disposer discrètement d'éléments de preuve, la possibilité n'a pas été purement écartée, cela dans l'esprit d'être minutieux et d'être guidé par les meilleures pratiques. Dans les zones qui étaient accessibles à la période moderne et qui présentent un milieu où l'enfouissement est possible, des investigations devront être menées en utilisant des techniques appropriées.

Nous (le Panel) sommes tous d'accord pour dire que les zones les plus sensibles restent à évaluer, à savoir : les zones non construites et situées dans la partie ouest du site derrière l'IAM, le pavillon R et le pavillon F. Ces zones sont à l'abri des regards et offrent un environnement plus propice aux enterrements clandestins. L'évaluation et les recommandations pour ces zones sensibles seront soumises aux parties au plus tard le 17 juillet 2023.

4.2 ZONES ÉVALUÉES

La figure 7 (en annexe 1 et reproduite ici) montre les zones qui ont été évaluées lors de cette phase préliminaire du mandat. Les couleurs font référence aux recommandations détaillées dans le tableau 1. L'annexe 2 contient des photos de toutes les zones évaluées.

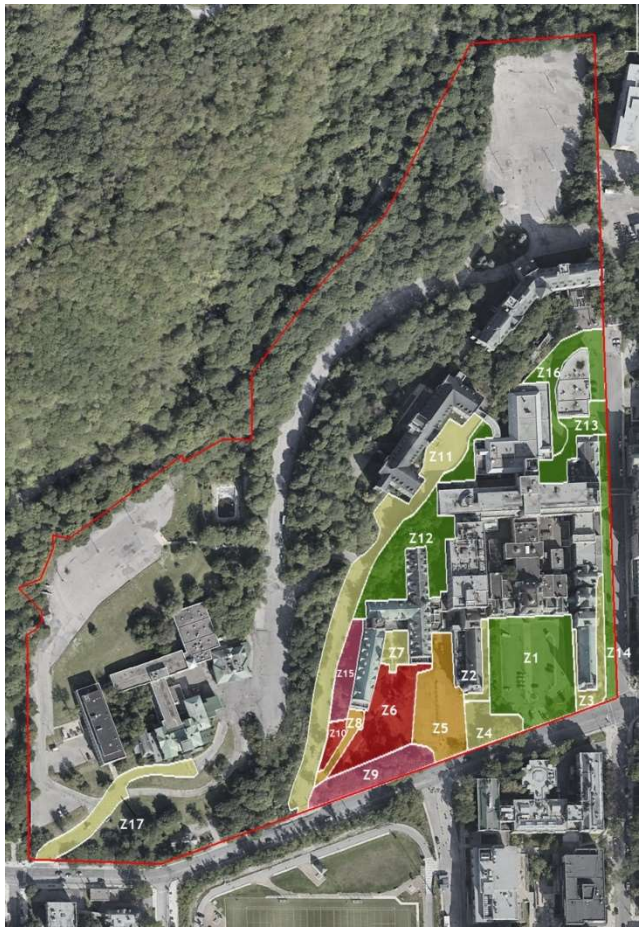

Tableau 1 : Recommandations pour les zones préliminaires évaluées

ZONE #	état actuel	état historique									Topographie			Perturbation		Recommandations			
		1895	1925	1949	1962	1966	1969	1973	1988	bâti historique connu	pente (lidar	pente (observation	Roche-mère	infrastructure existante	autres	Évaluation de probabilité générale	Phase 1 (non-invasif)	Phase 2 (invasif)	Phase 3 (durant les travaux)
Z1	stationnement pavé	_	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	stationnement pavé	deux bâtiments sur le plan de Perrault de 1853	B C F X1	plat quelques fortes pentes en périphérie	enfoui probablement dérasé	stationnement souterrain	stationnement souterrain	Impossible d'enterrer dans l'état actuel peu probable dans le passé puisqu'il s'agissait de la pelouse et de l'entrée principale de l'hôpital.	aucune recommandation	aucune recommandation	ucune recommandation
Z2	pelouse	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	indéterminé	Pavillon L (1893 1955)	B C D E	pente douce à forte	enfoui	_	adjacent au stationnement souterrain	Peu probable d'avoir enterré près de la fondation du bâtiment sur la pelouse avant	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z3	pelouse boisé	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	indéterminé	Pavillon E (1893 1955)	D E	raide	enfoui	_	_	Peu probable d'avoir enterré près de la fondation du bâtiment sur la pelouse avant	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z4	pelouse boisé	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse boisé	_	D	raide	enfoui	_	_	Peu probable d'enterrer sur une pente raide très près de la rue devant le bâtiment principal	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z5	stationnement pavé	pelouse en terrasses chemins d'accès en pierre concassée	pelouse route d'accès sentier	pelouse route d'accès sentier	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	stationnement pavé	Bâtiment de bois sur le plan de Sitwell de 1867	B C	plat du côté est pente douce du côté ouest	enfoui	_	_	Possible bien qu'il soit peu probable que des enterrements aient pu être faits sur la pelouse avant.	GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR	Supervision durant les travaux d'excavation
Z6	pelouse sentiers	pelouse et broussailles	pelouse	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	Bâtiment de bois sur le plan de Sitwell de 1868	C D	douce à raide	enfoui	_	_	Possible bien qu'il soit peu probable que des enterrements aient pu être faits sur la pelouse avant. Légère pente à certains endroits. Des travaux archéologiques récents montrent que le socle rocheux est proche de la surface.	CDRHH GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR formel et de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z7	bâti	pelouse et broussailles	bâti	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	indéterminé	_	B C	plat	enfoui	_	Sculpture	Peu probable car la zone est couverte par une "terrasse" construite et historiquement par une annexe plus petite au bâtiment principal.	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z8	pavé	pelouse et broussailles	pelouse	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	_	A B	plat	enfoui	_	_	Peu probable que des enterrements aient été faits sur la pelouse avant mais pas impossible. La pente et la proximité du socle rocheux rendent également un enterrement improbable	GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR	Supervision durant les travaux d'excavation
Z9	pelouse arbres espacés	pelouse et broussailles	pelouse route d'accès sentier	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	_	D E	plutôt raide	enfoui	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites à proximité du front de rue. La végétation et la pente sont des entraves.	CDRHH	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z10	pelouse sentiers arbres	pelouse et broussailles	pelouse et broussailles	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	_	D	douce	enfoui	Chemin d'accès en ciment dans la zone	_	Possible mais peu probable que des enterrements aient été faits sur la pelouse avant. Légère pente.	CDRHH GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR formel et de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z11	pavé	pelouse et broussailles	probablement pavé	probablement pavé	stationnement pavé	stationnement pavé	stationnement pav	stationnement pavé	stationnement pavé	_	B C	pente douce régulière	paroi exposée tout le long du flanc ouest de la zone	_	_	Impossible d'enterrer au moins depuis 1962 mais probablement depuis 1949 à cause de la chaussée.	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z12	boisé broussailles	pelouse et broussailles	pelouse broussailles sentiers	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	_	X1 X2	très raide	affleurant	Puits de ventilation cages d'escaliers	_	Impossible d'enfouir avec les affleurements rocheux et la pente très raide.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z13	pavé	_	indéterminé	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pavé	pavé	_	A B C	plat	enfoui	_	_	Il est peu probable que les enterrements aient été effectués dans des entrées pavées et à proximité de la rue. Zone partiellement pavée historiquement.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z14	route pavée	_	construction	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	_	B C	pente douce régulière	enfoui	_	_	Impossible d'enterrer sous la chaussée	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z15	boisé aéré	_	pelouse et broussailles	boisé aéré	indéterminé	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	_	C E X2	douce à forte	affleurant	Génératrices cage d'escalier	_	Peu probable en raison de la pente des affleurements rocheux et de la proximité de la route et du bâtiment	CDRHH	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z16	pavé	_	broussailles boisé	pelouse en terrasses sentiers	pelouse en terrasses sentiers	pelouse en terrasses sentiers	pelouse en terrasses sentiers	pavé	pavé	_	A B C	douce	paroi exposée du côté ouest de la zone	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites en raison de la présence d'entrées et de la proximité des bâtiments et du front de rue perturbation élevée due aux bâtiments ajoutés entre 1953 et 1993.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z17	route pavée	route de pierre concassée	probablement pavé	probablement pavé	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	_	B C	pente douce régulière	enfoui	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites dans le chemin d'accès utilisé depuis la fin du XIXe siècle pavé dès 1949 devant l'édifice et à proximité du front de rue.	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation

5 RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES

5.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Certaines recommandations générales ont été formulées à ce stade et devraient être mises en œuvre avant le début de tout travail sur le site. Ces recommandations générales sont :

I. Les protocoles appropriés à suivre concernant les cérémonies et le comportement lors du travail avec les ancêtres doivent être mis en place avec la communauté autochtone locale et respectés tout au long de la mise en œuvre des recommandations ci-après.
II. Une représentation autochtone appropriée doit être planifiée et respectée tout au long de la mise en œuvre des recommandations ci-après.
III. Clôturer les routes d'accès et les aires de mobilisation de chantier comme illustré à la figure 8. Ceci afin d'éviter que toute activité avec de la machinerie lourde ne dépasse par inadvertance des zones qui ne sont pas pavées et qui doivent encore être évaluées.
IV. Toutes les données (brutes et analysées) issues des techniques appliquées au site de l'HRV dans le cadre de ce mandat doivent être stockées dans un nuage sécurisé accessible à toutes les parties pendant une durée convenue par toutes les parties. Nous vous recommandons d'établir ce stockage de données dès que possible, afin que nous puissions télécharger tous les fichiers associés à ce rapport.

5.2 TECHNIQUES RECOMMANDÉES

5.2.A CDRHH

Les chiens de détection de restes humains historiques (CDRHH) sont formés pour détecter l'odeur des os et des dents humains anciens. Leurs compétences et leur formation sont similaires à celles des chiens de cadavres, qui sont utilisés dans le travail de la police. Alors que les chiens cadavres recherchent des personnes décédées récemment, les CDRHH ciblent les restes plus anciens qui produisent des niveaux d'odeur beaucoup plus faibles parce que les tissus mous se sont décomposés. Ils n'alerteront pas pour les restes d'animaux car ils sont spécifiquement formés pour sentir les restes humains. Ils peuvent rechercher à la fois des restes de surface et des restes enfouis, et peuvent détecter de manière fiable de très petites quantités d'odeur de décomposition humaine. Bien qu'il n'y ait que quelques études publiées évaluant l'efficacité des CDRHH pour localiser des sépultures non marquées, elles suggèrent que les chiens sont capables de détecter des restes enterrés jusqu'à 1-2 m de profondeur et que, dans certaines conditions, ils peuvent détecter de manière fiable des restes humains sur des sites de plus de 1500 ans à quelques mètres près (Glavaŝ et Pintar 2018 ; Grebenkemper et al 2021).

Alors que les produits chimiques spécifiques (composés organiques volatils) que les chiens sentent sont débattus (Vass et al 2008, Cablk et al 2012), une poignée d'études indiquent de bons taux de réussite pour les chiens entraînés à alerter pour les restes humains secs (environ 60 à 95 % ; Komar 2019) bien qu'ils indiquent également que la prudence est de mise car une autre étude a noté 20 à 70 % de faux positifs (Cablk & Sagebiel 2011).

Les composés volatils que les chiens flairent se dispersent dans le sol en suivant le chemin de moindre résistance. Leur itinéraire peut être influencé par la végétation, l'érosion, les infiltrations d'eau, etc. Les chiens alerteront là où l'odeur est la plus forte, ce qui peut ne pas correspondre exactement à l'emplacement des restes enterrés. Les chiens sont donc utiles pour identifier les zones générales pour une enquête plus approfondie en utilisant d'autres techniques telles que le GPR et les inventaires manuels. D'autres études sont nécessaires pour fournir des indications sur la taille d'une zone environnante qui devrait être étudiée. L'*Institute for Canine Forensics* estime que les alertes de chiens se situent généralement à moins de 4 m d'une tombe, mais sur le sitedu HVR/IAM, nous recommandons un rayon de 5 m étant donné le terrain en forte pente, ce qui signifie que le drainage à travers le site transportera l'odeur sur une plus longue distance (Grebenkemper et al 2021).

Des études suggèrent que la capacité des chiens à détecter les odeurs et/ou à travailler confortablement est réduite par des températures très froides (gelées) et très chaudes (plus de 29°C) (Killam 1990, France et al. 1997). Une humidité élevée, le vent et les fortes pluies peuvent également réduire la probabilité de détecter une odeur, tout comme les herbes épaisses et la végétation dense (Grebenkemper à al 2021). Si l'enquête est menée pendant les mois chauds de l'été, elle doit avoir lieu tôt le matin avant la chaleur du jour, ou le soir lorsque les températures se rafraîchissent. Cette technique n'est pas recommandée lorsque le sol est gelé.

Il est très important d'avoir au moins deux et idéalement trois chiens différents participant à l'enquête. Ils doivent tous travailler indépendamment afin de ne pas voir où les autres chiens alertent (ce que l'on appelle une recherche « aveugle »). Idéalement, les chiens travailleront également avec différents maîtres-chiens afin que les maîtres-chiens ne sachent pas où les autres chiens ont alerté (ce que l'on appelle une recherche « en double aveugle »). Si au moins deux chiens alertent sur une zone particulière, celle-ci doit faire l'objet d'une enquête à l'aide du GPR et/ou d'un inventaire manuel.

Pour assurer une couverture complète des zones en question, nous vous recommandons d'enquêter dans une grille, ce qui signifie que les chiens devront probablement être tenus en laisse. Les équipes de chiens et de dresseurs sont certifiées. Les chiens ont besoin de pauses fréquentes pendant l'arpentage et travaillent généralement 20 minutes de marche, 20 minutes de repos lorsqu'ils travaillent dans des grilles serrées (ce que nous recommandons dans ce cas). Les pratiques des différents formateurs peuvent varier. Les formateurs individuels doivent être consultés pour une estimation de la quantité de terrain que leur équipe peut couvrir en une seule journée. Il devrait être facile d'étudier les zones identifiées dans la zone prioritaire en une seule journée. Les parties peuvent souhaiter faire venir une équipe pour inspecter à la fois la zone prioritaire et le reste du site en une seule visite, plutôt que de faire voyager l'équipe deux fois.

Nous recommandons que toute équipe de CDRHH soit accompagnée tout au long de l'enquête par l'archéologue menant les travaux de surveillance qui pourra les aider à identifier les différentes zones d'enquête et enregistrer l'emplacement précis de toutes les zones d'intérêt identifiées par les chiens. Un GPS différentiel (RTK) ou une référence précise aux photos aériennes géorectifiées serait le meilleur moyen d'enregistrer ces localisations spatiales.

Pour tous les endroits où 2 chiens ou plus alertent, nous recommandons de décaper mécaniquement la couche de surface et de nettoyer manuellement une zone couvrant un rayon de 5 m autour

du point identifié par les chiens. Cela devrait être fait sous la direction d'un archéologue expérimenté dans l'identification des sépultures (voir figure 8). La zone nettoyée doit être soigneusement observée et si des anomalies apparentées à une fosse funéraire sont visuellement identifiées, elles doivent être investiguées par unités fouillées à la main et entièrement tamisées. Si une sépulture est identifiée, les travaux doivent cesser immédiatement et des mesures appropriées doivent être prises pour assurer la protection des restes pendant que la procédure appropriée est déterminée par les communautés autochtones locales.

5.2.B GÉORADAR

L'extrait suivant est tiré et traduit de *"Searching For Missing Children: A Guide to Ground Search Techniques"* du groupe de travail de l'Association Canadienne d'Archéologie (ACA) sur les tombes non marquées (CAAWGUG) (janvier 2023):

« Le géoradar (GPR) est une forme de télédétection couramment utilisée pour localiser les sépultures non marquées dans les cimetières. Il fonctionne en envoyant des ondes électromagnétiques (EM) d'une antenne dans le sol à différentes fréquences. Les couches de sol et les objets sous la surface peuvent réfléchir ces ondes, les renvoyant au GPR pour être enregistrées (Figure 17). Le temps qu'il faut aux vagues de retour pour atteindre le GPR nous permet d'estimer leur profondeur. Différents sols et objets refléteront les ondes différemment vers les antennes, permettant une visualisation du sous-sol.
Le balayage GPR est non invasif; il ne perturbe ni n'endommage le sous-sol. Il est largement utilisé dans des contextes industriels pour la détection de canalisations enterrées, de câbles, de fondations de bâtiments, etc. Son utilisation dans la localisation de sépultures est une application spécialisée qui nécessite une méthode et une expérience spécifiques dans l'identification des réflexions de puits funéraires. Lorsqu'une tombe est creusée, la densité et le compactage du sol peuvent changer; dans de bonnes conditions, le signal GPR se reflétera différemment sur le puits funéraire. Interpréter ces signaux comme des tombes nécessite des connaissances et une expérience spécialisées ; les archéologues travaillent depuis de nombreuses années à affiner l'utilisation du GPR pour détecter les tombes.
Bien que le GPR ne puisse pas fournir une certitude à 100% d'un enterrement, les tombes peuvent être identifiées avec confiance, en particulier dans les cimetières formels compte tenu des conditions de sol optimales. Son application est moins développée dans les sépultures informelles ou non marquées et certains sols (en particulier l'argile) peuvent rendre difficile la détection des sépultures. Il est important de noter que, dans des conditions de travail normales, le GPR ne détecte pas les os ou les restes humains. Il ne détecte que les changements de densité et/ou de compacité du sol suggérant des puits d'enfouissement.
Les unités GPR fonctionnent mieux lorsqu'elles sont en contact direct avec le sol, ce qui peut nécessiter l'élimination de la végétation basse et la tonte de l'herbe longue. »

Dans le cadre du mandat du site de l'HRV, où cela est recommandé, les relevés GPR doivent être effectués par des experts qualifiés ayant de l'expérience dans l'application de la technologie GPR à des contextes archéologiques. Le relevé doit utiliser une antenne qui maximise la sensibilité dans la plage de profondeur de 0 à 3 m (par exemple, 300 à 900 MHz) (Leach 2021). Le relevé GPR doit être effectué dans des transects espacés d'au plus 50 cm, et réalisé dans une grille X et Y (deux ensembles de transects) tel que recommandé par le CAAWGUG. Toutes les grilles doivent être positionnées avec

précision sur une carte par des géomètres qui enregistrent les coins de chaque grille, ou en utilisant un GPS différentiel (RTK).

Nous recommandons que, si les membres sont disponibles et disposés, le Groupe de travail sur les tombes non marquées de l'Association canadienne d'archéologie (CAAWGUG) soit invité à fournir un examen par les pairs des données et de l'interprétation du GPR traitées. Nous vous recommandons de contacter le CAAWGUG dès que possible pour établir sa capacité et sa disponibilité pour entreprendre cet examen, et déterminer un échéancier réaliste pour l'examen.

Comme le GPR n'offre aucune certitude interprétative définitive, en particulier en ce qui concerne les enterrements clandestins en dehors d'un cimetière, nous recommandons que l'enquête formelle soit complétée et vérifiée sur le terrain par un travail manuel. À cet égard, les anomalies relevées au cours de la phase d'enquête formelle seraient signalées et étudiées à l'aide d'unités de fouille creusées manuellement et entièrement tamisées, selon la méthode archéologique standard, pour confirmer ou infirmer la présence d'une sépulture. Nous recommandons d'ouvrir une unité de 1 x 1 m sur l'emplacement de toutes les cibles d'intérêt (anomalies suspectées d'être des sépultures potentielles) identifiées par le GPR pour confirmer ou infirmer la présence d'une sépulture. Si un enterrement est confirmé, les travaux doivent cesser immédiatement et des mesures appropriées doivent être prises pour assurer la protection des restes pendant que la ligne de conduite appropriée est déterminée par les communautés autochtones locales.

5.2.C SUPERVISION

La supervision, parfois appelée surveillance archéologique, a lieu pendant les travaux de construction et implique la présence d'un archéologue (ou d'une équipe) durant les opérations d'excavation. L'archéologue guidera l'opérateur pour excaver avec précaution afin de documenter les différentes couches de sol présentes et toute découverte fortuite dans une zone qui n'a pas été jugée comme possédant un potentiel archéologique évident (voir figure 9).

Dans le cas présent, cette recommandation est faite comme une mesure de sécurité ajoutée pour s'assurer que tout est fait pour éviter que des enterrements, même dans des zones improbables, ne soient négligés. Si une sépulture est découverte pendant la surveillance, nous recommandons que tous les travaux cessent immédiatement et que des mesures appropriées soient prises pour assurer la protection des restes pendant que la ligne de conduite appropriée est déterminée par les communautés autochtones locales.

6. EXPERTS RECOMMANDÉS

6.1 Entraîneurs de CDRHH

Il n'existe actuellement aucune certification officielle pour les CDRHH au Canada. Aux États-Unis, l'*Institute for Canine Forensics* et la *North American Police Work Dog Association* offrent tous deux la certification CDRHH. Voici des dresseurs canadiens avec des équipes de chiens certifiés en CDRHH qui pourraient être contractés pour faire les relevés.

Kim Cooper – Best Friends Dog Training – Ottawa ON
https://bfdogtraining.ca/instructors/kim-cooper/

Aaron Kemp – Superior Canine Inc – Maple Ridge BC
https://superiorcanine.ca/about-us/

Maryann Warren – Precision Search Dog – St. Albert AB
https://precisionsearchdog.com/

CPA Recovery K9 Unit – Gail Holutuk – Chilliwack BC
e-mail: gail.holotuk@cpak9.com
https://cpak9.com/our_team.html

In the US, we can recommend the Institute for Canine Forensics:
https://www.icfk9.org/ and
https://www.icfk9.org/_files/ugd/7b99d6_f3730d85a3e940598923096874bd4cc7.pdf?index=true

6.2 Géoradar

Il n'y a pas de certification officielle pour les opérateurs GPR au Canada. Nous vous recommandons d'employer un consultant GPR qui a de l'expérience dans les contextes archéologiques. Les bureaux d'études qui offrent ce service ne sont généralement pas spécialisés dans les contextes archéologiques et ne disposent souvent pas des fréquences d'antenne appropriées.

Western Heritage
https://www.westernheritage.ca/our-services/geotechnical-solutions/

ASI
https://asiheritage.ca/services/geomatics-and-remote-sensing/

Timmins Martelle Heritage Consultants
https://tmhc.ca/services/remote-sensing

Ecofor Consulting
https://www.ecofor.ca/services/ground-penetrating-radar-gpr/

GeoScan
https://www.geoscan.ca/services/archaeological-geophysics/

6.3 Supervision archéologique

Une firme d'experts-conseils en archéologie devrait être embauchée pour mener à bien ces travaux. Il doit s'agir d'une entreprise professionnelle possédant une vaste expérience de travail dans des contextes urbains en archéologie montréalaise, et de préférence avec une expérience antérieure dans le secteur du Mont-Royal.

RÉFÉRENCES

Cablk, Mary E. and John C. Sagebiel. 2011. “Field Capability of Dogs to Locate Individual Human Teeth.” Journal of Forensic Science; 56(4): 1018–1024.

Cablk, Mary E., Erin E. Szelagowski, and John C. Sagebiel. 2012. “Characterization of the Volatile Organic Compounds Present in the Headspace of Decomposing Animal Remains, and Compared with Human Remains.” Forensic Science International1(2): 16–24.

France, D. L., T. J. Griffin, J. G. Swanburg, J. W Lindemann, G. C. Davenport, V. Trammell. 1997. NecroSearch Revisited: Further Multidisciplinary Approaches to the Detection of Clandestine Graves. In Forensic Taphonomy: the Post-Mortem Fate of Human Remains, 497–509. W. D. Haglund and M. H Sorg, ed. Boca Raton: CRC Press.

Glavaš, Vedrana and Andrea Pintar. 2018. “Human Remains Detection Dogs as a New Prospecting Method in Archaeology.” *Journal of Archaeological Method and Theory* 26: 1106-1124.

Grebenkemper, John, Adela Morris, Brian F. Byrd and Laurel Engbring. 2021. “Applying Canine Detection in Support of Collaborative Archaeology.” Advances in Archaeological Practice 9)3): 226-237.

Killam, W. Edward. 1990. The Detection of Human Remains. Springfield, IL: Charles C. Thomas Press.

Komar, Debra. 1999. “The Use of Cadaver Dogs in Locating Scattered, Scavenged Human Remains: Preliminary Field Test Results.” Journal of Forensic Sciences 44(2): 405–408.

Leach, Peter. 2021. A THEORY PRIMER AND FIELD GUIDE FOR ARCHAEOLOGICAL, CEMETERY, AND FORENSIC SURVEYS WITH GROUND-PENETRATING RADAR. Geophysical Survey Systems, Inc., Nashua, NH.

Vass, Arpad A., Rob R. Smith, Cyril V. Thompson, Michael N. Burnett, Nishan Dulgerian, and Brian A. Eckenrode. 2008. “Odor Analysis of Decomposing Buried Human Remains.” Journal of Forensic Science 53(2): 384–391.

ANNEXE 1 - figures

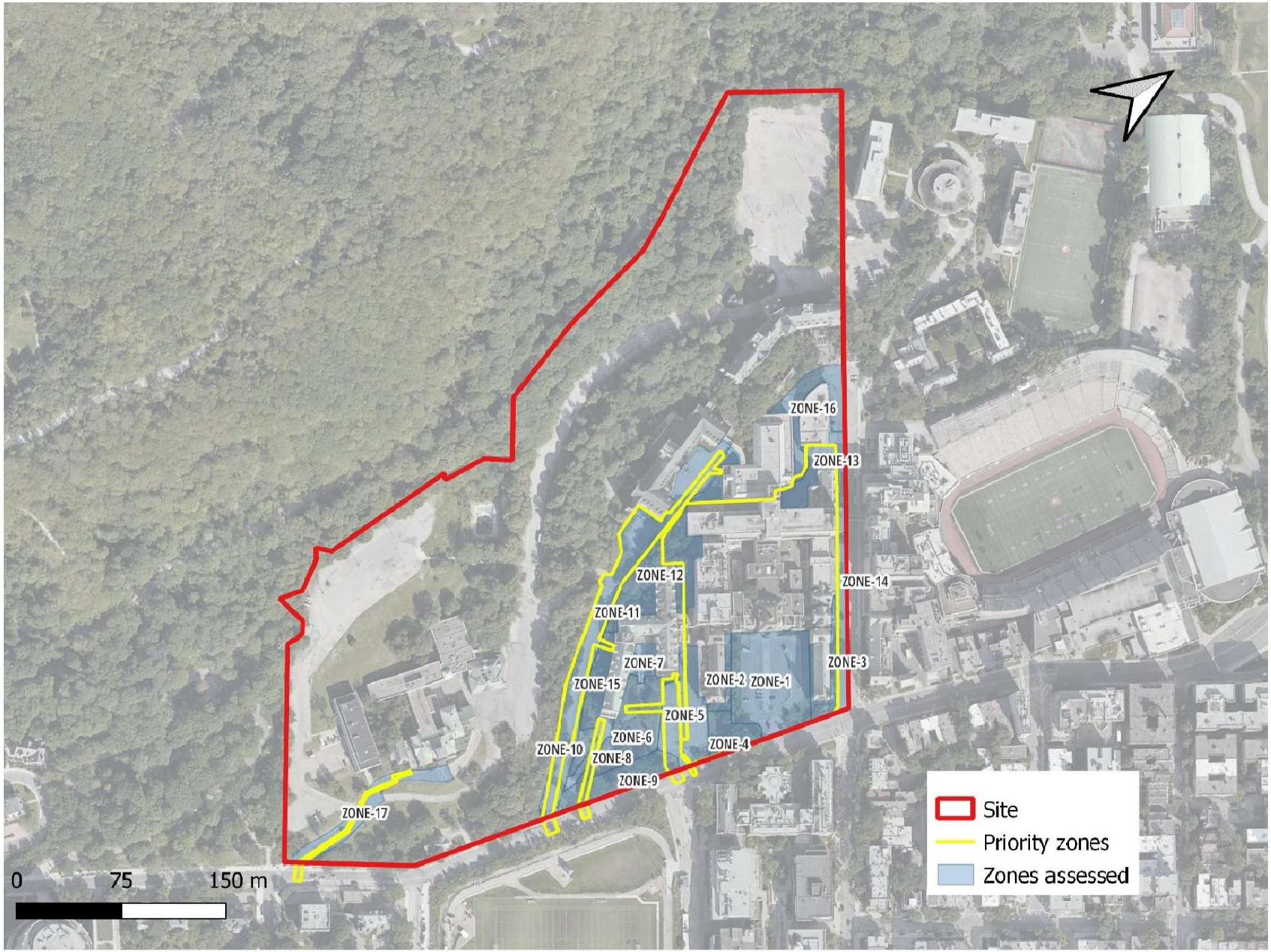

Figure 1: Le site de l'HRV et de l'IAM, les zones prioritaires et les zones évaluées pour les recommandations préliminaires.

Figure 2: Les différents pavillons qui composent aujourd'hui les sites RVH et IAM, avec les dates de construction associées.

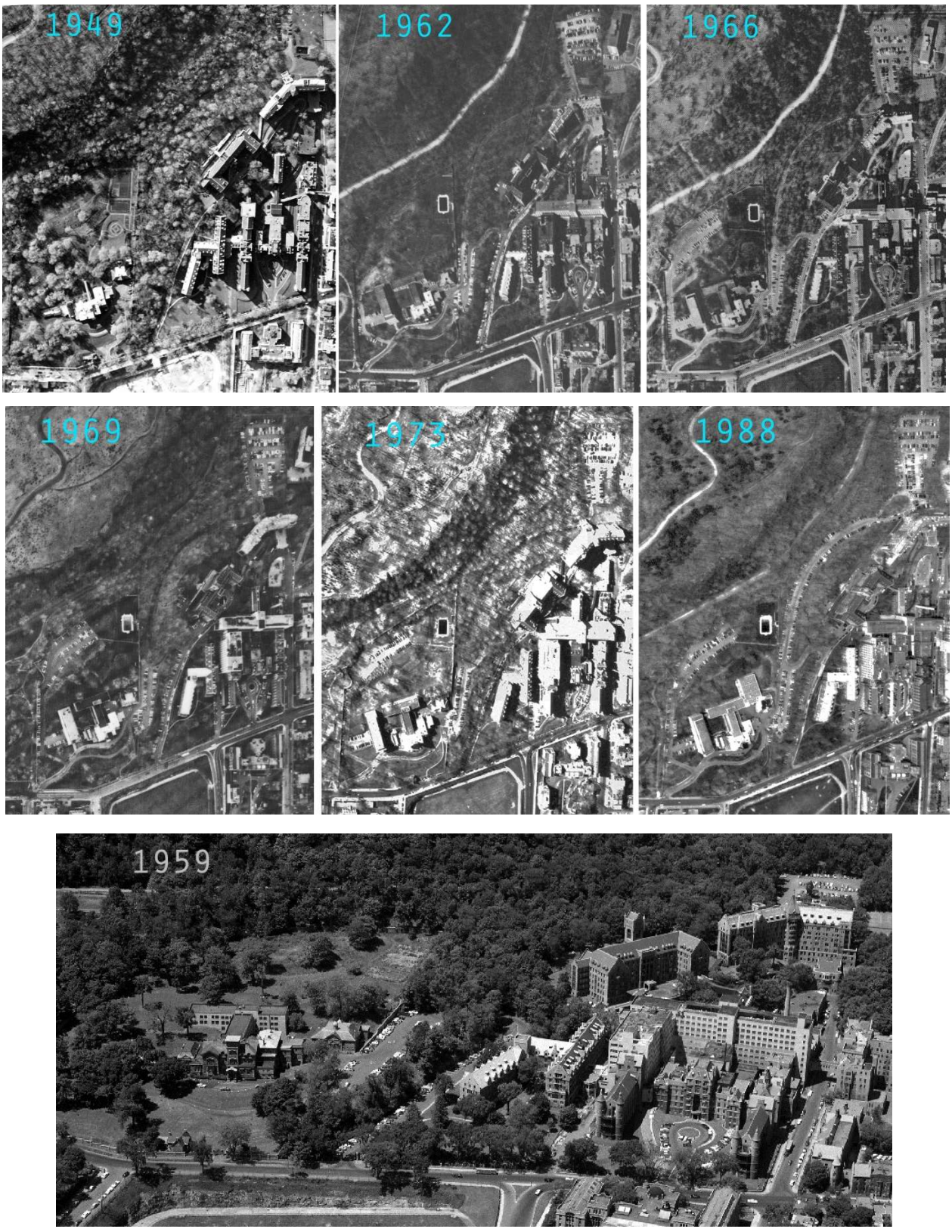

Figure 3: Photos aériennes permettant d'évaluer l'évolution globale de l'environnement bâti et l'état passé des zones évaluées.

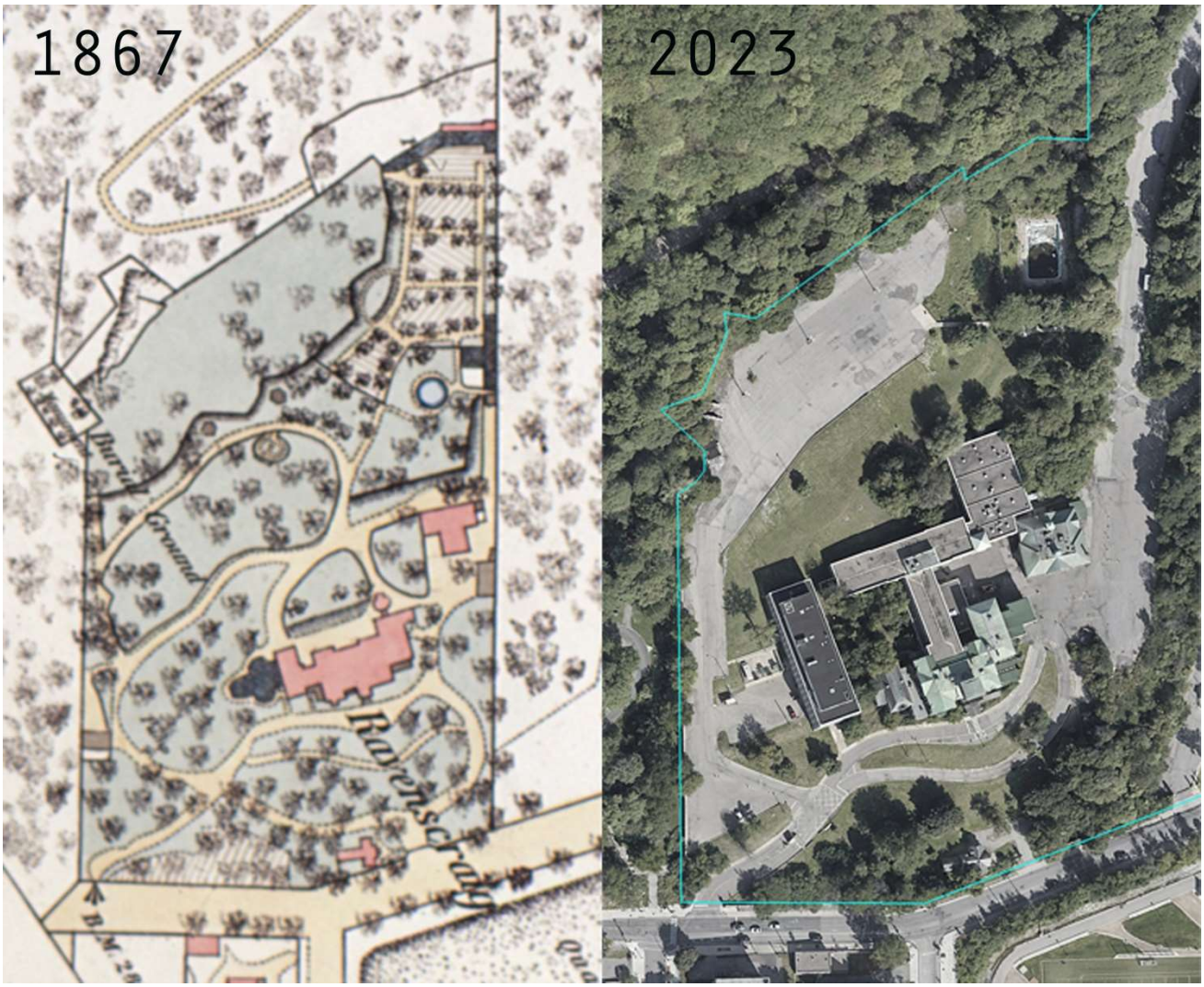

Figure 4: Une partie de la carte de Sitwell de 1867 et la zone actuelle de l'Allan Memorial Institute. La disposition générale reste similaire.

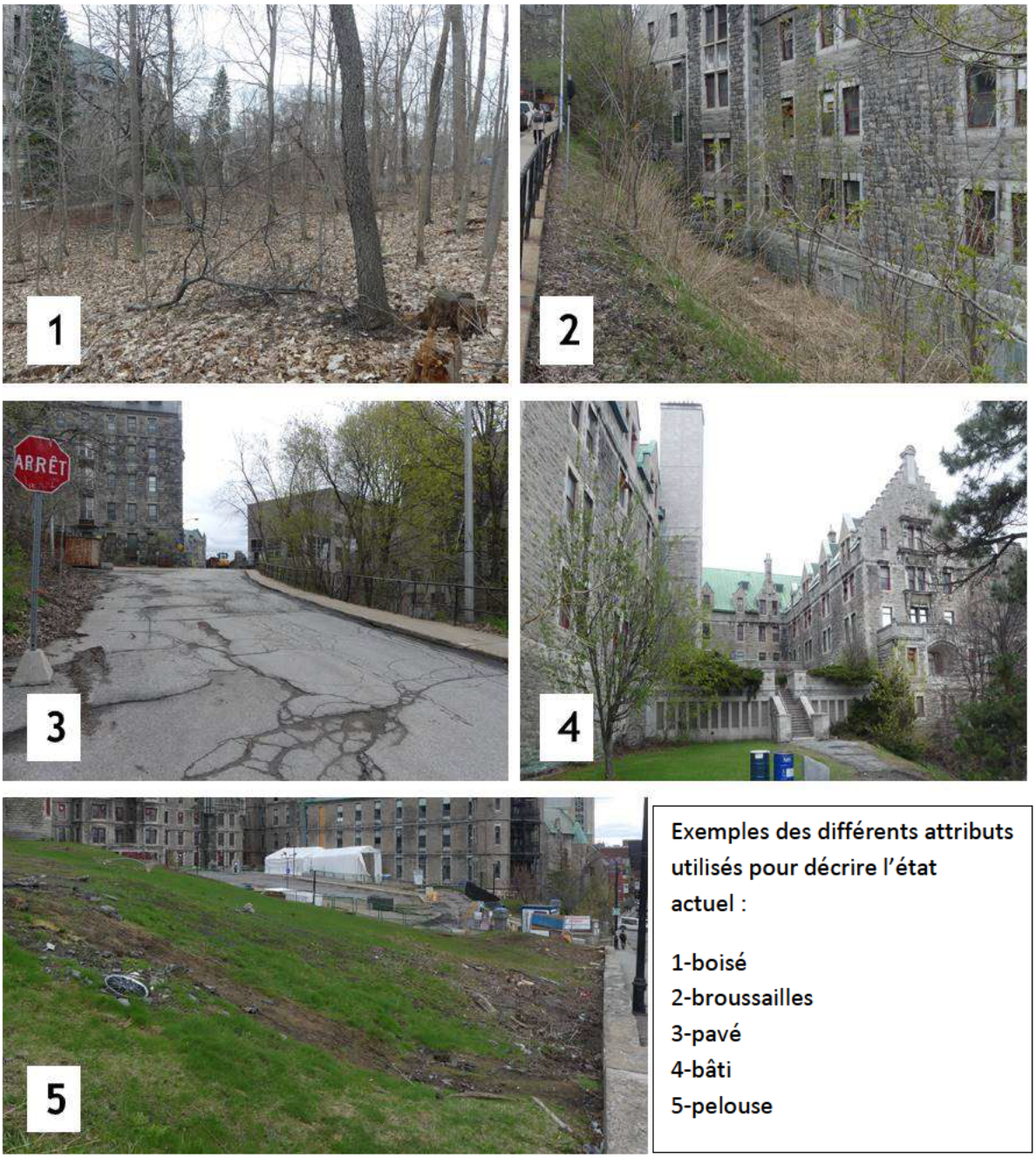

Figure 5: Exemples du site RVH pour les différents qualificatifs utilisés pour décrire l'état actuel.

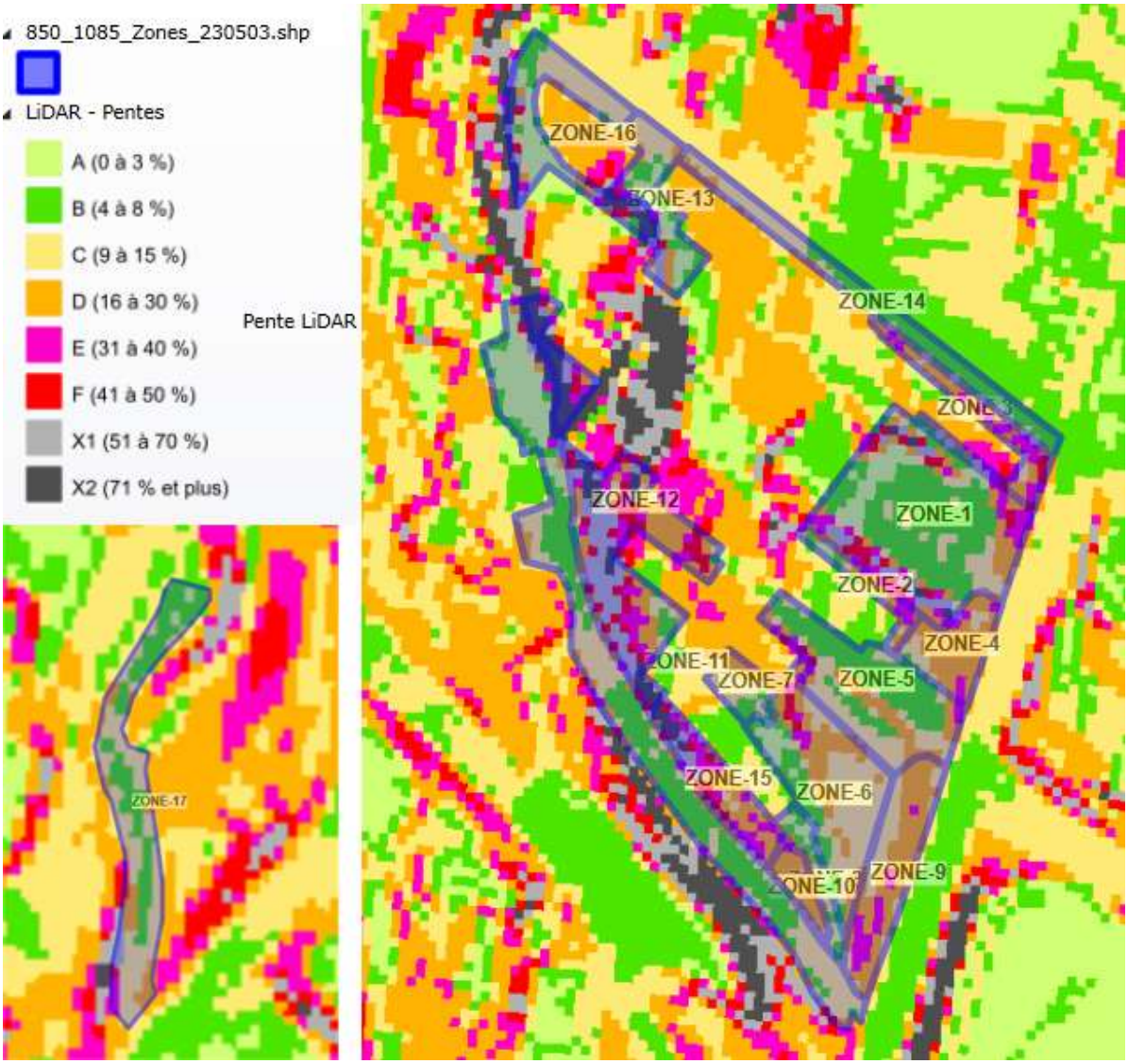

Figure 6: Référentiel lidar des pentes par rapport aux zones délimitées.

Figure 7 : Plan des zones évaluées. Les couleurs se réfèrent aux différentes recommandations du tableau 1.

ZONE #	état actuel	état historique								bâti historique connu	Topographie			Perturbation		Recommandations			
		1895	1925	1949	1962	1966	1969	1975	1988		pente (lidar)	pente (observation	Roche-mère	Infrastructure existante	autres	Évaluation de probabilité générale	Phase 1 (non-invasif)	Phase 2 (invasif)	Phase 3 (durant les travaux)
Z1	stationnement pavé	_	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	pelouse en terrasses et routes d'accès pavées	stationnement pavé	deux bâtiments sur le plan de Perrault de 1855	B C F X1	plat quelques fortes pentes en périphérie	enfouissement probablement dérasé	stationnement souterrain	stationnement souterrain	Impossible d'enterrer dans l'état actuel peu probable dans le passé puisqu'il s'agissait de la pelouse et de l'entrée principale de l'hôpital.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z2	pelouse	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	Indéterminé	Pavillon L (1893 1955)	B C D E	pente douce à forte	enfouissement	_	adjacent au stationnement souterrain	Peu probable d'avoir enterré près de la fondation du bâtiment sur la pelouse avant	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z3	pelouse boisé	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	Indéterminé	Pavillon E (189 1955)	D E	raide	enfouissement	_	_	Peu probable d'avoir enterré près de la fondation du bâtiment sur la pelouse avant	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z4	pelouse boisé	_	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse en terrasses	pelouse boisé	_	D	raide	enfouissement	_	_	Peu probable d'enterrer sur une pente raide très près de la rue devant le bâtiment principal	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z5	stationnement pavé	pelouse en terrasses chemins d'accès en pierre concassée	pelouse route d'accès sentier	pelouse route d'accès sentier	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	pavé côté est pelouse et sentiers côté ouest	stationnement pavé	Bâtiment de bois sur le plan de Sitwell de 1867	B C	plat du côté est pente douce du côté ouest	enfouissement	_	_	Possible bien qu'il soit peu probable que des enterrements aient pu être faits sur la pelouse avant.	GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR	Supervision durant les travaux d'excavation
Z6	pelouse sentiers	pelouse et broussailles	pelouse	pelouse et sentier	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	Bâtiment de bois sur le plan de Sitwell de 1868	C D	douce à raide	enfouissement	_	_	Possible bien qu'il soit peu probable que des enterrements aient pu être faits sur la pelouse avant. Légère pente à certains endroits. Des travaux archéologiques récents montrent que le socle rocheux est proche de la surface.	CDRHH GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR formel et de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z7	bâti	pelouse et broussailles	bâti	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	Indéterminé	_	B C	plat	enfouissement	_	Sculpture	Peu probable car la zone est couverte par une "terrasse" construite et historiquement par une annexe plus petite au bâtiment principal	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z8	pavé	pelouse et broussailles	pelouse	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	_	A B	plat	enfouissement	_	_	Peu probable que des enterrements aient été faits sur la pelouse avant mais pas impossible. La pente et la proximité du socle rocheux rendent également un enterrement improbable	GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR	Supervision durant les travaux d'excavation
Z9	pelouse arbres espacés	pelouse et broussailles	pelouse route d'accès sentier	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	pelouse arbres espacés	_	D E	plutôt raide	enfouissement	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites à proximité du front de rue. La végétation et la pente sont des entraves.	CDRHH	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z10	pelouse sentiers arbres	pelouse et broussailles	pelouse et broussailles	pelouse et sentier	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	pelouse et sentiers	_	D	douce	enfouissement	Chemin d'accès en ciment dans la zone	_	Possible mais peu probable que des enterrements aient été faits sur la pelouse avant. Légère pente.	CDRHH GPR relevé formel	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors du relevé GPR formel et de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z11	pavé	pelouse et broussailles	probablement pavé	probablement pavé	stationnement pavé	stationnement pavé	stationnement pavé	stationnement pavé	stationnement pavé	_	B C	pente douce régulière	paroi exposée tout le long du flanc ouest de la zone	_	_	Impossible d'enterrer au moins depuis 1962 mais probablement depuis 1949 à cause de la chaussée.	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation
Z12	boisé broussailles	pelouse et broussailles	pelouse broussailles sentiers	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	_	X1 X2	très raide	affleurant	Puits de ventilation cages d'escaliers	_	Impossible d'enfouir avec les affleurements rocheux et la pente très raide.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z13	pavé	_	indéterminé	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pelouse en terrasses pavé sentiers	pavé	pavé	_	A B C	plat	enfouissement	_	_	Il est peu probable que les enterrements aient été effectués dans des entrées pavées et à proximité de la rue. Zone partiellement pavée historiquement	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z14	route pavée	_	construction	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	_	B C	pente douce régulière	enfouissement	_	_	Impossible d'enterrer sous la chaussée	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z15	boisé aéré	_	pelouse et broussailles	boisé aéré	indéterminé	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	boisé broussailles	_	C E X2	douce à forte	affleurant	Génératrices cage d'escalier	_	Peu probable en raison de la pente des affleurements rocheux et de la proximité de la route et du bâtiment	CDRHH	Sondages manuels pour caractériser les anomalies signalées lors de l'enquête CDRHH	Supervision durant les travaux d'excavation
Z16	pavé	_	broussailles boisé	pelouse en terrasses sentier	pelouse en terrasses sentiers	pelouse en terrasses sentiers	pelouse en terrasses sentiers	pavé	pavé	_	A B C	douce	paroi exposée du côté ouest de la zone	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites en raison de la présence d'entrées et de la proximité des bâtiments et du front de rue perturbation élevée due aux bâtiments ajoutés entre 1955 et 1993.	aucune recommandation	aucune recommandation	aucune recommandation
Z17	route pavée	route de pierre concassée	probablement pavé	probablement pavé	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	route pavée	_	B C	pente douce régulière	enfouissement	_	_	Il est peu probable que des inhumations aient été faites dans le chemin d'accès utilisé depuis la fin du XIXe siècle pavé dès 1949 devant l'édifice et à proximité du front de rue.	aucune recommandation	aucune recommandation	Supervision durant les travaux d'excavation

Tableau 1 : Recommandations pour les zones préliminaires évaluées

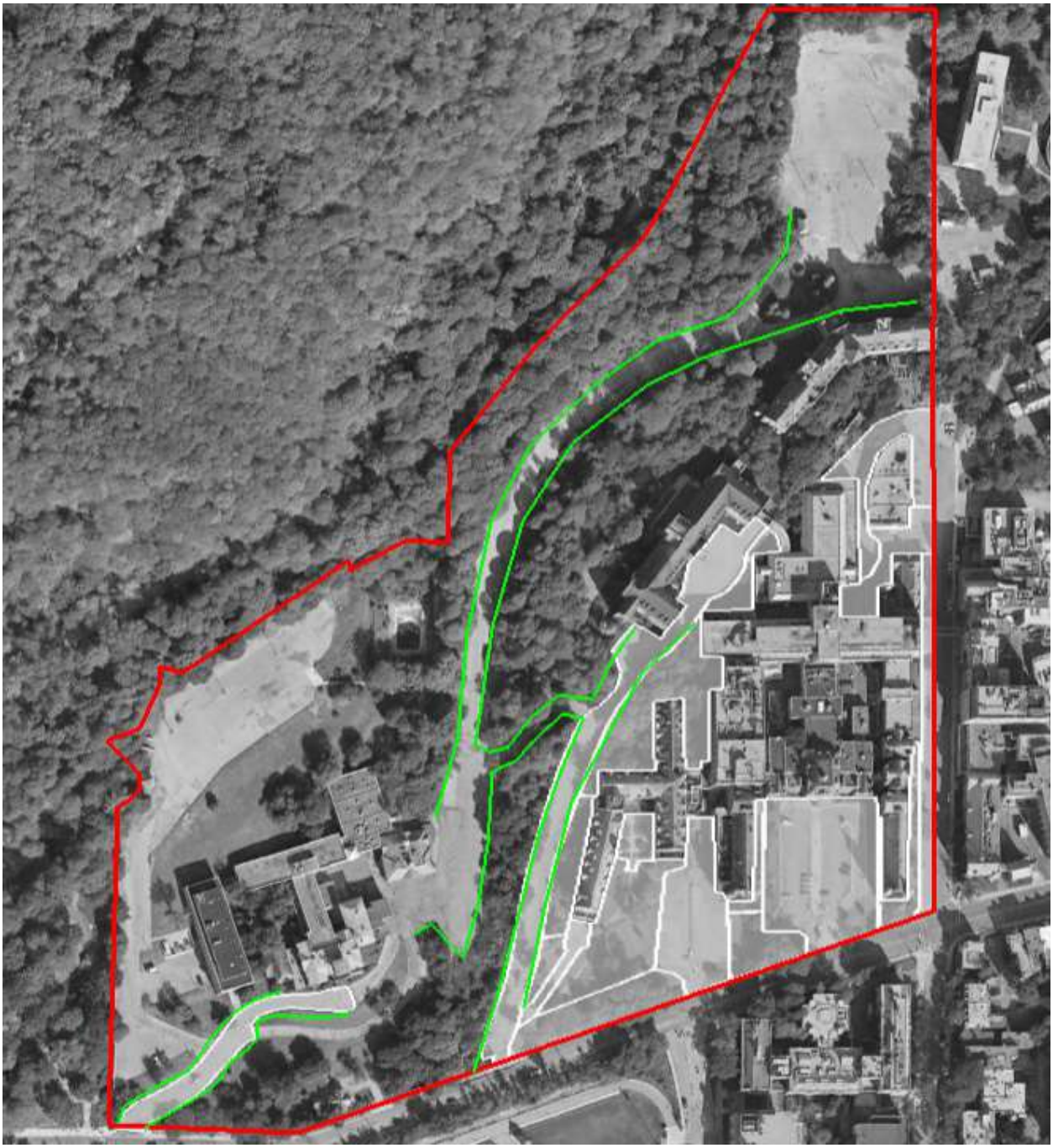

Figure 8: Clôtures recommandées (en vert) à mettre en place avant le début des travaux.

Figure 9: Exemples de supervision archéologique lors d'excavations mécaniques.

ANNEXE 2 - photos

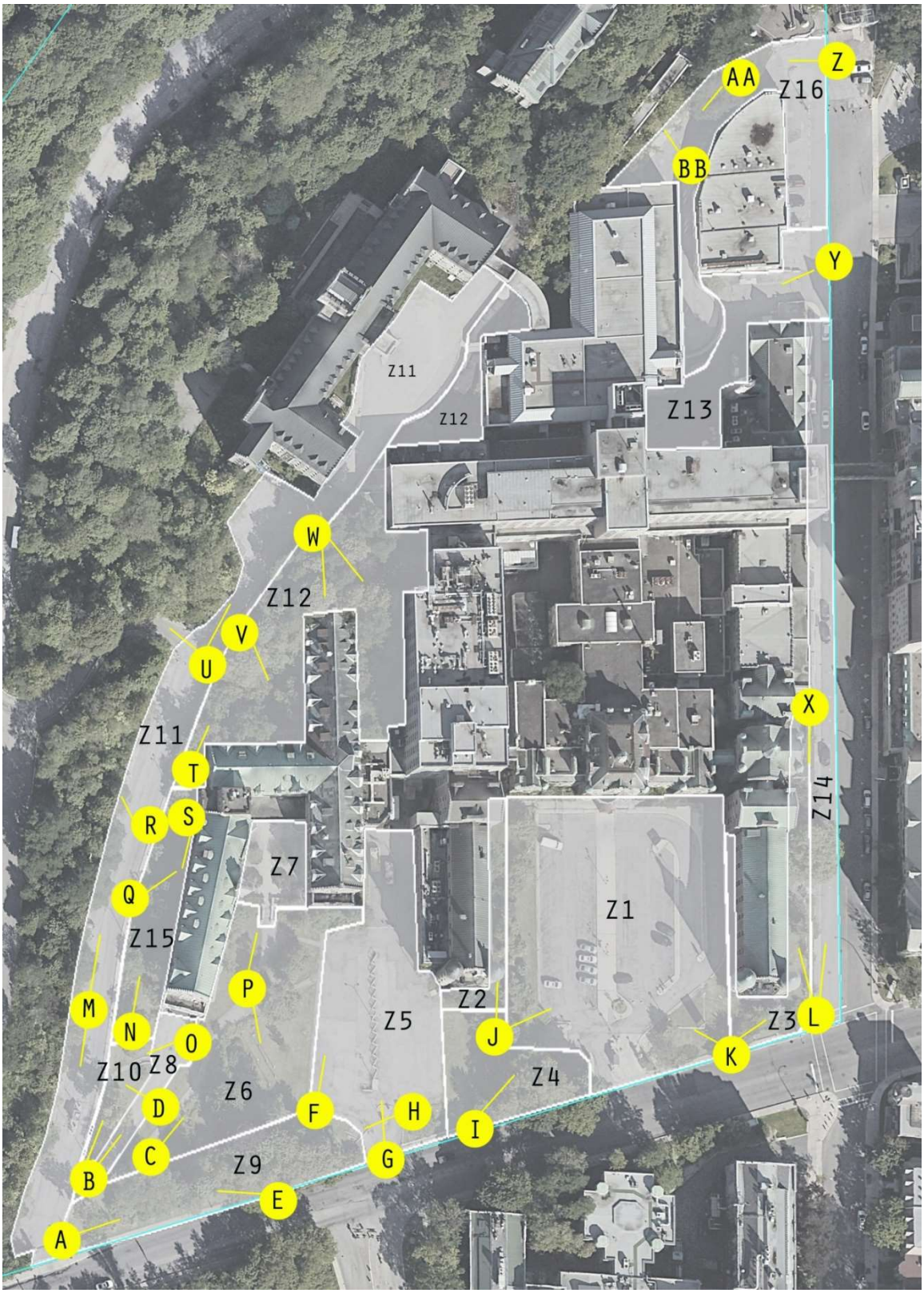

Plan de référence pour les points de vue des photos suivantes à partir des zones délimitées. Les lignes indiquent la direction de la photo.

ZONE-1

Photo 1-1 : Z1 depuis le belvédère J / L'ensemble de la zone comprend un parking souterrain qui a vraisemblablement nécessité le raclage du socle rocheux.

Photo 1-2 : Z1 du belvédère K / Forte pente et infrastructures existantes (puits d'évent, regard)

ZONE-2

Photo 2-1 : Z2 du belvédère J / Puits d'accès, forte pente.

ZONE-3

Photo 3-1 : Z3 du point de vue L/

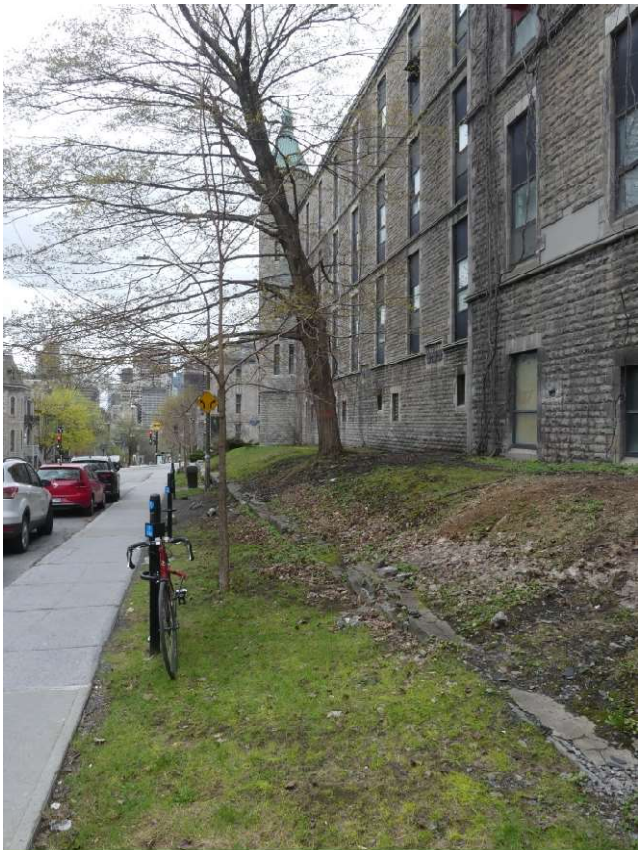

Photo 3-2 : Z3 du point de vue X /

ZONE-4

Photo 4-1 : Z4 du point de vue I / Terrain exposé en forte pente devant le bâtiment principal.

ZONE-5

Photo 5-1 : Z6 et Z5 du point de vue F / Légère pente en Z6, pelouse

Photo 5-2 : Z5 du point de vue G / Cette partie de Z5 est plate

ZONE-6

Photo 6-1 : Z6 du point de vue B / Forte pente

Photo 6-2 : Z6 du point de vue C / pente douce

Photo 6-3 : Z6 du point de vue P/

ZONE-7

Photo 7-1 : Partie de Z6 et Z7 du point de vue P/

ZONE-8

Photo 8-1 : Z8 forme point de vue B/

ZONE-9

Photo 9-1: Z9 du point de vue A /

Photo 9-2: Z9 du point de vue H

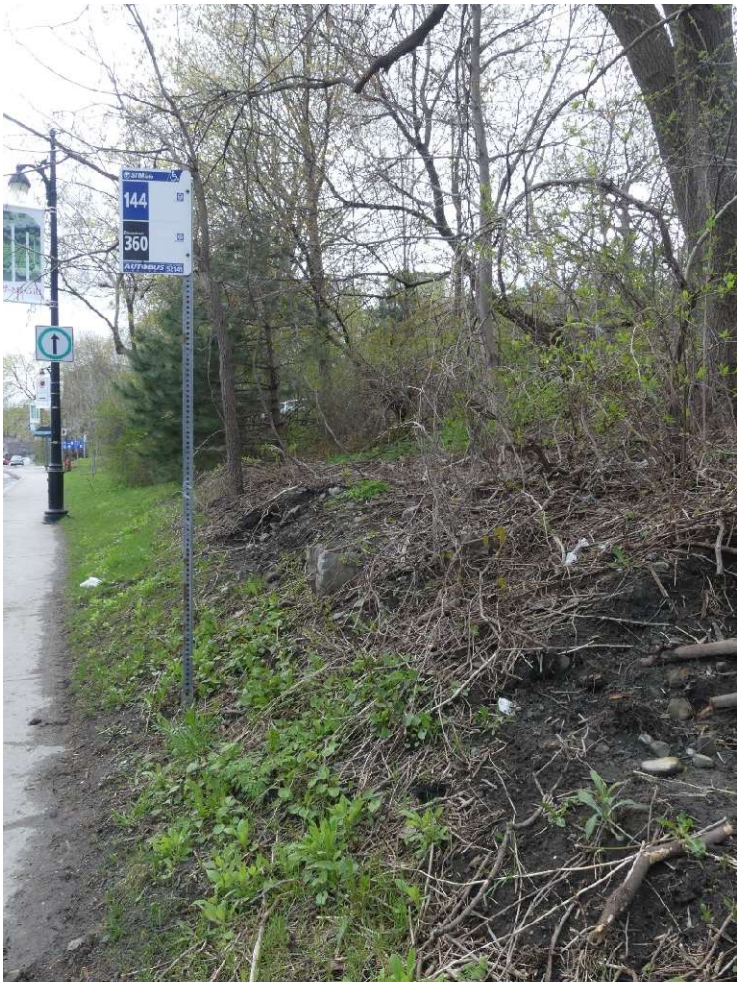

Photo 9-3 : Z9 du point de vue E /

ZONE-10

Photo 10-1: Z10 du point de vue B /

Photo 10-2: Z10 du point de vue O /

ZONE-11

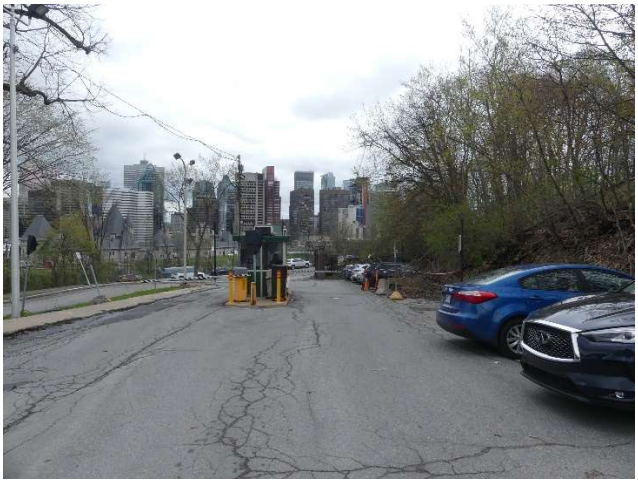

Photo 11-1: Z11 du point de vue M /

Photo 11-2: Z11 du point de vue M /

Photo 11-3: Z11 du point de vue R /

Photo 11-4: Z11 du point de vue U /

ZONE-12

Photo 12-1: Z12 du point de vue T / roche-mère

Photo 12-2: Z12 du point de vue V /

Photo 12-3:Z12 du point de vue W /

ZONE-13

Photo 13-1 : Z13 du point de vue Y /

Photo 14-1: Z14 du point de vue L /

ZONE-15

Photo 15-1: Z15 du point de vue N /

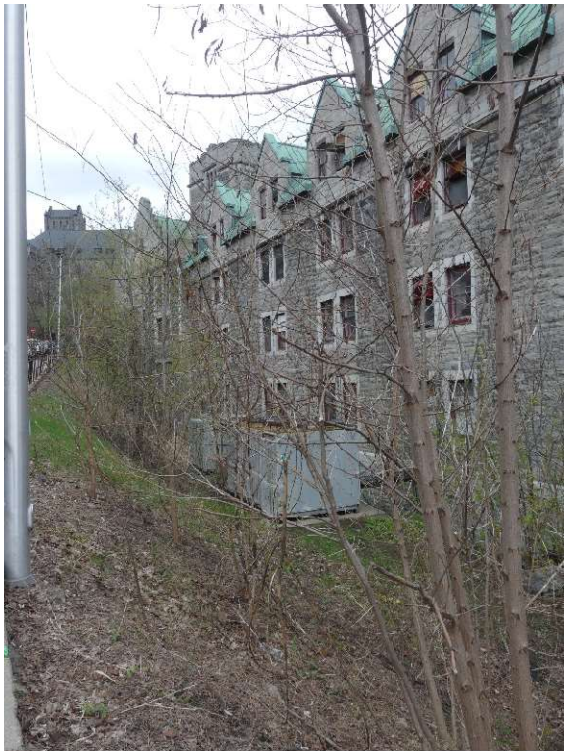

Photo 15-2: Z15 du point de vue Q /

Photo 15-3: Z15 du point de vue S /

ZONE-16

Photo 16-1: Z16 du point de vue Z /

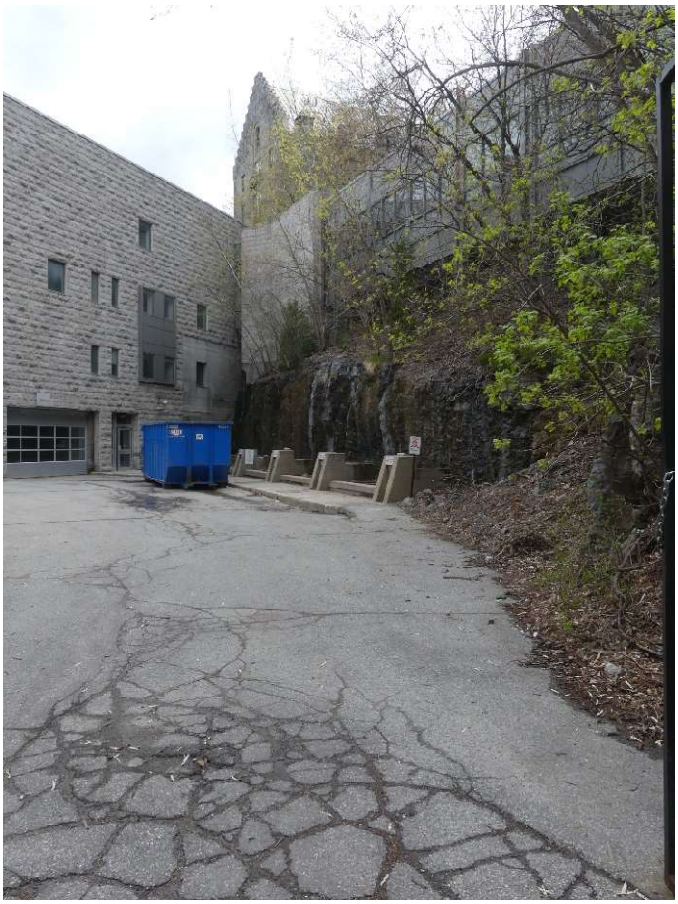

Photo 16-2: Z16 du point de vue AA /

Photo 16-3: Z16 du point de vue BB /

Photo 17-1: Z17 vue de la rue des Pins

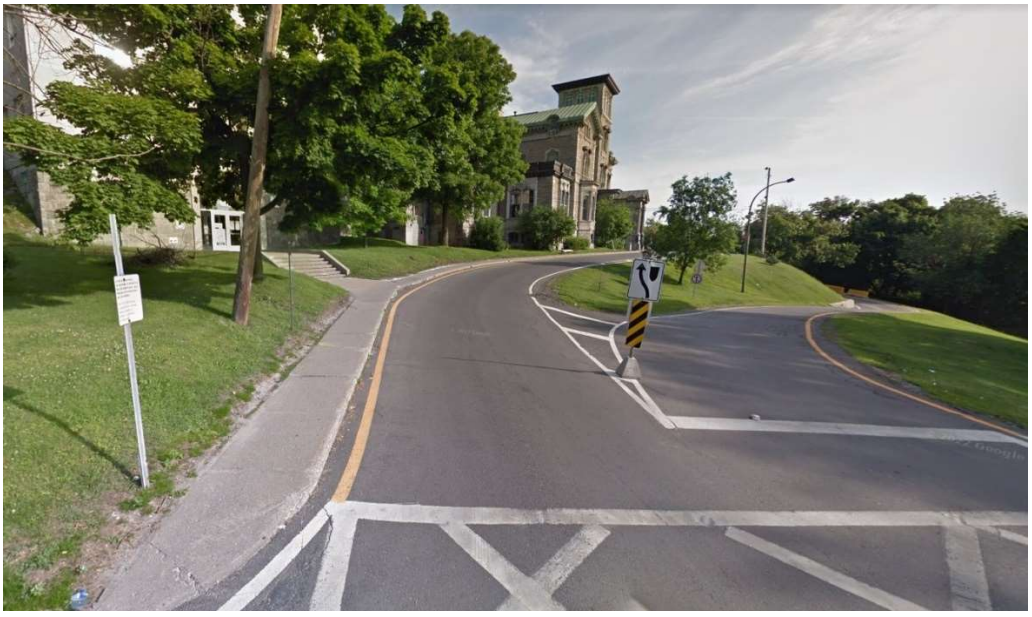

Photo 17-2: Z17 vue de devant le pavillon Irving Ludmer vers le Ravenscrag.

Annexe 4 Rapport final du panel

RAPPORT FINAL du mandat de cartographie Site de l'Ancien Hôpital Royal-Victoria

Présenté par « Le Panel » :
Lisa Hodgetts
Adrien Burke
Justine Bourguignon-Tétreault

Aux « Parties » :
Kanien'kehá:ka Kahnistensera
Université McGill
Société Québécoise des Infrastructures

*****AVERTISSEMENT***** Ce rapport contient des informations et un langage qui pourraient troubler les personnes qui ont subi un traumatisme lié à la disparition d'enfants dans le système des pensionnats ou dans les établissements de santé au cours de l'histoire récente. Nous nous en excusons.

1 INTRODUCTION

Ce document constitue un rapport final concernant la cartographie et l'évaluation du site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria (HRV) en vue de formuler des recommandations concernant les meilleures approches et techniques pour déterminer la présence ou l'absence de sépultures non marquées. Ce rapport traite à la fois des zones prioritaires visées par une destruction imminente, qui figuraient dans notre rapport préliminaire soumis le 8 mai, et des zones non prioritaires qui n'étaient pas couvertes dans ce rapport. Nous évaluons le potentiel de tombes anonymes pour l'ensemble du site et recommandons des techniques archéologiques appropriées pour détecter s'il existe des tombes anonymes à différents endroits du site. Les techniques décrites ici sont les meilleures méthodes disponibles pour localiser les tombes non marquées. Cependant, elles ne sont pas efficaces à 100% et leur incapacité à identifier les tombes ne confirme pas qu'il n'y en a pas. Une surveillance attentive de tous les futurs travaux d'excavation sur le site est donc cruciale.

1.1 CONTEXTE

Dans le contexte d'allégations concernant la présence d'inhumations clandestines sur le site situé derrière l'Institut Allan Memorial (IAM), une action en justice a été intentée par les Kanien'kehá:ka Kahnistensera pour arrêter les travaux de construction prévus dans l'attente d'une enquête appropriée sur les allégations. Lors d'une conférence de règlement tenue à la Cour supérieure du Québec, une entente a été conclue entre les parties (Kahnistensera, Université McGill et SQI). Cet accord décrit les éléments résumés suivants :

I. Les parties conviennent de nommer un comité (le Panel) de trois archéologues. Ces trois archéologues sont nommés conjointement par l'Université McGill, la SQI et le Kanien'kehá:ka Kahnistensera et agiront chacun de manière impartiale et indépendante.

II. Les parties conviennent que le Panel aura pour objectif d'étudier et de parcourir le territoire en tenant compte de sa topographie, de son histoire et de son environnement bâti, en vue de la réalisation de son mandat.

III. Le mandat du Panel est d'évaluer et d'identifier les techniques archéologiques appropriées à utiliser sur différentes zones du site pour détecter s'il y a des sépultures non marquées (cartographie).

IV. Les parties acceptent d'être liées par les recommandations du Panel quant aux techniques et acceptent d'être guidées par les recommandations du Panel quant aux spécialistes pour mettre en œuvre les techniques.

1.2 OBJECTIF

L'objectif général de ce mandat est de produire une cartographie complète du site de l'HRV avec des recommandations associées sur les techniques les mieux adaptées pour détecter d'éventuelles sépultures non marquées. Ce rapport final étend nos recommandations du rapport préliminaire pour couvrir les zones qui ne sont pas susceptibles de perturbation imminente en raison des travaux de construction prévus.

La figure 1 (annexe 1) montre le site de l'HRV à évaluer, la zone prioritaire (subdivisée en ZONES 1-17 aux fins d'évaluation) et la zone non prioritaire (subdivisée en ZONES 18-56).

1.3 CONTENU

La prochaine section donne un bref aperçu de l'évolution historique du site qui aide à comprendre les changements qui ont été apportés aux terrains et à l'environnement bâti au cours des 130 dernières années depuis la fondation de l'HRV. La section suivante traitera de la méthodologie utilisée pour cartographier les zones prioritaires et non prioritaires et pour formuler les recommandations. La quatrième section de ce rapport présente les zones délimitées pour faciliter notre appréciation, l'appréciation générale de ces zones à travers les différents critères évalués. La dernière section présente les recommandations formulées pour les zones évaluées ainsi qu'une présentation des techniques recommandées et des suggestions d'experts qualifiés qui pourraient être engagés pour mettre en œuvre les recommandations.

Toutes les figures, tableaux et photographies référencés dans le texte sont contenus dans les annexes 1 et 2.

1 CONTEXTE HISTORIQUE

L'Hôpital Royal-Victoria

La figure 2 montre les différents pavillons qui constituent aujourd'hui le cadre bâti de l'HRV et de l'IAM, ainsi que leurs dates de construction. Les premiers bâtiments constituant l'Hôpital Royal Victoria (pavillons A, L et E) sont construits en 1893. Ces premiers pavillons sont construits sur trois niveaux différents, en respectant la topographie naturelle du site. En 1900, la chaufferie de la rue University est ajoutée (pavillon X) et en 1907, le pavillon Hersey (pavillon H) est construit au sud-ouest de l'aile L, pour servir de résidence aux infirmières. Constitué d'abord d'un bâtiment d'un seul bloc, le Hersey est agrandi par l'adjonction d'une aile en 1932 lui conférant son agencement contemporain.

En 1916, l'environnement bâti du site est prolongé vers le flanc de la montagne avec la construction de l'édifice Ross Memorial (pavillon R), au nord-ouest du bâtiment principal original de l'HRV (pavillon A). Séparé du Ross mais dans le même alignement, le pavillon des femmes (pavillon F) est ajouté en 1926 et en 1931, le bâtiment de la buanderie est ajouté sur la rue University entre le pavillon des femmes et la chaufferie. Ce fut le dernier élément à être ajouté au site avant la Seconde Guerre mondiale.

En 1955, des bâtiments ont été ajoutés dans l'espace qui constituait la cour intérieure de l'ensemble de bâtiments d'origine. Le bâtiment chirurgical (pavillon S) a été construit parallèlement au pavillon A et jouxtant les ailes L et E par leurs extrémités nord-ouest. En 1959, certains éléments du pavillon L sont détruits pour faire place au bâtiment médical (pavillon M) qui occupe désormais l'espace entre l'aile L et le pavillon chirurgical. Enfin, un bâtiment qui occupait le centre de la cour d'origine a été démoli et en 1993 le pavillon du centenaire (pavillon C) a été construit à sa place.

L'Institut Allan Memorial

La propriété Ravenscrag (qui fait actuellement partie de l'Institut Allan Memorial) a été construite par Hugh Allan entre 1861 et 1863. Elle est restée une propriété privée jusqu'en 1940, date à laquelle elle a été donnée à l'Hôpital Royal Victoria. De 1943 à 1945, d'importants travaux sont entrepris pour transformer la villa en institut psychiatrique, l'IAM. En 1952-1953, une annexe en forme de « T » est ajoutée (pavillon P) au nord-ouest du bâtiment d'origine et en 1963, le pavillon Irving Ludmer est ajouté au sud.

Sépultures non-marquées

En 2020, le témoignage oral d'une survivante du programme expérimental de lavage de cerveau MK-Ultra organisé à l'IAM dans les années 1950 et 1960 a soulevé des inquiétudes concernant d'éventuelles tombes non marquées à proximité de l'IAM. Dans son témoignage, la survivante mentionne une activité suspecte sur le terrain de l'IAM la nuit et fait allusion à des rumeurs entendues lors de son séjour voulant que des corps y seraient enterrés.

À ces allégations s'ajoute la découverte, au cours des dernières années, de nombreuses tombes anonymes autour des sites d'anciens pensionnats indiens (IRS). De nombreux enfants qui avaient été emmenés de leurs communautés dans ces écoles ne sont jamais rentrés chez eux. Certains y sont morts et ont été enterrés, à l'insu de leurs fIAMlles. À ces connaissances s'ajoutent les nombreux témoignages qui ont commencé à émerger au cours des dernières années concernant des enfants autochtones admis dans divers hôpitaux pour y être soignés et qui ne sont jamais retournés dans leur fIAMlle[1]. De nombreuses fIAMlles ont reçu peu

[1] Au Québec, ces témoignages concernent surtout des enfants, mais partout au Canada, il existe de nombreux cas documentés d'adultes

d'informations, voire aucune, sur leurs proches disparus. De tels témoignages sont connus des années 1940 jusqu'aux années 1970 au Québec. Alors que certains de ces enfants sont enregistrés comme étant décédés, certains ont été retrouvés plusieurs décennies plus tard.

À la lumière des allégations faites au sujet de l'IAM et des années d'opération de l'HRV, le présent mandat vise à s'assurer que toutes les précautions sont prises pour détecter d'éventuelles inhumations clandestines avant que le sol ne soit irréversiblement perturbé par les travaux de construction à venir. Bien entendu, les sites de l'HRV et de l'IAM ont été considérablement perturbés tout au long de la seconde moitié du 20e siècle par l'ajout et la démolition de bâtiments et d'infrastructures. Ces perturbations seront prises en compte dans l'évaluation du site.

autochtones qui ne sont jamais revenus des hôpitaux où ils ont été envoyés pour traitement.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Des archives photographiques aériennes ont été consultées parallèlement aux visites physiques du site de l'HRV. Cela permet d'appréhender l'évolution historique de l'environnement bâti. Les photos des années 1949, 1959, 1962, 1966, 1969, 1973 et 1988 ont été les plus utiles. Elles sont reproduites dans la figure 3.

Une série de photographies historiques de l'IAM et de l'HRV ont également été recueillies et observées afin de mieux évaluer l'état passé des différentes zones du site. Ces photos proviennent des archives du Musée McCord-Stewart et de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Des cartes historiques incluant le secteur de l'HRV et de l'IAM ont aussi été étudiées (par exemple la carte des fortifications de Sitwell de Montréal, 1867-1870, voir figure 4).

2.2 CRITÈRES D'ÉVALUATION DU SITE

L'évaluation du site a été effectuée en parcourant physiquement les différentes zones et en observant une série d'attributs liés à la topographie, à la construction et aux perturbations historiques et au contexte général de chaque espace. Les visites des sites par les membres du panel (tous les membres du panel n'ont pas visité à chaque fois) ont eu lieu le 19 avril 2024, le 4 mai 2023, le 1er juin 2023, le 9 juin 2023 et le 10 juillet 2023.

Un relevé LiDAR des sites de l'Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial a été réalisé par une équipe dirigée par la Dre Margaret Kalacska, professeure au département de géographie de l'Université McGill, spécialisée dans les techniques de télédétection (imagerie par satellite et aéroportée) et leur application aux questions environnementales et médico-légales. Cette enquête a été réalisée fin avril 2023. Les données ont été transmises au Panel qui les a incluses dans le fond de carte créé pour le mandat.

Différents critères ont été sélectionnés pour aider à identifier les meilleures techniques pour évaluer la présence ou l'absence de tombes non marquées. Ces critères ont été évalués et notés pour chaque zone délimitée en zones prioritaires et non prioritaires.

État actuel / historique

Le premier critère est l'état actuel de la zone (connu par l'observation) et l'état passé (connu par des documents historiques tels que des photos aériennes et des cartes historiques). Ce critère est décrit avec les attributs suivants : bâti, pavé, pelouse, broussailles, boisé. Des exemples visuels de chacun de ces attributs sont illustrés à la figure 5.

Pente

Le deuxième critère concerne la pente du terrain. L'HRV et l'IAM sont situés à flanc de montagne et la topographie a un impact sur l'appréciation d'une part de la probabilité d'inhumations pratiquées et d'autre part des techniques envisageables pour la recherche d'inhumations potentielles. Le degré de pente a été évalué à la fois par la perception physique sur place et à nouveau par imagerie Lidar (voir figure 5). Sur place, la pente a été caractérisée comme : plate, régulière, douce, forte et raide. Les mesures Lidar sont mesurées en pourcentage de pente, avec des lettres faisant référence à des tranches de pourcentage, comme détaillé dans la figure 6.

Roche-mère

Lorsque cela était possible, des observations ont été faites concernant le socle rocheux, tel qu'il est visible en surface dans certaines zones du site. La profondeur du socle rocheux a certainement un impact sur la possibilité d'enterrements, bien que dans de nombreuses zones du site, parce que le socle rocheux est enfoui, il est impossible de savoir à quelle distance il se trouve sous la surface. Certaines mesures peuvent être extrapolées à partir des données géotechniques disponibles, des interventions archéologiques antérieures et des plans d'ingénierie. Le socle rocheux a été caractérisé comme étant : enfoui, affleurant, paroi exposée, et dérasé.

Infrastructure existante / autre perturbation visible

Lorsque les données étaient disponibles, les infrastructures existantes ont été prises en compte dans l'évaluation de chaque zone. D'autres perturbations visibles, telles que les puits de ventilation, les escaliers ou les chemins aménagés, ont également été prises en compte.

2.3 RECOMMANDATIONS

Évaluation générale des probabilités d'inhumation

La section recommandations du tableau attributaire (tableau 1) commence par une évaluation générale de la probabilité de présence d'enfouissements (sur la base des critères précédemment observés). Cette probabilité a été caractérisée comme suit : connue, probable, possible, improbable et impossible. Cette évaluation générale aide à formuler les recommandations finales pour chaque zone. Conformément aux meilleures pratiques, des recommandations sont faites en partant du principe qu'une zone où les inhumations sont jugées peu probables justifie autant d'efforts d'enquête qu'une zone considérée comme susceptible d'abriter des inhumations. Ce n'est que dans les cas où les enterrements ont été jugés impossibles que nous n'avons formulé aucune recommandation spécifique concernant le déploiement de techniques d'enquête (non invasives ou invasives).

Recommandations

Les recommandations sont divisées en trois phases distinctes. La première phase implique des techniques non invasives telles que les technologies de télédétection qui sont à la fois bien adaptées à la réalité physique de la zone et répondent adéquatement à l'évaluation de probabilité générale. La deuxième phase implique des techniques invasives qui peuvent compléter le travail non invasif ou le remplacer là où les technologies de télédétection ne peuvent pas être appliquées. La troisième et dernière phase consiste en des recommandations à mettre en œuvre lors de tous travaux d'excavation et de construction d'infrastructures.

4 ÉVALUATION GÉNÉRALE

4.1 ZONE PRIORITAIRE

La figure 7 montre les zones délimitées pour la zone prioritaire et pour lesquelles des recommandations ont été soumises aux parties le 8 mai 2023 dans le rapport préliminaire du Panel.

Les secteurs identifiés par la SQI et McGill comme zones prioritaires sont pour la plupart des milieux densément bâtis ou des espaces qui ont été utilisés comme voies d'accès dans certains cas depuis la fin du 19e siècle et qui sont asphaltés depuis 1949. Certains de ces secteurs sont situés près du front de rue ou à proximité d'immeubles, ce qui en fait des endroits improbables pour l'inhumation clandestine d'un corps.

Bien que des éléments de certains secteurs représentent certainement des éléments dissuasifs pour quelqu'un qui souhaite disposer discrètement d'éléments de preuve, la possibilité n'a pas été purement et simplement écartée dans un esprit d'approfondissement et d'orientation par les meilleures pratiques. Dans les zones qui étaient accessibles dans l'histoire récente et qui présentent un milieu où l'enfouissement est possible, des investigations devront être menées à l'aide de techniques appropriées.

4.1.1 MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES

La mise en œuvre des recommandations du Panel selon le rapport préliminaire remis le 8 mai 2023 a été entamée : le Panel a envoyé une représentation pour superviser la mise en œuvre de ses recommandations par les divers experts embauchés par la SQI et McGill en vue d'apporter les ajustements nécessaires aux recommandations finales formulées dans le présent rapport.

4.2 ZONES NON PRIORITAIRES

Au total, 40 zones ont été évaluées pour le secteur non prioritaire du site, portant le total des zones pour le site de l'HRV à 57. Ces zones sont illustrées à la figure 8. Le tableau 1 contient le détail des critères évalués pour chaque zone. Le fond de carte créé pour le mandat contient ces informations dans la table attributaire de chaque zone identifiée. Des photographies du site prises le 1er juin 2023 sont présentées en annexe 2.

5 RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES

5.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Certaines recommandations générales ont été formulées à ce stade et devraient être mises en œuvre avant le début de tout travail sur le site. Ces recommandations générales sont :

I. Les protocoles appropriés à suivre concernant les cérémonies et le comportement lors du travail avec les ancêtres doivent être mis en place avec la communauté autochtone locale et respectés tout au long de la mise en œuvre des recommandations ci-après.
II. Une représentation autochtone appropriée doit être planifiée et respectée tout au long de la mise en œuvre des recommandations ci-après.
III. Clôturer les routes d'accès et les aires de mobilisation de chantier comme illustré à la figure 8. Ceci afin d'éviter que toute activité avec de la machinerie lourde ne dépasse par inadvertance des zones qui ne sont pas pavées et qui doivent encore être évaluées.
IV. Toutes les données (brutes et analysées) issues des techniques appliquées au site de l'HRV dans le cadre de ce mandat doivent être stockées dans un nuage sécurisé accessible à toutes les parties pendant une durée convenue par toutes les parties. Les données seront partagées avec les Kahnistensera sur une clé USB/disque dur externe, et avec McGill et SQI via un compte sharepoint.

5.2 TECHNIQUES RECOMMANDÉES

5.2.A CDRHH

Les chiens de détection de restes humains historiques (CDRHH) sont formés pour détecter l'odeur des os et des dents humains anciens. Leurs compétences et leur formation sont similaires à celles des chiens de cadavres, qui sont utilisés dans le travail de la police. Alors que les chiens cadavres recherchent des personnes décédées récemment, les CDRHH ciblent les restes plus anciens qui produisent des niveaux d'odeur beaucoup plus faibles parce que les tissus mous se sont décomposés. Ils n'alerteront pas pour les restes d'animaux car ils sont spécifiquement formés pour sentir les restes humains. Ils peuvent rechercher à la fois des restes de surface et des restes enfouis, et peuvent détecter de manière fiable de très petites quantités d'odeur de décomposition humaine. Bien qu'il n'y ait que quelques études publiées évaluant l'efficacité des CDRHH pour localiser des sépultures non marquées, elles suggèrent que les chiens sont capables de détecter des restes enterrés jusqu'à 1-2 m de profondeur et que, dans certaines conditions, ils peuvent détecter de manière fiable des restes humains sur des sites de plus de 1500 ans à quelques mètres près (Glavaŝ et Pintar 2018 ; Grebenkemper et al 2021).

Alors que les produits chimiques spécifiques (composés organiques volatils) que les chiens sentent sont débattus (Vass et al 2008, Cablk et al 2012), une poignée d'études indiquent de bons taux de réussite pour les chiens entraînés à alerter pour les restes humains secs (environ 60 à 95 % ; Komar 2019) bien qu'ils indiquent également que la prudence est de mise car une autre étude a noté 20 à 70 % de faux positifs (Cablk & Sagebiel 2011).

Les composés volatils que les chiens flairent se dispersent dans le sol en suivant le chemin de moindre résistance. Leur itinéraire peut être influencé par la végétation, l'érosion, les infiltrations d'eau, etc. Les chiens alerteront là où l'odeur est la plus forte, ce qui peut ne pas correspondre exactement à l'emplacement des restes enterrés. Les chiens sont donc utiles pour identifier les zones générales pour une

enquête plus approfondie en utilisant d'autres techniques telles que le GPR et les inventaires manuels. D'autres études sont nécessaires pour fournir des indications sur la taille d'une zone environnante qui devrait être étudiée. L'*Institute for Canine Forensics* estime que les alertes de chiens se situent généralement à moins de 4 m d'une tombe, mais sur le sitedu HVR/IAM, nous recommandons un rayon de 5 m étant donné le terrain en forte pente, ce qui signifie que le drainage à travers le site transportera l'odeur sur une plus longue distance (Grebenkemper et al 2021).

Des études suggèrent que la capacité des chiens à détecter les odeurs et/ou à travailler confortablement est réduite par des températures très froides (gelées) et très chaudes (plus de 29°C) (Killam 1990, France et al. 1997). Une humidité élevée, le vent et les fortes pluies peuvent également réduire la probabilité de détecter une odeur, tout comme les herbes épaisses et la végétation dense (Grebenkemper à al 2021). Si l'enquête est menée pendant les mois chauds de l'été, elle doit avoir lieu tôt le matin avant la chaleur du jour, ou le soir lorsque les températures se rafraîchissent. Cette technique n'est pas recommandée lorsque le sol est gelé.

Il est très important d'avoir au moins deux et idéalement trois chiens différents participant à l'enquête. Ils doivent tous travailler indépendamment afin de ne pas voir où les autres chiens alertent (ce que l'on appelle une recherche « aveugle »). Idéalement, les chiens travailleront également avec différents maîtres-chiens afin que les maîtres-chiens ne sachent pas où les autres chiens ont alerté (ce que l'on appelle une recherche « en double aveugle »). Si au moins deux chiens alertent sur une zone particulière, celle-ci doit faire l'objet d'une enquête à l'aide du GPR et/ou d'un inventaire manuel.

Les équipes de chiens et de dresseurs doivent être certifiées pour les enquêtes concernant les restes humains historiques. Les maîtres-chiens doivent demander aux chiens d'enquêter sur chacune des zones concernées. Les maîtres-chiens peuvent déterminer la meilleure façon de déployer les chiens (en laisse/libres ; travailler avec ou sans grilles). Les chiens ont besoin de pauses fréquentes pendant l'arpentage et travaillent généralement 20 minutes suivi de 20 minutes de repos lorsqu'ils travaillent en grilles serrées (ce que nous recommandons dans ce cas). Les pratiques des formateurs individuels peuvent varier. Les formateurs individuels doivent être consultés pour une estimation de la quantité de terrain que leur équipe peut couvrir en une seule journée. En outre, selon l'expérience de la zone prioritaire, nous évaluons qu'il devrait être facile d'étudier les zones restantes dans la zone non prioritaire en une seule journée.

Nous recommandons que toute équipe du HHRDD soit accompagnée tout au long de l'enquête par l'archéologue menant les travaux de surveillance et au moins un membre du panel qui peut les aider à identifier les différentes zones d'enquête et enregistrer l'emplacement précis de toutes les zones d'intérêt identifiées par les chiens. Un GPS différentiel (RTK) ou une référence précise aux photos aériennes géorectifiées serait le meilleur moyen d'enregistrer ces localisations spatiales.

Pour tous les endroits où 2 chiens ou plus alertent, nous vous recommandons d'utiliser la sonde de spectroscopie de sol S4 (voir 5.2.C ci-dessous) pour potentiellement réduire la zone nécessitant une enquête plus approfondie.

5.2.B GÉORADAR

L'extrait suivant est tiré et traduit de *"Searching For Missing Children: A Guide to Ground Search Techniques"* du groupe de travail de l'Association Canadienne d'Archéologie (ACA) sur les tombes non marquées (CAAWGUG) (janvier 2023):

« Le géoradar (GPR) est une forme de télédétection couramment utilisée pour localiser les sépultures non marquées dans les cimetières. Il fonctionne en envoyant des ondes électromagnétiques (EM) d'une antenne dans le sol à différentes fréquences. Les couches de sol et les objets sous la surface peuvent réfléchir ces ondes, les renvoyant au GPR pour être enregistrées (Figure 17). Le temps qu'il faut aux vagues de retour pour atteindre le GPR nous permet d'estimer leur profondeur. Différents sols et objets réfléteront les ondes différemment vers les antennes, permettant une visualisation du sous-sol.

Le balayage GPR est non invasif; il ne perturbe ni n'endommage le sous-sol. Il est largement utilisé dans des contextes industriels pour la détection de canalisations enterrées, de câbles, de fondations de bâtiments, etc. Son utilisation dans la localisation de sépultures est une application spécialisée qui nécessite une méthode et une expérience spécifiques dans l'identification des réflexions de puits funéraires. Lorsqu'une tombe est creusée, la densité et le compactage du sol peuvent changer; dans de bonnes conditions, le signal GPR se reflétera différemment sur le puits funéraire. Interpréter ces signaux comme des tombes nécessite des connaissances et une expérience spécialisées ; les archéologues travaillent depuis de nombreuses années à affiner l'utilisation du GPR pour détecter les tombes.

Bien que le GPR ne puisse pas fournir une certitude à 100% d'un enterrement, les tombes peuvent être identifiées avec confiance, en particulier dans les cimetières formels compte tenu des conditions de sol optimales. Son application est moins développée dans les sépultures informelles ou non marquées et certains sols (en particulier l'argile) peuvent rendre difficile la détection des sépultures. Il est important de noter que, dans des conditions de travail normales, le GPR ne détecte pas les os ou les restes humains. Il ne détecte que les changements de densité et/ou de compacité du sol suggérant des puits d'enfouissement.

Les unités GPR fonctionnent mieux lorsqu'elles sont en contact direct avec le sol, ce qui peut nécessiter l'élimination de la végétation basse et la tonte de l'herbe longue. »

Dans le cadre du mandat du site de l'HRV, où cela est recommandé, les relevés GPR doivent être effectués par des experts qualifiés ayant de l'expérience dans l'application de la technologie GPR à des contextes archéologiques. Le relevé doit utiliser une antenne qui maximise la sensibilité dans la plage de profondeur de 0 à 3 m (par exemple, 300 à 900 MHz) (Leach 2021). Le relevé GPR doit être effectué dans des transects espacés d'au plus 50 cm, et réalisé dans une grille X et Y (deux ensembles de transects) tel que recommandé par le CAAWGUG. Toutes les grilles doivent être positionnées avec précision sur une carte par des géomètres qui enregistrent les coins de chaque grille, ou en utilisant un GPS différentiel (RTK).

Nous recommandons que, si les membres sont disponibles et disposés, le Groupe de travail sur les tombes non marquées de l'Association canadienne d'archéologie (CAAWGUG) soit invité à fournir un examen par les pairs des données et de l'interprétation du GPR traitées. Nous vous recommandons de contacter le CAAWGUG dès que possible pour établir sa capacité et sa disponibilité pour entreprendre cet examen, et déterminer un échéancier réaliste pour l'examen.

Comme le géoradar n'offre aucune certitude interprétative définitive, en particulier en ce qui concerne les enterrements clandestins en dehors d'un cimetière, nous recommandons que l'enquête formelle soit complétée et vérifiée sur le terrain par un travail manuel. Les anomalies identifiées lors de la phase d'enquête formelle doivent d'abord être étudiées plus avant à l'aide de la sonde de spectroscopie du sol S4 (5.2.C), qui peut aider à déterminer quelles anomalies justifient une enquête supplémentaire par excavation manuelle.

5.2.C SPECTROSCOPIE DU SOL

S4 Mobile Laboratories a développé la sonde de sol Subterra Grey (https://www.s4laboratories.com/products) - un instrument de spectroscopie de sol mobile - pour identifier les sels gras créés lors de la décomposition des restes humains. Ces sels restent dans le sol pendant des centaines d'années, même si le sol a été perturbé. La sonde comprend également un capteur de pression qui permet d'identifier les changements de compactage du sol associés à la perturbation du sol. Par exemple, une fosse creusée et remplie serait moins compactée et l'insertion de la sonde nécessiterait moins de pression que pour le sol environnant non perturbé. Bien qu'il s'agisse d'une technologie relativement nouvelle et qu'il ne s'agisse pas d'un outil de prospection, la sonde S4 s'est révélée très prometteuse en aidant à affiner la zone d'intérêt lorsque les chiens HHRD alertent, réduisant dans certains cas la taille de la zone qui doit être étudiée plus avant à l'aide de techniques invasives telles que l'excavation manuelle. Il peut également être utilisé pour aider à déterminer la cause des anomalies identifiées par le levé GPR, aidant à nouveau à affiner la zone qui devrait être étudiée plus avant. La sonde S4 est actuellement utilisée dans la recherche de tombes non marquées sur les sites des anciens pensionnats autochtones au Canada.

5.2.D SUPERVISION

La supervision, parfois appelée surveillance archéologique, a lieu pendant les travaux de construction et implique la présence d'un archéologue (ou d'une équipe) durant les opérations d'excavation. L'archéologue guidera l'opérateur pour excaver avec précaution afin de documenter les différentes couches de sol présentes et toute découverte fortuite dans une zone qui n'a pas été jugée comme possédant un potentiel archéologique évident (voir figure 9).

Dans le cas présent, cette recommandation est faite comme une mesure de sécurité ajoutée pour s'assurer que tout est fait pour éviter que des enterrements, même dans des zones improbables, ne soient négligés. Si une sépulture est découverte pendant la surveillance, nous recommandons que tous les travaux cessent immédiatement et que des mesures appropriées soient prises pour assurer la protection des restes pendant que la ligne de conduite appropriée est déterminée par les communautés autochtones locales.

5.3 RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES

• Dans toutes les zones où des techniques non invasives ont été recommandées, les sols doivent être préparés de manière appropriée en enlevant les gravats, les arbres tombés, le verre, les seringues et autres débris (de tels débris ont été remarqués par exemple autour du fond de la piscine derrière l'Institut Allan Memorial) avant tout travail. La présence de débris pourrait causer des dommages aux experts mettant en œuvre les techniques, aux chiens et à l'équipement. Des obstacles physiques tels que des arbres tombés et des gravats peuvent également entraver le bon fonctionnement de certaines technologies et influencer la qualité des données produites.

• Certaines zones devront être débroussaillées pour permettre l'arpentage GPR et pour faciliter l'accès à toutes les zones du site pour les experts mettant en œuvre les techniques. Dans les zones visées uniquement par le travail des chiens DRHH, seule la végétation basse devra être éclaircie pour faciliter la circulation des maîtres-chiens, puisque les chiens eux-même n'ont aucune difficulté à circuler dans les zones boisées. Les zones nécessitant un débroussaillage ou un éclaircissement avant des travaux non invasifs sont illustrées à la figure 10.

• Un membre du Panel doit vérifier une zone le jour ouvrable précédant la mise en œuvre de toute recommandation afin de s'assurer que la zone est convenablement préparée – au regard des recommandations susmentionnées – afin d'éviter tout retard dans le démarrage des travaux. Par exemple, deux grandes bennes à ordures ont dû être enlevées le jour où la première enquête GPR devait commencer (le 10 juillet) dans la zone 8. Le Panel informera alors les parties de toute entrave devant être éliminée ou de leur approbation de l'état des zones ciblées le même jour.

• Au moins un membre du Panel doit être présent lors des travaux d'enquête – au moins le premier jour – pour s'assurer que les recommandations sont bien comprises par toutes les parties concernées et que les consultants disposent de toutes les informations nécessaires. Le représentant du panel sera également en mesure de fournir un soutien et des informations supplémentaires si nécessaire.

• Puisqu'il est impossible d'anticiper tous les résultats possibles des enquêtes HHRDD, GPR et S4 Probe et de faire des recommandations pour une vérification sur le terrain appropriée et une enquête sur les résultats par des techniques invasives telles que l'excavation manuelle, le Panel doit recevoir des copies des rapports de la mise en œuvre des techniques d'enquête. Le panel examinera les rapports et fournira des recommandations pour les prochaines étapes dans un délai d'un mois à compter de la réception du rapport S4 Probe. Le Panel fournira ces recommandations dans un court rapport remis à toutes les parties.

• Toutes les nouvelles données recueillies au cours de cette enquête (par exemple, GPR, LiDAR) ont une incidence sur le potentiel archéologique du site. Les résultats de cette enquête doivent être considérés avec toutes les autres preuves disponibles pour réévaluer le potentiel archéologique général du site avant tout développement futur.

5.4 ACTUALISATION CONTINUE DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées dans ce rapport final sont basées sur les connaissances actuelles (17 juillet 2023) et en tant que telles doivent être réévaluées si et quand de nouvelles informations et/ou données deviennent disponibles par le biais d'autres efforts de recherche liés au site de l'HRV (par exemple, la recherche d'archives) et/ou par la mise en œuvre des techniques recommandées.

Par conséquent, le Panel doit être informé du résultat de tout travail connexe – recherche archivistique, enquêtes du HHRDD, enquête GPR, enquête S4 et surveillance. Le Panel examinera ces rapports et fournira des recommandations mises à jour (le cas échéant) dans un délai d'un mois à compter de la réception de chaque rapport. Cela se fera au moyen de brefs rapports complémentaires du Panel envoyés à toutes les parties.

6. EXPERTS RECOMMANDÉS

6.1 Entraîneurs de CDRHH

Il n'existe actuellement aucune certification officielle pour les CDRHH au Canada. Aux États-Unis, l'*Institute for Canine Forensics* et la *North American Police Work Dog Association* offrent tous deux la certification CDRHH. Voici des dresseurs canadiens avec des équipes de chiens certifiés en CDRHH qui pourraient être contractés pour faire les relevés.

Kim Cooper – Best Friends Dog Training – Ottawa ON
https://bfdogtraining.ca/instructors/kim-cooper/

Aaron Kemp – Superior Canine Inc – Maple Ridge BC
https://superiorcanine.ca/about-us/

Maryann Warren – Precision Search Dog – St. Albert AB
https://precisionsearchdog.com/

CPA Recovery K9 Unit – Gail Holutuk – Chilliwack BC
e-mail: gail.holotuk@cpak9.com
https://cpak9.com/our_team.html

In the US, we can recommend the Institute for Canine Forensics:
https://www.icfk9.org/ and
https://www.icfk9.org/_files/ugd/7b99d6_f3730d85a3e940598923096874bd4cc7.pdf?index=true

6.2 Géoradar

Il n'y a pas de certification officielle pour les opérateurs GPR au Canada. Nous vous recommandons d'employer un consultant GPR qui a de l'expérience dans les contextes archéologiques. Les bureaux d'études qui offrent ce service ne sont généralement pas spécialisés dans les contextes archéologiques et ne disposent souvent pas des fréquences d'antenne appropriées.

Western Heritage
https://www.westernheritage.ca/our-services/geotechnical-solutions/

ASI
https://asiheritage.ca/services/geomatics-and-remote-sensing/

Timmins Martelle Heritage Consultants
https://tmhc.ca/services/remote-sensing

Ecofor Consulting
https://www.ecofor.ca/services/ground-penetrating-radar-gpr/

GeoScan
https://www.geoscan.ca/services/archaeological-geophysics/

6.3 Spectroscopie du sol

Dr Terry Clarke
Département d'anthropologie
L'Université de la Saskatchewan
terence.clark@usask.ca

6.4 Supervision archéologique

Une firme d'experts-conseils en archéologie devrait être embauchée pour mener à bien ces travaux. Il doit s'agir d'une entreprise professionnelle possédant une vaste expérience de travail dans des

contextes urbains en archéologie montréalaise, et de préférence avec une expérience antérieure dans le secteur du Mont-Royal.

RÉFÉRENCES

Cablk, Mary E. and John C. Sagebiel. 2011. “Field Capability of Dogs to Locate Individual Human Teeth.” Journal of Forensic Science; 56(4): 1018–1024.

Cablk, Mary E., Erin E. Szelagowski, and John C. Sagebiel. 2012. “Characterization of the Volatile Organic Compounds Present in the Headspace of Decomposing Animal Remains, and Compared with Human Remains.” Forensic Science International1(2): 16–24.

France, D. L., T. J. Griffin, J. G. Swanburg, J. W Lindemann, G. C. Davenport, V. Trammell. 1997. NecroSearch Revisited: Further Multidisciplinary Approaches to the Detection of Clandestine Graves. In Forensic Taphonomy: the Post-Mortem Fate of Human Remains, 497–509. W. D. Haglund and M. H Sorg, ed. Boca Raton: CRC Press.

Glavaš, Vedrana and Andrea Pintar. 2018. “Human Remains Detection Dogs as a New Prospecting Method in Archaeology.” *Journal of Archaeological Method and Theory* 26: 1106-1124.

Grebenkemper, John, Adela Morris, Brian F. Byrd and Laurel Engbring. 2021. “Applying Canine Detection in Support of Collaborative Archaeology.” Advances in Archaeological Practice 9)3): 226-237.

Killam, W. Edward. 1990. The Detection of Human Remains. Springfield, IL: Charles C. Thomas Press.

Komar, Debra. 1999. “The Use of Cadaver Dogs in Locating Scattered, Scavenged Human Remains: Preliminary Field Test Results.” Journal of Forensic Sciences 44(2): 405–408.

Leach, Peter. 2021. A THEORY PRIMER AND FIELD GUIDE FOR ARCHAEOLOGICAL, CEMETERY, AND FORENSIC SURVEYS WITH GROUND-PENETRATING RADAR. Geophysical Survey Systems, Inc., Nashua, NH.

Vass, Arpad A., Rob R. Smith, Cyril V. Thompson, Michael N. Burnett, Nishan Dulgerian, and Brian A. Eckenrode. 2008. “Odor Analysis of Decomposing Buried Human Remains.” Journal of Forensic Science 53(2): 384–391.

ANNEXE 1 – Figures

FIGURE 1 - Zones évaluées dans les zones prioritaires et non prioritaires du site de l'HRV

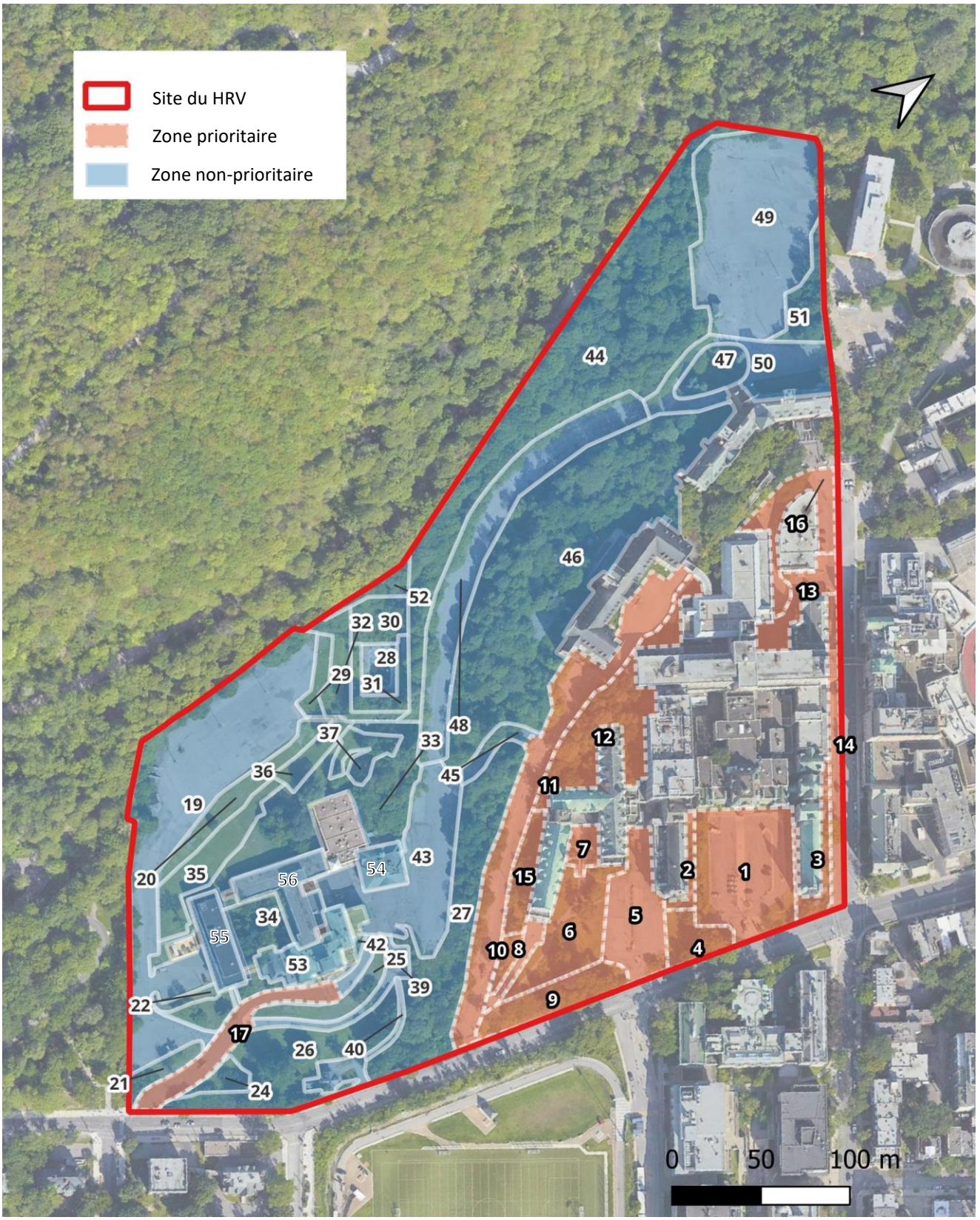

FIGURE 2 – Le site du HRV et les dates de construction des différents pavillons

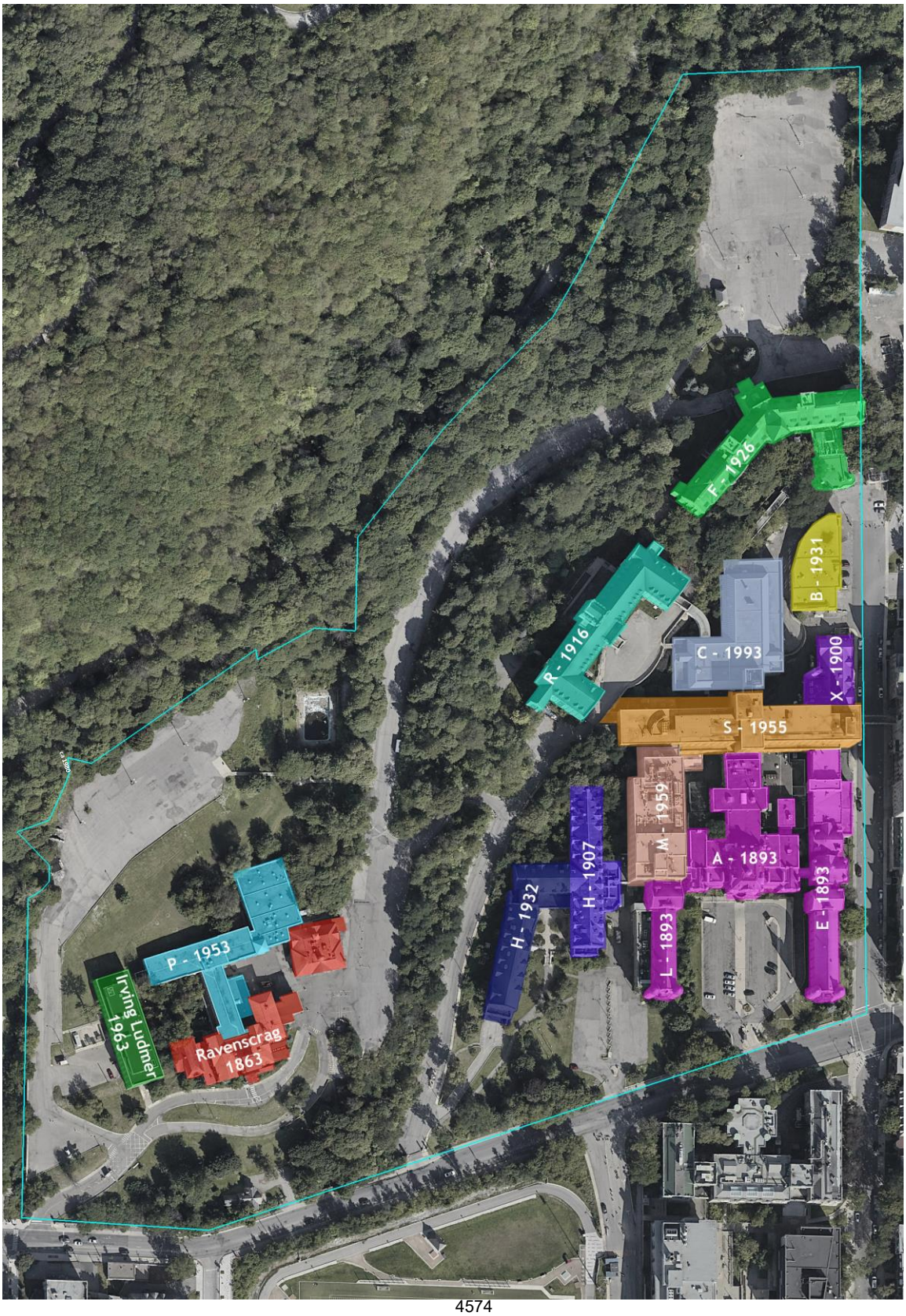

FIGURE 3 - Vues aériennes permettant d'appréhender l'évolution du site dans le temps.

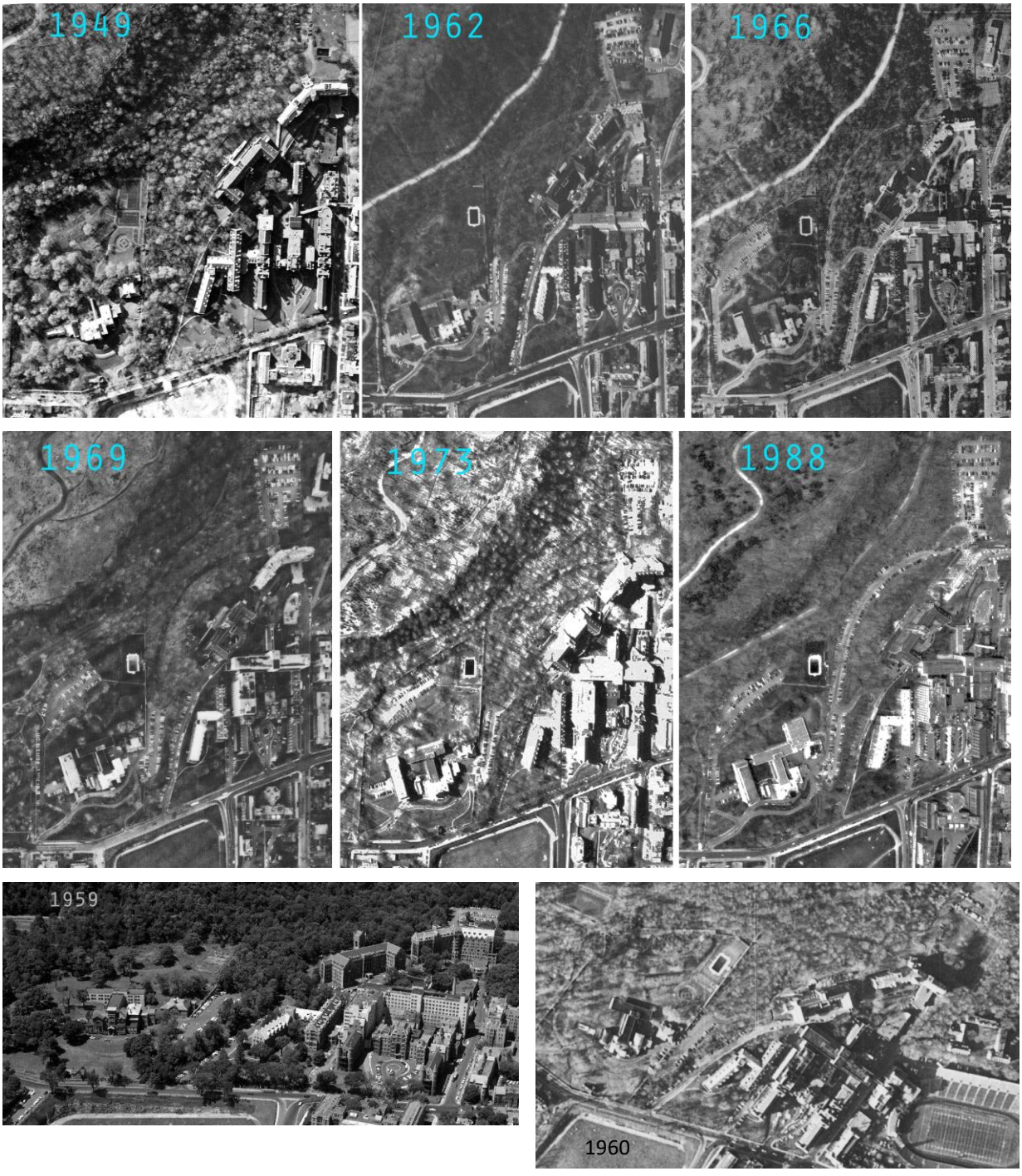

FIGURE 4 – Extrait de la carte de Sitwell de 1865 pour le secteur de Ravenscrag (AMI) et le site AMI aujourd'hui.

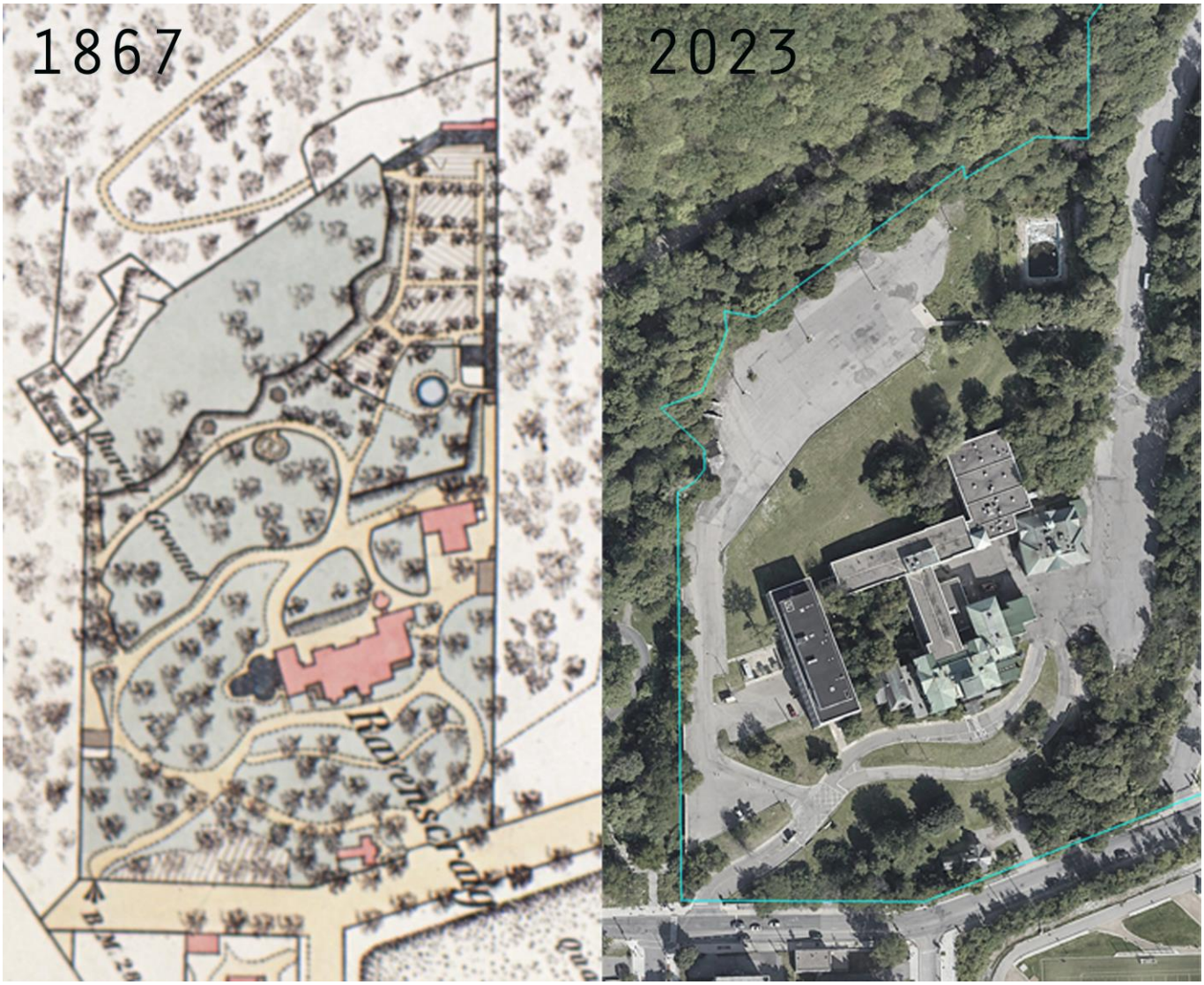

FIGURE 5

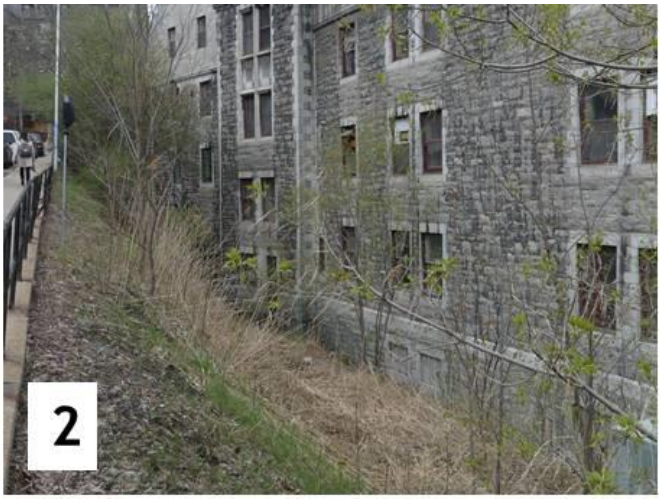

Exemples du site du HRV pour les différents termes utilisés dans la description de l'état actuel des zones dans la table attributaire:

1- wooded	(boisé)
2- brush	(broussaille)
3- paved	(pavé)
4- built	(construit)
5- lawn	(gazonné)

FIGURE 6 – Lectures LiDAR utilisées pour quantifier la pente dans les zones évaluées.

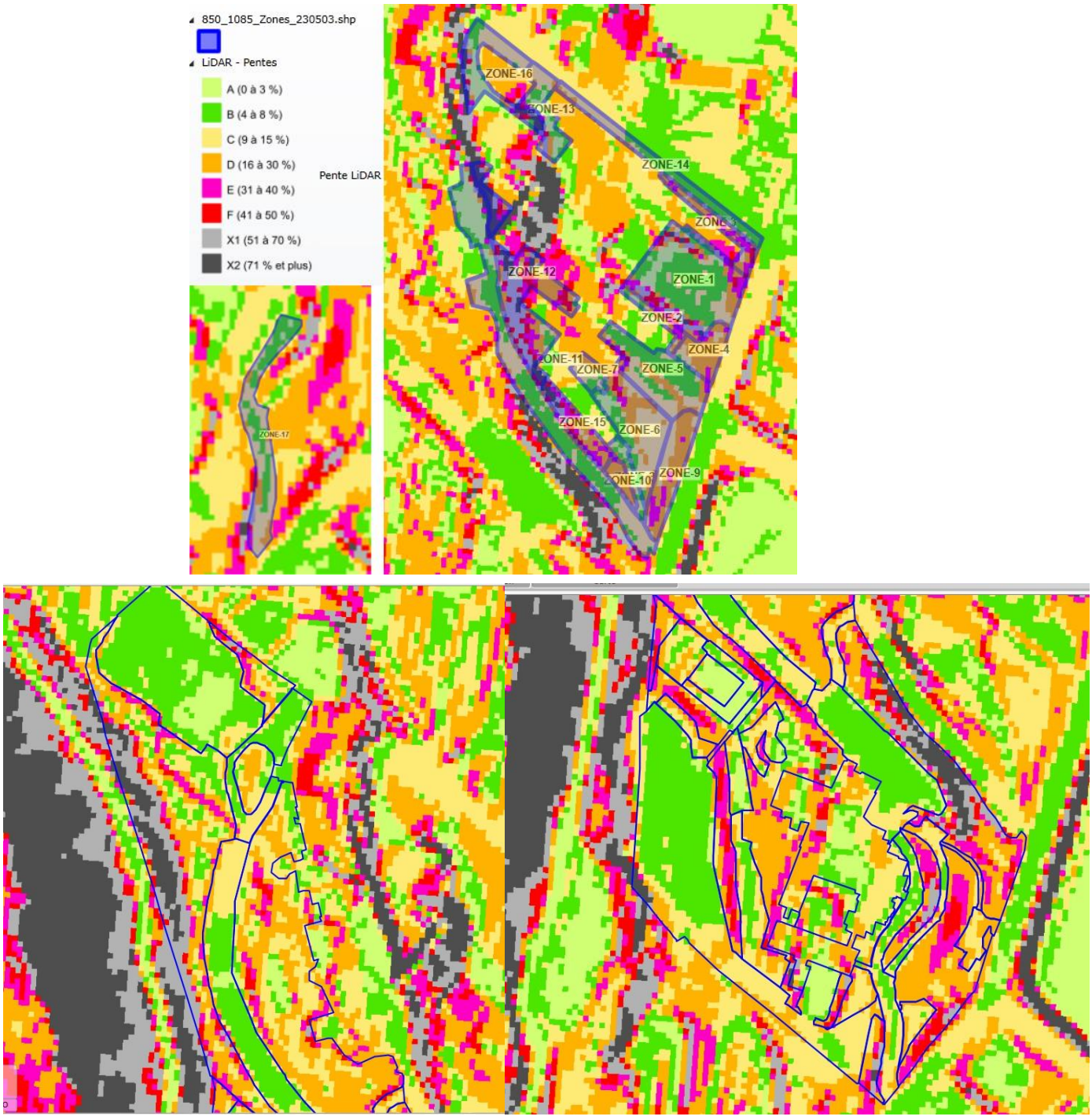

FIGURE 7 – Recommandations pour la zone prioritaire telles que présentées dans le rapport préliminaire.

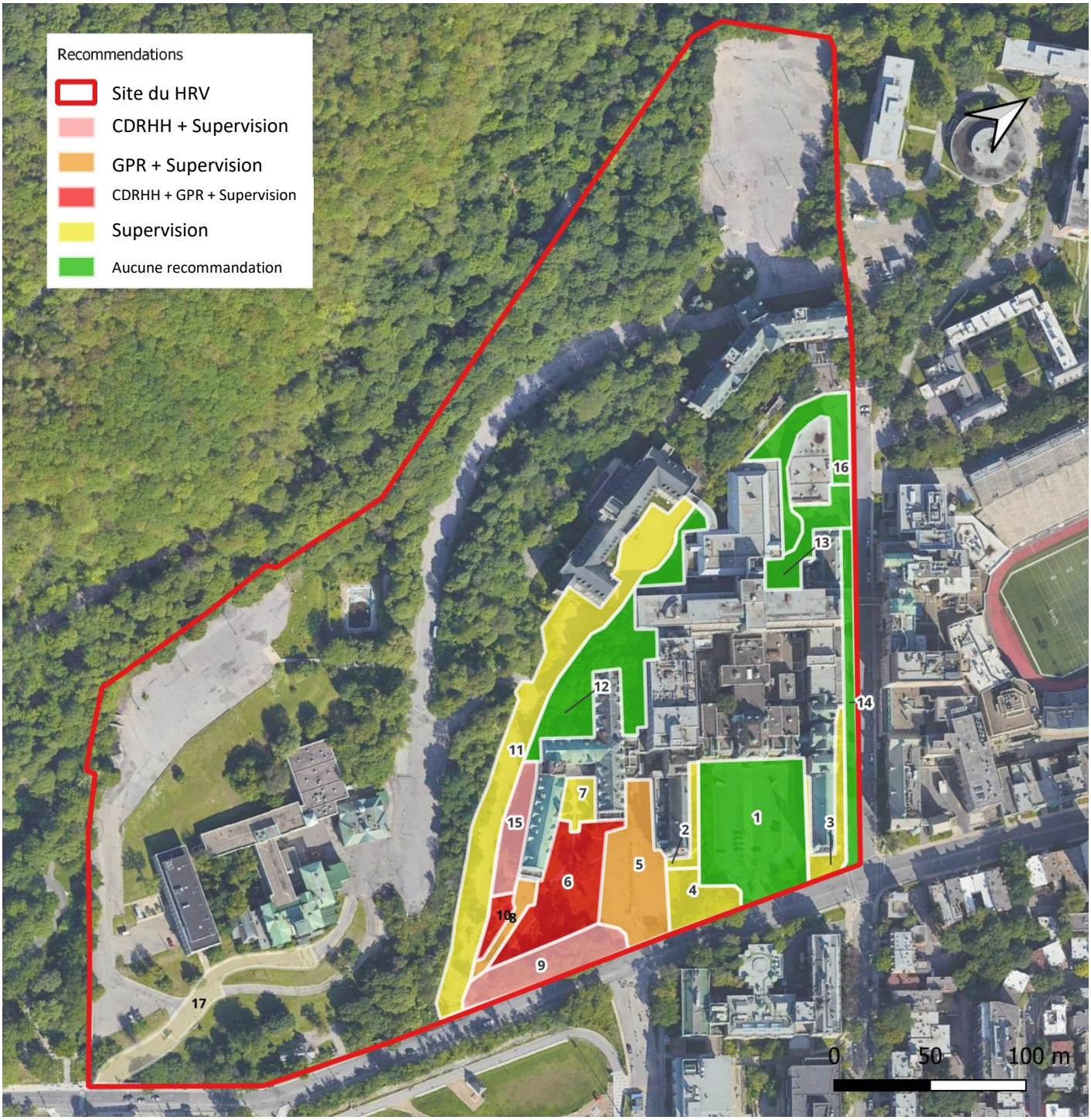

FIGURE 8 – Recommandations pour l'ensemble du site HRV et AMI

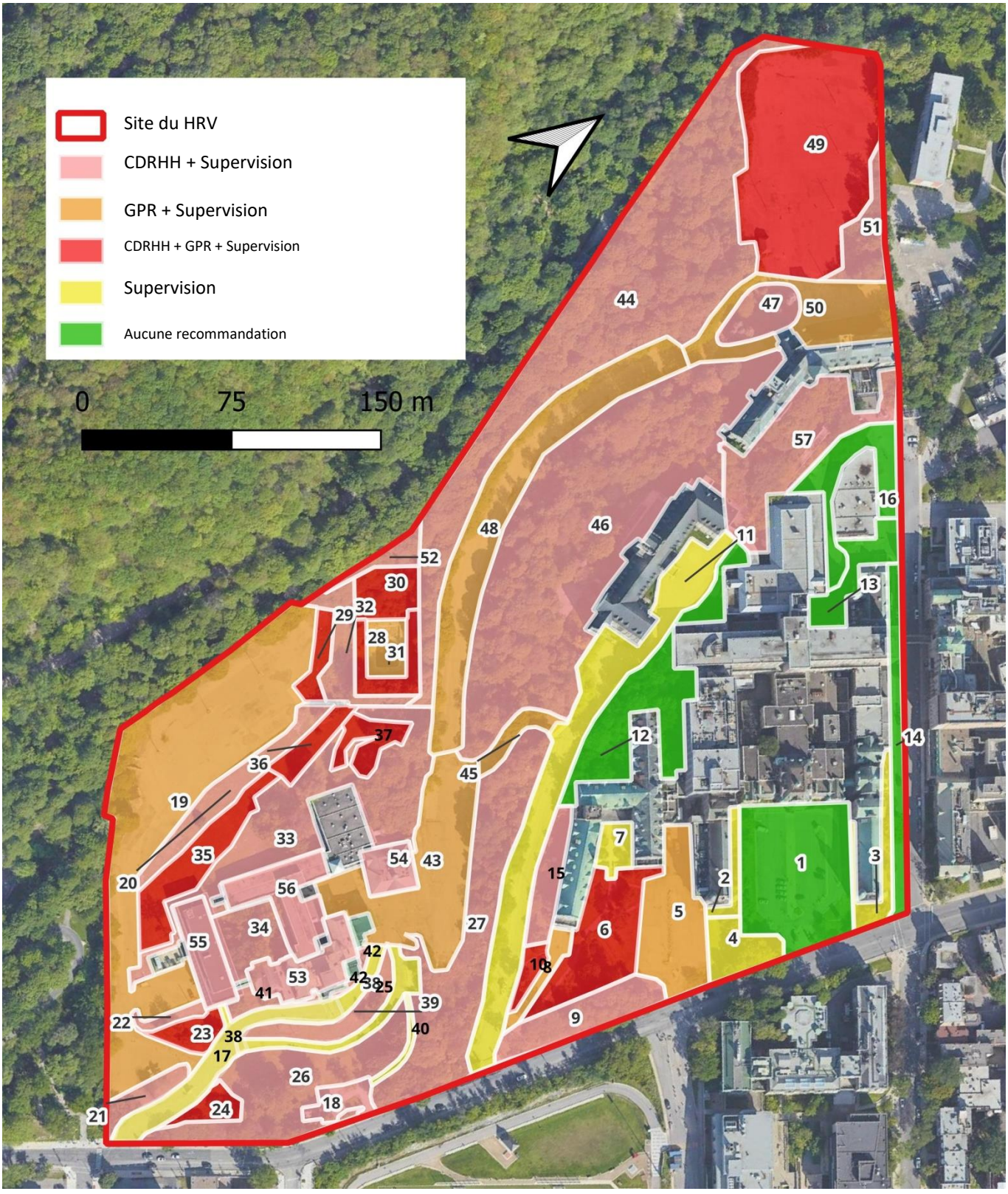

FIGURE 9 – Emplacement recommandé pour les clôtures en vert (rapport préliminaire)

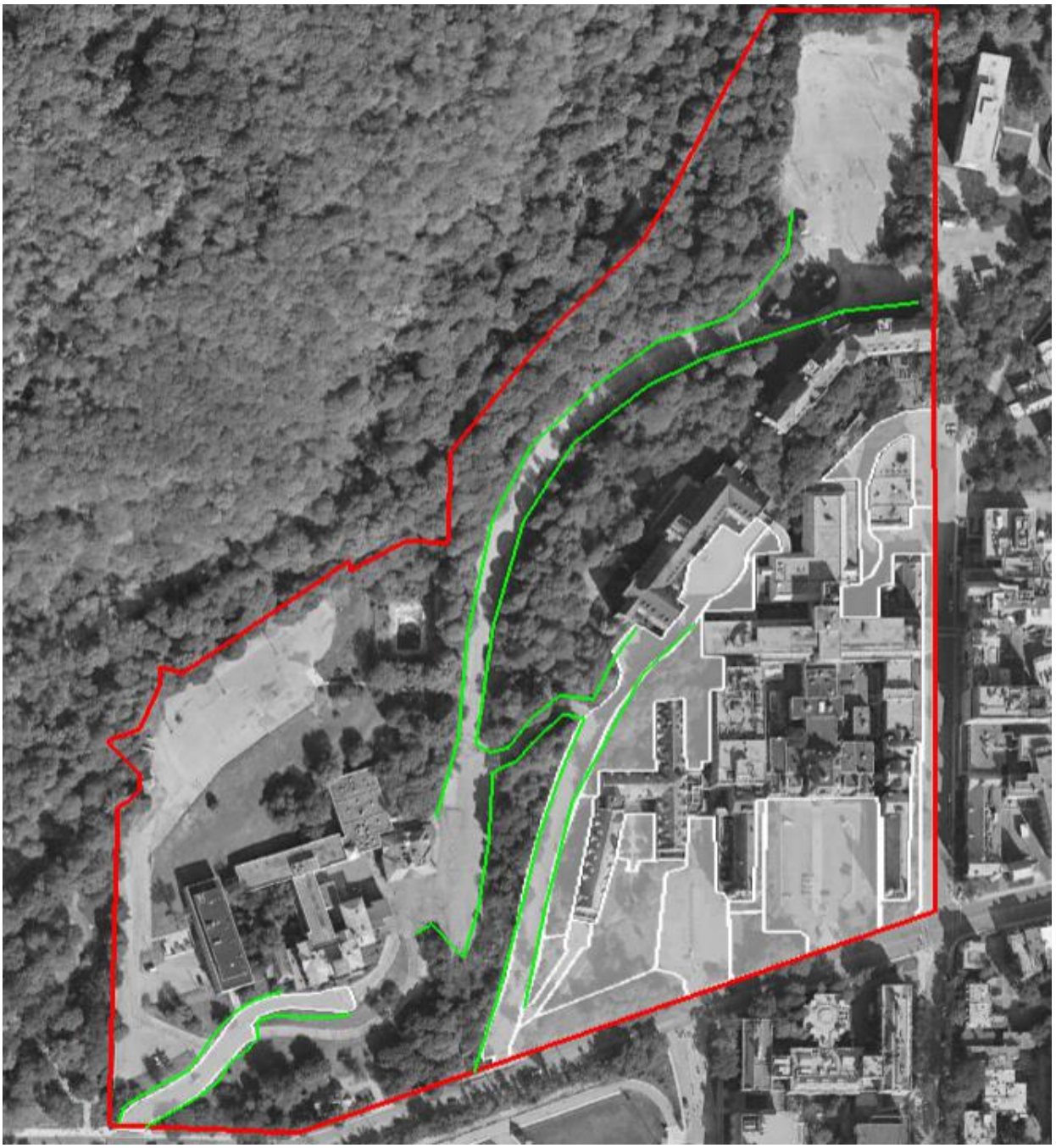

FIGURE 10– Zones nécessitant un débroussaillage (jusqu'au niveau du sol pour permettre le GPR) ou un éclaircissement de la végétation basse (pour faciliter le passage des chiens et des maîtres).

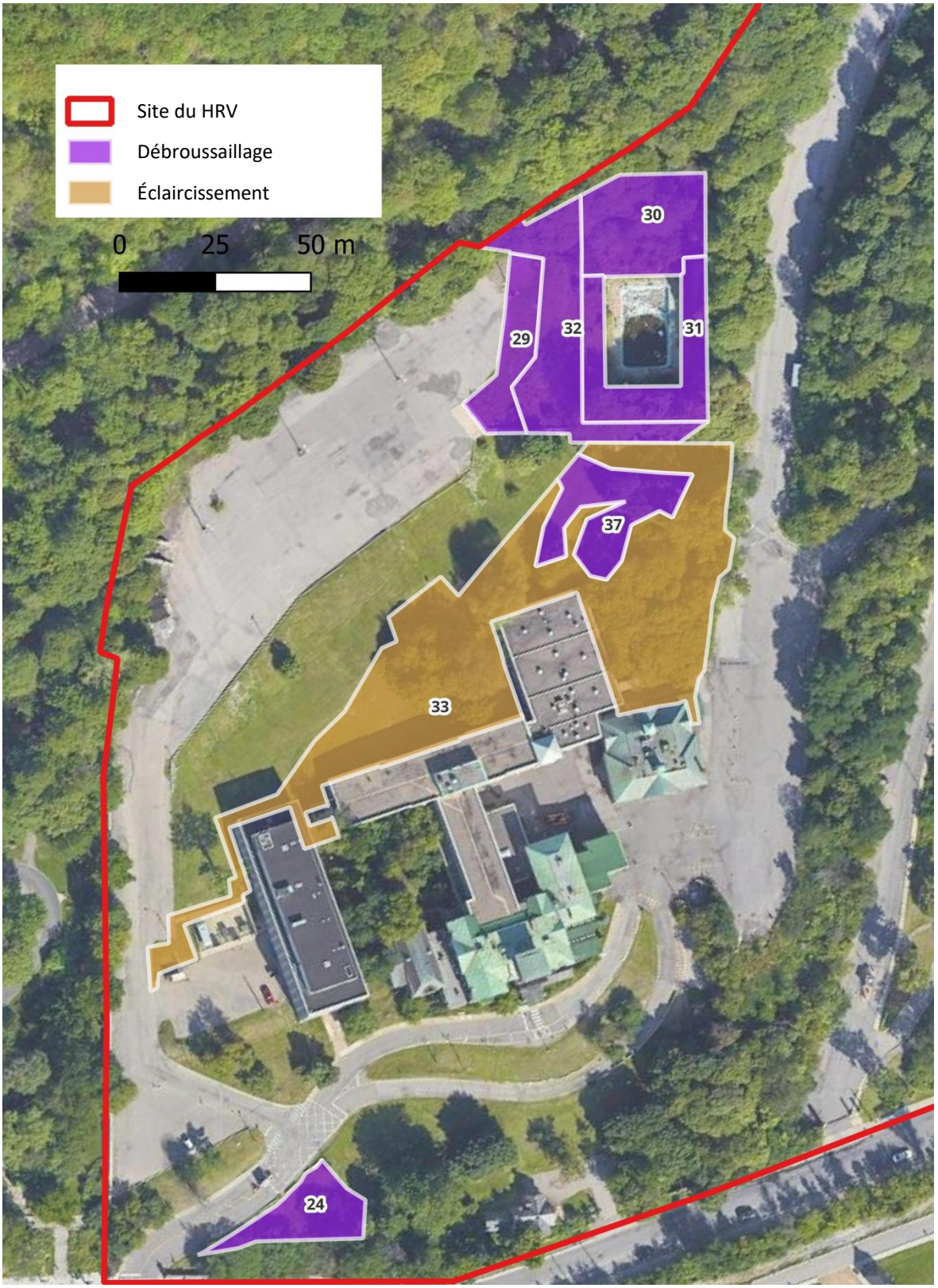

Table 1. Attribute Table

ZONE #	current state	past state									known historic buildings	Topography			Disturbance		Recommendations			
		1895	1925	1949	1962	1966	1969	1973	1977	1988		slope (lidar)	slope (description)	Bedrock	existing infrastructure	other visible disturbance	Probability assessment	Phase 1 - non-invasive	Phase 2 - invasive (manual archaeological work)	Phase 3 (during any development / excavation)
Z1	paved parking	_	terraced lawn and paved access roads	terraced lawn and paved access roads	terraced lawn and paved access roads	terraced lawn and paved access roads	terraced lawn and paved access roads	terraced lawn and paved access roads	paved parking	paved parking	two buildings of Perrault's map from 1855	B, C, F, X1	flat, some strong sloping on the periphery	buried, probably scraped	underground parking	underground parking	Impossible to bury in the current state, unlikely in the past, since this was the front lawn and main entrance of the hospital.	**no recommendation**	no recommendation	no recommedation
Z2	lawn	_	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	unclear	unclear	Pavilion L (1893-1955)	B, C, D, E	mild to strong sloping	buried	_	underground parking adjacent	Unlikely to bury near the building foundation on the front lawn	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z3	lawn, trees	_	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	unclear	unclear	Pavilion E (1893-1955)	D, E	steep	buried	_	_	Unlikely to bury near the building foundation on the front lawn	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z4	lawn, trees	_	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	terraced lawn	lawn, trees	lawn, trees	_	D	steep	buried	_	_	Unlikely to bury on a steep slope, very near the street, front of the main building	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z5	paved parking	terraced lawn, crushed stone access roads	lawn, access road, pathways	lawn, access road, pathways	paved on the east side, lawn and pathways on west side	paved on the east side, lawn and pathways on west side	paved on the east side, lawn and pathways on west side	paved on the east side, lawn and pathways on west side	paved on the east side, lawn and pathways on west side	paved parking	Wooden building on Sitwell's map of 1865	B, C	flat on east side, mild sloping on west side	buried	_	_	Possible though unlikely that burials could have been made on the front lawn.	**GPR formal survey**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z6	lawn, pathways	lawn and brush	lawn	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	Wooden building on Sitwell's map of 1865	C, D	mild to steep	buried	_	_	Possible though unlikely that burials could have been made on the front lawn. Mild sloping in some places. Recent archaeological work shows the bedrock is close to the surface.	**HHRDD, GPR formal survey**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z7	built	lawn and brush	built	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with paved pathway	lawn with paved pathway	lawn with paved pathway	lawn with paved pathway	unclear	_	B, C	flat	buried	_	Artwork	Unlikely due to the zone being covered by a built 'terrasse', and historically by a smaller annex to the main building.	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z8	paved	lawn and brush	lawn	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	lawn with pathways	_	A, B	flat	buried	_	_	Unlikely that burials were made on the front lawn, but not impossible. The sloping and proximity of the bedrock also make a burial unlikely.	**GPR formal survey**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z9	lawn, spaced mature trees	lawn and brush	lawn, trees, brush	lawn, spaced mature trees	lawn, mature trees	lawn, mature trees	lawn, mature trees	lawn, mature trees	lawn, mature trees	lawn, mature trees	_	D, E	somewhat steep	buried	_	_	Unlikely that burials were made in close proximity to the street front. The vegetation and slope is hindering.	**HHRDD**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z10	lawn, pathway, trees	lawn and brush	lawn and brush	lawn, pathway	lawn, pathway	lawn, pathway	lawn, pathway	lawn, pathway	lawn, pathway	lawn, pathway	_	D	mild sloping	buried	Cement pathway cutting through zone.	_	Possible though unlikely that burials were made on the front lawn. Mild sloping.	**HHRDD, GPR formal survey**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z11	paved	lawn and brush	likely paved	likely paved	paved, parking	paved, parking	paved, parking	paved, parking	paved, parking	paved, parking	_	B, C	regular sloping	cut and exposed all along the western side of the zone	_	_	Impossible to bury at least since 1962 but probably since 1949 because of pavement.	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z12	wooded, brush	lawn and brush	brush, lawn, pathway	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	_	X1, X2	very steep	outcrops	ventilation shaft, two exterior stairwells	_	Impossible to bury with the bedrock outcrops and very steep slope.	**no recommendation**	no recommendation	no recommendation
Z13	paved	_	unclear	terrassed lawn, paved, pathways	terrassed lawn, paved, pathways	terrassed lawn, paved, pathways	terrassed lawn, paved, pathways	paved	paved	paved	_	A, B, C	flat	buried	_	_	Unlikely that burials were made in paved entryways and in close proximity to the street. Area partially paved early on.	**no recommendation**	no recommendation	no recommendation
Z14	paved road	_	construction	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Impossible to bury under the paved street	**no recommendation**	no recommendation	no recommendation
Z15	sparsely wooded	_	lawn and brush	sparsely wooded	unclear	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	wooded, brush	_	C, E, X2	mild to strong sloping	outcrops	Generators, exterior stairwell	_	Unlikely because of sloping, bedrock outcrops and close proximity of road and building	**HHRDD**	Manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z16	paved	_	brush, wooded	terraced lawn, pathways	terraced lawn, pathways	terraced lawn, pathways	terraced lawn, pathways	paved	paved	paved	_	A, B, C	mild sloping	cut and exposed on the westernmost edge of the zone	_	_	Unlikely that burials were made because of the presence of entryways, and close proximity to buildings and streetfront, high disturbance due to buildings added between 1955 and 1993.	**no recommendation**	no recommendation	no recommendation
Z17	paved road	alley (crushed stone)	probably paved	probably paved	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in the access road used since the end of the nineteenth century, paved as early as 1949, in front of the building and close to the streetfront.	**no recommendation**	no recommendation	Monitoring during excavation work

Table 1. Attribute Table

ZONE #	current state	past state									known historic buildings	Topography			Disturbance		Recommendations			
		1895	1925	1949	1962	1966	1969	1973	1977	1988		slope (lidar)	slope (description)	Bedrock	existing infrastructure	other visible disturbance	Probability assessment	Phase 1 - non-invasive	Phase 2 - invasive (manual archaeological work)	Phase 3 (during any development / excavation)
Z18	paved parking, lawn, trees	-	-	paved/gravel parking	? Trees, Aerial photo is too dark to see detail	unclear	unclear	paved parking, lawn	paved parking, lawn	unclear	_	C, D	mild sloping	buried	_	Warden's house	Possible though unlikely that burials were made in close proximity to the streetfront, paved early (1949), Front of the warden's house since 1863.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged (where the surface is not paved) during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z19	paved parking lots and road	-	-	gardens, lawn, trees	paved road, paved parking, lawn with trees	paved road, paved parking, treed/lawn in NW and SE corners	paved road, paved parking, lawn with trees in NW and SE corners	paved road, paved parking, lawn with trees in SW and NE corners	paved road, paved parking, lawn with trees in NW and SE corners	paved road, paved parking, lawn with trees in NW and SE corners	small building on Sitwell's map of 1865	B, C, D	regular mild sloping	buried	_	Concrete blocks and Tempo at the southwest corner of the parking lot. Parts of stone wall have collapsed on the pavement.	Possible that burials were made before the area was paved in the early 1960s	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z20	lawn	-	-	gardens, lawn, trees	paved/gravel parking, lawn, trees	paved/gravel parking, lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	E, F	steep sloping	buried	_	_	Possible though unlikely that burials were made in a very steep slope.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z21	lawn, trees	-	-	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	C - X2	mild to steep sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in close proximity to the streetfront on a steep slope.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z22	lawn, trees	-	-	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees?	lawn, trees?	lawn, trees	_	D, E, F	strong sloping	buried	_	_	Possible though unlikely that burials were made in a very steep slope.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z23	lawn, trees	-	-	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn	lawn, trees?	lawn, trees	_	C, D	mild sloping	buried	_	_	Possible	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z24	lawn, trees	-	-	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	C, D	mild sloping	buried	_	possible recent fill over slope	Unlikely that burials were made close to the streetfront.	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z25	lawn, trees	1902: lawn	1920: lawn	lawn	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in close proximity to the streetfront on a steep slope.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z26	lawn, trees, brush	1902: lawn, mature trees	1920: lawn, mature trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	D, E, F	strong to steep sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in close proximity to the streetfront on a steep slope.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z27	wooded, brush	-	-	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	lawn with mature trees, brick wall (running NW-SE), wooded on NE side of wall	_	D, E, F, X1, X2	strong to very steep sloping	some exposures at the base of the slope where the fill has not covered the bedrock	Old Ravenscrag property wall (stone) partly demolished in some areas	significant fill over the slope and old wall to expand the parking lot	Possible	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z28	concrete pool	-	1920: formal gardens	formal garden	concrete pool	concrete pool	concrete pool	concrete pool	concrete pool	concrete pool	_	A, B	flat	buried	Swimming pool with concrete sidewalk, built between July 1959 and November 1960	_	Possible though most traces would be erased by the pool. Oral testimony points to this area as an area for investigation	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z29	lawn	-	1920: lawn	formal garden	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	C, D	mild sloping	buried	_	_	Possible - Oral testimony points to this area as an area for investigation	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z30	wooded, brush	-	1920: formal gardens	formal garden	lawn	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees?	_	B, C, D	irregular mild sloping	buried	Metal fence around the zone	_	Possible - Oral testimony points to this area as an area for investigation	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z31	lawn, trees	-	1920: formal gardens	formal garden	lawn	lawn, trees	lawn, trees	lawn	lawn, trees	lawn, trees?	Glass house on photo from 1902	A, B, C	flat to mild irregular sloping	buried	Metal fence around the zone, machinery related to the pool	_	Possible, though probably disturbed by the pool. Oral testimony points to this area as an area for investigation	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z32	lawn, trees, pathway	-	1920: formal gardens	garden/fields	lawn, trees, pathway?	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	_	D, E, F	steep sloping	buried	Concrete and metal staircase	_	Possible though unlikely because of sloping	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z33	lawn, trees	-	1920: formal gardens, lawn, pathway	lawn, formal garden, pathway, trees	lawn, trees, formal garden?, pathway?	lawn, trees, formal garden?, pathway?	lawn, trees, formal garden?, pathway	lawn, trees	lawn, trees, formal garden?, pathway?	lawn, trees	_	B, C, D, E, F	Mild to strong and irregular sloping	buried	Concrete and metal staircase	some recent fill	Possible though close to the buildings.	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z34	trees	-	-	treed	lawn? (aerial photo very dark)	lawn, trees	trees	lawn, trees	lawn, trees	trees?	_	B, C, D, E, F	Mild to strong and irregular sloping	buried	_	_	Possible though unlikely because of close proximity to the building	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z35	lawn	-	-	lawn with mature trees	lawn, trees, gravel parking	lawn, trees, gravel/paved parking?	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	A, B, C	flat to mild sloping	buried	_	_	Possible	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z36	lawn	-	1920: formal garden, lawn, pathway, mature trees	formal garden, pathway, field	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	lawn, trees, pathway	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	_	A, B	flat	buried	_	_	Possible	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z37	lawn, trees	-	1920: formal gardens, pathway, mature trees	formal garden, field	lawn, trees (v. dark on aerial photo)	lawn, trees, pathway, formal garden?	lawn, trees, pathway, formal garden?	lawn, trees	lawn, trees, pathway, formal garden	lawn, trees	ornamental basin on Sitwell's map of 1865	B, C, D	mild sloping	buried	_	depression related to the original basin or fountain	Possible	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work

Table 1. Attribute Table

ZONE #	current state	past state									known historic buildings	Topography			Disturbance		Recommendations			
		1895	1925	1949	1962	1966	1969	1973	1977	1988		slope (lidar)	slope (description)	Bedrock	existing infrastructure	other visible disturbance	Probability assessment	Phase 1 - non-invasive	Phase 2 - invasive (manual archaeological work)	Phase 3 (during any development / excavation)
Z38	paved road, paved walkway	1902: gravel road and wooden walkway with railing	1920: road	paved road, lawn with trees	paved road, lawn with trees	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	A, B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in the access road used since the end of the nineteenth century, paved as early as 1949.	no recommendation	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z39	paved road	gravel road	1920: road	paved road	paved road/path	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in the access road used since the end of the nineteenth century, paved as early as 1949.	no recommendation	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z40	pathway	-	-	paved path	paved path	paved path	paved path	paved path	paved path	paved path	_	D	regular strong sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made in the access road used since the end of the nineteenth century, paved as early as 1949.	no recommendation	no recommendation	Monitoring during excavation work
Z41	lawn, trees	1902: lawn	1920: lawn	building (greenhouse?), lawn	lawn, trees	lawn, trees	lawn, trees	unclear	unclear	unclear	Old glass conservatory on sitwell's map of 1865 and old photos, attached to Ravenscrag	B, C	irregular sloping	buried	_	_	Unlikely because of very close proximity to building	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z42	lawn	1902: lawn	1920: lawn	lawn? (in shadow on air photo)	lawn	lawn	lawn, bushes?	unclear	unclear	unclear	_	C	irregular sloping	buried	_	_	Unlikely because of very close proximity to building	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z43	paved parking	-	1920: road, lawn with mature trees, woode area	parking lot, wooded area (on N side of stables)	paved parking	paved parking	paved parking	paved parking	paved parking	paved parking	building on Sitwell's map of 1865	B, C	regular mild sloping	buried	_	significant fill over the slope and old wall to expand the parking lot (towards NE)	Possible that burials were placed here prior to the area being completely paved in the early 1960s	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z44	wooded, brush	-	-	Formal garden, wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	_	B - X2	irregular mild sloping to very steep sloping	exposed in places	Old Ravenscrag property stone wall partly demolished in some areas	_	Possible	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z45	paved road	-	1920: unclear	narrow pathway through wooded area	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	C, D	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely due to use as a pathway early on and paved in early 1960s	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z46	wooded, brush	-	1920: wooded, lawn	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	_	C, D, E	irregular mild to strong sloping	exposed in places	_	_	Possible	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z47	treed, lawn	-	-	lawn with some trees	lawn with trees	lawn with a few trees	lawn, trees	trees	lawn, trees	lawn, trees	_	C, D	irregular mild sloping	outcrops	_	_	Possible though unlikely because of bedrock outcrops and location immediately in front of entrance to Ross pavillion	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z48	paved road	-	1920: road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	paved road	_	B, C	regular mild sloping	buried	_	_	Unlikely since paved early on, but the road was widened so the sides would have been accessible for burials	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z49	paved parking	-	-	lawn, rectangular pool, roads with (un)paved? parking areas	paved parking, lawn with trees NE of circular road	paved parking, area NE of circular road unclear	paved parking, area NE of circular road unclear	paved parking, lawn with trees NE of circular road	paved parking, lawn with trees NE of circular road	paved parking, lawn with trees NE of circular road	_	A, B	flat to mild sloping	buried	Shed at south corner	_	Unlikely that burials were made since the area was organized for sports (tennis courts and pool) at an early date	HHRDD, GPR formal survey	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey (where the surface is not paved) and HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z50	paved road	-	-	lawn with paths	paved road, lawn with trees	paved road, lawn with trees	paved road, lawn with trees	paved road, lawn with trees	paved road, Eastern portion unclear	paved road	_	B, C	flat to mild sloping	buried	_	_	Unlikely but not impossible, located in front of the entrance to the pavillion	GPR formal survey	Manual test pits to characterize anomalies flagged during formal GPR survey	Monitoring during excavation work
Z51	wooded, brush	-	-	lawn with trees	lawn with trees	wooded	wooded	wooded	wooded	wooded	_	C, D, E	mild to strong sloping	buried	_	_	Unlikely that burials were made since the area was organized for sports (tennis courts and pool) at an early date	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z52	wooded, brush	-	1920: formal garden	formal garden	lawn	lawn	lawn	lawn, trees	lawn, trees	trees	_	D, E, F	strong sloping	buried	Old Ravenscrag property wall (stone) partly demolished in some areas	_	Possible	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z53	built since 1863	built	built	built	built	built	built	built	built	built	_	_	_	_	Original Ravenscrag building	_	Possible in basement	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z54	built since 1863	built	built	built	built	built	built	built	built	built	_	_	_	_	Carriage House and stables building	_	Possible in basement	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z55	built since 1963	1902: glass conservatory and attached secondary building	partly built (glass house), lawn, treed	partly built (glass house), lawn, treed	built	built	built	built	built	built	_	_	_	_	Irving Ludmer building	_	Possible in basement	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z56	built since 1953	1902: formal gardens, terrassed lawn and pathways	_	partly built lawn, treed	built	built	built	built	built	built	_	_	_	_	Pavillon P	_	Possible in basement	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work
Z57	built since 1953	1902: formal gardens, terrassed lawn and pathways	_	partly built lawn, treed	built	built	built	built	built	paved, built and terrassed lawn	_	_	_	_	_	_	Possible	HHRDD	Use of soil probe and manual test pits to characterize anomalies flagged during HHRDD survey	Monitoring during excavation work

APPENDIX 1 – Figures

FIGURE 1 - Zones assessed within the priority and non-priority areas of the RVH site

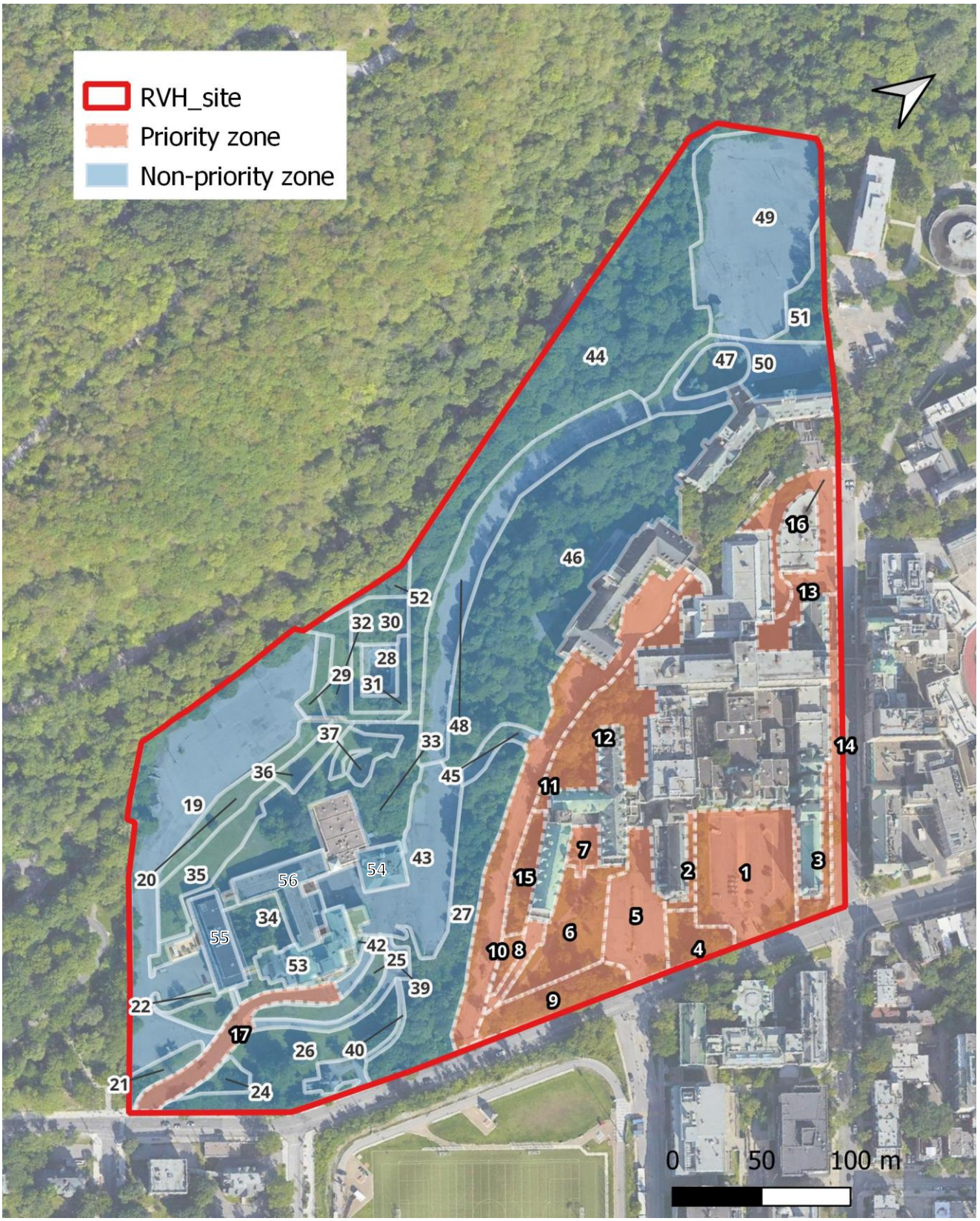

FIGURE 2 – The RVH site and building dates for the different pavilions

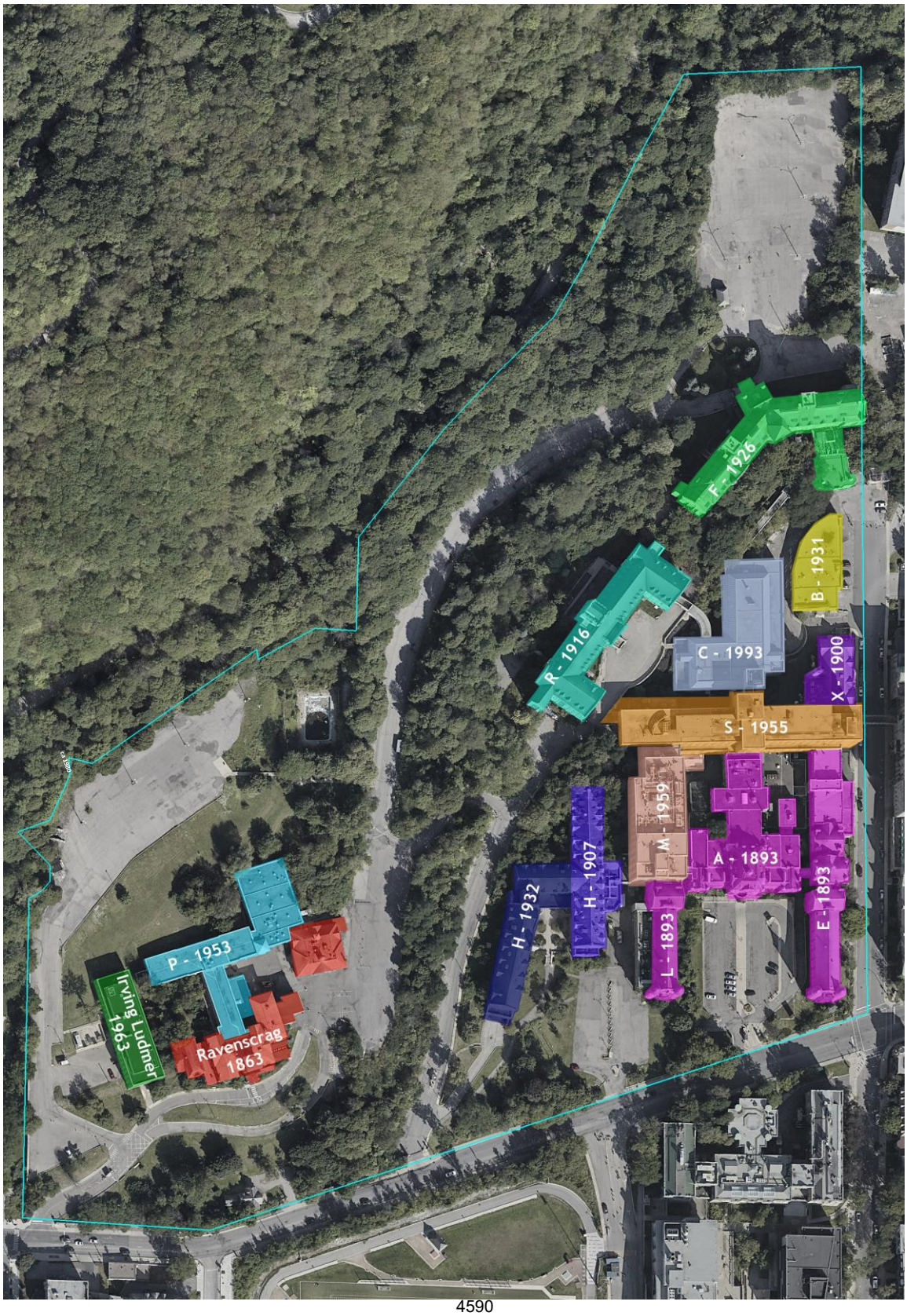

FIGURE 3 - Aerial views used to assess the site's evolutoin through time.

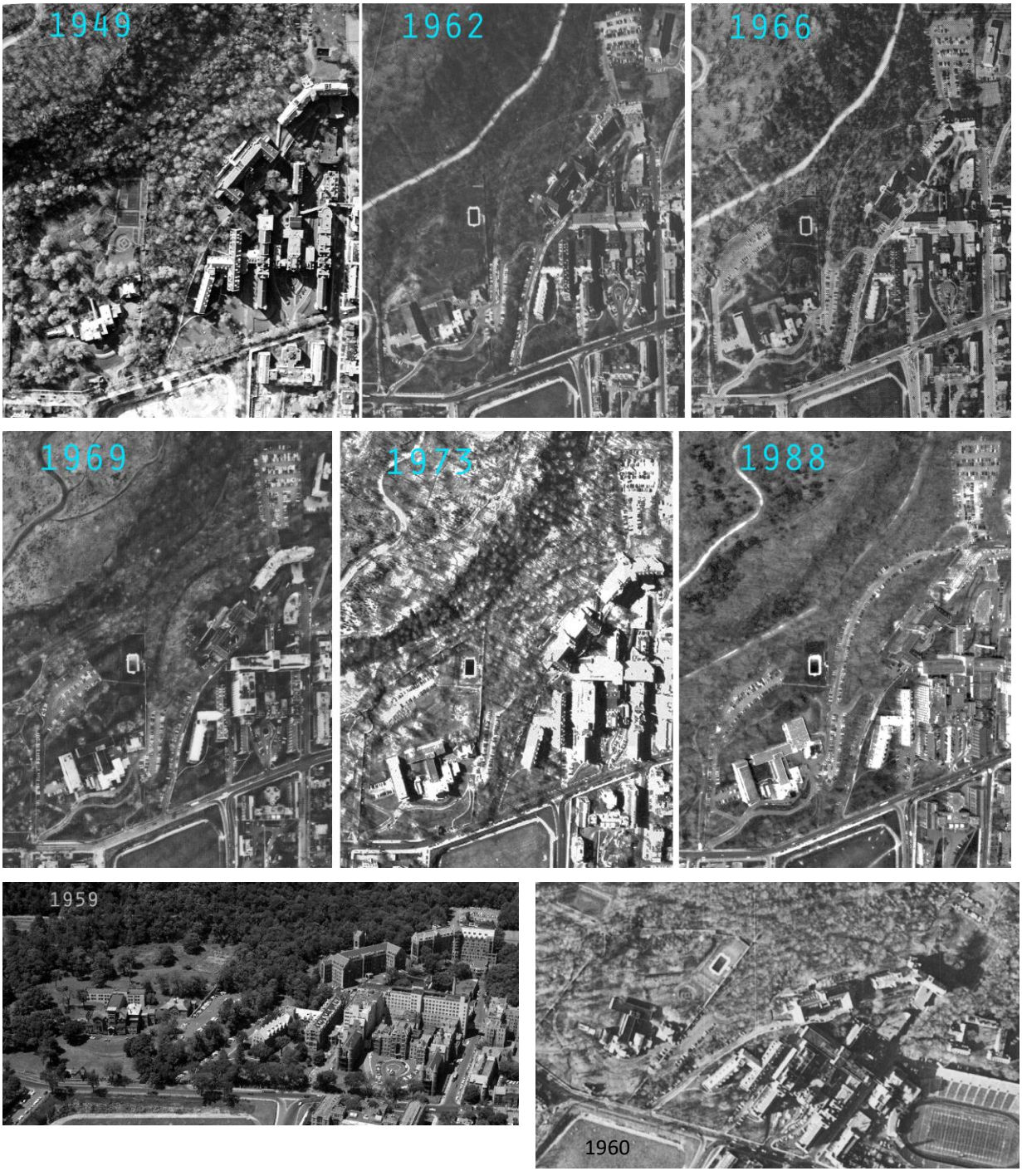

FIGURE 4 – Portion of Sitwell's map of 1865 for the Ravenscrag area (AMI) and the AMI site today.

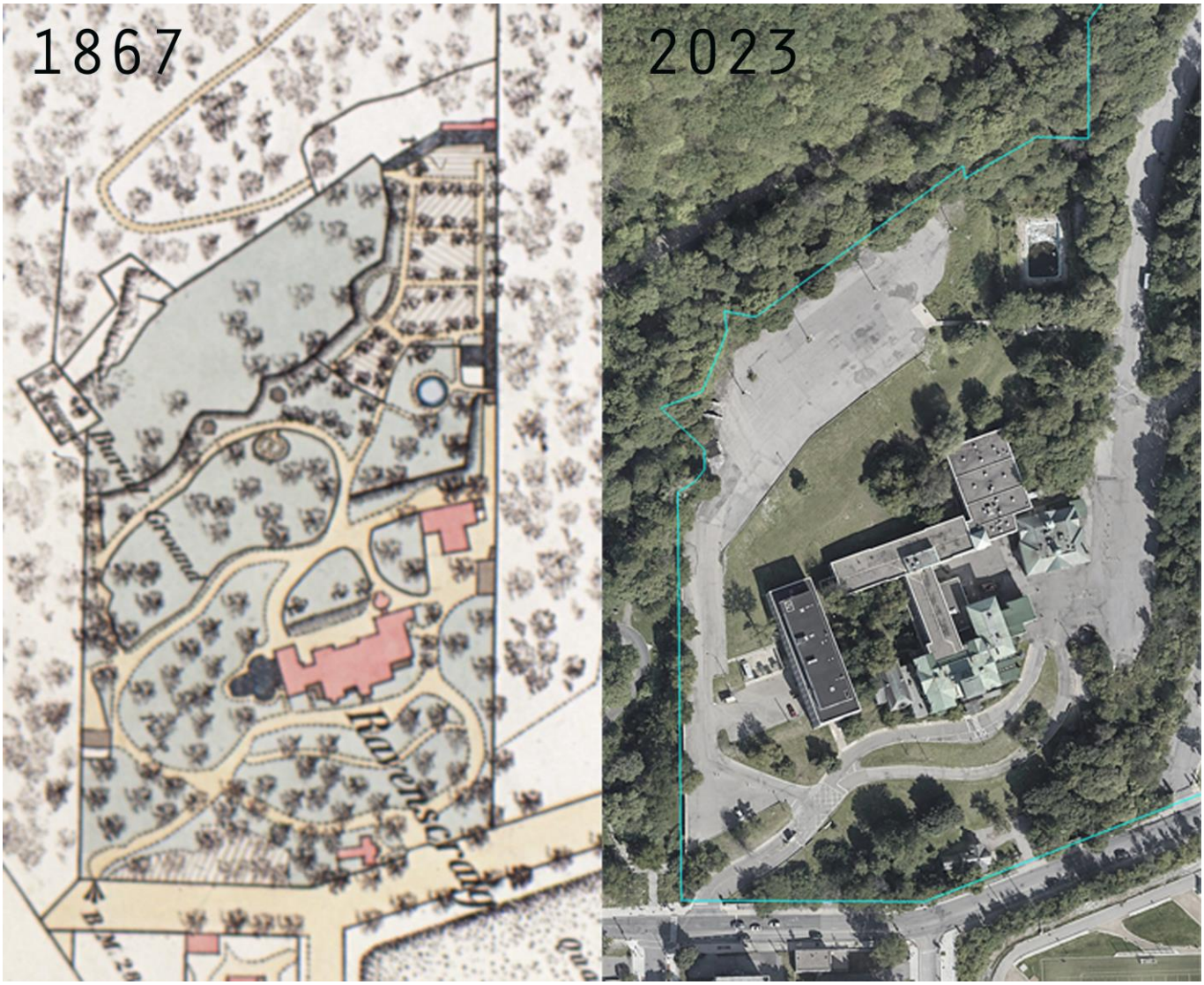

FIGURE 5

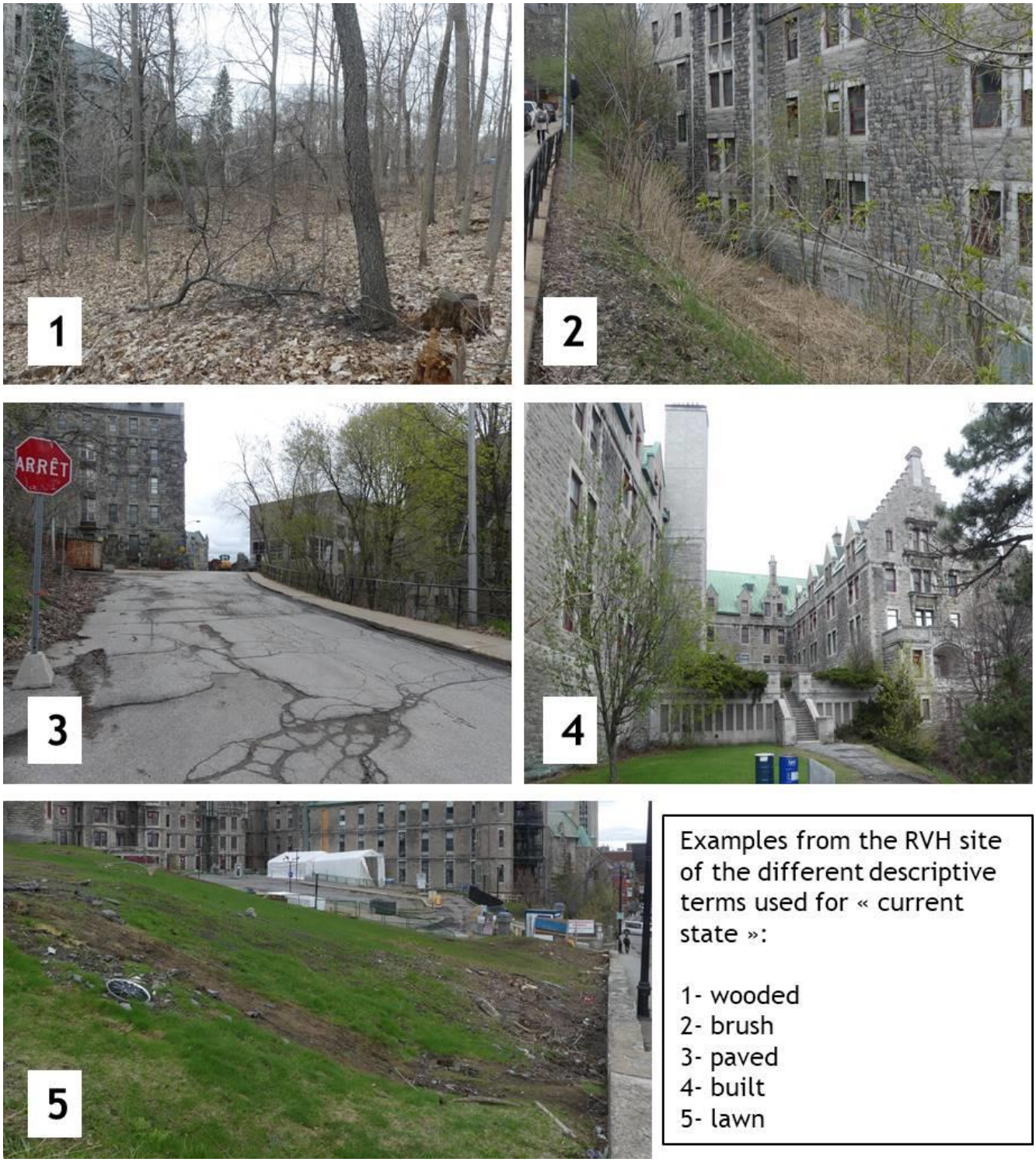
1
2
ARRÊT
3
4
5
Examples from the RVH site of the different descriptive terms used for « current state »:
1- wooded
2- brush
3- paved
4- built
5- lawn

FIGURE 6 – LiDAR readings used to quantify sloping in the assessed zones.

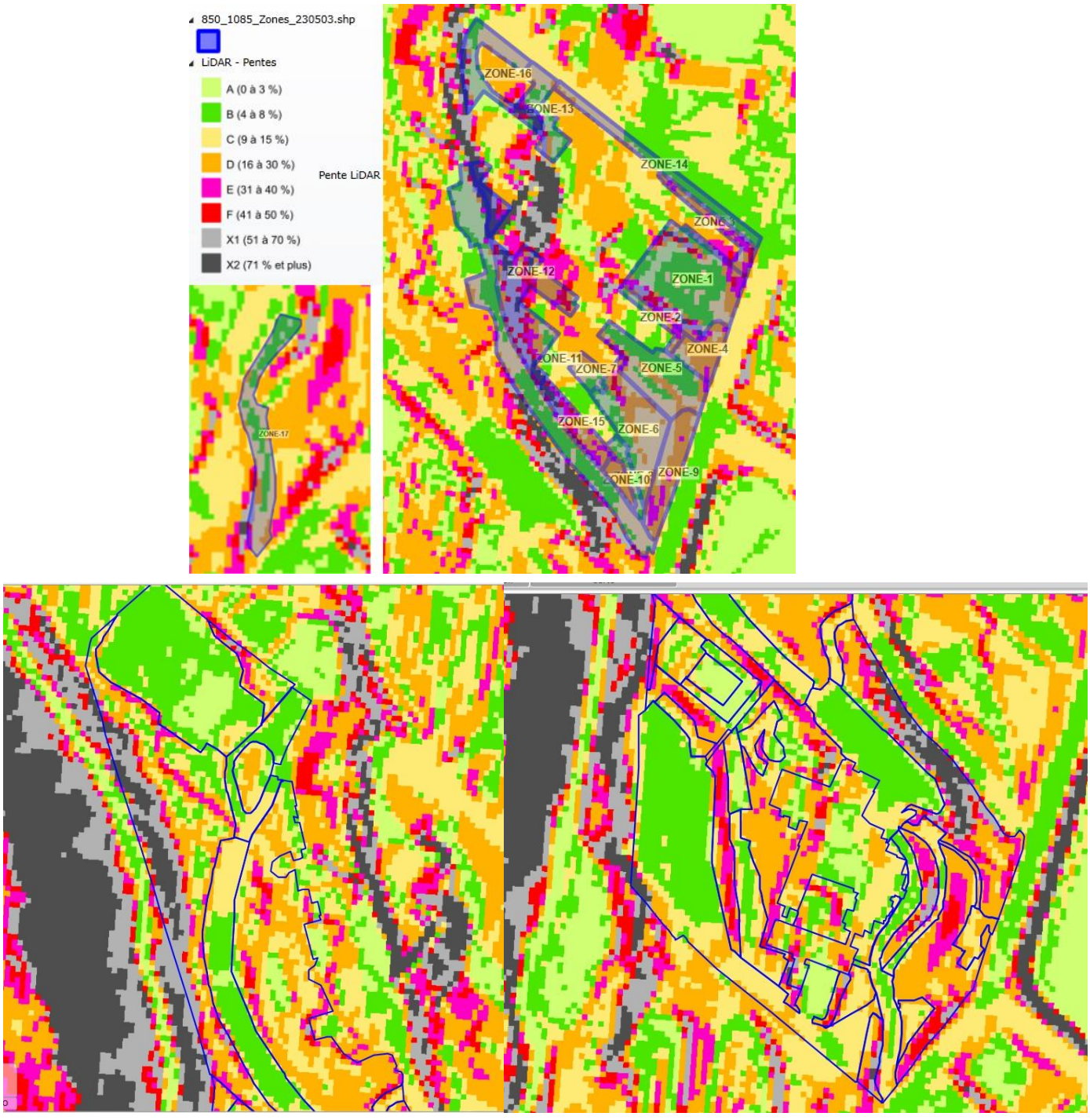

FIGURE 7 – Recommendations for the RVH priority area as presented in the preliminary report.

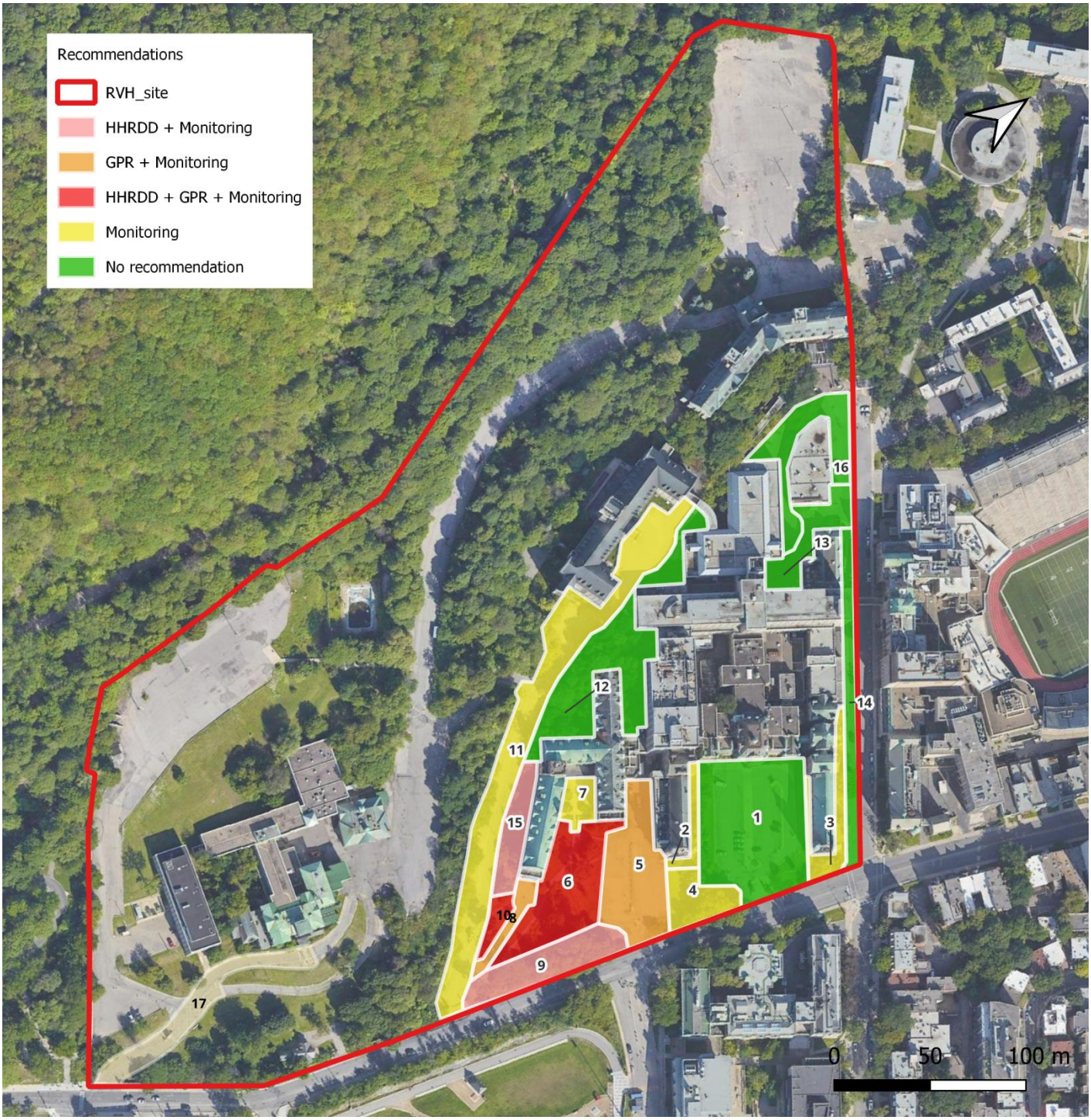

FIGURE 8 – Recommendations for the entire RVH and AMI site.

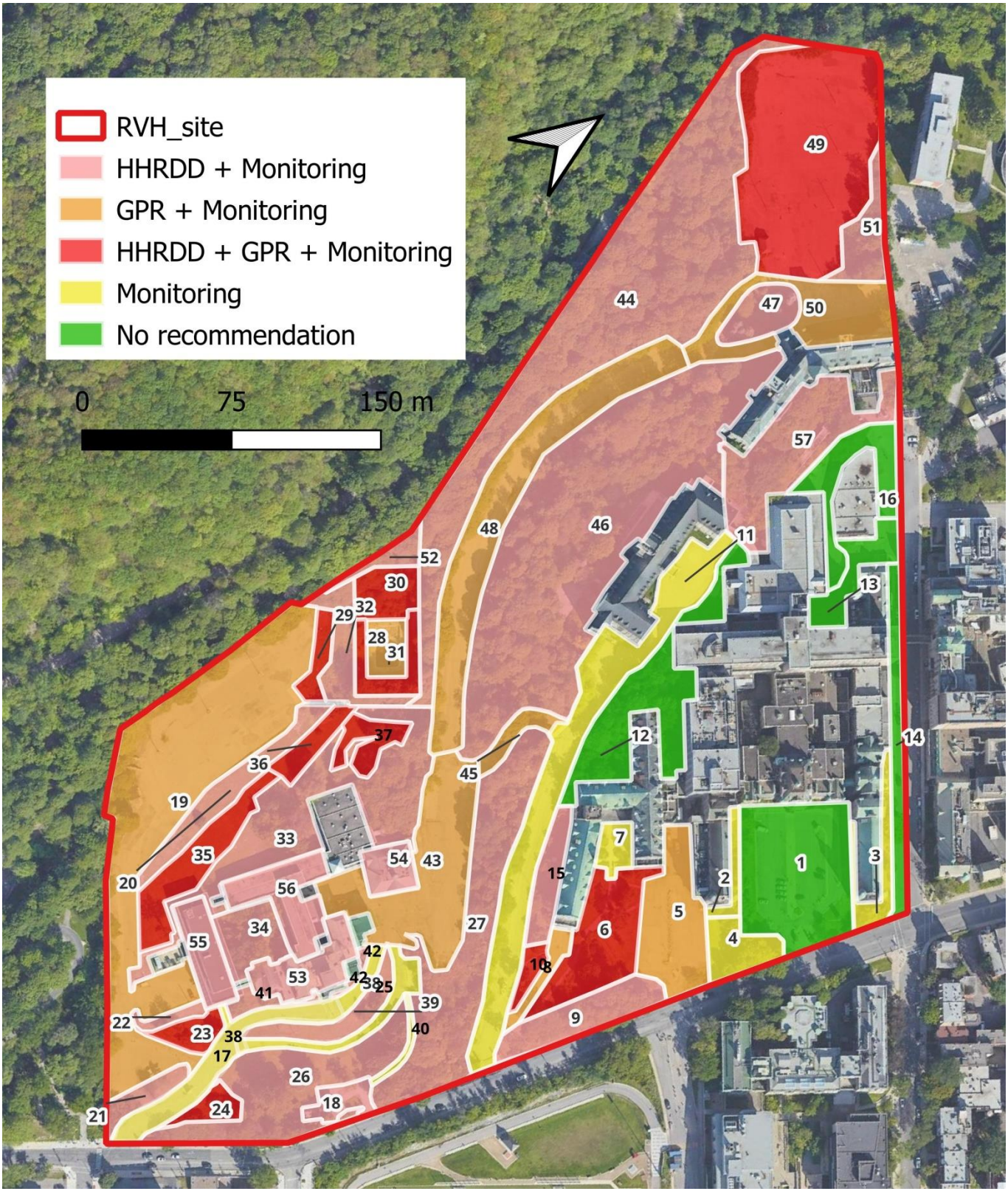

FIGURE 9 – Recommended location for fences in green (preliminary report)

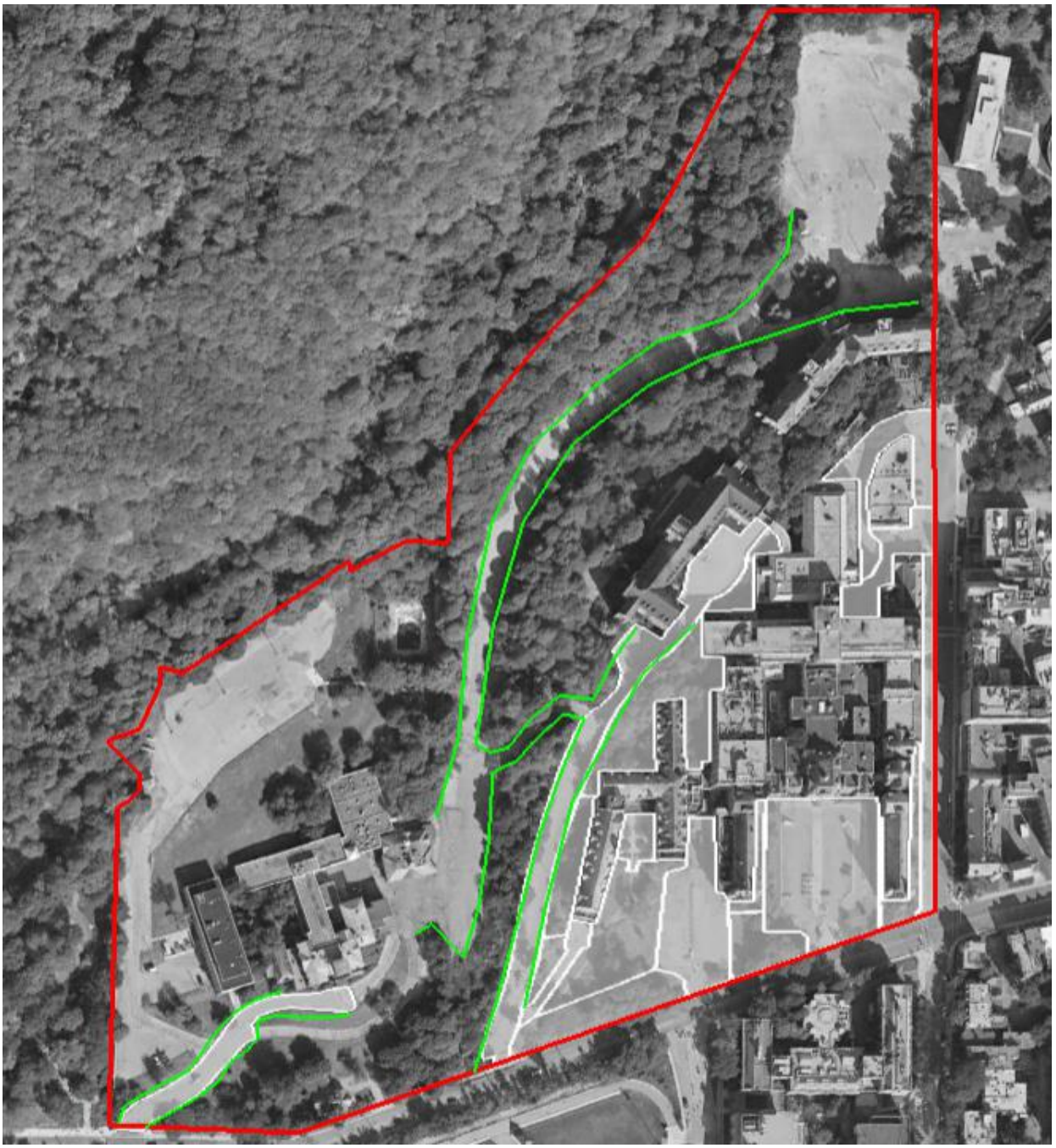

FIGURE 10– Zones that need brush clearing (to ground level to allow GPR) or undergrowth clearing (to facilitate passge for the dogs and handlers).

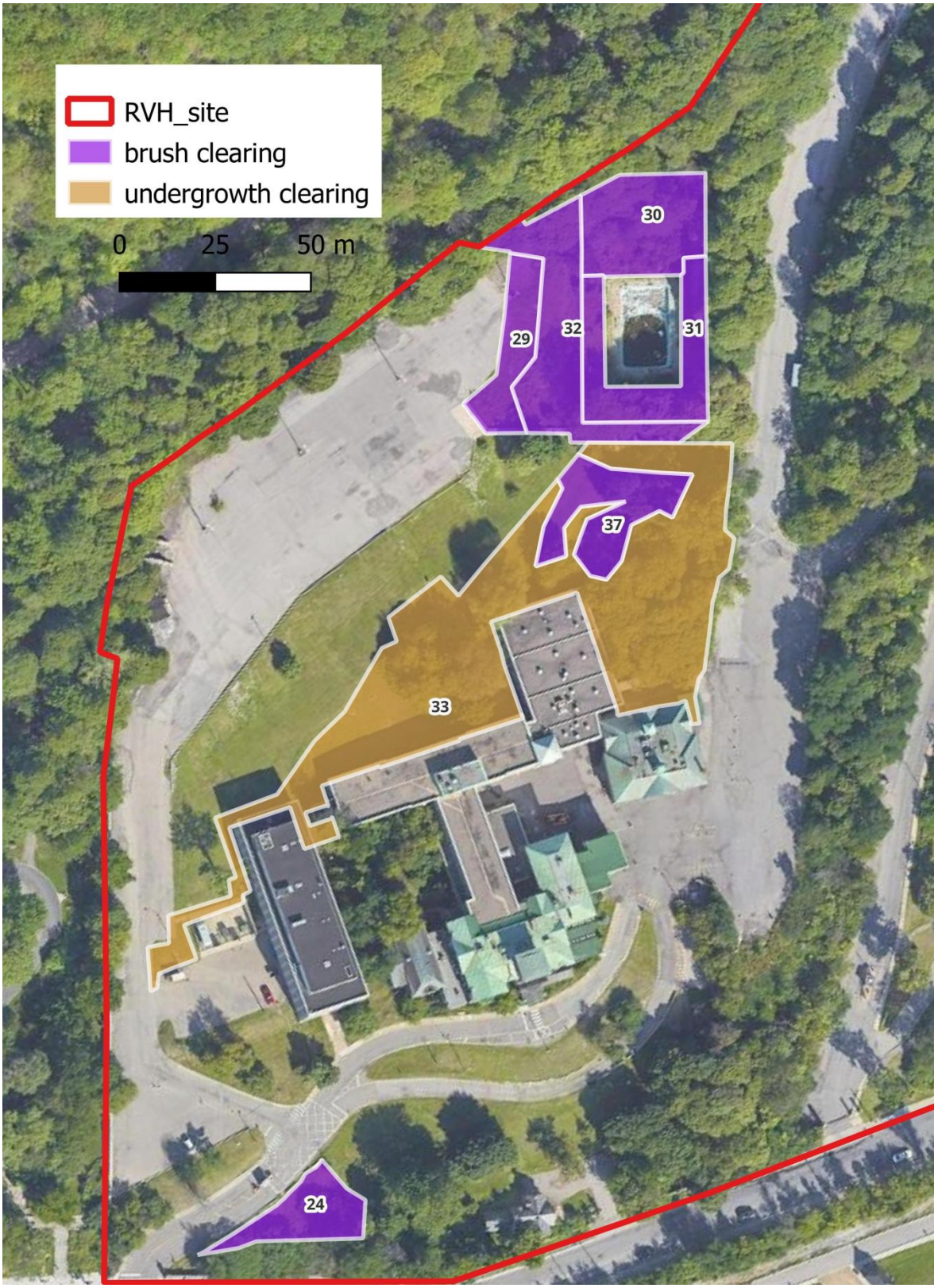

Annexe 5 Rapport de détection canine de juin 2023

Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3W1
613-667-9948

REPORT ON SEARCH OF OLD ROYAL VICTORIA HOSPITAL GROUNDS - June 9th, 2023

SCOPE

SQI requested that OVSARDA provide Historical Human Remains Detection Dogs (HHRDDs) to assist in the search for potential unmarked graves on the grounds of the old Royal Victoria Hospital. A portion of the property had been surveyed and HHRDDs had been recommended as a potential tool by a panel of 3 archaeologists (*PRELIMINARY REPORT of the mapping mandate,Old Royal-Victoria Hospital site*)

Specifically, dog teams were tasked to search zones 5, 6, 8, 9, 10 and 15, as identified in the above report.

METHODOLOGY

Three HHRDD teams were used in the search. All three teams are currently certified in Human Remains Detection by the North American Police Work Dog Association.

Each dog searched the entire assigned area once. Specifically, each dog team searched the entirety of Zones 5, 6, 8, 9, 10 and 15.

No handler watched any of the other dog teams work. As such, no handler had any knowledge of another team's results before searching themselves ie the search was 'blind' for all.

When detecting a target odour, dogs may give alerts and/or a trained Final Response (TFR). An alert is defined by the Scientific Working Group on Dogs and Orthogonal Detection (SWGDOG) as "A characteristic change in ongoing behaviour in response to a trained odour, as interpreted by the handler." A TFR is defined as "A behaviour that a dog has been trained to exhibit in the presence of a target odour source." During

this search, handlers were to record both alerts and TFRs. After all three teams had completed their search, handlers would then compare their results and observations.

METEOROLOGICAL CONDITIONS

Temp 13-14° C
Wind 7-13kph, NNE to N
Humidity 77 - 82%
Precipitation 0mm
100% overcast

RESULTS

All alerts noted by handlers were worked until they concluded in a TFR.

All three dog teams reported a TFR in the same location, +/- 2m. The coordinates for this TFR (red dot on image below) are:

1BT XR 10806 40292 (MGRS)

or

N 45° 30' 26.5" W 073° 34' 53.5"

INTERPRETATION

Given that three separate dog teams indicated the same location independently with a TFR, we are confident that the odour of human remains is in this area.

The wind direction, the building wall adjacent to the indications, the presence of an alcove, could suggest that odour is being blown into/contained at the location of the TFRs. Dogs indicate the area of strongest odour, which is not always the location of the source of the odour. The source of the odour could be right where the indications happened or could be further out from the building in an upwind direction.

However, the further odour travels on the wind the more it spreads into a wider cone. The proximity of all dogs' indications suggests that, if odour is being blown into the alcove area, it is not being blown in from a significant distance. We can only guess at what 'significant' means in this context, but a reasonable guess would be 10m or less.

Kim Cooper

_____

Kim Cooper, Team Manager
Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3W1
613-667-9948

HHRDD TEAMS

Kim Cooper and K9 Recce, Dutch Shepherd
Ottawa Valley SAR Dog Association
maliraptors@gmail.com
(613) 447-1899

Pauline Sunman and K9 Taz, German Shepherd
Ottawa Valley SAR Dog Association
paulinesunman@gmail.com
(613) 298-7900

Susan Read and K9 Zappa, Malinois
Georgian Bay Volunteer SAR
srread@xplornet.com
(705) 328-4999

Annexe 6 Rapport de détection canine d'août 2023

Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3W1
613-667-9948

REPORT ON SEARCH OF OLD ROYAL VICTORIA HOSPITAL GROUNDS - August 29th, 2023

SCOPE

SQI requested that OVSARDA provide Historical Human Remains Detection Dogs (HHRDDs) to assist in the search for potential unmarked graves on the grounds of the old Royal Victoria Hospital. The property had been surveyed by an archaeological panel and HHRDDs had been recommended as a potential tool (*PRELIMINARY REPORT of the mapping mandate, Old Royal Victoria Hospital site, Appendix 1, Fig 8*)

Specifically, on this day, dog teams were tasked to search zone 57 as identified in the above report.

METHODOLOGY

Three HHRDD teams were used in the search. All three teams are currently certified in Human Remains Detection by the North American Police Work Dog Association.

Each dog searched the entire assigned area once. Specifically, each dog team searched the entirety of Zone 57.

No handler watched any of the other dog teams work. As such, no handler had any knowledge of another team's results before searching themselves ie the search was 'blind' for all.

When detecting a target odour, dogs may give alerts and/or a trained Final Response (TFR). An alert is defined by the Scientific Working Group on Dogs and Orthogonal Detection (SWGDOG) as "A characteristic change in ongoing behaviour in response to a trained odour, as interpreted by the handler." A TFR is defined as "A behaviour that

a dog has been trained to exhibit in the presence of a target odour source." During this search, handlers were to record both alerts and TFRs. After all three teams had completed their search, handlers would then compare their results and observations.

METEOROLOGICAL CONDITIONS

Temp 20-21° C
Wind 4-11kph, SE
Humidity 83 - 88%
Precipitation 0mm
100% overcast

RESULTS

No dog team reported any alert or TFR.

INTERPRETATION

As no dog gave any behaviour changes of note, the odour of human remains was not available to the dogs in Zone 57.

Kim Cooper

_____

Kim Cooper, Team Manager
Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3W1
613-667-9948

Annexe 7 Rapport de détection canine de novembre 2023

Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3W1
613-667-9948

REPORT ON SEARCH OF OLD ROYAL VICTORIA HOSPITAL GROUNDS - November 5th, 2023

SCOPE

SQI requested that OVSARDA provide Historical Human Remains Detection Dogs (HHRDDs) to assist in the search for potential unmarked graves on the grounds of the old Royal Victoria Hospital. The property had been surveyed by an archaeological panel and HHRDDs had been recommended as a potential tool (*FINAL REPORT of the mapping mandate, Old Royal Victoria Hospital site, Appendix 1, Fig 8*) Specifically, on this day, dog teams were tasked to search zones 41, 44, 47 and 51 as identified in the above report.

METHODOLOGY

Three HHRDD teams were used in the search. All three teams are currently certified in Human Remains Detection by the North American Police Work Dog Association. Each dog team searched all 4 zones once, before discussing results.

No handler watched any of the other dog teams search these areas. As such, no handler had any knowledge of another team's results before searching themselves ie the search was 'blind' for all.

When detecting a target odour, dogs may give alerts and/or a trained Final Response (TFR). An alert is defined by the Scientific Working Group on Dogs and Orthogonal Detection (SWGDOG) as "A characteristic change in ongoing behaviour in response to a trained odour, as interpreted by the handler." A TFR is defined as "A behaviour that a dog has been trained to exhibit in the presence of a target odour source."

During this search, handlers were to record both alerts and TFRs. After all three teams had completed their search, handlers would then compare their results and observations.

METEOROLOGICAL CONDITIONS

Temp 5-7° C
Wind 0-13kph, mainly NW
Humidity 46 - 57%
Precipitation 0mm, partly to mostly cloudy

RESULTS

Two dogs gave a TFR and the third dog gave an alert in Zone 41, all within 2m of each other, at coordinate N 45°30.336' W 073°34.939' .

While there were alerts shown by single dogs in Zones 44 and 47, these were re-checked by other dogs after the blind searches, with no confirmations from secondary searches.

There were no alerts or TFRs in Zone 51.

As a result of following up on alerts given by single dogs, permission was given to also search Zones 29, 32 and 52, as well as part of Zone 30 (a fence blocked complete access to this zone). Three dogs searched Zone 52 without TFR. A single dog searched Zones 29, 32, and the accessible portion of Zone 30 with no alerts or TFRs. Note that handlers did observe each other working during this follow-up phase.

INTERPRETATION

As two dogs indicated/gave TFRs and one dog alerted in Zone 41, in close proximity to one another, this area is one of interest. Scent might be present because a scent source is close, or scent might be present because it has accumulated here due to physical constraints of the adjacent building alcove.

As there were no TFRs and no concurrence of alerts between dogs in Zones 44 and 47, it is felt these alerts can be ignored.

As all three dogs searched Zones 51 and 52 without TFRs or alerts, it is felt that the odour of human remains is not present here.

As Zones 29, 32 and 30 were only searched by a single dog team, these areas should be searched again in the future by additional dogs before any conclusion should be drawn.

Kim Cooper

Kim Cooper, Team Manager
Ottawa Valley Search and Rescue Dog Association
2413-7 Stevenage Drive Ottawa, Ontario,

Annexe 8 Rapport de détection géoradar de juillet 2023

GEOPHYSICAL SURVEY FOR ARCHAEOLOGICAL INVESTIGATION

GeoScan Project # GSS-VAN-4560

GeoScan Quote # Q230609-01

Project Site:	RVH – AMI Sites, 757 Pine Ave. W., Montreal, QC.
Client:	Société Québécoise des infrastructures
Date:	July 26th 2023
Report Prepared By:	J Durrant, P Takacs, Y Houlihan, B Whiting

Please note that the original version of this report was prepared in English and an automatically generated French translation is being submitted as a courtesy to French speakers. The English version is to be considered the authoritative one.

OVERVIEW

Dates of Survey:	July 10th – 12th, 2023.
Project Scope:	Ground Penetrating Radar (GPR) survey for possible unmarked graves.
Site Conditions:	Relatively flat with some steep slopes, maintained grass verges and walkways with intermittent vegetation and surface infrastructure. Asphalt parking lot.
Usage:	Parking Lot, walkways, greenspace
Obstructions:	Vegetation: Trees, bushes. Surface features: roadway, concrete barriers, fences, telegraph/streetlamp poles, art installations
Soils and Surficial Geology:	Asphalt and road base, topsoil overlying various stratum, fill material.
Methods Used:	Ground-Penetrating Radar (GPR): Impulse Radar Raptor-45, 8-channel GPR.

SUMMARY

The primary objectives of the project were to locate possible unmarked graves in the vicinity of the former Royal-Victoria Hospital (RVH) and Allan Memorial Institute (AMI) buildings. Ground-Penetrating Radar (GPR) was employed by a 2-person crew, and high-accuracy GPS/GNSS was used for grid layout and position recording during the survey. During the post processing stage, the data collected were corrected, enhanced, and presented for interpretation in a series of cross-sections and map-view depth slices.

Clear, objective criteria and a rigorous analytical framework were used to guide interpretations, which were based on geophysical features seen in map view as well as in cross-sectional view. A feature that met more criteria was deemed to have a higher probability of being a grave, and we used two categories of certainty, “likely” and “potential”.

Nine (9) “potential” grave type features were identified scattered throughout the survey areas. No clear “likely” grave type features were identified. A significant number of “unknown source” and “geological/other” geophysical signatures were noted throughout the survey areas, many are suspected to be associated with rock and/or fill material or natural geology/hydrogeology. Unknown source features are not expected to be indicative of graves, however, as their geophysical signatures are ambiguous, this cannot be 100% ruled out.

OVERVIEW *2*
SUMMARY *2*
BACKGROUND *3*
Objectives/Context/Site Overview: **3**
Historical aerial images **4**
Site Overview **5**
METHODS *6*
Ground Penetrating Radar (GPR) **6**
Survey Layout and Position Recording **6**
Data Processing **7**
Interpretation Strategy and Methodology **7**
RESULTS *9*
CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS *11*
LIMITATIONS AND CAUTIONS *12*
ADDITIONAL NOTES *12*
APPENDIX A: Detailed Explanation of Geophysical Methods *14*
APPENDIX B: Table of potential grave type features *15*
APPENDIX C: Photos of the Field Area and Field Work *16*
APPENDIX D: Oversize Map Sheets (following pages) *19*

BACKGROUND

Objectives/Context/Site Overview:

The area of investigation for the purpose of this report is located on the grounds of the former Royal Victoria Hospital (RVH) and Allan Memorial Institute (AMI) in central Montreal. The Royal Victoria Hospital was established in 1893 and was in use until 2015. There were several stages of expansion and demolition over the years starting in 1905 with the addition of the H pavilion used as the nurse's residence and again in 1920 with the addition of the Women's and Ross Memorial pavilions. At this time the hospital became an institute for medical research as part of McGill University. The Montreal Neurological Institute was built in 1929 directly east of the original building. Further development of the hospital was carried out in 1950 with the construction of the M and S pavilions. The Allan Memorial Institute was used as a psychiatric research facility between the years 1957 and 1964 and is associated with the CIA's 'Project MK-Ultra' which was undertaken to research and develop drug-induced mind control. Speculation and allegations that the grounds of this facility were used to bury former patients is the focus of this geophysical report.

Prior to construction of the Royal Victoria Hospital and Allan Memorial Institute, this area was used for agricultural purposes by wealthy merchants of Montreal during the 17th and 18th century. Historically, this land was home to multiple First Nations groups, primarily the Mohawk Tribe and has archaeological evidence of human habitation dating back 8,000 years. According to members of the Mohawk Mothers group, the site is part of what was the original Mohawk Village.

Historical aerial images

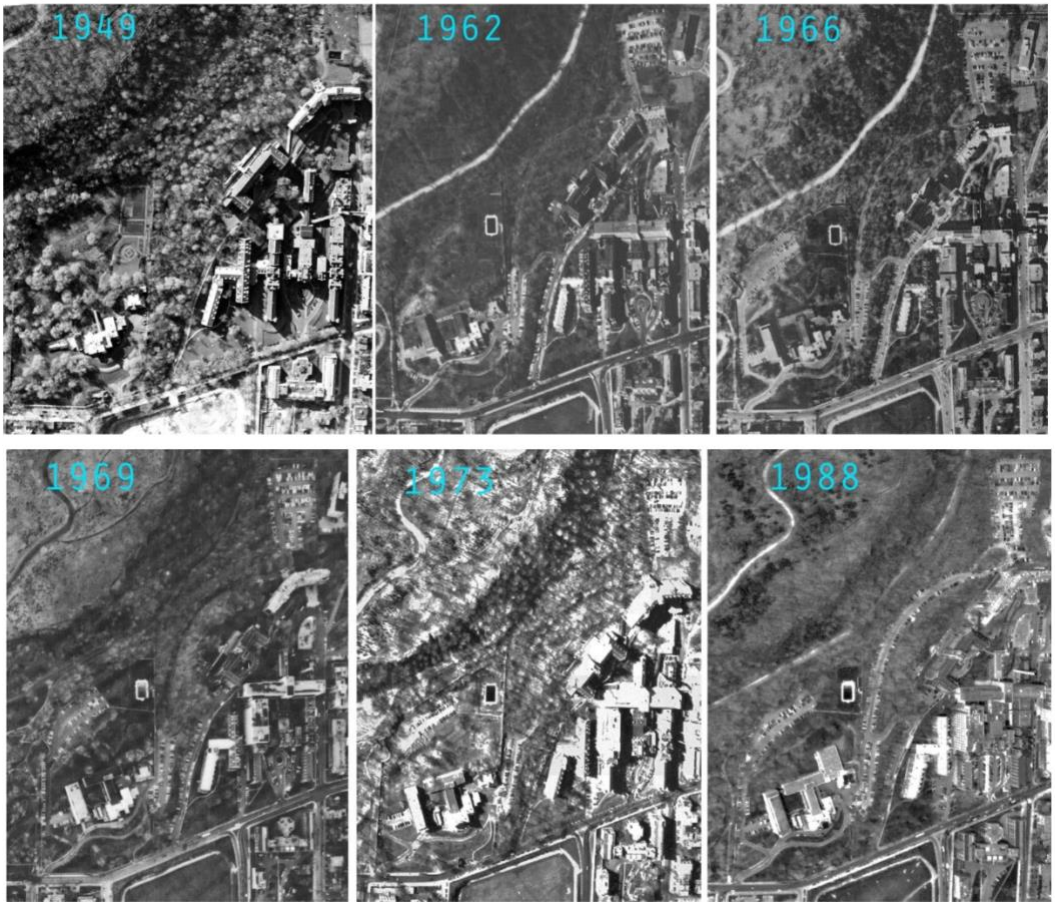

Figure 1. Historical aerial photographs of the site showing site development over time (provided by the client).

Site Overview

The survey area (Fig. 2) is located on the eastern slopes of Mount Royal Park within the grounds of the former RVH and AMI sites in downtown Montreal. Surface conditions consisted of a mixture of asphalt parking lots, grass and vegetation covered slopes, roadways, and pathways. Some obstructions, such as concrete blocks and vegetation, were present during the time of this geophysical survey.

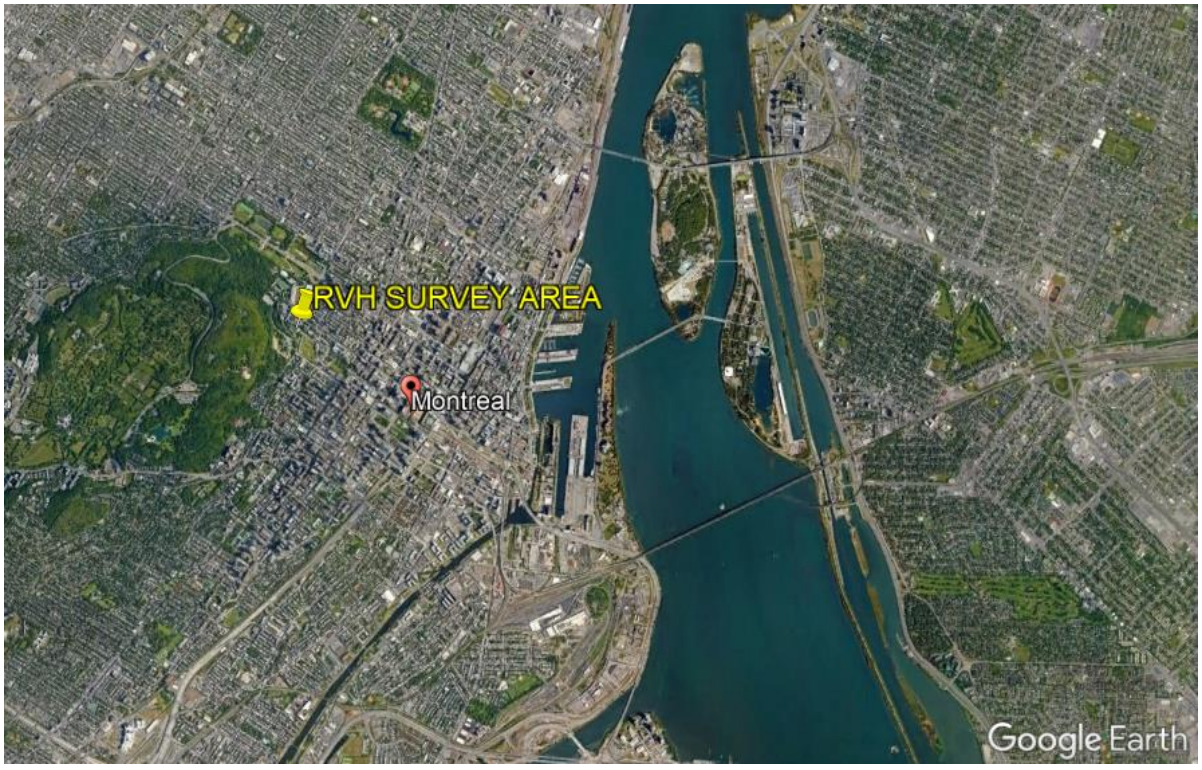

Figure 2. Project area located in central Montreal, Quebec. Site indicated by Yellow pin.

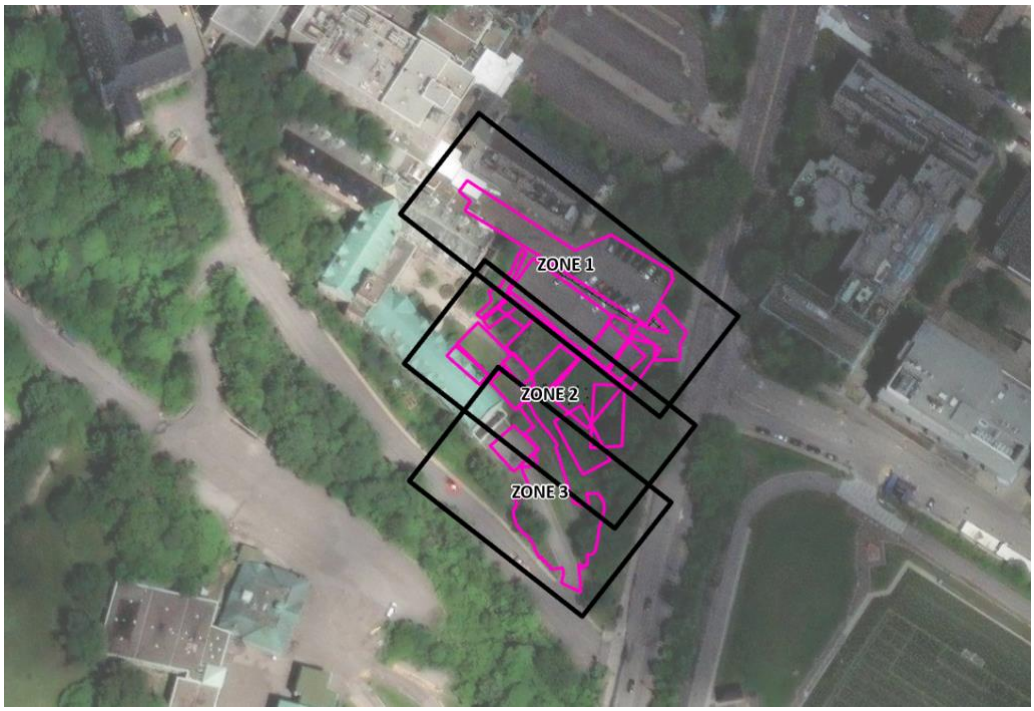

Figure 3. Survey layout and zones. Pink rectangles represent collected survey grids.

GPR survey grid locations (Fig. 3) were laid out with the guidance of Adrian Burke based on previous archeological work (*"PRELIMINARY REPORT of the mapping mandate Old Royal-Victoria Hospital site")* and historical records.

METHODS

The following sections explain the specific geophysical instruments used for this survey along with specific settings and survey parameters employed. APPENDIX A contains a more complete explanation of GPR methodology and principles. Please note that for clarity and consistency in this report, we reference the above (Fig. 3) zone system, along with our own numbering system for GPR grids (i.e., R-1, R-2, etc.; Appendix D)

Ground Penetrating Radar (GPR)

The primary GPR equipment used in this project was a cart-based Impulse Radar Raptor-45, a multi-channel instrument that collects data in 8 profiles simultaneously and is normally able to penetrate to about 2.0 m depth below ground surface (BGS) with good resolution. Data are acquired in 0.6 m wide swaths, so it can cover much more area and more quickly than a conventional single-channel GPR. It provides vertical and horizontal resolution and depth penetration appropriate for the objectives of the survey.

Survey Layout and Position Recording

Survey design was tailored to a primary objective of generating map-view plots of processed geophysical data that are suitable for interpreting subsurface features. The primary method to record positions of geophysical data measurements was a base-rover pair of survey-grade real-time kinematic (RTK) global navigation satellite system (GNSS) receivers with 10-15 cm horizontal accuracy or better.

Data Processing

GPR datasets were processed using commercial and internal proprietary software packages. The following processing methods were applied to each collected GPR line:

- GPS track edit
- Time-zero correction
- Amplitude recovery (gain)
- Bandpass filter
- Background filter
- Migration & Hilbert Transformation
- Dataset depth-sliced at 10 cm intervals to maximum depth and assembled into 3D volumes.

Interpretation Strategy and Methodology

Geophysical interpretation is a visual and experience-based procedure that draws on prior work in similar projects (i.e., cemeteries and sites with unmarked graves). Based on this, as well as available information as to geology, soil, and groundwater conditions, we categorized detected subsurface features with regard to their probable origin and our confidence in the interpretation. All datasets were assessed independently by a minimum of two trained geophysical technicians to provide a robust, thorough examination and interpretation of survey data. With regard to interpreting suspected graves, our approach may be considered “cautious”, in the sense that we take the process very seriously and wish to avoid “false positives” by basing our results firmly in reproducible evidence and a clear logical framework.

Processed GPR grids were visualized and interpreted in both depth-slice and profile (cross-sectional) view. GPR depth slices and profile-view interpretations were exported to geographic information system (GIS) software for overlay, comparison, and digitization of interpreted features.

Interpretation focused on identifying geophysical features that display attributes typically associated with a grave, as detailed below. Interpretation strategy was also informed by available information as to historic uses of the site, as well by available info on soils, geology, and groundwater conditions.

The following list of objective, analytical criteria can lead to a geophysical feature being interpreted as a possible grave:

1. Clear rectangular to sub-rectangular geometry in map view;
2. Dimensions of at least 0.25 x 0.3 m in map and profile view;
3. A break, cut, trench or depression in stratigraphy as seen in cross section (i.e., a possible grave shaft);
4. Within the suspected grave shaft, reflections typically between 0.25-1.5 m BGS that imply the presence of coffin/casket remnants and/or slump/collapse features, seen in profile view.

Suspected grave features may be classified as either high or moderate probability, depending on the number of above attributes observed in the geophysical feature under review. All four observations above, if taken together, indicate a “likely” (highest probability) unmarked grave. If all four of the above diagnostic criteria are not met, a geophysical feature could still be interpreted as a “potential” (moderate probability) unmarked grave. We do not use a “low” probability category in interpretation, although in some cases this may be included in our “unknown” category (see below).

Buried utilities and old foundation walls are usually narrow, long and linear (or rectilinear) and may be readily

marked as such. Tree roots are also relatively easy to interpret, as are many larger geologic features. Remaining features that do not meet criteria to be labeled as suspected graves ("likely" or "potential") and not of clear human or natural origin may be labeled as "unknown". It is possible that some of the unknown features may be unmarked graves, particularly in the case of older burials without coffins and also possibly child-size graves.

Figures 4 and 5 below illustrate the interpretation process in depth-slice and profile view.

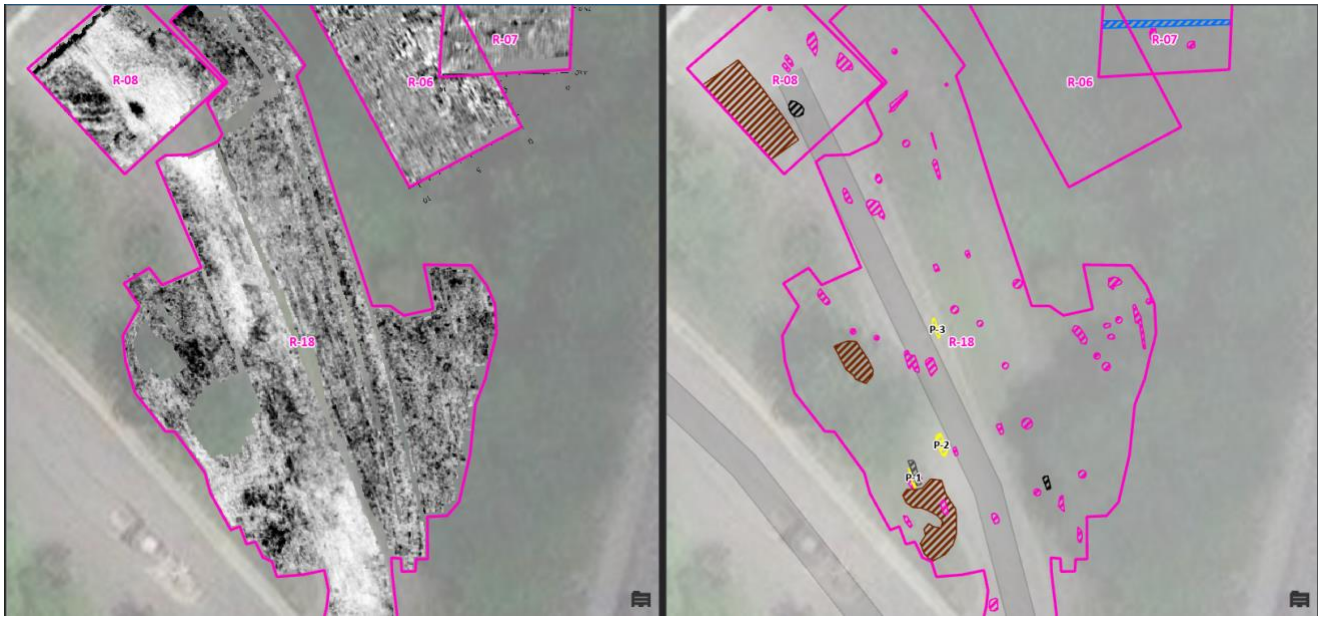

Figure 4. Example GPR depth-slice dataset from survey grid R-018. Image displays uninterpreted depth slice (left) and subsequent interpretation (right) of the same area. Yellow polygons represent "potential" graves, while magenta represents features of unknown origin (see text and Table 1 for explanation of categories). Blue is a suspected utility and brown indicates areas of suspected geological/hydrogeological disturbance (rock or water saturated soils).

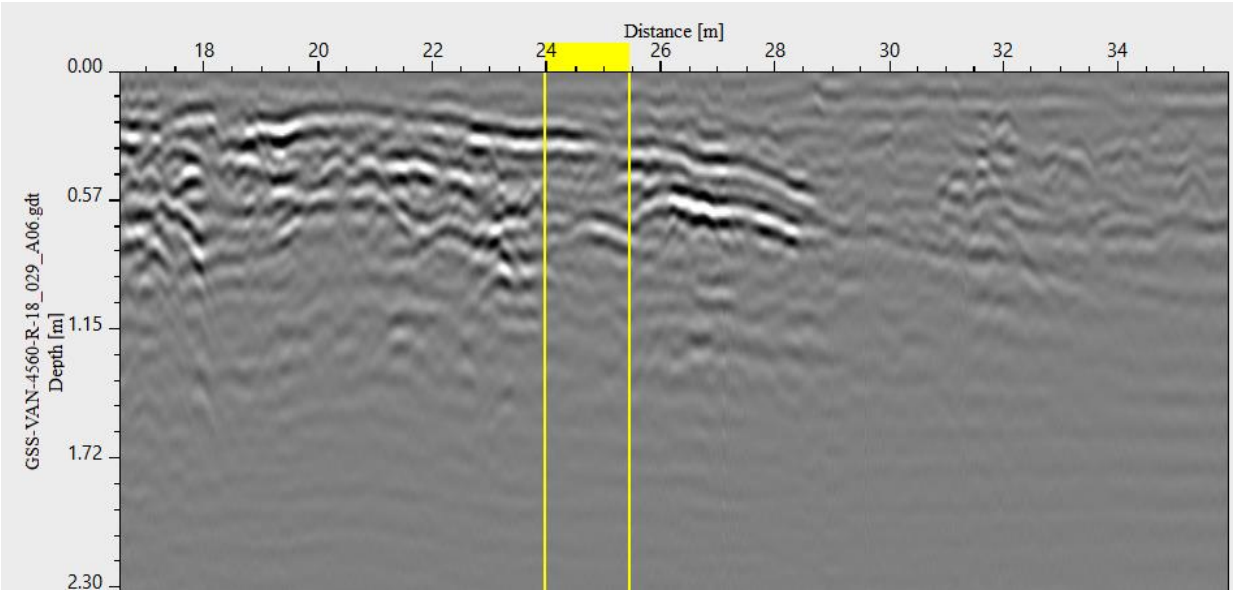

Figure 5. GPR example profile (2D representation) showing feature P-2. Yellow area is an example of discontinuity with depression within the subsurface, indicative of a "potential" grave location.

Note that near-surface geophysical surveys like this cannot substitute for a comprehensive utility-locate survey. Any utilities noted in this report and associated figures are not categorized and only indicate the presence of a *suspected* utility and its approximate location. In addition, it is important to note that subsurface disturbance due to construction, utilities or other past uses may limit or mask the interpretation of target features (i.e., possible graves).

Categorization of results as shown on the accompanying oversize map sheets (APPENDIX D) is summarized in table 1 below.

Table 1: Classification of Results

Map Symbol	Summary	Detailed Description
	Potential Grave	Subsurface features identified as displaying characteristics consistent with grave-type geophysical signatures. Geometry of these features are variable and/or ambiguous as compared with the "Likely" category above.
	Unknown Source	Subsurface disturbances of unknown origin. These may display a cluster of signatures or a singular source that may be associated with anthropogenic sources with low probability; however, geological, or biological origins (e.g., tree roots, animal burrows) cannot be fully ruled out.
	Other/Suspected Geology	Subsurface disturbances showing geophysical signatures or geometries typical of either geological formations/stratigraphy and/or hydrology.
	Utility / Known Feature	Linear-type reflection on the collected datasets. These reflections typically display clear characteristics on the GPR datasets.
	Tree Roots	Linear, often meandering reflections with distinctive phase change. Indicative branching and/or tapering. Typically, these features radiate from a surface observable tree or significant vegetation, however, can still be visible if the owner tree has subsequently been removed.
	Surficial	Reflections or disturbances caused by surface or near surface targets. In some cases, may also indicate areas of strong attenuation attributed to surface features.
	Attenuation	Significant loss of GPR signal, limiting the imaging capability of the method. Signal attenuation can occur at any point in the depth profile beneath the ground surface and is often associated with clay-rich minerals or soils.

It should be emphasized that human remains are never directly imaged by the geophysical methods used in this investigation. As indicated above, areas that display significant ground disturbance (owing to other features and/or factors aside from grave-related features) may limit or mask the interpretation of target signatures, and assessment of possible interference/disturbance was part of the interpretation process.

RESULTS

Ground conditions for GPR may be described as adequate throughout the site. That is, penetration depth was sufficient for project objectives and obstructions did not seriously hamper survey coverage. There were limited areas where soil saturation was notably increased, which causes some interference in GPR signal, such as horizontal banding in profile view. Soil conditions did allow for interpretation to proceed but data clarity was not as good as we have seen elsewhere. Maximum depth penetration of the GPR signal across the site was ~2.5 m

BGS, with average signal penetration consistently reaching ~2.0 m BGS.

The grounds surveyed have undergone significant disturbance due to landscaping and construction (parking lots, walkways, etc.) which limited interpretation in these areas. Due to tall buildings and trees in direct vicinity of the survey areas, GPS accuracy was impacted and so positions of features identified within 5.0 m of buildings and overhead trees should be treated with a potential positional error of +/- 3.0 m. In more open survey areas, GPS positioning was consistent and accurate, and should be treated with a nominal positional error of +/- 15 cm.

Very minor areas of attenuation were encountered. The effect of attenuation on interpretation throughout the site was considered negligible. Attenuation of GPR signal is often associated with clay-rich shallow geology or any feature/object that effectively 'absorbs' the energy of the GPR pulse.

In reviewing this section, please refer to the mapped interpretations provided in APPENDIX D.

Zone 1

No "likely" grave type features were identified in Zone 1.

To the East of Zone 1 a relatively high density of clustered unknown source features were identified (Grids R-09, R-10, R-11, R-19), with two minor features classified as "potential" grave type features (P-6, P-7). The orientation of these features is inconsistent, however map-view geometry between the two is comparable.

Zone 1 is dominated by an asphalt topped parking lot and walkways (Grids R-01, R-02, R-10, R-20B). Significant portions of these areas displayed widespread high amplitude signal responses likely due to increased water saturation of the shallow geology. This limited interpretation within these areas. Scattered unknown source features were identified, we speculate that these features relate to infrastructure, utilities or fill material associated with the parking lot and road construction.

Zone 2

No "likely" grave type features were identified in Zone 2.

Zone 2 encompassed more of the grass and footpath areas of the site. Three (3) "potential" grave type features were identified (P-4, P-5, and P-8) in Grids R-13 and R-15. All features show comparable geometry and orientations and in the case of P-4 and 5, are found surrounded by reflections of unknown sources. The clarity and geometry of these potentials is not defined well enough to be classified as "likely" graves.

Several clear utilities, surface features and reflections associated with geological/hydrological sources were identified and mapped in Zone 2. Some clustered minor unknowns were identified, most of which are suspected to be associated with rocks.

Zone 3

No "likely" grave type features were identified in Zone 3.

Three (3) "potential" grave features (P-1, P-2 and P-3) were identified in Zone 3. These features showed more elongate and irregular geometries than is expected for a likely grave, however clear breaks/depressions in shallow stratigraphic horizons were observed. It is noted that all three features are aligned with each other along their long axis. Feature P-1 is also accompanied by a minor area of adjacent attenuation, which could be directly associated with the feature or may simply mask the full extent of the feature.

A significant number of scattered "unknown" features were identified throughout Zone 3 (dominated by irregular shaped grid: R-18). A significant number of these features are point features only, denoted by perfect circular polygons. Point features are only observed in one or two transects and therefore are considered very small. The

amplitude and consistent depth of these features in this area are indicative of rocks.

A distinctive rectangular feature was identified and mapped as “geology/other” in Grid R-08. Given the vicinity of the end of the walkway and building adjacent to this feature we speculate that it is associated with a previous building or foundation.

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

In total, nine (9) geophysical signatures were identified across the site that display attributes allowing us to categorize them as “potential” grave type features. No “likely” grave type features were identified. The potentials that were identified are relatively dispersed across the site and show moderate to low correlation in regard to alignment and geometry. Detailed descriptions of individual features are included in APPENDIX B.

Significant subsurface disturbance and large clustered unknown source features were concentrated in Zone 1 and are suspected to be associated with site development, namely the road and parking lot. Several utilities were identified across the site along with larger widespread geological or suspected historical building features.

No geophysical method can reveal absolute truth in the ground—all is inference based on reproducible evidence, best-available methods and a logical interpretation framework. Careful archaeological testing or full excavation is the only way to fully verify these results. However, these are drastic steps with serious cultural and emotional implications.

LIMITATIONS AND CAUTIONS

Verification of the true nature of any identified geophysical feature can only be achieved with intrusive methods. Geophysical surveys cannot substitute for full archaeological testing or excavation. It is recommended to correlate the results with any available historical records, surveys, and knowledge.

- If possible, we recommend correlating these results with any available historical records, maps, aerial images, surveys or personal accounts.
- Positive verification of any identified geophysical features can only be achieved with intrusive methods such as excavation. Geophysical surveys cannot substitute for full archaeological investigations.
- Depth penetration of GPR signal varies due to site conditions and is dependent on various factors, such as surface conditions and ground material. Calibration of the GPR signal enables a higher degree of accuracy; however, GPR is subject to the physical limitations of radar. Depth measurements are subject to +/- 10% of measured depth.
- Equipment and methodology used enables us to locate features greater than 0.5 m in lateral extent up to the maximum signal penetration depth. Features with no visible geophysical signatures cannot be located.
- Attached figures produced for this report are for the purpose of indicating the approximate positions of the survey area and the geophysical features identified.
- GeoScan used best-possible means within available time and budget to estimate the number and locations of undocumented graves. GeoScan is not responsible for finding all graves or for legally accurate determination of positions.
- No utility locating was undertaken by GeoScan within the site boundaries. Should there be reason to think there are subsurface utilities that may be affected by excavation, we strongly recommend completing a utility locating survey prior to breaking ground.

ADDITIONAL NOTES

This report has been prepared by GeoScan Subsurface Surveys Inc., for the benefit of the client in accordance with the agreement between the client and GeoScan. The information, recommendations, data and conclusions contained in this report are subject to the scope, schedule, limitations and other constraints agreed with the client. The qualifications and recommendations contained in this report represent GeoScan Subsurface Survey's professional judgement in respect to the limitations and industry standards for the preparation of similar reports. This report may be based on information provided to GeoScan Subsurface Surveys which has not been independently verified, has not been updated since the date this report was issued, and its accuracy is limited to the time period and circumstances in which it was collected, processed, made or issued. GeoScan Subsurface Surveys is entitled to rely upon the accuracy and completeness of the information that was provided and has no obligations to update such information.

GeoScan Subsurface Surveys accept no responsibility for any circumstances that may have occurred since the date on which this report was prepared and, in the case of subsurface conditions, is not responsible for any variability in such conditions, geographically or over time.

This report has been prepared for the specific purposes described in this report and as set out in the quotation agreed with the client and GeoScan Subsurface Surveys agrees that this report represents its professional judgement. GeoScan Subsurface Surveys makes no other guarantees, warranties or representations whatsoever, whether expressed, or implied with respect to the Report and information or any part thereof. This report must be read completely, and sections should not be read out of context.

This report is to be treated as confidential and may not be used or relied upon by third parties, except as agreed in writing by both GeoScan Subsurface Surveys Inc. and the client, as required by law.

GeoScan Subsurface Surveys accepts no responsibility, and denies any liability whatsoever, to parties other than the client who may obtain access to the report or information. Any injury, loss, damage or other claims suffered by such unauthorized parties arising from their use of, reliance upon, decisions, or actions based on the Report or any of the information, is not the liability of GeoScan Subsurface Surveys. Any damages arising from improper use of this report or parts thereof shall be borne by the party making such use.

All statements of caveats, qualifications and limitations form part of this report and any use of this report is subject to the terms hereof.

APPENDIX A: Detailed Explanation of Geophysical Methods

Below is a relatively comprehensive explanation of all geophysical methods used in this project. The interested reader may consult this Appendix for detailed information.

Ground Penetrating Radar (GPR)

GPR data are collected in a series of vertical profiles that are normally assembled in software into a 3D volume. Conceptually, GPR technology is somewhat analogous to an MRI or a sonar fish-finder, although the energy and frequencies are completely different. GPR uses FM-frequency-range (25 to >1000 MHz) radar pulses to obtain a record of changes or contrasts in subsurface electrical properties, specifically dielectric constant or dielectric. Differences in dielectric are associated with factors such as mineral content, presence of subsurface metal, porosity, water content and more.

Subsurface radar pulses from a GPR transmitting antenna are reflected from vertical changes at depth in dielectric and picked up by a receiver antenna on the GPR instrument. A cart based GPR is typically used and generates subsurface cross sections or profiles made up of reflections as explained above. GPR provides the highest resolution and most specific depth information of our geophysical techniques, but it is also the slowest and it requires good ground conditions. In addition, while GPR excels at identifying shapes and true depths, it cannot generally provide information as to material composition or the possible use of a subsurface feature.

Depth of GPR signal penetration is variable and site-specific and can vary between as little as 1 m to 20 m or more, depending on site conditions and selected antenna frequency. Some of the specific factors affecting GPR results include the following:

- Coupling. In order to acquire the highest quality of data, proper coupling or connection between antenna and ground surface is necessary. For this to happen, the ground needs to be an even surface that is clear of debris. Any objects that exist beneath an uneven part of the ground (e.g., over rocks, or near a curb or embankment) may be difficult or even impossible to see.
- Depth of signal. Penetration of GPR energy is site specific. Depth of penetration at a particular site cannot be predicted ahead of time, except in the broadest terms. Depth depends on various factors including surface cover, soil type and object material. An object size to depth ratio is used as a rough guideline for how deep GPR will see. This is approximately one inch in diameter for every foot deep an object is buried, i.e., two feet is the maximum depth that a two-inch diameter item can be seen, four feet is the maximum depth that a four-inch object will be seen, etc. In other words, the smaller an item is, the closer to the surface it needs to be in order to be imaged successfully. However, even for large objects there will be a maximum depth of GPR penetration for any site conditions.
- Sediment, Soil, Geology, Water. GPR produces the best data in dry, sandy sediment or soil. Highly electrically conductive material, such as salty or contaminated ground water, and wet, clay-rich soils and/or shales may attenuate (weaken) the radar signal, limiting GPR results. In addition, any porous layer of material (such as sawdust) that may exist at the upper ground surface will affect GPR data, since dispersion of the radar signal increases as it travels through air.
- Subsurface Object Material. As mentioned above, adequate dielectric contrast between the ground and feature(s) of interest is required to produce GPR energy reflections. For example, objects made of earth-based materials like clay pots may not be detected within clay-rich sediments since their dielectric properties are similar to the surroundings. In addition, bone is typically rather similar in dielectric to soil and sediment, so it's quite uncommon for GPR to be able to directly image bone in the subsurface.

APPENDIX B: Table of potential grave type features

REF	TYPE	EASTING	NORTHING	DEPTH (m) BGS	Area (m^2)	DESCRIPTION
P-1	Potential Grave	610832.190	5040207.556	0.79	0.35	Clear break in shallow stratigraphy, elongate, 'flat' reflector. Adjacent attenuation. Irregular geometry.
P-2	Potential Grave	610834.417	5040210.125	0.8	0.83	Clear break/depression in shallow stratigraphy, moderate amplitude reflection. Indicative geometry.
P-3	Potential Grave	610833.994	5040219.076	0.84	0.37	Feint trench in shallow stratigraphy, multiple feint hyperbolas within. Elongate geometry.
P-4	Potential Grave	610823.155	5040257.777	0.77	0.37	Moderate break in shallow stratigraphy, clear hyperbola. Sub-rounded geometry.
P-5	Potential Grave	610824.207	5040255.106	0.71	0.48	Feint depression in stratigraphic horizon. Moderate amplitude hyperbola. Indicative geometry.
P-6	Potential Grave	610859.214	5040272.031	0.58	0.52	Break in shallow stratigraphy with moderate strength reflection (hyperbola) beneath. Sub-rectangular geometry.
P-7	Potential Grave	610867.162	5040272.958	0.85	0.61	Clear subsurface depression, appropriate geometry (rectangular/sub-rectangular) and minor reflection (hyperbola).
P-8	Potential Grave	610813.505	5040269.203	0.82	0.41	Feint trench in shallow stratigraphy, strong defined attenuation. Elongate sub-rounded geometry.
P-9	Potential Grave	610852.791	5040255.281	1.18	0.42	Feint depression, largely un-broken shallow stratigraphy, Minor reflection observed beneath. sub-rounded geometry.

APPENDIX C: Photos of the Field Area and Field Work

R18

APPENDIX D: Oversize Map Sheets (following pages)

Please refer to the attached ANSI D-sized figures included with this report in conjunction with the written results above. A list of the sheet titles for reference is shown below:

SHEET 1. SITE OVERVIEW – RVH-AMI

SHEET 2. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 1 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 3. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 2 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 4. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 3 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 5. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 1

SHEET 6. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 2

SHEET 7. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 3

SHEET 1. SITE OVERVIEW - RVH-AMI

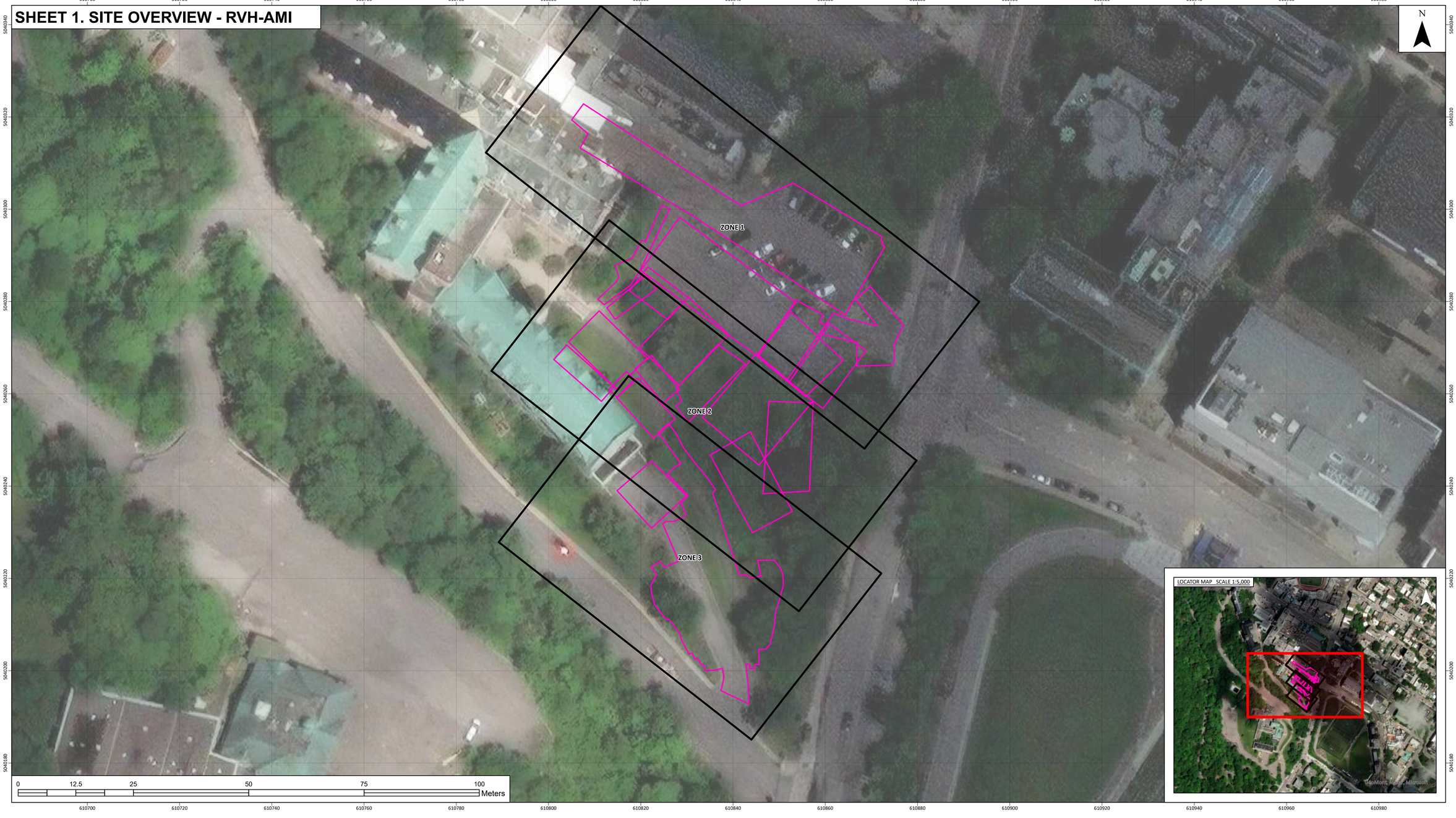

LEGEND

ZONE

SURVEY GRID

GPR

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan

A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures
Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:400	ANSI D	1 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

SHEET 2. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 1 - 0.5-1.2 m DEPTH BGS

LOCATOR MAP SCALE 1:5,000

LEGEND

TYPE

GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER			
GSS-VAN-4560			
SCALE	PAGE SIZE	SHEET	
1:150	ANSI D	2 OF 5	

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

SHEET 3. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 2 - 0.5-1.2 m DEPTH BGS

LOCATOR MAP SCALE 1:5,000

LEGEND

TYPE

GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER				
GSS-VAN-4560				
SCALE		PAGE SIZE	SHEET	
1:150		ANSI D	3 OF 5	
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED

SHEET 4. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 3 - 0.5-1.2 m DEPTH BGS

LEGEND

TYPE

GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan

A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	4 OF 5

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

SHEET 5. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 1

LOCATOR MAP SCALE 1:5,000

LEGEND

- GPR GRID
- OBSTRUCTION
- POTENTIAL GRAVE
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- TREE ROOTS
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- L-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures
Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	5 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

SHEET 6. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 2

LEGEND

- GPR GRID
- OBSTRUCTION
- POTENTIAL GRAVE
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- TREE ROOTS
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- L-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	6 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

SHEET 7. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 3

LEGEND

- GPR GRID
- OBSTRUCTION
- POTENTIAL GRAVE
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- TREE ROOTS
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- L-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 3.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	7 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-07-24	GSS-VAN-4560-JD-01	JD	BW

Annexe 9 Rapport de détection géoradar de septembre 2023

GEOPHYSICAL SURVEY FOR ARCHAEOLOGICAL INVESTIGATION

PHASE 2

GeoScan Project # GSS-VAN-4560-2

GeoScan Quote # Q230609-01

Project Site:	RVH – AMI Sites, 1025 Pine Ave. W., Montreal, QC.
Client:	Société Québécoise des infrastructures (SQI)
Date:	September 29th 2023
Report Prepared By:	J Durrant, B Whiting

OVERVIEW

Dates of Survey:	September 9th – 10th, 2023.
Project Scope:	Ground Penetrating Radar (GPR) survey for possible unmarked graves.
Site Conditions:	Flat smooth ground. Surrounds: Trees and hospital buildings
Usage:	Parking Lot, walkways, roadways.
Obstructions:	Overhead Vegetation: Trees. Surface features: parking lot infrastructure - concrete barriers, fences, telegraph/streetlamp poles.
Soils and Surficial Geology:	Asphalt and road base, suspected fill material.
Methods Used:	Ground-Penetrating Radar (GPR): Impulse Radar Raptor-45, 8-channel GPR.

SUMMARY

The primary objectives of the project were to locate possible unmarked graves in the vicinity of Pavillon P and V of the former Royal-Victoria Hospital (RVH) and Allan Memorial Institute (AMI) buildings (Zones 43 and 45 of the report and maps provided by SQI). Ground-Penetrating Radar (GPR) was employed by a 2-person crew, and high-accuracy GPS/GNSS was used for grid layout and position recording during the survey. During the post-processing stage, the data collected were corrected, enhanced, and presented for interpretation in a series of cross-sections and map-view depth slices.

Clear, objective criteria and a rigorous analytical framework were used to guide interpretations, which were based on geophysical features seen in map view as well as in cross-sectional view. A feature that met more criteria was deemed to have a higher probability of being a grave, and we typically use two categories of certainty, “likely” and “potential”.

One (1) “potential” grave type feature was identified in the areas surveyed. No “likely” grave-type features were identified. A number of “unknown source” and “geological/other” geophysical signatures were noted throughout the survey areas, many are suspected to be associated with rock and/or fill material or natural geology/hydrogeology. Unknown source features are not expected to be indicative of graves; however, as their geophysical signatures are ambiguous, this cannot be 100% ruled out.

Significant portions of the survey area show signs of high GPR signal attenuation (loss with depth), reducing the imaging capability of the method used and limiting interpretation of subsurface features in these areas. In addition, apparent forest clearing, plus evident of cut-and-fill construction methods in the construction of parking lots has resulted in a very disturbed context site-wide. Sub-grade fill materials were observed on site and these likely thicken to the North, further limiting the effectiveness of GPR here. Overall, Phase 2 GPR results appear to say more about construction practices and utilities than about anything else.

OVERVIEW *2*
SUMMARY *2*
BACKGROUND *3*
Objectives/Context/Site Overview: **3**
Historical aerial images **4**
Site Overview **5**
METHODS *6*
Ground Penetrating Radar (GPR) **7**
Survey Layout and Position Recording **7**
Data Processing **8**
Interpretation Strategy and Methodology **8**
RESULTS *10*
CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS *13*
LIMITATIONS AND CAUTIONS *14*
ADDITIONAL NOTES *14*
APPENDIX A: Detailed Explanation of Geophysical Methods *16*
APPENDIX B: Table of potential grave type features *17*
APPENDIX C: Photos of the Field Area and Field Work *18*
APPENDIX D: Oversize Map Sheets (following pages) *21*

BACKGROUND

Objectives/Context/Site Overview:

This survey follows the previous geophysical investigation conducted by GeoScan in July 2023 (GeoScan job reference: GSS-VAN-4560). This project scope (Phase 2) covered parking lot and walkway areas approximately 100 m SSW of the Phase 1 survey area, in the parking lots of Pavilion P and V buildings of the former Royal Victoria Hospital (RVH) and Allan Memorial Institute (AMI) site, as well as a winding road starting at the W edge of the main parking lot and trending northward. These are Zones 43 and 45 per SQI-supplied documents.

The former RVH was established in 1893 and was in use until 2015. The site has undergone several stages of development since that time. The hospital became an institute for medical research as part of McGill University in 1920. The Montreal Neurological Institute was built in 1929 directly east of the original building. Further development of the hospital was carried out in 1950 with the construction of the M and S pavilions. The AMI was used as a psychiatric research facility between the years 1957 and 1964 and is associated with the CIA's 'Project MK-Ultra' which was undertaken to research and develop drug-induced mind control. Speculation and allegations that the grounds of this facility were used to bury former patients are the focus of this geophysical report.

Prior to construction of the RVH and AMI, this area was used for agricultural purposes by wealthy merchants of

Montreal during the 17th and 18th century. Historically, this land was home to multiple First Nations groups, primarily the Mohawk, and has archaeological evidence of human habitation dating back 8,000 years.

Historical aerial images

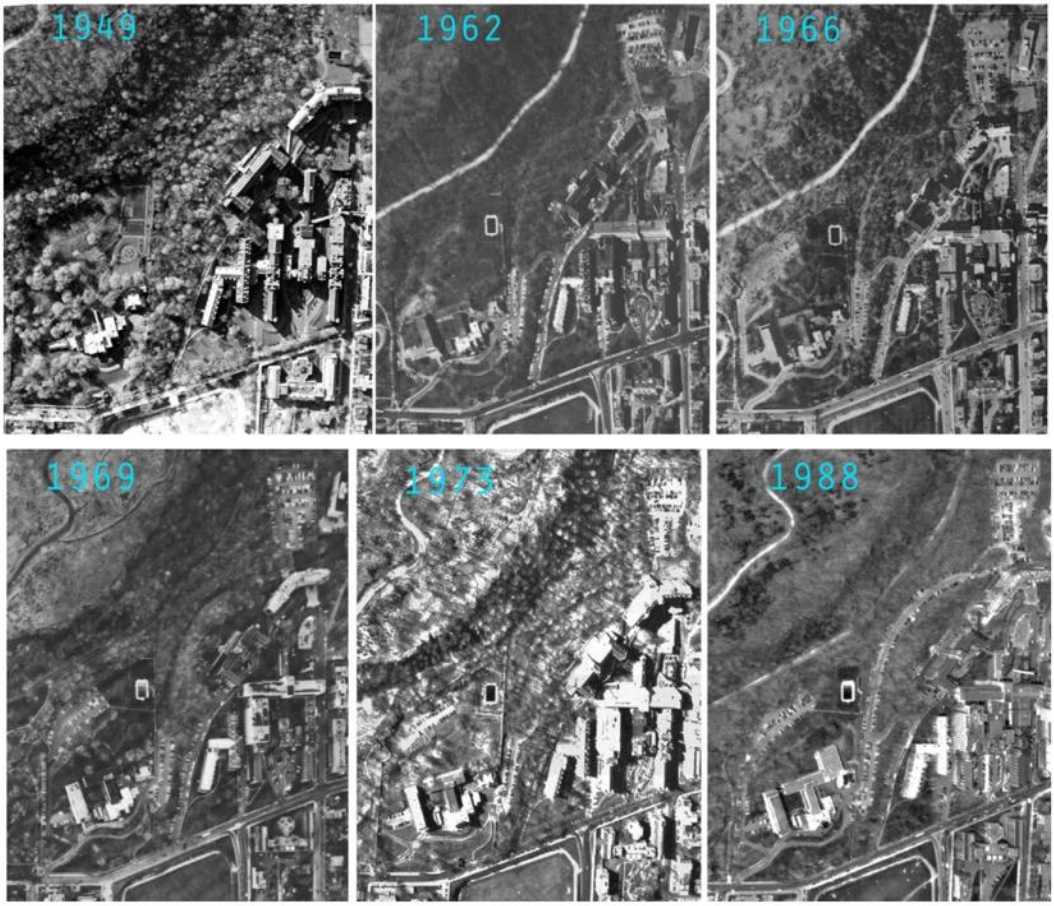

Figure 1. Historical aerial photographs of the site showing site development over time (provided by the client).

Figure 2: Aerial image from 1947 showing the "stable" block and parking lot to its east (arrow). The larger parking (Fig. 1) was evidently built later than this image to the N of the stable block where the forested area was at the time of this photo. Source: http://www.app.catbus.ca/1947satelliteview/

The Phase 2 survey area is dominated by a large parking lot and access road that were constructed between 1949 and 1962 (Figs. 1 and 2). A parking lot of approximately 600 m^2 located to the East of and forming the forecourt of the current Programme National d'Assistance Ventilatoire à Domicile (PNAVD) building (former stables) was evidently built and continually operated since at least 1947 (Fig. 2), prior to the beginning of the MK-Ultra experiments at the site. Examination of aerial photos contained in the client-provided Initial Report indicate that the larger parking lot that extends along the N edge of the stable block was built between 1949 and 1962, and that a forested area, likely a covering hillside sloping to the north, was cleared to create this parking lot. The footprint of buildings and parking appears to have remained consistent in the areas of Zones 43 and 45 since 1962.

Site Overview

The survey area (Fig. 3) is located on the eastern slopes of Mount Royal Park within the grounds of the former RVH and AMI in downtown Montreal. Surface conditions consisted of an asphalt parking lot, roadways, and pathways. Some obstructions, such as concrete bollards and parking lot infrastructure, were present during the time of this geophysical survey.

Figure 3: Project area located in central Montreal, Quebec. Site indicated by yellow pin.

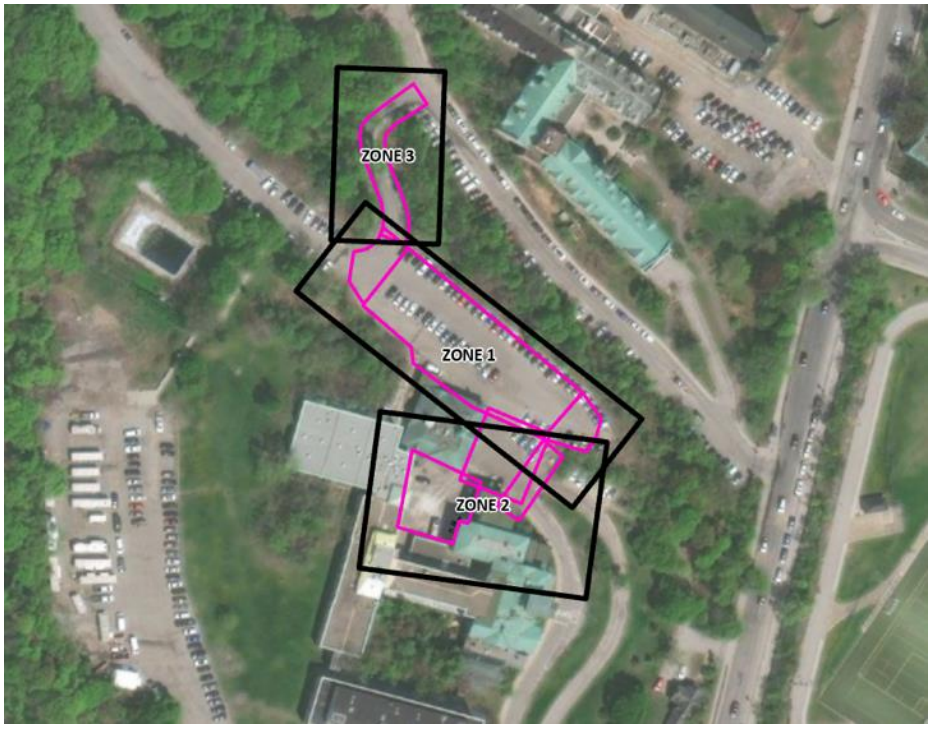

Figure 4. Survey layout and GeoScan-defined zones. Pink rectangles represent collected survey grids.

GPR survey grid locations (Fig. 4) were laid out to cover the entirety of Zones 43 (parking lot) and 45 (access road/drive), as identified in the Final Report of the Mapping Mandate, which was supplied to GeoScan by SQI.

METHODS

The following sections explain the specific geophysical instruments used for this survey along with specific settings

and survey parameters employed. APPENDIX A contains a more complete explanation of GPR methodology and principles. Please note that for clarity and consistency in this report, we reference the above (Fig. 4) zone system, along with our own numbering system for GPR grids (i.e., R-1, R-2, etc.; Appendix D)

Ground Penetrating Radar (GPR)

The primary GPR equipment used in this project was a cart-based Impulse Radar Raptor-45, a multi-channel instrument that collects data in 8 profiles simultaneously and is normally able to penetrate to about 2.0 m depth below ground surface (BGS) with good resolution. Data are acquired in 0.6 m wide swaths, so it can cover much more area and more quickly than a conventional single-channel GPR. It provides vertical and horizontal resolution and depth penetration appropriate for the objectives of the survey.

Survey Layout and Position Recording

Survey design was tailored to a primary objective of generating map-view plots of processed geophysical data that are suitable for interpreting subsurface features. The primary method to record positions of geophysical data measurements was a base-rover pair of survey-grade real-time kinematic (RTK) global navigation satellite system (GNSS) receivers with 10-15 cm horizontal accuracy or better.

Data Processing

GPR datasets were processed using commercial and internal proprietary software packages. The following processing methods were applied to each collected GPR line:

- GPS track edit
- Time-zero correction
- Amplitude recovery (gain)
- Bandpass filter
- Background filter
- Migration & Hilbert Transformation
- Dataset depth-sliced at 10 cm intervals to maximum depth and assembled into 3D volumes.

Interpretation Strategy and Methodology

Geophysical interpretation is a visual and experience-based procedure that draws on prior work in similar projects (i.e., cemeteries and sites with unmarked graves). Based on this, as well as available information as to geology, soil, and groundwater conditions, we categorized detected subsurface features with regard to their probable origin and our confidence in the interpretation. All datasets were assessed independently by a minimum of two trained geophysical technicians to provide a robust, thorough examination and interpretation of survey data. With regard to interpreting suspected graves, our approach may be considered “cautious”, in the sense that we take the process very seriously and wish to avoid “false positives” by basing our results firmly in reproducible evidence and a clear logical framework.

Processed GPR grids were visualized and interpreted in both depth-slice and profile (cross-sectional) view. GPR depth slices and profile-view interpretations were exported to geographic information system (GIS) software for overlay, comparison, and digitization of interpreted features.

Interpretation focused on identifying geophysical features that display attributes typically associated with a grave, as detailed below. Interpretation strategy was also informed by available information as to historic uses of the site, as well by available info on soils, geology, and groundwater conditions.

The following list of objective, analytical criteria can lead to a geophysical feature being interpreted as a possible grave:

1. Clear rectangular to sub-rectangular geometry in map view;
2. Dimensions of at least 0.25 x 0.3 m in map and profile view;
3. A break, cut, trench or depression in stratigraphy as seen in cross section (i.e., a possible grave shaft);
4. Within the suspected grave shaft, reflections typically between 0.25-1.5 m BGS that imply the presence of coffin/casket remnants and/or slump/collapse features, seen in profile view.

Suspected grave features may be classified as either high or moderate probability, depending on the number of above attributes observed in the geophysical feature under review. All four observations above, if taken together, indicate a “likely” (highest probability) unmarked grave. If all four of the above diagnostic criteria are not met, a geophysical feature could still be interpreted as a “potential” (moderate probability) unmarked grave. We do not use a “low” probability category in interpretation, although in some cases this may be included in our “unknown” category (see below).

Buried utilities and old foundation walls are usually narrow, long and linear (or rectilinear) and may be readily marked as such. Tree roots are also relatively easy to interpret, as are many larger geologic features. Remaining

features that do not meet criteria to be labeled as suspected graves (“likely” or “potential”) and not of clear human or natural origin may be labeled as “unknown”. It is possible that some of the unknown features may be unmarked graves, particularly in the case of older burials without coffins and also possibly child-size graves.

Figures 5 and 6 below illustrate the interpretation process in depth-slice and profile view.

Figure 5. Example GPR depth-slice dataset from survey grid R-1. Image displays uninterpreted depth slice (left) and subsequent interpretation (right) of the same area. Yellow polygons represent “potential” graves, while magenta represents features of unknown origin (see text and Table 1 for explanation of categories). Blue is a suspected utility and brown indicates areas of suspected geological/hydrogeological disturbance (rock or water saturated soils). Black polygons indicate surficial or very near surface features.

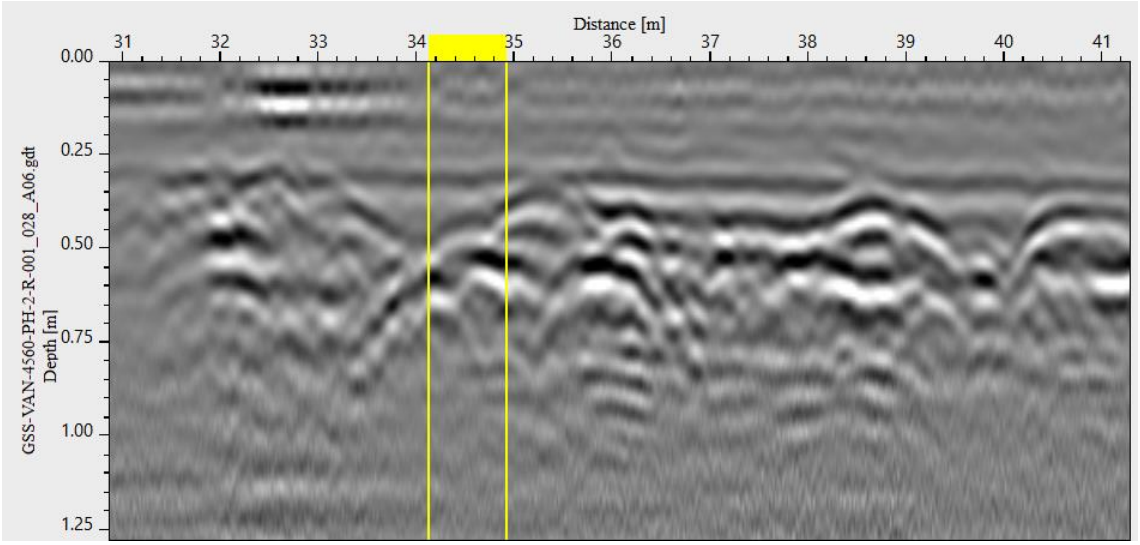

Figure 6. GPR example profile (2D representation) showing feature P-1. Yellow area is an example of a minor discontinuity in shallow stratigraphy with a high amplitude reflection at the base, indicative of a “potential” grave location.

Note that near-surface geophysical surveys like this cannot substitute for a comprehensive utility-locate survey. Any utilities noted in this report and associated figures are not categorized and only indicate the presence of a *suspected* utility and its approximate location. In addition, it is important to note that subsurface disturbance due

to construction, utilities or other past uses may limit or mask the interpretation of target features (i.e., possible graves).

Categorization of results as shown on the accompanying oversize map sheets (APPENDIX D) is summarized in table 1 below.

Table 1: Classification of Results

Map Symbol	Summary	Detailed Description
	Likely Grave	Subsurface features identified as displaying characteristics consistent with grave-type geophysical signatures. These signatures display clear identifiable geometry and extent in map view in both methodologies' datasets. Observed geometry is not consistent with geological origins. Not seen in this survey.
	Potential Grave	Subsurface features identified as displaying characteristics consistent with grave-type geophysical signatures. Geometry of these features are variable and/or ambiguous as compared with the "Likely" category above.
	Unknown Source	Subsurface disturbances of unknown origin. These may display a cluster of signatures or a singular source that may be associated with anthropogenic sources with low probability; however, geological, or biological origins (e.g., tree roots, animal burrows) cannot be fully ruled out.
	Other/Suspected Geology	Subsurface disturbances showing geophysical signatures or geometries typical of either geological formations/stratigraphy and/or hydrology.
	Utility / Known Feature	Linear-type reflection on the collected datasets. These reflections typically display clear characteristics on the GPR datasets.
	Tree Roots	Linear, often meandering reflections with distinctive phase change. Indicative branching and/or tapering. Typically, these features radiate from a surface observable tree or significant vegetation, however, can still be visible if the owner tree has subsequently been removed.
	Surficial	Reflections or disturbances caused by surface or near surface targets. In some cases, may also indicate areas of strong attenuation attributed to surface features.
	Attenuation	Significant loss of GPR signal, limiting the imaging capability of the method. Signal attenuation can occur at any point in the depth profile beneath the ground surface and is often associated with clay-rich minerals or soils.

It should be emphasized that human remains are never directly imaged by the geophysical methods used in this investigation. As indicated above, areas that display significant ground disturbance (owing to other features and/or factors aside from grave-related features) may limit or mask the interpretation of target signatures, and assessment of possible interference/disturbance was part of the interpretation process.

RESULTS

Ground conditions for GPR were fair to moderate throughout the site. Significant areas were hampered by high signal attenuation (loss) that limited the imaging capability of the GPR method. Attenuation of GPR signal is often associated with clay-rich shallow geology/fill material or any feature/object that effectively conducts away or absorbs energy of the GPR pulse.

A 0.6 m cut in the ground was noted onsite (E of the stable block), exposing a cross sectional view of shallow stratigraphy (Figs. 7, 8). This allowed for clear visual inspection of the asphalt, road base and fill material present onsite. This can be summarized as a relatively homogenous unit comprised of gravel- to cobble-sized angular aggregate within a sandy matrix. Lenses of sandy clay were noted and are the most likely cause of the observed patchy signal attenuation. These observations correlate with findings of a borehole study conducted on the site in 2019[1]. On-site interpretation of this exposure was that it was imported, emplaced fill material, likely associated with cut-and-fill construction methods commonly used for parking lots.

Figure 7. Photograph 1 of exposed road base and imported fill material. Notebook for scale.

[1] EXP Inc. 2019 *Évaluation environnementale de site (phase II) Institut Allan Memorial.* Proj # SQIG1-00255131-A0-005320

Figure 8. Photograph 2 of exposed road base and imported fill material. Clay lens can clearly be seen above the notebook. Notebook for scale.

In processed GPR data, there were some areas where soil saturation was evidently notably increased, which caused some interference in GPR signal, such as horizontal banding in profile view. In areas where signal attenuation was minimal, soil conditions did allow for interpretation to proceed but data clarity was not as good as we have seen elsewhere, and generally worse than Phase 1 nearby. Maximum depth penetration of the GPR signal across the site was as much as ~2.0 m BGS, often less, with average signal penetration consistently reaching ~0.8 m BGS.

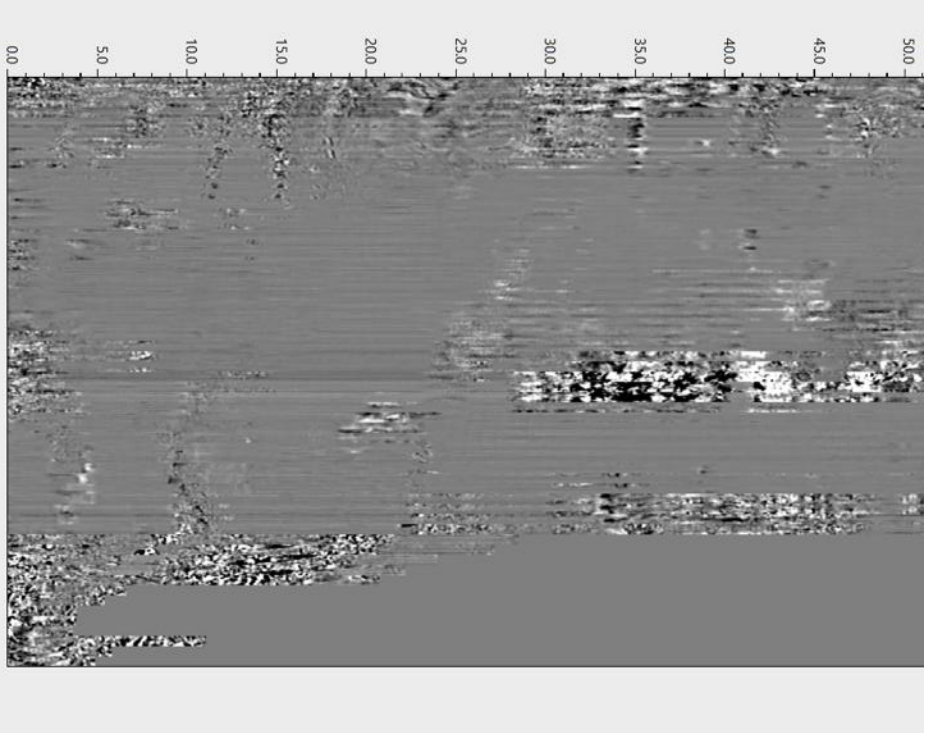

Figure 9. Section of R-1 in depth slice (plan) view at 0.59 m depth BGS. Significant areas show very low amplitude response as featureless grey areas owing to high signal attenuation. Patches of better signal penetration are shown as black and white signatures.

In addition to signal attenuation and homogenization of signal returns, data indicates that much if not all of the survey area has undergone significant disturbance due to construction (parking lots) and installation of utilities, which greatly limits interpretation in these areas. In addition, clearing of the forested area to the N of the stable block, prior to the expansion of parking by 1962, would have further disturbed and compromised site context and integrity.

Due to tall buildings and trees in direct vicinity of the survey areas, GPS accuracy was impacted and so positions of features identified within 5.0 m of buildings and overhead trees should be treated with a potential positional error of +/- 3.0 m (i.e., in the courtyard area). In more open survey areas, GPS positioning was consistent and accurate, and should be treated with a nominal positional error of +/- 15 cm.

In reviewing this section, please refer to the mapped interpretations provided in APPENDIX D.

<u>Zone 1</u>

No “likely” grave type features were identified in Zone 1.

One (1) potential grave-type feature was identified in Zone 1 within GPR grid R-1. Feature P-1 is an ambiguous

feature, displaying a moderate to weak amplitude depression in the shallow geology accompanied by a hyperbolic reflection at the base. The geometry is relatively irregular and is overall a small feature.

Few unknown source features were identified in this area, most likely associated with utilities and fill material used in the construction of the parking lot. Given the highly disturbed nature of the site, the unknown features are most likely associated with construction and/or utilities. Several significant utilities and utility-related surficial features were identified in this zone, along with localized and more regularly shaped patches of signal attenuation confined within areas of moderate to good signal penetration; notably a square 'pad' of attenuation within grid R-4, potentially associated with a patch or previous repair to the asphalt.

Zone 2

No "likely" or "potential" grave type features were identified in Zone 2.

Several clear utilities, surface features and reflections associated with geological/hydrological sources were identified and mapped in Zone 2. Some minor unknowns were identified, most of which are suspected to be associated with rock and/or fill materials.

Zone 3

No "likely" or "potential" grave type features were identified in Zone 3.

Zone 3 covers the access roadway to the north of the survey area, exclusively covering grid R-7. Several suspected utilities were identified within this area. The suspected utilities are truncated by strong signal attenuation and therefore are unable to be traced further. One minor unknown was identified suspected to be associated with rock or water saturation. It is noted that this roadway has existed since at least 1947 and so predates the operation of the MK-Ultra site.

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

One (1) geophysical signature was identified across the site that displays attributes allowing us to categorize it as "potential" (medium-probability) grave-type feature. The highly disturbed nature of the site makes this interpretation challenging, although it nominally meets the criterial to be in this category. No "likely" grave type features were identified. Detailed description of the feature is included in APPENDIX B.

It is likely that forest clearing, then cut and fill of the main parking lot associated with its construction between 1949 and 1962 heavily disturbed site context and thus severely limited the usefulness of this survey, by "churning" natural soils and geology. Likewise with the emplacement and maintenance of utilities. Fill materials beneath the parking lots extend to an unknown depth. If the original ground to the N of the stable block was a slope, as suggested by our walking the site and by aerial photos, the depth of fill material beneath the parking is expected to increase northward.

No geophysical method can reveal absolute truth in the ground—all is inference based on reproducible evidence, best-available methods and a logical interpretation framework. Careful archaeological testing or full excavation is the only way to fully verify these results. However, these are drastic steps with serious cultural and emotional implications.

LIMITATIONS AND CAUTIONS

Verification of the true nature of any identified geophysical feature can only be achieved with intrusive methods. Geophysical surveys cannot substitute for full archaeological testing or excavation. It is recommended to correlate the results with any available historical records, surveys, and knowledge.

- If possible, we recommend correlating these results with any available historical records, maps, aerial images, surveys or personal accounts.
- Positive verification of any identified geophysical features can only be achieved with intrusive methods such as excavation. Geophysical surveys cannot substitute for full archaeological investigations.
- Depth penetration of GPR signal varies due to site conditions and is dependent on various factors, such as surface conditions and ground material. Calibration of the GPR signal enables a higher degree of accuracy; however, GPR is subject to the physical limitations of radar. Depth measurements are subject to +/- 10% of measured depth.
- Equipment and methodology used enables us to locate features greater than 0.5 m in lateral extent up to the maximum signal penetration depth. Features with no visible geophysical signatures cannot be located.
- Attached figures produced for this report are for the purpose of indicating the approximate positions of the survey area and the geophysical features identified.
- GeoScan used best-possible means within available time and budget to estimate the number and locations of undocumented graves. GeoScan is not responsible for finding all graves or for legally accurate determination of positions.
- No utility locating was undertaken by GeoScan within the site boundaries. Should there be reason to think there are subsurface utilities that may be affected by excavation, we strongly recommend completing a utility locating survey prior to breaking ground.

ADDITIONAL NOTES

This report has been prepared by GeoScan Subsurface Surveys Inc., for the benefit of the client in accordance with the agreement between the client and GeoScan. The information, recommendations, data and conclusions contained in this report are subject to the scope, schedule, limitations and other constraints agreed with the client. The qualifications and recommendations contained in this report represent GeoScan Subsurface Survey's professional judgement in respect to the limitations and industry standards for the preparation of similar reports. This report may be based on information provided to GeoScan Subsurface Surveys which has not been independently verified, has not been updated since the date this report was issued, and its accuracy is limited to the time period and circumstances in which it was collected, processed, made or issued. GeoScan Subsurface Surveys is entitled to rely upon the accuracy and completeness of the information that was provided and has no obligations to update such information.

GeoScan Subsurface Surveys accept no responsibility for any circumstances that may have occurred since the date on which this report was prepared and, in the case of subsurface conditions, is not responsible for any variability in such conditions, geographically or over time.

This report has been prepared for the specific purposes described in this report and as set out in the quotation agreed with the client and GeoScan Subsurface Surveys agrees that this report represents its professional judgement. GeoScan Subsurface Surveys makes no other guarantees, warranties or representations whatsoever, whether expressed, or implied with respect to the Report and information or any part thereof. This report must be read completely, and sections should not be read out of context.

This report is to be treated as confidential and may not be used or relied upon by third parties, except as agreed

in writing by both GeoScan Subsurface Surveys Inc. and the client, as required by law.

GeoScan Subsurface Surveys accepts no responsibility, and denies any liability whatsoever, to parties other than the client who may obtain access to the report or information. Any injury, loss, damage or other claims suffered by such unauthorized parties arising from their use of, reliance upon, decisions, or actions based on the Report or any of the information, is not the liability of GeoScan Subsurface Surveys. Any damages arising from improper use of this report or parts thereof shall be borne by the party making such use.

All statements of caveats, qualifications and limitations form part of this report and any use of this report is subject to the terms hereof.

APPENDIX A: Detailed Explanation of Geophysical Methods

Below is a relatively comprehensive explanation of all geophysical methods used in this project. The interested reader may consult this Appendix for detailed information.

Ground Penetrating Radar (GPR)

GPR data are collected in a series of vertical profiles that are normally assembled in software into a 3D volume. Conceptually, GPR technology is somewhat analogous to an MRI or a sonar fish-finder, although the energy and frequencies are completely different. GPR uses FM-frequency-range (25 to >1000 MHz) radar pulses to obtain a record of changes or contrasts in subsurface electrical properties, specifically dielectric constant or dielectric. Differences in dielectric are associated with factors such as mineral content, presence of subsurface metal, porosity, water content and more.

Subsurface radar pulses from a GPR transmitting antenna are reflected from vertical changes at depth in dielectric and picked up by a receiver antenna on the GPR instrument. A cart based GPR is typically used and generates subsurface cross sections or profiles made up of reflections as explained above. GPR provides the highest resolution and most specific depth information of our geophysical techniques, but it is also the slowest and it requires good ground conditions. In addition, while GPR excels at identifying shapes and true depths, it cannot generally provide information as to material composition or the possible use of a subsurface feature.

Depth of GPR signal penetration is variable and site-specific and can vary between as little as 1 m to 20 m or more, depending on site conditions and selected antenna frequency. Some of the specific factors affecting GPR results include the following:

- Coupling. In order to acquire the highest quality of data, proper coupling or connection between antenna and ground surface is necessary. For this to happen, the ground needs to be an even surface that is clear of debris. Any objects that exist beneath an uneven part of the ground (e.g., over rocks, or near a curb or embankment) may be difficult or even impossible to see.
- Depth of signal. Penetration of GPR energy is site specific. Depth of penetration at a particular site cannot be predicted ahead of time, except in the broadest terms. Depth depends on various factors including surface cover, soil type and object material. An object size to depth ratio is used as a rough guideline for how deep GPR will see. This is approximately one inch in diameter for every foot deep an object is buried, i.e., two feet is the maximum depth that a two-inch diameter item can be seen, four feet is the maximum depth that a four-inch object will be seen, etc. In other words, the smaller an item is, the closer to the surface it needs to be in order to be imaged successfully. However, even for large objects there will be a maximum depth of GPR penetration for any site conditions.
- Sediment, Soil, Geology, Water. GPR produces the best data in dry, sandy sediment or soil. Highly electrically conductive material, such as salty or contaminated ground water, and wet, clay-rich soils and/or shales may attenuate (weaken) the radar signal, limiting GPR results. In addition, any porous layer of material (such as sawdust) that may exist at the upper ground surface will affect GPR data, since dispersion of the radar signal increases as it travels through air.
- Subsurface Object Material. As mentioned above, adequate dielectric contrast between the ground and feature(s) of interest is required to produce GPR energy reflections. For example, objects made of earth-based materials like clay pots may not be detected within clay-rich sediments since their dielectric properties are similar to the surroundings. In addition, bone is typically rather similar in dielectric to soil and sediment, so it's quite uncommon for GPR to be able to directly image bone in the subsurface.

APPENDIX B: Table of potential grave type features

REF	TYPE	EASTING	NORTHING	DEPTH (m) BGS	Area (m^2)	DESCRIPTION
P-1	Potential Grave	610755.817	5040207.671	0.53	0.48	Moderate amplitude trench in shallow stratigraphy, faint hyperbola at base. Small scale feature with sub-rounded geometry.

CRS System Used: NAD83 UTM 18N

APPENDIX C: Photos of the Field Area and Field Work

ARRET

ARRÊT

APPENDIX D: Oversize Map Sheets (following pages)

Please refer to the attached ANSI D-sized figures included with this report in conjunction with the written results above. A list of the sheet titles for reference is shown below.

SHEET 1. SITE OVERVIEW – RVH-AMI

SHEET 2. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 1 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 3. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 2 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 4. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 3 - 0.5-1.2 M DEPTH BGS

SHEET 5. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 1

SHEET 6. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 2

SHEET 7. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 3

SHEET 1. SITE OVERVIEW - RVH-AMI

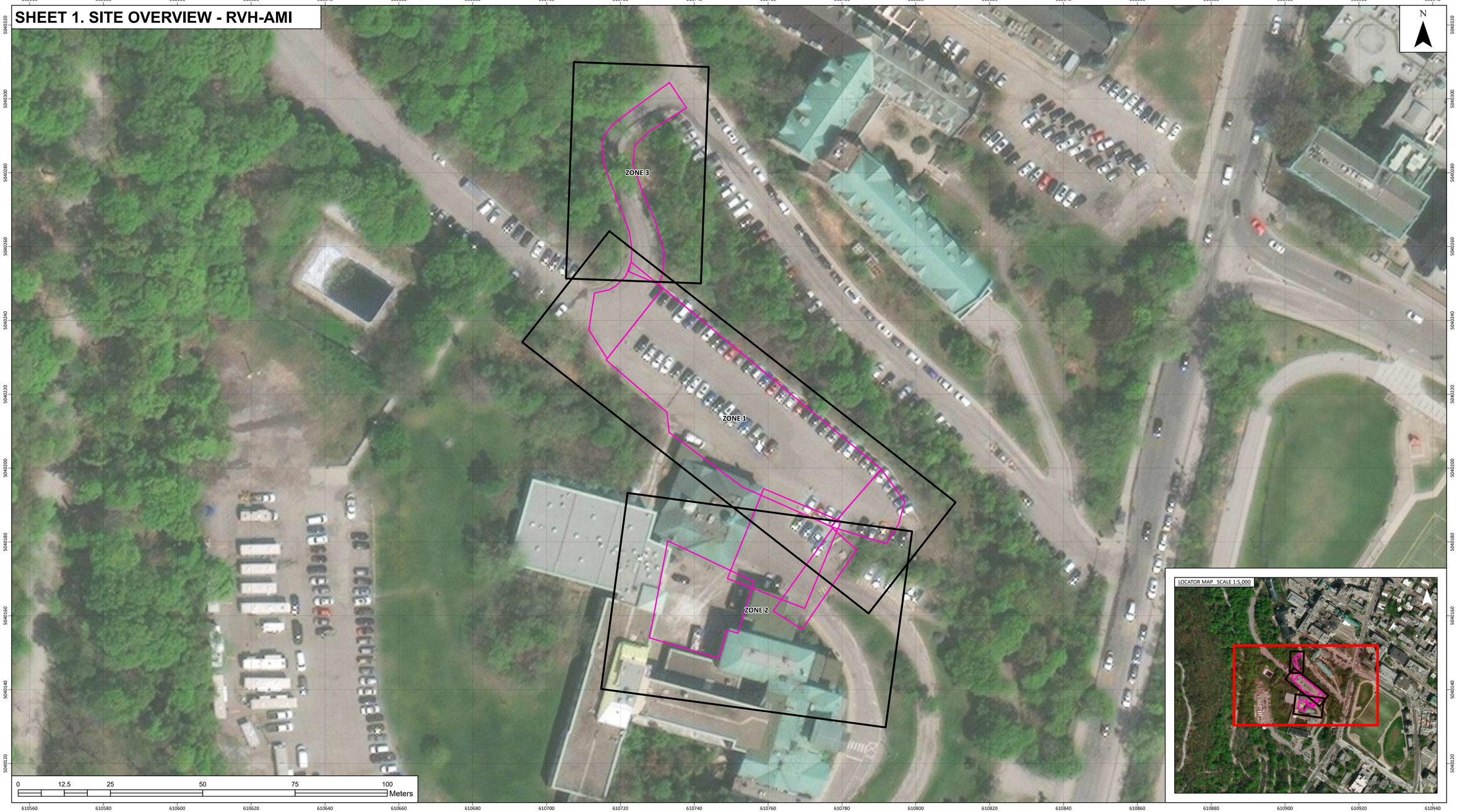

LEGEND

ZONE

SURVEY GRID

GPR

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN JULY 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER				
GSS-VAN-4560-2				
SCALE		PAGE SIZE	SHEET	
1:500		ANSI D	1 OF 7	
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED

SHEET 2. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 1 - 0.2-2.0 m DEPTH BGS

LEGEND

SURVEY GRIDS

GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures
Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER			
GSS-VAN-4560-2			
SCALE	PAGE SIZE	SHEET	
1:150	ANSI D	2 OF 7	
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-ID-02	JD BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN APPROVED

SHEET 3. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 2 - 0.2-2.0 m DEPTH BGS

LOCATOR MAP SCALE 1:2,000

LEGEND

SURVEY GRIDS
GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER				
GSS-VAN-4560-2				
SCALE		PAGE SIZE	SHEET	
1:150		ANSI D	3 OF 7	
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED

SHEET 4. EXAMPLE GPR DEPTH SLICES - ZONE 3 - 0.2-2.0 m DEPTH BGS

LEGEND

SURVEY GRIDS

GPR GRID

LOW GPR AMPLITUDE HIGH

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures
Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560-2

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	4 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW

SHEET 5. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 1

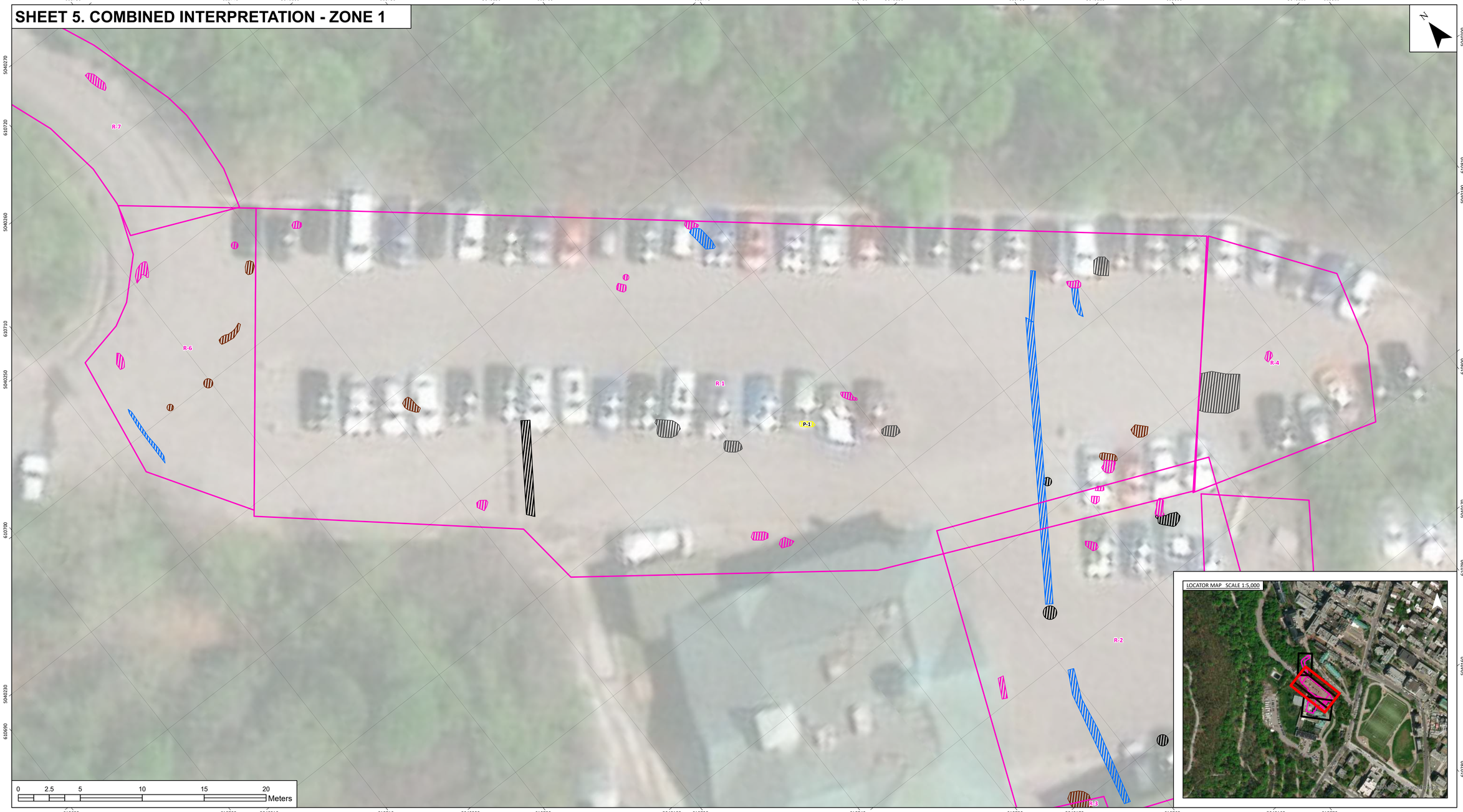

LOCATOR MAP SCALE 1:5,000

LEGEND

- GPR GRID
- POTENTIAL GRAVE
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- P-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan
A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER				
GSS-VAN-4560-2				
SCALE		PAGE SIZE	SHEET	
1:150		ANSI D	5 OF 7	
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED

SHEET 6. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 2

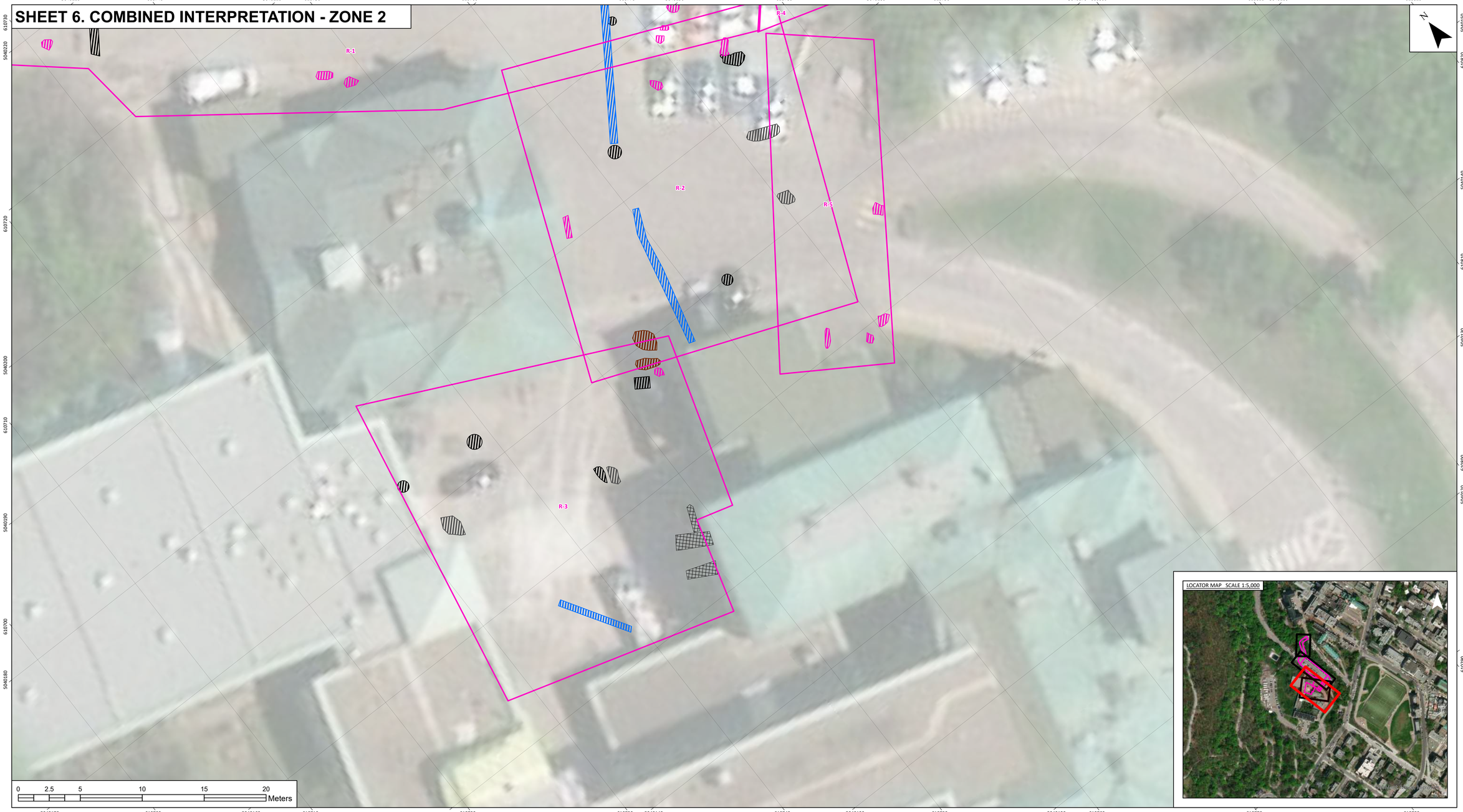

LEGEND

- GPR GRID
- OBSTRUCTION
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- P-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan

A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER				
GSS-VAN-4560-2				
SCALE		PAGE SIZE	SHEET	
1:150		ANSI D	6 OF 7	
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW
REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED

SHEET 7. COMBINED INTERPRETATION - ZONE 3

LOCATOR MAP SCALE 1:5,000

LEGEND

- GPR GRID
- UNKNOWN SOURCE
- OTHER / GEOLOGY
- UTILITY
- SURFACE FEATURE
- ATTENUATION
- P-1 FEATURE REFERENCE ID

GENERAL NOTES AND LIMITATIONS

1. THE SURVEY WAS COMPLETED IN SEPTEMBER 2023. CHANGES TO THE SITE THAT OCCUR FOLLOWING THE INVESTIGATION WILL NOT BE SHOWN.
2. MAXIMUM GPR SIGNAL PENETRATION WAS APPROXIMATELY 2.0 METERS BELOW THE GROUND SURFACE.
3. MAPPING GRADE GPS EQUIPMENT WAS USED IN THIS INVESTIGATION.

PLEASE REFER TO THE WRITTEN SECTION OF THIS REPORT FOR DETAILS ON METHODOLOGY, RESULTS AND LIMITATIONS.
COORDINATE SYSTEM: NAD83 UTM ZONE 18N. COORDINATES ARE APPROXIMATE.

DISCLAIMER

GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS INC. IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE ARISING OUT OF THE USE OF, OR RELIANCE ON, THE SUBSURFACE DATA COLLECTED OR THE REPORT PRESENTED. THIS DRAWING HAS BEEN PREPARED FOR THE USE OF GEOSCAN SUBSURFACE SURVEYS' CLIENT, AND MAY NOT BE USED, REPRODUCED, OR RELIED UPON BY THIRD PARTIES.

PREPARED BY

GeoScan

A9-5279 STILL CREEK AVE
BURNABY BC
CANADA V5C 5V1
604-436-7226
info@geoscan.ca

CLIENT

Société québécoise des infrastructures
Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
1075 RUE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE, QUÉBEC, QC G1R 5P8

GEOPHYSICAL ARCHAEOLOGY INVESIGATION
PHASE 2
RVH/AMI SITES, 757 PINE AVE W, MONTREAL, QC H3A 1A1

PROJECT NUMBER: GSS-VAN-4560-2

SCALE	PAGE SIZE	SHEET
1:150	ANSI D	7 OF 7

REV.	DATE	DRAWING NUMBER	DRAWN	APPROVED
0	2023-09-28	GSS-VAN-4560-JD-02	JD	BW

Annexe 10 Recommandations supplémentaires du Panel du 18 juin 2023

De : Lisa Hodgetts <lisa.hodgetts@uwo.ca>
Envoyé : 18 juin 2023 10:47
À : kahnistensera <kahnistensera@riseup.net>; Pierre Major, Mr <pierre.major@mcgill.ca>; Sophie C. Mayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca>; Lior Boris Ancelevicz <lbancelevicz@sqi.gouv.qc.ca>; kimberly.murray <kimberly.murray@osi-bis.ca>
Cc : jbtetreault <jbtetreault@arkeos.ca>; Adrian Burke <adrian.burke@umontreal.ca>
Objet : Update from the panel

ATTENTION: Ce courriel provient d'une source externe de la SQI. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes à moins de reconnaître l'éditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Shé:kon, hello, bonjour,

The panel would like to share a few updates.

We found it very helpful for Justine to be able to speak with Kim Cooper last Friday and observe how the teams worked the site. We learned a lot that will help to inform our recommendations for the non-priority area.

Based on the conditions of the day, Kim indicated that the scent likely originated within a 10m radius of the point the dogs all alerted on. We defer to her expertise as a certified HHRDD handler and **our recommendations for next steps following the HHRDD survey need to be updated accordingly**. Please note that while we indicated that an area covering a 5 m radius around the point identified by the dogs should be further investigated, that radius should be 10 m. Also note that given the location next to the building, there is a chance the dogs alerted on something incorporated into the fill adjacent to the building (which was used to backfill the construction trench when the building was completed). In such a case, no burial pit will be identifiable within the fill, and **all of the building fill will need to be excavated in the area of interest**. Please note that the approach required in this context is more intensive than the standard archaeological monitoring we have recommended when overseeing excavation taking place as part of the construction.

Our original recommendation:
"For any locations where 2 or more dogs alert, we recommend mechanically stripping the topsoil and manually cleaning an area covering a 5 m radius around the point identified by the dogs. This should be done under the direction of an archaeologist with experience identifying burials (see figure 8). The cleaned area should be carefully observed and if any anomalies akin to a burial pit are visually identified, they should be investigated through units excavated by hand and fully screened. Should a burial be identified, work should stop immediately and proper steps be taken to ensure the protection of the remains while the appropriate course of action is determined by local Indigenous communities."

Revised recommendation based on Kim Cooper's guidance and the specific locale where the dogs alerted:

"For any locations where 2 or more dogs alert, we recommend mechanically stripping the topsoil and manually cleaning an area covering a 10 m radius around the point identified by the dogs. This should be done under the direction of an archaeologist with experience identifying burials (see figure 8). The cleaned area should be carefully observed and if any anomalies akin to a burial pit are visually identified, they should be investigated through units excavated by hand and fully screened. In the absence of a burial pit, the building fill should be carefully mechanically excavated in 10 cm increments. Manual cleaning should take place after each increment is removed and material should be fully screened with the exception of large rubble incorporated into the fill. Should a burial be identified, work should stop immediately and proper steps be taken to ensure the protection of the remains while the appropriate course of action is determined by local Indigenous communities."

Justine and Lisa also met with representatives from Know History on Tuesday to discuss the best way for them to share their archival findings with us. Archival work takes time and their work will not be complete before our final report is due, but they will share relevant information with us as they identify it.

Best,
Lisa, Justine and Adrian

Lisa Hodgetts (she/her)

Associate Professor, Graduate Chair, and Faculty Scholar

Past-President, Canadian Archaeological Association (2020-2022)

Department of Anthropology

Western University
Social Science Centre
London, ON, Canada, N6A 5C2

e. lisa.hodgetts@uwo.ca
t. 519.661.2111 (80105) f. 519.661.2157

"Indigenous peoples have the right to maintain, control, protect and develop their cultural heritage, traditional knowledge and traditional cultural expressions, . . . oral traditions, literatures, designs, sports and traditional games and visual and performing arts. They also have the right to maintain, control, protect and develop their intellectual property over such cultural heritage, traditional knowledge, and traditional cultural expressions."

- Article 31 of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples

Annexe 11 Recommandations supplémentaires du Panel du 25 juillet 2023

Panel recommendations update

A member of the panel, Dr. Adrian Burke, visited the site of the excavation work that is being undertaken in front of the Hersey Pavilion on two occasions recently: July 19 (4.5 hours) and July 24 (4 hours). Dr. Burke was able to observe the archaeological excavation work and talk with the archaeology team from Ethnoscop, specifically with Simon Santerre, *chargé de projet*. Dr. Burke was also able to discuss the advancement of the archaeological work with the Mohawk cultural monitors that were present on site.

Following these site visits and our subsequent online discussions, the Panel wishes to communicate our observations to the Parties in order to ensure that our recommendations are being fully implemented. This first phase of archaeological work has also led the panel to recognize that, given the unique nature of this investigation, there are important considerations with respect to secure storage of the recovered materials that make standard archaeological protocols insufficient. These procedures will need to be corrected immediately and we are recommending adding a forensic expert to the panel to advise on best practices for chain of custody for all future phases of the investigation that involve excavation.

1. Screening of sediments from the excavations

In light of the findings by the HHRD dogs in the priority zone, on June 18 the Panel updated our recommendations via email as follows:

> For any locations where 2 or more dogs alert, we recommend mechanically stripping the topsoil and manually cleaning an area covering a 10 m radius around the point identified by the dogs. This should be done under the direction of an archaeologist with experience identifying burials (see figure 8). The cleaned area should be carefully observed and if any anomalies akin to a burial pit are visually identified, they should be investigated through units excavated by hand and fully screened. In the absence of a burial pit, the building fill should be carefully mechanically excavated in 10 cm increments. Manual cleaning should take place after each increment is removed and material should be fully screened with the exception of large rubble incorporated into the fill. Should a burial be identified, work should stop immediately and proper steps be taken to ensure the protection of the remains while the appropriate course of action is determined by local Indigenous communities. »

Screening is extremely important in order to ensure that any and all human bones that might be present are recovered. For the moment, a very small percentage of the sediments is being screened from the area where the dogs alerted. Currently, the sediments are being piled up in separate piles according to their provenience (lot #). The amount of sediment is quickly becoming hard to manage both in terms of volume and in terms of maintaining a clear record of its provenience or context, which is essential for any archaeological work. All of the sediments require screening. We recommend screening the deposits as they are removed rather than waiting until later in the excavation. We note that a deposit of ¾ inch gravel that was deposited for drainage purposes in one event does not require screening. As we noted in our recommendation, large pieces of brick and stone can be removed prior to screening.

2. Chain of custody

In typical archaeological investigations, recovered items are not secured to the same degree as in forensic investigations. The Panel recognizes that at this time this is not a criminal investigation. However, the treatment of the archaeological artifacts found on site (e.g. bones, clothing) must keep in mind that there is the potential for this investigation to become a criminal investigation, which demands careful attention to the security of all recovered items and to preventing cross-contamination. All artifacts must be bagged immediately on site and labelled with a unique identifier. Forensic work also requires tamper-proof seals. Recovered items should be stored at the end of the day in a secure and locked location. Organic materials should be placed in a refrigerator in order to maintain them in a stable state.

The Parties should agree upon a place where these artifacts can be stored until they are analyzed. The chain of custody must be documented. If the Parties would like, Dr. Adrian Burke is willing to store the artifacts at the archaeology labs of the Université de Montréal. Forensics, criminal investigations, and chain of custody are outside the areas of expertise of the current Panel members. We (the Panel) therefore recommend that the Parties assign a fourth panel member who has experience in forensic work. This person could advise the Parties and the other panel members on the best practices in the documentation and secure storage of the artifacts that are currently being recovered from the Royal Victoria project site. If the Parties would like the Panel to recommend some potential candidates, we would be happy to do so.

3. Additional considerations

We (the Panel) would like to conclude by saying that we have full confidence in the professional abilities and the quality of the work being carried out by the archaeology team from Ethnoscop. The settlement agreement that governs the investigation puts them in a unique position given the multiple parties involved. We believe that the archaeologists on site need clearer direction and guidelines that are coming from a single source, which should be agreed upon by all the parties.

Annexe 12 Inventaires des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hôpital Royal Victoria, Montréal **Archéologue : Simon Santerre** **Date : Print. 2024**
Code : BjFj-230 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	5.3.1.1	Bakelite	saupoudreuse	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Saupoudreuse composée d'un col dont la partie supérieure est filetée et le dessus présente de nombreuses perforations circulaires (0,2 cm de diam.). L'autre partie est un bouchon a l'intérieur fileté, rebord arrondi et dessus plat. Entre 3,6 cm de diam. et 4,2 cm de diam. Bouchon de 1,1 cm de haut. 2 cm de haut. pour l'autre partie.	1	
1A01	7.7	Fer et cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et d'empeigne. Présence de petits clous en métal ferreux. Absence du talon. Coutures faites à la machine. 25 cm de long. résid. 9,5 cm dans le plus large. 7,5 cm dans le plus étroit.	1	
1A01	1.2.1.91	GG Bristol	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure et de paroi avec minces bandes rectangulaires moulées en creux verticalement sur la paroi. 7 cm de diam.	2	
1A01	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille de bière de gingembre	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi. L'intérieur est glaçuré. Inscription moulée en creux dans un ovale au-dessus de la base: H. KENNEDY|[BARROWFIELD]|POTTERY|GLASGOW. 8 cm de diam. Compagnie fondée en 1866 jusqu'en 1929. https://www.scottishpotterysociety.org.uk/barrowfield/	2	
1A01	1.2.1.53	GG Fulham-Lambeth 3	bouteille à encre	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Bouteille cylindrique. Fond plat et talon arrondi. Épaule tombante, col carré et lèvre droite avec petit bec verseur. Inscription imprimée en creux dans un ovale au-dessus de la base: DOULTON LIMITED|33|LAMBETH. Marque de fabrication imprimée en creux au-dessus de la base: IV|28|[Rd]|1|V|[...]. 25,5 cm de haut. 10 cm de diam. Goulot de 2,9 cm2. 1,6 cm de diam. d'ouv. 28 décembre 1876.	2	1
1A01	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Pâte chamois grisâtre. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure est beige grisâtre, luisante. Décor de minces bandes à l'engobe blanc et bleu.	2	
1A01	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	couvercle-cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de couvercle circulaire. À assise. Rebord étalé. Dessus légèrement bombé et annelé. Bouton circulaire sur une courte tige cylindrique. Pâte beige. L'intérieur ne porte pas de glaçure ou d'enduit. La surface extérieure est recouverte d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Assise de 14,5 cm de diam. 18 cm de diam. de couvercle.	2	
1A01	1.2.1.69	GG glaç sal brune tachetée	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. L'intérieur ne porte pas de glaçure. Fond plat et talon chanfreiné. Inscription illisible imprimée en creux dans un ovale au-dessus de la base. Marque de fabrication imprimée en creux au-dessus de la base: IV|28|Rd|1|[...]|A. 8,7 cm de diam. 28 décembre.	2	
1A01	5.1.7	Graphite	électrode	1	1	1.9	Électricité	Frag	Tige cylindrique aux extrémités droites. Résidu de métal cuivreux à une extrémité. 5,8 cm de long. sur 0,8 cm de diam.	1	
1A01	3.2.4	Métal émaillé	couvercle-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Recon	Couvercle émaillé bleu. Circulaire, à courte assise et très petit rebord étalé. Bouton sphérique sur une très courte tige cylindrique. Déformé et corrodé. Env. 17 cm de diam. d'assise. Env. 19 cm de diam. de rebord.	1	
1A01	3.2.4	Métal émaillé	plat	1	1	7.2	Multiples	Inc	Plat à base à fond plat en forme de fève. Rebord ourlé. Émail blanc. 26 cm de long. sur env. 13 cm de larg. sur 5 cm de haut. Base de 19 cm de long. sur 8 cm de larg. Très corrodé. Ayant peut-être servi dans le domaine médical.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	3.2.4	Métal émaillé	plat	1	1	7.2	Multiples	Recon	Plat à base à fond plat de forme circulaire. Rebord étalé et ourlé. Émail blanc. 29,5 cm de diam. de rebord. 25 cm de diam. d'ouv. Base de 15 cm de diam. 8 cm de haut. Très corrodé. Ayant peut-être servi dans le domaine médical.	1	
1A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande informe, mince et flexible.	1	
1A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	miroir?	1	1	4.3	Médication	Frag	Tige circulaire fracturée à une extrémité. L'autre extrémité est soudée au dos d'un disque plat. L'autre face de ce disque est légèrement en retrait et une vitre (brisée) en verre sans plomb y est enchâssée. 13,5 cm de long. résid. Tige de 0,22 cm de diam. Disque de 1,2 cm de diam. sur 0,17 cm d'épais. Miroir laryngien? Mais absence d'un angle entre la tige et le disque. Laiton?	1	*
1A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tube	1	1	4.3	Médication?	Inc	Tube cylindrique dont une extrémité est droite, très légèrement concave et moulée d'anneaux en relief. L'autre extrémité est constituée d'une deuxième partie insérée sur le tube et transpercée au centre par un petit cylindre. Le rebord de la deuxième partie est moulé de courtes lignes. 14 cm de long. totale sur 2,2 cm de diam. Petit cylindrique de 1 cm de long. sur 0,6 cm de diam. Ressemblant à une seringue mais sans possibilité de piston. Canule? Laiton?	1	
1A01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître.	1	
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	bouteille à boisson gazeuse-bouchon	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Bouchon à pâte blanche et glaçure incolore de type Lightning (absence des tiges de métal). Inscription imprimée en orange dans un cercle sur le dessus: LAURENTIAN ARTESIAN MONTREAL SPRING WATER. Inscription imprimée en noir sur l'autre surface: PAT'D K. HUTTER FEB 2 1893. 2,6 cm de haut. sur 3 cm et 1,6 cm de diam. Type de bouchon inventé en 1887. Compagnie créée à Montréal en 1882 comme Société des Eaux de la Laurentienne (Laurentian Water Company) (https://www.bouteillesduquebec.com/t338-ma-collection-laurentian-spring-water). https://sha.org/bottle/pdffiles/KarlHutter.pdf	1	*
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Corps cylindrique. La surface extérieure est rose pâle. Sans décor apparent.	2	
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	4	3	1.9	Électricité	Inc	Isolateurs circulaires à glaçure blanche. Le dessus est légèrement bombé, le dessous présente quatre cavités. Perforation centrale de 0,7 cm de diam. Inscriptions différentes sur chacun: G.E. KNOR; C.G. [...]B; [...]. 4,9 cm de diam. 2,2 cm d'épais.	1	
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	fusible	1	1	1.9	Électricité	Inc	Fusible composé d'un tube en porcelaine blanche à glaçure incolore. Une extrémité est fermée par une plaque en métal cuivreux percée au centre (0,8 cm de diam.) et portant une inscription moulée en relief: PAT. MAR. 5.01. L'autre extrémité est constituée de résidu de verre au plomb et au centre, un tube de verre incolore au plomb renfermant des fils. Hauteur totale résid.: 3,7 cm. Tube de 3 cm de haut. sur 3 cm de diam.	1	
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	tuile ou carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Tuile ou carreau à pâte blanche dont le dessous ne porte pas de glaçure. Le reste porte une glaçure incolore. La surface supérieure présente un décor à motif floral (?) imprimé en bleu foncé. 1 cm d'épais.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base conique à dessous très légèrement concave et de tige circulaire. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir (plutôt effacée) sous le fond: CUDDY & BRODEUR CO\MONTREAL. 4 cm de diam. En 1896, Sarsfield s'associe à Alphonse Brodeur. La « Cie Cuddy-Brodeur » était une entreprise d'importation de porcelaine et de verrerie en gros qui possédait également deux points de vente au détail : le 1513, rue Sainte-Catherine et le 233, rue Saint-Laurent. https://gilliandr.wordpress.com/tag/cie-cuddy-brodeur/	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de coupe circulaire dont la base s'évase plutôt que d'être une tige. Sans décor apparent. Inscription imprimée en rouge sous la lèvre intérieure: HAVILAND & Co\LIMOGES. 4,7 cm de diam. Since 1842. https://haviland.fr/en/?v=3a52f3c22ed6	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de base d'aspect ovale. Sans décor apparent. Inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et d'une inscription imprimée en rouge: A.T WILEY [& Co LTD]\MONTR[EAL].--CA Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL-importateur c. 1895 (https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/download/17139/22846?inline=1). Peut-être le même objet.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	plat?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base ovale et de rebord à lèvre arrondie débordante vers l'extérieur. Sans décor apparent. Le fond ne porte pas de glaçure. 1,3 cm de haut. 7,5 cm de larg.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor d'une bande peinte en bleu et cintrée d'une mince bande peinte en doré sous la lèvre.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	24	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à petit pied arrondi. Sans décor apparent. Sur neuf fragments, présence d'une inscription imprimée en noir sur le marli, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Deux fragments avec une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et une inscription imprimée en rouge: A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL.--CA Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL-importateur c. 1895 (https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/download/17139/22846?inline=1). Un fragment avec une inscription\logo imprimé en vert: H & Co FRANCE et trace indéchiffrable d'une inscription imprimée en rouge-Haviland Limoges China. Un fragment avec une marque indéterminée imprimée en creux sous le fond. Assiettes d'au moins deux tailles différentes. Au moins neuf objets différents.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Puits central (post 1850). Sans décor apparent. Pour un fragment, présence d'une inscription imprimée en noir sur le marli, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Peut-être le même objet.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à fond légèrement en retrait. Corps cylindrique. Sans décor apparent. Un fragment avec trace d'une inscription imprimée en noir sous la lèvre extérieure, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL] VICTORIA [HOSPITAL\MONTREAL]. Trace d'une anse moulée de 5 cm de haut. Plutôt massive. 6,9 cm de haut. 10 cm de diam. estimé d'ouv. Peut-être le même objet.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse?	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Corps évasé vers le haut. Base à fond en retrait. Lèvre arrondie débordante vers l'extérieur. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous la lèvre, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. 6,2 cm de haut. 10 cm de diam. estimé d'ouv. Objets différents.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Lèvre arrondie débordant vers l'extérieur. Sans décor apparent. Un fragment avec une inscription imprimée en noir sous la lèvre, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. 16 cm de diam. estimé d'ouv. Peut-être le même objet.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol?	5	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base de type piédouche et de paroi. Sans décor apparent. Quatre fragments avec une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et une inscription imprimée en rouge: A.T WILEY [& Co LTD]\MONTR[EAL].--CA Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL-importateur c. 1895 (https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/download/17139/22846?inline=1). Base de 8 cm de diam. Au moins trois objets différents. Peut-être en lien avec les bols décrits précédemment.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Lèvre arrondie débordant vers l'extérieur. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit dans ce lot.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à court pied annulaire droit et de paroi. Ligne dorée sur le pied. Inscription imprimée en vert sous le fond: D & Co France. Base de 4,5 cm de diam. Porcelaine de Limoges. R. Delinieres & Co. -1863. 1894-1900. https://www.theoldstuff.com/en/porcelain-marks/category/294-bernardaud-marks	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à court pied annulaire droit et de paroi. Un fragment avec une fine anse de 5 cm de haut. Sans décor apparent. Inscription gravée en creux sous le fond: 12\6. Base de 5 cm de diam.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à court pied annulaire droit et de paroi. Base ondulée. Décor à motif de lignes ondulantes moulées en relief au-dessus de la base. Inscription imprimée en vert sous le fond: [C. AHR]ENFELDT\[LIM]OGES\[...]OR\[...]LEY & Co\[MO]NTREAL. Base de 4,4 cm de diam. 1894-1930. https://www.theoldstuff.com/en/porcelain-marks/category/89-ahrenfeldt limoges-marks	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Une partie de la paroi extérieure ne porte pas de glaçure. 32 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Bol? Tasse?	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à court pied annulaire. Base qui semble ovale. Sans décor apparent. Le fond ne porte pas de glaçure. Moulés. Probablement deux objets différents.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à court pied annulaire et de paroi. Base qui semble ovale. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous le fond: [C]UDDY & BRODEUR CO\MONTREAL. En 1896, Sarsfield s'associe à Alphonse Brodeur. La « Cie Cuddy-Brodeur » était une entreprise d'importation de porcelaine et de verrerie en gros qui possédait également deux points de vente au détail : le 1513, rue Sainte-Catherine et le 233, rue Saint-Laurent. https://gilliandr.wordpress.com/tag/cie-cuddy-brodeur/	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (?) dont un côté se recourbe à angle droit alors qu'un autre côté est droit et ondulé. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à des objets déjà décrits dans ce lot.	2	
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord circulaire (légèrement ovale) et de paroi. Sans décor apparent. Ressemblant à l'ouverture d'un urinal.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.3.2.21	PF dure européenne	biberon de malade	6	5	4.3	Médication	Frag	Fragments de bec verseur (5-8 cm de long.) et de dessus plat à ouverture décentrée et trace d'une anse. Un bec avec le rebord peint doré. Deux becs verseurs avec le rebord peint doré et trois lignes dorées sur le bec. Ligne peinte dorée sur l'arête et le rebord du fragment de paroi. Petit format. Au moins cinq objets différents. http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-porcelaine-blanche3.html; http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-croix-rouge.html	2	*
1A01	3.1.4.1	Plomb	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque informe, mince et flexible.	1	
1A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor de feuille hachurée de chaque côté sur la cicatrice de moulage. Trace d'utilisation.	1	
1A01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi arrondie. Décor d'une bande imprimée en bleu de type flown blue sous la lèvre extérieure et sur la paroi. Décor à motif végétal (trèfle) imprimé en bleu de type flown blue sur la paroi extérieure et sous la lèvre intérieure.	2	
1A01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi arrondie et cannelée. Décor à motif floral imprimé polychrome (rose, vert, bleu, jaune) sur la paroi extérieure.	2	
1A01	1.1.2.61	TCF blanche	pot	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à fond légèrement en retrait (1) et de paroi. La surface extérieure est glaçurée rose. Sans décor apparent. Base d'environ 6,5 cm de diam. Probablement le même objet.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière	3	2	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de bec verseur (2-9 cm de long.) et de dessus plat. Sans décor apparent. Petit format. Au moins deux objets différents. Biberon de malade?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu, sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Massive.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	2	2	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord avec amorce du bec verseur et paroi. Décor moulé en relief à motif indéterminé sous le bec. Objets différents.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord avec amorce du bec verseur et d'anse de 2,7 cm de larg. Décor moulé en relief à motif de fleur sur l'anse et à motif de palmette sous l'anse. Le dessus de la lèvre est peinte doré. Les rebords et le centre de l'anse, sur le dessus, présentent une mince bande peinte doré. Objet moulé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de bec verseur. Le dessus de la lèvre est peinte doré. Objet moulé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (col légèrement évasé et cannelé) et d'anse moulée de 2,2 cm de larg. Décor moulé en relief à motif de fleur de chaque côté dans le haut de l'anse. Le dessus de la lèvre est peinte doré. Les rebords et le centre de l'anse, sur le dessus, présentent une mince bande peinte en rose. Probablement le même objet.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet-anse?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment d'anse de 2,4 cm de larg. Décor moulé en relief à motif de fleur sur l'anse.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord permettant de recevoir un couvercle et de paroi près de la base. Plat peu profond. Sans décor apparent.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor peint en rouge à motif d'une bande suivi d'une ligne sous la lèvre. Ligne peinte en rouge entre le bouge et le marli.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de base. Puits central. Décor moulé en relief et peint en doré à motif de volutes sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé polychrome (rose, vert, jaune) sur la paroi. Inscription indéterminée imprimée en noir (SEM[I]) et en vert dans un ruban: WO[...] EN[GLAND]. Post 1890.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Tasse dont une partie de l'anse moulée est absente. Corps cylindrique. Base circulaire à petit pied annulaire droit. Sans décor apparent. 7,5 cm de haut. Base de 4,5 cm de diam. Rebord de 8 cm de diam. Anse de 4 cm de haut. résid.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	4	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4) et de base circulaire à petit pied annulaire droit. Anse moulée. Corps cylindrique. Sans décor apparent. Base de 4,3 cm de diam. Anse de 4,5 cm et 6 cm de haut. Au moins quatre objets différents.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base circulaire à petit pied annulaire droit. Corps cylindrique. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu sur deux des fragments, sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. 9,5 cm de haut. Au moins deux objets différents.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Corps cylindrique. Mince bande beigeâtre (effacée) sous la lèvre extérieure. Inscription imprimée en bleu (effacée), sous le rebord. Probablement un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. 12 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu (plutôt effacée) sur deux des fragments, sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Massive. Pour le service?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en brun noisette sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL VICTORI]A HOSPITAL\[M]ONTREAL. Massive. Pour le service?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	5	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	6	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied annulaire droit et de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: DIEU ET MON DROIT\T. FURNIVAL & SONS\TRADE MARK\ENGLAND. Base de 8,5 cm de diam. T Furnival & Son(s)-1871-1960. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm. England-1890 et plus.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Bande arrondie moulée en relief sur la paroi extérieure. Sans décor apparent. Légèrement altéré par la chaleur. 14 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à talon arrondi et débordant. Corps circulaire. Trace d'une anse. Sans décor apparent. 8 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Trace d'une inscription imprimée (complètement effacée) sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: [DIEU ET]MON DROIT\[T. FUR]NIVAL & SONS\[TRADE] MARK\[EN]GLAND. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: DIEU ET MON DROIT\T. FUR]NIVAL & SONS\TRADE MARK\ENGLAND. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base avec puits central. Sans décor apparent. Inscription imprimée en vert sous le fond avec un motif de couronne: : ROYAL\[SE]MI-PORCELAIN\[...] & SON\[EN]GLAND. Post 1890. Probablement: T. FURNIVAL.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse-anse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse circulaire et moulée. 6,5 cm de haut. 1,3 cm de diam.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Décor de minces bandes à l'engobe bleu sur la paroi extérieure. Probablement le même objet.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi moulée. Décor à motif floral (effacé) imprimé en brun noisette.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé, de paroi et de base à talon évasé. Corps cylindrique. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu sur la paroi, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Trace d'une inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: DIEU [ET MON DROIT]\T. FUR[NIVAL & SONS]\TRADE [MARK]\ENGL[AND]. 8,7 cm de haut. Base de 8,5 cm de diam. T Furnival & Son(s)-1871-1960. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm. Post 1890.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à talon évasé. Corps cylindrique. Sans décor apparent. Présence d'une inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: [DIEU ET]MON DROIT\[T. FURNIVAL] & SONS\[TRADE] MARK\[ENGLA]ND. Base de 8,5 cm de diam. Peut-être du même modèle que le pot décrit précédemment. T Furnival & Son(s)-1871-1960. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm. Post 1890.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ou plat	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie débordante sur la paroi extérieure et de base. Sans décor apparent. Inscription imprimée en vert sous le fond: CUDDY [& BRODEUR CO]\MON[TREAL]. 2,2 cm de haut. En 1896, Sarsfield s'associe à Alphonse Brodeur. La « Cie Cuddy-Brodeur » était une entreprise d'importation de porcelaine et de verrerie en gros qui possédait également deux points de vente au détail : le 1513, rue Sainte-Catherine et le 233, rue Saint-Laurent. https://gilliandr.wordpress.com/tag/cie-cuddy-brodeur/	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ou plat	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. 2,5 cm de haut.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant à anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Trace d'une anse. Pichet?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Trace des armoiries royales britanniques imprimées en noir.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Trace d'une inscription indéterminée imprimées en noir.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire avec fond légèrement en retrait. Sans décor apparent. Trace d'une inscription indéterminée imprimée en noir.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire avec fond légèrement en retrait. Sans décor apparent.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire avec fond légèrement en retrait et de rebord (1). Décor d'une bande cannelée au-dessus de la base et sous la lèvre. Sans décor apparent. Trace d'une inscription indéterminée imprimée en noir: [E]NGLA[ND]. Base de 14 cm de diam. estimé. Probablement le même objet. Post 1890.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire arrondi et légèrement évasé. Sans décor apparent. 10 cm de diam. Altéré par la chaleur.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé et de paroi. Sans décor apparent. 28 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé. À assise. Dessus légèrement bombé. Décor moulé en relief à motif de palmettes ou feuillage. 17 cm de diam. d'assise. 23 cm de diam. de rebord. Env. 4 cm de haut.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à fond plat de forme ovale ou circulaire. Sans décor apparent. Inscription imprimée en creux sous le fond: COPELAND. 1847-1970. https://www.thepotteries.org/allpotters/310.htm	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Présence d'une bande de 1,2 cm de larg. moulée en relief sur la paroi, sous le rebord, anse? Sans décor apparent. En lien avec un urinal?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. En lien avec un urinal?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Inscription indéterminée imprimée en noir: CUDD[...]| M[...]. En lien avec un urinal?	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	19	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (3), de rebord (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents. Appartenant probablement à des objets déjà décrits dans ce lot.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 20 cm de diam. estimé.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	urinal	13	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base plate (3), de rebord (4) et de paroi. Sans décor apparent. Moulés. Au moins quatre objets différents. Sept fragments de forme cylindrique (tube légèrement évasé vers l'extrémité). 6 cm de diam. Un fragment de rebord s'associe probablement à un bassin urinal.	2	
1A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	boîte à brosse à dent	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de base à fond légèrement en retrait, de paroi légèrement arrondie et de rebord à lèvre arrondie. Petite bande moulée en relief à l'intérieur servant de division. Sans décor apparent. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir sous le fond. Base de 5 cm de larg.	2	
1A01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière-couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Couvercle circulaire à dessus légèrement conique, à assise (absente). Bouton circulaire sur une courte tige (2,4 cm de diam.). Trou de vapeur (0,5 cm de diam.). 7,7 cm de diam. Assise de 6,6 cm de diam.	2	
1A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat avec trou d'irrigation. Paroi mince. 10 cm de diam.	2	
1A01	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse dont la surface extérieure est moulée en relief à motif de feuillage. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure vert-bouteille. Aspect béton de la pâte. Objets décoratif? Noirci par la chaleur à certains endroits.	2	
1A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à fond très légèrement en retrait (2) et de paroi. Décor moulé en relief au-dessus de la base à motifs de feuillage et de palmettes. Inscription moulée en relief sous le fond: 34. Cicatrice de moulage sur la paroi. 12 cm de diam. de base estimé.	3	
1A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Fragment de couvercle circulaire à rebord court et lèvre droite. 6,4 cm de diam. sur 1 cm de haut. Pot à cosmétique?	3	
1A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque aux coins arrondis. Une surface et les côtés sont polis. L'autre surface est légèrement raboteuse. 1 cm d'épais.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.3	Médication	Ent	Fragment d'ouverture circulaire à rebord permettant de recevoir un couvercle à assise. 6,4 cm de diam. est. 5,1 cm de diam. d'ouv.	3	
1A01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1), de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. 12 cm de diam. estimé. Probablement le même objet. Médication? Bleu cobalt.	3	
1A01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Médication? Bleu cobalt.	3	
1A01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Décor à motif de diamants moulé en relief sur la cicatrice de moulage. Légèrement patiné. Bleu cobalt.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille de forme cylindrique. Elle présente une épaule tombante, un col renflé et un goulot fait d'une haute bague bombée surmonté d'une lèvre arrondie de type « Crown ». Le fond est plutôt plat et l'inscription « AB Co/36» y est moulée en relief. La bouteille mesure 24,5 cm de hauteur et 6,5 cm de diam. de base. Fabriquée mécaniquement entre 1906 et 1914 par la compagnie American Bottle Co dans l'usine illinoise de la Streator Bottle and Glass Co. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/234459	3	2
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	8	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2-jointifs), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Le fond est plutôt plat et l'inscription « 393» y est moulée en relief. Cicatrice de moulage. Certains fragments sont altérés par la chaleur. Base de 6,5 cm de diam. Probablement le même objet. Bouteille à alcool?	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. L'inscription « [...]RT|[...]ER. » y est moulée en relief.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moulage. Deux fragments de teintes plutôt ambré. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot. Au moins deux objets différents.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille à corps hexagonale et de paroi dont trois pans sont moulés de fines lignes. Le fond est légèrement concave avec l'inscription « 500 » moulée en relief. 7 cm de larg.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Le fond est concave au centre et l'inscription « [SCHULKE &] MAYR HAMBURG » est moulée en relief sur le pourtour. Cicatrice de moulage. Base de 7 cm de diam. Bouteille de Lysol. Désinfectant chirurgical dès 1891. https://muzeumddd.pl/opakowania-i-preparaty/1222-zabytkowa-butelka-po-preparacie-do-dezynfekcji-lysol.html	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Le fond est légèrement concave et l'inscription « P. D. & Co » y est moulée en relief. Cicatrice de moulage mécanique post 1900. Base de 5,5 cm de diam. Légèrement ambré. Parke Davis Company, Detroit. À son époque, Parke, Davis & Co. était souvent considérée comme la plus grande société pharmaceutique au monde. Le partenariat a commencé juste après la guerre de Sécession, le 26 octobre 1866, avec le Dr Samuel Duffield, un chimiste. L'entreprise devint Parke, Davis & Company en 1871. Ils ont été incorporés en 1875. En 1970, Warner-Lambert a acheté Parke-Davis, et la fusion a été achevée en 1974. C'est aujourd'hui une filiale de Pfizer, qui a acquis Warner-Lambert en 2000. https://fohbcvirtualmuseum.org/galleries/druggist/parke-davis-co-manufacturing-chemists-detroit/	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire aux coins arrondis et de paroi. Pan très légèrement en retrait sur la paroi pour y apposer une étiquette. Le fond est légèrement en retrait et l'inscription « P. D. & Co » y est moulée en relief (empreint D & Co au-dessus). Cicatrice de moulage mécanique post 1900. Base de 5 cm de long. sur 3 cm de larg. Légèrement ambré. Parke Davis Company, Detroit. À son époque, Parke, Davis & Co. était souvent considérée comme la plus grande société pharmaceutique au monde. Le partenariat a commencé juste après la guerre de Sécession, le 26 octobre 1866, avec le Dr Samuel Duffield, un chimiste. L'entreprise devint Parke, Davis & Company en 1871. Ils ont été incorporés en 1875. En 1970, Warner-Lambert a acheté Parke-Davis, et la fusion a été achevée en 1974. C'est aujourd'hui une filiale de Pfizer, qui a acquis Warner-Lambert en 2000. https://fohbcvirtualmuseum.org/galleries/druggist/parke-davis-co-manufacturing-chemists-detroit/	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	pot	1	1	4.3	Médication?	Frag	Fragment de base et de rebord de petit pot à corps circulaire. Le fond est très légèrement concave avec l'inscription « M[...] » moulée en relief. Épaule quasi absente. Court col droit. Lèvre droite dépolie. Cicatrice de moulage de fabrication mécanique post 1900. 4,2 cm de diam. 3,5 cm de haut.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base et de rebord de bouteille cylindrique de gros format. Le fond central est légèrement concave. Épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Cicatrice de moulage sur le col. 4,5 cm de diam. de lèvre ext. 2 cm de diam. d'ouv. Probablement le même objet.	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Fragments jointif de base de bouteille rectangulaire aux coins arrondis et de paroi (absence du col et de la lèvre). Le fond est légèrement en retrait et l'inscription « P. D. & Co|56 » y est moulée en relief. Cicatrice de moulage mécanique post 1900. Base de 3,5 cm de long. sur 2 cm de larg. 8 cm de haut. résid. Légèrement ambré. Parke Davis Company, Detroit. À son époque, Parke, Davis & Co. était souvent considérée comme la plus grande société pharmaceutique au monde. Le partenariat a commencé juste après la guerre de Sécession, le 26 octobre 1866, avec le Dr Samuel Duffield, un chimiste. L'entreprise devint Parke, Davis & Company en 1871. Ils ont été incorporés en 1875. En 1970, Warner-Lambert a acheté Parke-Davis, et la fusion a été achevée en 1974. C'est aujourd'hui une filiale de Pfizer, qui a acquis Warner-Lambert en 2000. https://fohbcvirtualmuseum.org/galleries/druggist/parke-davis-co-manufacturing-chemists-detroit/	3	
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Le fond est plutôt plat. Courte épaule tombante, col cylindrique et petite lèvre arrondie légèrement profilée. Inscription moulée en relief sur une paroi: BOERICKE & TAFEL\NEW YORK. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 6,4 cm de haut. Base de 2 cm2. Goulot ext. de 1,5 cm de diam. Ouv. de 1,1 cm de diam. En 1869, F. E. Boericke et A. J. Tafel formèrent la société sous le nom de de Boericke et de Tafel. Dans les années 1970, l'entreprise était toujours entre les mains de la famille Tafel. En 1988, l'entreprise a été rachetée. Remèdes homéopathiques. https://julianwinston.com/archives/bt/bt_history.php	3	3

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille carrée aux coins arrondis. Le fond est légèrement en retrait au centre. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sous le fond: WYETH\115. Soufflée dans une moule en deux parties avec plaque de base séparée. 8,5 cm de haut. Base de 3,6 cm2. Goulot ext. de 2,4 cm de diam. Ouv. de 1,5 cm de diam. L'entreprise de John Wyeth & Brother a vu le jour en 1861. Au début de leur histoire, l'entreprise est devenue célèbre pour ses teintures sucrées qu'ils appelaient élixirs. Ils ont également été des pionniers dans la fabrication de médicaments sous forme de pilules et de comprimés et, en 1872, ont développé une machine rotative à comprimés qui a permis la production en série de pilules avec des doses pré-mesurées. https://baybottles.com/2018/12/19/john-wyeth-bro-philadelphia/	3	4
1A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille rectangulaire aux coins chanfreinées plats. Le fond est plutôt plat. Courte épaule tombante, col cylindrique et lèvre droite. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 8,5 cm de haut. Base de 3 cm sur 2 cm de larg. Goulot ext. de 2,6 cm de diam. Ouv. de 2 cm de diam.	3	*
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base à fond légèrement concave de bouteille cylindrique. Teinte légèrement brunâtre. 6,5 cm de diam. de base.	3	
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base à fond légèrement concave et de paroi de bouteille cylindrique. 6 cm de diam. de base.	3	
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de goulot et d'épaule. Col cylindrique et lèvre droite polie au feu. 1,5 cm de diam. d'ouv.	3	
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Cul à gros mamelon, épaule tombante et col cylindrique. Résidu d'étiquette sur le col. 7 cm de diam. de base. 24 cm de haut. résid.	3	
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moulage.	3	
1A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon à tenon cylindrique légèrement évasé vers le haut, col quasi absent, bouton sphérique à dessus légèrement aplati. Tenon dépoli. 3,5 cm de haut. Tenon de 2,1 cm de diam. sur 1,5 cm de haut. Bouton de 3 cm de diam. sur 1,5 cm de haut. Vert légèrement vif.	1	
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une extrémité d'anse circulaire de 1,5 cm de diam. 11,5 cm de long. résid.	3	
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond plat. Corps octogonal. 4 cm de diam.	3	
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	fiole? éprouvette?	1	1	4.3	Médication	Frag	Tube cylindrique fracturé aux extrémités. Paroi mince. Amorce de rebord à une extrémité? 8 cm de long. résid. 1,3 cm de diam. de tube.	1	
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	thermomètre	1	1	4.3	Médication	Recon	Petit thermomètre dont une petite partie d'une des extrémités est absente. L'autre extrémité est arrondie. Corps triangulaire arrondi. Bande blanche au fond du thermomètre pour faciliter sa lecture. Graduation imprimée en noir. Chiffres imprimés en noir: 94 6 8V 100 2 4 6 8 110. Inscription imprimée en noir en lettres cursives partiellement effacées: Special 433501 Royal Victoria Hospital Montreal. Absence du mercure. 9 cm de long. résid. 0,4 cm de larg.	1	*
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille carrée aux coins arrondis dont le goulot est absent. Fond très légèrement concave. Épaule tombante. Inscription moulée en relief sur le devant: HENRI JONAS & CO\EST D 1870\MONTREAL. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 10 cm de haut. résid. Base de 4,2 cm2. Entreprise fondée en 1870 jusque vers 1970-1975. https://archivalcollections.library.mcgill.ca/index.php/henri-jonas	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	thermomètre	1	1	4.3	Médication	Inc	Fragment d'une extrémité arrondie (celle à insérer) d'un petit thermomètre. Déformé par la chaleur. Bande blanche au fond du thermomètre pour faciliter sa lecture. Absence du mercure. 0,5 cm de larg.	3	
1A01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à pied gradué	1	1	5.8	Science	Frag	Fragment de base à pied et paroi à corps conique. Trace d'une graduation gravée de chaque côté (2\4\2\1). Pied de 5,5 cm de diam. Habituellement avec un bec verseur. Probablement utilisé dans le milieu hospitalier et en pharmacie.	3	5
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de court col cylindrique large et de lèvre arrondie à assise intérieure permettant de recevoir un disque de fermeture. 6,2 cm de diam. ext. 4,5 cm de diam. d'ouv. Résidu de métal (système de fermeture).	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Disque circulaire à l'intérieur creux. Le centre du dessus est légèrement concave avec un renflement au centre avec moulage de l'arête centrale. 7 cm de diam. sur 1,4 cm d'épais. Disque d'un dispositif de type Lightning.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	vase?	3	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragments de base circulaire à fond légèrement en retrait (1) et de paroi. Décor moulé à motif étoilé sous le fond. Décor à motif de pans ovales moulés en creux sur la paroi. Env. 9,5 cm de diam.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	plat décoratif?	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif de cannelures et de losanges.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant décoratif?	1	0	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif de carrés facettés et de cannelures disposées en éventail.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant décoratif?	1	0	4.8.5	Décoration	Frag	Petit fragment de paroi. Décor moulé à motif ressemblant aux grains d'orge.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Pot cylindrique. Fond plat. Courte épaule arrondie, court col cylindrique et lèvre arrondie. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 9,5 cm de haut. Base de 5 cm de diam. 3,3 cm de goulot ext. 2 cm de diam. d'ouv.	3	*
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Bouteille cylindrique. Courte épaule arrondie, court col cylindrique et lèvre arrondie. Cicatrice de moulage de chaque côté. 11 cm de haut. Corps de 5 cm de diam. 4 cm de goulot ext. 3 cm de diam. d'ouv.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Bouteille cylindrique. Courte épaule arrondie, court col cylindrique et lèvre arrondie. Cicatrice de moulage de chaque côté. Corps de 5,5 cm de diam. 4 cm de goulot ext. 3 cm de diam. d'ouv.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule et de col cylindrique de bouteille cylindrique. Cicatrices de moulage sur l'épaule. 2,2 cm diam. ext. de col.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fond plat. 6,5 cm de diam.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fond plat. 5 cm de diam.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond légèrement en retrait et de paroi. Corps cylindrique. Décor d'une bande moulée de cannelures en forme d'ogive au-dessus de la base. Base de 6 cm de diam.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	tube	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits tubes fracturés aux extrémités. Paroi mince. 0,5 cm et 0,6 cm de diam. Peut-être le même objet. Probablement en lien avec le médical.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot. Au moins deux objets différents.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat. Semi-opaque blanc. Résidu de peinture blanche, décor? 0,29 cm d'épais.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	fiole?	1	1	4.3	Médication	Frag	Fiole cylindrique à col cintré et ouverture légèrement en retrait. L'autre extrémité est fracturée. Paroi mince. Légère déformation vers l'extrémité fracturée. 10,5 cm de long. résid. 1,3 cm de diam. de tube. 1,9 cm de diam. de col. 0,6 cm de diam. d'ouv.	1	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	éprouvette	1	1	4.3	Médication	Ent	Éprouvette cylindrique à lèvre droite polie au feu et fond arrondi. Paroi plutôt mince. 10,5 cm de long. 1,7 cm de diam. de tube.	1	*

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fond très légèrement en retrait. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Absence d'un éclat sur la lèvre. 14,5 cm de haut. Base de 4,7 cm2. 3 cm de goulot ext. 1,3 cm de diam. d'ouv.	3	*
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	3	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot de bouteille cylindrique. Col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. 3 cm de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. et 2,8 cm de goulot ext. 1,3 cm de diam. d'ouv. et 2,7 cm de goulot ext. 1,1 cm de diam. d'ouv.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Petite fiole cylindrique à épaule arrondie et col cylindrique. Absence du goulot. Paroi très mince. Fond plat. Base de 2 cm de diam. 0,8 cm de diam.	3	
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot à encre	1	1	2.2	Moyens de communication	Comp	Pot cylindrique. Fond plat et talon arrondi. Petit anneau moulé en relief au-dessus de la base, sous l'épaule et à la base du col. Épaule tombante, court col cylindrique et lèvre profilée en V. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Absence d'un éclat sur la lèvre. Résidu d'encre mauvâtre à l'intérieur. 7 cm de haut. Base de 4,8 cm de diam. 3 cm de goulot ext. 2 cm de diam. d'ouv.	3	*
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot à encre	1	1	2.2	Moyens de communication	Comp	Pot cylindrique. Fond plat (petit mamelon) et talon arrondi. Anneau moulé en relief sous l'épaule. Épaule tombante, court col cylindrique et lèvre arrondie. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Absence d'un éclat sur le col. 6,5 cm de haut. Base de 5 cm de diam. 2,7 cm de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv.	3	*
1A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre à pied gradué	1	1	5.8	Science	Inc	Verre à pied arrondi, corps légèrement conique et rebord avec bec verseur. Graduation gravée. Inscription moulée en relief: TABLE\2\1\8\6\4\2\1. Pied de 4 cm de diam. 6 cm de haut. Probablement utilisé dans le milieu hospitalier et la pharmacie.	3	6
1A01	2.4.1	V polychrome superposé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Superposition de verre opaque bleu de deux teintes différentes.	3	
1A01	2.4.1	V polychrome superposé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Superposition de verre opaque vert et blanc.	3	
1A01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Fond légèrement concave à mamelon. Épaule arrondie et col cylindrique. Moulage Ricketts. 20 cm de haut. résid. 7,5 cm de diam. de base.	3	
1A01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire aux coins arrondis. Fond central légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le devant: [... & Co LTD/[CHE]MIST/[...]RSFIELD. Base de 6 cm de long. sur 3,8 cm de larg.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à sauce	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Fond légèrement concave, épaule arrondie et col cylindrique. Inscription moulée en relief sur le fond: A C B Co 8817. Inscription moulée en relief sur la paroi: LEA & PERRINS. Inscription moulée en relief sur l'épaule: WORCESTERSHIRE SAUCE. Moulée en deux parties. 16 cm de long. résid. 5 cm de diam. de base. Verdâtre. Aire & Calder Glass Bottle Co. ca. 1860-1920. https://sha.org/bottle/pdffiles/ALogoTable.pdf	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à sauce	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à extrémité de type club sauce de bouteille cylindrique. Long col cylindrique et épaule arrondie. 5 cm de corps. Ouv. de 2 cm de diam. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à sauce	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à extrémité de type club sauce et de paroi de bouteille cylindrique. Long col cylindrique et épaule arrondie. 5 cm de corps. Ouv. de 2 cm de diam. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal à condiments	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à ouverture large de bocal cylindrique. Large col cylindrique et épaule tombante et lèvre brevetée. Ouv. de 3,8 cm de diam. Verdâtre.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fond légèrement concave. Inscription moulée en relief sous le fond: J K & S\W\2466. Env. 7,5 cm de diam. Verdâtre. JOHN KILNER / WAKEFIELD-JK&S / W (ca. 1880-1900). https://sha.org/bottle/pdffiles/KilnerGlass.pdf	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal à condiments	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bocal à corps octogonale. Fond légèrement concave et courte épaule tombante. Absence du goulot et d'une partie de la paroi. Inscription moulée en relief sous le fond: A\810. 6,5 cm de diam. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal à condiments	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment d'épaule de bocal à corps octogonale. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot à conservation	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de col et d'ouverture dépolie. Présence du disque de fermeture à court tenon (5,5 cm de diam.). Résidu de métal sur le col. Fermeture de type Lightning. Fin des années 1870 jusqu'à au moins milieu du XXe siècle. https://sha.org/bottle/closures.htm#Lightning	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Disque à l'intérieur creux. Le centre du dessus est légèrement concave. 7,5 cm de diam. sur 1 cm d'épais.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	3	3	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Disques unis avec mamelon. Env. 4,4 cm de diam. de base et 4 cm de diam. de dessus. 1,6 cm de haut. Un disque altéré par la chaleur.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	4	4	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Disques unis avec tenon. Un entier. 6 cm de diam. de base et 5 cm de diam. de dessus. 4 cm de diam. de tenon. 2,5 cm de haut. totale. Dépression circulaire sur le dessus de 2 cm de diam. À l'exception du disque entier, présence d'une dépression circulaire sur le tenon (1,4 cm de diam.).	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouteille à fond rond dont le goulot est absent. Trois petits points moulés en relief au-dessus de la base. Moulée en deux parties. 21 cm de long. résid. 6,2 cm de diam. de corps. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à fond rond. Moulée en deux parties. 21 cm de long. résid. 6,2 cm de diam. de corps. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Fond très légèrement en retrait, épaule tombante et col cylindrique. Inscription moulée en relief avec un motif de trèfle à trois feuilles sous le fond: 6499\C.S. & Co Ld. Inscription moulée en relief avec un motif de trèfle à trois feuilles sur la paroi: ROWAN BROS & CO\MONTREAL. 20 cm de haut. résid. 5,5 cm de diam. de corps. Verdâtre. Cannington, Shaw & Co. 1875-1892. https://sha.org/bottle/pdffiles/CLogoTable.pdf.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique de type Codd. Présence de la bille et de l'anneau de caoutchouc. Épaule champenoise et goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition. Motif de fourche (Poséidon) moulé en relief sur le fond. 23 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base. Il s'agissait d'une invention anglaise, brevetée en 1870 et qui, malgré son impopularité aux États-Unis, était très utilisée en Angleterre et dans ses colonies. Verdâtre.	3	7
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fond concave avec petit mamelon central. Inscription moulée en relief sous le fond: P D. 7,5 cm de diam. Légèrement verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot circulaire. Petite cavité moulée sur la paroi intérieure. 3 cm de diam. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	verre	3	2	7.1	Indéterminé	Ent	Verres taillés en forme de cercle (2 fragments jointifs). Résidu d'étiquette sur un des verres: [...]DOR[...]. 4,5 cm de diam. sur 0,14 cm d'épais. Faisant partie d'un ensemble de poudrier-maquillage? (https://www.pinterest.fr/pin/155303887382344390/).	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	tige d'agitation	12	8	4.3	Médication	Frag	Tiges circulaires résiduelles dont huit avec une tête circulaire et bombée (forme de champignons). 22 cm de long. résid. max. Tige de 1 cm de diam. Tête de 1,5 cm de diam. sur 0,7 cm d'épais. Un fragment déformé par la chaleur. Teinte verdâtre. Servant à mélanger les solutions de laboratoire.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. 3 cm de diam. lèvre ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. 2,8 cm de diam. lèvre ext. 1,2 cm de diam. d'ouv. Verdâtre.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Fond très légèrement concave. Courte épaule tombante et col résiduel. Inscription moulée en relief sur la paroi: MINARD\LINIMENT. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 11,5 cm de haut. résid. sur 4 cm de diam. de base. Depuis 1860.	3	
1A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps rectangulaire. Coins chanfreinés plats. Fond très légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre droite. Anneau arrondi entre l'épaule et le col. Inscription moulée en relief sur les côtés: DUCRO A PARIS\ELIXIR ALIMENTAIRE. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 20,5 cm de haut. Base de 6,5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. 2,7 cm de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Misbranding of Ducro's alimentary elixir-1931. https://fdanj.nlm.nih.gov/catalog/fdnj17916. https://www.newspapers.com/image/740249282/?clipping_id=111606543&fcfToken=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXVCJ9.eyJmcmVlLXZpZXctaWQiOjc0MDI0OTI4MiwiaWF0IjoxNzExMzc5Mzk0LCJleHAiOjE3MTE0NjU3OTR9.h6zCgrZNGG9BKnpWBAHFlAdRrm3jVmnibUcf6_-aO0U	3	8
1A01-surface	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col. Teinte verdâtre.	3	
1A03	5.1.5	Nacre	coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type colimaçon.	3	
1A03	1.3	Porcelaine	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclat à pâte blanche. Probablement le même objet.	3	
1A04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	3	3	5.2	Commerce	Ent	Pièce canadienne de 1 sou. 1,9 cm de diam. Date: 1969; 1973; 1991.	3	
1A04	5.2	Solides fibreux	noix	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Fragment de coquille de noix de type châtaignier.	3	
1A15	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton à dos légèrement convexe et dessus légèrement concave. À deux trous dans une légère dépression. 1,5 cm de diam.	3	
1A15	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits éclats de coquille de type huître.	3	
1A15	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de manche à l'extrémité proximale légèrement arrondie. L'autre extrémité est droite. Trace d'une queue circulaire. Résidu de métal. 7,5 cm de long.	3	
1A15	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton à dos et face convexes. À quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.	3	
1A15	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Moitié de bille à pâte beige grisâtre. 1,6 cm de diam.	3	
1A15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	3	
1D01	1.2.1.93	GG feld pâle	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Isolateur tubulaire avec une extrémité fracturée et l'autre avec une lèvre arrondie. Pâte beigeâtre et glaçure incolore. 18 cm de long. résid. Tube de 3,5 cm de diam. Lèvre extérieure de 5 cm de diam.	4	
1D01	5.1.7	Graphite	bande	2	2	7.1	Indéterminé	Ent	Bandes rectangulaires dont une présente des cannelures à une extrémité. Extrémités droites. Présence d'une vis à tête plate avec rondelle en métal cuivreux à une extrémité. 13,9 cm et 15,9 cm de long. 3,5 cm et 2,7 cm de larg. 0,8 cm d'épais. Vis de 0,8 cm de diam. Composante électrique?	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	3.2.4	Métal émaillé	plat	1	1	7.2	Multiples	Inc	Plat à base à fond plat de forme ovale. Rebord étalé plat. Émail blanc. Inscription imprimée en bleu sous le fond: [...] FAMOUR REDG [...]NAMES [...]. 24 cm de long. sur 21 cm de larg. sur 4 cm de haut. Base de 15 cm de long. sur 12 cm de larg. Très corrodé. Ayant peut-être servi dans le domaine médical.	4	
1D01	3.2.4	Métal émaillé	plat	2	2	7.2	Multiples	Ent	Plats à base à fond plat de forme circulaire mais fusionnés l'un sur l'autre par la corrosion. Rebord étalé plat. Émail blanc. 30,5 cm de diam. de rebord. 26,5 cm de diam. d'ouv. Base de 8 cm de diam. Très corrodés. Ayant peut-être servi dans le domaine médical.	4	
1D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	fusible	1	1	1.9	Électricité	Inc	Fusible composés d'un tube en métal cuivreux cannelé et très corrodé. Une extrémité est fermée par une plaque en métal cuivreux percée au centre (0,8 cm de diam.). L'autre extrémité est creuse et contient un tube de verre incolore renfermant des fils. Hauteur résid.: 3,7 cm. 3,1 cm de diam.	4	
1D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	11	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires enroulées sur elles-mêmes pour former un ressort? 0,27 cm de diam. Ressort d'env. 3 cm de diam.	4	
1D01	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille de type huître.	4	
1D01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de rongeurs.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	fusible	2	2	1.9	Électricité	Inc	Fusibles composés d'un tube en porcelaine blanche à glaçure incolore. Une extrémité est fermée par une plaque en métal cuivreux percée au centre (0,8 cm de diam.) et portant une inscription moulée en relief: PAT. MAR. [...]. L'autre extrémité est constituée de résidu de verre au plomb et au centre, un tube de verre incolore au plomb renfermant des fils. Hauteur de la partie en porcelaine: 2,3 cm. 3 cm de diam.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment probablement de forme rectangulaire présentant au moins deux cavités probablement rectangulaires et des perforations circulaires (0,6 cm et 0,7 cm de diam.). Une surface n'est pas glaçurée en blanc. Même inscription moulée en relief sur les deux surfaces: GE Co/9553. 3,3 cm d'épais. 11,5 cm de long. résid. 8,5 cm de larg. résid.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	3	3	1.9	Électricité	Ent	Isolateurs circulaires à glaçure blanche. Le dessus est légèrement bombé, le dessous présente quatre cavités et perforation centrale (0,7 cm de diam.). Inscriptions différentes sur chacun: G.E. KNOR; C.G. [...]B; [...]. 4,9 cm de diam. 2,2 cm d'épais.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Inc	Isolateur cylindrique avec une base plus large et creuse. Partiellement glaçuré. Perforation centrale carrée suivi d'une perforation circulaire et d'une perforation circulaire de chaque côté. Deux perforations de part en part. Inscription moulée en relief: 1140 A. 4,3 cm de haut. 2,7 cm et 4 cm de diam. Perforation de 0,9 cm2 et 0,5 cm de diam.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur-interrupteur	1	1	1.9	Électricité	Inc	Isolateur conique dont l'intérieur est creux et le fond recouvert de métal cuivreux. Petites pattes en métal cuivreux (2) sortant de chaque côté. Le dessous ne porte pas de glaçure. Présence d'une perforation à la base (0,5 cm de diam.). 3,5 cm de haut. sur 6 cm de diam. de base. sur 4 cm de diam. de dessus.	4	
1D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	tuile ou carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Tuile ou carreau dont le dessous et les côtés ne portent pas de glaçure. Le reste porte une glaçure blanche. Forme carrée ou rectangulaire. Sans décor apparent. 1 cm d'épais.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Un fragment avec la présence partielle d'une inscription imprimée en noir sur le marli, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VIC[TORIA HOSPITAL\MONTREAL]. Six fragments avec une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et d'une inscription imprimée en rouge: A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL--CA Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL-importateur c. 1895. Certains fragments jointifs. 15,5 cm de diam. de rebord. Au moins cinq objets différents. https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/download/17139/22846?inline=1.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Puits central. Un fragment avec une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et d'une inscription imprimée en rouge: [A.T WIL]EY & Co LTD\[MONTREAL--CA] Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). 13,5 cm de diam. de rebord. Au moins deux objets différents.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. Présence de deux pieds. Ouverture centrale?	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Sous le fond, une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et d'une inscription imprimée en rouge: A.T WILEY & Co LTD\MONTREAL. Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). 8 cm de diam. Au moins deux objets différents.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1-petite lèvre arrondie) et de base. Sans décor apparent. Un fragment avec une inscription\logo imprimé en vert: C A FRANCE et d'une inscription imprimée en vert: [C.] AHRENFELDT. Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt). 8 cm de diam. de base.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2-petite lèvre arrondie) et de base à fond légèrement en retrait. Corps légèrement conique. Sans décor apparent. Le fragment de base avec une inscription imprimée en gris: [...] Y & Co LTD\[MO]NTREAL. 6,5 cm de diam. de base. Au moins deux objets différents. A.T WIL]EY & Co LTD\MONTREAL?-Charles Ahrenfeldt Depose-porcelaine de Limoges-The company ceased operations in 1969 (https://www.worthpoint.com/dictionary/p/ceramics/ce-france/limoges-charles-ahrenfeldt).	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de base à fond plat sans glaçure. Sans décor apparent. Anse moulée de 6 cm de haut. sur 0,9 cm de larg. Peut-être deux objets différents.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à fond en retrait et de paroi. Corps légèrement conique. Sans décor apparent. 6 cm de diam. estimé de base.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base à fond presque plat. Talon arrondi. Paroi droite avec une petite bande en retrait au-dessus de la base. Inscription moulée en creux sous le fond: 3316. Sans décor apparent. 4,5 cm de diam. de base.	4	
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de fond (2-plats). Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	biberon de malade	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de bec verseur (6,5 cm de long.), de dessus plat à ouverture décentrée, de base à petit pied annulaire à fond plat sans glaçure et trace d'une anse (0,8 cm de larg.). Sans décor apparent. Petit format. 8,8 cm de diam. de corps. 6 cm de haut. http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-porcelaine-blanche3.html; http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-croix-rouge.html	4	*
1D01	1.3.2.21	PF dure européenne	biberon de malade	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de bec verseur (7,5 cm de long.) et de dessus plat. Bec verseur avec le rebord peint doré et trois lignes dorées sur le bec. Ligne peinte dorée sur l'arête et le rebord du fragment de paroi. Petit format. http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-porcelaine-blanche3.html; http://www.patrimoinehospitalierdunord.fr/mobilierhospitalier-biberon-de-malade-croix-rouge.html	4	*
1D01	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif scénique oriental peint en bleu sur la paroi extérieure. Décor à motif de lignes peint en bleu, partiellement sur la paroi intérieure.	4	
1D01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat de couleur grise. 0,8 cm d'épais. Présence d'une perforation circulaire de 0,5 cm de diam.	4	
1D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec la marque «TD» moulée en relief face au fumeur. Absence de l'éperon.	4	
1D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: 344 W.WHITE/GLASGOW. Carbonisé. 1805-1891.	4	
1D01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base (1) et de rebord ondulé (2). Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en noir (un peu flou) sur le marli.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base ovale à fond plat. Paroi plutôt droite. Sans décor apparent. Inscription imprimée en creux sous le fond: 12\03. Inscription imprimée en noir, sous le fond avec les armoiries royales britanniques: [ST]ONE CHINA\[...]SO[...]\[...]. 2,5 cm de haut.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (1) et de base à fond plat. Sans décor apparent. Pour un fragment, inscription imprimée en noir, sous le fond avec les armoiries royales britanniques: DIEU [ET MON DROIT]\T. FURNIVAL & SONS\TRADE MARK\ENGLAND. T Furnival & Son(s)-1871-1960. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm. Deux fragments jointifs. Peut-être trois objets différents. Post 1890.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur. Sans décor apparent. Paroi plutôt épaisse.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec amorce d'un col légèrement évasé. Décor d'une ligne et d'une bande dorées. Trace d'un décor à motif indéterminé moulé en relief à la base du col. Inscription imprimée en noir sur la paroi sous le col, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Corps cylindrique. Base circulaire à petit pied annulaire droit. Sans décor apparent. Inscription imprimée en brun, sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA [HOSPITAL]\MONTREA[L]. 9 cm de haut. Base de 5,2 cm de diam.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de base (2). Corps cylindrique. Base circulaire à petit pied annulaire droit. Sans décor apparent. Base de 5,2 cm de diam. Probablement deux objets différents.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord dont deux jointifs. Sans décor apparent. Probablement deux objets différents.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Inscription imprimée en brun, sous le rebord, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL VICTORIA] HOSPITAL\[M]ONTREAL.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base circulaire à petit pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 6 cm et 6,5 cm de diam.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu sur la paroi, dans un motif de ceinture couronnée: [ROY]AL [VICTORIA HOSPITAL]\[MONT]REAL. Inscription imprimée en noir, sous le fond, avec les armoiries royales britanniques: [DIEU ET] MON DROIT\[T. FURNIVAL] & SONS\TR[ADE MA]RK\ENGLAND. Inscription imprimée en creux au travers l'autre inscription: 33\FURNIVA[L]. 7 cm de diam. de base. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied arrondi. Fond presque plat. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir, sous le fond, avec les armoiries royales britanniques: DIEU ET MON DROIT\T. FURNIVAL & SONS\TRADE MARK]\ENGLAND. 10 cm de diam. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied arrondi. Fond presque plat. Paroi droit. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir, sous le fond, avec les armoiries royales britanniques: DIEU [ET MON DROIT]\T. [FURNIVAL & SONS\TRADE MARK]\ENGLAND]. 12 cm de diam. estimé. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied arrondi et ondulé. Fond presque plat. Paroi droit. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu, sous le fond : [...]LEIGH\[...]AT\[...]\[POR]CELAIN. 7,5 cm de diam. estimé.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à petit pied annulaire droit. Paroi très légèrement arrondie. Sans décor apparent. Env. 8 cm de diam. Bol? Pot? Pichet?	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé et de paroi. Sans décor apparent. 8 cm de diam. estimé. Bol? Pot? Pichet?	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir, sous le fond, avec les armoiries royales britanniques: [D]IEU ET MON DROIT\[T.] FURNIVAL & SONS\TRADE MARK\ENGLAND. Env. 8 cm de diam. de base. T Furnival & Son(s)-1871-1960. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm. Bol? Pot?	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps cylindrique. Bande moulée en relief. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Pot? Pichet?	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Décor d'une ligne dorée. Objets différents.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle légèrement bombé, à assise et à rebord étalé. Décor d'une ligne dorée sur la paroi, sous et sur la lèvre.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle bombé, à assise et à rebord peu étalé. Décor de lignes et d'une bande dorées sur la paroi et sous la lèvre. Décor moulé en relief à motif de feuillage. 14 cm de diam. estimé pour l'assise.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse rectangulaire, moulée. Bande ondulante. Une extrémité. Sans décor apparent. 1,8 cm de larg. Probablement le même objet.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire et de paroi. Une extrémité arrondie. Sans décor apparent. 2,1 cm de larg.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'extrémité d'anse moulée de gros gabarit. Sans décor apparent. 3,2 cm de larg.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir: JOHNS\ENGLAND.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à petit pied arrondi. Sans décor apparent. Trace d'un motif indéterminé imprimé en noir sous le fond. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu sur la paroi extérieure, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL VICTORIA] HOSPITAL\[MONTREAL]. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à petit pied arrondi (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.	4	
1D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	urinal	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base plate (2), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Moulés. Deux fragments jointifs de partie de forme cylindrique (tube légèrement évasé vers l'extrémité). Probablement le même objet.	4	
1D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat. Pâte orange pâle. 14 cm de diam. estimé.	4	
1D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue. Pâte orange plutôt foncé. 16 cm de diam. estimé.	4	
1D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique creuse à pâte orange, poreuse.	4	
1D01	1.1.2	Terre Cuite Fine	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Pâte chamois? (altérée). L'intérieur est recouvert d'un engobe beige et d'une glaçure incolore. La paroi extérieure, sous la lèvre (débordant légèrement sous la lèvre intérieure) est recouverte d'un engobe brun orangé et d'une glaçure incolore. Dessous, la paroi est recouverte d'un engobe vert forêt et d'une glaçure incolore. Décor à la molette (petites sphères) entre les deux engobes. 8 cm de diam. estimé.	4	
1D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Pot à corps cylindrique, fond légèrement en retrait et rebord droit et petite assise permettant de recevoir un couvercle. Inscription moulée en relief sous le fond avec un logo de X surmonté de deux ovales et de deux têtes de boeuf cornus: MAGLAREN'S IMPERIAL CHEESE/TRADE MARK/R.G.S.D. 7,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. de base et 8 cm de diam. de rebord. Fabricant de fromage canadien vers 1891 à aujourd'hui. https://baybottles.com/2021/05/10/maclarens-imperial-cheese/#:~:text=The%20first%20successfully%20marketed%20soft%20cheese%2C%20MacLaren%E2%80%99s%20Imperial%2C,establishment%20of%20an%20important%20branch%20of%20the%20trade.	4	
1D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de pot à corps cylindrique, fond légèrement en retrait et talon droit en retrait. Inscription moulée en relief sous le fond: PATD/HG Co [...]. Résidu noir à l'intérieur. 7 cm de diam. de base	4	
1D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.3	Médication	Ent	Pot à corps cylindrique, fond légèrement en retrait et ouverture filetée. Inscription moulée en relief sous le fond: RESINOL/BALTO MD/CHEMICAL CO. 8,5 cm de haut. sur 5 cm de diam. Compagnie américaine depuis 1895 jusque vers 1950. Pommade au résinol ou unguentum est une préparation à usage général utilisée dans le traitement du psoriasis, de l'eczéma, herbe à puce, brûlures légères, etc. https://mdhistory.libraryhost.com/repositories/2/resources/330	4	
1D01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.3	Médication?	Frag	Fragment de base et de paroi légèrement évasée vers le haut de bouteille cylindrique. Fond plat. 4,4 cm de diam. Bleu cobalt.	4	
1D01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	0	4.3	Médication?	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Bleu cobalt.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. 3 cm de diam. ext. Bleu cobalt.	4	
1D01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Le fond est très légèrement concave. Inscription moulée en relief sur le fond: « SB & G Co/30 ». Soufflée dans un moule avec plaque de base. Base de 5,5 cm de diam. Streator Bottle & Glass Company, Streator, IL (1881-1905). ca. 1890-1905 selon l'alignement. https://sha.org/bottle/pdffiles/StreatorBottleGlassCo.pdf	4	
1D01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à bière	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col et de goulot à lèvre à capsule. Deux fragments jointifs. Probablement le même objet.	4	
1D01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille à corps ovoïde à deux pans plats. Le fond est plat. Inscription moulée en relief sur le fond: « W.T. & Co/U.S.A/1 ». Base de 8 cm de long. sur 6,5 cm de larg. mid-1870s-ca. 1890. 1896-1901 selon l'alignement. https://sha.org/bottle/pdffiles/WTandCo_BLockhart.pdf	4	
1D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	4	
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse circulaire de 1,5 cm de diam. sur 11,5 cm de haut.	4	
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi dont un de paroi mince. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.	4	
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps ovale de type Philadelphie. Fond légèrement en retrait, épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur la paroi de devant: McCORMACK'S/PHARMACY/MONTREAL. QUE. Inscription moulée en relief sous le fond: 415A. Le centre du corps est déformé par la chaleur. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 10,5 cm de haut. Base de 4,4 cm de long. sur 2,5 cm de larg. 2,4 cm de diam. ext. de goulot. 1 cm de diam. d'ouv. https://bouteillesduquebec.ca/pharmacie/mccormacks_phcy	4	9
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps carré aux coins arrondis. Fond très légèrement concave, courte épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 6,9 cm de haut. Base de 2,4 cm2. 2 cm de diam. ext. de goulot. 1 cm de diam. d'ouv.	4	*
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille à corps carré aux coins arrondis. Fond très légèrement concave, courte épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique (absence de quelques éclats). Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 6,7 cm de haut. Base de 2,4 cm2. 2,1 cm de diam. ext. de goulot. 0,9 cm de diam. d'ouv.	4	*
1D01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	3	1	4.3	Médication	Frag	Fragments jointifs de goulot, d'épaule et de paroi de bouteille rectangulaire. Goulot à lèvre droite et col cylindrique dont l'intérieur est dépoli. Inscription moulée en relief sur la paroi: RUBBER & CALLET. Cicatrice de moulage sur le col.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bocal cylindrique dont il manque une partie du fond presque plat. Épaule quasi inexistante. Filetage extérieur et lèvre droite dépolie. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 15 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. de base. 4,5 cm de diam. d'ouv.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de bocal cylindrique. Épaule quasi inexistante, filetage extérieur et lèvre droite.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre à rebord étalé. 3 cm de diam. ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Col de 3 cm de haut.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre à rebord étalé de bouteille cylindrique. Cicatrice de moulage sur l'épaule. 3,2 cm de diam. ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Col de 3 cm de haut.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond plutôt plat et de paroi de bouteille cylindrique. 6 cm de diam.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi de bouteille (?) cylindrique. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	4	
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pipette	1	1	4.3	Médication	Ent	Pipette cylindrique dont une extrémité a un rebord étalé à petite lèvre arrondie alors que l'autre extrémité est droite et polie au feu. Corps cylindrique de 0,76 cm de diam. s'amincissant et se recourbant légèrement vers l'extrémité droite (0,36 cm de diam.). 7 cm de long. Rebord de 1 cm de diam. 0,7 cm de diam.	4	10
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	fiole?	1	1	4.3	Médication	Frag	Fiole cylindrique à col cintré et fond presque plat. Paroi mince. Légèrement déformation vers l'extrémité fracturée. 5 cm de long. 1,5 cm de diam.	4	*
1D01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique de bouteille rectangulaire. Cicatrice de moulage sur le col. 2,7 cm de diam. ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Col de 3 cm de haut.	4	
1D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille cylindrique à fond presque plat, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 15,5 cm de haut. 5,5 cm de diam. de base. 3 cm de diam. de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv.	4	*
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à ouverture large. Lèvre aplatie façonnée à la pince de finition avec courte assis intérieure. 6,2 cm de diam. ext. 5 cm de diam. d'ouv. Cicatrice de moulage sur le col. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à ouverture large. Lèvre profilée en V avec très courte assis intérieure. 6 cm de diam. ext. estimé. Cicatrice de moulage sur le col. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à ouverture large. Lèvre profilée en V avec très courte assise intérieure. 6 cm de diam. ext. estimé. Cicatrice de moulage sur le col. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille à fond rond. Moulée en deux parties. Paroi épaisse. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse?	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille à fond rond? Paroi épaisse. 7 cm de diam. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de courte épaule tombante et de paroi de bouteille cylindrique. Amorce d'un col large. Cicatrice de moulage sur la paroi et l'épaule. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Bouteille cylindrique dont la paroi de devant présente sept pans plats. Fond légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique très légèrement rétréci vers le haut et lèvre brevetée (absence d'un éclat). Inscription moulée en relief sur le devant dans deux pans: MINARD'S/LIMIENT. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 13 cm de haut. 4 cm de diam. Verdâtre. Depuis 1860. https://minards.com/	4	11
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de bouteille cylindrique (absence de la base et d'une partie de la paroi). Épaule tombante, col cylindrique déformé et lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sur le devant dans deux pans: MINARD'S/LIMIENT. Verdâtre et altérés. Depuis 1860. https://minards.com/	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fond central légèrement concave. Inscription moulée en relief: 1408. 6 cm2. Verdâtre.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fond à partie centrale concave. Inscription moulée en relief sous le fond: N40/1790. 6 cm2 de base. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fond à partie centrale concave avec mamelon. Inscription moulée en relief sous le fond: PD. 7,5 cm de diamètre. Verdâtre. Parke Davis Company, Detroit? https://fohbcvirtualmuseum.org/galleries/druggist/parke-davis-co-manufacturing-chemists-detroit/♂	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. Fond très légèrement concave. Inscription moulée en relief sous le fond: D. 4,5 cm de diamètre. Soufflée dans moule avec plaque de base séparée. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de goulot à ouverture large et de paroi de bouteille carrée. Coins arrondis. Lèvre droite, col cylindrique et courte épaule tombante. 3,3 cm de diam. ext. 2,2 cm de diam. d'ouv. Cicatrice de moulage sur le col. Verdâtre.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	4	
1D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,25 cm et 0,39 cm d'épais.	4	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1A01 **No Catalogue: 0001** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille à encre **Période:** historique

Code matériau: 1.2.1.53 **Matériau(x):** GG Fulham-Lambeth 3

Code fonction: 2.2 **Fonction(s):** Moyens de communication

Origine: Angleterre **Datation:** prod. 1800 à 1900

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 25,5 cm de haut. 10 cm de diam. Goulot de 2,9 cm2. 1,6 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique. Fond plat et talon arrondi. Épaule tombante, col carré et lèvre droite avec petit bec verseur. Inscription imprimée en creux dans un ovale au-dessus de la base: DOULTON LIMITED|33| LAMBETH. Marque de fabrication imprimée en creux au-dessus de la base: IV|28|[Rd]|1|V|[...]. 28 décembre 1876.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Tournée

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Doulton

(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1A01 **No Catalogue: 0002** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille à bière **Période:** historique

Code matériau: 2.3.1.10 **Matériau(x):** V col transp brun

Code fonction: 4.2.1.2 **Fonction(s):** Boissons, conserv./entreposage

Origine: États-Unis **Datation:** prod. 1906 et 1914

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 24,5 cm de hauteur et 6,5 cm de diam. de base.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille de forme cylindrique. Elle présente une épaule tombante, un col renflé et un goulot fait d'une haute bague bombée surmonté d'une lèvre arrondie de type « Crown ». Le fond est plutôt plat et l'inscription « AB Co/36» y est moulée en relief.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Fabrication mécanique post 1900.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** American Bottle Co

(0/1) 1

Commentaire: Fabriquée mécaniquement entre 1906 et 1914 par la compagnie American Bottle Co dans l'usine illinoise de la Streator Bottle and Glass Co.

RÉFÉRENCES https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/234459

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0003**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.3.1.10 **Matériau(x):** V col transp brun

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:** post 1850

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 6,4 cm de haut. Base de 2 cm2. Goulot ext. de 1,5 cm de diam. Ouv. de 1,1 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Le fond est plutôt plat. Courte épaule tombante, col cylindrique et petite lèvre arrondie légèrement profilée. Inscription moulée en relief sur une paroi: BOERICKE & TAFEL\NEW YORK.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Boericke et de Tafel

(0/1) 1

Commentaire: En 1869, F. E. Boericke et A. J. Tafel formèrent la société sous le nom de de Boericke et de Tafel. Dans les années 1970, l'entreprise était toujours entre les mains de la famille Tafel. En 1988, l'entreprise a été rachetée. Remèdes homéopathiques.

RÉFÉRENCES https://julianwinston.com/archives/bt/bt_history.php

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0004**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.3.1.10 **Matériau(x):** V col transp brun

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:** post 1861

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 8,5 cm de haut. Base de 3,6 cm2. Goulot ext. de 2,4 cm de diam. Ouv. de 1,5 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite bouteille carrée aux coins arrondis. Le fond est légèrement en retrait au centre. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sous le fond: WYETH\115.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans une moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Wyeth & Brother

(0/1) 1

Commentaire: L'entreprise de John Wyeth & Brother a vu le jour en 1861. Au début de leur histoire, l'entreprise est devenue célèbre pour ses teintures sucrées qu'ils appelaient élixirs. Ils ont également été des pionniers dans la fabrication de médicaments sous forme de pilules et de comprimés et, en 1872, ont développé une machine rotative à comprimés qui a permis la production en série de pilules avec des doses pré-mesurées.

RÉFÉRENCES https://baybottles.com/2018/12/19/john-wyeth-bro-philadelphia/

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1A01 **No Catalogue: 0005** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: verre à pied gradué **Période:** historique

Code matériau: 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

Code fonction: 5.8 **Fonction(s):** Science

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Pied de 5,5 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de base à pied et paroi à corps conique. Trace d'une graduation gravée de chaque côté (2\4\2\1).

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulé et gravé

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire: Habituellement avec un bec verseur. Probablement utilisé dans le milieu hospitalier et en pharmacie.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0006**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: verre à pied gradué **Période:** historique

Code matériau: 2.1.1.9 **Matériau(x):** V inc sans plomb non-id.

Code fonction: 5.8 **Fonction(s):** Science

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Pied de 4 cm de diam. 6 cm de haut.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Verre à pied arrondi, corps légèrement conique et rebord avec bec verseur. Graduation gravée. Inscription moulée en relief: TABLE\2\1\8\6\4\2\1.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulé et gravé

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire: Probablement utilisé dans le milieu hospitalier et en pharmacie.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1A01 **No Catalogue: 0007** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille à boisson gazeuse **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.2.1.2 **Fonction(s):** Boissons, conserv./entreposage

Origine: **Datation:** post 1870

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 23 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique de type Codd. Présence de la bille et de l'anneau de caoutchouc. Épaule champenoise et goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition. Motif de fourche (Poséidon) moulé en relief sur le fond.

Décor: Voir description

(0/1) 1

Fabrication:

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Pince de finition

(0/1) 0

Commentaire: Il s'agissait d'une invention anglaise, brevetée en 1870 et qui, malgré son impopularité aux États-Unis, était très utilisée en Angleterre et dans ses colonies. Verdâtre.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot			
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0008**	**No Collection:**	

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:** post 1931

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 20,5 cm de haut. Base de 6,5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. 2,7 cm de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps rectangulaire. Coins chanfreinés plats. Fond très légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre droite. Anneau arrondi entre l'épaule et le col. Inscription moulée en relief sur les côtés: DUCRO A PARIS\ELIXIR ALIMENTAIRE.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Ducro's alimentary

(0/1) 1

Commentaire: Misbranding of Ducro's alimentary elixir-1931.

RÉFÉRENCES https://fdanj.nlm.nih.gov/catalog/fdnj17916. https://www.newspapers.com/image/740249282/?clipping_id=111606543&fcfToken=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXVCJ9.eyJmcmVlLXZpZXctaWQiOjc0MDI0OTI4MiwiaWF0IjoxNzExMzc5Mzk0LCJleHAiOjE3MTE0NjU3OTR9.h6zCgrZNGG9BKnpWBAHFlAdRrm3jVmnibUcf6_-aO0U

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1D01	**No Catalogue: 0009**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 0,5 cm de haut. Base de 4,4 cm de long. sur 2,5 cm de larg. 2,4 cm de diam. ext. de goulot. 1 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps ovale de type Philadelphie. Fond légèrement en retrait, épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur la paroi de devant: McCORMACK'S/PHARMACY/MONTREAL. QUE. Inscription moulée en relief sous le fond: 415A. Le centre du corps est déformé par la chaleur.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** McCORMACK'S

(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES https://bouteillesduquebec.ca/pharmacie/mccormacks_phcy

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1D01	**No Catalogue: 0010**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: pipette **Période:** historique

Code matériau: 2.1.1.9 **Matériau(x):** V inc sans plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Corps cylindrique de 0,76 cm de diam. Extrémité droite de 0,36 cm de diam. 7 cm de long. Rebord de 1 cm de diam. 0,7 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pipette cylindrique dont une extrémité a un rebord étalé à petite lèvre arrondie alors que l'autre extrémité est droite et polie au feu. Corps cylindrique de 0,76 cm de diam. s'amincissant et se recourbant légèrement vers l'extrémité droite (0,36 cm de diam.). 7 cm de long. Rebord de 1 cm de diam. 0,7 cm de diam.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1D01	**No Catalogue: 0011**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: pipette **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.10 **Fonction(s):** Entreposage ind.

Origine: **Datation:** Post 1860

Contexte archéologique: .

Extrait de:

Dimensions: 13 cm de haut. 4 cm de diam

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique dont la paroi de devant présente sept pans plats. Fond légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique très légèrement rétréci vers le haut et lèvre brevetée (absence d'un éclat). Inscription moulée en relief sur le devant dans deux pans: MINARD'S/LIMIENT. Verdâtre. Depuis 1860. https: //minards.com/

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:**
(0/1) 1

Commentaire: Verdâtre. Depuis 1860.

RÉFÉRENCES https://minards.com/

Photographies:
(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hôpital Royal Victoria, Montréal **Archéologue : Simon Santerre** **Date : Print. 2024**
Code : MTL23-25-10 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Tuile ou carreau dont le dessous ne porte pas de glaçure. Le reste porte une glaçure blanche. Forme carrée ou rectangulaire. Sans décor apparent. 0,9 cm d'épais.	1	
1A01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton à oeillet (absent) à dos plat et dessus très légèrement bombé. 1,2 cm de diam.	1	
1A03	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	1	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	7	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord à lèvre rabattue (2-jointifs), de base circulaire à fond plat (1) et de paroi. Pâte orange de teintes différentes. Au moins quatre objets différents.	5	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange foncé. Résidu de peinture blanche. 11 cm de long. résid. 9 cm de larg. 6 cm de haut.	2	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à pâte orange foncé. Absence de quelques éclats. 20,2 cm de long. 9,5 cm de larg. 6 cm de haut.	2	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à pâte réfractaire de couleur chamois. Absence de quelques éclats. Résidu de scorie. Inscription indéterminée moulée en creux: [...]AMS[...]. 20,5 cm de long. 11 cm de larg. 6 cm de haut.	2	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Moitié de brique à pâte réfractaire de couleur chamois. Résidu de scorie. Inscription indéterminée moulée en creux: [...]EDO[...]. 15 cm de long. résid. 10,3 cm de larg. 6,5 cm de haut.	2	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à pâte réfractaire de couleur chamois. Absence d'un coin. Résidu de scorie. Inscription moulée en creux: LUCAS. 23 cm de long. résid. 11 cm de larg. 6,5 cm de haut. Briquetier Silas Lucas à Wilson, NC- vers1887. https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-reclaimed-bricks-silas-lucas-old-circa	3	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à pâte réfractaire de couleur chamois. Absence de quelques fragments. Inscription moulée en creux: HOTSPUR. 23 cm de long. résid. 10 cm de larg. 6 cm de haut.	3	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire à pâte réfractaire de couleur chamois pâle. Le centre de la brique, à l'intérieur, est plus foncé, résultant de la cuisson. Inscription moulée en creux dans un rectangle concave: [...]ATE. 12,8 cm de long. résid. 10,5 cm de larg. 5,5 cm de haut.	3	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire à pâte réfractaire de couleur chamois. Inscription moulée en creux : GAR[...]. 10 cm de long. résid. 11 cm de larg. 6 cm de haut.	3	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire à pâte réfractaire de couleur chamois orangé. Trace ténue et illisible d'une inscription moulée en creux. 10 cm de long. résid. 10,5 cm de larg. 6 cm de haut.	3	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire (1/2) à pâte réfractaire de couleur chamois. Résidu de scorie. Inscription moulée en creux : FOSTE[...]. 16 cm de long. résid. 11 cm de larg. 6 cm de haut.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire (1/2) à pâte réfractaire de couleur chamois. Inscription moulée en creux : [...]MSAY. 17 cm de long. résid. 11,5 cm de larg. 6 cm de haut.	4	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire (1/2) à pâte réfractaire de couleur chamois. Inscription moulée en creux : LUC[AS]. 16 cm de long. résid. 10,5 cm de larg. 5 cm de haut. Briquetier Silas Lucas à Wilson, NC- vers1887. https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-reclaimed-bricks-silas-lucas-old-circa	4	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire à pâte réfractaire de couleur chamois. Inscription moulée en creux : [...]ARTCRAIG. 19 cm de long. résid. 10,5 cm de larg. 4,5 cm de haut.	4	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire creuse à pâte orange. 16 cm de long. résid. 10,5 cm de larg. 3 cm de haut. résid.	4	
1A07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange présentant un arrondi sur deux faces. Env. 4 cm d'épais. Peut-être une canalisation.	4	
1A07	1.1.1.31	TCG avec glaçure	canalisation	5	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de paroi à pâte brun rougêatre recouverte d'un enduit ferrugineux brun foncé. Probablement le même objet.	1	
1A07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Embout coupé droit.	1	
1A07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.	1	
1A07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Marque moulée en relief face au fumeur: TD.	1	
1A07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé en relief à motif du blé sous la lèvre.	1	
1A07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Inscription imprimée en brun sur la paroi, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL VICTOR]IA HOSPITAL\[MONTREAL].	1	
1A07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Inscription imprimée en brun sur la paroi, dans un motif de ceinture couronnée: [ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL].	1	
1A07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse-anse	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'anse de 1,2 cm de larg. Sans décor apparent.	1	
1A07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	14	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1), de base circulaire à pied annulaire (1), de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Quelques fragments altérés par la chaleur. Au moins quatre objets différents.	1	
1A07	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Bouteille?	1	
1A07	1.3.1.11	PC sans glaçure	isolateur électrique?	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'extrémité d'isolateur tubulaire. Blanc. Inscription moulée en creux: FP Co. 1,5 cm de diam.	1	
1A07	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Carreau de forme carrée. Pâte blanche. Dessous moulé de deux bandes en relief. 1,9 cm2 sur 0,6 cm d'épais.	1	
1A07	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Fragments jointifs de forme hexagonale. Le dessous est moulé de bandes en relief. 5,5 cm de larg. sur 1 cm d'épais. Blanc.	1	
1A07	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur circulaire. Blanc. L'intérieur à une glaçure blanche. Corps circulaire à pans plats. Inscription moulée en relief : [...]1040. 5 cm de largeur. 1,7 cm d'épais.	1	
1A07	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique?	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur circulaire. Blanc. L'extérieur à une glaçure blanche. Corps arrondi. 1 cm d'épais.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A07	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	30	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Carreaux fragmentaires de forme carrée, rectangulaire ou autre. Pâte et glaçure blanche. Le dessous est moulé de bandes en relief pour certains fragments (au moins trois modèles). Certains fragments avec une inscription moulée en relief dessous: ROBERTSON; CAMBRIDGE. Entre 1 cm et 1,4 cm d'épais.	1	
1A07	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Carreau fragmentaire de forme rectangulaire. Pâte blanche et glaçure bleu sur une surface. Le dessous est moulé de bandes en relief Entre 1,3 cm d'épais.	1	
1A07	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Carreau fragmentaire de forme rectangulaire et légèrement recourbé. Extrémités droites. Pâte blanche et glaçure blanche à l'intérieur. Le dessous est moulé de bandes en relief. 7,5 cm de long. sur 1,4 cm d'épais.	1	
1A07	1.3.2.21	PF dure européenne	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire étalé. Sans décor apparent. 7 cm de diam.	1	
1A07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bocal à corps circulaire. Filetage extrérieur. 5,5 cm de diam d'ouv.	1	
1A07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant à pied	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de pied étalé et de base. Corps conique. Bécher à pied?	1	
1A07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire et de paroi.	1	
1A07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenant à corps circulaire. Au moins quatre objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.	1	
1A07	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à fond en retrait. Corps octogonal. Pans plats. 4,5 cm de diam.	1	
1A07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique dont la partie centrale du fond est en retrait. Verdâtre.	1	
1A07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi dont un près de l'épaule de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: [...] CHIS[...]. Un fragment avec une cicatrice de moulage. Probablement le même objet.	1	
1A07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment dont la paroi est épaisse et un fragment verdâtre. Objets différents.	1	
1A07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre à capsule. Teinte légèrement turquoise.	1	
1A07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	36	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,20 cm et 2 cm d'épais. Un gros fragment.	8	
1A07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées. Peut-être deux objets différents.	1	
1A07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi (1-cicatrice de moulage) de bouteille cylindrique. Objets différents.	1	
1A07	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment de col? Objets différents.	1	
1A07	2.3.1.13	V col transp autre	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de base circulaire? Altéré par la chaleur. Turquoise foncé.	1	
1A07	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Filetage extérieur. Corps circulaire.	1	
1A07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1A07	3.1.1.1	Fer ind	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat et informe. Tôle. Élagué.	NC	
1A07	3.1.1.1	Fer ind	couvercle?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Disque à rebord ourlé avec une tige circulaire. Replié sur lui-même. Tôle. 21 cm de diam.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A07	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Comp	Fer à cheval corrodé dont il manque un éperon. Présence d'une pince. 12 cm de haut. sur 10 cm de larg.	1	
1A07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 6 cm. Corrodés.	1	
1A07	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	7	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (4-entre 6,5 cm et 10,5 cm de long.) et fragmentaires (2-tête; 1-tige). Corrodés. Un fragment de tête est peut-être un rivet. Élagués.	NC	
1A07	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaques minces et difformes dont une recourbée sur elle-même.	1	
1A07	3.1.4.1	Plomb	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plutôt mince et informe. 0,25 cm d'épais.	1	
1A07	4.1.14	Marbre	résidu	14	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de marbre blanc avec veines grisâtres. Faces plates polies. Élément architectural?	1	
1A07	4.1.14	Marbre?	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de marbre (?) blanchâtre. Altérés par la chaleur. Un fragment de 2,5 cm d'épais. Élément architectural?	1	
1A07	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	7	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles d'ardoise noir. Un fragment avec deux perforations de clou (0,5 cm de diam.) et une perforation plus grande (1,9 cm de diam.). Env. 0,6 cm d'épais.	1	
1A07	4.3.5	Béton	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu de béton gris foncé avec des fragments de verre collé dessus. Forme légèrement archée. 34 cm de long. résid. sur 13 cm de larg. sur 5 cm et 7 cm d'épais.	4	
1A07	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manche circulaire légèrement rétréci vers une extrémité. Extrémités droites. Décor de lignes obliques incisées sur les deux faces, très peu visible. Résidu de métal à l'intérieur. 9,7 cm de long. 2,3 cm de diam. à une extrémité et 1,5 cm de diam. à l'autre extrémité.	1	
1A07	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	1	
1A09	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	4.7.3	Élements architecturaux	Frag	Bande rectangulaire recourbée pour former un colimaçon. Présence d'une sphère (2 cm de diam.) fixée à la partie extérieure de la bande. Bande de 2,2 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais. Env. 8,3 cm de diam. Ornement architectural?	4	
1A11	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Pâte beige rosée recouverte d'un émail blanc. Décor à motifs géométriques (lignes, bandes, demi-lunes, X et points), en bande, peint en bleu sous la lèvre.	4	1
1A11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. Inscription imprimée en bleu sur la paroi, dans un motif de ceinture couronnée: ROYAL VICTORIA HOSPITAL\MONTREAL. Inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries britanniques: DIE[U ET MON DROIT]\T. FURNIVAL [& SONS]\TRADE [MARK]\ENG[LAND]. 2,5 cm de haut. T Furnival & Son(s)-1871-1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm	4	
1A12	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Trois fragments avec une cicatrice de moulage. Un fragment avec trace d'un décor à motif indéterminé moulé en relief. Probablement le même objet.	4	
1A12	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	4	
1A12	4	Minéraux et inorganiques	fossiles de crinoïdes	2	2	7	Cas particuliers	Ent	Fragments circulaires avec une petite perforation au centre. 0,5 cm de diam. sur 0,1 cm d'épais. 0,4 cm de diam. sur 0,3 cm d'épais. https://fr.wikipedia.org/wiki/Crinoidea	8	
1A13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord à lèvre rabattue (2) et de paroi. Pâte orange de teintes différentes. Au moins trois objets différents.	5	
1A13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique fragmentaire creuse à pâte orange. Trace de mortier grisâtre.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A13	1.1.1.31	TCG avec glaçure	canalisation	4	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de paroi à pâte beige claire recouverte d'un enduit ferrugineux orangé et brunâtre. Au moins deux objets différents.	5	
1A13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription imprimée en creux: GLASGOW.	7	
1A13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.	5	
1A13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Inscription indéterminée imprimée en noir sous le fond avec les armoiries britanniques. 2,7 cm de haut. Probablement le même objet.	5	
1A13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de bouge et marli. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu.	5	
1A13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en bleu.	5	
1A13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plutôt plats de bonne dimension. Sans décor apparent. Gros contenant?	5	
1A13	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment plat de 0,6 cm d'épais. Bleu. Carreau?	5	
1A13	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor de deux lignes à l'engobe blanc sur la paroi extérieure.	5	
1A13	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé (altéré). Pâte beige.	5	
1A13	1.2.1.79	GG glaç saline brune	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte brun rougeâtre et glaçure brun foncé.	5	
1A13	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base à fond presque plat et coins chanfreinés plat et de paroi. Inscription moulée en creux dans un ovale au-dessus de la base: BOURNE/DERBY. L'intérieur n'est pas glaçuré. 8 cm de diam.https://potteryhistories.com/Denbyhistory.htmlhttps://potteryhistories.com/Denbyhistory.html	5	
1A13	1.2.1.93	GG feld pâle	isolateur électrique?	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur tubulaire. Pâte grise et glaçure incolore. Inscription moulée en relief: [...]M[...]. 1,5 cm de diam. ext. 1 cm de diam. int. 2,5 cm de long. résid.	5	
1A13	1.3.1.11	PC sans glaçure	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur tubulaire. Pâte blanche. Inscription moulée en creux: [...]P Co. 1,5 cm de diam. ext. 0,7 cm de diam. int. 4,3 cm de long. résid.	5	
1A13	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	10	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Carreaux entiers et fragmentaires de forme hexagonale. Certains sont une moitié d'hexagone. Le dessous est moulé de bandes en relief. 5,2 cm de larg. sur 0,95 cm d'épais. Blanc. Au moins huit carreaux différents.	7	
1A13	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Comp	Carreau de forme carrée dont un éclat est absent. Le dessous est moulé de bandes en relief. 2 cm2 sur 0,7 cm d'épais. Blanc.	7	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur circulaire. Inscription moulée en relief sur le dessus: [...]OB. 5 cm de diam. ext. 0,8 cm de diam. central. 2,2 cm d'épais.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur circulaire. 2,5 cm de haut.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur. Inscription moulée en relief sur le dessous non glaçuré: 61935. 4,2 cm de haut.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	sanitaire	6	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi de sanitaire (toilette ou urinoir) de forme ovale. Rebord légèrement arrondi. Paroi droite. Inscription imprimée en rouge sur le rebord: UNITAS. Cicatrice de moulage. Certains fragments jointifs. Rebord de 4 cm de larg. Couleur légèrement crème.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	88	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Carreaux entiers et fragmentaires de forme carrée, rectangulaire ou autre. Pâte et glaçure blanche. Le dessous est moulé de bandes en relief pour certains fragments (au moins deux types). Certains fragments avec une inscription moulée en relief dessous: ROBERTSON; CAMBRIDGE. Entre 1 cm et 1,4 cm d'épais.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de carreau de forme rectangulaire. Pâte blanche et glaçure bleu pâle. Le dessous est moulé de bandes en relief. 1,3 cm de larg. et d'épais.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	8	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de carreau de forme arrondie et en forme d'arche à pans plats. Pâte et glaçure blanche. Un fragment avec une inscription indéterminée moulée en relief dessous: [...]ON[...]35. Entre 1,1 et 1,7 cm d'épais.	5	
1A13	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments jointifs de carreau de forme carrée ou rectangulaire. Pâte et glaçure blanche. Décor à motif floral et à motifs géométriques imprimé en bleu. Le dessous est moulé de carrées en relief. Inscription indéterminée moulée en relief dans chaque carré: ATENT/ILE/[...]KS/[...]ON. Entre 0,9 cm d'épais.	5	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base ovale à fond légèrement en retrait et de paroi. Probablement soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	1	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à rebord étalé et col cylindrique large. 6 cm de diam. estimé d'ouverture.	1	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Altéré.	1	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à coin arrondi.	1	
1A13	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment informe.	1	
1A13	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à fond central concave et de paroi. 6,5 cm de diam.	6	
1A13	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pans plats.	6	
1A13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bocal octogonal à pans plats. Fond légèrement concave. Courte épaule arrondie. Col cylindrique large. Lèvre aplatie façonnée à la pince de finition. Petite assise à l'intérieur pour recevoir un disque de fermeture. Inscription moulée en relief sous le fond: B & Co LTD/[...]/K. 12,8 cm de haut. 6,5 cm de diam. 5,9 cm de diam. d'ouv. 4,6 cm de diam. d'ouv. Verdâtre. Bagley & Co.-1898-ca. 1920s. https://sha.org/bottle/pdffiles/Bagley&Co.pdf	6	2
1A13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Gros fragments épais et verdâtres. Deux fragments de rebord droit. 1,5 cm d'épais.	8	
1A13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	145	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment moulé de cannelures. Plutôt verdâtres. Entre 0,19 cm et 0,38 cm d'épais.	8	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A13	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur en cône arrondi pour ligne à haute tension. Turquoise foncé.	6	
1A13	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: [...]IVER. Verdâtre.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi bouteille cylindrique. Paroi épaisse et verdâtre. Au moins deux objets différents. Peut-être associés aux bouteilles de boisson gazeuse.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	14	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (4), de col (2), de goulot (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Base de 6 cm et 8 cm de diam. Goulot à lèvre droite à rebord plat et bague droite. Certains fragments jointifs. Au moins trois objets différents.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille carrée. Coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées en relief. Peut-être le même objet.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Fragments jointifs de bouteille carrée. Coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées en relief. Absence de deux petits éclats. Goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition. Motif d'un X dans un carré moulé en relief sous le fond. 24 cm de haut. Base de 5 cm2.	6	*
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de fond rond. Paroi épaisse et verdâtre. Inscription moulée en relief sous le fond: 14[...]. 6 cm de diam. Moulée en deux parties.	6	
1A13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson gazeuse	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie dont une est façonnée à la pince de finition. Paroi épaisse et verdâtre. Moulée en deux parties.	6	
1A13	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments goulot (1) et de paroi de bouteille rectangulaire. Goulot à lèvre aplatie et petite bague arrondie. Ouverture de 2 cm de diam. Résidu de béton. Probablement le même objet.	6	
1A13	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment avec une cicatrice de moulage. Au moins deux objets différents.	6	
1A13	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi aux coins chanfreinés plats. Bleu cobalt. Pour médication?	6	
1A13	2.3.2.6	V col opaque bleu	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de courte épaule arrondie et col droit.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	70	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	tasseau	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Pièce métallique, en forme d'angle droit ou en "L" avec une bande recourbée fixée au centre. Présence de quatre perforations circulaires pour la fixation (0,3 cm de diam.). 13 cm de haut. sur 14 cm de long. résid. Bande de 2,5 cm de larg. Résidu de peinture blanche. Tôle. Corrodées. Fer d'angle.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	équerre?	6	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragments de bandes rectangulaires à courts rebords droits. Trois bandes sont recourbées à angles droits. Une de ces bandes présente une perforation circulaire (0,5 cm de diam.). Bande d'env. 2 cm de larg.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Comp	Vis à tête plate. Corrodée. 3,8 cm de long.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plutôt plats. Tôle. Présence de petites perforations. Env. 0,07 cm d'épais.	7	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	résidu	26	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes et corrodés. Deux fragments de base circulaire de contenant. Tôle.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires corrodées, rivetées (deux rivets). Env. 4 cm de larg. Très corrodées.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	tige	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges circulaires entre 0,5 cm et 0,8 cm de diam. Corrodées.	6	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A13	3.1.1.1	Fer ind	tube	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tube fragmentaire de 2 cm de diam. Un tube avec une bague. Corrodées. Éléments de plomberie?	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Tige circulaire recourbée à angle droit. Extrémités droites. 1,5 cm de diam. 23,5 cm de long. Corrodée. Ancrage?	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	tige	2	2	7.1	Indéterminé	Ent	Tiges circulaires dont une extrémité est filetée. Extrémités droites. 1,7 cm de diam. 21 cm et 31,5 cm de long. Corrodées. Boulon?	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire corrodée. Env. 2cm de larg.	6	
1A13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Deux fragments de bandes rectangulaires minces et recourbées pour originellement former un cercle. Présence de trois minces bandes disposées en rayons et réunissant le tout. 20,5 cm de diam.	6	
1A13	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval. 12 cm dans le plus larg. sur 15 cm de haut.	6	
1A13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long.	6	
1A13	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	34	31	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (22-entre 6,5 cm et 13 cm de long.) et fragmentaires (9-tête; 2-pointe; 1-tige). Corrodés.	6	
1A13	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 7 cm et 8 cm de long. Très corrodés.	6	
1A13	3.1.1.3	Fonte	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire moulée à angle droit. Une extrémité droite et une extrémité arrondie. Présence de deux perforations circulaires (0,5 cm de diam.) dont une est traversé d'un clou ou d'un rivet. 12 cm de long. par 8 cm de haut. Équerre?	6	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	composante électrique	18	0	1.9	Électricité	Frag	Éléments comprenant des tubes en carton (9-1,8 cm de diam.), des tubes en métal cuivreux (3), des tiges en métal cuivreux gainées de tissus (5) et un fragment comprenant tous ces éléments. Le tube de métal cuivreux recouvre le tube de carton.	7	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête bombée. Pour tournevis à tête plate. Aspect doré. 4,5 cm de long.	7	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	18	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges circulaires entre 0,10 cm et 0,32 cm de diam. En lien avec des éléments électriques?	7	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouchon?	8	8	7.1	Indéterminé	Ent	Bouchons (?) entiers et incomplets formés d'un dessus circulaire et plat et d'un court tenon. Le dessus est légèrement en retrait et semble recouvert de peinture. Aspect doré. Un bouchon (?) avec une bande rectangulaire dépassant du tenon sur 2 cm. Dessus de 6,5 cm de diam. Tenon de 5 cm de diam. sur 1,5 cm de haut. 2 cm de haut. totale.	7	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bandes rectangulaires à rebords arrondis et recourbées en rond. Aspect doré. Un fragment avec trois perforations circulaires de 0,2 cm de diam. Entre 1,8 cm et 2,4 cm de larg. En lien avec les objets décrits précédemment?	7	
1A13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	15	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes et plutôt plats. Certains dont l'aspect est doré. En lien avec les objets décrits précédemment?	7	
1A13	3.1.4.1	Plomb	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plutôt informe de tube. 7 cm de diam. sur env. 4,5 cm de haut. Lourd.	7	
1A13	3.1.4.1	Plomb	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes et plats. Env. 0,5 cm d'épais. Lourd.	7	
1A13	4.1.13	Pierre	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de pierre grise dont un petit. Pierres taillées à surfaces planes et arrondies. Un fragment avec une inscription indéterminée peinte en rouge: B[...]. Élément architectural?	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A13	4.1.14	Marbre	résidu	10	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de marbre blanc et blanc grisâtre. Neuf petits fragments dont un à rebord arrondi. Certains fragments plats. Un gros fragment de forme plutôt triangulaire aux surfaces plates de 13 cm de haut. sur 10 cm et 7,5 cm de larg. Élément architectural?	7	
1A13	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	5	2	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles d'ardoise gris foncé. Deux fragments à rebord droit taillé.	7	
1A13	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre taillée	1	1	4.7.3	Élements architecturaux	Frag	Pierre taillée fragmentaire de couleur bourgogne. Coins arrondis sur la surface supérieure. 44,5 cm de long. résid. sur 9,6 cm de larg. sur 3 cm d'épais.	7	
1A13	4.3.2	Mortier	résidu	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Grosse plaque de motier grisâtre et fragment d'enduit blanc avec trace de peinture rosâtre. 3 cm d'épaisseur.	8	
1A13	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie.	7	
1A13	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	7	
1A13	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	7	
1A13	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire taillé. 2,5 cm de diam. Caoutchouc durci?	7	
1A13	5.3.1.1	Bakelite	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Ent	Tuyau amovible à l'embout à petit bourrelet et extrémité aplatie et tenon circulaire. 5,3 cm de long.	7	
1A14	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Théière?	7	
1A14	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. 5 cm de diam.	7	
1A14	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	7	
1A14	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	7	
1A14	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Seul l'intérieur à une glaçure incolore. Décor moulé en relief à motif du blé sur la paroi extérieure.	7	
1A14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,13 cm d'épais.	7	
1A14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat. Verdâtre.	7	
1A14	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de col (2) et de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Légèrement patinés. Cicatrices de moulage sur le col.	7	
1A14	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement tréfilé.	7	
1A14	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige fracturée aux extrémités (?), corrodée. 31,5 cm de long. sur 0,7 cm de diam.	7	
1A14	5.1.4	Coquille	coquille d'oeuf	12	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments de coquille.	7	
1A15	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (5) et de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure pour certains des fragments. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents.	9	
1A15	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	13	0	7.1	Indéterminé	Frag	Nodules ou éclats à pâte orange. Contenant? Brique? Au moins huit objets différents.	9	
1A15	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Minuscules fragments de paroi. Probablement le même objet.	9	
1A15	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Glaçure incolore d'aspect jaunâtre.	9	
1A15	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Glaçure incolore d'aspect brun.	9	
1A15	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi épaisse. Glaçure incolore d'aspect brun recouvrant l'intérieure. Trace de carbonisation.	9	
1A15	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord.	9	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A15	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi et d'anse (2 cm de larg.). Sans décor apparent. Théière?	9	
1A15	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. La surface extérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. Sans décor apparent.	9	
1A15	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure incolore. La surface extérieure est partiellement recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. Sans décor apparent.	9	
1A15	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Théière?	9	
1A15	1.1.2.31	Creamware?	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Teinte verdâtre.	9	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	15	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Trois fragments d'embout coupé droit. Deux fragments avec glaçure. Deux fragments avec éperon.	7	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription imprimée en creux: [HEND]ERSON/MONT[REAL]. Sans cartouche. 1847-1876.	7	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription imprimée en creux: HE[NDERSON]/[MONTREAL]. Sans cartouche. 1847-1876.	7	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec une inscription imprimée en creux: [...]/[MONTREAL]. Sans cartouche.	7	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Marque moulée en relief face au fumeur: T[D]. Un fragment avec traces d'utilisation.	1	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	1	
1A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec un décor moulé en relief à motif indéterminé. Objets différents.	1	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé à motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé ;a motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu. Objets différents.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande peinte en bleu entre deux lignes peintes en rouge sous le rebord.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux lignes peintes en rouge sous le rebord. Le bande entre les lignes est effacée.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif scénique (personnages et bâtiments) imprimé en bleu.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motif fer de lance imprimé en bleu sur le marli.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motifs floral et géométriques imprimé en bleu.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif d'une bande imprimé en bleu (flou).	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de fleur moulé en relief sur le marli. Décor à motif d'une bande imprimé en bleu (flou) sous la lèvre et entre la lèvre et le marli.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à l'éponge peint en bleu. Bande peinte en bleu sous la lèvre.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor à l'éponge peint en bleu.	9	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une bande et d'une ligne peintes en bleu sur la paroi extérieure.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de fond. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, bleu et noir).	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Corps circulaire. Décor à motif de palmettes imprimé en mauve sur la paroi extérieure.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif d'amphores imprimé en brun.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu (Willow?).	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à fond plat. Décor à motif d'une bande peinte en brun au-dessus de la base.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à l'engobe bleu sur la paroi extérieure.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à l'engobe bleu et noir sur la paroi extérieure. Peut-être le même objet.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu et noir sur la paroi extérieure. Peut-être le même objet.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif floral peint à l'éponge en noir dans une bande peinte en bleu et une ligne peinte en rouge.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à l'éponge en bleu. Objets différents.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.	9	
1A15	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	35	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire (1) et de paroi (36). Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot. Certains fragments s'associant peut-être à du creamware tardif ou à de la TCFBV.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (2), de rebord (2) et de paroi moulée de pans ovales. Décor à motif du blé moulé en relief sous la lèvre. Deux fragments jointifs.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de bouge et marli. Sans décor apparent. Objets différents.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief. Objets différents.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire, moulée. Sans décor apparent. 1,8 cm de larg.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	67	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (10), de base à pied annulaire (1), de rebord (4), de fond (4) et de paroi (48). Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot. Au moins une dizaine d'objets différents.	9	
1A15	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée?	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Paroi épaisse et recourbée. La surface intérieure et le dessus du rebord ne porte pas de glaçure. Objet utilitaire?	9	
1A15	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont un de paroi carénée. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	9	
1A15	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun plutôt clair. Surface extérieure beigeâtre et altéré.	9	
1A15	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base à fond plat et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un mince enduit beigâtre.	9	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A15	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi. Ligne peinte doré sur le pied. 4,5 cm de diam.	9	
1A15	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Trace d'une ligne peinte doré.	9	
1A15	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en vert et mauve.	9	
1A15	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.	9	
1A15	1.3.2.21	PF dure européenne	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments présentant des perforations circulaires. Sans décor apparent. Filtre de théière? Égouttoir?	9	
1A15	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	9	
1A15	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Corps circulaire. Objets différents.	7	
1A15	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Bouchon à tête circulaire de 2,4 cm de diam. et de tenon se rétrécissant vers la tête (env. 1,6 cm de diam.). Pour carafe?	7	
1A15	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille?	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Corps circulaire. Peut-être le même objet.	7	
1A15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouchon de sauce	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouchon de type club sauce à tenon poli et à tête circulaire dont le dessus est légèrement concave et présente une perforation circulaire au centre (0,3 cm de diam.). 3,2 cm de haut. sur 2,3 cm de diam. de tête. Verdâtre.	7	
1A15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	35	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1-env. 2 cm de diam.), d'épaule (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment avec une inscription indéterminée moulée en relief: [...]C[...]. Teinte verdâtre. Au moins six objets différents.	7	
1A15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,10 cm et 0,36 cm d'épais.	7	
1A15	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1), d'épaule (1) et de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Coins chanfreinés plats. Pans en retrait sur la paroi. Fond plat. Peut-être plus d'un objet.	7	
1A15	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	résidu	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments de paroi moulée de cannelures. Probablement le même objet.	7	
1A15	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	42	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à bague droite (1), d'épaule (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins cinq objets différents.	7	
1A15	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille carrée. Coin chanfreinés plats. Fines lignes moulées. Peut-être le même objet.	7	
1A15	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	33	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés.	7	
1A15	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	4.7.3	Élements architecturaux	Frag	Fragments de bandes rectangulaires corrodées. Une bande semble rivetée. Une bande est recourbée en U. Bandes d'env. 4 cm de larg.	4	
1A15	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	4.7.3	Élements architecturaux	Frag	Fragments de bandes rectangulaires corrodées. Présence d'un rivet. Semble être deux pièces articulées (rotation). Env. 1,7 cm de diam. Très corrodées. Canif?	4	
1A15	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,6 cm. Corrodé.	7	
1A15	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	amorce	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Amorce circulaire à quatre branches rectangulaires. Base de 0,7 cm de diam. 0,6 cm de haut. Ouverte,	7	
1A15	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,22 cm de diam.	7	
1A15	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile?	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petit fragment plat d'ardoise gris foncé.	7	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A15	5.1.1	Os	brosse à dent	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de manche circulaire avec amorce de la tête. Col cintré. 12 cm de long. résid. 1,4 cm de diam. de manche. Tête d'au moins 0,9 cm de larg. Inscription imprimée en creux près de la tête: EXTRA. Inscription imprimée en creux près de l'extrémité proximale: COATE (?)\LONDON. Peut-être la présence d'un logo indéterminé.	7	3
1A15	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	7	
1A15	5.1.1	Os	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Rondelle dont une face est plate (absence d'une partie) et le dessus est légèrement conique. Perforation circulaire centrale (0,4 cm de diam.). Rebord strié. 2,4 cm de diam. sur 0,7 cm d'épais.	7	
1A15	5.1.5	Nacre	bivalve	11	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments de coquille de type huître.	7	
1A15	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Petit fragment de charbon minéral.	7	
1A15	5.3.1.1	Bakelite	peigne à poux	1	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Peigne à large cadre arrondi et deux rangées de fines dents. 5,7 cm de long. sur 4 cm de haut.	7	
6A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte orange foncé, compacte.	9	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor d'une ligne dorée sous la lèvre et au centre de la paroi.	9	
6A99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Puits central. Sans décor apparent. Trace d'une marque imprimée en noir sous le fond avec probablement les armoiries royales britanniques: [CH]INA/[...]SON/[ENGLA]ND. Post 1890.	9	
6A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi. Marque imprimée en bleu sous le fond avec un motif de potier couronné : EST 1780/[...]& Co LTD/[...]/ENGLAND. Post 1890.	9	
6A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Marque indéterminée (flou) imprimée en bleu sous le fond.	9	
6A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de paroi arrondie. Trace d'une poignée horizontale. Décor à motif floral imprimé en bleu sous la lèvre extérieure. Légumier?	9	
6A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	urinal	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base plate. Sans décor apparent.	9	
6A99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps circulaire légèrement évasé vers le haut. Fond légèrement en retrait. Épaule tombante presque horizontale. Col cylindrique. Lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sur la paroi: HENRI JONAS & CO/MONTREAL/ESTABLISHED 1870. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 9,5 cm de haut. sur 4 cm de diam. de base. 2,4 cm d diam. de goulot ext. 1 cm de diam. de goulot int. https://bouteillesduquebec.ca/publicites/jonas_h	9	4
6A99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps circulaire légèrement évasé vers le haut. Fond légèrement en retrait. Épaule arrondie. Col cylindrique. Lèvre brevetée avec un bec verseur. Inscription moulée en relief sur la paroi: LANGDALES/CONCENTRATED MEDICINAL/ESSENCE OF/CINNAMON. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 10 cm de haut. sur 2,9 cm de diam. de base. 2,1 cm d diam. de goulot ext. 1 cm de diam. int. https://www.langdales.co.uk/history-and-heritage.aspx#:~:text=Langdale%27s%20Essence%20of%20Cinnamon%20the,the%20%22Lord%20Gordon%20Riots%22.	9	5
6A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Corps circulaire. Un fragment avec une cicatrice de moulage. Teinte légèrement bleuté. Peut-être le même objet. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à bière	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Fragments jointifs de bouteille cylindrique. Fond très légèrement concave, corps cylindrique, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre à capsule. Fabriquée par procédé Owens. Résidu de papier sur le col. 24,4 cm de haut. 6 cm de diam. de base.	9	
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique. Fond à gros mamelon, corps cylindrique, épaule tombante, col cylindrique et goulot à bague droite et lèvre droite à rebord en biseau. Résidu de papier sur le col. 25,4 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.	9	
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique. Fond à gros mamelon, corps cylindrique, épaule tombante, col cylindrique et goulot à bague droite et lèvre droite à rebord en biseau. Résidu de papier sur le col. 25,6 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.	9	
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Bouteille cylindrique avec l'absence d'un éclat sur la lèvre. Fond à gros mamelon, corps cylindrique, épaule tombante, col cylindrique et goulot à bague droite et lèvre droite à rebord en biseau. 25,4 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.	9	
6A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base à mamelon de bouteille cylindrique. 8 cm de diam. de base. Vert pâle. Élagué.	NC	
6A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Fragment de goulot à bague droite et lèvre droite à rebord en biseau. Résidu de papier sur le col cylindrique. 3 cm de diam. ext. 1,8 cm de diam. d'ouv. Élagué.	NC	
6A99	5.1.7	Graphite	électrode	1	1	1.9	Électricité	Ent	Grosse électrode à corps circulaire moulée de grosses cannelures. Une extrémité droite. L'autre extrémité forme une courte partie rectangulaire à l'extrémité droite et perforée par du métal cuivreux. 7 cm, de long. Env. 2,5 cm de diam.	9	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	-	1A11	**No Catalogue: 0001**	**No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-10 **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: assiette **Période:** historique

Code matériau: 1.1.2.1 **Matériau(x):** Faïence blanche

Code fonction: 4.1.3.3 **Fonction(s):** Alimentation, vaisselle de table

Origine: France **Datation:** prod. 1800 à 1900

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions:

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de rebord. Pâte beige rosée recouverte d'un émail blanc. Décor à motifs géométriques (lignes, bandes, demi-lunes, X et points), en bande, peint en bleu sous la lèvre.

Décor: Décor à motifs géométriques (lignes, bandes, demi-lunes, X et points), en bande, peint en bleu sous la lèvre.

(0/1) 1

Fabrication: moulé

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant: Inconnu

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	-	1A13	**No Catalogue: 0002**	**No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-10 **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bocal **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.10 **Fonction(s):** Entreposage ind.

Origine: **Datation:** 1898-ca. 1920s.

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 12,8 cm de haut. 6,5 cm de diam. 5,9 cm de diam. d'ouv. 4,6 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bocal octogonal à pans plats. Fond légèrement concave. Courte épaule arrondie. Col cylindrique large. Lèvre aplatie façonnée à la pince de finition. Petite assise à l'intérieur pour recevoir un disque de fermeture. Inscription moulée en relief sous le fond: B & Co LTD/[...]/K.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Bagley & Co.

(0/1) 1

Commentaire: Verdâtre

RÉFÉRENCES https://sha.org/bottle/pdffiles/Bagley&Co.pdf

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden - Op./S-op./Lot 1A15 **No Catalogue: 0003** **No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-10 **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: brosse à dent **Période:** historique

Code matériau: 5.1.1 **Matériau(x):** Os

Code fonction: 4.5.2 **Fonction(s):** Hygiène

Origine: Angleterre **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 12 cm de long. résid. 1,4 cm de diam. de manche. Tête d'au moins 0,9 cm de larg.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment de manche circulaire avec amorce de la tête. Col cintré. Inscription imprimée en creux près de la tête: EXTRA. Inscription imprimée en creux près de l'extrémité proximale: COATE (?)\LONDON.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Taillé

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire: Peut-être la présence d'un logo indéterminé.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** - **Op./S-op./Lot** 6A99 **No Catalogue: 0004** **No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-10 **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.1.1.9 **Matériau(x):** V inc sans plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: Canada **Datation:** post 1870

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 9,5 cm de haut. sur 4 cm de diam. de base. 2,4 cm d diam. de goulot ext. 1 cm de diam. de goulot int.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps circulaire légèrement évasé vers le haut. Fond légèrement en retrait. Épaule tombante presque horizontale. Col cylindrique. Lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sur la paroi: HENRI JONAS & CO/MONTREAL/ESTABLISHED 1870.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans une moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** HENRI JONAS & CO

(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES https://bouteillesduquebec.ca/publicites/jonas_h

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	-	6A99	**No Catalogue: 0005**	**No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-10 **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 10 cm de haut. sur 2,9 cm de diam. de base. 2,1 cm d diam. de goulot ext. 1 cm de diam. int.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps circulaire légèrement évasé vers le haut. Fond légèrement en retrait. Épaule arrondie. Col cylindrique. Lèvre brevetée avec un bec verseur. Inscription moulée en relief sur la paroi: LANGDALES/CONCENTRATED MEDICINAL/ESSENCE OF/CINNAMON.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES https://www.langdales.co.uk/history-and-heritage.aspx#:~:text=Langdale%27s%20Essence%20of%20Cinnamon%20the,the%20%22Lord%20Gordon%20Riots%22.

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0006**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: verre à pied gradué **Période:** historique

Code matériau: 2.1.1.9 **Matériau(x):** V inc sans plomb non-id.

Code fonction: 5.8 **Fonction(s):** Science

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Pied de 4 cm de diam. 6 cm de haut.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Verre à pied arrondi, corps légèrement conique et rebord avec bec verseur. Graduation gravée. Inscription moulée en relief: TABLE\2\1\8\6\4\2\1.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulé et gravé

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire: Probablement utilisé dans le milieu hospitalier et en pharmacie.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-230** - Op./S-op./Lot: 1A01 **No Catalogue: 0007** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille à boisson gazeuse **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.2.1.2 **Fonction(s):** Boissons, conserv./entreposage

Origine: **Datation:** post 1870

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 23 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique de type Codd. Présence de la bille et de l'anneau de caoutchouc. Épaule champenoise et goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition. Motif de fourche (Poséidon) moulé en relief sur le fond.

Décor: Voir description

(0/1) 1

Fabrication:

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Pince de finition

(0/1) 0

Commentaire: Il s'agissait d'une invention anglaise, brevetée en 1870 et qui, malgré son impopularité aux États-Unis, était très utilisée en Angleterre et dans ses colonies. Verdâtre.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1A01	**No Catalogue: 0008**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:** post 1931

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 20,5 cm de haut. Base de 6,5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. 2,7 cm de goulot ext. 1,5 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps rectangulaire. Coins chanfreinés plats. Fond très légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre droite. Anneau arrondi entre l'épaule et le col. Inscription moulée en relief sur les côtés: DUCRO A PARIS\ELIXIR ALIMENTAIRE.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** Ducro's alimentary

(0/1) 1

Commentaire: Misbranding of Ducro's alimentary elixir-1931.

RÉFÉRENCES https://fdanj.nlm.nih.gov/catalog/fdnj17916. https://www.newspapers.com/image/740249282/?clipping_id=111606543&fcfToken=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXVCJ9.eyJmcmVlLXZpZXctaWQiOjc0MDI0OTI4MiwiaWF0IjoxNzExMzc5Mzk0LCJleHAiOjE3MTE0NjU3OTR9.h6zCgrZNGG9BKnpWBAHFlAdRrm3jVmnibUcf6_-aO0U

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1D01 **No Catalogue: 0009** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: bouteille **Période:** historique

Code matériau: 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 0,5 cm de haut. Base de 4,4 cm de long. sur 2,5 cm de larg. 2,4 cm de diam. ext. de goulot. 1 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille à corps ovale de type Philadelphie. Fond légèrement en retrait, épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur la paroi de devant: McCORMACK'S/PHARMACY/MONTREAL. QUE. Inscription moulée en relief sous le fond: 415A. Le centre du corps est déformé par la chaleur.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:** McCORMACK'S

(0/1) 1

Commentaire:

RÉFÉRENCES https://bouteillesduquebec.ca/pharmacie/mccormacks_phcy

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-230**	- 1D01	**No Catalogue: 0010**	**No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: pipette **Période:** historique

Code matériau: 2.1.1.9 **Matériau(x):** V inc sans plomb non-id.

Code fonction: 4.3 **Fonction(s):** Médication

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Corps cylindrique de 0,76 cm de diam. Extrémité droite de 0,36 cm de diam. 7 cm de long. Rebord de 1 cm de diam. 0,7 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pipette cylindrique dont une extrémité a un rebord étalé à petite lèvre arrondie alors que l'autre extrémité est droite et polie au feu. Corps cylindrique de 0,76 cm de diam. s'amincissant et se recourbant légèrement vers l'extrémité droite (0,36 cm de diam.). 7 cm de long. Rebord de 1 cm de diam. 0,7 cm de diam.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-230** **Op./S-op./Lot** - 1D01 **No Catalogue: 0011** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Hôpital Royal Victoria

Objet: pipette **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.10 **Fonction(s):** Entreposage ind.

Origine: **Datation:** Post 1860

Contexte archéologique: .

Extrait de:

Dimensions: 13 cm de haut. 4 cm de diam

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique dont la paroi de devant présente sept pans plats. Fond légèrement concave. Épaule tombante, col cylindrique très légèrement rétréci vers le haut et lèvre brevetée (absence d'un éclat). Inscription moulée en relief sur le devant dans deux pans: MINARD'S/LIMIENT. Verdâtre. Depuis 1860. https: //minards.com/

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Voir description **Fabricant:**

(0/1) 1

Commentaire: Verdâtre. Depuis 1860.

RÉFÉRENCES https://minards.com/

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade **Date de catalogage:** 08/05/2024

Annexe 13 Catalogue des photographies

Projet : SQ2318 – Fouille identification positive chiens **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL23-25-10-NUM1 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
18-07-2023	1			Secteur avant le déboisement	N.
18-07-2023	2			Déboisement en cours	N.
18-07-2023	3			Déboisement en cours	N.
18-07-2023	4			Déboisement en cours	N.
18-07-2023	5			Déboisement en cours	N.-O.
18-07-2023	6			Déboisement en cours	E.
18-07-2023	7			Déboisement en cours	E.
18-07-2023	8			Muret de jardin en bois	E.
18-07-2023	9			Déboisement en cours	N.-O.
18-07-2023	10			Déboisement en cours	N.-O.
18-07-2023	11			Déboisement en cours	N.-O.
18-07-2023	12			Fin du déboisement	E.
19-07-2023	13		1A1	Début des excavations	S.-O.
19-07-2023	14		1A1	Début des excavations	S.-O.
19-07-2023	15		1A1	Début des excavations	S.-O.
19-07-2023	16		1A2	Remblai de pierre concassée drain et membrane	E.
19-07-2023	17		1A2	Remblai de pierre concassée drain et membrane	N.
19-07-2023	18			Ambiance	-
19-07-2023	19		1A2	Remblai de pierre concassée drain et membrane	N.
19-07-2023	20		1A2	Remblai de pierre concassée drain et membrane	E.
19-07-2023	21		1A2	Remblai de pierre concassée drain et membrane	N.
19-07-2023	22		1A2	Excavations en cours	N.
19-07-2023	23			Ambiance	E.
19-07-2023	24		1A3	Excavations en cours	E.
19-07-2023	25		1A1	Objets tamisage 1A1 - jetés	-
19-07-2023	26			Aire de fouille	O.
19-07-2023	27			Aire de fouille	O.
19-07-2023	28			Ambiance	S.
20-07-2023	29		1A6	Muret de jardin	N.-O.
20-07-2023	30		1A6	Muret de jardin	N.-O.
20-07-2023	31		1A2	1A2 et escalier de béton récent	N.-O.
20-07-2023	32		1A2 et 1A3	Excavations en cours	N.
20-07-2023	33			Travaux en cours	E.
20-07-2023	34		1A3	Déchet moderne provenant du lot 1A3	-
20-07-2023	35		1A4	Tiges métalliques	-
20-07-2023	36		1A3	Excavations en cours	N.-E.
20-07-2023	37		1A2	Robe	-
20-07-2023	38		1A2	Robe	-

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
24-07-2023	39		1A3 et 1A4	Travaux en cours	E.
24-07-2023	40		1A3	Travaux en cours	E.
24-07-2023	41		1A3	Travaux en cours	S.-E.
24-07-2023	42		1A4	Drain percé dans le mur de la terrasse	N.-O.
24-07-2023	43		1A3	Déblais du lot 1A3	S.
24-07-2023	44			Ambiance	-
24-07-2023	45			Vue du chantier	S.
24-07-2023	46			Séquence stratigraphique au coin du Hersey	E.
24-07-2023	47		1A6	Muret de jardin	E.
24-07-2023	48		1A6	Enlèvement du muret de jardin	O.
24-07-2023	49		1A6	Trous de marmotte plein de sacs de plastique	N.-O.
24-07-2023	50		1A1	Enlèvement de la surface, dégagement de la couche de scorie	N.-E.
25-07-2023	51		1A7	Surface de la couche de scories	E.
25-07-2023	52		1A7	Surface de la couche de scories	E.
25-07-2023	53		1A9	Tranchée de drainage récent	E.
25-07-2023	54		1A9	Tranchée de drainage récent	E.
25-07-2023	55		1A9	Tranchée de drainage récent	N.
25-07-2023	56		1A9/1A5/1A3	Tranchées récentes pour la terrasse et l'escalier de béton	O.
25-07-2023	57		1A	Drain ajouté après 1995	N.-O.
25-07-2023	58		1A	Drain ajouté après 1995	N.
25-07-2023	59		1A	Escalier de béton récent	N.-O.
25-07-2023	60		1A	Escalier de béton récent	O.
25-07-2023	61		1A	Vue générale	O.
25-07-2023	62		1A	Vue générale	E.
25-07-2023	63		1A	Vue générale	E.
25-07-2023	64		1A	Vue générale	E.
25-07-2023	65		1A	Ambiance	O.
25-07-2023	66		1A7	Trous de marmotte	N.
25-07-2023	67		1A7	Fouille de la couche de scories	E.
25-07-2023	68		1A7	Fouille de la couche de scories	E.
26-07-2023	69		1A7	Fouilles de la couche de scories	N.-E.
26-07-2023	70		1A9	Excavations de la tranchée de drainage récente	N.-E.
26-07-2023	71		1A	Découverte d'un moulage de chaux	-
26-07-2023	72			Découverte d'un moulage de chaux	-
26-07-2023	73			Découverte d'un moulage de chaux	-
26-07-2023	74			Appliques réalisées sur le Hersey	N.
26-07-2023	75		1A	Vue générale	E.
26-07-2023	76		1A	Ambiance	E.
26-07-2023	77		1A7	Chaudière provenant de la couche de scories	-
08-08-2023	78		-	Étiquette de la robe	-
08-08-2023	79		-	Vaisselle Royal Victoria	-

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-08-2023	80		1A7	Fragments de plancher de béton	-
23-08-2023	81		1A7	Fragment de plancher de béton	-
23-08-2023	82		1A7	Fragment de plancher de béton	-
23-08-2023	83		1A7	Morceau de tôle	-
23-08-2023	84		1A7	La couche s'épaissit vers l'est	S.-E.
23-08-2023	85		1A7	En cours de fouille	E.
23-08-2023	86		1A7	Fragments de plancher de béton	-
24-08-2023	87		1A7	Finalisation de la fouille de la couche à la pelle mécanique	S.-O.
24-08-2023	88		1A7	Finalisation de la fouille de la couche à la pelle mécanique	O.
24-08-2023	89		1A7	Finalisation de la fouille de la couche à la pelle mécanique	O.
24-08-2023	90		1A7	Finalisation de la fouille de la couche à la pelle mécanique	S.
24-08-2023	91		1A7	Finalisation de la fouille de la couche à la pelle mécanique	S.-O.
24-08-2023	92		1A7	Nettoyage après mécanique	E.
24-08-2023	93		1A7	Nettoyage après mécanique	O.
24-08-2023	94		1A7	Débris métalliques près du mur du Hersey	N.
25-08-2023	95		1A12	Possible fosse	O.
25-08-2023	96		1A12	Possible fosse	O.
25-08-2023	97		1A12	Possible fosse	S.
25-08-2023	98		1A12	En cours de fouille	O.
25-08-2023	99		1A12	En cours de fouille	O.
25-08-2023	100		1A12	En cours de fouille	O.
25-08-2023	101		1A12	Fin de la fosse	O.
25-08-2023	102		1A12	Fin de la fosse	E.
25-08-2023	103		1A12	Fin de la fosse	E.
25-08-2023	104		1A11	Fouille de 1A11	O.
25-08-2023	105		1A11	Fouille de 1A11	O.
25-08-2023	106		1A11	Fouille de 1A11	E.
25-08-2023	107		1A11	Surface de 1A11 après un premier décapage	O.
25-08-2023	108		1A11	Surface de 1A11 après un premier décapage	O.
28-09-2023	109		1A11	En cours de fouille	E.
28-09-2023	110		1A11	En cours de fouille	E.
28-09-2023	111		1A11	En cours de fouille	E.
28-08-2023	112		1A11	Objets métalliques non conservés	-
28-08-2023	113		1A15	Surface du sol naturel occupé	E.
28-08-2023	114		1A15	Surface du sol naturel occupé	N.
28-08-2023	115		1A15	Surface du sol naturel occupé	O.
28-08-2023	116		1A15	Surface du sol naturel occupé	N.
28-08-2023	117		1A15	Surface du sol naturel occupé	N.
28-08-2023	118		1A	En cours de fouille	N.
31-08-2023	119		1A16	Tranchée exploratoire au centre	O.
31-08-2023	120		1A16	Tranchée exploratoire au centre	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
31-08-2023	121		1A16	Surface du sol naturel	E.
31-08-2023	122		1A14	Tranchée du Hersey	N.-O.
31-08-2023	123		1A16	Test pit	S.
31-08-2023	124		1A16	Fouille de 1A16 en cours	N.
31-08-2023	125		1A16	Test pit et roc	N.
31-08-2023	126		1A16	Test pit et roc	N.
31-08-2023	127		1A16	Test pit et roc	O.
31-08-2023	128		1A16	Test pit et roc	N.
31-08-2023	129		1A16	Test pit et roc	N.
31-08-2023	130		1A16	Test pit et roc	N.
31-08-2023	131		1A16	Test pit et roc	O.
31-08-2023	132		1A16	Fin de fouille	E.
31-08-2023	133		1A16	Fin de fouille	O.
31-08-2023	134		1A16	Fin de fouille	O.
31-08-2023	135		1A16	Fin de fouille	N.
31-08-2023	136		1A16	Fin de fouille	E.
31-08-2023	137		1A16	Fin de fouille	E.
06-09-2023	138		1A16	Fin de fouille	E.

Projet : SQI2318 – Inventaire entre les pavillons H et M **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL23-25-10-NUM2 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
05/06/2023	1			Roc brisé dans la portion est de l'aire d'intervention	S.-O.
05/06/2023	2			Vue générale de l'aire d'intervention	S.
05/06/2023	3			Vue générale de l'aire d'intervention	S.
05/06/2023	4			Vue générale de l'aire d'intervention	S.
05/06/2023	5			Escalier de fer et remblais dans la pente	N.-O.
05/06/2023	6			Escalier de fer et base des remblais	N.
05/06/2023	7			Vue générale de l'aire d'intervention	N.
05/06/2023	8			Puisards et roc brisé au coin sud-ouest de l'aire d'intervention	N.
05/06/2023	9			Pente descendant vers la partie excavée	N.-O.
05/06/2023	10			Roc brisé dans la partie sud de l'aire d'intervention	N.-O.
05/06/2023	11			Roc brisé dans la partie sud de l'aire d'intervention	N.-O.
05/06/2023	12			Remblais le long du mur est du pavillon H	N.
05/06/2023	13			Muret de jardin aménagé avec des débris de roc	E.
05/06/2023	14			Muret de jardin aménagé avec des débris de roc	E.
05/06/2023	15			Escalier de fer, remblais et début des sondages	N.-O.
05/06/2023	16			Sondage et tuyau de grès	S.-O.
05/06/2023	17			Sondage en cours	S.-O.
05/06/2023	18		2A, sondage 1	Sondage terminé	N.
05/06/2023	19		2A, sondage 1	Sondage terminé et stratigraphie type	N.
05/06/2023	20		2B, sondage 2	Sondage terminé	N.
05/06/2023	21		2C, sondage 3	Sondage terminé	N.
05/06/2023	22		2E, sondage 4	Sondage terminé	N.
05/06/2023	23		2D, sondage 5	Sondage terminé	S.
05/06/2023	24		2F, sondage 6	Sondage terminé	S.
05/06/2023	25		2G, sondage 7	Sondage terminé	S.
05/06/2023	26		2J, sondage 9	Sondage terminé	N.
05/06/2023	27		2H, sondage 8	Sondage terminé	S.

Projet : SQ2318 – Fouille anomalies géoradar P2 et environs **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL23-25-10-NUM3 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
05-09-2023	1		3G	Anomalie P7 emplacement	S.
05-09-2023	2		3G	Excavation de l'anomalie P7	N.-O.
05-09-2023	3		3G	Excavation de l'anomalie P7	S.-O.
05-09-2023	4		3G	Excavation de l'anomalie P7 – béton près du coin sud-est	Pl.
05-09-2023	5		3G	Morceau de béton dans le godet	S.-O.
05-09-2023	6		3G	Excavation de l'anomalie P7 – argile naturelle	O.
05-09-2023	7		3G	Excavation de l'anomalie P7 – argile naturelle	O.
05-09-2023	8		3G	Roc	N.-O.
05-09-2023	9		3G	Roc et fin du sondage	N.-O.
05-09-2023	10		3G	Roc et fin du sondage	N.-O.
05-09-2023	11		3G	Paroi sud, anomalie identifiée	S.
05-09-2023	12		3G	Parois nord et ouest	N.-O.
05-09-2023	13		3G	Parois nord et ouest	N.-O.
05-09-2023	14		3F	Anomalie P6, en cours d'excavations	E.
05-09-2023	15		3F	Anomalie P6, en cours d'excavations	N.
05-06-2023	16		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	N.-O.
05-06-2023	17		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	N.-O.
05-06-2023	18		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	N.-O.
05-06-2023	19		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	N.-O.
05-06-2023	20		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	N.-O.
05-06-2023	21		3F	Anomalie identifiée, argile et roc brisé	S.-E.
05-06-2023	22		3D et 3E	Anomalies P4 et P5 en cours d'excavation	S.
05-06-2023	23		3D et 3E	En cours d'excavation	S.
05-06-2023	24		3D et 3E	Quelques grosses pierres dans le remblai	S.-E.
05-06-2023	25		3D et 3E	En cours d'excavation	S.
05-06-2023	26		3D et 3E	Quelques grosses pierres dans le remblai	E.
05-06-2023	27		3D et 3E	Quelques grosses pierres dans le remblai	S.-O.
05-06-2023	28		3D et 3E	Sol en place et roc	S.
05-06-2023	29		3D et 3E	Sol en place et roc	E.
05-06-2023	30		3D	Anomalie P2, crête de roc	N.
05-06-2023	31		3D	Anomalie P2, crête de roc (détail)	S.
05-06-2023	32		3D	Anomalie P2, crête de roc (détail)	N.
05-06-2023	33		3D et 3E	Paroi est	E.
05-06-2023	34		3E	Fouilles manuelles	S.-O.
05-06-2023	35		3E	Fouilles manuelles	S.-O.
05-06-2023	36		3E	Anomalie P5 identifiée creux dans le roc	E.
05-06-2023	37		3D	Anomalie P4, photo ratée	S.
05-08-2023	38		3H	Anomalie P8, enplacement	S.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
05-08-2023	39		-	Bris de la pelle	-
06-08-2023	40		-	Implantation des anomalies. Précision GPS	-
06-08-2023	41		3J	Anomalie P9 - roc	N.
06-09-2023	42		3J	Anomalie P9 - roc	N.
06-09-2023	43		3J	Anomalie P9 - Roc	E.
06-09-2023	44		3J	Anomalie P9 – Paroi sud	S.
06-09-2023	45		3J	Anomalie P9 – Paroi nord	N.
06-09-2023	46		3J	Anomalie P9 – Paroi nord – sans échelles	N.
06-09-2023	47		3J	Détail du sol formé par la décomposition du roc	N.
06-08-2023	48		3H	Anomalie identifiée – fosse d'arbre?	E.
06-08-2023	49		3H	Poursuite de la fosse d'arbre, plus en profondeur dans la pierre concassée d'aménagement d'un chemin asphalté	E.
06-09-2023	50		3H	Paroi nord	N.
06-09-2023	51		3H	Roc	E.
06-09-2023	52		3H	Roc	N.
06-09-2023	53		3H	Remise en état	N.-E.
06-09-2023	54		3D et 3E	Remise en état	S.
06-09-2023	55		3B	Anomalie P2, emplacement	N.
06-09-2023	56		3B	Anomalie P2, en cours d'excavation	N.
06-09-2023	57		3B	Anomalie P2, roc	E.
06-09-2023	58		3B	Anomalie P2, roc, voir la crête à droite sous la bordure de béton	S.
06-09-2023	59		3B	Paroi est	E.
06-09-2023	60		3B	Crête de roc sous la bordure de béton	O.
06-09-2023	61		3A	Anomalie P1, sous le terre-plein	S.
06-09-2023	62		3A	Apparition d'un sol différent et plus sableux	E.
06-09-2023	63		3A	Apparition d'un sol différent et plus sableux – sans échelle	E.
06-09-2023	64		3A1	Anomalie – tranchée sableuse	O.
06-09-2023	65		3A1	Anomalie – tranchée sableuse	O.
06-09-2023	66		3A2	Tuyaux de terre cuite commune	O.
06-09-2023	67		3A2	Tuyaux de terre cuite commune	O.
06-09-2023	68		3A2	Tuyaux de terre cuite commune	O.
06-09-2023	69		3C	Anomalie P3	S.
06-09-2023	70		3C	Anomalie P3	S.
06-09-2023	71		3C1	Sol résultant de la décomposition du roc – fouillé manuellement	E.
06-09-2023	72		3C1	Sol résultant de la décomposition du roc – fouillé manuellement	S.
06-09-2023	73		3C1	En cours de fouille	O.
06-09-2023	74		3C	Surface du roc	S.
06-09-2023	75		3C	Surface du roc	S.
06-09-2023	76		3C	Paroi ouest	O.

Projet : SQ2318 – Supervision archéologique forages et tranchées environnementales chemin Ross – zone 10

Archéologue : Simon Santerre et Karine Fournier

Film N° : MTL23-25-10-NUM4

Type de film : Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
15-09-2023	1		6A	Enlèvement de l'asphalte, début des excavations	N.
15-09-2023	2		6A	Morceaux de terre cuite commune	-
15-09-2023	3		6A1	Tuyau de terre cuite commune dans l'axe de 3A1	E.
15-09-2023	4		6A1	Tuyau de terre cuite commune dans l'axe de 3A1	E.
15-09-2023	5		6A1	Tuyau de terre cuite commune dans l'axe de 3A1	E.
15-09-2023	6		6A1	Tuyau de terre cuite commune dans l'axe de 3A1	E.
15-09-2023	7		6A	Début des excavations	E.
15-09-2023	8		6A	Début des excavations	N.-E.
15-09-2023	9		6A	Tuyau de terre cuite commune dans l'axe de 3A1	E.
15-09-2023	10		6A	Excavations en cours	E.
15-09-2023	11		6A	Excavations en cours	N.-E.
15-09-2023	12		6A	Enlèvement de l'asphalte	O.
18-09-2023	13		6A	Excavations en cours	N.
18-09-2023	14		6A	Tuyau de terre cuite commune 6A1	N.-O.
18-09-2023	15		6A	Tuyau de terre cuite commune 6A1	N.
18-09-2023	16		6A	Tuyau de terre cuite commune 6A1	N.-O.
03-10-2023	17		6A	Excavations en cours	S.
15-09-2023	18		6A	Surface du roc	E.
26-09-2023	19		6A2	Pièces de bois	N.
26-09-2023	20		6A2	Pièces de bois	N.
26-09-2023	21		6A2	Pièces de bois	S.
26-09-2023	22		6A2	Pièces de bois	N.
26-09-2023	23		6A2	Pièces de bois	N.-E.
26-09-2023	24		6A2	Détail des pièces de bois	E.
26-09-2023	25		6A2	Détail des pièces de bois	E.
26-09-2023	26		6A2	Détail des pièces de bois	N.
26-09-2023	27		6A2	Détail des pièces de bois	E.
26-09-2023	28		6A2	Pièces de bois à plat	S.
26-09-2023	29		6A2	Détail des pièces de bois	S.
26-09-2023	30		6A2	Détail des pièces de bois	S.
28-09-2023	31		6A	Paroi est	E.
28-09-2023	32		6A	Paroi est	E.
28-09-2023	33		6A	Paroi est	E.
28-09-2023	34		6A	Poche de mortier et de briques	N.
28-09-2023	35		6A	Concentration de brique et de mortier	S.
28-09-2023	36		6A	Concentration de brique et de mortier	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
28-09-2023	37		6A	Concentration de brique et de mortier	N.-E.
28-09-2023	38		6A	Trace de bois et de sol organique	N.
28-09-2023	39		6A	Trace de bois et de sol organique	N.
28-09-2023	40		6A	Trace de bois et de sol organique	N.
28-09-2023	41		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	N.
28-09-2023	42		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	E.
28-09-2023	43		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	S.
28-09-2023	44		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	N.
28-09-2023	45		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	E.
28-09-2023	46		11A	Sondage à l'emplacement de la tache de bois	Pl.

Projet : SQ2318 – Chemin d'accès zone 6

Archéologue : Karine Fournier et Simon Santerre

Film N° : MTL23-25-10-NUM5

Type de film : Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
11-10-2023	1		7A	Excavations en cours	S.
11-10-2023	2		7A	Excavations en cours	S.
11-10-2023	3		7A	Excavations en cours	N.-E.
11-10-2023	4		7A	Excavations en cours	N.-E.
11-10-2023	5		7A	Cran de roc	N.
11-10-2023	6		7A	Détail, différence de compacité des sols	-
11-10-2023	7		7A	Cran de roc	S.
11-10-2023	8		7A	Cran de roc	S.
11-10-2023	9		7A	Cran de roc	S.
11-09-2023	10		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	11		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	12		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	13		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	14		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	15		7A	Cran de roc	N.
11-09-2023	16		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	17		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	18		7A	Emplacement de l'anomalie et cran de roc	N.
11-09-2023	19		7A	Emplacement de l'anomalie	N.
11-09-2023	20		7A	Emplacement de l'anomalie	N.
11-09-2023	21		7A	Emplacement de l'anomalie	N.
11-09-2023	22		7A	Emplacement de l'anomalie	N.-E.
11-09-2023	23		7A	Emplacement de l'anomalie	E.
11-09-2023	24		7A	Emplacement de l'anomalie	N.-E.
11-09-2023	25		7A	Travaux en cours	E.
11-09-2023	26		7A	Travaux en cours	E.
11-09-2023	27		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	28		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	29		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	30		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	31		7A	Travaux en cours	O.
11-09-2023	32		7A	Cran de roc	S.
11-09-2023	33		7A	Cran de roc	S.
11-09-2023	34		7A	Cran de roc	S.
11-09-2023	35		7A	Travaux en cours	E.
11-09-2023	36		7A	Travaux en cours	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
16-09-2023	37		7A	Travaux en cours	O.
16-09-2023	38		7A	Travaux en cours	O.
16-09-2023	39		7A	Cran de roc	N.
16-09-2023	40		7A	Travaux en cours	E.
16-09-2023	41		7A	Travaux en cours, crans de roc	E.
16-09-2023	42		7A	Cran de roc	N.
16-09-2023	44		7A	Taches dans le sol	N.
16-09-2023	45		7A	Taches dans le sol	N.
16-09-2023	46		7A	Taches dans le sol	N.
16-09-2023	47		7A	Installation du géotextile	O.
16-09-2023	48		7A	Travaux en cours	N.-E.
16-09-2023	49		7A	Travaux en cours	N.-E.

Projet : SQ2318 – Tranchée zone 5

Archéologue : Karine Fournier et Simon Santerre

Film N° : MTL23-25-10-NUM6

Type de film : Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
17-10-2023	1		8A	Emplacement de la tranchée	N.
17-10-2023	2		8A	Travaux en cours	O.
17-10-2023	3		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	4		8A	Paroi est	S.-E.
17-10-2023	5		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	6		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	7		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	8		8A	Travaux en cours	E.
17-10-2023	9		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	10		8A	Travaux en cours	S.-E.
17-10-2023	11		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	12		8A	Travaux en cours	S.
17-10-2023	13		8A1	Tuyau de grès	O.
17-10-2023	14		8A	Tache de sol noir et tuyau de grès	O.
17-10-2023	15		8A	Travaux en cours	E.
17-10-2023	16		8A	Travaux en cours	E.
18-10-2023	17		8A	Travaux en cours	N.-O.
18-10-2023	18		8A	Travaux en cours	O.
18-10-2023	19		8A	Travaux en cours - Roc	-
18-10-2023	20		8A	Travaux en cours	O.
18-10-2023	21		8A2	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	22		8A2	Tuyau de grès	O.
18-10-2024	23		8A	Travaux en cours	O.
18-10-2023	24		8A2	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	25		8A2	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	26		8A	Travaux en cours	N.
18-10-2023	27		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	28		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	29		8A3	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	30		8A3	Tuyau de grès	S.-O.
18-10-2023	31		8A3	Tuyau de grès	S.-O.
18-10-2023	32		8A3	Tuyau de grès	S.-O.
18-10-2023	33		8A3	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	34		8A3	Tuyau de grès	O.
18-10-2023	35		8A	Paroi est	E.
18-10-2023	36		8A	Paroi est	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
18-10-2023	37		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	38		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	39		8A	Paroi est – extrémité sud	E.
18-10-2023	40		8A	Paroi est – extrémité sud	E.
18-10-2023	41		8A	Travaux en cours	N.
18-10-2023	42		8A	Travaux en cours	N.
18-10-2023	43		8A	Travaux en cours	N.
18-10-2023	44		8A	Travaux en cours	N.
18-10-2023	45		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	46		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	47		8A	Paroi ouest	O.
18-10-2023	48		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	49		8A	Travaux en cours	E.
18-10-2023	50		8A	Travaux en cours	E.
18-10-2023	51		8A	Travaux en cours	E.
18-10-2023	52		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	53		8A	Travaux en cours	S.
18-10-2023	54		8A	Travaux en cours	O.
18-10-2023	55		8A	Travaux en cours	O.
18-10-2023	56		-	Béton enfoui	-

Projet : **SQ2318 – Identification des anomalies de type « unknown » dans les zones 5, 6, 8 et 10**

Archéologue : **Karine Fournier et Simon Santerre**

Film N° : **MTL23-25-10-NUM7**

Type de film : **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
04-10-2023	1		9A	Début de l'ouverture de la zone des anomalies U1 à 13	N.
04-10-2023	2		9A	Début de l'ouverture de la zone des anomalies U1 à 13	N.
04-10-2023	3		9A	Differentes compacités et traces dans le sol	O.
04-10-2023	4		9A	Differentes compacités et traces dans le sol	S.
04-10-2023	5		9A	Differentes compacités et traces dans le sol	E.
04-10-2023	6		9A	Tache d'argile au coin nord-ouest	N.
04-10-2023	7		9A	Sol argileux au centre de la sous-opération et différentes compacités	O.
04-10-2023	8		9A	Sol argileux au centre de la sous-opération et différentes compacités	N.
04-10-2023	9		9A	Plusieurs différences de compacité dans les sols	N.
04-10-2023	10		9A	Sol argileux sur un sol limoneux entrainant une différence de compacité	N.
04-10-2023	11		9A	Sol argileux sur un sol limoneux entrainant une différence de compacité	N.
04-10-2023	12		9A	Sol argileux sur un sol limoneux entrainant une différence de compacité	O.
04-10-2023	13		9A	Fin du sondage, sol naturel stérile partout et sondage (roc) au centre	O.
04-10-2023	14		9A	Fin du sondage, sol naturel stérile partout et sondage (roc) au centre	O.
04-10-2023	15		9A	Sol naturel et roc dans la portion ouest	N.
04-10-2023	16		9A	Détail de la portion centrale de la paroi nord	N.
04-10-2023	17		9C	Exploration des anomalies U16 et U17	S.
04-10-2023	18		9C	Différentes compacités dans la pierre concassée	N.
04-10-2023	19		9C	Différentes compacités dans la pierre concassée – tranchée du mur de béton en zigzag	N.
04-10-2023	20		9C	Différence de compacité	N.
04-10-2023	21		9C	Taches de sols plus argileux	N.-O.
04-10-2023	22		9C	Taches de sols plus argileux	N.-O.
04-10-2023	23		9C	Taches de sols plus argileux	N.-O.
04-10-2023	24		9C	Apparition de la surface du roc brisé et de taches d'argile	O.
04-10-2023	25		9C	Apparition de la surface du roc brisé et de taches d'argile	O.
04-10-2023	26		9C	Excavations en cours	S.-O.
04-10-2023	27		9C	Surface du roc	O.
04-10-2023	28		9C	Paroi sud	S.
04-10-2023	29		9C	Paroi nord	N.
06-10-2023	30		9D	Identifications des anomalies U18	S.-O.
06-10-2023	31		9D	Paroi sud	S.
06-10-2023	32		9D	Cran de roc	N.
06-10-2023	33		9D	Cran de roc	N.-O.
06-10-2023	34		9D	Crans de roc	O.
06-10-2023	35		-	Identification de l'anomalie U22 (abandonnée car trop près de l'arbre – voir 7A	O.
06-10-2023	36		9E	Identification des anomalies U19, U20 et U21	S.-O.
06-10-2023	37		9E	Tache de sol plus meuble et plus foncée	S.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
06-10-2023	38		9E	Taches de sol plus foncé – anciennes racines	O.
06-10-2023	39		9E	Taches de sol	O.
06-10-2023	40		9E	Surface du roc	O.
06-10-2023	41		9E	Surface du roc	O.
06-10-2023	42		9E	Paroi nord	N.
06-10-2023	43		9B	Identification des anomalies U14 et U15	S.
06-10-2023	44		9B	Paroi nord	N.
06-10-2023	45		9B	Surface du roc	O.
06-10-2023	46		9B	Surface du roc	E.
06-10-2023	47		9B	Surface du roc	S.
06-10-2023	48		9B	Cran de roc	O.
06-10-2023	49		9B	Cran de roc	O.
06-10-2023	50		9B	Arrête dans le roc	E.
06-10-2023	51		9F	Fin des excavations, roc, identification des anomalies U23, U24 et U25	O.
06-10-2023	52		9F	Fin des excavations, roc	E.
06-10-2023	53		9G1	Tuyau de grès, anomalie U26	S.
06-10-2023	54		9G1	Tuyau de grès	S.
06-10-2023	55		9G1	Tuyau de grès	O.
06-10-2023	56		9G1	Tuyau de grès	N.-O.
06-10-2023	57		9H	Identification des anomalies U27, U28 et U29	S.-E.
06-10-2023	58		9H1	Tuyau de grès	E.
06-10-2023	59		9H1	Tuyau de grès	O.
06-10-2023	60		9H1	Tuyau de grès	O.
06-10-2023	61		9H1	Tuyau de grès	E.
06-10-2023	62		9J	Exploration de l'anomalie U30	S.-E.
06-10-2023	63		9J	Surface du roc	O.
06-10-2023	64		9J	Paroi nord	N.
06-10-2023	65		9K	Identification de l'anomalie U31	S.
06-10-2023	66		9K	Surface du roc	N.
06-10-2023	67		9K	Surface du roc	O.
06-10-2023	68		9L	Identification des anomalies U32 à U36	N.
06-10-2023	69		9L	Arrête dans le roc	O.
06-10-2023	70		9L	Arrête dans le roc	S.
06-10-2023	71		9L	Surface du roc	N.
06-10-2023	72		9L	Surface du roc	N.

Projet : SQ2318 – Identification des anomalies dans les zones 43 et 45 **Archéologue : Karine Fournier et Simon Santerre**

Film N° : MTL23-25-10-NUM8 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-10-2023	1		10A	Identification de l'anomalie P10	N.
23-10-2023	2		10A	Identification de l'anomalie P10	N.
23-10-2023	3		10A	Identification de l'anomalie P10	N.
23-10-2023	4		10A	Différentes compacités de pierre concassée	O.
23-10-2023	5		10A	Différentes compacités de pierre concassée	O.
23-10-2023	6		10A	Surface du roc	N.
23-10-2023	7		10B	Identification de l'anomalie U37	N..
23-10-2023	8		10B	Massif de béton	N.
23-10-2023	9		10B	Massif de béton	O.
23-10-2023	10		10C	Identification des anomalie U38, U39 et U40	N.-E.
23-10-2023	11		10C	Identification des anomalie U38, U39 et U40	N.-E.
23-10-2023	12		10C	Identification des anomalie U38, U39 et U40, différents sols	N.-E.
23-10-2023	13		10C	Identification des anomalie U38, U39 et U40, différents sols	N.-E.
23-10-2023	14		10C	Différences dans les sols	N.
23-10-2023	15		10C	Différences dans les sols	E.
23-10-2023	16		10C	Sol stérile et tranchée	N.-E.
23-10-2023	17		10C	Pierre concassée	S.-E.
23-10-2023	18		10C	Différences dans les sols	E.
23-10-2023	19		10C1	Vestige de maçonnerie dans la paroi sud	S.-E.
23-10-2023	20		10C1	Vestige de maçonnerie dans la paroi sud	S.-E.
23-10-2023	21		10D	Identification de l'anomalie U41	N.
23-10-2023	22		10D	Identification de l'anomalie U41	S.-E.
23-10-2023	23		10D	Surface du roc	S.-E.
23-10-2023	24		10D	Paroi est	E.
23-10-2023	25		10D	Roc brisé et couche de mortier	N.
23-10-2023	26		10E	Identification de l'anomalie U42	S.
23-10-2023	27		10E	Identification de l'anomalie U42	E.
23-10-2023	28		10E	Massif de béton	O.
23-10-2023	29		10E	Massif de béton	O.
23-10-2023	30		10F	Début des excavations, béton effrité	Pl.
23-10-2023	31		10F1	Base de colonne en pierre	N.
23-10-2023	32		10F1	Base de colonne et béton	S.-E.
23-10-2023	33		10F1	Base de colonne et béton	E.
23-10-2023	34		10F1	Base de colonne et béton	N.
23-10-2023	35		10G	Identification de l'anomalie U45	E.
23-10-2023	36		10G	Fin des excavations	E.
23-10-2023	37		10H	Identification de l'anomalie U46	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-10-2023	38		10H	Excavations en cours	N.
23-10-2023	39		10H	Identification de l'anomalie U46	N.
23-10-2023	40		10J	Identification de l'anomalie U47	N.-O.
23-10-2023	41		10J	Remblai hétérogène	S.-E.
23-10-2023	42		10J	Pièces de bois dans les remblais	-
23-10-2023	43		10J	Grosses pierres dans le remblai	-
23-10-2023	44		10J	Remblai et vestige 10J1	E.
23-10-2023	45		10J	Remblai et vestige 10J1	N.-E.
23-10-2023	46		10J	Remblai et vestige 10J1	E.
23-10-2023	47		10J	Remblai et vestige 10J1	E.
23-10-2023	48		10K	Identification de l'anomalie U48	O.
23-10-2023	49		10K	Identification de l'anomalie U48	N,-O.
23-10-2023	50		10L	Anomalie U49	N.-E.
23-10-2023	51		10L	Anomalie U49	N.-E.
23-10-2023	52		10L	Anomalie U50	N.
23-10-2023	53		10L	Anomalie U50	N.
23-10-2023	54		10L	Anomalie U49	-
23-10-2023	55		10M	Anomalie U51 – Surface du roc	N.
23-10-2023	56		10N	Anomalie U52	N.
23-10-2023	57		10N	Anomalie U52	N.
23-10-2023	58		10P	Anomalie U54	N.
23-10-2023	59		10Q	Anomalie U55	N.
23-10-2023	60		10R	Anomalie U56	N.
23-10-2023	61		10R	Anomalie U56	O.
23-10-2023	62		10R	Anomalie U56	-
23-10-2023	63		10S	Anomalie U57	N.
23-10-2023	64		10S	Anomalie U57	N.-O.
24-10-2023	65		10T	Anomalie U58	N.
24-10-2023	66		10T	Anomalie U58	N.
24-10-2023	67		10T	Anomalie U58	N.
24-10-2023	68		10U	Anomalie U59	O.
24-10-2023	69		10U	Anomalie U59	S.
24-10-2023	70		10U	Anomalie U59	S.
24-10-2023	71		10V	Anomalie U60	O.
24-10-2023	72		10V	Anomalie U60	O.
24-10-2023	73		10V	Anomalie U60	E.

Projet : SQ2318 – Tranchées chemin Ross et tunnels entre les pavillons X et B **Archéologue : Simon Santerre**

Film N° : MTL23-25-10-NUM9 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
20/11/2023	1		-	Déplacement vers la tranchée 12A	N.
20/11/2023	2		12A	Emplacement général de 12A	N.
20/11/2023	3		12A	Début des excavations	S.-E.
20/11/2023	4		12A	Tuyau de PVC	S.-E.
20/11/2023	5		12A	Tuyau PVC	S.-E.
20/11/2023	6		12A	Fin des excavations	N.-E.
20/11/2023	7		12A	Fin des excavations	N.-O.
20/11/2023	8		12A	Fin des excavations	N.
20/11/2023	9		12B	Emplacement avant les excavations	E.
20/11/2023	10		12B	Début des excavations	S.
20/11/2023	11		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	12		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	13		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	14		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	15		12B	Excavations en cours (floue)	S.-E.
20/11/2023	16		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	17		12B	Excavations en cours	E.
20/11/2023	18		12B	Excavations en cours – surface du roc près du chemin Ross	N.
21/11/2023	19		6A	Excavations sous le chemin Ross, tuyau de vapeur et massif	O.
21/11/2023	20		6A	Roc sous le chemin Ross	N.
21/11/2023	21		6A	Roc sous le chemin Ross	N.-O.
21/11/2023	22		12C	Début des excavations	N.-O.
21/11/2023	23		12C	Excavations en cours	O.
21/11/2023	24		12C	Paroi sud	S.-O.
21/11/2023	25		12C	Roc	O.
21/11/2023	26		12C	Fin des excavations	E.
21/11/2023	27		12C	Fin des excavations	E.
21/11/2023	28		12D	Exploration devant le Ross Memorial	S.
21/11/2023	29		12D	Exploration devant le Ross Memorial	S.
23/11/2023	30		12A	Agrandissement de 12A	S.
23/11/2023	31		12A	Excavations en cours	S.
23/11/2023	32		12A	Dallage en bas de l'escalier	S.
23/11/2023	33		12A	Excavations en cours	S.-E.
23/11/2023	34		12A	Dallage en bas de l'escalier	S.-E.
23/11/2023	35		12A	Dallage en bas de l'escalier	S.-E.
23/11/2023	36		12A	Pierre concassée	S.
23/11/2023	37		12A	Pierre concassée et tuyau PVC	S.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23/11/2023	38		12E	Pierre concassée. roc et tuyau de PVC	N.
23/11/2023	39		12E	Pierre concassée. roc et tuyau de PVC	N.
23/11/2023	40		12E	Roc	N.
23/11/2023	41		12F	Tranchée de gaz, P2	N.
23/11/2023	42		12F	Tranchée de gaz, P2	N.-O.
23/11/2023	43		12F	Tranchée de gaz, P2	N.-O.
23/11/2023	44		12F	Tranchée de gaz, P2	S.-E.
24/11/2023	45		13A et B	Emplacement des tunnels entre les pavillons X et B	S.
24/11/2023	46		13A et B	Emplacement des tunnels entre les pavillons X et B	S.
24/11/2023	47		13A	Début des travaux	S.-O.
24/11/2023	48		13A	Surface du tunnel	S.-E.
24/11/2023	49		13A	Surface du tunnel	E.
24/11/2023	50		13A	Fin	E.
24/11/2023	51		13A	Fin	E.
24/11/2023	52		13B	Emplacement	E.
24/11/2023	53		13B	En cours	S.
24/11/2023	54		13B	En cours	S.
24/11/2023	55		13B	En cours	S.-E.
24/11/2023	56		13B	Tuyau de PCV	E.
24/11/2023	57		13B	En cours	S.-O.
24/11/2023	58		13B	En cours	S.-O.
24/11/2023	59		13B	Tunnel de béton	E.
24/11/2023	60		13B	Tunnel de béton	E.

Projet : SQ2318 – Chemin Ross et dalles de béton au P2 **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL23-25-10-NUM10 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
28-11-2023	1		14A	Dalle nord, stationnement P2	S.
28-11-2023	2		14A	Dalle nord, stationnement P2	S.
28-11-2023	3		14A	Dalle nord, stationnement P2	S.
28-11-2023	4		-	Réaménagement du terrain gazonné	S.
28-11-2023	5		14A	Dalle nord, stationnement P2	S.
29-11-2023	6		6A	Excavations, chemin Ross	N.-E.
29-11-2023	7		6A	Excavations, chemin Ross	N.-E.
29-11-2023	8		6A	Poteau du mur berlinois	S.-E.
29-11-2023	9		6A	Excavations en cours	S.-E.
29-11-2023	10		6A	Excavations en cours	S.-E.
29-11-2023	11		6A	Travaux en cours	S.
29-11-2023	12		6A	Travaux en cours	S.
30-11-2023	13		6A	Travaux en cours	N.-E.
30-11-2023	14		6A	Travaux en cours	N.-E.
30-11-2023	15		6A	Travaux en cours	E.
05-12-2023	16		6A	Piliers du mur berlinois près de l'aile sud du Ross	S.-E.
05-12-2023	17		6A	Piliers du mur berlinois près de l'aile sud du Ross	S.
06-12-2023	18		6A	Travaux en cours	N.
06-12-2023	19		6A	Conduite en fonte	S.-E.
06-12-2023	20		6A	Conduite en fonte	S.
06-12-2023	21		6A	Travaux en cours	S.-E.
06-12-2023	22		6A	Travaux en cours	S.-E.
06-12-2023	23		6A	Excavations en cours	S.-O.
06-12-2023	24		6A	Excavations en cours	S.
06-12-2023	25		6A	Excavations en cours	S.
06-12-2023	26		6A	Excavations en cours, conduite en fonte	S.-O.
07-12-2023	27		6A	Excavations en cours, conduite en fonte	O.
07-12-2023	28		6A	Travaux en cours	N.-O.
07-12-2023	29		6A	Travaux en cours	N.-O.
07-12-2023	30		6A	Nombreux tuyaux de fonte	N.-O.
07-12-2023	31		6A	Nombreux tuyaux de fonte	N.-O.
07-11-2023	32		6A	Nombreux tuyaux de fonte	N.-O.

Projet : **SQ2318 – Nouveau Massif devant le Ross Memorial** **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : **MTL23-25-10-NUM11** **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
20-12-2023	1		6B	Début des excavations pour l'installation du massif	S.-O.
20-12-2023	2		6B	Excavations en cours	E.
20-12-2023	3		6B	Excavations en cours	E.
20-12-2023	4		6B	Tranchée, paroi ouest et roc	N.
20-12-2023	5		6B	Roc	N.
20-12-2023	6		6B	Paroi est et roc	N.
20-12-2023	7		6B	Paroi est	E.
20-12-2023	8		6B	Excavations en cours	N.
20-12-2023	9		6B	Gros blocs de pierre à l'emplacement du tunnel	N.-E.
20-12-2023	10		6B	Gros blocs de pierre à l'emplacement du tunnel	N.
20-12-2023	11		6B	Roc à l'extrémité nord de la tranchée	S.
20-12-2023	12		6B	Excavations en cours	S.
20-12-2023	13		6B	Pierre concassée et roc	S.-E.
20-12-2023	14		6B	Pierre concassée et roc	S.-E.

Projet : **SQ2318 –Excavations devant le Ross Memorial** **Archéologue :** **Karine Fournier**
Film N° : **MTL23-25-10-NUM12** **Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
01-12-2023	1		6A	Travaux en cours	O.
01-12-2023	2		6A	Travaux en cours	N.-O.
01-12-2023	3		6A	Travaux en cours	S.-O.
01-12-2023	4		6A	Pilier de mur berlinois	O.
01-12-2023	5		6A	Pilier de mur berlinois	S.
01-12-2023	6		6A	Pilier de mur berlinois	S.
01-12-2023	7		6A	Pilier de mur berlinois	S.-O.
01-12-2023	8		6A	Pilier de mur berlinois	S.
01-12-2023	9		6A	Pilier de mur berlinois	S.-O.
01-12-2023	10		6A	Pilier de mur berlinois	O.
01-12-2023	11		6A	Pilier de mur berlinois	S.-O.
01-12-2023	12		6A	Pilier de mur berlinois	O.
01-12-2023	13		6A	Travaux en cours	O.
01-12-2023	14		6A	Travaux en cours	O.
01-12-2023	15		6A	Pilier de mur berlinois	O.
01-12-2023	16		6A	Pilier de mur berlinois et parois ouest	O.
01-12-2023	17		6A	Pilier de mur berlinois et parois ouest	O.
01-12-2023	18		6A	Pilier de mur berlinois et parois ouest	O.
01-12-2023	19		6A	Piliers de murs berlinois	O.
01-12-2023	20		6A	Piliers de murs berlinois	O.
21-12-2023	21		6A	Paroi est	E.
01-12-2023	22		6A	Paroi ouest	O.
01-12-2023	23		6A	Paroi ouest	O.
01-12-2023	24		6A	Paroi ouest	O.
01-12-2023	25		6A	Travaux en cours	O.
01-12-2023	26		6A	Paroi ouest	O.
01-12-2023	27		6A	Pilier de mur berlinois et roc	O.
01-12-2023	28		6A	Pilier de mur berlinois et roc	O.
01-12-2023	29		6A	Pilier de mur berlinois et roc	O.
01-12-2023	30		6A	Roc en paroi ouest	O.
01-12-2023	31		6A	Roc en paroi ouest	O.
01-12-2023	32		6A	Travaux en cours	N.-O.
01-12-2023	33		6A	Travaux en cours	N.
01-12-2023	34		6A	Travaux en cours	N.
01-12-2023	35		6A	Travaux en cours	N.
11-12-2023	36		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	37		6A	Coin sud-est du Ross Memorial (floue)	O.
11-12-2023	38		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
11-12-2023	39		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	40		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	41		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	42		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	43		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	44		6A	Excavations en cours	O.
11-12-2023	45		6A	Excavations en cours	O.
11-12-2023	46		6A	Concentration de briques en paroi est	S.-E.
11-12-2023	47		6A	Concentration de briques en paroi est	S.-E.
11-12-2023	48		6A	Concentration de briques en paroi est	S.-E.
11-12-2023	49		6A	Concentration de briques en paroi est	S.-E.
11-12-2023	50		6A	Concentration de briques en paroi est	S.-E.
11-12-2023	51		6A	Travaux en cours	N.
11-12-2023	52		6A	Travaux en cours	N.-E.
11-12-2023	53		6A	Tuyaux en paroi est	E.
11-12-2023	54		6A	Travaux en cours	E.
11-12-2023	55		6A	Travaux en cours	N.
11-12-2023	56		6A	Travaux en cours	N.
11-12-2023	57		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	N.-O.
11-12-2023	58		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	N.-O.
11-12-2023	59		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	N.-O.
11-12-2023	60		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	61		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	62		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	63		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	64		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	65		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	66		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.
11-12-2023	67		6A	Coin sud-est du Ross Memorial	O.

Projet : SQ2318 –Excavations tranchée électrique **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL24-25-02-NUM1 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
18-03-2024	1			Massif du côté ouest du H (excavé en 2023)	E.
18-03-2024	2			Terrain du côté ouest du H (excavé en 2023)	S.
18-03-2024	3			Terrain du côté ouest du H (excavé en 2023)	S.-E.
18-03-2024	4			Chemin d'accès devant le H	N.
18-03-2024	5			Terrain devant le H (excavé en 2023)	N.-E.
18-03-2024	6			Terrain devant le H (excavé en 2023)	O.
18-03-2024	7			Chemin su sud du Ross Memorial (excavé sans supervision)	O.
18-03-2024	8			Chemin su sud du Ross Memorial (excavé sans supervision)	N.-O.
18-03-2024	9			Chemin su sud du Ross Memorial (excavé sans supervision)	N.
18-03-2024	10			Chemin su sud du Ross Memorial (excavé sans supervision)	N.-O.
18-03-2024	11			Chemin su sud du Ross Memorial (excavé sans supervision)	N.
18-03-2024	12		2A	Chemin entre le Chemin Ross et le P4	O.
18-03-2024	13		2A	Début des excavations	O.
18-04-2024	14		2A	Excavations en cours	S.
18-04-2024	15		2A	Excavations en cours	O.
18-04-2024	16		2A	Excavations en cours	S.-O.
18-04-2024	17		2A	Excavations en cours	O.
18-04-2024	18		2A	Excavations en cours	S.-O.
18-04-2024	19		2A	Excavations en cours	S.-O.
18-04-2024	20		2A	Excavations en cours	E.

Projet : SQ2318 –Excavations tranchée électrique **Archéologue : Karine Fournier**
Film N° : MTL24-25-02-NUM2 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
25-03-2024	1	IMG_1760	P4	Surveillance stationnement P4 : avant début excavation	S
25-03-2024	2	IMG_1761	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
25-03-2024	3	IMG_1762	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SE
25-03-2024	4	IMG_1763	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
25-03-2024	5	IMG_1764	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
25-03-2024	6	IMG_1765	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
25-03-2024	7	IMG_1774	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	S
25-03-2024	8	IMG_1775	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
26-03-2024	9	IMG_1777	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	S
26-03-2024	10	IMG_1778	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SE
26-03-2024	11	IMG_1780	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	O
26-03-2024	12	IMG_1781	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SO
26-03-2024	13	IMG_1782	P3	Surveillance stationnement P3 : vue générale ch. Ross, poteau électrique	E
26-03-2024	14	IMG_1787	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	SO
26-03-2024	15	IMG_1788	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	SO
26-03-2024	16	IMG_1789	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	SE
26-03-2024	17	IMG_1790	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	SO
26-03-2024	18	IMG_1791	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	SO
26-03-2024	19	IMG_1792	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, installation support poteau électrique	SE
26-03-2024	20	IMG_1793	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, installation support poteau électrique	SE
26-03-2024	21	IMG_1794	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, installation support poteau électrique	SE
26-03-2024	22	IMG_1795	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	SE
26-03-2024	23	IMG_1796	P3	Surveillance stationnement P3 : excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	SE
26-03-2024	24	IMG_1798	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NE
26-03-2024	25	IMG_1799	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NO
26-03-2024	26	IMG_1800	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NO
26-03-2024	27	IMG_1801	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NO
26-03-2024	28	IMG_1802	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NO
26-03-2024	29	IMG_1803	P3	Surveillance stationnement P3 : bord ch. Ross, excavation base poteau électrique; remblai déjà excavé	NO
26-03-2024	30	IMG_1804	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	NO
26-03-2024	31	IMG_1805	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	NO

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
26-03-2024	32	IMG_1806	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	NO
26-03-2024	33	IMG_1807	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	NO
26-03-2024	34	IMG_1808	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	N
26-03-2024	35	IMG_1809	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, surface massif électrique (contre-plaqué)	N
26-03-2024	36	IMG_1813	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	N
26-03-2024	37	IMG_1814	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	NE
26-03-2024	38	IMG_1815	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
26-03-2024	39	IMG_1816	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
26-03-2024	40	IMG_1817	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
26-03-2024	41	IMG_1818	P4	Surveillance stationnement P4 : hydro-excavation, conduite chauffage vapeur	SE
26-03-2024	42	IMG_1819	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, installation boîte de tranchée	NO
26-03-2024	43	IMG_1820	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial; déjà excavé	N
26-03-2024	44	IMG_1821	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial; déjà excavé	SO
26-03-2024	45	IMG_1822	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial; déjà excavé	SO
26-03-2024	46	IMG_1823	P3	Surveillance stationnement P3 : au N de Ross Memorial; déjà excavé	N
26-03-2024	47	IMG_1824	P4	Surveillance stationnement P4, excavation, installation boîte tranchée; paroi E	E
27-03-2024	48	IMG_1826	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	E
27-03-2024	49	IMG_1827	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	NO
27-03-2024	50	IMG_1828	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	NO
27-03-2024	51	IMG_1829	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	O
27-03-2024	52	IMG_1830	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	NO
27-03-2024	53	IMG_1831	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	O
27-03-2024	54	IMG_1832	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	NO
27-03-2024	55	IMG_1833	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	O
27-03-2024	56	IMG_1834	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	O
27-03-2024	57	IMG_1835	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; conduite inattendue et inactive (?), dégagée	O
27-03-2024	58	IMG_1836	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; conduite inattendue et inactive (?), dégagée	O
02-04-2024	59	IMG_1873	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
02-04-2024	60	IMG_1874	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
02-04-2024	61	IMG_1875	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, boîte de tranchée installée	SE
02-04-2024	62	IMG_1876	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, boîte de tranchée installée	SE
02-04-2024	63	IMG_1877	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	SE
02-04-2024	64	IMG_1878	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	SE
02-04-2024	65	IMG_1879	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	SE
02-04-2024	66	IMG_1880	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	NO
02-04-2024	67	IMG_1881	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	N
02-04-2024	68	IMG_1882	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	N
02-04-2024	69	IMG_1883	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	NO
02-04-2024	70	IMG_1884	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	O
02-04-2024	71	IMG_1885	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-04-2024	72	IMG_1886	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	O
02-04-2024	73	IMG_1887	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	NE
02-04-2024	74	IMG_1888	P3	Surveillance stationnement P3 : base poteau, massif électrique dégagé; déjà excavé	NE
02-04-2024	75	IMG_1889	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial, fin excavation	NO
02-04-2024	76	IMG_1890	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial, fin excavation	NO
02-04-2024	77	IMG_1891	P3	Surveillance stationnement P3 : à l'O de Ross Memorial, fin excavation	NO
03-04-2024	78	IMG_1892	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé	N
03-04-2024	79	IMG_1893	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé	N
03-04-2024	80	IMG_1894	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé	N
03-04-2024	81	IMG_1895	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé; paroi E	NE
03-04-2024	82	IMG_1896	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé; paroi O	O
03-04-2024	83	IMG_1897	P4	Surveillance stationnement P4 : chambre d'accès intallée, massif dégagé; paroi O	O
03-04-2024	84	IMG_1898	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	NE
03-04-2024	85	IMG_1901	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	NO
03-04-2024	86	IMG_1902	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	NO
03-04-2024	87	IMG_1903	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	NO
03-04-2024	88	IMG_1904	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	N
03-04-2024	89	IMG_1905	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	O
03-04-2024	90	IMG_1906	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	SO
03-04-2024	91	IMG_1907	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	SO
03-04-2024	92	IMG_1908	P2	Surveillance stationnement P2 : excavation espace gazonné, recherche conduite en terre cuite	O
03-04-2024	93	IMG_1909	P2	Surveillance stationnement P2 : surface conduite en terre cuite	O
03-04-2024	94	IMG_1910	P2	Surveillance stationnement P2 : surface conduite en terre cuite	O
03-04-2024	95	IMG_1911	P2	Surveillance stationnement P2 : surface conduite en terre cuite	O
03-04-2024	96	IMG_1912	P2	Surveillance stationnement P2 : surface conduite en terre cuite	N
03-04-2024	97	IMG_1913	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	O
03-04-2024	98	IMG_1914	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; conduite inattendue et inactive (?), redégagée (même que préc.)	O
03-04-2024	99	IMG_1915	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; conduite inattendue et inactive (?), redégagée (même que préc.)	O
03-04-2024	100	IMG_1916	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	NO
03-04-2024	101	IMG_1917	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	NO
03-04-2024	102	IMG_1918	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi O	NO
03-04-2024	103	IMG_1919	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tournant de tranchée; portion SE du P4	NO
03-04-2024	104	IMG_1920	P2	Surveillance stationnement P2 : vue générale, fin excavation	NO
03-04-2024	105	IMG_1921	P2	Surveillance stationnement P2 : vue générale, fin excavation	N
03-04-2024	106	IMG_1922	P2	Surveillance stationnement P2 : vue générale, fin excavation	N
03-04-2024	107	IMG_1923	P2	Surveillance stationnement P2 : vue générale, fin excavation	SE
05-04-2024	108	IMG_1934	P4	Surveillance stationnement P4 : neige	N
05-04-2024	109	IMG_1935	P4	Surveillance stationnement P4 : déneigement	N
05-04-2024	110	IMG_1936	P4	Surveillance stationnement P4 : déneigement	N
05-04-2024	111	IMG_1937	P4	Surveillance stationnement P4 : déneigement	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
05-04-2024	112	IMG_1939	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
05-04-2024	113	IMG_1940	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	N
05-04-2024	114	IMG_1941	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; géotextile (dans remblai)	O
05-04-2024	115	IMG_1942	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; géotextile (dans remblai)	O
05-04-2024	116	IMG_1943	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	O
05-04-2024	117	IMG_1944	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	O
05-04-2024	118	IMG_1945	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	O
05-04-2024	119	IMG_1947	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	NE
05-04-2024	120	IMG_1948	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	NE
05-04-2024	121	IMG_1949	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	NE
05-04-2024	122	IMG_1950	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; lentille de sable (dans remblai)	NE
08-04-2024	123	IMG_1973	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	124	IMG_1974	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	125	IMG_1975	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	126	IMG_1976	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	127	IMG_1977	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	128	IMG_1979	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	129	IMG_1980	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	130	IMG_1981	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	131	IMG_1982	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	132	IMG_1983	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	133	IMG_1984	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	134	IMG_1985	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SO
08-04-2024	135	IMG_1986	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi S	S
08-04-2024	136	IMG_1987	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi S	SO
08-04-2024	137	IMG_1988	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée; paroi S	SO
08-04-2024	138	IMG_1989	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SE
08-04-2024	139	IMG_1990	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SE
08-04-2024	140	IMG_1991	P4	Surveillance stationnement P4 : excavation, tranchée	SE

Projet : SQ2318 –Puits d'exploration **Archéologue : Geneviève Lévesque**
Film N° : MTL24-25-02-NUM3 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-16	1		TR-01	Tranchée 1	O.
2024-05-16	2		TR-01	Tranchée 1	N.-O.
2024-05-16	3		TR-01	Tranchée 1	N.-O.
2024-05-16	4		TR-01	Tranchée 1	O.
2024-05-16	5		TR-02	Préparation de la tranchée 2	S
2024-05-16	6		TR-02	Préparation de la tranchée 2	S.
2024-05-16	7		TR-02	Tranchée 2	S.
2024-05-16	8		TR-02	Tranchée 2	S.
2024-05-16	9		TR-02	Tranchée 2	S.
2024-05-16	10		TR-02	Tranchée 2	N.-O.
2024-05-16	11		TR-02	Tranchée 2	N.-O.
2024-05-16	12		TR-01	Réouverture de la tranchée 1	O.
2024-05-22	13		TR-03	Localisation	N.-O.
2024-05-22	14		TR-03	Localisation	N-O.
2024-05-22	15		TR-03	Début des travaux	N.-O.
2024-05-22	16		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	17		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	18		TR-03	Travaux en cours	N.
2024-05-22	19		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	20		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	21		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	22		TR-03	Travaux en cours	N.
2024-05-22	23		TR-03	Emplacement	N.-O.
2024-05-22	24		TR-03	Travaux en cours	N
2024-05-22	20		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	21		TR-03	Travaux en cours	N
2024-05-22	22		TR-03	Travaux en cours	N.-O.
2024-05-22	23		TR-03	Fin des excavations	N
2024-05-22	24		TR-01	Remise en état	O.
2024-05-22	25		TR-01	Tranchée 1	N.-O.
2024-05-22	26		TR-01	Mur du batiment	N.-O.
2024-05-22	27		TR-01	Localisation	N-O.
2024-05-22	28		TR-01	Localisation	N
2024-05-22	29		TR-03	Remise en état	N.
2024-05-22	30		TR-03	Remise en état	N.-E.
2024-05-22	31		TR-04	Début des travaux	N.-O.
2024-05-22	32		TR-04	Début des travaux	N.
2024-05-22	33		TR-03	Remise en état des lieux	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-22	34		TR-03	Remise en état des lieux	N.
2024-05-22	35		TR-04	Début des travaux	O.
2024-05-22	36		TR-04	Atteinte du roc	E.
2024-05-22	37		TR-04	Paroi est	E.
2024-05-22	38		TR-04	Base du mur	N.
2024-05-22	39		TR-04	Paroi est	E.
2024-05-22	40		TR-04	Remise en état des lieux	N.-O.

Projet : SQ2318 –Excavations tranchée électrique **Archéologue : Simon Santerre**
Film N° : MTL24-25-02-NUM4 **Type de film : Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
10-06-2024	1			Première tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	E.
10-06-2024	2			Première tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	S.-E.
10-06-2024	3			Première tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	S.-E.
10-06-2024	4			Deuxième tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	E.
10-06-2024	5			Deuxième tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	S.-E.
10-06-2024	6			Deuxième tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	N.-E.
10-06-2024	7			Deuxième tranchée exploratoire derrière le pavillon des Femmes	E.
10-06-2024	8			Première tranchée derrière le Ross	S.
10-06-2024	9			Première tranchée derrière le Ross	S.
10-06-2024	10			Première tranchée derrière le Ross	E.
10-06-2024	11			Première tranchée derrière le Ross	S.
10-06-2014	12			Deuxième tranchée derrière le Ross	N.-E.
10-06-2014	13			Deuxième tranchée derrière le Ross	E.
10-06-2024	14			Deuxième tranchée derrière le Ross	E.
10-06-2024	15			Deuxième tranchée derrière le Ross	E.
11-06-2014	16			Branchement électrique devant le Allan Memorial	N.
11-06-2024	17			Branchement électrique devant le Allan Memorial	E.
11-06-2024	18			Branchement électrique devant le Allan Memorial	E.
11-06-2024	19			Géoradar dans le stationnement à l'ouest du Allan Memorial	O.
11-06-2024	20			Branchement électrique devant le Allan Memorial	N.
11-06-2024	21			Branchement électrique devant le Allan Memorial	O.
11-06-2024	22			Branchement électrique devant le Allan Memorial	O.
11-06-2024	23			Branchement électrique devant le Allan Memorial	S.-O.
11-06-2024	24			Branchement électrique devant le Allan Memorial	S.-O.
11-06-2024	25			Branchement électrique devant le Allan Memorial	O.
11-06-2024	26			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 1	N.-O.
11-06-2024	27			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 1	S.
11-06-2024	28			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 2	N.-E.
11-06-2024	29			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 2	N.
11-06-2024	30			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 3	N.
11-06-2024	31			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 3	S.-E.
11-06-2024	32			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 3	S.-E.
11-06-2024	33			Branchement électrique temporaire à l'est du P2 – test 3	O.
20-06-2024	34			Branchement temporaire – extrémité sud	S.-E.

Société québécoise des infrastructures
Québec

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE 2023 À L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (CAEX-2), VICTORIAVILLE

Volume 1 : Rapport

PATRIMOINE EXPERTS

4775

Juin 2024

Photographies de la page couverture :

En haut à gauche : Bouteille pour médicaments «Henry R. Cray» (Artéfacts : DSC2148).
En haut à droite : Photo aérienne de l'aire de fouille à la fin des excavations (2023_HDA_CaEx-2_op4).
En bas à gauche : Maison Quesnel devenue la résidence Saint-Augustin (Archives : 3_18_1910_Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, D2188 (14)).
En bas à droite : Vue générale de l'aire de fouille (IMG_7286).

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE 2023 À L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (CAEX-2), VICTORIAVILLE

Présenté à la :

Société québécoise des infrastructures
Direction des opérations en patrimoine

Projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Municipalité de Victoriaville

Préparé par :

Mathieu Mercier Gingras

Pour :

Patrimoine Experts S.E.N.C.
Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9. Tél. : 418-614-0646
Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540
Adresse de courriel : info@patex.quebec

Juin 2024

Équipe de réalisation

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

VACHON, Laurie : ingénieure
Chargée de projets ingénieure

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue, coordonnatrice de projet
Révision

MERCIER GINGRAS, Mathieu : archéologue, chargé de projet
Terrain, recherche, analyse et rédaction

ROCHON, Anthony : archéologue, assistant
Terrain, recherche et rédaction paléoenvironnement

MILMORE, Tatum : archéologue
Terrain, infographie

PERREAULT, Alexandra : archéologue
Terrain, infographie

LAFLAMME-ALLARD, Jérémie : archéologue
Terrain

DAUPHIN, Marilou : archéologue
Terrain

TREMBLAY, Gaëlle : archéologue
Terrain

LEGAULT, Gabrielle : archéologue
Terrain

CHARETTE, Philippe : archéologue et technologue en géomatique
Terrain, Arpentage et cartographie

LABONTÉ LECLERC, Melissa : archéologue
Analyse de culture matérielle

BOISARD, Solène : archéologue
Cartographie

FORGET, Annie : archéologue
Édition

Résumé

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a fait appel au service de Patrimoine Experts dans le but de réaliser une intervention archéologique. Prochainement, les travaux d'agrandissement de l'hôpital doivent être réalisés au sud et à l'ouest du 44, rue Laurier Est, sur les lots PC-16997 et 2 949 033. Cet endroit est associé au lieu de fondation de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph depuis 1884. La Société québécoise des infrastructures a donc commandé une fouille archéologique sur ce secteur particulier, suivant les recommandations de l'étude de potentiel de 2021 et de l'inventaire archéologique de 2022. Le permis 23-SQDI-01 a été octroyé pour la réalisation de ces travaux.

L'objectif de la fouille archéologique de juillet 2023 était de dégager et de documenter les vestiges archéologiques associés à deux bâtiments disparus, datant de la seconde moitié du 19e siècle ; la résidence « Nazareth » localisée dans l'opération 2 en 2022, ainsi que la villa Quesnel/résidence Saint-Augustin localisée dans l'opération 3 de 2022.

La fouille de l'opération 4 a permis de poursuivre le dégagement et la documentation des sols et des vestiges archéologiques associés à la résidence villageoise, occupée par les Religieuses Hospitalières en 1884 en tant que résidence « Nazareth ». La sous-opération 4B a permis de documenter les niveaux d'occupation se trouvant dans la moitié nord du sous-sol de l'ancien bâtiment, en plus de documenter un foyer et un ancien aqueduc privé. La sous-opération 4C a mené à la documentation de sols et d'aménagements extérieurs au bâtiment. La sous-opération 4D a permis de documenter des sols antérieurs à la construction de la résidence « Nazareth » en plus de documenter une portion du vestige 4D301 qui pourrait être un chaudron ou une marmite ayant servi à la production de potasse ou de perlasse.

La fouille de l'opération 5, avec les sous-opérations 5A, 5B, 5C, 5D et 5E a donc permis de poursuivre la documentation de la demeure bourgeoise Quesnel, ensuite devenue la résidence « Saint-Augustin » occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph entre 1885 et 1931.

L'opération 5B a permis de documenter le passage couvert construit en 1885 qu'empruntaient les religieuses cloitrées pour circuler de la résidence vers l'hôpital. La découverte de dépôt d'amiante dans les sous-opérations 5C et 5D a interrompu les recherches archéologiques dans la section centrale et dans l'aile ouest des vestiges de la résidence Quesnel/Saint-Augustin.

L'intervention de 2023 a permis de dégager plus de vingt vestiges, qui semblent représenter les trois quarts des fondations d'origine des maisons Nazareth et Quesnel. Cette fouille a livré des données supplémentaires associées à la présence des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph, à la création de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et à l'occupation antérieure de la maison Quesnel et de la maison « Nazareth ». En fonction de l'abondance des découvertes archéologiques réalisées lors des campagnes archéologiques de 2022 et de 2023 et du bon état de conservation du site, il demeure possible que d'autres vestiges associés à d'anciens bâtiments secondaires (hangar, étable, boutique de forge) soient conservés sur le site et soient rencontrés au moment des travaux d'excavation. Une surveillance archéologique en accompagnement des travaux serait recommandée, pour les secteurs en périphérie de la résidence « Nazareth » (opérations 2 et 4) et de l'ancienne maison Quesnel devenue la résidence Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu (opérations 3 et 5).

SOMMAIRE

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Mandats et objectifs. 2
1.2 Localisation de l'aire d'étude. 2
1.3 Contenu du rapport. 5

Chapitre 2: Méthodologie.....7

2.1 Préparation du terrain et implantation.....7
2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement. 7
2.2.1 La fouille archéologique.....7
2.2.2 Enregistrement des données au terrain 8
2.2.2.1 Relevé 3D et orthophotographie. 8
2.2.3 Stratégie de conservation des vestiges.....9
2.3 Analyses post-intervention. 10
2.3.1 Recherche historique 10
2.3.2 Travaux de laboratoire et analyses de la culture matérielle.....10

Chapitre 3: Contextes d'intervention. 13

3.1 Cadre environnemental. 13
3.1.1 Géomorphologie de la zone d'étude 13
3.1.2 Hydrographie et transformation du paysage 14
3.2 État des connaissances en archéologie. 16
3.2.1 Sites connus en périphérie de l'aire d'étude.....16
3.3 Contexte d'occupation autochtone. 20
3.3.1 Occupations préhistoriques autochtones.....20
3.3.2 Occupation historique autochtone 22
3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise. 24
3.4.1 Le développement du Canton d'Arthabaska depuis 1802 24

3.4.2 Saint-Christophe-d'Arthabaska (1846-1858) *26*
3.4.3 Arthabaskaville (1858-1903) *28*
3.4.4 Ville d'Arthabaska (1903-1993) *28*
3.5 Historique des lots concernés. **29**
3.5.1 Lot 220 du village d'Arthabaskaville *30*
3.5.2 Lot 221 du village d'Arthabaskaville *33*
3.5.3 Lot 222 du village d'Arthabaskaville *35*
3.6 L'établissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. **39**
3.6.1 Nazareth, premier hospice d'Arthabaska *41*
3.6.2 La maison Quesnel- résidence Saint-Augustin *42*
3.6.3 Les premiers pavillons de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska *43*
3.6.3.1 L'Hospice 1885-1890. 45
3.6.3.2 L'hôpital et la buanderie, 1903-1908. 46
3.6.3.3 L'orphelinat, 1923-1924. 48
3.6.3.4 La chapelle extérieure, 1924-1937. 48
3.6.3.5 L'hôpital, 1931. 48
3.6.3.6 Le monastère, 1937. 48
3.6.4 Agrandissement de l'hôpital après 1950 ..... *48*

Chapitre 4: Présentation des résultats de l'intervention archéologique et analyse. **53**

4.1 Opération 4. ..... **53**
4.1.1 Sous-opération 4A *54*
4.1.1.1 Vestiges architecturaux. 61
4.1.1.2 Sols et artéfacts. 64
4.1.2 Sous-opération 4B *66*
4.1.2.1 Vestiges architecturaux. 66
4.1.2.2 Sols et artéfacts. 70
4.1.3 Sous-opération 4C *82*
4.1.3.1 Vestiges architecturaux. 82
4.1.3.2 Sols et artéfacts. 82
4.1.4 Sous-opération 4D *87*
4.1.4.1 Vestiges architecturaux. 88
4.1.4.2 Sols et artéfacts. 89
4.2 Opération 5. ..... **94**
4.2.1 Sous-opération 5A *94*
4.2.1.1 Vestiges architecturaux. 95
4.2.1.2 Sols et artéfacts. 107
4.2.2 Sous-opération 5B *113*
4.2.2.1 Vestiges architecturaux. 115
4.2.2.2 Sols et artéfacts. 119

4.2.3 Sous-opération 5C 125
4.2.3.1 Vestiges architecturaux. 125
4.2.3.2 Sols et artéfacts. 125
4.2.4 Sous-opération 5D 131
4.2.4.1 Sols et artéfacts. 131
4.2.5 Sous-opération 5E 133
4.2.5.1 Vestiges architecturaux. 133
4.2.5.2 Sols et artéfacts. 135

Chapitre 5 : Conclusion et recommandations. 141

5.1 L'opération 4 et la résidence « Nazareth ». 141
5.2 L'opération 5 et la maison Quesnel/résidence « Saint-Augustin ». 142
5.3 Valeurs et importance archéologique des opérations 4 et 5. 146
5.4 Recommandations. 149

Bibliographie. 151

Ouvrages de référence. 151

Annexes: voir volume 2 155

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Interventions archéologiques antérieures sur le territoire de Victoriaville. 19

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation autochtone durant les périodes paléohistoriques au sud du Québec. 21

Tableau 3.3 Historique de l'occupation du lot 220 (maison des demoiselles Spénard). 32

Tableau 3.4 Historique de l'occupation du lot 221 (maison Nazareth). 36

Tableau 3.5 Historique de l'occupation du lot 222 (maison Quesnel/Saint-Augustin). 37

Tableau 3.6 Chronologie des aménagements de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. 46

Tableau 4.1 Synthèse des opérations archéologiques, site CaEx-2 ..... **55**

Tableau 4.2 Vestiges architecturaux des opérations 4 et 5, site CaEx-2 ..... **56**

Tableau 4.3 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4B, paroi sud-est, CaEx-2 ..... **72**

Tableau 4.4 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4B, paroi nord-ouest, CaEx-2 ..... **74**

Tableau 4.5 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4C, paroi sud-ouest, CaEx-2 ..... **85**

Tableau 4.6 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4D, paroi nord-est, CaEx-2 92

Tableau 4.7 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5A, CaEx-2 110

Tableau 4.8 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5B, paroi sud-est, CaEx-2 122

Tableau 4.9 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5C, CaEx-2 127

Tableau 4.10 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5D, CaEx-2 ..... **132**

Tableau 4.11 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5E, paroi nord-ouest, CaEx-2 ..... **138**

Liste des plans

Plan 1.1 Localisation du lieu d'intervention, site CaEx-2.. 3

Plan 1.2 Localisation des limites du site CaEx-2 sur une carte topographique. 4

Plan 3.1 Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques à proximité du lieu d'intervention.. 17

Plan 3.2 Interventions antérieures sur le site CaEx-2, opérations 1, 2 et 3.. 18

Plan 4.1 Opération 4, sous-opérations et vestiges architecturaux, site CaEx-2. 60

Plan 4.2 Opération 5, sous-opérations et vestiges architecturaux, site CaEx-2. 97

Plan 5.1 Superposition du plan d'assurance 1906 par Charles Goad, aux vestiges du site CaEx-2.. 143

Plan 5.2 Superposition du plan de la résidence Quesnel par Louis Caron en 1884, aux vestiges de l'opération 3, site CaEx-2. 144

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation des lots du terrain de l'hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska. 5

Figure 3.1 Chronologie de la déglaciation du sud du Québec et limite de la mer de Champlain (tiré de Arkeos 2016; Occhietti et Richard, 2003). 15

Figure 3.2 Représentation du modèle numérique de terrain et des éléments quaternaire. 15

Figure 3.3 Extrait de la carte de Louis Legendre, 1841, représentant les lots aménagés pour les Abénaquis depuis 1832 et deux chemins de portage entre les rivières Nicolet et Bulstrode (GAGQ PL01A016_D). 24

Figure 3.4 Carte d'arpentage du Canton d'Arthabaska par John Kilborne, 1802 (GAGQ PL01A016_A). ... 25

Figure 3.5 Extrait de la carte Joseph Kilborn, 1802 montrant le terrain à l'étude alors désigné comme le lot 5 du rang 4, attribué à John Fowler (GAGQ PL01A016_A). 25

Figure 3.6 Carte de Benjamin l'Écuyer, 1832, montrant les lots attribués à John Gregory et associés (BANQ 03Q_E21S555SS1SSS1PA-16B). 26

Figure 3.7 Extrait de la carte, Eastern Townships 1867. St-Christophe est représenté à la croisée du chemin d'Arthabaska et du 3e rang, au sud-est de la jonction des voies ferrées à la station Arthabaska (BANQ 107580). 27

Figure 3.8 Extrait du plan d'assurance Incendie Goad d'Arthabaskaville en 1906. La maison Spénard (lot 220) porte l'adresse 158 et La maison Nazareth (lot 221) porte l'adresse 174. 30

Figure 3.9 Extrait du plan cadastral d'Arthabaskaville, réalisé par Taché en 1939. 31

Figure 3.10 La maison Spénard du lot 220, vue vers le nord, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125) 33

Figure 3.11 La maison Spénard du lot 220, vue vers l'ouest, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125). 34

Figure 3.12 La maison Spénard du lot 220, vue vers l'ouest, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125). 34

Figure 3.13 Maison "Nazareth" du lot 221 au début du 20e siècle. Elle fut occupée par les Religieuses Hospitalières et leurs pensionnaires en 1884 (tiré de Perreault, 1983: 53). 35

Figure 3.14 Vue du centre de la façade de la maison Quesnel, lot 222. (Perreault 1983, p.15). 39

Figure 3.15 Marie Mélanie Quesnel et Joseph-Auguste Quesnel, promoteurs de la fondation de l'Hôtel-Dieu du village d'Arthabaskaville. (Mailhot 1968, tome 4, p. 280). 40

Figure 3.16 Plan de la maison Quesnel dressé par Louis Caron en 1884. (Service des archives de l'Administration générale des RHSJ, L2-02_13.1,01). 43

Figure 3.17 Bâtiments de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en 1906. Plan d'assurance-incendie par Charles Goad, 1906. Voir la figure 6.1 pour l'ensemble du plan (BANQ _3031216_01). 44

Figure 3.18 Photo de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. La maison Quesnel/résidence Saint-Augustin est en premier plan avec le pavillon de 1885 construit derrière. À droite se trouve l'aile construite entre 1903 et 1908 (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, D2188 (14)). 44

Figure 3.19 Charles Édouard Mailhot devant la résidence Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1903. On remarque le passage couvert menant à l'hospice et les trottoirs en bois en bordure de la rue (BANQ 4778191). 45

Figure 3.20 Photographie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. On voit la façade nord-ouest de l'hospice construit en 1885 et de l'hôpital construit en 1903. Un cimetière se trouvait de

l'autre côté de la clôture, à droite sur la photo (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, D2188 (1)). 47

Figure 3.21 Carte postale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. À droite, derrière la maison Quesnel, se trouve l'aile hôpital construite entre 1903 et 1908. (BANQ 4778255). 47

Figure 3.22 Chapelle extérieure entre 1932 et 1937, après la démolition de la maison Quesnel / résidence Saint-Augustin. (Perreault, 1983). 49

Figure 3.23 Pavillon de l'hôpital construit en 1931. Photo prise après 1937. (hipposcard.com)..... 49

Figure 3.24 Le pavillon du monastère construit en 1938 (Perreault, 1983: 290). 50

Figure 3.25 L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska tel que représenté sur le plan d'assurance-Incendie de 1955. (BAnQ 0000174344). 50

Figure 4.1 Stratigraphie de la sous-opération 4B, paroi sud-est. **.....71**

Figure 4.2 Stratigraphie de la sous-opération 4B, paroi nord-ouest. **.....73**

Figure 4.3 Stratigraphie de la sous-opération 4C, paroi sud-ouest. **.....84**

Figure 4.4 Croquis d'une perlasserie produit par Pierre-Gustave Joly (1844). 89

Figure 4.5 Dessins de chaudrons et marmites utilisés pour la production de la potasse et perlasse (Miller 1980). 89

Figure 4.6 Stratigraphie de la sous-opération 4D, paroi nord-est..... 91

Figure 4.7 Stratigraphie de la sous-opération 5A. 109

Figure 4.8 Stratigraphie de la sous-opération 5B, paroi sud-est..... 121

Figure 4.9 Stratigraphie de la sous-opération 5E, paroi nord-ouest. **.....137**

Liste des photographies

Photo 4.1 Vue générale de l'opération 4 ,vue vers l'ouest (IMG_7310)..... 54

Photo 4.2 Vestige 4A100, vue vers l'est (PATR23N09_0537)..... 61

Photo 4.3 Vestige 4A101, vue vers le nord-est (PATR23N09_0545).. 62

Photo 4.4 Vestige 4A1002, vue vers le sud (PATR23N09_0568).. 63

Photo 4.5 Vestige 4A103 , vue vers le sud-ouest (PATR23N09_0567).. 64

Photo 4.6 Artéfacts du lot 4A99; deux fers à cheval. (No d'inventaire 30 et 31) (PATR23N09_1143)..... 65

Photo 4.7 Artéfact du lot 4A99, crayon en ardoise ou schiste. (No inventaire 32) (PATR23N09_1145).... 65

Photo 4.8 Artéfacts du lot 4A98; un bouton en verre opaque blanc, une pièce de domino en os et un manche d'ustensile en os. (No inventaire 14, 25 et 26) (PATR23N09_1124).. 67

Photo 4.9 Vue générale de la sous-opération 4B, vues vers le sud-est. (PATR23N10_0101).. 67

Photo 4.10 Vue générale du foyer composé des vestiges 4B100, 4B101, 4B103, 4B105, vue vers le sud-est. (PATR23N09_0578).. 68

Photo 4.11 Tuyau en fer 4B301, vue vers le sud-ouest (PATR23N09_0603).. 69

Photo 4.12 Paroi sud-est de la sous-opération 4B, vue vers le sud-est (PATR23N09_1180).. 70

Photo 4.13 Artéfacts du lot 4B1; deux isolateurs en porcelaine, un bouton en os et un en nacre et un pot à conserve en grès. (No inventaire 22,23,20,21 et 5) (PATR23N09_1123).. 75

Photo 4.14 Artéfacts du lot 4B2; fer à cheval. (No d'inventaire 29). (PATR23N09_1144). 76

Photo 4.15 Artéfacts du lot 4B6; trois pipes dont une avec inscription « HENDERSON / MONTREAL», une pipe avec décor à motif de cannelure et une pipe « BANNERMAN /MONTREAL»(No. d'inventaire 9, 10, 11). (PATR23N09_1131).. 77

Photo 4.16 Artéfact du lot 4B6; fragments d'une boite à brosse à dents en terre cuite fine blanche vitrifiée (No. d'inventaire 1).(PATR23N09_1147).. 77

Photo 4.17 Artéfact du lot 4B6; pince à papier (No. d'inventaire 35) PATR23N09_1132.. 78

Photo 4.18 Artéfacts du lot 4B6; trois boutons en os, en métal et en verre opaque blanc (No. d'inventaire 17, 18, 19) (PATR23N09_1133).. 78

Photo 4.19 Artéfact du lot 4B6; fragments d'un verre à tige avec décor de cannelure (No. d'inventaire 33) (PATR23N09_1134).. 79

Photo 4.20 Artéfact des lots 4B6 et 4C9; bouteille à encre en grès Bristol avec inscription « [PRIC]E / [C ou G] / BRISTOL" et "BLACWO[…] / LONDON ». (No. d'inventaire 3, 4) (PATR23N09_1136).... 79

Photo 4.21 Artéfact du lot 4B6; contenant en terre cuite fine jaune avec décor moulé. À l'état biscuit (No. d'inventaire 34) (PATR23N09_1137).. 80

Photo 4.22 Artéfact du lot 4B6; fragments d'un bol en terre cuite fine jaune (No. d'inventaire 7) (PATR23N09_1138).. 80

Photo 4.23 Artéfacts du lot 4B6; couteau et ustensile avec un manche en os. (No. d'inventaire 27, 28) (PATR23N09_1142).. 81

Photo 4.24 Vue générale de la sous-opération 4C, vue vers l'ouest (PATR23N09_0261)..... 83

Photo 4.25 Vestige 4A105, vue vers l'est. (PATR23N09_0573)..... 83
Photo 4.26 Artéfacts de la sous-opération 4C; jambe de poupée en porcelaine du lot 4C2, bouton en os du lot 4C6, bille en pierre du lot 4C8 et pipe de la marque Henderson Montréal du lot 4C9. (No. d'inventaire 12, 16, 6) (PATR23N09_1130).. 86
Photo 4.27 Paroi nord-est de la sous-opération 4D et vestige 4D301, vue vers le nord-est. (PATR23N09_1090).. 87
Photo 4.28 Vue générale de l'opération 5 pendant les recherches, vue vers l'ouest. (IMG_7286).. 95
Photo 4.29 Vestige 5A100, vue vers le nord-est. (PATR23N09_0992).. 96
Photo 4.30 Vestige 5A101, vue vers le nord-est. (PATR23N09_0996).. 99
Photo 4.31 Vestige 5A102, vue vers l'ouest. (PATR23N09_0611)..... 101
Photo 4.32 Vestige 5A103, vue vers le sud. (PATR23N09_1000).. 101
Photo 4.33 Vestige 5A104, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1004).. 101
Photo 4.34 Vestige 5A105, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1014)..... 103
Photo 4.35 Vestige 5A110, vue vers le nord. (PATR23N09_0660).. 103
Photo 4.36 Vestige 5A111, vue vers l'ouest. (PATR23N09_1060)..... 103
Photo 4.37 Vestige 5A112, vue vers l'est. (PATR23N09_1037)..... 103
Photo 4.38 Vestige 5A113, vue vers le nord-est. (PATR23N09_1041).. 105
Photo 4.39 Vestige 5A114, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1045).. 105
Photo 4.40 Vestige 5A115, vue vers le nord. (PATR23N09_1048).. 105
Photo 4.41 Vestige 5A116, vue vers l'est. (PATR23N09_1010)..... 106
Photo 4.42 Empreinte de chat au sommet de 5A116, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1012).. 106
Photo 4.43 Vestige 5A117, vue vers le nord. (PATR23N09_1053).. 108
Photo 4.44 Vestige en béton 5A119 et vestige en pierre 5A120, adossés au vestige 5A110. Vue vers le sud. (PATR23N09_0662). 108
Photo 4.45 Profil stratigraphique réalisé au centre de la sous-opération 5A, vue vers le sud-ouest. (PATR23N10_0029). 108
Photo 4.46 Cuvette de toilette en céramique provenant du lot 5A99. (no. inventaire 53) (PATR23N09_1160). 112
Photo 4.47 Artéfacts du lot 5A99; isolateurs électriques en porcelaine de type "solid knob" et tube. (no inventaire 54, 55) (PATR23N09_1173).. 112
Photo 4.48 Artéfacts du lot 5A99, goulot de bouteille à médicament en verre, fragment de bol à mélanger en terre cuite fine jaune, pipe avec inscription en creux « 655 », carreaux de céramique brun et jaune avec inscription « CGCB / MADE / IN / BELGIUM / JURBISE », bille en terre cuite et bouton en nacre. (no. inventaire 61 59 49 40 41 51 52). (PATR23N09_1170).. 112
Photo 4.49 Bouteille à médicament en verre du lot 5A99 avec inscription « HENRY R GRAY / MONTREAL ». (no. inventaire 36) (PATR23N09_1157)..... 113
Photo 4.50 Bouteille Heinz, possible contenant à olives, lot 5A99 (no. Inventaire 38) (PATR23N09_1177).. 114

Photo 4.51 Bouteille à vinaigrette avec inscription « ROYAL SALAD DRESSING / HORTON-CATO / MFG CO / DETROIT, MICH », lot 5A99 (no. Inventaire 39) (PATR23N09_1178). 114
Photo 4.52 Grand crucifix en bois et métal cuivreux, lot 5A99. (no inventaire 56) (PATR23N09_1164)... 114
Photo 4.53 Bouteille à médicament en verre du lot 5A97. (no. inventaire 58). (PATR23N09_1156).. 114
Photo 4.54 Vue générale de la sous-opération 5B, vue vers le nord. (PATR23N09_0798).. 115
Photo 4.55 Parement sud-ouest du vestige 5A107 avec l'empreinte verticale d'une porte ou cloison. (PATR23N09_0642). 116
Photo 4.56 Vestige 5A108, vue vers l'ouest. (PATR23N09_0649)..... 116
Photo 4.57 Vestige en brique 5A109, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_0652).. 117
Photo 4.58 Vestige 5B101, vue vers l'ouest. (PATR23N09_1073)..... 118
Photo 4.59 Tuyaux 5B301 et 5B303, avec 5B300 dessous. Vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1066).. . 118
Photo 4.60 Paroi stratigraphique de la sous-opération 5B, vue vers le sud-est. (PATR23N09_0643).. 119
Photo 4.61 Flotteur de réservoir de toilette en cuivre du lot 5B3. (no. inventaire 48). (PATR23N09_1161). 120
Photo 4.62 Artéfacts des lots 5B3 et 5B7; fragment d'abat-jour en verre opaque blanc, bille en céramique et bouton en verre blanc moulé de type Prosser. (no. Inventaire 47, 57 et 45) (PATR23N09_1172). 124
Photo 4.63 Coin de livre en métal cuivreux, lot 5B7. (no. inventaire 43) (PATR23N09_1167).. 124
Photo 4.64 Début de fouille de la sous-opération 5C avec la concentration de bouteilles. Vue vers l'ouest. (PATR23N09_0143). 126
Photo 4.65 Vestige en brique 5C100 contre la paroi sud-est. Le tuyau en fer 5A300 est visible au premier plan. Vue vers le sud-est. (PATR23N09_0987).. 126
Photo 4.66 Boule de rampe d'escalier en bois peint vert, lot 5C1. (no. Inventaire 70). (PATR23N09_1163).. 129
Photo 4.67 Boutons en os du lot 5C1. (no. Inventaire 42). (PATR23N09_1175)..... 129
Photo 4.68 Bouteille à condiment "Mixed pickle" de la marque Crosse & Blackwell. Bouteille produite par la Cannington, Shaw & Co., Angleterre. Lot 5C1. (no. inventaire 63). (PATR23N09_1151).. 130
Photo 4.69 Fragments d'une bouteille à condiments Talbot Frères du lot 5C1 (# enregistrement: 66). (PATR23N09_1152).. 130
Photo 4.70 Crucifix de chapelet en métal cuivreux, lot 5C2. (no. Inventaire 46). (PATR23N09_1166). . .. 130
Photo 4.71 Début de fouille de la sous-opération 5D , vue vers le nord-est. (PATR23N09_0193).. 131
Photo 4.72 Sous-opération 5E, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_0627).. 134
Photo 4.73 Vestige en pierre 5A106 traversé par le tuyau 5A301, vue vers le sud-est. (PATR23N09_1021).. 134
Photo 4.74 Pierre et empreinte du vestige 5A118 et tuyau 5A301, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1033).. 135
Photo 4.75 Paroi stratigraphique nord-ouest de la sous-opération 5E. (PATR23N09_0654).. 136

Chapitre 1: Introduction

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a fait appel au service de Patrimoine Experts en 2023 dans le but d'effectuer une fouille archéologique sur le site CaEx-2 découvert lors de l'inventaire archéologique de 2022. Plusieurs nouveaux aménagements sont prévus sur le terrain de l'hôpital, dont la construction d'un pavillon pour déplacer l'entrée des urgences au côté sud de l'hôpital actuel, le long de la rue Laurier Est. Cette nouvelle construction va empiéter sur le site archéologique et le présent mandat visait la poursuite de la documentation du site avant le début des travaux.

À la suite d'un avis archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, une étude de potentiel archéologique a été réalisée par notre équipe en 2021. L'étude de potentiel archéologique identifiait un potentiel archéologique euroquébécois élevé pour ce secteur, associé à trois anciennes propriétés qui comprenait des résidences et des bâtiments secondaires. Celui-ci représente également une grande importance historique, étant le lieu de fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph depuis 1884. En raison du potentiel archéologique, de l'importance historique du lieu et de la nature des travaux, il a d'abord été recommandé de réaliser un inventaire archéologique. Cette intervention réalisée en août 2022 constituait un échantillonnage du terrain à l'étude dans le but de vérifier la présence d'éléments archéologiques et d'évaluer l'étendue des vestiges conservés sur le terrain avant le début des travaux d'agrandissement et d'aménagement à venir.

L'inventaire réalisé en août 2022 a permis de localiser les vestiges de trois bâtiments construits à partir de 1851 et de documenter les sols d'occupations qui y sont associés. Le bâtiment situé dans l'opération 1 a été associé à la résidence Spénard. Cette maison construite vers 1851 et démolie en 1986 aurait été achetée par les Religieuses Hospitalières en 1949 pour loger des employés de l'Hôtel-Dieu. Dans l'opération 2, les éléments archéologiques semblent associés à la maison « Nazareth », première résidence occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à leur arrivée en 1884 et premier hospice d'Arthabaskaville. Enfin, les vestiges de l'opération 3 correspondent à la villa Quesnel/résidence Saint-Augustin. Ce site témoigne de la présence de la résidence de la famille Quesnel construite vers 1851, endroit qui a ensuite été occupé par les Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph pour l'établissement de

l'hôpital à partir de 1885. Le site a été déclaré au ministère de la Culture et des Communications ce qui a mené à la création du site CaEx-2. Il a été recommandé de poursuivre la documentation du site dans le cadre d'une fouille archéologique. Ainsi, la fouille archéologique mandatée s'est déroulée du 3 juillet au 3 août 2023 sous le permis 23-SQDI-01.

1.1 Mandats et objectifs

La fouille archéologique réalisée en juillet 2023 avait pour but de poursuivre le dégagement et la documentation de la résidence « Nazareth » (opération 4) et de la villa Quesnel/résidence Saint-Augustin (opération 5), conservées dans l'espace ciblé pour le projet d'aménagement. La fouille vise à couvrir une portion représentative des résidences, dans les portions qui n'ont pas été préalablement dégagées lors de l'inventaire de 2022. Il était estimé que la fouille des différents niveaux d'occupation associés pourrait livrer de nombreux objets de la vie courante qui permettraient de mieux comprendre le mode de vie des différents occupants du lieu depuis la seconde moitié du 19e siècle.

Pour l'opération 4, l'objectif était de poursuivre la documentation d'une maison villageoise construite dans la seconde moitié du 19e siècle, associé à la résidence « Nazareth » occupé par les Religieuses Hospitalières en 1884. Il était prévu d'établir au moins deux sous-opérations, dont une à l'emplacement du vide sanitaire du corps principal du bâtiment.

Pour l'opération 5, l'objectif était de documenter les espaces de chacune des trois sections de la Villa Quesnel, demeure bourgeoise construite vers 1851, ensuite devenue la résidence « Saint-Augustin » occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à partir de 1885 jusqu'à la démolition vers 1932. Il était donc prévu d'établir au moins trois sous-opérations pour documenter l'aile ouest, le corps principal et l'aile est de la demeure. Dans ces différents secteurs, il était souhaité de découvrir et documenter l'ancien aqueduc privé en bois, le vide sanitaire sous le bâtiment, les vestiges d'une ancienne salle de bain et ceux d'un passage couvert joignant l'hôpital construit en 1885. Un autre objectif des fouilles était de mieux comprendre les premières décennies du développement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph.

1.2 Localisation de l'aire d'étude

L'hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), est situé au 5, rue des Hospitalières à Victoriaville (Plan 1.1). Il s'agit du principal hôpital de la MRC Arthabaska. Il occupe la majorité du quadrilatère formé par les rues Hospitalières, Girouard, Laurier Est et le boulevard des Bois-Francs. L'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska compte actuellement sept pavillons et l'entrée principale est située du côté de la rue des Hospitalières. La topographie de la zone d'étude forme un plateau entre la rue Laurier Est et l'arrière de l'hôpital. Le reste du terrain de l'hôpital forme une pente descendante vers le nord-ouest, vers la rue des Hospitalières (Plan 1.2). À l'avant de l'hôpital, des stationnements ont été aménagés en paliers et des rampes forment les voies d'accès vers les stationnements et les débarcadères. L'hôpital est situé dans une zone

2 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 1.1

Localisation du lieu d'intervention, site CaEx-2

Légende

- Zone à l'étude
- Site archéologique
- Opérations
- Sous-opérations

0 100 200 mètres

1:5 000

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

C:\Users\solen\OneDrive - Universite de Montreal\Documents\ArcGIS\Packages\SQI_Artabaska_Fouilles_507946\p20\SQI_Artabaska_Fouilles-EXPORT.aprx

1 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

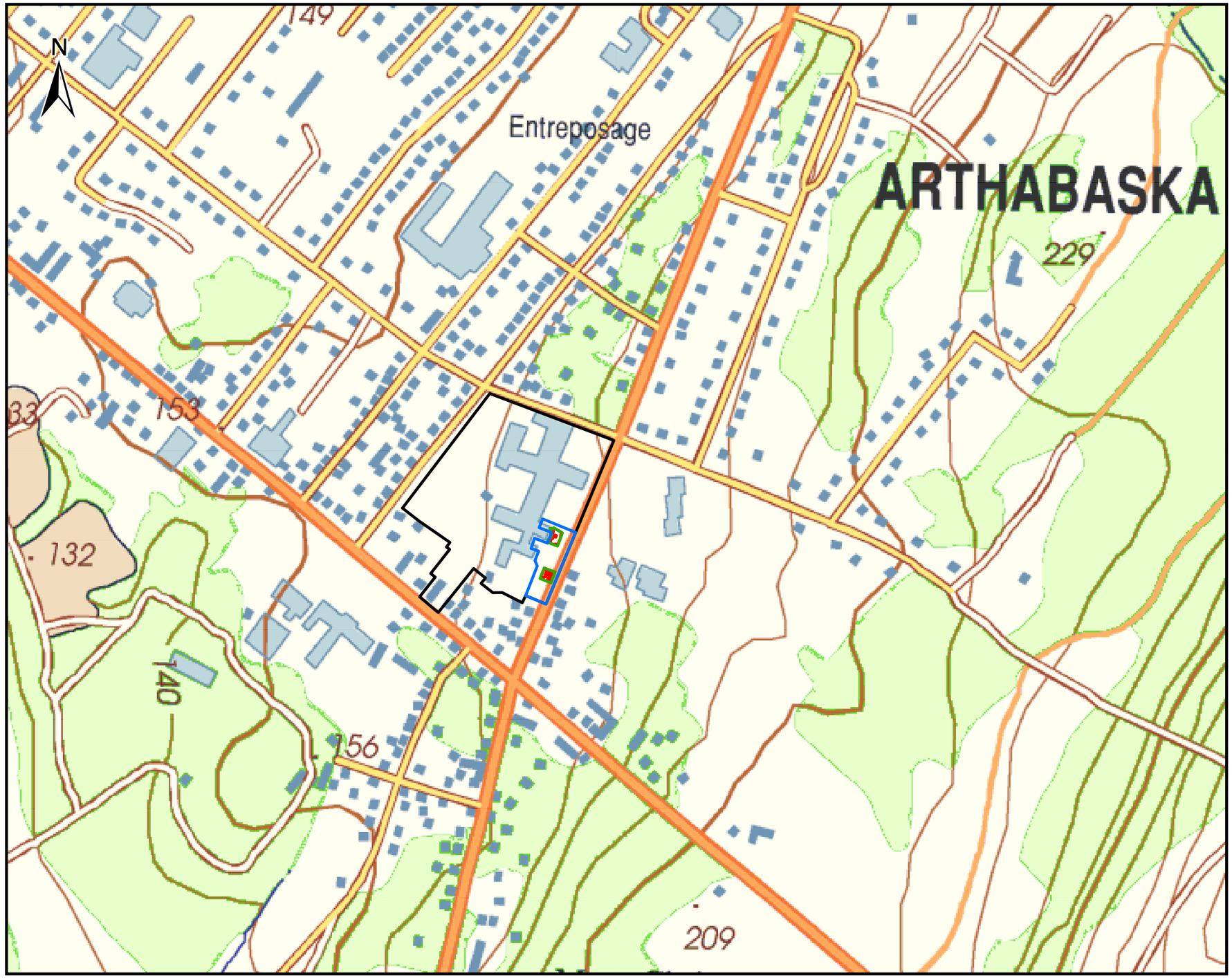

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 1.2

Localisation des limites du site CaEx-2 sur une carte topographique 1/20 000

Légende

- Zone à l'étude
- Opérations
- Sous-opérations
- Site archéologique

0 100 200 mètres

1:5 000

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

C:\Users\solen\OneDrive - Universite de Montreal\Documents\ArcGIS\Packages\SQI_Artabaska_Fouilles_507946\p20\SQI_Artabaska_Fouilles-EXPORT.aprx

1 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Figure 1.1 Localisation des lots du terrain de l'hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska.

patrimoniale selon le *Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Arthabaska*. Ce secteur est identifié prioritaire pour la revalorisation de son patrimoine (Anonyme 2020, 32).

C'est à l'arrière de l'hôpital, dans l'espace gazonné bordé par la rue Laurier Est que l'inventaire a été réalisé. Un stationnement asphalté sépare les zones d'intervention des opérations 4 et 5. La zone d'intervention au sud-ouest du terrain de l'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska correspond principalement au lot cadastral 2 949 033 ainsi qu'à une portion sud-est du lot 2 949 032 (Figure 1.1).

1.3 Contenu du rapport

À la suite de la présentation du projet contenu dans le présent chapitre, le chapitre 2 poursuit avec l'explication de différentes méthodes archéologiques employées sur le terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes. La section 3.2 fait un survol des connaissances archéologiques sur le territoire de Victoriaville. Ensuite, le contexte de l'occupation autochtone dans la région est abordé. S'ensuit une synthèse historique des grandes étapes de développement du secteur, suivi d'une analyse plus spécifique de l'occupation des lots 220, 221 et 222. Puis, l'évolution du cadre bâti et du développement de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska est présentée.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention archéologique en y décrivant les séquences de déposition des sols anthropiques ou naturels et des vestiges, en plus de dévoiler les artéfacts découverts et présente l'interprétation des données recueillies lors des travaux de terrain et des recherches documentaires. Ce chapitre permet de vérifier ou de préciser plusieurs hypothèses de recherche qui apparaissent tout au long du rapport, en les confrontant à l'ensemble des données.

Enfin, le chapitre 5 conclut le rapport par un rappel des principaux éléments qui se dégagent de la recherche archéologique, ainsi qu'à la présentation de l'analyse par valeur qui permet de formuler des recommandations à l'égard du potentiel résiduel du terrain à l'étude.

6 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Chapitre 2: Méthodologie

La présente intervention répond aux recommandations de l'inventaire archéologique de 2022 quant à la réalisation d'une fouille archéologique ciblant les secteurs de la maison « Nazareth » et de la résidence Quesnel/Saint-Augustin.

2.1 Préparation du terrain et implantation

Certains arbres ont été retirés préalablement à l'intervention afin de permettre de dégager l'ensemble du périmètre des anciens bâtiments. La stratégie consiste principalement à dégager la surface des zones d'intérêts à l'aide d'une pelle mécanique avant de délimiter les aires de fouille. Une fois ces opérations délimitées, les archéologues ont poursuivi le dégagement des sols archéologiques et des vestiges et ont procédé aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description et photographie) des vestiges et des sols archéologiques.

Il a été prévu d'implanter au moins cinq aires de fouille (sous-opérations) pour poursuivre la documentation du site. L'opération 4 ciblant la résidence Nazareth avait deux sous-opérations alors que l'opération 5 avait trois sous-opérations ciblant l'édifice Saint-Augustin. Des sous-opérations supplémentaires ont été implantées dans le périmètre des opérations 4 et 5, afin de répondre à certaines questions de recherches.

2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement

2.2.1 La fouille archéologique

La fouille d'un site archéologique représente une mesure d'atténuation des impacts d'un projet sur les ressources archéologiques, qui consiste à réaliser une collecte contrôlée des biens et des données archéologiques dans le but de permettre la poursuite des travaux prévus dans le cadre d'un projet. Celle-ci est réalisée selon les exigences méthodologiques stipulées au contrat, selon les exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que selon les méthodes et les approches recon-

nues en la matière. La fouille réalisée permet de comprendre l'occupation humaine du site archéologique et ses fonctions par l'analyse des biens et autres données archéologiques collectés (Direction des normes et des documents d'ingénierie 2023, 16-2).

2.2.2 Enregistrement des données au terrain

Les données ont été consignées dans un carnet de notes, ainsi que dans des fiches d'enregistrement. Les éléments du terrain étaient arpentés par le personnel de Patrimoine Experts à l'aide d'une station totale. Les altitudes sont calculées en mètres (m) par rapport au niveau moyen marin (NMM). Les interventions ont fait l'objet d'une couverture photo réalisée à l'aide d'un appareil numérique de haute résolution et les clichés ont été consignés dans un catalogue.

Le système Tikal a été utilisé pour compléter l'enregistrement des données recueillies. Donc, à la suite de l'attribution d'un code Borden, CaEx-2, une série de chiffres et de lettres identifient la localisation ou la provenance des éléments découverts à l'intérieur d'un même site au Canada (ex. CaEx-2-4A1). C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (4A1). Cette opération correspond à une subdivision ou période d'intervention sur le site qui peut être en lien avec l'espace couvert ou le secteur d'intervention (selon les aires d'occupation) ou le moment de l'intervention (changement d'opération à chaque année). Une lettre est par la suite attribuée comme sous-opération (4A1). La sous-opération représente les espaces ou aires ouvertes (tranchées ou sondages) réalisés à l'intérieur d'une opération d'un site. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (4A1). Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artéfacts lors de leur analyse et pour leur conservation.

Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les canalisations, surtout en métal comme en fonte ou en plomb, mais également les canalisations en grès. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant. Le numéro de lot 99 réfère systématiquement aux lots d'excavations mécaniques ou de nettoyage de surface préparatoire à la fouille, qui regroupent généralement plusieurs dépôts de sol.

2.2.2.1 Relevé 3D et orthophotographie

Plusieurs relevés par photogrammétries ont été réalisés pour produire une documentation supplémentaire des vestiges architecturaux complexes qui sont affectés par les présents travaux d'aménagements. Ces relevés numériques consistent à effectuer une couverture photographique complète d'une sous-opération ou d'un vestige permettant de créer et de conserver un modèle en trois dimensions. Pour réaliser le travail de numérisation, une technique et des équipements spécifiques sont utilisés.

Concernant le matériel, un appareil photo compact comme un Olympus TG-5 a été utilisé avec suc-

8 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

cès pour plusieurs relevés. L'intervallomètre de l'appareil est mis en marche afin de prendre une photo toutes les 3 secondes pendant le survol du vestige.

Pour l'acquisition des images par photographie, des cibles photogrammétriques sont placées sur le pourtour du site afin de servir de repères entre l'arpentage et le géoréférencement, en plus de faciliter le travail avec le logiciel de modélisation. Plusieurs passages autour et au-dessus du vestige sont nécessaires afin d'obtenir des photos du vestige sous tous ses angles. Un chevauchement entre les photos est essentiel pour permettre une modélisation complète sans zone manquante.

Pour la création du modèle en trois dimensions, les photographies sont importées dans un logiciel de modélisation. Un minimum de quatre étapes de traitement est nécessaire afin de créer un modèle 3D. En premier, après avoir lancé la détection des cibles photogrammétriques, la première étape est de créer un nuage de point. Cette étape repositionne les photographies dans l'espace en calculant l'orientation et la distance de chaque photo à l'aide d'algorithme et de comparaison. Ce premier nuage de point donne un aperçu des points communs reconnus sur plusieurs photos. Ensuite, la seconde étape est de créer un nuage de points dense qui ajoute des points entre les points communs. La troisième étape consiste à relier les points entre eux afin de créer une surface (Mesh). Enfin, la quatrième étape est d'appliquer les couleurs des photographies (texture) à la surface du modèle afin de donner une apparence réaliste au modèle du vestige. La personne responsable de la photogrammétrie doit superviser le traitement du logiciel à chaque étape afin de s'assurer que les photos utilisées soient de bonne qualité, que les nuages de points soient nettoyés et que les paramètres employés soient optimaux en fonction de la zone à traiter.

Le résultat peut ensuite être exporté en deux formats pour permettre leur partage avec les partenaires du projet et l'analyse avec d'autres collègues archéologues. Un fichier PDF 3D peut être généré permettant de parcourir le modèle du vestige et de mesurer des dimensions additionnelles à l'aide de « l'outil de mesure 3D ». Une image orthophoto peut également être générée permettant de superposer le vestige en plan géoréférencé ou d'illustrer le vestige en élévation.

Les relevés en plan ne sont pas géoréférencés, mais peuvent l'être à l'aide du logiciel ArcMap en utilisant des points d'ancrage. Les images 3D peuvent être utilisées pour compléter la vision de l'organisation spatiale du site. Par la suite, ces mêmes images peuvent être réutilisées comme outil didactique dans la compréhension et la connaissance du site, ou dans le but de diffuser et de produire une mise en valeur du site.

2.2.3 Stratégie de conservation des vestiges

À la fin de l'intervention, les vestiges dégagés ont été remblayés, sans toutefois, être recouverts d'une toile géotextile. Selon les exigences du projet de construction, leur conservation à long terme n'est pas possible.

2.3 Analyses post-intervention

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Ce traitement comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à comparer les résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux. Les artéfacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme, afin de produire des cartes qui ont été superposées aux plans anciens à l'aide du logiciel ArcGIS.

L'analyse des données archéologiques consiste à la description des découvertes et au croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au MCC et au client, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

2.3.1 Recherche historique

Une grande part de la recherche historique a été effectuée par Patrimoine Experts lors de la réalisation de l'étude de potentiel. Les sources suivantes avaient alors été consultées ;

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ;
- Musée McCord ;
- Greffes de l'arpenteur général du Québec ;
- Répertoire du Patrimoine culturel du Québec ;
- Société d'Histoire et de généalogie de Victoriaville et archives municipales en ligne ;
- Études de potentiel archéologiques, études complémentaires et monographies sur l'histoire de la région.

Depuis, nous avons également obtenu de nouveaux documents avec l'aide des archives de la Ville de Victoriaville. Nous avons également obtenu de nouvelles informations grâce à l'aide des archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à Montréal.

2.3.2 Travaux de laboratoire et analyses de la culture matérielle

Les travaux de laboratoire comprennent d'abord la préparation de la collection matérielle. Les artéfacts tels que le verre et la céramique doivent être lavés et brossés à l'eau, tandis que les os et le métal sont traités à sec.

Les artéfacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre des fragments et d'objets complets estimés, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions est effectué avec les codes de l'agence Parcs Canada. L'identification de méthodes de fabrication, de marques de fabricants ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant pour la datation relative et l'identification de fonctions ou d'activités pouvant leur être associées.

Certains artéfacts ont été élagués, mais ceux-ci figurent tout de même dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. Les éléments métalliques trop corrodés pour être identifiés sont élagués, autrement, pour les clous laminés, tréfilés et le verre à vitre, seul un échantillon représentatif de l'assemblage (teinte, forme et épaisseur) est conservé. La collection est remballée dans des sacs de plastique conformément aux pratiques en vigueur au Laboratoire et de la Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Les objets les plus représentatifs sont signalés pour leur caractère muséal. Le catalogage n'étant pas prévu au mandat, les objets susceptibles d'être catalogués, afin d'approfondir leur connaissance, sont uniquement signalés dans l'inventaire de culture matérielle. Selon les découvertes, des recommandations sont faites pour la restauration d'objets significatifs.

Chapitre 3: Contextes d'intervention

3.1 Cadre environnemental

L'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska est situé au sud-est de la ville de Victoriaville, au pied du versant ouest du mont Arthabaska. Le site à l'étude se positionne à une altitude moyenne de 160 m NMM, formant une pente ayant 15 m de dénivelé entre la rue Laurier Est et la rue des Hospitalières en contrebas, à l'avant de l'hôpital. Les travaux d'aménagement des stationnements de l'hôpital confèrent maintenant des surfaces relativement planes formées en paliers. Le relief du secteur à l'arrière de l'hôpital forme un replat naturel sur lequel a été construite la rue Laurier Est (auparavant le chemin d'Arthabaska).

L'aire d'étude appartient à l'unité physiographique de Drummondville, un paysage ancré dans le piémont des Appalaches et caractérisé par de très légères plaines inclinées vers l'ouest. Les rares éléments de relief de ce paysage se retrouvent à la médiane entre le piémont et le début des Appalaches (Robitaille et Saucier 1998, 57). Le site de l'Hôtel-Dieu prend place à la rencontre de ces deux unités.

3.1.1 Géomorphologie de la zone d'étude

Le site à l'étude prend position au sein de la province géologique des Appalaches et plus particulièrement au sein de la formation de Bulstrode, domaine sédimentaire composé d'ardoise calcareuse avec des interlits de calcaires argileux (Gouvernement du Québec 2019) présentant peu d'intérêt pour les groupes humains de la préhistoire. Au début des Appalaches à environ 200 m à l'est du site, on retrouve les groupes géologiques de Oak Hill et de Caldwell, constitués de schiste, de dolomie et d'ardoise, mais aussi de grès et de quartzite. Ces groupes sont aussi caractérisés par la présence de trois monts qui marquent le début des Appalaches. On retrouve le mont Christo à 650 m au sud du site ainsi que le mont Saint-Michel à 2,5 km au nord-est. Le mont Arthabaska, le plus important en termes de hauteur, culmine à 306 m d'altitude et se positionne à moins de 1 km de l'Hôtel-Dieu.

Malgré une présence possible de matériaux lithiques intéressants (quartzite), il est à noter qu'un till en couverture mince et continue datant de la période glaciaire recouvre une bonne partie de ces monts

(Gouvernement du Québec 2019). De plus, les affleurements rocheux sont plutôt rares dans le paysage du site. Dans la région, les sources lithiques principales qui auraient pu être exploitées par les populations préhistoriques sont les berges des rivières et la moraine d'Ulverton-Tingwick (Letendre 2017, 12).

Pour compléter l'historique récent de l'aménagement de la zone d'étude, la topographie et les aménagements légers du terrain suggèrent que des vestiges des bâtiments résidentiels ont possiblement été remblayés lors de l'aménagement des stationnements et des zones gazonnées actuelles. La firme Englobe qui a réalisé des forages géotechniques dans le secteur de l'opération 2 en 2020 a noté la présence de débris anthropiques jusqu'à 1,83 mètre sous la surface dans le forage TF-10-20. À proximité de l'opération 3, Englobe a noté la présence de briques dans le sol jusqu'à 1,37 mètre sous la surface dans le forage TF-04-20 du côté nord-est de la Chapelle extérieure (Englobe 2021).

3.1.2 Hydrographie et transformation du paysage

Lors du dernier cycle glaciaire, au Wisconsinien, l'inlandsis Laurentidien s'étend vers le sud-sud-est jusqu'à la latitude de New York, atteinte vers 18 000 ans, et couvre évidemment tout le Québec. Cette période est caractérisée par l'avancée et le recul des glaciers qui ont façonné le relief arthabaskien que l'on connait aujourd'hui. Le front glaciaire s'est retiré de la partie sud du Québec entre 13 500 et 13 200 ans AA. La moraine d'Ulverton-Tingwick (13 500 – 13 100 ans cal BP) située au sud du site à l'étude témoigne de cette dernière avancée. Il faut cependant attendre vers 13 100 ans BP avant que le paysage de Victoriaville se libère complètement des glaces ; avant cela, l'occupation du territoire par des groupes humains n'était tout simplement pas possible (Letendre, 2017 : 7).

La fonte progressive du glacier jumelée à une montée des eaux a engendré une transgression de l'océan Atlantique dans le golfe du Saint-Laurent entre 17 000 à 14 000 ans AA. Cette intrusion marine d'eau salée a eu pour effet la dislocation partielle de l'inlandsis dans l'axe du Saint-Laurent, ce qui a entrainé l'individualisation d'un glacier au niveau des Appalaches (Richard et Grondin 2009, 2). L'envahissement rapide des basses terres laurentiennes par les eaux marines a atteint une altitude de 170 m NMM près de Warwick et Victoriaville (Richard 2007, 27) et ainsi a débuté l'épisode de la mer de Champlain vers 11 200-11 100 en âge 14C (13 150- 13 000 AA) (figure 3.1) (Parent et Occhietti 1988). La limite de la mer de Champlain est notamment présente sur le versant ouest du mont Arthabaska à moins de 400 m du site à l'étude. En raison de la proximité de cette limite lacustre, le site se trouve au sein d'une zone morpho-sédimentologique composée de sédiments glaciomarins littoraux et prélittoraux, qui sont eux composés de sable marin épais et d'argile (Gouvernement du Québec 2019 ; Letendre 2017, 11).

Le relèvement isostatique causé par le retrait des glaces ne permettait plus la transgression des eaux marines au sein des basses terres du Saint-Laurent. De ce fait, la mer de Champlain s'est peu à peu drainée et a laissé place, vers 10 600 ans AA, à une étendue d'eau douce plus réduite et moins profonde, le lac Lampsilis (65 m) (Richard et Grondin 2009, 5)»author»:[{«family»:»Richard»,»given»:»P. J. H.»}
,{«family»:»Grondin»,»given»:»P.»}],»issued»:{«date-parts»:[[«2009»]]}},»locator»:»5»,»label»:»page
»}],»schema»:»https://github.com/citation-style-language/schema/raw/master/csl-citation.json»} . Le retrait de la mer de Champlain s'est fait progressivement, de sorte à laisser plusieurs terrasses dans le

Figure 3.1
Chronologie de la déglaciation du sud du Québec et limite de la mer de Champlain (tiré de Arkeos 2016; Occhietti et Richard, 2003).

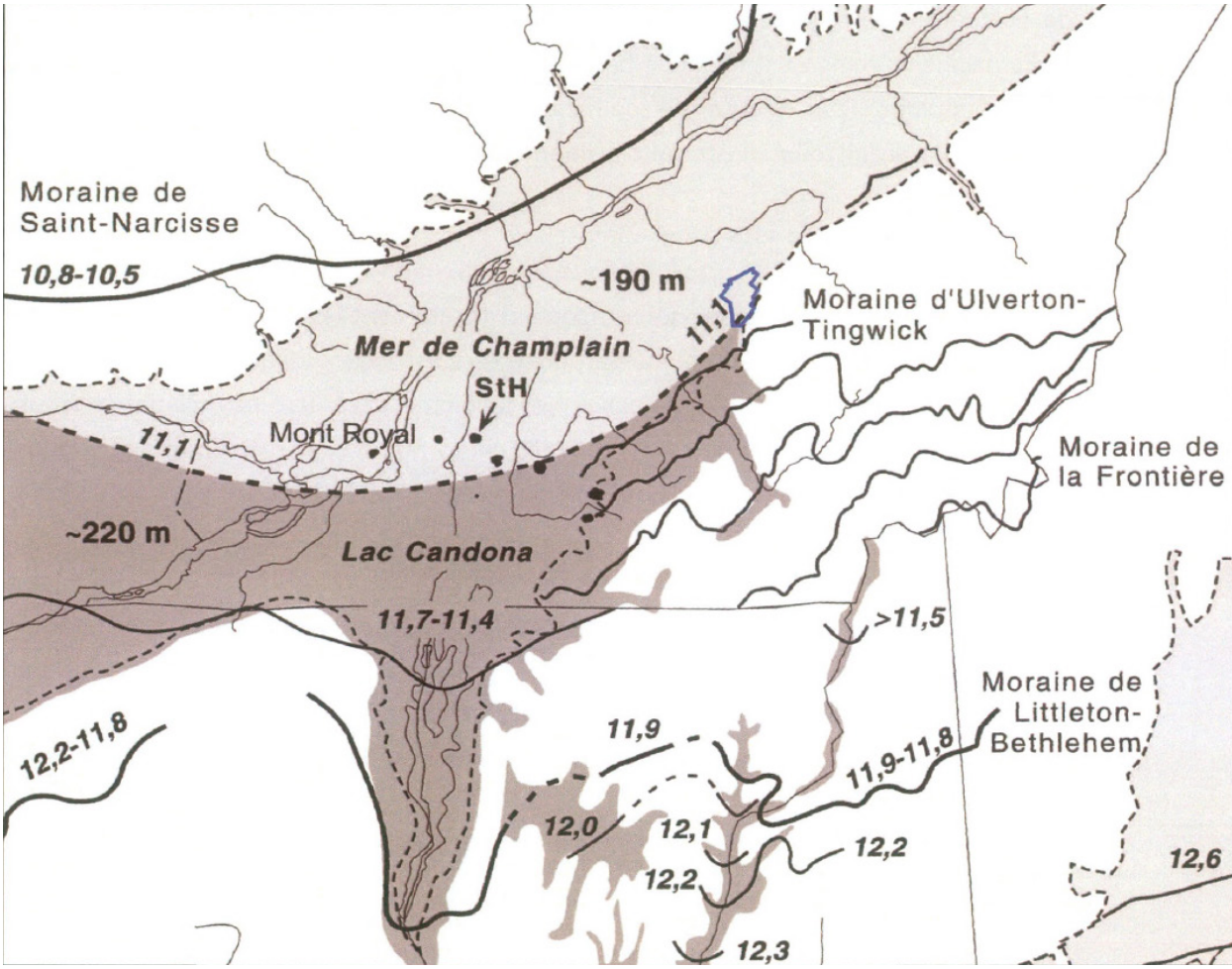

Figure 3.2
Représentation du modèle numérique de terrain et des éléments quaternaire.

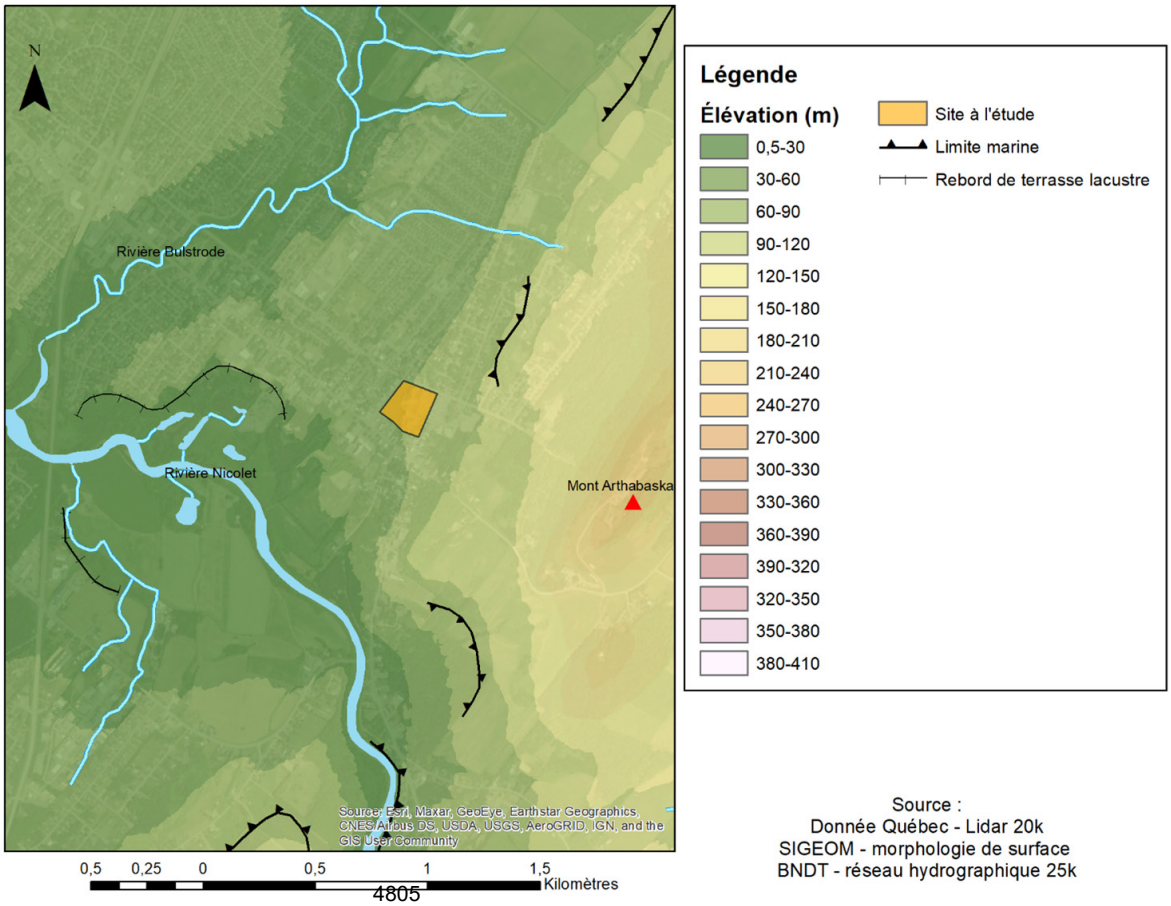

paysage d'Arthabaska. Il est estimé que la zone à l'étude a été libérée des eaux entre 13 000 et 12 800 BP (Letendre 2017, 7). Il est donc possible d'observer à la figure 3.2 cette série de terrasses. La limite marine est, dans l'ensemble, située entre 170 et 180 m NMM. Le site à l'étude pour sa part chevauche deux terrasses marines, soit celle de 120-150 m couvrant une faible superficie, suivie de celle 90-120 m délimitée par les rebords de terrasses lacustres.

Cette période de drainage a permis l'évacuation des eaux appalachiennes grâce à la formation de réseaux de chenaux qui se sont écoulés en direction de ce qui est devenu le protofleuve Saint-Laurent (Letendre 2017 : 8). La diminution du volume d'eau a peu à peu permis l'encaissement des différentes rivières de vidanges, jusqu'à atteindre les rives actuelles de la rivière Nicolet et Bulstrode. La rivière Nicolet, la plus proche du terrain à l'étude, se situe à une distance de 850 mètres. Ces deux rivières font partie d'un vaste réseau fluvial qui pouvait être emprunté pour faciliter les déplacements sur le territoire (Ibid. : 8). Comme le souligne Larocque et coll. (2003), malgré la vidange de la mer de Champlain, certains plans d'eaux ont persisté dans plusieurs vallées voisines du Haut-Saint-François. Les rebords de terrasses lacustres de la figure 3.2 peuvent possiblement indiquer la présence d'un de ces plans d'eau à moins de 1 km du site à l'étude.

3.2 État des connaissances en archéologie

Préalablement à l'intervention archéologique de 2022, aucun site archéologique n'était connu sur le terrain de l'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska. Toutefois, l'étude de potentiel réalisée identifie un potentiel archéologique historique élevé. De plus, les niveaux de sols plus anciens du secteur pourraient présenter les vestiges d'une présence autochtone, possiblement de leur passage. Ce potentiel archéologique autochtone est toutefois de niveau très faible en raison de la distance avec la rivière Nicolet.

3.2.1 Sites connus en périphérie de l'aire d'étude

L'examen du registre de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) indique qu'aucun site archéologique n'est actuellement connu à proximité du terrain à l'étude. En effet, aucune recherche archéologique antérieure n'est répertoriée concernant le terrain de l'hôpital. Cependant, la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du MCCQ indique plusieurs études archéologiques réalisées dans un rayon de 10 km du secteur d'Arthabaska de la ville de Victoriaville (plan 3.1). Le tableau suivant présente un résumé de ces interventions (tableau 3.1).

Le premier site archéologique de la grande région de Victoriaville, CaEx-1 a été enregistré en 2016. Cet inventaire archéologique réalisé à la Halte d'Arthabaska à Victoriaville a permis d'identifier le site du complexe de moulins Trottier/Lapierre (1857-1955) (Letendre 2017). Les sondages ont révélé des outils autochtones en pierre (chert, ardoise, schiste et quartzite), mais il n'a pas été possible de dater la période d'occupation ou d'associer les artéfacts à un groupe culturel (Letendre 2017, 54).

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 3.1

Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention

Légende

- Arkéos, 2018
- Artefactuel, 2011
- Couture, Cathy, 2020
- Ethnoscop, 1995
- Langevin, É. et Subarctique, 2007
- Patrimoine Experts, 1999
- Lentendre, Myriam, 2016
- Sites archéologiques
- Zone à l'étude

0 1 000 2 000 mètres

1:50 000

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

5 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Plan 3.1 Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques à proximité du lieu d'intervention.

Société québécoise des infrastructures,
hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska
CIUSSS CaEx-2

Plan 3.2

Interventions antérieures sur le site CaEx-2, opération 1, 2 et 3

Légende

- Zone à l'étude
- Site archéologique
- Opérations
- Sous-opérations

0 20 40 mètres

1:800

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

1 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

18 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Tableau 3.1 Interventions archéologiques antérieures sur le territoire de Victoriaville.

Référence	Nature des travaux	Localisation informelle	Résultat de l'intervention
Arkéos inc., 2018	Inventaire archéologique	Ligne électrique reliant les postes Bois-Francs et Arthabaska (jonction 1159-1164)	Aucun site mis au jour
Letendre, M., 2017	Inventaire archéologique	Parc de la Halte d'Arthabaska, Boulevard d'Arthabaska/route 161	Site CaEx-1
Letendre, M., 2016	Inventaire archéologique	Parc du Boisé-des-Frères-du-Sacré-Coeur	Aucun site mis au jour
Arkéos inc., 2016	Étude de potentiel archéologique	Ligne électrique reliant les postes Bois-Francs et Arthabaska (jonction 1159-1164)	Potentiel archéologique
Langevin. É. et Subarctique, 2007	Inventaire archéologique	Boulevard Arthabaska Est (chemin d'Arthabaska), vers Saint-Norbert	Aucun site mis au jour
Patrimoine Experts, 1999	Inventaire archéologique	De part et d'autre de l'avenue Pie-X, de la haute terrasse en traversant la rivière Nicolet	Aucun site mis au jour
Ethnotech inc., 1987	Étude de potentiel archéologique	Aménagement aéroportuaire	Potentiel archéologique

Quant aux connaissances historiques du terrain à l'étude, l'ensemble conventuel des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph (1885) est inventorié au répertoire du patrimoine culturel du Québec (Ministère de la Culture et des Communications du Québec 2021). Cet inventaire immobilier comprend la chapelle conventuelle de la Sainte-Vierge (vers 1905), le 40, rue Laurier Est et la Chapelle conventuelle des Sœurs hospitalières de Victoriaville (1924). De plus, ce monastère a récemment fait l'objet d'une étude intitulée : *Étude d'intérêt patrimonial de l'ancien monastère de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska* (2020).

La première expertise archéologique du terrain, préalablement aux travaux, a été un inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts en août 2022. L'objectif était de vérifier la présence d'éléments archéologiques associés à trois bâtiments disparus, datant de la seconde moitié du 19e siècle (zones à potentiel 1.1 (Lot PC-16997) et zone 2.1 (Lot 2949 033)).

Trois tranchées d'inventaire ont été excavées afin de vérifier s'il subsiste des éléments archéologiques associés à ces trois anciennes propriétés (anciens lots 220, 221 et 222). Ces tranchées positives ont été nommées opérations 1, 2 et 3 (Plan 3.2). Des sondages d'inventaire manuel ont ensuite été réalisés. En tout, onze sous-opérations exploratoires ont été excavées, couvrant une superficie de 84,10 m^2. Un total de dix vestiges architecturaux ont également été dégagés et documentés lors des travaux archéologiques.

L'inventaire réalisé en août 2022 a permis de localiser les vestiges de trois bâtiments construits à partir de 1851 et de documenter les sols d'occupations qui y sont associés. Le bâtiment situé dans l'opération 1 semble associé à la résidence Spénard. Cette maison construite vers 1851 et démolie en 1986 aurait été achetée par les Religieuses Hospitalières en 1949 pour loger des employés de l'Hôtel-Dieu. Dans l'opération 2, les éléments archéologiques semblent associés à la maison « Nazareth », première résidence

occupée par les religieuses à leur arrivée en 1884 et premier hospice d'Arthabaskaville. Enfin, les vestiges de l'opération 3 correspondent à la villa Quesnel/résidence Saint-Augustin. Ce site témoigne de la présence de la résidence de la famille Quesnel, endroit qui a ensuite été occupé par les Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph pour l'établissement de l'hôpital à partir de 1885.

De nombreux vestiges et des sols archéologiques étaient toujours conservés et ne semblaient pas avoir été perturbés par les aménagements récents sur le terrain de l'Hôtel-Dieu. Au terme de l'inventaire de 2022, il était recommandé de procéder à une fouille archéologique pour continuer la documentation de la maison « Nazareth » à proximité de l'opération 2 ainsi que de la villa Quesnel/résidence Saint-Augustin à proximité de l'opération 3.

3.3 Contexte d'occupation autochtone

Au sud du Québec, en raison de la dernière période glaciaire suivie de la formation de la mer de Champlain, la présence autochtone la plus ancienne est située dans les hauteurs des Appalaches où les premières occupations paléoindiennes semblent débuter vers 12 000 ans avant aujourd'hui. On peut citer par exemple les sites Cliche-Rancourt, Weedon et Brompton (Chapdelaine 2004 ; Graillon, Chapdelaine, et Chalifoux 2012 ; Chapdelaine et Graillon 2020). L'ancienneté des occupations de cette portion du Québec renforce le schéma de migration amérindienne initiale généralement accepté, soit une migration du sud vers le nord en fonction des modifications géographiques et climatiques des épisodes postglaciaires (Chapdelaine 2004 ; Letendre 2017, 15).

Le peuplement des basses terres du Saint-Laurent, à proprement parler, débute il y a au moins 8 000 ans. Les sites archéologiques connus à l'embouchure de la rivière Nicolet, à Nicolet, de même que ceux répertoriés sur le bord du lac Saint-Pierre et le long du fleuve Saint-Laurent témoignent de l'intérêt pour ce territoire durant une période qui s'étend de l'Archaïque moyen, débutant vers 8 000 ans AA, jusqu'à la période de contact marquée par l'arrivée des Européens en sol québécois, il y a environ 500 ans (Letendre 2017 : 14).

3.3.1 Occupations préhistoriques autochtones

Les données paléoenvironnementales consultées nous laissent présupposer que le terrain à l'étude, dont l'altitude moyenne est de 160 m, est exondé de la mer de Champlain entre 13 000 et 12 800 ans AA (Occhietti et Richard 2003). En tenant compte du temps nécessaire pour le développement d'une biomasse suffisante pour permettre la survie de groupes humains, il est probable que la région dans laquelle se situe le terrain ait été habitable il y a ± 12 000 ans. Cela signifierait que l'occupation humaine du territoire pourrait être parmi les plus anciennes du Québec.

Sur le terrain à l'étude, il est donc possible de retrouver des traces archéologiques des périodes : Paléoindienne (12 000-8 800 ans AA), Archaïque (11 000-3 000 ans AA) et Sylvicole (3 000-450 ans AA) (tableau 3.2). Les sites archéologiques connus du sud du Québec, datant de la période Archaïque, sug-

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation autochtone durant les périodes paléohistoriques au sud du Québec.

Période	Phase	Chronologie AA (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 8 000 ans AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires; hauts plateaux; anciennes terrasses fluviales
	Récent	10 000 – 8 000 ans AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	9 500 – 7 000 AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Moyen	7 000 – 5 500 AA		
	Récent	5 500 – 3 000 AA	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2400 ans AA	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants
	Moyen	2 400 –1 000 ans AA		- Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Supérieur	1 000-450 ans AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture - Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées - Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires

gèrent une augmentation de la population entre 6800 et 3000 ans AA (Arkéos 2018, 4). La découverte d'outils autochtones en pierre taillée à proximité de la rivière Nicolet en 2016 à la Halte d'Arthabaska (CaEx-1) confirme le potentiel archéologique autochtone ancien sur le territoire de Victoriaville. Bien que la distance du terrain à l'étude d'un cours d'eau diminue les probabilités d'un ancien établissement à la période Archaïque, l'utilisation du terrain à l'étude par des groupes chasseurs-cueilleurs nomades est quand même possible.

À la suite des interventions au parc de la Halte d'Arthabaska en 2016, Myriam Letendre explique dans son rapport l'occupation ancienne du territoire d'Arthabaska par les peuples autochtones de la façon suivante :

> *À compter de 6 000 ans avant aujourd'hui, lorsque l'environnement se stabilise et devient semblable à l'actuel, l'exploitation de l'ensemble du territoire québécois est opérée par les groupes autochtones en fonction de la disparité des ressources et de la configuration des différents bassins versants.*
>
> *Les populations autochtones préhistoriques exploitaient le territoire selon des schèmes d'établissement nomades, se déplaçant d'un campement à un autre selon les saisons et l'abondance des ressources (transhumance saisonnière). Leur subsistance était basée sur la chasse, la pêche et la cueillette, mais vers la fin de la période préhistorique, certaines nations (notamment les Iroquoiens du Saint-Laurent et les protoAbénaquis) pratiquaient également l'horticulture et demeuraient ainsi plus longuement aux mêmes emplacements.*
>
> *Les Autochtones de la période préhistorique favorisaient les déplacements par voie d'eau. Ainsi n'est-il pas surprenant de voir que la majorité des sites archéologiques sont situés en marge des lacs ou de paléoplages (ancienne marge marine), de rivières et de ruisseaux. Des portages devenaient parfois nécessaires pour traverser des chutes ou cascades importantes ou pour transiter d'un plan d'eau à un autre (Letendre 2017 : 15).*

3.3.2 Occupation historique autochtone

À la période historique, la région était exploitée par des groupes de la nation abénaquise qui occupaient principalement les hauts plateaux du Vermont, du New Hampshire et du Maine· Selon la tradition orale, ces groupes autochtones étaient de la famille des Socoquois ou Sokokis (Abénaquis de l'ouest) (Maurault 1866). Ils pratiquaient la culture de la pomme de terre, du maïs, de la courge, du haricot et du tabac dans ces régions du sud. Les Abénaquis n'occupaient pas de villages permanents, mais exploitaient les ressources de façon saisonnière en établissant des campements temporaires et des camps de base à occupation plus prolongée (Arkéos 2018 : 4). La frange nord-ouest des Appalaches et les basses terres du Saint-Laurent constituaient alors essentiellement des lieux d'exploitation de la faune et de la sauvagine. La région centricoise, avec ses nombreux axes de rivière, permettait également de transiter entre la vallée du Saint-Laurent et les provinces/états maritimes, favorisant les contacts et le commerce entre les nations (Letendre 2017 : 15).

22 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Fuyant les maladies et les conflits, les Abénaquis de la vallée de la rivière Kennebec se sont réfugiés dans la vallée du Saint-Laurent en sollicitant le secours des autorités françaises. En 1680, le gouverneur Frontenac avait accordé aux Abénaquis le territoire compris entre les seigneuries situées au sud du fleuve Saint-Laurent et la Nouvelle-Angleterre, comme territoire de chasse afin que leur présence puisse freiner les attaques britanniques en provenance de la Nouvelle-Angleterre (Saint-Pierre 2013, 9). Quelques années plus tard, la guerre entre la France et l'Angleterre de 1689 ont opposé, dans la vallée du Saint-Laurent, les Iroquois, alliés des Anglais, et les Abénaquis, alliés des Français (Kesteman, Southam, et Saint-Pierre 1998). En raison de ces conflits, diverses familles se sont d'abord installées sur la terre de la mission Jésuite de Sillery à Québec, puis sur celle de Saint-François-de-Sales initialement située à l'embouchure de la rivière Chaudière, accueillant diverses communautés autochtones depuis 1637. Le surpeuplement de ces missions et la pénurie de ressources à proximité forcèrent la création de deux nouveaux villages, soit celui de la rivière Bécancour (Wôlinak, 1669 à nos jours) et celui de la rivière Saint-François (Odanak, 1700 à nos jours). Malgré la sédentarisation progressive des communautés autochtones, elles ont continué de fréquenter les terres des Bois-Francs pour pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette jusqu'à l'implantation sur ce territoire des premiers colons canadiens-français, anglais, irlandais, et acadiens vers 1830 (Mailhot 1914) (Letendre 2017 : 15-16).

Au moment de la colonisation du Canton d'Arthabaska au 19e siècle, les Abénaquis sont présents sur le territoire. L'origine du mot Arthabaska proviendrait du mot abénaquis « albataska », qui signifie « là où il y a beaucoup de mares d'eau stagnante » selon l'interprétation donnée par le chef Joseph Laurent, en 1884 (Gouvernement du Québec 2012). Le plan de 1832 dessiné par Benjamin l'Écuyer représente des lots aménagés pour les Abénaquis « Becancour Indians » sur les berges de la rivière Nicolet à l'ouest du Canton. Quelques années plus tard, quatre lots étaient occupés, selon le plan dressé par Louis Legendre en 1841. Ce plan représente deux chemins de portage reliant le « Bras sud du Nicolet » (rivière Nicolet) et le « Bras nord du Nicolet » (rivière Bulstode) à l'ouest du Canton d'Arthabaska (figure 3.3).

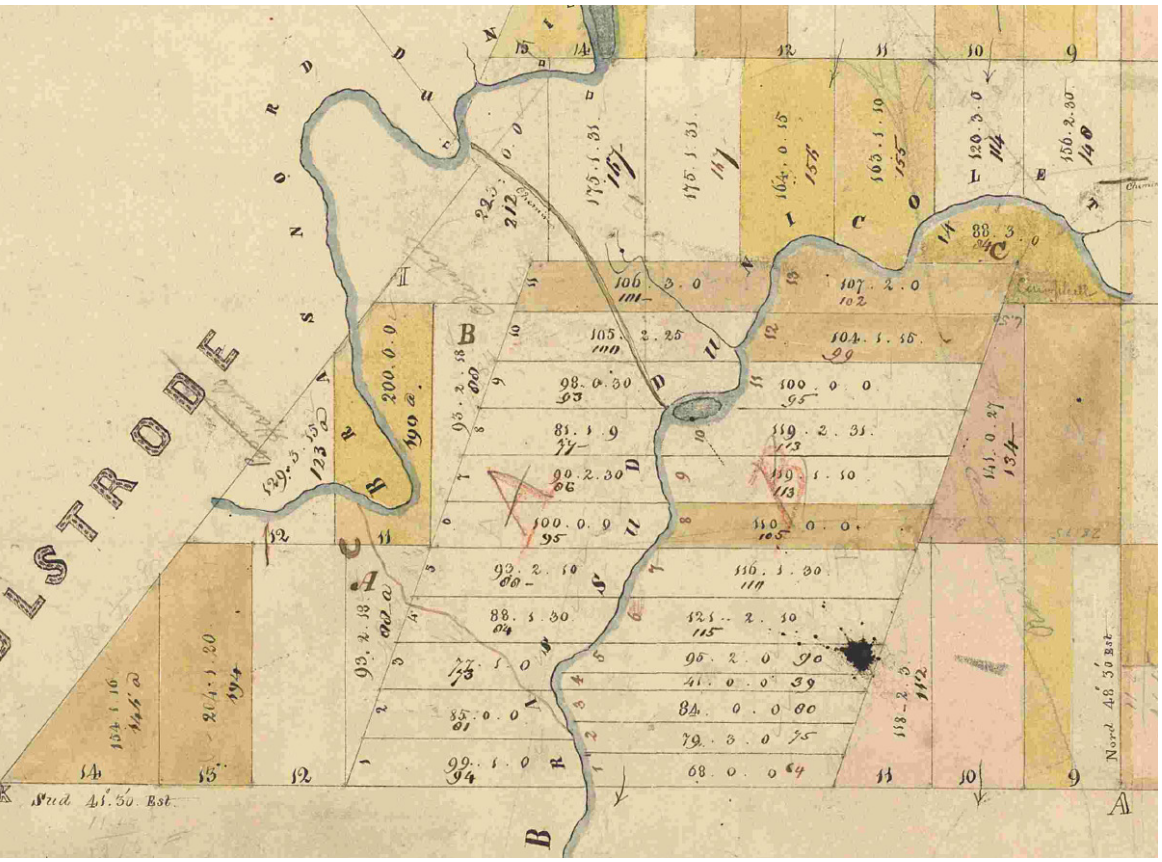

Figure 3.3 Extrait de la carte de Louis Legendre, 1841, représentant les lots aménagés pour les Abénaquis depuis 1832 et deux chemins de portage entre les rivières Nicolet et Bulstrode (GAGQ PL01A016_D).

3.4 Contexte d'occupation euroquébécoise

3.4.1 Le développement du Canton d'Arthabaska depuis 1802

Le Canton d'Arthabaska aurait été créé à la suite d'une demande de John Gregory, marchand de la Compagnie du Nord-Ouest, adressée à Lord Dorchester en 1795, pour obtenir un territoire de 64 000 acres (260 km^2) dans ce secteur. Le Canton d'Arthabaska a été proclamé en 1802 et arpenté au début du 19e siècle par John Kilborne, assistant de Joseph Bouchette, arpenteur général du bas Canada (figure 3.4). Le nom officiel « Athabaska » sans « r » aurait d'abord été suggéré par John Gregory, qui achète le quart des terrains du canton avec ses associés (Gouvernement du Québec 2012).

Le terrain à l'étude a d'abord été désigné comme le lot 5 du rang 4 du Canton d'Arthabaska. Le plan de John Kilborne indique que ce lot est attribué à John Fowler dès 1802 (figure 3.5). Il possédait également les lots adjacents 3, 6 et 7 du rang 4. Le plan de 1832 dessiné par Benjamin l'Écuyer indique que ce lot est toujours attribué à M. Gregory et Associés. En effet, tout le quart sud-ouest du Canton d'Arthabaska leur est attribué (figure 3.6).

Ce territoire ne semble pas avoir été colonisé avant 1833, lorsque le premier colon François Marchand arrive au canton et s'installe aux pointes Beaudet, à proximité de l'actuel réservoir Beaudet à Victoriaville.

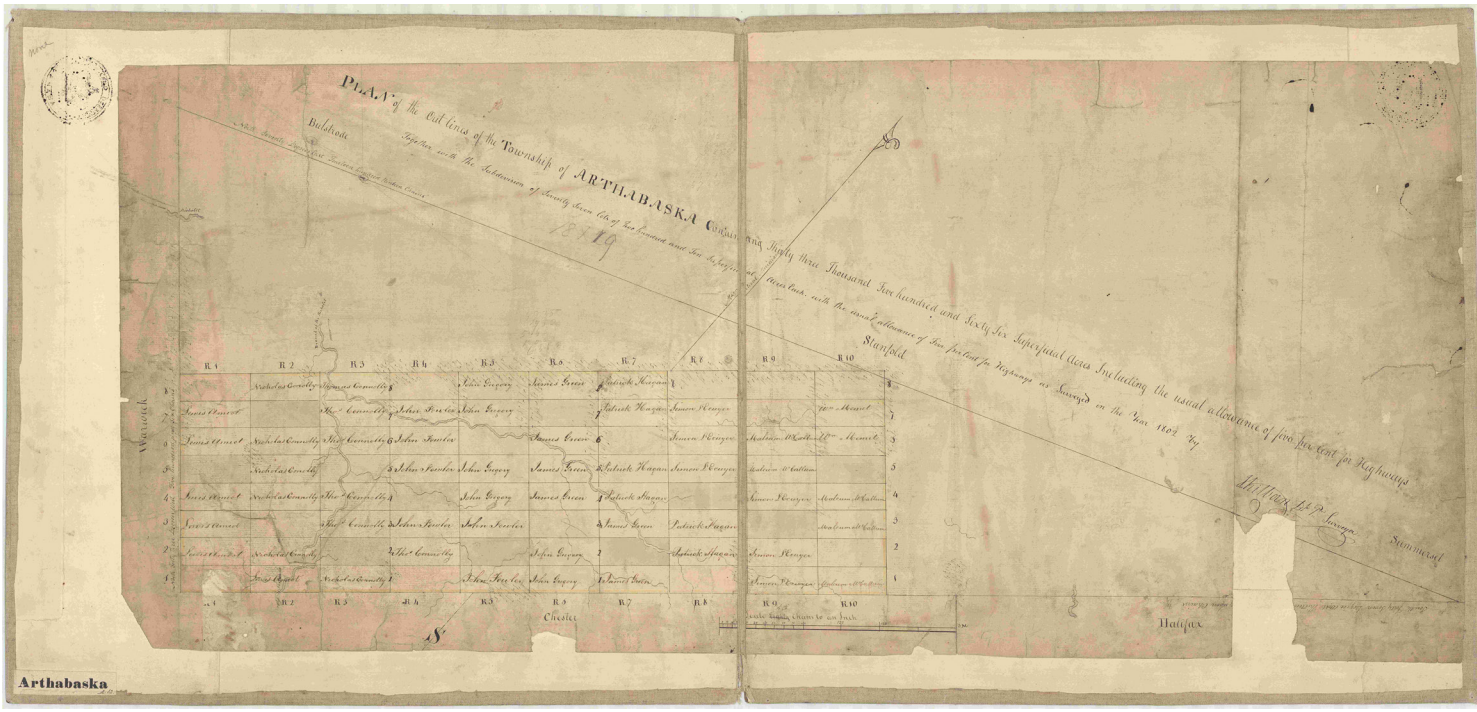

Figure 3.4 Carte d'arpentage du Canton d'Arthabaska par John Kilborne, 1802 (GAGQ PL01A016_A).

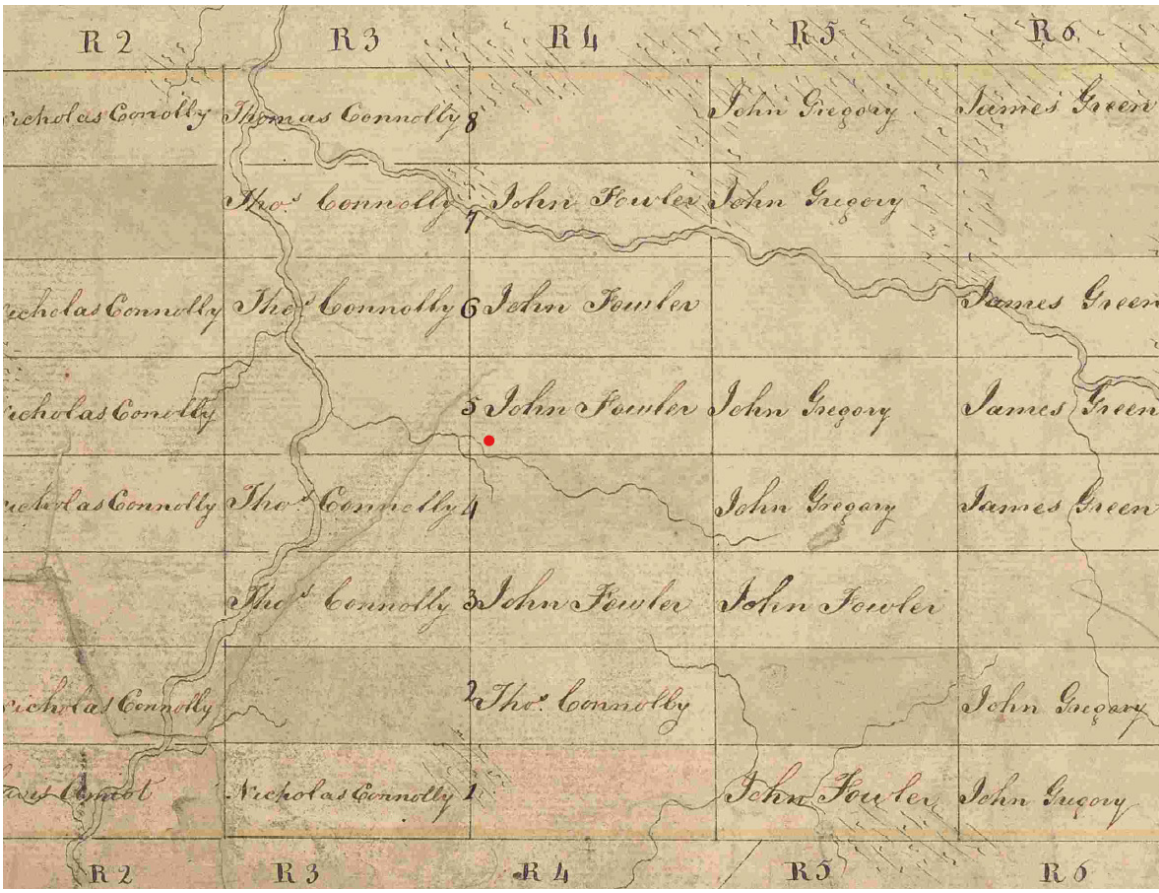

Figure 3.5 Extrait de la carte Joseph Kilborn, 1802 montrant le terrain à l'étude alors désigné comme le lot 5 du rang 4, attribué à John Fowler (GAGQ PL01A016_A).

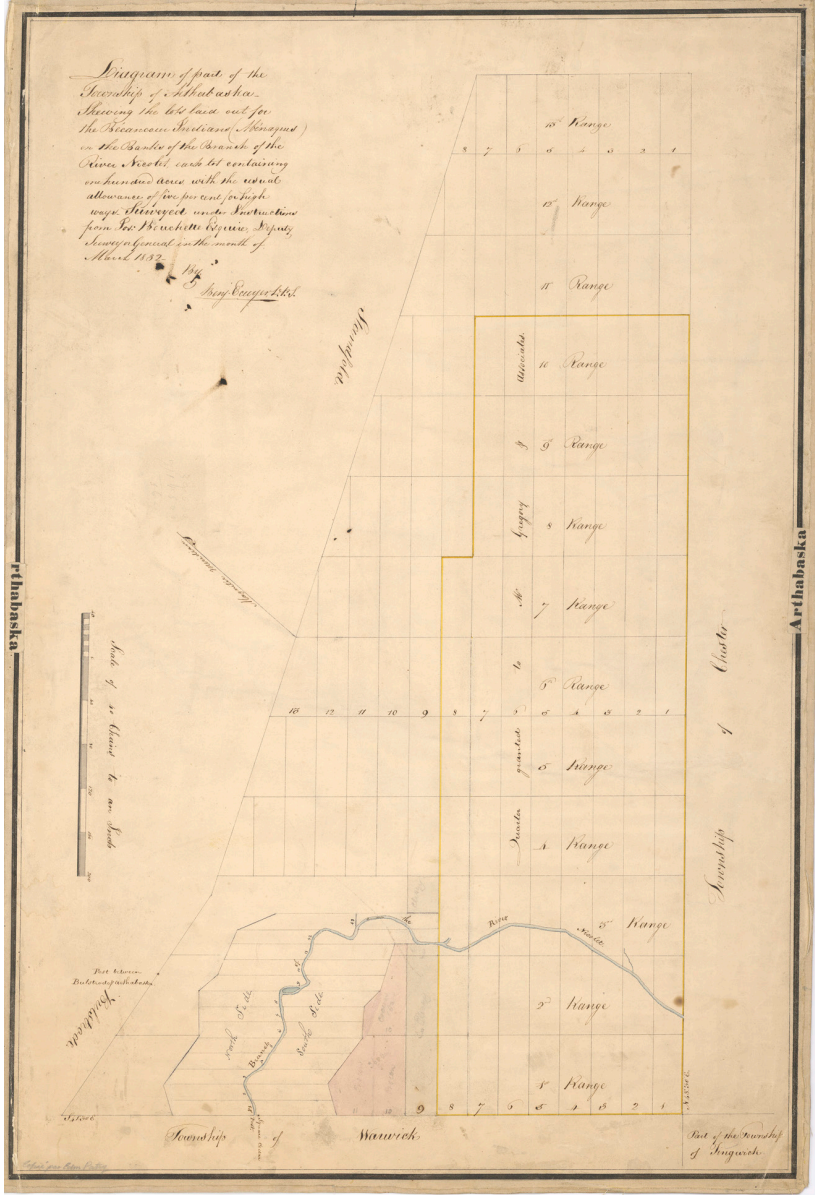

Figure 3.6 Carte de Benjamin l'Écuyer, 1832, montrant les lots attribués à John Gregory et associés (BANQ 03Q_E21S555SS1SSS1PA-16B).

Cet endroit a d'abord été nommé Sainte-Victoire d'Arthabaska avant d'être renommé Victoriaville (Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville 2021). Son véritable peuplement est survenu vers le milieu du 19e siècle, alors qu'arrivent des colons canadiens-français, anglais, irlandais et acadiens, favorisé par le développement routier et ferroviaire.

Le rang 3 du Canton d'Arthabaska, ouvert en 1802, a été le premier axe routier de développement d'Arthabaska. Tracé du côté nord-est de la rivière Nicolet, il s'agissait du chemin le plus court entre Saint-Christophe d'Arthabaska et St-Victoire d'Arthabaska (Victoriaville). Maintenant appelée boulevard des Bois-Francs Sud, cette ancienne route est située à moins d'une centaine de mètres au sud-ouest du terrain à l'étude.

3.4.2 Saint-Christophe-d'Arthabaska (1846-1858)

Le secteur à l'étude a d'abord fait partie du village de Saint-Christophe d'Arthabaska, dont le peuplement a débuté en 1835 avec l'arrivée de Jean Christophe Marcoux et de Charles Beauchesne. La proclamation de la municipalité, qui représente alors le territoire de Victoriaville et de Saint-Christophe, survient le 24 novembre 1846. La construction de moulins à scie et l'établissement de fermes participent au début du développement d'Arthabaska. La municipalité de paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska est érigée canoniquement en 1851 alors que la première chapelle est construite. Le 16 août 1858, une partie du territoire est divisé pour former le village d'Arthabaskaville et un deuxième démembrement survient en 1861 pour former Victoriaville (Magnan 1925, 289) (Gouvernement du Québec 2012).

L'ouverture du chemin d'Arthabaska dit Provincial (rue Laurier) entre 1846 et 1848 favorise le développement du secteur à l'étude, alors situé près de l'intersection avec le rang 3. Ce chemin traverse le canton et relie Richmond et la rive sud de Québec. Il correspond à l'actuelle rue Laurier Est qui forme le second axe structurant d'Arthabaska, longeant le pied de la montagne (Victoriaville.ca). Mis en chantier par sir Dominique Daly, le chemin d'Arthabaska a été construit de façon parallèle au chemin Craig qui est situé plus au

sud. Le chemin d'Arthabaska relie Danville à Inverness en 1848 (Bellavance, Rousseau, et Roy 2013, 196). Sur les plans consultés, ce chemin a également été nommé l'avenue Courval et l'avenue des Érables avant de prendre le nom de rue Laurier.

La construction du chemin de fer du Grand Tronc en 1854 donne un nouveau souffle au développement de la région. La « Station Arthabaska » établie à 4 km au nord-ouest de Saint-Christophe d'Arthabaska, au village de Victoriaville érigé en 1860 (Magnan 1925, 713). Le rang 3 est toujours le chemin principal entre la gare et Saint-Christophe d'Arthabaska. Quelques années plus tard, la ligne « Three Rivers & Arthabaska Railway » relie la ligne du Grand-Tronc à la Station Arthabaska (maintenant Victoriaville).

Le plan de Bouchette de 1858 de même que le plan des Eastern Townships de 1867 représentent bien le développement des voies de circulation de la fin de la décennie 1850 (figure 3.7) où les deux voies ferrées y sont représentées. Un chemin tracé entre le rang 3 et le rang 4 relie la gare à l'agglomération de Saint-Christophe d'Arthabaska. La Paroisse se développe à la croisée du rang 4 et du chemin d'Arthabaska qui traverse le lot 5 en direction de Saint-Norbert et de Warwick.

À partir du début du peuplement de Saint-Christophe d'Arthabaska en 1832, il est probable que la première vocation du terrain à l'étude était agricole avant le développement villageois du secteur. D'abord désignée comme le lot 5 du rang 4 du Canton d'Arthabaska, la devanture de la terre se trouvait

Figure 3.7 Extrait de la carte, Eastern Townships 1867. St-Christophe est représenté à la croisée du chemin d'Arthabaska et du 3e rang, au sud-est de la jonction des voies ferrées à la station Arthabaska (BANQ 107580).

au sud-ouest du terrain à l'étude, en bordure du rang 3 (boulevard des Bois-Francs). Il est probable que la première maison du lopin ait été construite en bordure de ce chemin principal pendant que l'arrière était défriché pour entreprendre l'exploitation agricole. Comme la plupart des fermes de la région, il est possible qu'une étable et d'autres bâtiments agricoles aient été construits à courte distance à l'arrière de la maison.

La construction du chemin provincial (rue Laurier Est) en 1846, traversant le lot en diagonale, a créé un second front d'implantation et c'est à partir de 1851 que des lots sont formés et vendus en bordure de la terre agricole.

3.4.3 Arthabaskaville (1858-1903)

L'arrivée du chemin de fer du Grand-Tronc, en 1854, favorise l'urbanisation et la croissance de Saint-Christophe d'Arthabaska jusqu'à la division du territoire pour fonder le village d'Arthabaskaville le 16 août 1858. Peu de Temps après, le palais de justice est construit en 1860 sur le rang 3. Ce chemin est nommé, à cette époque, la rue du Palais de justice ou rue de la Cour. Plus tard, cette rue a été renommée sous le nom de rue Principale, rue Beauchesne et boulevard Beauchesne.

Puis, en 1873, l'église Saint-Christophe est construite en bordure du chemin Provincial (rue Laurier Ouest), à 900 mètres du terrain à l'étude (Ville de Victoriaville 2022). Une bourgeoisie locale se développe dans cette décennie, dont fait partie le Shérif Joseph Auguste Quesnel.

Le croisement de deux axes routiers majeurs, à proximité du terrain à l'étude, a favorisé le développement villageois du secteur. C'est le long du chemin provincial construit en 1846 que s'établit Joseph Auguste Quesnel, sur le lot 222 un des futurs terrains de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Dès l'implantation de l'appareil judiciaire d'Arthabaska, Joseph-Auguste Quesnel a été shérif, soit du 9 mars 1858 au 18 août 1887 (De L'Isle 1991, 70).

L'Hôtel-Dieu a donc été établi au cœur du village d'Arthabaskaville en 1884, à la croisée de deux chemins anciens ayant favorisé le développement d'Arthabaska. Il s'agit actuellement du boulevard des Bois-Francs Sud et de la rue Laurier Est.

À l'arrivée des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Arthabaska en 1884, plusieurs résidences en bois sont construites en bordure du chemin d'Arthabaska, voisines à la maison Quesnel· Plusieurs propriétés occupaient également le terrain du côté du rang 3, aussi appelé à l'époque la rue du palais de justice·

3.4.4 Ville d'Arthabaska (1903-1993)

Le 25 avril 1903, le village d'Arthabaskaville est incorporé sous le nom de ville d'Arthabaska (Magnan 1925, 289).

Le plan d'assurance-incendie de 1906 représente bien l'établissement villageois qui était présent en bordure de l'actuel terrain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (figure 3.8 et voir plan 5.1). En plus de la maison Quesnel et des bâtiments associés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, plusieurs résidences occupaient les terrains longeant l'actuelle rue Laurier (ancien chemin provincial).

On remarque sur le plan d'assurance-incendie de 1906, huit maisons voisines de l'Hôtel-Dieu sur le terrain à l'étude. Deux résidences en bois d'un étage et demi sont situées du côté sud-est de l'hôpital ayant adresse au 158 et 174 avenue Courval. La résidence au 158 avenue Courval est représentée avec deux bâtiments secondaires en fond de cour, dont une étable ou une écurie. Cette résidence est la seule qui subsiste en 1950 et qui est représentée sur le plan d'assurance-incendie de 1955. La résidence localisée au 174 avenue Courval pourrait être la résidence « Nazareth » occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à leur arrivée à Arthabaska en 1884. En effet, la proximité avec la résidence Saint-Augustin, la forme du bâtiment et ses dimensions concordent avec les informations historiques. Il est probable que des portions enfouies de ces deux propriétés subsistent sous les espaces gazonnés et les stationnements de l'Hôpital.

Du côté nord-est de l'hôpital, six résidences étaient construites sur le terrain à l'étude, ayant les adresses 200, 204, 208, 212, 218 et 224 avenue Courval (rue Laurier). La plupart de ces maisons en bois avaient un étage et demi. Celle localisée au 204 avenue Courval comptait deux étages et demi avec une écurie ou une grange en arrière-cour. La plupart de ces maisons ont probablement été démolies en prévision de la construction du nouveau pavillon de l'hôpital en 1931. En Effet, Perreault mentionne que la propriété de M. Lavigne a été achetée pour permettre cette construction (Perreault 1983b : 244). Les excavations profondes réalisées en 1960 à proximité de la rue Laurier pour l'aménagement de voies d'accès autour des pavillons B et D ont vraisemblablement retiré toute trace de la plupart des résidences ayant été construites sur ce tronçon.

Le secteur industriel d'Arthabaska se développe dans la période d'entre-deux-guerres. En 1993, les villes d'Arthabaska et de Sainte-Victoire-d'Arthabaska sont fusionnées à Victoriaville (victoriaville.ca).

Plusieurs bâtiments et propriétés situés dans le vieux secteur d'Arthabaska, à proximité de l'Hôtel-Dieu, ont le statut de sites patrimoniaux cités au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. C'est le cas des maisons Fleury, Wilfrid-Laurier, Marc-Aurèle-Plamondon et Alfred-Paradis, toutes construites le long de la rue Laurier. Le long du boulevard des Bois-Francs Sud, autre axe de développement ancien, se trouvent la maison patrimoniale citée Marc-Aurèle-De Foy-Suzor-Côté, ainsi que le boisé Stein (Ministère de la Culture et des Communications (MCC) 2021).

3.5 Historique des lots concernés

Bien que le terrain à l'étude ait été concédé à partir de 1802, le lot 5 du rang 4 du Canton d'Arthabaska a connu peu de développement avant 1844. Dans cet intervalle, le lot a été la propriété de John Fowler puis de Georges Gregory et Associés. Entre 1835 et 1841, Pierre Bourbeau-Beauchène squatte la terre de

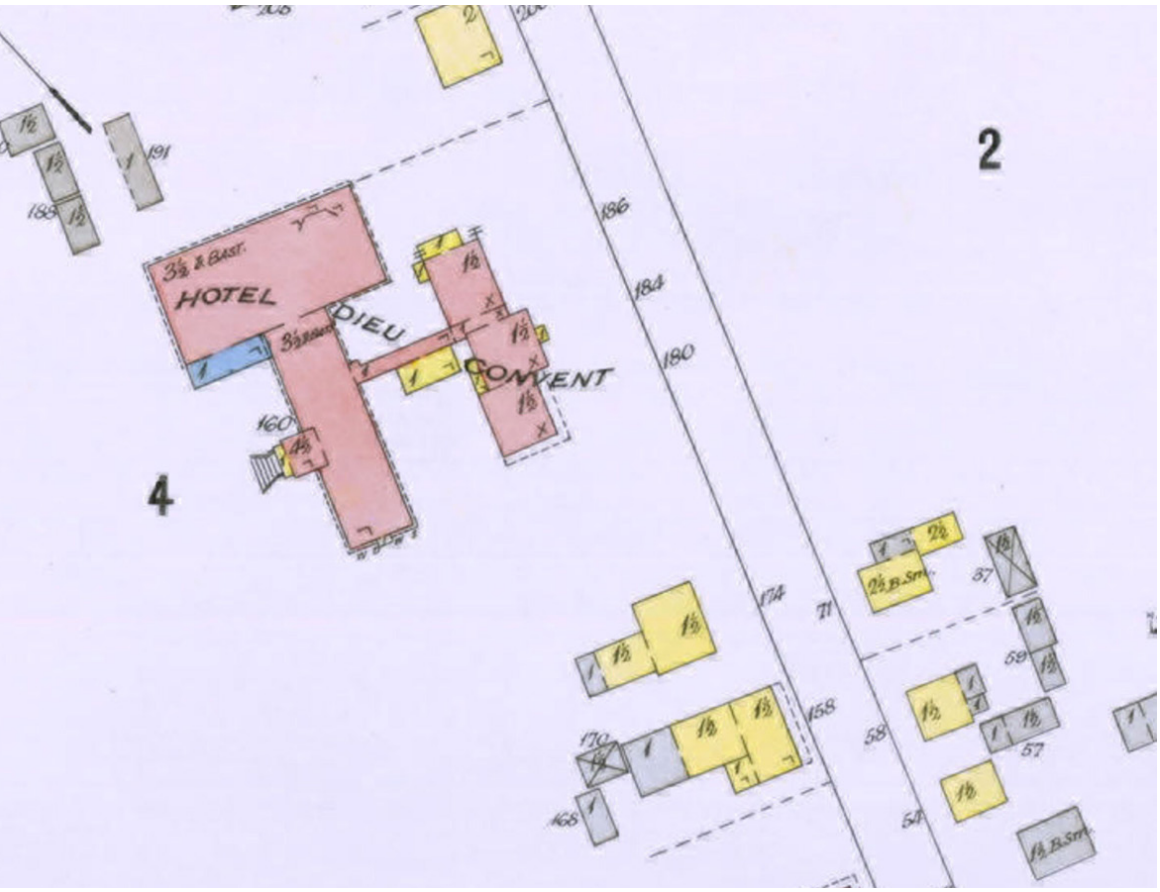

Figure 3.8 Extrait du plan d'assurance Incendie Goad d'Arthabaskaville en 1906. La maison Spénard (lot 220) porte l'adresse 158 et La maison Nazareth (lot 221) porte l'adresse 174.

Georges Gregory qu'il défriche et qu'il cultive (Saint-Pierre 2013, 45). Puis le 22 mars 1844, Jean-Baptiste Dehaie St-Cyr achète le lot de Georges Gregory (Saint-Pierre 2013, 52).

En 1845, l'ensemble du terrain à l'étude est la propriété de Jean-Baptiste Dehaie St-Cyr qui autorise la construction du chemin provincial (actuelle rue Laurier) entre 1846 et 1848 au travers de ses terres (Saint-Pierre 2013, 99). Ensuite, en 1849, le tiers sud du 5e lot est la propriété de Jean-Baptiste Laroche (Saint-Pierre 2013, 117). La vente en parcelles et la construction de bâtiments débutent vraisemblablement en 1851 alors que François-d'Assise Baril possède les emplacements du côté nord-ouest du chemin d'Arthabaska (Saint-Pierre 2013, 147). Les terrains ciblés par la présente intervention portent alors les numéros de lot 220, 221 et 222 (figure 3.9).

3.5.1 Lot 220 du village d'Arthabaskaville

Le début de l'occupation de ce lot est nébuleux. Il est possible que Nathaniel Brown, cordonnier ait été l'un des premiers occupant de ce terrain. En effet, l'homme qui a été plus tard maire d'Arthabaskaville, achète, le 18 avril 1851, un terrain avec seulement une maison, ayant ¾ d'arpent de front (43,85 mètres) situé au nord-ouest du Chemin d'Arthabaska (tableau 3.3). Selon les indications de Denis Saint-Pierre, cet endroit serait le site du 34 et d'une partie du 40, rue Laurier Est, ce qui correspond au lot qui nous intéresse. Le 23 novembre 1863, il vend cette maison à François Gaudette (Saint-Pierre 2013, 199).

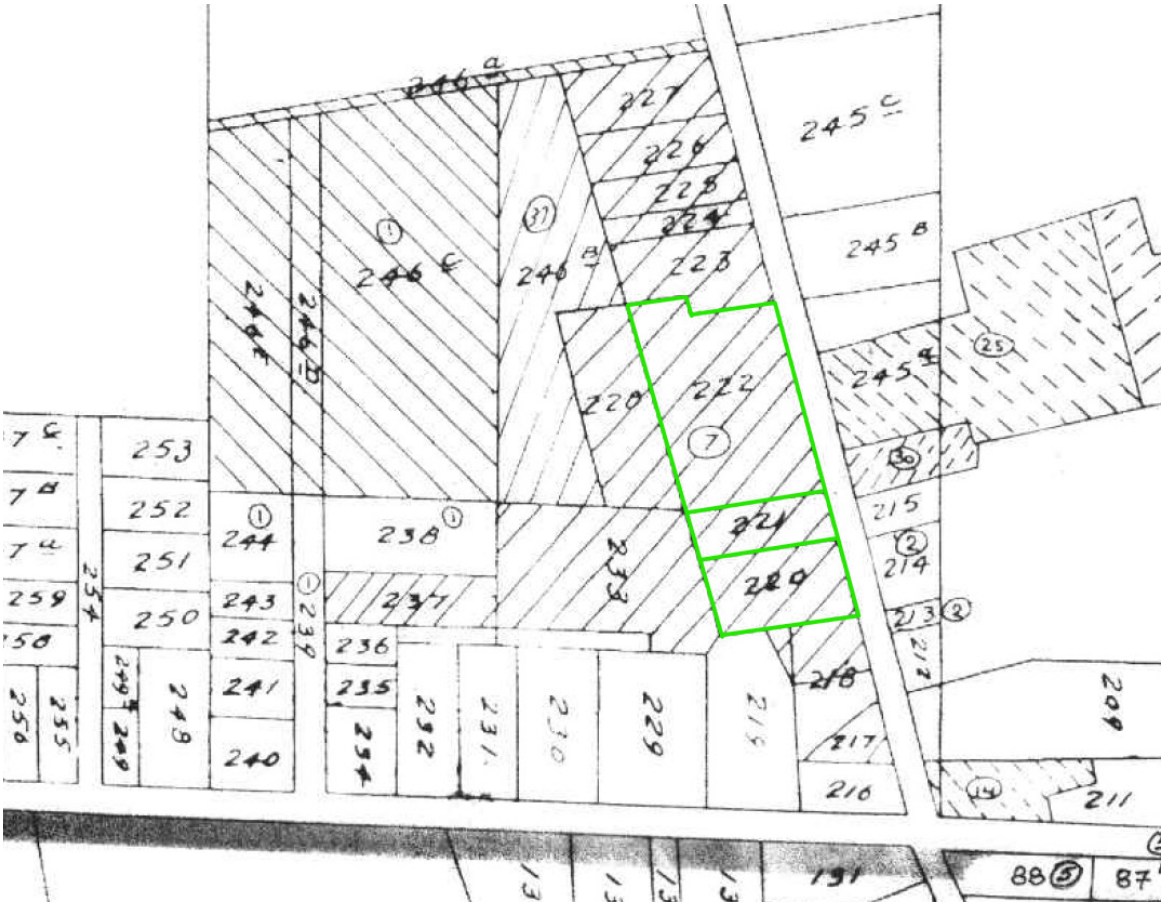

Figure 3.9
Extrait du plan cadastral d'Arthabaskaville, réalisé par Taché en 1939.

Selon le recensement « *Architecture traditionnelle » de la région des Bois-Francs* réalisé en 1982, la première maison a pu être construite vers 1860 par Georges Spénard qui utilise le bâtiment comme résidence avec atelier de menuiserie jusqu'à l'ouverture de son magasin en 1882. L'Almanach des adresses de 1884 indique que Dame Georges Spénard y exerce le métier de modiste (Fleury 1982).

Le recensement de 1901 confirme que la demeure est occupée par Georges Spénard, marchand. Le plan d'assurance-incendie de Charles Goad daté de 1906 illustre la résidence Spénard au 158 avenue Courval (rue Laurier) (voir figure 3.8). Lors du décès de Georges, la propriété ainsi que la propriété voisine au sud-ouest (lot 218) sont léguées à ses trois filles Mathilde, Mary et Louise Spénard le 12 mai 1915. À partir de ce moment, la maison est connue comme la « maison des demoiselles Spénard ».

Le 25 novembre 1949, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph font l'acquisition des deux propriétés de la succession de Mathilde Spénard (Index des immeubles). Entre 1950 et 1965, cette maison ainsi que l'immeuble voisin a pu servir de résidence des Filles de Sainte-Marthe qui travaillaient à l'hôpital, en aide aux Sœurs Hospitalières (Perreault 1983a, 84). Durant la seconde moitié 20e siècle, cette résidence a aussi hébergé les ouvriers des Sœurs (comm. Personnelle, Fernand Martin 2022). En 1961, Alcide Fleury rapportait que l'Hôtel-Dieu était propriétaire des deux maisons Spénard et qu'elles étaient occupées par des employés de l'Hôtel-Dieu (Fleury 1961, 119). En effet, le rôle d'évaluation de 1961 confirme que ce bâtiment, propriété des Sœurs Hospitalières, comporte deux loyers portant les adresses 40 et 42 rue des Érables et sont respectivement occupés par Madame Fréchette et par 11 chambreurs.

Tableau 3.3 Historique de l'occupation du lot 220 (maison des demoiselles Spénard).

Date	Propriétaire	Commentaire	Source
1802	John Fowler	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan John Kilborne
1831		5e lot du rang 4 d'Arthabaska	
1832	M. Gregory et Associés	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan Benjamin L'Écuyer
22 mars 1844	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Saint-Pierre 2013, p.50-52
24 novembre 1846		Proclamation de Saint-Christophe d'Arthabaska	Magnan, 1925 : 289
1846-1848	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Ouverture du chemin d'Arthabaska
1er janvier 1849	Jean Baptiste Laroche	Tiers sud du 5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.117
30 janvier 1850	Jean Baptiste LaRoche	Procès-verbal de F. L. Poudrier député arpenteur provincial	
17 septembre 1851	François-d'Assise Baril	Obtient par échange, les emplacements du côté nord-ouest du chemin d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.147
18 avril 1851	Nathaniel Brown	achat d'un terrain avec seulement une maison, ayant ¾ d'arpent de front (43,85 mètres) situé au nord-ouest du Chemin d'Arthabaska.	Saint-Pierre 2013, p.199
23 novembre 1863	François Gaudette	vendu par Nathaniel Brown	Saint-Pierre 2013, p.199
vers 1861	Georges Spénard	Construction vers 1860 d'une résidence avec une boutique de menuiserie utilisée jusqu'à l'ouverture de son magasin en 1882.	Alcide Fleury, 1982
1884	Georges Spénard	Dame Georges Spénard exerce le métier de modiste	Almanach des adresses de 1884
1901	George Spénard, Marchand		Recensement
12 mai 1915	Mathilde, Mary et Louise Spénard	Donation après décès de Georges Spénard	Index des immeubles
25 novembre 1949	RHSJ	Acquisition de la maison Spénard à la succession de Mathilde Spénard	Index des immeubles
1950	SHSJ	Acquisition de la maison Spénard	
1950-1965	SHSJ	Maison Spénard, résidence des Filles de Ste-Marthe de 1950 à 1965	Perreault 1983, p. 84
2e moitié 20e siècle		Résidence des ouvriers des Sœurs	Fernand Martin
1964		Nouveau numéro de lot: 312. Transfert vers la Corporation de l'Hôtel-Dieu	Cadastre Arthabaskaville, 1964
1986		"Maison des Sœurs" démolie en mars 1986	Fernand Martin

En 1964, la propriété est transférée à la Corporation de l'Hôtel-Dieu et le numéro de lot devient le 312. Au moment du recensement *Architecture traditionnelle de la région des Bois-Francs* en 1982, cette maison vernaculaire québécoise de 45 pieds (13,71 m) de façade est en état délabré (figures 3.10, 3.11 et 3.12). Le bâtiment principal a des fondations en pierre à moellons, ayant 1 pied de hauteur hors sol. Deux allonges sont construites à l'arrière, portant la profondeur du bâtiment à 60 pieds (18,28 m). Vers 1984, Yves Nadeau et Diane Béliveau sont propriétaires (index des immeubles) jusqu'à la démolition de la maison qui survient en mars 1986 (comm. Personnelle, Fernand Martin 2022).

3.5.2 Lot 221 du village d'Arthabaskaville

Le début de l'occupation du lot 221, qui a probablement débuté vers 1851, est peu documenté. Une maison en bois mesurant 36 pieds de façade (10,97 m) par 30 pieds (9,14 m) a d'abord été construite sur le lot. Puis en 1884, le maître des postes Calixte Leblanc loue cette maison aux Religieuses Hospitalières qui y aménagent le premier hospice d'Arthabaska jusqu'en 1885. Durant leur court séjour, les religieuses nomment cette résidence « Nazareth ». Puis, le 5 mai 1885, Auguste Quesnel fils achète la maison (Index des immeubles). Il occupe cette maison (figure 3.13) jusqu'à son décès le 17 avril 1937. Sa femme, Alice Plamondon Quesnel hérite ensuite de la propriété le 15 juillet 1937. Il semble que la maison aurait été démolie dans l'intervalle entre le décès de Auguste le 17 avril 1937 et l'année 1941. Selon Alcide Fleury, les Religieuses Hospitalières achètent cette propriété de Mme Alice Plamondon-Quesnel le 29 avril 1941 et font ensuite démolir la maison (Fleury 1961, 119) (tableau 3.4).

Figure 3.10
La maison Spénard du lot 220, vue vers le nord, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125)

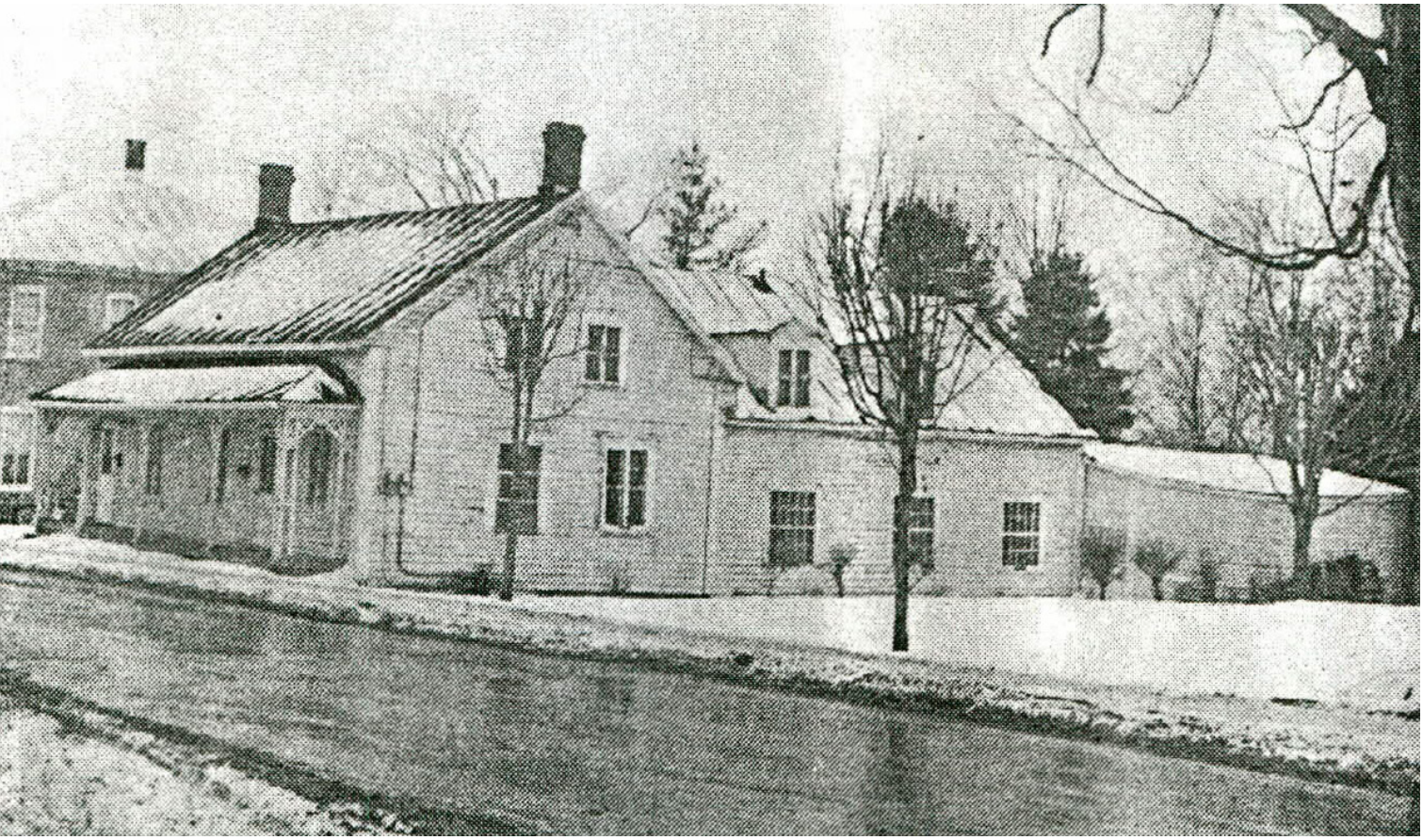

Figure 3.11 La maison Spénard du lot 220, vue vers l'ouest, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125).

Figure 3.12 La maison Spénard du lot 220, vue vers l'ouest, en 1982. (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, P0125).

34 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Figure 3.13 Maison "Nazareth" du lot 221 au début du 20e siècle. Elle fut occupée par les Religieuses Hospitalières et leurs pensionnaires en 1884 (tiré de Perreault, 1983: 53).

3.5.3 Lot 222 du village d'Arthabaskaville

L'historique de ce lot est bien connu, probablement parce qu'il est associé au lieu de fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (tableau 3.5). Au début de l'année 1854, ce terrain d'un arpent et demi de front est acheté par François-Xavier Beaudet qui vend l'emplacement à Noël-Athanase Beaudet le 25 avril 1854. Il y construit une maison, une boutique de forgeron, une étable et autres bâtisses (Saint-Pierre 2013, 150).

Dès le 12 mai 1854, Noël-Athanase cède à Uldoric Béliveau la moitié indivise de l'emplacement, avec maison, boutique de forgeron, étable et les autres bâtisses, pour des raisons financières. Uldoric Béliveau obtient la seconde moitié et devient l'unique propriétaire le 25 juin 1855 (Saint-Pierre 2013, 150).

Quelques années plus tard, la maison et la boutique de forgeron possédées par Uldoric Béliveau sont saisies par le shérif Auguste Quesnel le 27 septembre 1859. Puis le 13 février 1860, la maison et la forge sont cédées à Marie Mélanie Quesnel, épouse du shérif (Saint-Pierre 2013, 150 ; Morin 2017, 143). La famille Quesnel a occupé et aménagé la propriété de 1860 à 1889.

Cette résidence d'un étage et demi construite en bois et recouverte en brique mesure 120 pieds de façade (figure 3.14). Elle est située sur un beau terrain avec jardin et vergers attenants (Perreault 1983a, 37). L'aile sud-ouest comprenait quatre chambres ou appartements (deux dans le haut et deux dans le bas) et un passage, une dépense et des garde-robes attenants (Acte 1884).

La propriété des Quesnel a également été améliorée avec l'ajout d'un aqueduc privé. Un acte passé par Joseph Auguste Quesnel et Marie Mélanie Quesnel, auprès du notaire Théophile Côté en 1864, confirme

Tableau 3.4 Historique de l'occupation du lot 221 (maison Nazareth).

Date	Propriétaire	Commentaire	Source
1802	John Fowler	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan John Kilborne
1831		5e lot du rang 4 d'Arthabaska	
1832	M. Gregory et Associés	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan Benjamin L'Écuyer
22 mars 1844	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Saint-Pierre 2013, p.50-52
24 novembre 1846		Proclamation de Saint-Christophe d'Arthabaska	Magnan, 1925 : 289
1846-1848	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Ouverture du chemin d'Arthabaska	
1er janvier 1849	Jean Baptiste Laroche	Tiers sud du 5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.117
30 janvier 1850	Jean Baptiste LaRoche	Procès-verbal de F. L. Poudrier député arpenteur provincial	
17 septembre 1851	François-d'Assise Baril	Obtient par échange, les emplacements du côté nord-ouest du chemin d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.147
1858		Agglomération représentée	Plan Bouchette
1884	Calixte Leblanc ou Elizabeth Leblanc (Elizabeth Bergeron)		
3 mai 1885	Auguste Quesnel Fils	Achat par le Shérif après l'occupation par les religieuses	Perreault 1983
1901	Auguste Quesnel fils, comptable		recensement
1937-1938	Auguste Quesnel Fils	Démolition de ''Nazareth'' après le décès de Auguste le 17 avril 1937 et avant 1939.	
29 avril 1941	RHSJ	Vente par Alice Plamondon-Quesnel	Index des Immeubles
1964		Nouveau numéro de lot: 313. Transfert vers la Corporation de l'Hôtel-Dieu	Cadastre Arthabaskaville, 1964

Tableau 3.5 Historique de l'occupation du lot 222 (maison Quesnel/Saint-Augustin).

Date	Propriétaire	Commentaire	Source
1802	John Fowler	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan John Kilborne
1831	5e lot du rang 4 d'Arthabaska		
1832	M. Gregory et Associés	5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Plan Benjamin L'Écuyer
22 mars 1844	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Saint-Pierre 2013, p.50-52
24 novembre 1846		Proclamation de Saint-Christophe d'Arthabaska	Magnan, 1925 : 289
1846-1848	Jean-Baptiste Deshaies St-Cyr	Ouverture du chemin d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.92-99
1er janvier 1849	Jean Baptiste Laroche	Tiers sud du 5e lot du rang 4 d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.117
30 janvier 1850	Jean Baptiste LaRoche	Procès-verbal de F. L. Poudrier député arpenteur provincial	
17 septembre 1851	François-d'Assise Baril	Obtient par échange, les emplacements du côté nord-ouest du chemin d'Arthabaska	Saint-Pierre 2013, p.147
20 février 1851	Uldoric Béliveau, achat d'Olivier Héroux	Arrivée d'un nouveau propriétaire-investisseur. Il acquiert une première propriété à l'intersection du chemin d'Arthabaska avec la ligne de division des rangs 3 et 4. Il fait l'acquisition de plusieurs propriétés.	Saint-Pierre 2013, p.148
18 avril 1851			
Début 1854	François-Xavier Beaudet		
25 avril 1854	Noel-Athanase Beaudet	Construit une maison, une boutique de forgeron, un étable et autre bâtisses sur un terrain d'un arpent et demi de front.	Saint-Pierre 2013, p.150
12 mai 1854	Noel-Athanase Beaudet et Uldoric Béliveau	Cède la moitié indivise de l'emplacement avec maison, boutique de forgeron, étable et les autres bâtisses	Saint-Pierre 2013, p.150
25 juin 1855	Uldoric Béliveau	Cède l'autre moitié	Saint-Pierre 2013, p.150
1858		Joseph-Auguste Quesnel devient Shérif du district d'Arthabaska en 1858	Perreault 1983, p. 16
27 septembre 1859	Uldoric Béliveau	Maison et boutique de forgeron saisi par le shérif Auguste Quesnel	Saint-Pierre 2013, p.150; Morin 2017:143

Date	Propriétaire	Commentaire	Source
13 février 1860	Marie Mélanie Quesnel	Maison et forge cédés à Marie Mélanie Quesnel	Saint-Pierre 2013, p.150; Morin 2017:143
1861	Auguste Quesnel, Sherif	Habite une maison en brique de 1 étage et demi	Recensement
17 février 1863	Marie Mélanie Quesnel		Union des Cantons 26 juillet 1967
1864	Marie Mélanie Quesnel	Acte concernant l'aqueduc privé	Théophile Côté
1874	Marie Mélanie Quesnel	Entente de servitude pour l'aqueduc qui se trouve sur le lot de cadastre 208 de H. Beauchesne	
1881	Auguste Quesnel, Sherif		Recensement
1884	Joseph Auguste Quesnel	Avec une maison en brique, hangar, étables et autres bâtisses	
3 mai 1885	Religieuses Hospitalières de St-Joseph		
1901		Maison Quesnel et son annexe seront démolies en 1931 avant la construction de l'Hôpital neuf	Perreault 1983, p. 34
1906		180, 184 et 186, avenue Courval. "Hotel Dieu Convent" Bâtiment en brique d'un étage et demi avec passage en brique menant	Plan d'assurance-incendie par Charles Goad, 1906.
1913-1923		Des orphelins y ont logé entre 1913 et 1923, avant la construction de l'orphelinat	Perreault 1983, 250-251
1923-1931		Entre 1923 et 1931, la résidence est occupée par l'aumônier et l'abbé C. E. Mailhot.	Perreault 1983 : 250-251
1931		Démolition	Perreault 1983, p.34
1932		Démolition de la résidence Saint-Augustin le 29 avril 1932	Perreault 1983
1964		Nouveau numéro de lot: 314.Transfert vers la Corporation de l'Hôtel-Dieu	Cadastre Arthabaskaville, 1964

Figure 3.14 Vue du centre de la façade de la maison Quesnel, lot 222. (Perreault 1983, p.15).

que la demeure bourgeoise était alimentée en eau par un aqueduc privé qui acheminait l'eau par gravité depuis un bassin situé du côté sud-est du chemin d'Arthabaska[1]. Le marché passé le 10 sept 1864 engage James Leed et William Emerson à construire et entretenir des conduits en bois couverts de terre pour répondre à la consommation journalière de la maison des bains et de l'écurie de madame Quesnel jusqu'au 15 octobre 1874. Les conduits en bois ont été remplacés plus tard par des tuyaux en fer. Cet aqueduc traversait le lot de cadastre 208 et une entente de servitude avait été renouvelée entre Marie-Mélanie Quesnel et H. Beauchesne en 1874.

La famille Quesnel fait don de leur propriété aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1884 et par la suite, le shérif Quesnel et ses enfants non mariés ont cohabité avec les religieuses dans la maison jusqu'au décès de M. Quesnel en 1889.

3.6 L'établissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Marie-Mélanie Quesnel a joué un rôle clé pour l'établissement de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska. Impliquée dans plusieurs œuvres de bienfaisance de la région, elle souhaitait venir en aide aux pauvres, aux malades et aux personnes âgées. C'est elle qui aurait incité son époux, le shérif Joseph-Auguste Quesnel, à engager des négociations avec l'Hôtel-Dieu de Montréal pour la fondation d'un hôpital à Arthabaskaville (Perreault 1983a, 16) (figure 3.15).

1 Fonds Cour Supérieure. District judiciaire d'Arthabaska. Greffes de notaire. Séries Théophile Côté, 1847-1902, BAnQ Trois-Rivières (04T, CN402, S15) « Marché entre M. Melanie Quesnel et James Leed », 10 sept 1864, nº 1901.

LE SHERIF QUESNEL ET MME QUESNEL

Figure 3.15 Marie Mélanie Quesnel et Joseph-Auguste Quesnel, promoteurs de la fondation de l'Hôtel-Dieu du village d'Arthabaskaville. (Mailhot 1968, tome 4, p. 280).

Décédée en 1879, Marie-Mélanie Quesnel a cédé par son testament plusieurs propriétés pour l'établissement de médecins et d'un hôpital à Arthabaska.

Une première tentative visait à aider l'établissement d'un médecin à Arthabaskaville. Suivant les vœux de Marie-Mélanie Quesnel, Joseph Auguste Quesnel, Sherif du district d'Arthabaska, et ses fils, Joseph Frederick Auguste Quesnel, député Sherif et Joseph Arthur Guillaume Quesnel cèdent, le 10 mai 1884, le lot vacant 240 au médecin Louis-Joseph Gravel. Le docteur y a fait construire une maison de deux étages et demi dans le but d'en faire un hôpital privé. Le projet d'hôpital privé ne s'est pas concrétisé, mais le médecin Gravel est devenu le premier médecin de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (Saint-Pierre 2013 : 350).

C'est quelques mois plus tard, le 30 août 1884, que la succession de Marie-Mélanie Quesnel fait l'importante donation et cession de leur propriété (dont le lot 222) aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les Quesnel déclarent vouloir favoriser et aider la fondation d'une communauté, d'un hôpital ou d'un établissement pour le soulagement des vieillards, des pauvres, des malades ou des infirmes.

Les Religieuses Hospitalières obtiennent alors :

1. Le terrain 245A dans le village d'Arthabaskaville qui ne contient pas de bâtisses.
2. La partie nord-est du lot 222 et contenant une superficie d'environ 42 300 pieds, excepté une lisière de 25 pieds de largeur sur toute la profondeur de l'extrémité sud-ouest. Sur la partie nord-est dudit lot se trouve une maison en brique, hangar, étables et autres bâtisses.
3. Trois terrains contigus situés au même lieu portant les numéros 228, 233 et 246.

4. Un terrain formant une portion du lot 245, se trouvant à une distance d'environ 2 633 pieds et 4 pouces de la ligne nord-est dudit lot 245 et mesurant 383 pieds de largeur sur une profondeur de 775 pieds, borné en front au nord-ouest par le chemin public ou chemin Provincial et en arrière, et des deux côtés par le résidu du lot numéro 245.
5. Un aqueduc avec tuyaux en fer, conduits et canaux, réservoirs, pompes et autres outils ou objets servant à alimenter et approvisionner d'eau la résidence bâtie sur ledit nº 222 [maison Quesnel], les bains, jets d'eau et autres dépendances y attenant, lequel aqueduc se trouve sur une partie du lot du cadastre nº 208 et créer sur celui-ci une servitude aux termes d'un acte entre H. Beauchesne et Dame Marie Mélanie Quesnel, épouse décédée de Joseph Auguste Quesnel (Théophile Côté, Notaire, 8 juin 1874).

De plus, les Quesnel cèdent pour quinze années les droits de jouissance ou d'occupation des lots 78 et 78a, du lot numéro 246 et des lots 245B et 245C.

Il est mentionné qu'en contrepartie, Joseph Auguste Quesnel se réserve pour lui et ses enfants non mariés, l'aile sud-ouest de la Villa bâtie sur le lot 222 pour y demeurer. Cette aile se compose de quatre chambres ou appartements, deux dans le haut et deux dans le bas, d'un passage et de la dépense et des garde-robes y attenants. Ils se réservent le droit de faire construire des additions en brique à l'aile sud-ouest. Ils réservent également une place à l'écurie pour leur cheval et leur voiture. Les Quesnel seront nourris et chauffés par les religieuses[2]. Cette dernière clause a été révoquée peu de temps après la signature de l'acte.

À l'arrivée des religieuses à Arthabaska en 1884, elles demeurent d'abord dans la résidence appartenant à dame Elizabeth Leblanc qu'elles nomment « Nazareth ». Puis en 1885, elles emménagent dans la maison Quesnel qu'elles rebaptisent résidence Saint-Augustin pour l'établissement hospitalier. Ce bâtiment est ensuite annexé à l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa démolition vers 1931-1932.

3.6.1 Nazareth, premier hospice d'Arthabaska

À l'arrivée des Sœurs Hospitalières à Arthabaskaville le 1er octobre 1884, elles occupent une maison louée, propriété du maître des postes, Calixte Leblanc, située sur le lot 221 (Étude patrimoniale : 10), et propriété voisine de la maison Quesnel du côté sud-ouest. Les religieuses ne peuvent pas emménager dans la maison donnée par la famille Quesnel puisqu'elle est occupée par le juge Marc-Aurèle Plamondon et sa famille qui ont un bail jusqu'au 30 avril 1885.

La maison nommée « Nazareth » par les religieuses est le premier bâtiment qu'elles occupent et devient le premier hospice d'Arthabaska pour leurs pensionnaires, dès octobre 1884. La maison Nazareth a une grande importance historique, au même titre que la maison Quesnel et représente un potentiel archéologique majeure au coin sud du terrain à l'étude.

2 Fonds Cour Supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes de notaires, CN 601. Série François-Joseph Durand, S147. Dossier « Donation et cession par Jos. Auguste Quesnel et al. aux Religieuses Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal », 30 août 1884, D10923.

Cette résidence en bois mesurait 36 pieds sur 30 pieds et était divisée en quatre pièces ou appartements au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur. Au rez-de-chaussée de la maison Nazareth, les religieuses ont aménagé une pharmacie qui sert également de parloir avec un autel simple peinturé en blanc dans le premier appartement à droite. La seconde pièce à droite est utilisée comme sacristie. Les deux salles à gauche sont aménagées dès octobre 1884. Une salle nommée Sainte-Vierge est aménagée avec 4 lits pour femmes, ainsi qu'une seconde salle de 3 lits, pour les hommes, nommée Saint-Joseph (Perreault 1983b, 457). L'hospice compte déjà 10 pensionnaires au printemps 1885. L'étage supérieur est exclusivement destiné aux religieuses (Perreault 1983 : 55).

Une lettre écrite par la Sœur Beauchamp le 5 octobre 1884 renseigne sur les aménagements de la maison Nazareth. À l'arrivée des religieuses, la construction d'une cuisine adjacente de 20 pieds par 24 n'est pas terminée et les murs sont « encore ouverts aux quatre vents ». Les religieuses doivent attendre que le plancher double soit terminé pour monter le poêle de cuisine et puisqu'elles ne peuvent cuisiner, des repas leur sont donnés par leurs voisines (Perreault 1983b, 46). Les religieuses s'empressent d'acheter des serrures pour verrouiller leurs appartements et la petite chapelle afin qu'elles puissent « se mettre à l'ombre du cloitre » (Perreault 1983b, 47). La maison possède une cave et Sœur Beauchamp précise : « La cave est vaste et excellente, c'est la meilleure partie de la maison actuelle » (Perreault 1983b, 48). Une annexe de 10 pieds sur 16 pieds est également construite sur cette propriété.

Après l'occupation par les religieuses, le shérif Quesnel avait l'intention d'acquérir cette maison pour son fils Auguste (Perreault 1983 : 66). C'est ainsi que la maison est vendue le 29 avril 1885 pour Auguste Quesnel fils, qui a occupé cette maison jusqu'à son décès le 17 avril 1937. Le monastère est alors construit à côté de cette propriété (Perreault 1983 : 283). Les Religieuses Hospitalières achètent cette propriété de Mme Alice Plamondon-Quesnel le 29 avril 1941 et la font ensuite démolir (Fleury 1961, 119).

3.6.2 La maison Quesnel- résidence Saint-Augustin

La maison Quesnel a une grande importance pour l'histoire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et représente un potentiel archéologique majeure sur le terrain à l'étude. Résidence bourgeoise construite en 1854 sur le lot 222, il s'agit de la résidence principale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qu'elles occupent à partir de 1885. Un plan dressé par l'architecte Louis Caron en 1884 montre les pièces du rez-de-chaussée, qui incluait une salle de bain avec toilettes, aménagements intérieurs rares à l'époque (figure 3.16). Elles renomment cette maison la résidence Saint-Augustin. Bien que les Religieuses Hospitalières et M. Quesnel aient signé le contrat en août 1884, elles ne peuvent occuper la maison cédée par Quesnel, car celle-ci est louée jusqu'au 30 mai 1885 au juge Marc-Aurèle Plamondon. Les religieuses s'installent temporairement dans la résidence voisine de la maison Quesnel, qu'elles surnomment Nazareth. Après le départ du Juge Plamondon de la maison Quesnel en mai 1885, le déménagement de Nazareth vers la résidence Saint-Augustin s'effectue graduellement jusqu'en octobre 1885 et les sœurs occupent simultanément les deux maisons, mais elles allaient prendre leur repas à Saint-Augustin en franchissant les soixante pas de distance (Perreault 1983 : 65). Jusqu'à l'ouverture de l'hôpital le 20 février 1886, les religieuses habitent et prodiguent des soins depuis la maison Quesnel (Saint-Pierre 2013, 360).

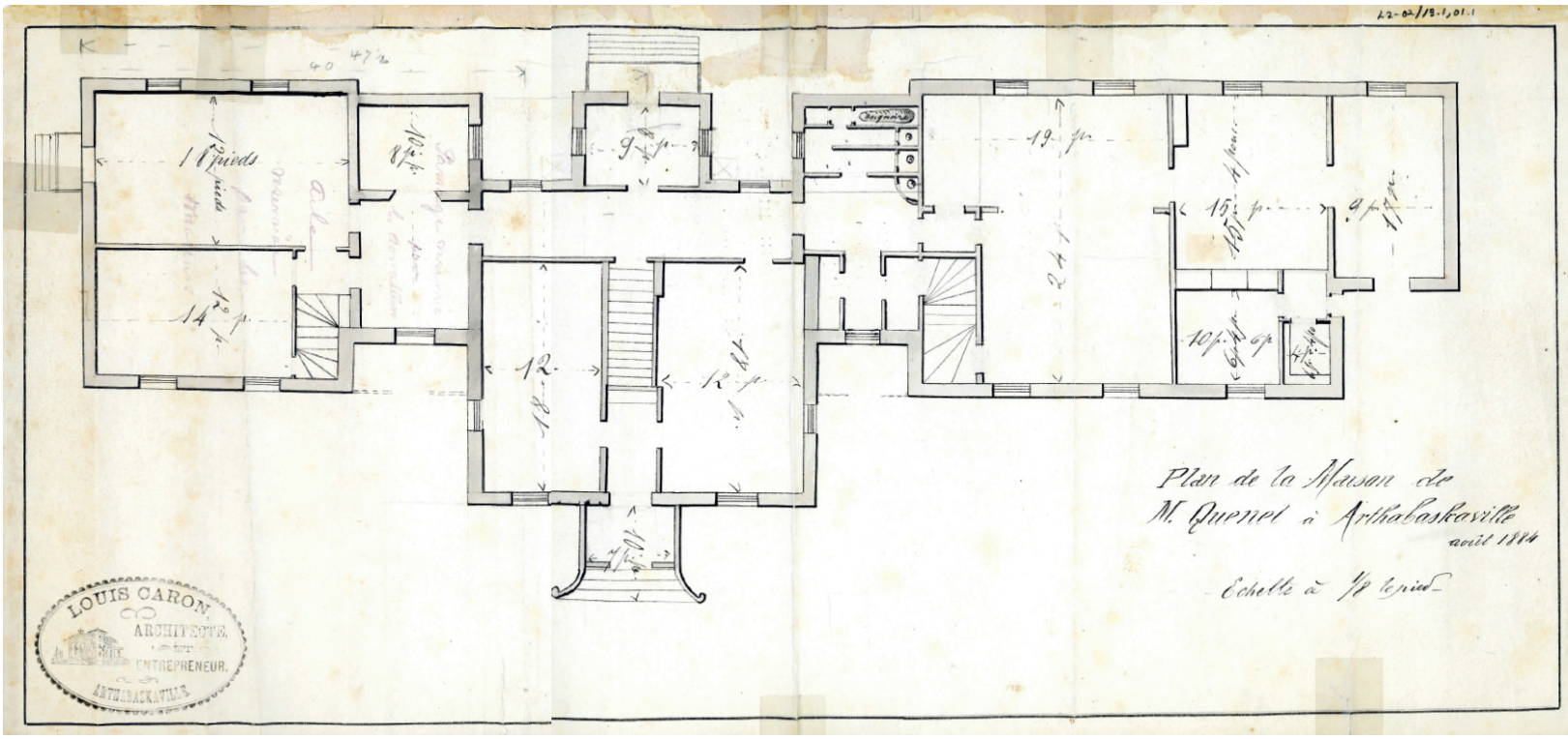

Figure 3.16 Plan de la maison Quesnel dressé par Louis Caron en 1884. (Service des archives de l'Administration générale des RHSJ, L2-02_13.1,01).

Le plan d'assurance-incendie de Charles Goad daté de 1906 illustre la résidence Saint-Augustin et les bâtiments de l'Hôtel Dieu au début du 20e siècle (figure 3.17). En bordure de l'avenue Courval (rue Laurier), trois petits bâtiments jointifs d'un étage et demi représentent la Villa de la famille Quesnel devenue la résidence Saint-Augustin où logeaient les Religieuses Hôspitalières. Un passage fermé construit en brique relie la résidence à l'hôpital. Des trottoirs de bois étaient construits entre la résidence et le chemin Provincial (rue Laurier Est) (figure 3.18).

Ces bâtiments situés sur le lot 222, ont été occupés simultanément par le Shérif Quesnel et sa famille (aile ouest), par les religieuses fondatrices et leurs pensionnaires, ainsi que les aumôniers. Des orphelins y ont logé entre 1913 et 1923, avant la construction de l'orphelinat. Entre 1923 et 1931, la résidence est occupée par l'aumônier et l'abbé Charles Édouard Mailhot (figure 3.19). La résidence Saint-Augustin a été démolie soit à l'été 1931 (Perreault 1983b, 457) ou le 29 avril 1932 (Perreault 1983b : 250-251).

3.6.3 Les premiers pavillons de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Dès 1885, de nouveaux bâtiments sont érigés afin de développer l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et d'augmenter la capacité d'accueil de cette institution qui a regroupé un hôpital, un hospice, et un orphelinat. Le tableau 3.6 présente une chronologie des aménagements de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

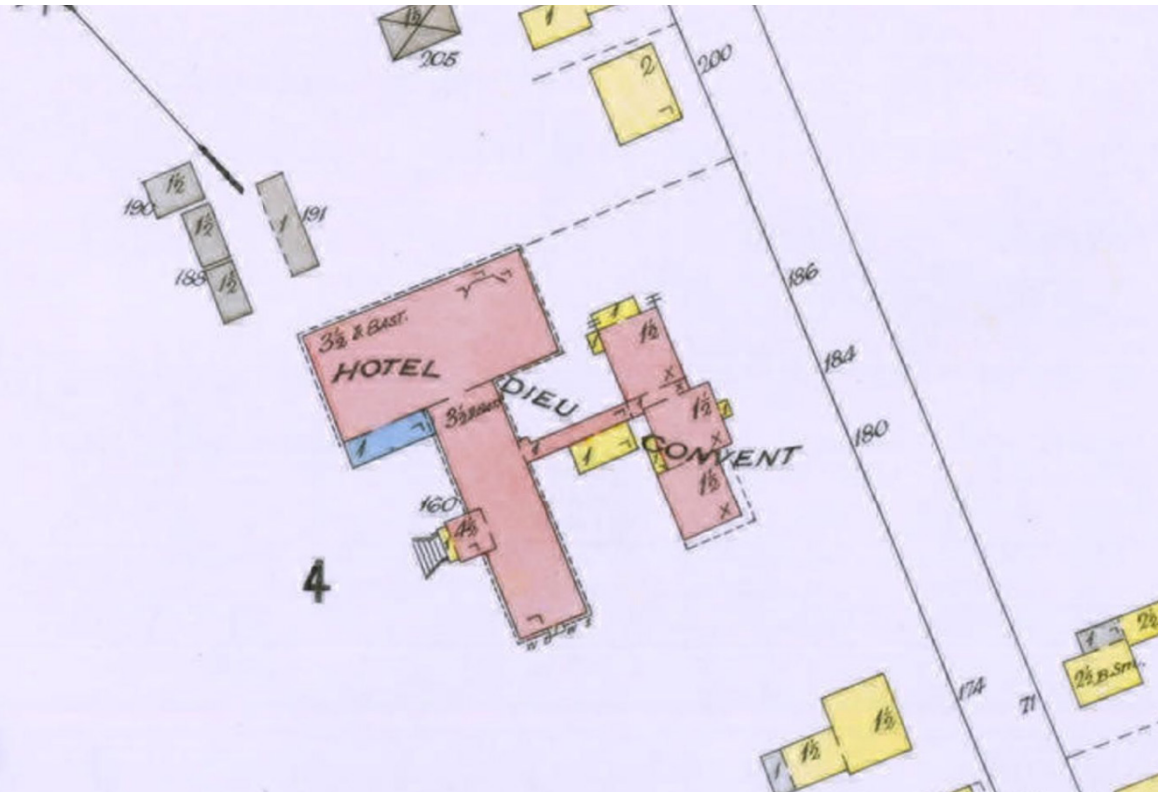

Figure 3.17
Bâtiments de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en 1906. Plan d'assurance-incendie par Charles Goad, 1906. Voir la figure 6.1 pour l'ensemble du plan (BANQ _3031216_01).

Figure 3.18 Photo de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. La maison Quesnel/résidence Saint-Augustin est en premier plan avec le pavillon de 1885 construit derrière. À droite se trouve l'aile construite entre 1903 et 1908 (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, D2188 (14)).

Figure 3.19 Charles Édouard Mailhot devant la résidence Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1903. On remarque le passage couvert menant à l'hospice et les trottoirs en bois en bordure de la rue (BANQ 4778191).

3.6.3.1 L'Hospice 1885-1890

La construction du premier bâtiment de l'hôpital est confiée à Louis Caron avec un contrat signé le 19 mars 1885. Ce bâtiment, dont la construction a débuté en mai 1885, a d'abord eu la fonction d'hospice « pour les malades, les vieillards et les infirmes » et de cloitre pour les religieuses. Le nouveau bâtiment mesurant 110 pieds sur 32 pieds est construit parallèlement à la résidence Saint-Augustin, à une trentaine de pieds à l'arrière, du côté sud-ouest. Un système de chauffage à l'eau chaude est installé dès l'automne 1885 (Perreault 1983 : 64). Les religieuses emménagent le 20 février 1886, avant que le deuxième étage soit terminé en septembre 1887 et que le troisième étage soit construit en 1890 (Saint-Pierre 2013, 360). Un long chemin menait à l'escalier de l'entrée principale située au centre de la façade nord-ouest (figure 3.20). Un cimetière est aménagé pour les religieuses d'Arthabaska en juillet 1896. Ce cimetière était situé à 150 pieds (45 mètres) du bâtiment, au sud-est de l'entrée. (Perreault 1983 : 122), avant d'être transféré en juillet 1926 vers un nouveau cimetière en face du monastère du côté est du chemin Provincial (Perreault 1983b : 224).

Une portion du bâtiment construit par l'architecte Caron est toujours intégrée aux pavillons de l'hôtel-Dieu. En mai 1923, la tour de l'hôpital de 1885 a été démolie pour la construction d'un orphelinat (actuel pavillon F). En août 1937, une partie de l'hôpital de 1885 a été transformé en chapelle (Perreault 1983b : 457).

Tableau 3.6 Chronologie des aménagements de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Date	Bâtiment	Description
Oct. 1884	Nazareth (Maison des Leblanc)	En attente que la maison Quesnel soit libre, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph occupent la maison voisine qu'elles nomment Nazareth.
Mai 1885	Saint-Augustin (maison Quesnel)	Les religieuses déménagent progressivement de Nazareth vers la résidence Saint-Augustin
Mai 1885	Premier hospice (partie pavillon G)	Construction du premier bâtiment de deux étages. Les travaux sont terminés en 1890
Sept. 1887	Premier hospice (partie pavillon G)	Addition d'un troisième étage; 57 places au total
1896	Cimetière	Érection d'un cimetière pour les religieuses
1899	Cloitre et résidence Saint-Augustin	Installation de l'éclairage électrique dans le Cloitre et la résidence Saint-Augustin
1903-1908	Premier bâtiment hôpital	Construction d'une aile ayant statut d'Hôpital: 120 places au total.
Juin 1923	Construction d'un Orphelinat (pavillon F)	Construction d'un Orphelinat qui abrite 100 orphelins jusqu'en 1943.
1924	Chapelle extérieure	Un agrandissement perpendiculaire au bâtiment de 1885 est construit.
Juillet 1926	Transfert du Cimetière	Déménagement du cimetière érigé en 1896
Été 1931	Démolition de la résidence Saint-Augustin (maison Quesnel) et de la résidence des aumôniers.	
1930-1931	Nouveau pavillon de l'Hôpital	Construction d'un nouveau pavillon hôpital au nord-est de l'hôpital de 1908: 182 places au total
Nov. 1934	Chapelle Sainte-Anne du cimetière	Rénovation de la chapelle du cimetière
1936-1937	Monastère (pavillon G)	Construction d'un monastère de cinq étages
Août 1937	Chapelle extérieure	Réfection de la façade de la chapelle et ajout d'un clocher, Transformation en chapelle d'une partie du bâtiment de 1885.
1946	Bâtiments agricoles	Déménagement de la ferme à la limite de la ville
Automne 1953		Transformation et additions de lits d'hôpital
1960-1965	Pavillon D	Travaux de construction du pavillon D en 1960, ouverture complète en janvier 1965
1960-1965	Pavillon A et C	Début de la construction le 21 septembre 1960, ouverture complète en juillet 1965
1960-1967	Pavillon B	Démolition de l'Hôpital de 1931 et construction du pavillon B. Ouverture en novembre 1967.

3.6.3.2 L'hôpital et la buanderie, 1903-1908

De 1903 à 1908, un nouveau bâtiment est construit, pour faire fonction d'hôpital et de buanderie (Perreault 1983b : 147). Avec ce bâtiment, 120 personnes peuvent alors être hospitalisées (Perreault 1983b, 457). Le plan d'assurance de Charles Goad daté de 1906 illustre cet ajout construit au bout de l'hospice de 1885, à l'extrémité nord-est, derrière la résidence Saint-Augustin. Cette construction a 53 pieds de façade par 82 pieds de profondeur (figure 3.21). C'est ainsi que l'hôpital et l'hospice de 1885, deux imposants bâtiments en briques de trois étages et demi, sont joints pour former un ensemble en « T ». Ce bâtiment a été démoli et remplacé par le pavillon B en 1960.

Figure 3.20
Photographie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. On voit la façade nord-ouest de l'hospice construit en 1885 et de l'hôpital construit en 1903. Un cimetière se trouvait de l'autre côté de la clôture, à droite sur la photo (Ville de Victoriaville, Fonds Alcide-Fleury, P3, D2188 (1)).

Figure 3.21 Carte postale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 1910. À droite, derrière la maison Quesnel, se trouve l'aile hôpital construite entre 1903 et 1908. (BANQ 4778255).

3.6.3.3 L'orphelinat, 1923-1924

En 1923 et 1924, un orphelinat est construit perpendiculairement à la façade de l'hospice de 1885. Ce bâtiment abrite alors 100 orphelins, jusqu'à leur transfert vers Nicolet en 1942. Le bâtiment est ensuite successivement utilisé pour l'hôpital comme un hospice, puis en tant qu'école d'infirmerie à partir de 1952 (Anonyme 2020). Ce bâtiment est toujours en fonction et est actuellement nommé pavillon F.

3.6.3.4 La chapelle extérieure, 1924-1937

En 1923, une chapelle pour la communauté religieuse est aménagée à l'intérieur du bâtiment de l'hospice de 1885. Puis en 1924, un agrandissement perpendiculaire à la chapelle est construit afin de lui adjoindre un espace pour les élèves et les patients de l'hôpital, séparé des religieuses cloitrées. Il semble que cette chapelle aurait été construite dans l'espace entre la maison Quesnel et l'hôpital de 1885. Après la démolition de la maison Quesnel en 1931 ou 1932 (figure 3.22), des travaux sont réalisés en 1937 à la façade de la chapelle et un clocher est ajouté (Anonyme 2020, 19).

3.6.3.5 L'hôpital, 1931

En 1930-1931, un important agrandissement est réalisé par l'architecte Louis-Napoléon Audet, au nord-est du pavillon de l'hôpital terminé en 1908 (figure 3.23). Il accueille notamment les services de physiothérapie, d'électrothérapie ainsi qu'un laboratoire. L'architecte procède également à l'ajout de bâtiments de service, dont une buanderie qui logeait aussi la boutique de menuiserie (Anonyme 2020, 11). Ce bâtiment a été remplacé par le pavillon B, construit en 1960, et ne présente pas de potentiel archéologique.

3.6.3.6 Le monastère, 1937

À l'automne 1936, le projet de construction d'un monastère est élaboré pour contenir l'infirmerie, les dortoirs, le chœur, le réfectoire, les cuisines et les dépendances (figure 3.24). Les dimensions de ce monastère de quatre étages, plus le rez-de-chaussée, doivent être d'environ 160 pieds sur 45 pieds (Perreault 1983b, 276).

3.6.4 Agrandissement de l'hôpital après 1950

À partir de 1947, l'hôpital se développe grandement. Sur le plan d'assurance-incendie de 1955, on voit que la plupart des résidences qui bordaient anciennement l'hôtel-Dieu n'existent plus (figure 3.25). C'est le cas de la maison Quesnel/résidence Saint-Augustin et de la maison Nazareth. Entre 1960 et 1967 sont construits les ailes A, B, C et D de l'hôpital. Bien que les bâtiments construits durant cette période n'entrent pas dans la définition de bien archéologique, la construction de plusieurs pavillons a recouvert, tronquée ou démolie des vestiges plus anciens.

De grands stationnements sont aussi aménagés en palier à l'avant de l'hôpital (côté nord-ouest), à l'endroit des anciens bâtiments agricoles et techniques. La Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska est formée

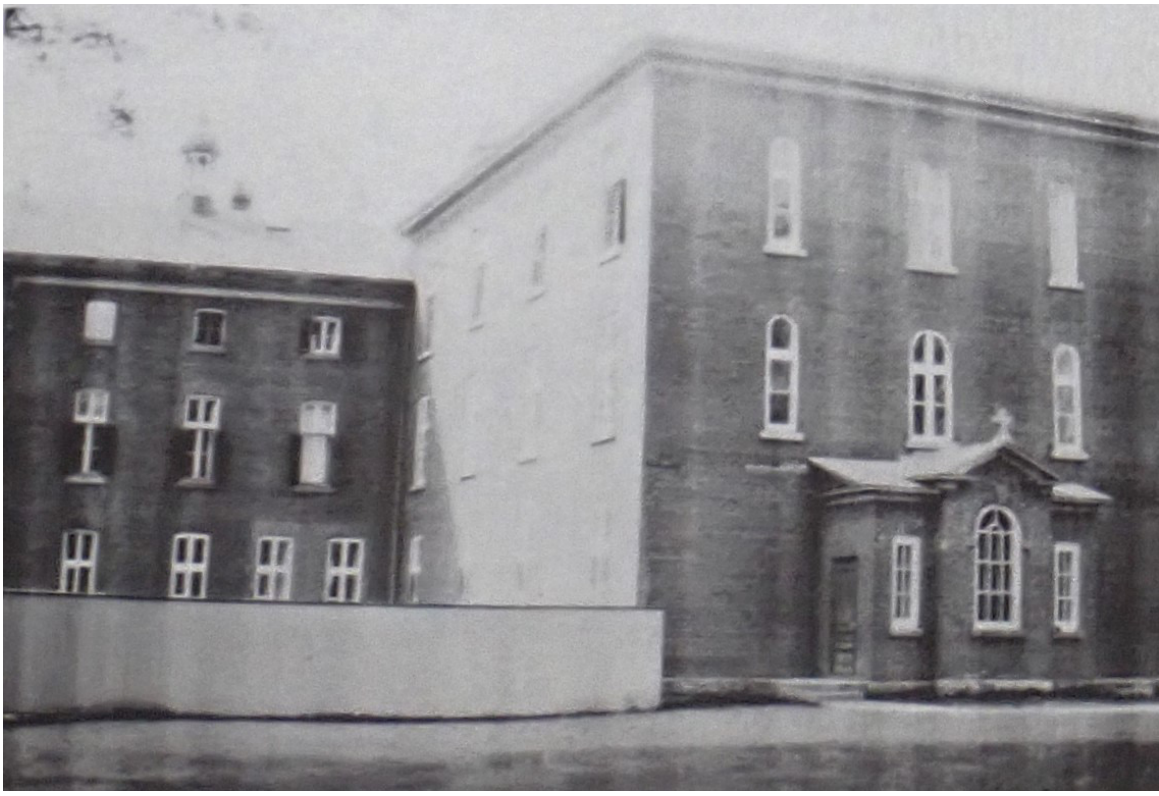

Figure 3.22 Chapelle extérieure entre 1932 et 1937, après la démolition de la maison Quesnel / résidence Saint-Augustin. (Perreault, 1983).

Figure 3.23 Pavillon de l'hôpital construit en 1931. Photo prise après 1937. (hipposcard.com).

Figure 3.24 Le pavillon du monastère construit en 1938 (Perreault, 1983: 290).

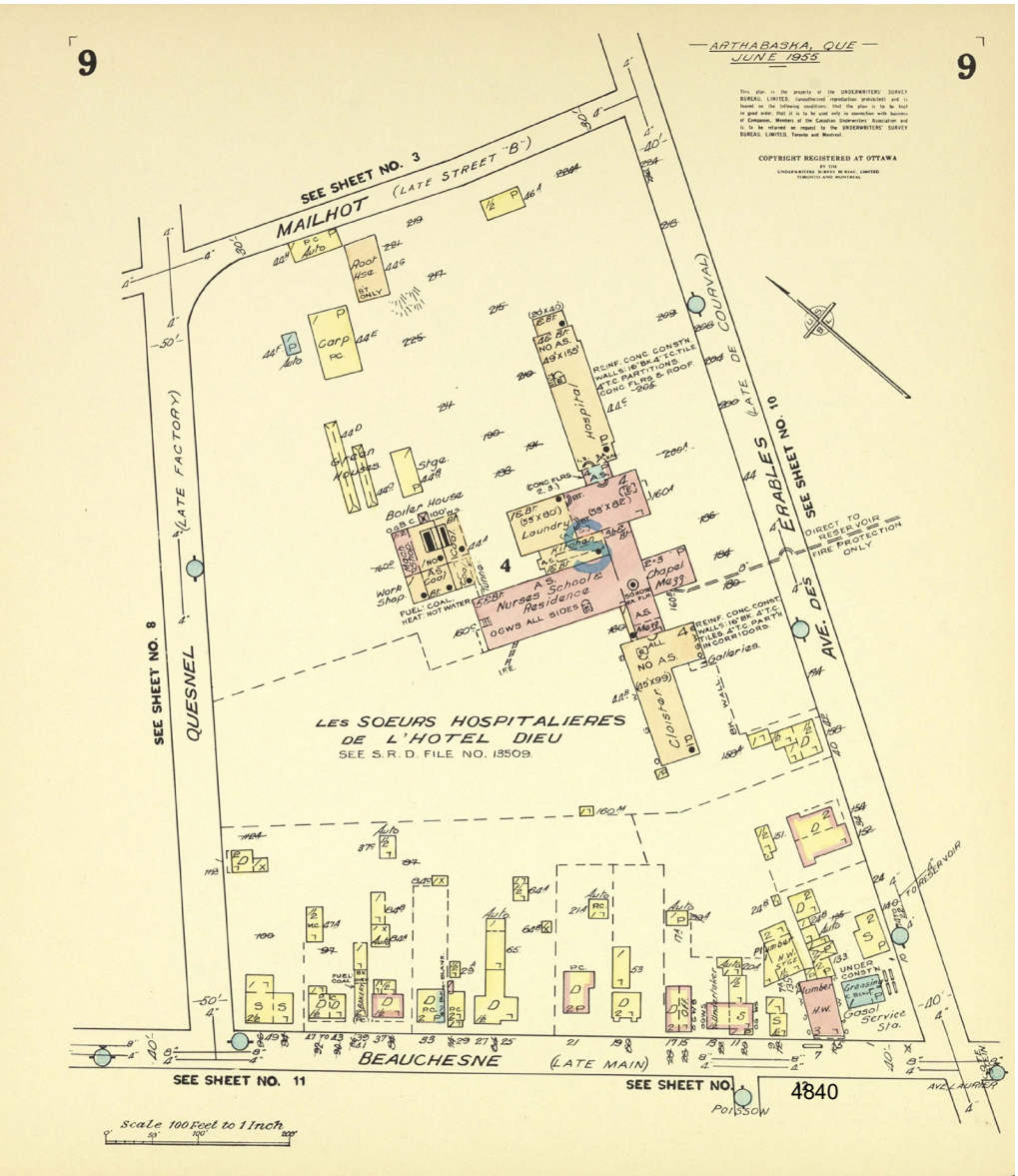

Figure 3.25 L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska tel que représenté sur le plan d'assurance-Incendie de 1955. (BAnQ 0000174344).

en 1964 et obtient le transfert du patrimoine des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Le nouveau conseil d'administration débute ses opérations en septembre 1964 (Perreault 1983b : 396). L'année 1967 marque l'ouverture officielle du nouvel hôpital (Perreault 1983b : 325). En 1998, la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph cède officiellement l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska au gouvernement provincial (Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph 2021).

Chapitre 4: Présentation des résultats de l'intervention archéologique et analyse

Les opérations 4 et 5 de la fouille de 2023 représentent la seconde intervention archéologique réalisée sur propriété de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska et la suite de l'inventaire archéologique de 2022. Cette fouille ciblait les anciennes propriétés « Nazareth » et « maison Quesnel/villa Saint-Augustin » (anciens lots 221 et 222) situées au coin sud-ouest de l'hôpital, à proximité de la rue Laurier Est. Les opérations 4 et 5 ont couvert une superficie totale de 383,40 m^2. Dans ces espaces, les travaux de fouille manuelle ont couvert une superficie de 51,79 m^2.

Ce chapitre présente les résultats de la fouille suivant la répartition par sous-opération et la documentation réalisées durant les travaux, incluant la description des séquences stratigraphiques, des artéfacts et des vestiges découverts. Les tableaux 4.1 et 4.2 dressent la liste des neuf sous-opérations et des trente-neuf vestiges documentés lors de l'inventaire archéologique. À la fin des travaux, l'ensemble des vestiges archéologiques ont été réenfouis.

4.1 Opération 4

L'opération 4 représente une excavation de 113,40 m^2 de superficie, ayant 13,30 m de longueur dans l'axe de la rue Laurier Est et 12,85 m de largeur (photo 4.1). L'objectif de cette opération était de poursuivre le dégagement et la documentation des sols et des vestiges archéologiques, associés à la résidence du lot 221 occupée par les Religieuses Hospitalières en 1884 en tant que résidence « Nazareth ». Ces vestiges d'intérêts ont été localisés en 2022 lors de l'inventaire de l'opération 2.

L'excavation de l'opération 4 a débuté à l'aide de la pelle mécanique pour dégager les vestiges et retirer les niveaux de démolitions. Nommée sous-opération 4A, cette excavation a d'abord permis le dégagement du mur de façade 4A100 au sud, pour suivre par la suite le mur latéral 4A101 avant de tourner pour dégager le mur arrière 4A102 sur toute sa longueur. Au début de l'excavation, il était présumé que l'aménagement des installations électriques enfouies (lampadaires et bornes pour chauffe-moteur) pouvait avoir perturbé les contextes archéologiques. Il s'avère qu'excepté une base de lampadaire installée

Photo 4.1 Vue générale de l'opération 4 ,vue vers l'ouest (IMG_7310).

au centre du vestige de la maison, les deux autres conduits électriques découverts ont seulement dérasé le sommet du vestige 4A102 jusqu'à 30 cm de profondeur.

Au nord de l'opération 2 de 2022, les débris de démolition remplissant l'intérieur des fondations ont ensuite été excavés. La dernière étape de l'excavation mécanique a servi au creusement de deux tranchées dans l'espace du stationnement, pour vérifier la présence d'anciennes fondations sous le stationnement. Pour peaufiner la documentation, trois sous-opérations prochainement décrites, 4B, 4C et 4D ont été implantées pour effectuer une fouille manuelle des sols d'occupation à proximité des vestiges de la résidence « Nazareth » (plan 4.1).

4.1.1 Sous-opération 4A

La sous-opération 4A correspond à l'excavation mécanique pour le dégagement des vestiges de la maison « Nazareth ». Excavée de façon à retirer les remblais de démolition et de réaménagement du terrain au-dessus des vestiges de fondation, la sous-opération 4A représente une excavation en forme de « C » autour de l'opération 2 de 2022. Au total, cette tranchée a atteint 11,50 m de longueur (parallèle à la rue Laurier E.) et 11,70 m de largeur. La profondeur excavée était généralement de 0,30 m, mais la profondeur maximale excavée a atteint 1,44 m (altitude de 165,48 m). La sous-opération 4A a permis de dégager et de documenter 4 vestiges (4A100 4A101 4A102 et 4A103) et les sols de cette excavation ont été documentés en association avec les sous-opérations 4B, 4C et 4D.

Tableau 4.1 **Synthèse des opérations archéologiques, site CaEx-2**

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Alti. à la base	Vestiges
4A	Devant le monastère, emplacement de l'opération 2 de 2022	Excavation mécanique pour dégagement des vestiges de la maison « Nazareth »	11,50	11,70	1,44	165,48	4A100 4A101 4A102 4A103
4B	Devant le monastère, au fond de la sous-op. 4A	Fouille manuelle, documentation intérieur du bâtiment	4,50	2,50	1,12	165,21	4B100 4B101 4B103 4B105 4B301
4C	Devant le monastère, extension est de la sous-op.4A	Fouille manuelle, documentation de l'extérieur du bâtiment	4,00	4,00	1,11	165,91	4A105
4D	Devant le monastère, extension sud de la sous-op.4A	Excavation mécanique et relevé de la coupe stratigraphique	3,40	3,10	1,22	165,50	4D301
5A	Devant la Chapelle extérieure, emplacement de l'opération 3 de 2022	Excavation mécanique pour dégagement des vestiges de la maison « Quesnel/ résidence Saint-Augustin »	18,00	15,00	1,58	166,45	5A100 5A101 5A102 5A103 5A104 5A105 5A107 5A108 5A110 5A111 5A112 5A113 5A114 5A115 5A116 5A117 5A118 5A119 5A120
5B	À l'est de la Chapelle extérieure, au fond de la sous-op. 5A	Fouille manuelle, documentation de la salle de bain / passage couvert	2,00	2,00	1,37	165,93	5A109 5B101 5B300 5B301 5B303
5C	Devant la Chapelle extérieure, au fond de la sous-op. 5A	Fouille manuelle, documentation bâtiment central	2,00	2,00	1,09	166,16	5A300 5C100
5D	Devant la Chapelle extérieure, au fond de la sous-op. 5A	Fouille manuelle, documentation aile ouest	1,50	2,00	0,54	166,16	aucun
5E	À l'est de la Chapelle extérieure, au fond de la sous-op. 5A	Fouille manuelle, documentation aile est	1,50	2,00	0,46	166,51	5A106 5A301

Tableau 4.2 **Vestiges architecturaux des opérations 4 et 5, site CaEx-2**

Vestige	Type	Matériau	équiv 2022	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
4A100	Fondation	Pierre	2A100	4A101	6,90	0,70	0,61	166,58	165,88	Moellons à parement double	Mortier blanc : 10 % de gravillons, 40 % de chaux et 50 % de sable	Joints creux observés entre les deux assises. Mortier en mottes, possiblement appliqué par le centre ou le dessus. Possiblement construit en tranchée. Repose sur un remblai de nivellement variant de 0,20 à 0,45 m.	Mur de façade du bâtiment surnommé "Nazareth".
4A101	Fondation	Pierre	2D101	4A100/4A102/4A103	9,43	0,62	0,60	166,50	165,83	Moellons à parement double	Mortier gris-blanc : 10 % de gravillons, 40 % de chaux et 50 % de sable	Parements plus droits et construction plus profonde que 4A100. Mortier spatulé sur le parement sud-ouest.	Mur latéral du bâtiment surnommé "Nazareth".
4A102	Fondation	Pierre		4A101/4A103	6,95	0,65	0,43	166,53	165,77	Moellons à parement double	Mortier gris-blanc : 10 % de gravillons, 40 % de chaux et 50 % de sable	Joint creux entre les trois assises observées. Mortier en mottes, possiblement appliqué par le centre ou le dessus. Possiblement construit en tranchée. Mur dérasé pour deux conduits électriques et tronqué à l'ouest par le stationnement.	Mur arrière du bâtiment surnommé "Nazareth".
4A103	Fondation	Béton		4A101/4A103	1,16	0,36	0,10	166,56	166,44	Béton coffré	béton blanc-gris clair avec granulat de gravier et gravillon avec des pierres.	En béton, avec possible empreinte d'armature cylindrique de 3 cm de diamètre. Probablement aménagé dans la période entre 1900 et la fin 1930.	Mur latéral d'une annexe ou d'un mur de soutien ajouté au coin nord-est du bâtiment surnommé "Nazareth". Phase tardive de construction, prolongement de 4A101.
4A105	Muret	Pierre			9,66	0,20	0,18	166,61	166,34	Moellons à parement simple	Terre	Sans parement dressé, pierres à tout venant. Schiste gris bleuté foncé 90 %, calcaire 5 % et granite 5 %. Distancé de la fondation 4A101 entre 0,93 et 0,79 m.	Alignement de pierres quasi parallèle au mur 4A101. Bordure aménagée (allée ou aménagement paysager ?) ou comblement d'une tranchée à l'est du bâtiment surnommé "Nazareth".
4B100	base	brique		4B101 4B103 4B105	1,64	0,20	0,32	165,63	165,34	Parement double	Mortier blanc-gris : 10 % de gravillons, 50 % de chaux et 40 % de sable	L'extrémité ouest formée de 5 assises de briques communes rouges sans inscription. Seuil central formé d'une assise de briques disposées en boutisse.	Il s'agit du mur nord d'une structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) du bâtiment surnommé "Nazareth". Le seuil d'une ouverture est aménagé au centre de ce mur.
4B101	base	brique	2A101	4B100 4B103 4B105	1,19	0,20	0,32	165,65	165,36	Parement double	Mortier blanc-gris : 10 % de gravillons, 50 % de chaux et 40 % de sable	Composé de 5 assises de briques communes rouges sans inscription. Un rebord de dalle en mortier a été observé contre la base du parement sud-ouest.	Il s'agit du mur est d'une structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) du bâtiment surnommé "Nazareth". Une petite ouverture était aménagée à travers le parement, pouvant servir à la circulation d'air dans le foyer.
4B103	base	brique	2A103	4B100 4B101 4B105	1,10	0,20	0,32	165,45	165,34	Parement double	Mortier blanc-gris : 10 % de gravillons, 50 % de chaux et 40 % de sable	Composé de 2 assises de briques communes rouges sans inscription.	Il s'agit du mur ouest d'une structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) du bâtiment surnommé "Nazareth".
4B105	base	brique		4B100 4B101 4B103	0,58	0,06	0,07	165,38	165,30	Parement simple	Terre	Briques communes rouges disposées debout en tranchée sans mortier.	Il s'agit d'un muret adossé à une structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) du bâtiment surnommé "Nazareth".
4B301	Tuyau	fer	2A301		2,31	0,03	0,03	165,46	165,29	Tuyau en métal ferreux, avec deux raccord droit et extrémité filetée	aucun	Semble situé à la surface du sol d'occupation. Appuyé à quelques endroits sur des briques communes	Possible entrée d'eau du bâtiment. Peut-être associé au raccordement à l'aqueduc privé mentionné dans l'acte de 1884 pour Auguste Quesnel Jr.
4D301	Plaque, marmite ?	fer			2,40	0,56	0,40	165,90	165,50	Tôle en fer de forme arrondie	Aucun	Associée à du charbon de bois, de la cendre, des pierres (calcite ou quartzite) et sols rubéfiés.	Pourrait être associé à un ancien four à potasse ou une autre structure de combustion. Antérieur à 4A100 et daterait de la période entre 1830 et 1850.

Vestige	Type	Matériau	équiv 2022	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
5A100	Fondation	Pierre	3A102	5A101	3,07	0,74	0,37	167,48	167,21	Parement double	Mortier blanc-gris : 40 % de chaux, 50 % de sable et 10 % de gravier	Possible phase de construction différente de 5A101 et 5A102 ; moins de moellons arrondis employés et recette de mortier différente. /Perturbation à la jonction 5A100 et 5A101, pierres de 5A100 adossées contre 5A101.	Façade de l'aile ouest de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Semble tronqué à l'ouest par la construction du stationnement.
5A101	Fondation	Pierre	3A101	5A101/5A102	3,83	0,76	0,52	167,72	167,20	Parement double	Mortier gris-blanc : 40 % de chaux et 50 % de sable rosé avec grains noirs et de nodules de chaux blanc et crème en abondance et 10 % de gravier.	Le coin nord-est semble déstructuré et comblé de débris de démolition sur 1 m de profondeur.	Mur latéral, situé au coin sud-ouest du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A102	Fondation	Pierre	3A100	5A101/5A103	9,57	0,71	0,34	167,77	167,36	Parement double	Mortier gris-blanc : 40 % de chaux, 50 % de sable rosé avec grains noirs et de nodules de chaux blanc et crème en abondance et 10 % de gravier.	Construit dans une tranchée étroite ? Les fondations étaient peu profondes ; construction rapide, style pionnier ? Creusement du vide sanitaire probablement réalisé antérieurement à la construction du mur.	Mur de façade du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A103	Fondation	Pierre		5A102/5A104	4,52	0,72	0,45	167,70	167,30	Parement double	Reste de mortier gris-blanc	Quelques pierres résiduelles de la dernière assise.	Mur latéral est, situé au coin sud-est du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A104	Fondation	Pierre		5A105/5A116	4,02	0,66	1,14	167,40	166,44	Parement double	Mortier gris-blanc 40 % chaux et 60 % sable.	Longueur d'origine de 4,77 m. Bordé au nord par une fondation parallèle en béton 5A116.	Mur du passage/porte est de la villa Quesnel/Saint-Augustin
5A105	Fondation	Pierre		5A104	1,60	0,65	0,24	167,58	167,32	Parement double	Mortier 30 % chaux, 60 % sable et 5 % gravier.	Coin nord-est dérasé, devait représenter à l'origine plus de 2,22 m de longueur	Mur latéral, situé au coin sud-ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A106	Fondation	Pierre		5A107/5A301	1,67	0,56	0,59	166,99	166,58	Parement simple	Mortier gris-beige friable 30 % chaux, 70 % sable.	Prolongement incertain vers le nord-est ; mur non visible en paroi de 5E. Peut-être associé à 5A118.	Mur arrière, situé au coin nord-ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A107	Fondation	Pierre		5A106	3,55	0,60	0,62	167,28	166,10	Parement double	Mortier gris-beige friable 30 % chaux, 70 % sable.	Pierres avec "forages d'extraction", similaire à 5A108. Le crépi sur le parement sud-ouest est couvert d'une peinture blanche présentant l'empreinte verticale d'une porte ou cloison.	Mur est du passage couvert aménagé pour relier la résidence Saint-Augustin à l'Hospice. Ajout après 1885.
5A108	Fondation	Pierre		5A109/5A111/5B101	1,19	0,47	1,42	167,37	167,19	Parement simple	Mortier gris-beige friable 30 % chaux, 70 % sable.	Le coin sud-est est formé par un chainage d'angle en pierres de carrière ébauchées. Le mur semble tronqué vers le nord et remplacé par le mur 5A109.	Fondation nord de la salle de bain située entre le corps principal et l'aile est de la villa Quesnel. Percée pour le passage couvert aménagé pour relier la résidence Saint-Augustin à l'Hospice. Ajout après 1884.
5A109	Mur	brique		5A108	0,50	0,10	0,46	167,35	166,84	Parement simple	Mortier gris ferme 40 % chaux, et 60 % sable.	Briques taillées pour suivre contour de 5A108. semble aménagé pour réparation/obturation de 5A108. Probablement tronqué lors de la construction de la chapelle. Pouvait avoir plus de 1,36 m de hauteur à l'origine.	Réparation/obturation adossée au mur 5A108. Remplace possiblement le mur nord-ouest du passage couvert, post 1884.
5A110	Fondation	Pierre		5A117/5B101 ?	4,42	0,67	0,40	167,54	167,25	Parement double	Mortier gris-beige 40 % chaux, 50 % sable et 10 % de gravier.	Contiens un possible seuil de fenêtre en briques communes au tiers ouest du sommet du vestige. D'une largeur de 70 cm et d'une épaisseur de 41 cm.	Mur arrière du corps central de la villa Quesnel/Saint-Augustin avec le seuil d'une fenêtre arrière. Formant la jonction entre l'aile centrale et est.
5A111	Fondation	Pierre		5A108/5A110 ?	2,74	0,74	0,49	167,39	166,89	Parement double	Mortier blanc-gris 40 % chaux, 60 % sable et 10 % de gravier.		Mur latéral ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

Vestige	Type	Matériau	équiv 2022	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
5A112	Fondation	Pierre			1,24	0,57	0,69	167,10	166,44	Parement double	Mortier blanc 40 % chaux, 60 % sable et 10 % de gravier.		Pilier sous l'aile ouest de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A113	Fondation	Pierre				0,62	0,38	167,34	166,95	Parement double	Mortier blanc 40 % chaux, 60 % sable et 10 % de gravier.	Ouverture entre deux assises qui contient des fragments de bois.	Aile centrale, portique nord, mur ouest.
5A114	Fondation	Pierre			2,32	0,49	0,63	167,39	167,13	Probable parement double	Mortier blanc-gris 40 % chaux, 60 % sable et 10 % de gravier.	Parement nord tronqué lors de la construction de la chapelle.	Aile ouest, mur arrière de la villa Quesnel/Saint-Augustin.
5A115	Fondation	Pierre			0,80	0,65	0,63	167,33	166,57	Parement double	Mortier blanc-beige 40 % chaux, 60 % sable et 10 % de gravier.	L'extrémité sud de 5A115 semble être vis-à-vis des parements sud de 5A112 et 5A113. Ce parement est dressé. Des résidus de bois se trouvent dans une ouverture sous la première assise.	Mur latéral arrière-est de l'aile ouest de la villa Quesnel.
5A116	Fondation parallèle	béton		5A104	4,02	0,24	0,33	167,34	167,30	Fondation parallèle en béton coffré	Béton gris avec granulat de gravier et cailloux subarrondis à concassés.	Coffrage en planches horizontales et verticales, avec possible rainure. Recouvert de crépi brossé. Empreintes de patte de chat au sommet à l'extrémité ouest.	Ajout pour solidifier la fondation 5A104. Mur du passage/porte est de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Ajout probablement au début du 20e siècle.
5A117	Muret	brique et pierre		5A110	0,78	0,36	0,68	167,33	166,71	Parement double	Mortier gris-beige de chaux ou de ciment avec 10 % de gravier.	Formé d'au moins 7 assises de briques et de pierres, construites en escalier, appuyées sur la terre du sol de soutien nord.	Cloison d'une porte ou d'un passage entre l'aile centrale et l'aile est.
5A118	Fondation	Pierre			0,23	0,22	0,11	167,06	166,86	Parement simple	Mortier gris-beige ferme 40 % chaux, 60 % sable avec nodules de chaux.	Semble associé à des empreintes de pierres dans le prolongement sud-ouest	Possible ancien mur arrière de l'aile est. Aurait été démoli pour la construction du passage couvert.
5A119	Fondation parallèle	béton		5A110 5A120	0,91	0,32	0,65	167,31	166,66	Fondation parallèle en béton coffré	Béton blanc-grisâtre avec granulat de gravier subarrondi	Ajouté à l'extrémité est de la fondation 5A110. Coffrage en planches horizontales de 6 à 11 cm de largeur.	Fondation parallèle ajoutée à l'extrémité est de la fondation 5A110 suite à l'aménagement du passage.
5A120	Fondation parallèle	Pierre		5A111	1,15	0,41	0,44	167,37	167,07	Parement simple	Mortier gris pâle friable.	Ajout contre parement nord de 5A110, 1 parement avec pierre de cale.	Fondation parallèle adossée au mur 5A110 et jointive à 5A111. Lié à l'aménagement de la salle de bain de la villa Quesnel.
5A300	Tuyau	fer			0,56	0,07	0,07	166,57	166,41	Tuyau en fer		Semble avoir servi à la circulation d'eau ou de vapeur pressurisées. Un feutre isolant a été découvert à proximité.	Conduit de chauffage à l'eau chaude ou petit tuyau d'évier.
5A301	Tuyau	céramique		5A106	2,02	0,18	0,18	166,51	166,41	Céramique, grès	Les joints sont calfeutrés avec un mortier de ciment gris foncé avec gravillon concassé.	3 sections visibles. Une ouverture verticale est pratiquée au sommet du tuyau, au nord du vestige 5A106. Diamètre de l'ouverture 8cm et épaisseur du tuyau 2cm.	Canalisation d'évacuation des eaux usées. Possiblement associé à la salle de bain de la maison Quesnel.
5B101	Fondation	Pierre		5A108/5A120	1,15	0,50	0,56	166,46	165,90	Parement simple	Terre sable gris	Parement incliné vers le sud-ouest	Possible mur de soutien intérieur situé entre 5A108 et 5A120 associé à l'aménagement d'aire de circulation dans le sous-sol. Pourrait être contemporain au passage couvert (à partir de 1885).
5B300	Tuyau	fer		5B301/5B303	0,49	0,03	0,03	166,07	166,03	Tuyau en métal ferreux	Raccord vissé	En dessous et perpendiculaire à 5B301 et 5B303. Présence d'un raccord 90 degrés à 12 cm de la paroi sud-est.	Conduit associé au chauffage ou à l'aqueduc
5B301	Tuyau	fer			2,00	0,07	0,07	166,23	166,27	Tuyau en métal ferreux	Raccord vissé	Le vestige 5B301 est légèrement incliné vers le nord-ouest	Conduit de chauffage à eau chaude entre la résidence Saint-Augustin et l'Hospice. Ajout après 1885.

Vestige	Type	Matériau	équiv 2022	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
5B303	Tuyau	fer			0,50	0,05	0,05	166,13	166,08	Tuyau en métal ferreux	Raccord vissé	À 35 cm de la paroi sud-est, il est possible d'observer un raccord droit de 5 cm de long et de 5,5 cm de diamètre.	Conduit de chauffage à eau chaude entre la résidence Saint-Augustin et l'Hospice. Ajout après 1885.
5C100	base	brique			0,82	0,14	0,12	166,43	166,30	En brique double	Mortier gris-brun ferme 40 % chaux et 60 % de sable.	Forme 2 bases en briques.	Concentration de bouteilles découverte au nord. Pourrait être la base d'une étagère à conserve, ou la base d'équipement de chauffage (fournaise).

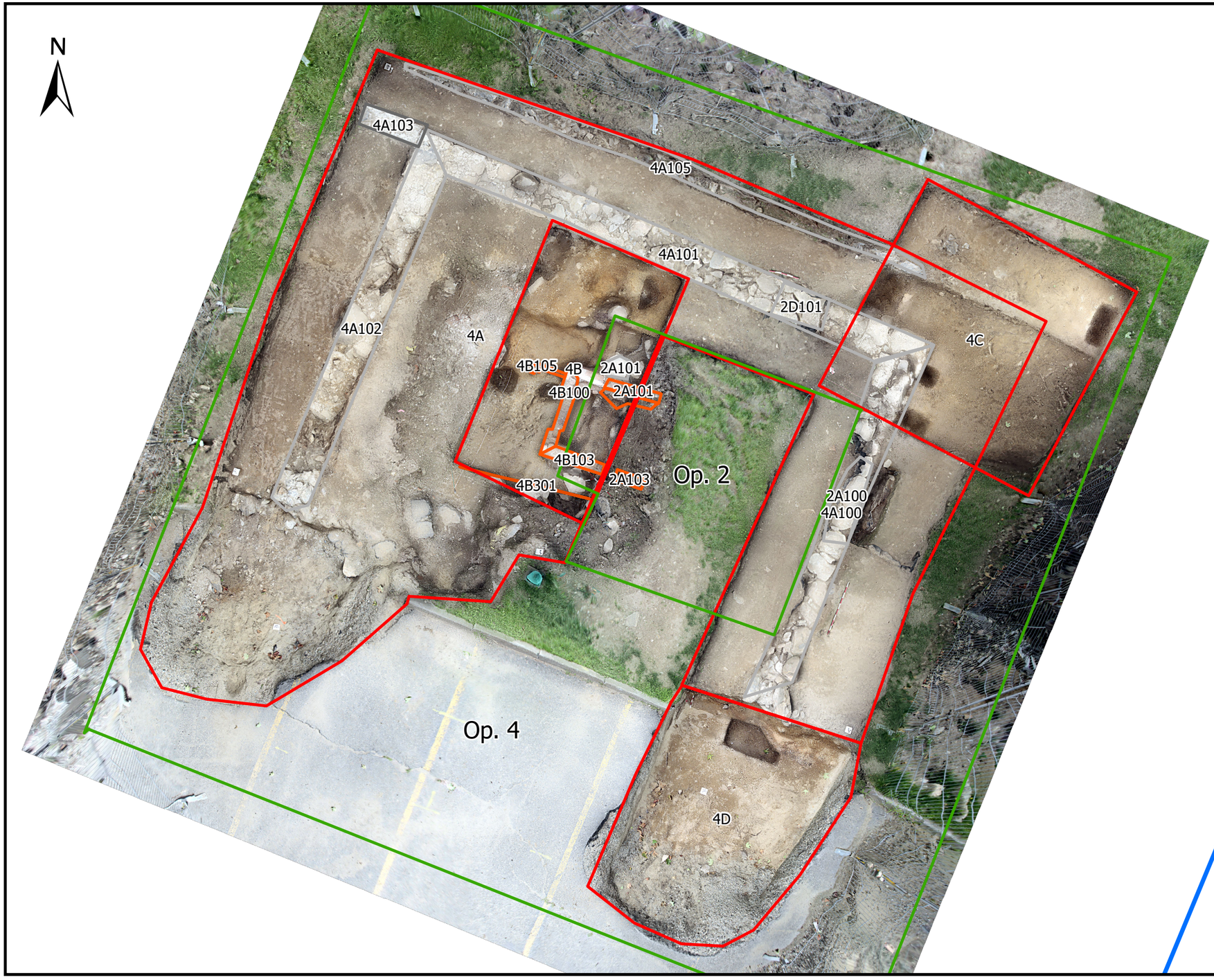

Société québécoise des infrastructures,
hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska
CIUSSS CaEx-2

Plan 4.1

Opération 4
Sous-opérations
et vestiges architecturaux
Site CaEx-2

Légende

- Opérations
- Sous-opérations

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Béton
- Métal

0 2 4 mètres

1:70

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures
Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

31 mai 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4.1.1.1 Vestiges architecturaux

4A100

Le vestige 4A100 représente une fondation en maçonnerie de moellons de pierre. Ce mur de façade du bâtiment a été partiellement dégagé en 2022 et documenté sous le numéro 2A100. Il a été dégagé sur une longueur résiduelle de 6,90 m, une largeur de 0,70 m, et une hauteur de 0,61 m, orienté nord-est/sud-ouest, parallèle à la rue Laurier Est (photo 4.2). Sa base étant située à une altitude de 165,88 m.

Les pierres des champs de granite et de grès de 50 cm et moins étaient liées par un mortier blanc, mélangé à de la terre brun foncé dont les joints étaient creux, ce qui suggère une fondation possiblement construite en tranchée. Ce mur de façade reposait sur un remblai de nivellement variant de 0,20 à 0,45 m. L'extrémité ouest du vestige semble avoir été dégradée par les racines d'arbre qui était à cet endroit ou par l'excavation mécanique. Le coin ouest du vestige semble avoir été retiré lors des travaux d'aménagement du stationnement de l'hôpital. Le vestige 4A100 représentant une section de la fondation de façade du bâtiment « Nazareth » avait à l'origine 10,97 m de longueur approximative selon les sources historiques.

Photo 4.2 Vestige 4A100, vue vers l'est (PATR23N09_0537).

4A101

Le vestige 4A101 est un mur de fondation en pierres des champs maçonnées (moellons) joignant l'extrémité est du vestige de façade 4A100. En 2022, un segment d'un mètre de ce mur a été dégagé et documenté sous le numéro 2D101. Ce vestige, entièrement dégagé sur une longueur de 9,43 m (29,5 pieds), est construit à parement double, pour une largeur maximale de 0,62 m. Le sommet est dérasé à une altitude de 166,50 m, et il est conservé sur une profondeur de 0,60 m (photo 4.3).

Les parements dressés présentaient trois assises d'un appareil irrégulier. Les pierres employées sont des moellons de 50 cm et moins de granite, de grès et de schiste. Ces pierres placées à plat et en panneresse étaient liées par un amalgame de mortier de chaux gris-blanc, de limon et de sable. Les joints du côté ouest étaient affleurants et du mortier spatulé recouvrait certaines pierres sur ce parement intérieur. Quant au parement à l'est, il y avait peu de mortier visible entre les joints, ce qui suggère que ce parement extérieur a été construit adossé directement à la tranchée de construction. Cette fondation est orientée nord-ouest/sud-est et semble former la fondation latérale est pour le mur pignon de la maison « Nazareth ». La construction plus profonde de la fondation 4A101 comparativement à la fondation 4A100 pourrait indiquer que le terrain formait auparavant une pente plus prononcée vers le nord-ouest.

Photo 4.3 Vestige 4A101, vue vers le nord-est (PATR23N09_0545).

4A102

Le vestige 4A102 est un mur de fondation en pierres des champs maçonnées situé à l'extrémité nord-ouest du vestige 4A101. Ce vestige, dégagé sur une longueur de 6,95 m, est construit à parement double, pour une largeur maximale de 0,65 m. Le sommet est dérasé à une altitude de 166,53 m, et il est conservé sur une profondeur de 0,43 m (photo 4.4). Deux tranchées de conduits électriques enfouis ont dérasé davantage le sommet de ce mur. Il semble que l'extrémité ouest du vestige ait été tronquée lors des travaux d'aménagement du stationnement de l'hôpital.

Trois assises de pierres ont été observées, liées par un mortier gris-blanc. Les joints creux entre les trois assises observées sont comblés par du mortier en mottes, possiblement appliqué par le centre ou le dessus. Ceci pourrait indiquer que la fondation a été construite en tranchée étroite. Le vestige 4A102 semble correspondre au mur arrière du bâtiment surnommé « Nazareth ».

4A103

Au coin nord-est du bâtiment, un segment de fondation en béton (vestige 4A103) a été documenté dans le prolongement de la fondation 4A101. Le vestige en béton coffré d'une largeur de 0,36 m recouvre le coin 4A101 et 4A102 (photo 4.5). Le béton blanc-gris clair avec granulat de gravier et des pierres présente une possible empreinte d'armature cylindrique horizontale de 3 cm de diamètre. Il semble s'agir

Photo 4.4 Vestige 4A1002, vue vers le sud (PATR23N09_0568).

Photo 4.5 Vestige 4A103 , vue vers le sud-ouest (PATR23N09_0567).

du mur latéral d'une annexe ou d'un mur de soutien ajouté au coin nord-est du bâtiment surnommé « Nazareth ». Il s'agit possiblement d'une phase tardive de construction, survenue entre 1906 et la fin des années 1930.

4.1.1.2 Sols et artéfacts

Au moment du dégagement du vestige à la pelle mécanique, des artéfacts ont été observés dans le remblai de démolition comblant la fondation du bâtiment. Ces artéfacts en été regroupé dans les lots arbitraires 4A97, 4A98 et 4A99.

Le sol 4A99 a été utilisé pour identifier les artéfacts récoltés à l'extérieur du bâtiment au moment de l'excavation à la pelle mécanique. Il était souhaité de vérifier si ces artéfacts témoignaient d'un contexte différent du remblai de démolition 4A98 comblant le centre du bâtiment. Deux fers à cheval (photo 4.6) ont été trouvés du côté nord-est des vestiges témoignant de la présence de chevaux sur la propriété. Alors que la majorité des artéfacts auraient été produits dans la période 1840-1930, comme le crayon en ardoise (photo 4.7), certains artéfacts, dont une bouteille en verre vert de type « 7-Up », ont une période de production plus tardive, entre 1928 et 1960. Quelques objets en plastique ont été trouvés et dateraient d'après 1940.

Le sol 4A98 désigne le remblai de démolition comblant la fondation du bâtiment, composée de mortier dans une matrice de limon brun foncé meuble, est la principale couche témoignant de la démolition du

Photo 4.6 Artéfacts du lot 4A99; deux fers à cheval. (No d'inventaire 30 et 31) (PATR23N09_1143).

Photo 4.7 Artéfact du lot 4A99, crayon en ardoise ou schiste. (No inventaire 32) (PATR23N09_1145).

bâtiment. Ce sol documenté, comme le sol 2A7 en 2022, contient également des clous tréfilés et des fragments de bois. La forme des fragments de mortier blanc indique qu'ils servaient de liant pour la maçonnerie de briques. Puisque ce lot contient peu de brique, il semble que ce remblai de démolition témoigne d'une possible récupération des briques. L'interface inférieure de ce lot semble indiquer le profil de la surface d'occupation ancienne du sous-sol du bâtiment, formant une zone centrale plane et creuse, avec des côtés de terre laissés en place près des fondations pour soutenir le bâtiment.

Les artéfacts de 4A98 représentent principalement la période entre 1892 et 1930. Parmi les objets domestiques découverts, une pièce de domino en os témoigne des loisirs des occupants de la maisonnée. De nombreuses bouteilles, gobelets, assiettes, soucoupes et manches d'ustensiles témoignent de l'alimentation (photo 4.8).

Enfin, quelques artéfacts ont été regroupés sous le numéro 4A97. Il s'agit d'artéfacts récoltés à la base de l'excavation mécanique, au moment du nettoyage manuel de l'opération à la fin de l'excavation mécanique. Puisque ces artéfacts ont été récoltés près de l'interface avec les sols archéologiques non perturbés, il était présumé que ces artéfacts pouvaient être plus ancien et témoigner des derniers moments de l'occupation du bâtiment avant la démolition. C'est le cas d'un bol en terre cuite fine jaune à glaçure brune à décor à motif mocha produit principalement entre 1850 et 1895. Un fragment de soucoupe colorée dans la masse aurait toutefois été produit après 1900, recoupant les datations attribuées aux lots 4A98 et 4A99.

4.1.2 Sous-opération 4B

La sous-opération 4B (4,5 m x 2,5 m) a été établie au centre nord de l'opération 4, afin de poursuivre le dégagement et la documentation du vestige de foyer observé dans l'opération 2B de 2022 (2A101 et 2A103) (photo 4.9). L'objectif est également de documenter les niveaux d'occupation se trouvant à l'intérieur du sous-sol de l'ancien bâtiment. En tout, quinze lots de sols ont été excavés manuellement, dégageant cinq vestiges associés à un foyer et à l'ancien aqueduc privé.

4.1.2.1 Vestiges architecturaux

Le principal vestige de la sous-opération 4B est interprété comme une base de foyer en briques communes rouges, formées des murets 4B100 au nord, 4B101 à l'est et 4B103 à l'ouest. Les briques de cette structure principale sont disposées à parement double (largeur de 0,20 m), en boutisse et en panneresse, lié par un mortier blanc gris. Un maximum de cinq assises est conservé pour une hauteur maximum de 0,32 m (sommet à 165,63 m). De plus, le muret 4B105 forme un prolongement dans l'axe du mur 4B101. (Photo 4.10).

Le mur nord (4B100) d'une longueur de 1,64 m comporte un seuil central formé d'une assise de briques disposées en boutisse. Cette ouverture d'une largeur de 0,65 m pourrait avoir accueilli une porte d'une structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) du bâtiment surnommé « Nazareth ».

Photo 4.8 Artéfacts du lot 4A98; un bouton en verre opaque blanc, une pièce de domino en os et un manche d'ustensile en os. (No inventaire 14, 25 et 26) (PATR23N09_1124).

Photo 4.9 Vue générale de la sous-opération 4B, vues vers le sud-est. (PATR23N10_0101).

Photo 4.10 Vue générale du foyer composé des vestiges 4B100, 4B101, 4B103, 4B105, vue vers le sud-est. (PATR23N09_0578).

Le mur est 4B101 a été dégagé sur une longueur de 1,19 m. Un rebord de dalle en mortier a été observé contre la base du parement sud-ouest. Une petite ouverture était aménagée à travers le parement, pouvant servir à la circulation d'air dans le foyer. Il s'agit du prolongement du vestige 2A101 observé en 2022 et la longueur totale estimée de ce mur est de 1,60 m. Une grosse pierre (40 par 43 cm) posée à plat dégagée au centre du mur contre son parement est, peut avoir servi à soutenir des tuyaux de cheminée. Par ailleurs, la base en brique, ainsi que cette pierre sont situées à mi-distance entre le mur de façade 4A100 et 4A102 ce qui concorde avec l'emplacement des cheminées visibles au centre des murs pignons sur la photographie ancienne de la maison « Nazareth ».

Du côté ouest, le muret 4B103 a été dégagé sur une longueur de 1,10 m. La longueur totale de ce mur devait atteindre environ 1,60 m, étant la continuité du mur 2A103 dégagé en 2022. Ce parement ne présentait pas d'aménagements particuliers.

Le muret en briques 4B105 forme un prolongement de 0.58 m de long, près de l'axe du mur 4B101. Le muret ayant une forme de « L » est formé d'une épaisseur de briques communes rouges disposées debout en tranchée sans mortier. Ce muret adossé au mur 4B100 de la structure de combustion (foyer, poêle à bois ou fournaise) peut avoir servi de mur de soutènement pour les côtés du sous-sol en terre pour aménager une zone d'accès à proximité de l'ouverture du foyer au centre du mur 4B100.

En somme, il semble que les vestiges 4B100, 4B101, 4B103 et 4B105 aient formé une structure carrée de 1,60 m de côté. Cette structure ne semble pas avoir été aménagée pour supporter les charges du bâti-

ment et repose sur la terre du sous-sol. Plusieurs éléments appuient l'hypothèse qu'il s'agisse d'un poêle à bois ou fournaise, dont l'abondance de résidu de charbon et d'un sol rubéfié au centre de la structure. De plus, des résidus de mâchefer et des battitures (résidus de martelage de métaux) ont été découverts dans des fosses à proximité du muret 4B105. Il est donc possible que ce foyer ait servi à des travaux de forge.

4B301

À courte distance au sud-est, une section de tuyau en fer 4B301 a été dégagée à une profondeur de 165,46 m sur une longueur de 2,31 m (photo 4.11). Ce tuyau d'un diamètre de 3 cm est posé en légère pente vers le nord-ouest, dans le même axe que le tuyau 2A301 observé en 2022. Il semble situé à la surface du sol d'occupation et il est appuyé à quelques endroits sur des briques communes. Ce conduit est rabouté avec deux raccords droits aux extrémités filetées. Il pourrait s'agir de l'ancienne entrée d'eau du bâtiment. Ce conduit pourrait dater de 1885 ou de la fin du 19e siècle puisque dans l'acte de donation des propriétés de la famille Quesnel aux Religieuses en 1884, il est mentionné que Auguste Quesnel Jr. se réserve le droit de raccorder cette maison à l'aqueduc privé.

Photo 4.11 Tuyau en fer 4B301, vue vers le sud-ouest (PATR23N09_0603).

4.1.2.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 4B ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 1,12 m jusqu'à 165,21 m d'altitude. En raison des différences importantes entre les sols observables sur la paroi sud-est (photo 4.12) et nord-ouest, les profils stratigraphiques ont été enregistrés (figures 4.1 et 4.2.; tableaux 4.3 et 4.4).

Le premier sol dégagé lors de l'excavation de la sous opération 4B a été le sol 4B99 qui représente le remblaiement de la sous opération 2A de 2022. Quelques artéfacts résiduels ont été observés dans ce sol remanié, dont des clous découpés et tréfilés et des bandes de tôle en fer.

Le premier sol fouillé est le lot 4B1 composé de Limon sableux fin, beige foncé brunâtre, plutôt meuble et assez homogène. La portion supérieure de la couche est davantage un sable limoneux beige pâle. Ce sol contient de grosses pierres arrondies (20-30cm), des fragments de briques, des nodules de mortier blanchâtre et des petites particules jaunes, des lentilles de sol rubéfié avec cendre, des plaques de schiste (10-20 cm) à la base de la couche et du crépi. De nombreux artéfacts ont été récoltés comme des fragments de tasse et d'assiette en terre cuite fine blanche, de bol en terre cuite fine jaune, de pot à conserve en grès Bristol, de pot à cosmétique en verre, des bouteilles à alcool, de la vitre, le fer d'un outil à gratter, une douille en fer, des clous découpés et tréfilés, des boutons en os et en nacre ainsi que des isolateurs

Photo 4.12 Paroi sud-est de la sous-opération 4B, vue vers le sud-est (PATR23N09_1180).

Paroi sud-est

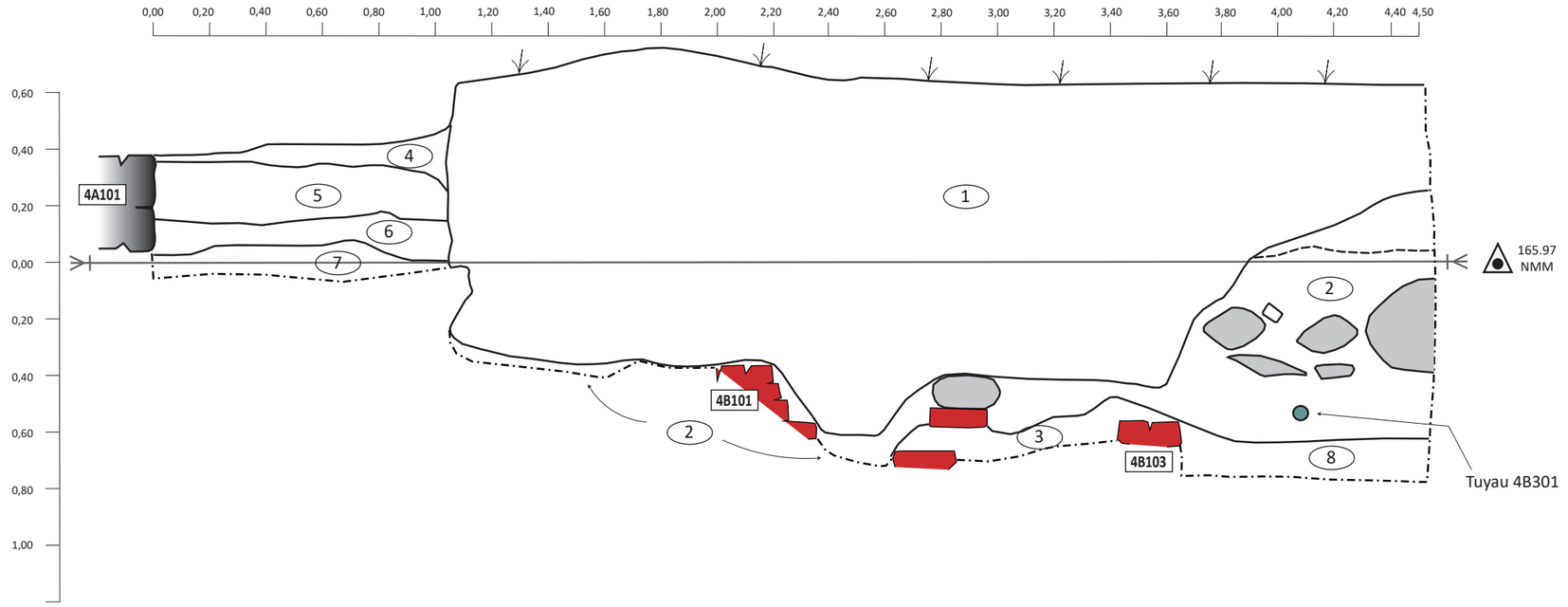

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 4B
paroi sud-est

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral
- Surface gazonnée

0 1 m
1:20

Figure 4.1 **Stratigraphie de la sous-opération 4B, paroi sud-est.**

Tableau 4.3 **Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4B, paroi sud-est, CaEx-2**

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**4B99**	Limon sableux fin, brun foncé moucheté brun pâle, plutôt meuble et homogène.	Nodules de mortier blanchâtres et grosses pierres arrondies de 20 à 40 cm (granitiques), fragments de quartz, pierres granitiques subarrondies de moins de 10 cm, fragments de bois, verre à vitre et particules de charbon de bois.	Clous découpés et tréfilés, bande de tôle en fer.	Remblai de l'inventaire de 2022.	2022
2	**4B1**	Limon sableux fin, beige foncé brunâtre, plutôt meuble et assez homogène. La portion supérieure de la couche est plus un sable limoneux beige pâle.	Grosses pierres arrondies (20-30cm), fragments de briques, nodules de mortier blanchâtre et petites particules jaunes, lentilles de sol rubéfié avec cendre, briques, plaque de schiste (10-20 cm) à la base de la couche, graviers arrondis et du crépi.	Tasse et assiette en terre cuite fine blanche, bol en terre cuite fine jaune, pot à conserve en grès Bristol, pot à cosmétique en verre, bouteille à alcool, vitre, fer d'un outil à gratter, douille en fer, clous découpés et tréfilés, boutons en os et en nacre, isolateurs en porcelaine et fils électriques recouvert de tissus.	Remblai de démolition, possiblement remanié par le comblement de la tranchée du lampadaire et du tuyau (?) et des fils électriques. Équivalent de couche 7 de la sous-op.2B de 2022.	1892-1915
3	**4B2**	Sable fin (poudre de brique et mortier blanc), très meuble et hétérogène.	Nodules de mortier et fragments de briques.	Un fer à cheval, des fragments épais de fonte, un bouchon à capsule, des clous découpés et tréfilés.	Démolition de la fournaise. Équivalent de 2B2 de 2022.	1892-1941
4	**4B1**	Limon sableux moyen, gris foncé à pâle, compact, hétérogène.	Lentilles de sable moyen à grossier beige orangé, gravillons arrondis, fragments de bois.	Tasse et assiette en terre cuite fine blanche, bol en terre cuite fine jaune, pot à conserve en grès Bristol, pot à cosmétique en verre, bouteille à alcool, vitre, fer d'un outil à gratter, douille en fer, clous découpés et tréfilés, boutons en os et en nacre, isolateurs en porcelaine et fils électriques recouvert de tissus.	Remblai d'assainissement suite à la démolition du bâtiment.	post 1892
5	**4B5**	Limon sableux fin, beige pâle à moyen marbré gris pâle à foncé, plutôt meuble, hétérogène.	Beaucoup de schiste grisâtre talqueux, gravillons arrondis, lentilles de sable fin beige, lentille de poudre de bois, quartz (5 cm) et galet (5 cm).	Contiens un possible tuyau de fournaise en métal, et clous tréfilés	Naturel remanié, déblais provenant du creusement du vide sanitaire et rapporté le long du mur 4A101. Équivalent 2B9 de 2022.	post 1892
6	**4B6**	Limon sableux fin gris foncé noirâtre, plutôt compact, homogène.	Charbons de bois, petits nodules de mortier, coquilles d'œufs, gravillons et graviers arrondis.	Nombreux artéfacts domestiques, fragmentés, pipes Anderson et Bannerman indique dépôt post 1858. Terre cuite fine blanche vitrifiée à décor épis de blé suggère dépôt post 1859. Contenant porte-brosse à dents.	Niveau d'occupation/rejet de fond de cours datant avant la construction de la maison Nazareth.	post 1859
7	**4B9**	Sable limoneux fin, beige pâle, plutôt compact, homogène.	Gravillons subanguleux à subarrondis, fragments de schiste gris talqueux, fragment de quartz.	Aucun	Sol naturel stérile formant la base de la banquette.	
8	**4B7**	Limon légèrement foncé, brun foncé marbré gris pâle, compact, homogène. Touché gras voir argileux causé par le schiste talqueux, mais pas d'argile.	Plaquettes de schiste talqueux (beaucoup), fragments de quartz.	Deux bouteilles en verre vert, des clous découpés et tréfilés	Niveau d'occupation du vide sanitaire sur le sol naturel issu de l'altération du socle rocheux (schiste) sous-jacent.	post 1892

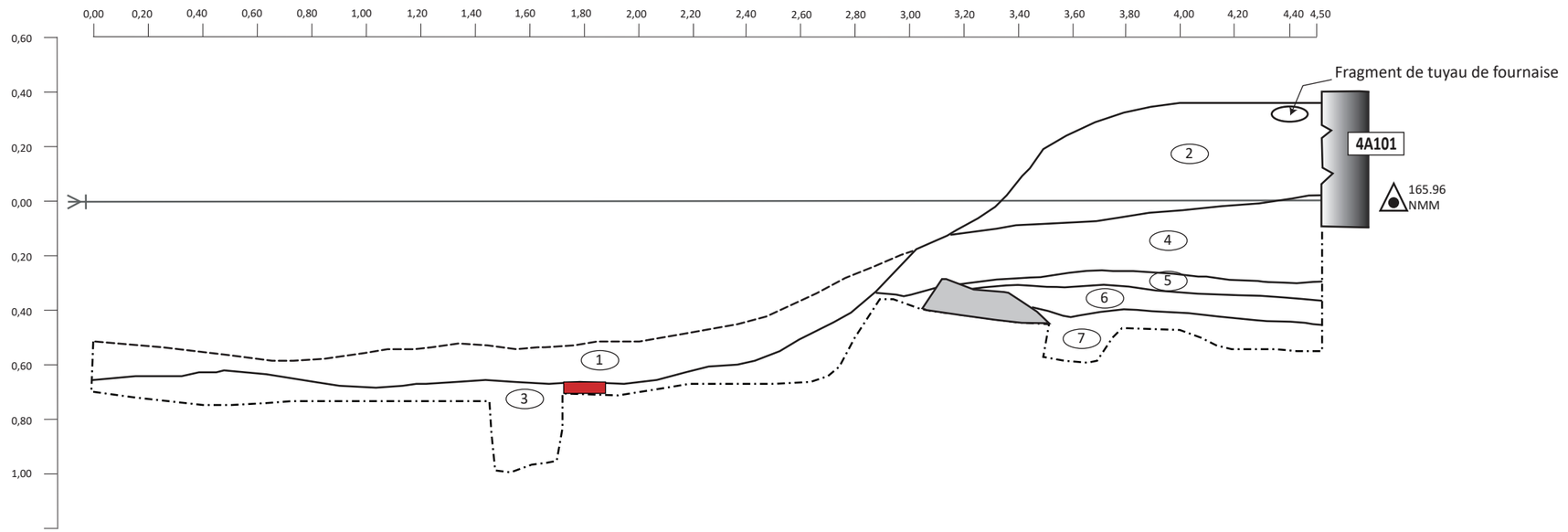

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 4B
paroi nord-ouest

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral

0 1 m
1:20

Figure 4.2 **Stratigraphie de la sous-opération 4B, paroi nord-ouest.**

Tableau 4.4 **Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4B, paroi nord-ouest, CaEx-2**

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**4B1**	Limon sableux fin, légèrement argileux, brun foncé, gris foncé, plutôt meuble, homogène.	Grande quantité de mortier, crépis, fragments de briques, tôle de fer, clous découpés, quartz.	Tasse et assiette en terre cuite fine blanche, bol en terre cuite fine jaune, pot à conserve en grès Bristol, pot à cosmétique en verre, bouteille à alcool, vitre, fer d'un outil à gratter, douille en fer, clous découpés et tréfilés, boutons en os et en nacre, isolateurs en porcelaine et fils électriques recouvert de tissus.	Remblai de démolition de la maison Nazareth.	
2	**4B5**	Limon (fraction sableuse très faible), beige-orangé tacheté gris pâle à foncé, plutôt meuble, hétérogène.	Nodules de mudstone beige, fragments de schiste talqueux, tuyau de tôle fournaise.	Contiens un possible tuyau de fournaise en métal, et clous tréfilés	Naturel remanié provenant du creusement du vide sanitaire et rapporté le long du mur 4A101.	
3	**4B7**	Limon beige pâle roux, plutôt compact, homogène.	Fragments de schiste altéré, nodules de charbon de bois, particules d'anthracite.	Deux bouteilles en verre vert, des clous découpés et tréfilés	Niveau d'occupation du vide sanitaire devant la fournaise.	post 1892
4	**4B6**	Limon sableux fin, gris foncé noirâtre, plutôt compact, homogène.	Charbon de bois, petits nodules de mortier, graviers subarrondis, concrétions ferreuses.	Nombreux artéfacts domestiques, fragmentés, pipes Anderson et Bannerman indique un dépôt post 1858. Terre cuite fine blanche vitrifiée à décor d'épis de blé suggère un dépôt post 1859. Contenant porte-brosse à dents.	Niveau d'occupation/rejet de fond de cours datant avant la construction de la maison Nazareth.	post 1859
5	**4B9**	Limon sableux moyen, gris foncé moucheté beige, plutôt compact, homogène.	Fragments de quartz, gravillons subarrondis.	Aucun	Niveau d'assainissement recouvrant la cendre de la couche 6.	
6	**4B12**	Limon sableux fin à grossier, noirâtre organique, plutôt compact, homogène.	Nodules de charbon de bois, gravillons arrondis, poudre de bois/matière organique décomposée (?).	Aucun		
7	**4B13**	Limon sableux à sable limoneux (moyen à grossier), plutôt compact, beige roux marbré grisâtre le long du mur.	Petits galets (5-10 cm), gravillons anguleux à arrondis, lentilles de sable moyen à grossier.	Aucun	Sol naturel (till d'ablation - diamicton) dans la pente naturelle du terrain.	

en porcelaine et fils électriques recouverts de tissus. (Photo 4.13). La plupart de ces artéfacts ont été produits dans la période entre 1892 et 1915. Il s'agit d'un remblai de démolition, possiblement remanié par le comblement de la tranchée du lampadaire et des fils électriques. À certains endroits, l'interface inférieure de ce lot a été documentée sous le numéro 4B4. Ce remblai est l'équivalent de la couche 7 de la sous-opération 2B, documentée en 2022.

Recouvrant le sommet du vestige formé des murets en brique 4B101 et 4B103, le lot 4B2 est un niveau de mortier effrité, meuble et homogène. Ce sol qui représente la couche 3 en stratigraphie contient des pierres anguleuses, des fragments de briques et de crépis. Plusieurs pièces métalliques, dont : un fer à cheval, des fragments épais de fonte, un bouchon à capsule, des clous découpés et tréfilés ont été trouvés dans ce lot (Photo 4.14). Il semble s'agir d'un niveau de démolition de la fournaise survenu vers 1941. Cette structure en brique reposait directement sur le sol naturel 4B3.

Le lot 4B5 est un dépôt de limon sableux fin, beige pâle à moyen marbré gris pâle à foncé, plutôt meuble, hétérogène, observé adossé au vestige 4A101. Ce sol contient à la fois beaucoup de schiste grisâtre talqueux, des lentilles de poudre de bois, et quelques artéfacts comme un possible tuyau de fournaise en métal et des clous tréfilés. Il semble s'agir des déblais provenant du creusement du vide sanitaire et rapporté le long du mur 4A101. Ce dépôt aussi observé en 2022 sous le lot 2B9 aurait été formé après 1892.

Photo 4.13 Artéfacts du lot 4B1; deux isolateurs en porcelaine, un bouton en os et un en nacre et un pot à conserve en grès. (No inventaire 22,23,20,21 et 5) (PATR23N09_1123).

Photo 4.14 Artéfacts du lot 4B2; fer à cheval. (No d'inventaire 29). (PATR23N09_1144).

Le lot 4B6 qui est composé de limon sableux fin gris foncé noirâtre, plutôt compact et homogène, est un dépôt anthropique situé sous le vestige 4A101 et se prolongeant de chaque côté de ce dernier. Il contient du charbon de bois, des petits nodules de mortier, des coquilles d'œufs, des gravillons et du gravier arrondis. Ce lot contient de nombreux artéfacts domestiques, fragmentés, dont des pipes Anderson et Bannerman indiquant une déposition après 1858 (Photo 4.15). Des fragments en terre cuite fine blanche vitrifiée, à décor d'épis de blé, suggèrent un dépôt après 1859. Un contenant porte-brosse à dents trouvé dans ce lot est un artéfact intéressant, témoignant de l'hygiène dentaire à l'époque victorienne (Photo 4.16).

Plusieurs artéfacts du sol 4C9 au côté nord-est du mur 4B101 sont jointifs avec le sol 4B6. Le lot 4B6 pourrait donc être le résultat d'un dépotoir improvisé à cet endroit avant la construction de la maison Nazareth (photos 4.17 à 4.23). Les artéfacts contenus dans ce dépôt suggèrent que la maison a été construite après 1859.

Sur tout le fond du sous-sol, le lot 4B7 est une couche de limon légèrement foncé, brun foncé marbré gris pâle, compact et homogène. Il contient beaucoup de plaquettes de schiste talqueux et des fragments de quartz. Quelques artéfacts ont été trouvés, dont deux bouteilles en verre vert, des clous découpés et des clous tréfilés. Il semble s'agir d'un niveau d'occupation du vide sanitaire creusé jusqu'au sol naturel. Ce niveau aurait été occupé après 1892. Deux fosses circulaires (4B14) ont été observées au fond du sous-sol, creusées dans le sol naturel 4B13. Il était comblé du même sol que 4B7 et contenait des fragments de tôle et un bout de fil électrique avec gaine en tissu, témoignant d'un comblement après 1899.

Photo 4.15 Artéfacts du lot 4B6; trois pipes dont une avec inscription « HENDERSON / MONTREAL», une pipe avec décor à motif de cannelure et une pipe « BANNERMAN / MONTREAL » (No. d'inventaire 9, 10, 11). (PATR23N09_1131).

Photo 4.16 Artéfact du lot 4B6; fragments d'une boite à brosse à dents en terre cuite fine blanche vitrifiée (No. d'inventaire 1).(PATR23N09_1147).

Photo 4.17 Artéfact du lot 4B6; pince à papier (No. d'inventaire 35) PATR23N09_1132.

Photo 4.18 Artéfacts du lot 4B6; trois boutons en os, en métal et en verre opaque blanc (No. d'inventaire 17, 18, 19) (PATR23N09_1133).

Photo 4.19 Artéfact du lot 4B6; fragments d'un verre à tige avec décor de cannelure (No. d'inventaire 33) (PATR23N09_1134).

Photo 4.20 Artéfact des lots 4B6 et 4C9; bouteille à encre en grès Bristol avec inscription « [PRIC] E / [C ou G] / BRISTOL" et "BLACWO[…] / LONDON ». (No. d'inventaire 3, 4) (PATR23N09_1136).

Photo 4.21 Artéfact du lot 4B6; contenant en terre cuite fine jaune avec décor moulé. À l'état biscuit (No. d'inventaire 34) (PATR23N09_1137).

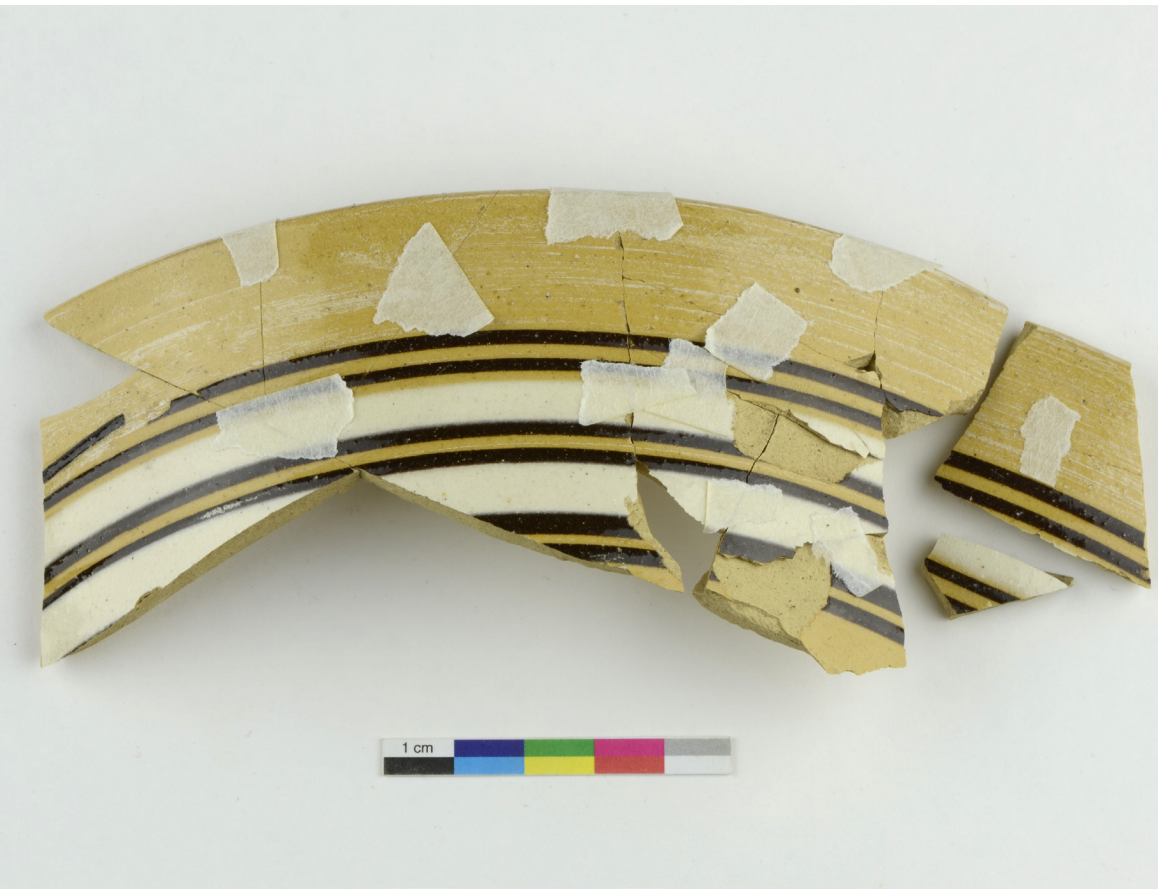

Photo 4.22 Artéfact du lot 4B6; fragments d'un bol en terre cuite fine jaune (No. d'inventaire 7) (PATR23N09_1138).

Le lot 4B8 identifié contre le côté nord-est de 4B101 est composé principalement de charbon de bois et de sol rubéfié. Un tuyau en fer de 13 cm de diamètre, possiblement associé à la cheminée d'une fournaise a été trouvé dans ce lot.

Sous le lot 4B6, le lot 4B9 est un limon sableux beige orangé, plutôt compact et homogène. Il contient des gravillons subanguleux à subarrondis, des fragments de schiste gris talqueux, des fragments de quartz et de rares particules de chaux. Il semble s'agir d'un sol naturel remanié recouvrant une couche de charbon de bois.

Le sol 4B10, composé de limon sableux fin gris foncé brunâtre, contenait quelques fragments de briques, de charbons de bois et des nodules de mortier. Ce sol a été interprété comme les déblais du creusement de la structure de fournaise, déposés entre le vestige 4B101 et le mur de fondation 4A101.

Au coin nord de la sous-opération, un dépôt de charbon de bois a été documenté sous le numéro 4B12. Composé de sable limoneux noirâtre, légèrement organique, ce sol n'a pas livré d'artéfacts ou d'inclusions anthropiques. Ce dépôt qui précède la construction du bâtiment pourrait être une trace du défrichage au début de l'exploitation agricole du secteur au 19e siècle. Il pourrait également s'agir d'un dépôt formé naturellement.

Enfin, les sols 4B11 et 4B13 documentés à la base de l'excavation semblent représenter des dépôts naturels de sable limoneux comprenant du schiste décomposé et du gravier et gravillons. Il pourrait s'agir d'un till d'ablation formé par les glaciers.

Photo 4.23 Artéfacts du lot 4B6; couteau et ustensile avec un manche en os. (No. d'inventaire 27, 28) (PATR23N09_1142).

4.1.3 Sous-opération 4C

La sous-opération 4C (4 m x 4 m) a été implantée au coin sud-est du mur 4A100 dans le but de dégager manuellement le mur de façade, et de documenter les aménagements extérieurs, dont le muret 4A105 et les sols avoisinant une présumée galerie avant. Cette fouille a permis de documenter dix niveaux de sols à l'extérieur du bâtiment (photo 4.24).

4.1.3.1 Vestiges architecturaux

4A105

Un alignement de pierre aménagée à l'est du mur 4A101 a été documenté sous le numéro 4A105. Les moellons en schistes forment un rang et une assise de pierre disposée sans mortier sur une longueur de 9,66 m, et une largeur d'environ 0,20 m (photo 4.25). Le vestige 4A105 est distancé de la fondation 4A101 de façon quasi parallèle variant de 0,93 m au sud à 0,79 m au nord. Il pourrait s'agir du comblement d'une ancienne ornière formée par les roues d'une voiture ou il pourrait s'agir d'une bordure aménagée pour délimiter une allée de circulation ou un aménagement paysager à l'est du bâtiment surnommé « Nazareth ».

4.1.3.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 4C ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 1,11 m jusqu'à 165,91 m d'altitude (figure 4.3, tableau 4.5).

Les deux premiers sols documentés à cet endroit (4C1 et 4C2) forment un niveau organique d'aménagement gazonné recouvrant un dépôt de limon brun-jaunâtre avec mortier. Ce lot 4C2 contenait quelques artéfacts dont une jambe de poupée en porcelaine, des clous découpés et des clous tréfilés. Il est présumé qu'il s'agisse de déblais associés à la sous-opération 2A de 2022, qui ont été nivelés avant la remise en état du terrain avec du gazon. Les principaux indices pour cette hypothèse reposent dans le lot 4C3 qui contenait une couche de radicelle très dense ayant l'apparence d'un ancien niveau de gazon. Ce lot contenant quelques artéfacts comme des fragments de bouteilles en verre incolore et turquoise, des os de boucherie, des gobelets en plastique, des emballages en plastique, un morceau de polystyrène, ainsi que des clous découpés et tréfilés. Ces éléments en plastique et polystyrène suggèrent une déposition récente, certainement après 1955.

Dessous, le lot 4C4 est formé de sable limoneux plutôt compact gris foncé et contient des nodules de mortier, des cailloux arrondis et des gravillons. Ce sol situé à proximité au sud du mur 4A100 contenait plusieurs artéfacts dont des fragments de contenants en terre cuite fine jaune, en terre cuite fine blanche, un fragment de pipe, des fragments de bouteilles en verre, des os de boucherie et des clous découpés et tréfilés. Il pourrait s'agir d'un niveau d'occupation ou de démolition qui contient principalement des objets produits dans l'intervalle 1900-1930.

Photo 4.24
Vue générale de la sous-opération 4C, vue vers l'ouest (PATR23N09_0261).

Photo 4.25 Vestige 4A105, vue vers l'est. (PATR23N09_0573).

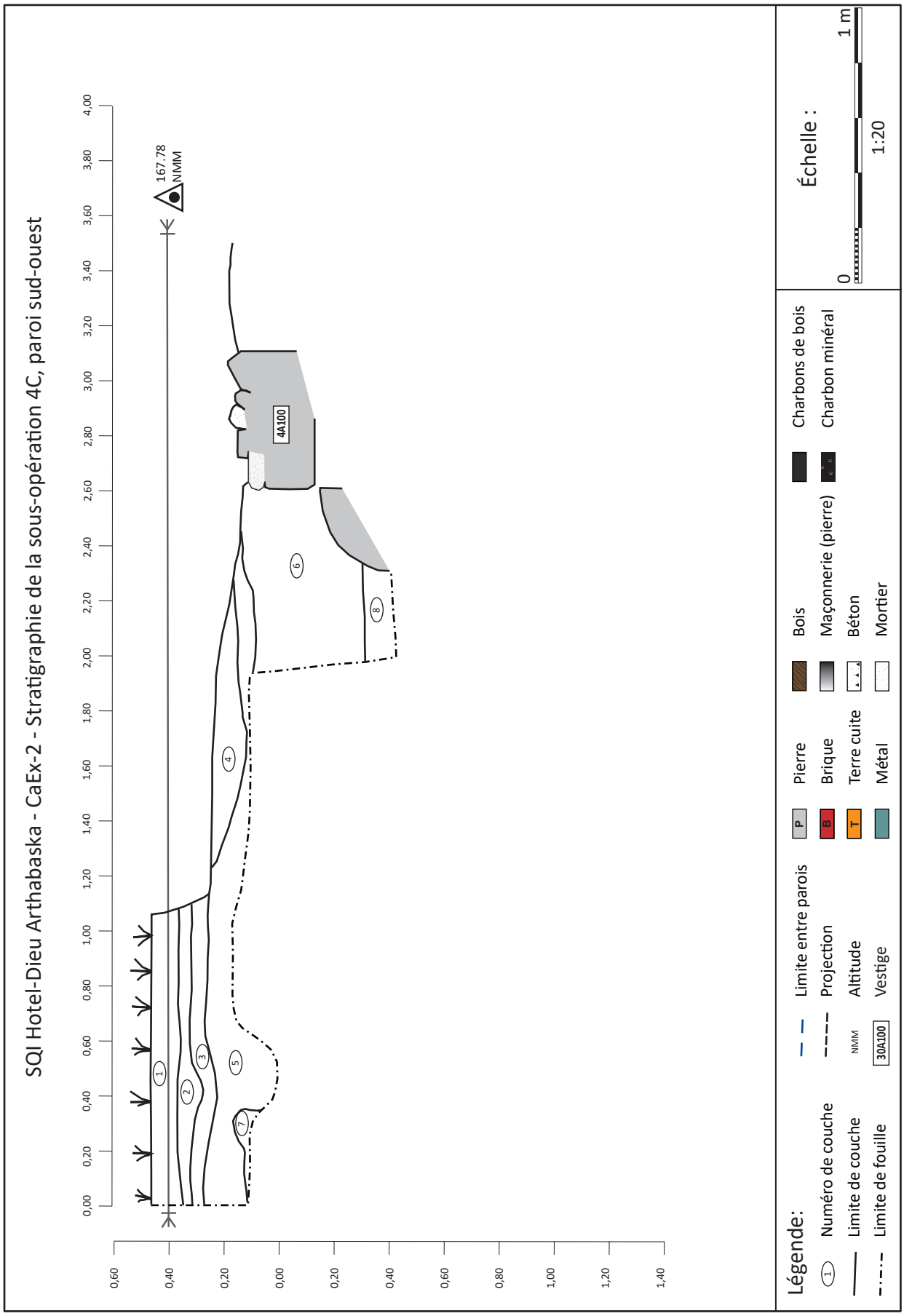

Figure 4.3 **Stratigraphie de la sous-opération 4C, paroi sud-ouest.**

84 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Tableau 4.5 **Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4C, paroi sud-ouest, CaEx-2**

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	4C1	Sable limoneux noirâtre moyennement compact.	Petites pierres subanguleuses.	Aucun	Niveau organique d'aménagement gazonné	post 2022
2	4C2	Limon brun-jaunâtre.	Mortier blanc et beige (nodule de 2 à 3 cm) 3% de charbon, -1% texture compact. Localisé dans ce secteur.	Jambe de poupée en porcelaine, clous découpés et tréfilés	Possibles déblais de l'intervention de 2022.	post 2022
3	4C3	Sable fin limoneux, brun-gris compact.	Abondance de radicelles, très homogène.	Plusieurs fragments de bouteilles en verre incolore et turquoise, os de boucherie, gobelet en plastique, emballage en plastique, morceau de polystyrène, clous découpés et tréfilés	Possible ancien niveau de gazon.	post 1955
4	4C4	Sable limoneux plutôt compact gris foncé.	Nodule de mortier, cailloux arrondis et gravillon.	Fragments de contenants en terre cuite fine jaune, en terre cuite fine blanche, un fragment de pipe, des fragments de bouteilles en verre, des os de boucherie et des clous découpés et tréfilés.	Niveau d'occupation ou de démolition à proximité au sud du mur 4A100.	Intervalle 1900-1930
5	4C5/4C8	Sable limoneux brun tacheté orangé compact.	Gravier et gravillon anguleux à subanguleux, fragment de brique.	Artefacts très fragmentés: 4C5: Fragments de soucoupe et de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, fragment de pipe, bouteille à gin en verre, clous découpés, graines. 4C8: Fragments de bol en terre cuite fine jaune, contenant et assiette en terre cuite fine jaune, couvercle en terre cuite fine rouge, contenant en terre cuite commune locale, bouteilles en verre, fragment de lampe à l'huile en verre, clous découpés et os de boucherie.	Niveau d'occupation	4C5: 1875-1925 4C8: 1850-1895
6	4C10	Sable limoneux de couleur orangée moucheté de gris, plutôt compact.	Pierres subanguleuses à subarrondies.	Présence d'un morceau de brique et d'un morceau de verre à vitre. Découverte d'un fragment de verre à vitre près de la base du lot.	Sol naturel remanié.	post 1850
7	4C10	Sable limoneux de couleur orangée plutôt compact.	Pierres subanguleuses à subarrondies planté à tout venant.	Présence d'un morceau de brique et d'un morceau de verre à vitre. Découverte d'un fragment de verre à vitre près de la base du lot.	Sol naturel remanié.	post 1850
8		Sable limoneux brun orangé compact.	Abondance de gravier schisteux et de pierres subarrondies à anguleuses. La base est composée principalement de pierres schisteuses.	Aucun	Sol naturel.	

Les lots 4C5 et 4C8 sont composés de sable limoneux brun tacheté orangé et compact qui contiennent du gravier, des gravillons anguleux à subanguleux et des fragments de brique. Ils contiennent plusieurs artéfacts très fragmentés. Le lot 4C5 a livré des fragments de soucoupe et de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de pipe, de bouteille à gin en verre, des clous découpés, et des graines. Le lot 4C8 contenait des fragments de bol en terre cuite fine jaune, des fragments de contenant et assiette en terre cuite fine jaune, d'un couvercle en terre cuite fine rouge, de contenant en terre cuite commune locale, de bouteilles en verre, des fragments de lampe à l'huile en verre, une bille en pierre, des clous découpés et des os de boucherie. (Photo 4.26) Ces deux lots forment un niveau d'occupation. Une bouteille à gin en verre indique que le lot 4C5 a probablement été formé dans la période 1875 et 1925. Quant au lot 4C8, il semble avoir été exposé entre 1850 et 1895. Le lot arbitraire 4C7 implanté entre le vestige 4A101 et la bordure 4C101 est très similaire, mais contient des petits galets et du gravier arrondis en plus grande quantité. Il pourrait s'agir d'une aire de circulation contemporaine aux lots 4C5 et 4C8.

Le lot 4C9, observé principalement au nord-est du mur 4A101, est composé de sable limoneux brun foncé, compact, qui contenait quelques nodules de mortier près de l'interface supérieure. Ce lot est particulier puisqu'il représente des artéfacts jointifs avec ceux du lot 4B6 qui se prolonge au nord-ouest du vestige 4A101. Le lot 4C9 pourrait donc être le résultat d'un dépotoir improvisé à cet endroit jusqu'après 1859. Ce dépôt suggère donc que la maison Nazareth a été construite après 1859.

Photo 4.26 Artéfacts de la sous-opération 4C; jambe de poupée en porcelaine du lot 4C2, bouton en os du lot 4C6, bille en pierre du lot 4C8 et pipe de la marque Henderson Montréal du lot 4C9. (No. d'inventaire 12, 16, 6) (PATR23N09_1130).

À la base de cette sous-opération, le lot 4C10 est composé de sable limoneux de couleur orangée moucheté de gris, plutôt compact. Ce dépôt contenait très peu d'éléments anthropiques, mais la présence d'un morceau de brique et d'un morceau de verre à vitre découvert près de la base du lot suggère qu'il pourrait s'agir d'un sol naturel remanié.

Au fond d'un sondage réalisé contre la fondation 4A100, un sol naturel composé de sable limoneux brun orangé compact a été atteint. Il contient du gravier schisteux et de pierres subarrondies à anguleuses en abondance.

4.1.4 Sous-opération 4D

La sous-opération 4D représente un sondage de 3,40 m sur 3,10 m excavé à l'aide de la pelle mécanique dans le stationnement à l'extrémité sud-ouest de la sous-opération 4A. Le nettoyage de la paroi nord-est a révélé une séquence stratigraphique intéressante bordant le stationnement (photo 4). Cette paroi présente une coupe transversale des niveaux d'occupations contemporains et antérieurs au bâtiment « Nazareth ». Le profil stratigraphique documenté représente la continuité sud du profil stratigraphique de la sous-opération 2A réalisée en 2022 (voir Stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi sud-ouest). Cette paroi présente également un vestige en fer identifié 4D301, prochainement décrit.

Photo 4.27
Paroi nord-est de la sous-opération 4D et vestige 4D301, vue vers le nord-est. (PATR23N09_1090).

Les trois autres parois d'excavations ont révélé que d'importantes excavations ont été réalisées lors de l'aménagement du stationnement et que la moitié ouest du bâtiment a été retiré lors de l'aménagement du stationnement. En effet, les murs de fondation 4A100 et 4A102 et les anciens sols d'occupation ont été retirés et ont été remplacés par un épais remblai de sable servant de fondation à la chaussée du stationnement.

4.1.4.1 Vestiges architecturaux

4D301

Un vestige en fer de forme arrondie 4D301 a été documenté à la base de la paroi nord-est de la sous-opération 4D. Le vestige qui a l'apparence d'une plaque de fer oxydé et fragmenté de 2 à 3 cm d'épaisseur a été observé sur une longueur de 2,40 m. La plaque a été dégagée de la paroi sur une largeur de 0,56 m et décrit une courbe sur une hauteur de 0,40 m, passant d'une altitude de 165,90 m au nord-ouest à 165,50 m au sud-est. Du charbon de bois, de la cendre, des pierres (calcite ou quartzite), des sols rubéfiés et des artéfacts ont été observés sous ce vestige. Ce vestige, situé à 0,45 m sous le mur 4A100 de la résidence « Nazareth », serait plus ancien que cette résidence et pourrait dater de la période entre 1805 et 1850. Le vestige 3D301 pourrait être associé à une marmite d'un ancien four à potasse ou une autre structure de combustion ayant servi à la production de potasse ou de perlasse. La forme arrondie, l'épaisseur du métal et l'association avec des cendres et charbons sont des indices en faveur de cette interprétation.

La production de sels de potassium appelé potasse et perlasse a été une industrie importante au moment de la colonisation des Bois-Francs jusqu'aux années 1870. La production de salin (sall) et de sucre d'érable étaient la principale monnaie d'échange pour d'obtenir des biens de première nécessité avec les marchands (Mailhot 1914, 1-4:341)»publisher»:»L'imprimerie d'Arthabaska Inc.»,»publisher-place»:»Arthabaska»,»title»:»Les Bois-Francs.»,»URL»:»https://patrimoinequebec.ca/Archive/BIBLIOTHEQUE/Boisfrancs02.pdf»,»volume»:»1-4»,»author»:[{«family»:»Mailhot»,»given»:»C. É.»}],»issued»:{«date-parts»:[[«1914»]]}},»locator»:»341»,»label»:»page»}],»schema»:»https://github.com/citation-style-language/schema/raw/master/csl-citation.json»} . De plus, deux actes de vente de 1851 et de 1863 mentionnent qu'une perlasserie a été construite sur le lot 5 du rang 4 (terrain de l'Hôtel-Dieu). Le premier acte indique que Uldoric Béliveau achète le 17 septembre 1851, le terrain et la perlasserie nouvellement construite par François-d'Assise Baril. Il est spécifié :

« le vendeur se réserve le droit de se servir de la perlasserie postée sur ledit lopin de terre ainsi vendu, ainsi que des cuves et autres outils et chaudières attachés à ladite perlasserie, soit pour y faire du sall ou de la perlasse, mais il est bien entendu que ce ne sera que pour employer les cendres que ledit vendeur pourra faire sur sa terre et, en outre, l'acquéreur sera tenu de ne rien jeter dans le ruisseau sur lequel ladite perlasserie est bâtie de manière à troubler l'eau du ruisseau ». (Greffe du notaire Philippe-Napoléon Pacaud – minute 249).

Quelques années plus tard, le lot avec « une vieille perlasserie dessus construite » de Uldoric Béliveau

est vendu à Laurent Lajeunesse le 21 avril 1863. Dans les clauses de vente, on indique : « Le vendeur réserve la brique qui a servi à faire la salle du fourneau à perlasse, les cuves, dalles et vieilles chaudières en fonte qui sont dans la perlasserie. Cet emplacement appartient au vendeur en vertu d'une vente par le shérif du district d'Arthabaska faite en sa faveur et datée d'aujourd'hui » (Registre foncier du Québec – Arthabaska – 18288RB). Un croquis produit par Pierre-Gustave Joly (1844) indique comment pouvait être aménagée la perlasserie construite à Arthabaska (figure 4.4).

Les chaudrons et les marmites utilisées par les pionniers pour la production de potasse et perlasse avaient généralement un diamètre de 0,60 m à 1,50 m, et l'épaisseur des parois variaient de 1,3 à 5 cm (figure 4.5) (Miller 1980, 198). Il est donc probable que le vestige 3D301 représente les restes d'une marmite associée à la production de potasse ou de perlasse.

4.1.4.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 4D ont été excavés par la pelle mécanique sur une profondeur de 1,22 m jusqu'à 165,50 m d'altitude (figure 4.6, tableau 4.6).

Ce profil stratigraphique a d'abord révélé la couche 4D1 adossée au nord du vestige 4A100, composée de limon sableux fin, brun foncé moucheté orangé, plutôt meuble hétérogène. Elle comportait des nodules

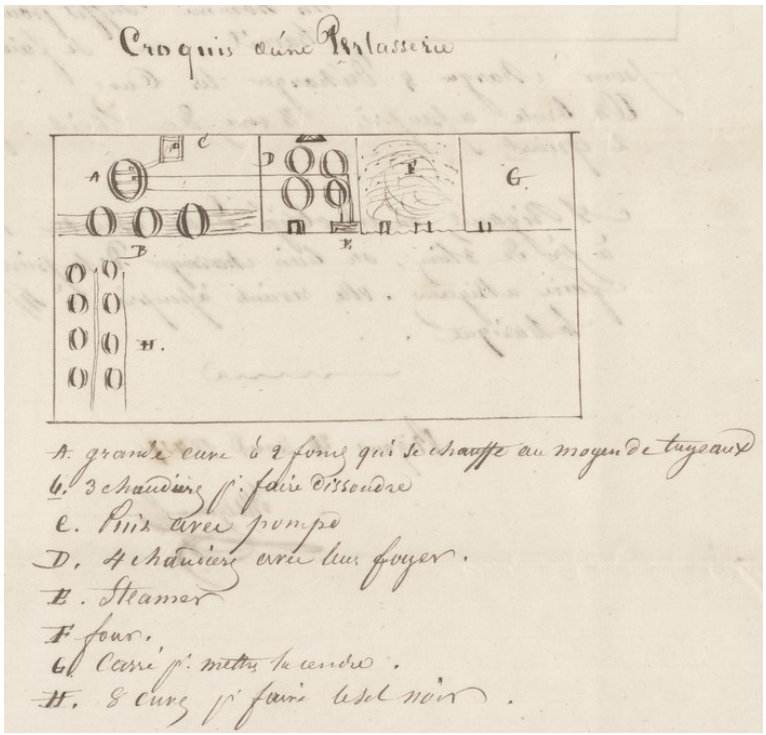

Figure 4.4 Croquis d'une perlasserie produit par Pierre-Gustave Joly (1844).

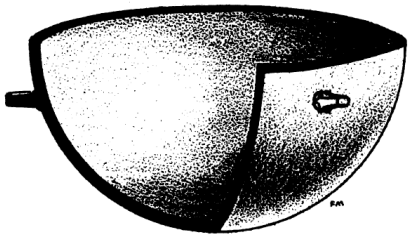

FIG. 4.—Contour of typical bowl-shape cast-iron potash kettle. Diameters range from 42 to 54 inches; weights from 400 to 1,000 pounds. Thickness of metal fairly even throughout (1–1¼ inches). Cast in conventional bottom-up posture, resulting in metallurgically weakest metal at kettle bottom and, hence, relatively short life at red heat of pot ash refining process.

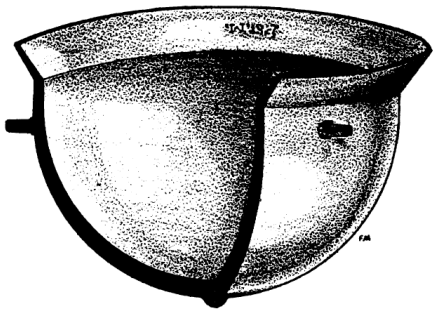

FIG. 5.—Contour of typical flared-lip cast-iron potash kettle. Diameters range from

Figure 4.5 Dessins de chaudrons et marmites utilisés pour la production de la potasse et perlasse (Miller 1980).

La production de potasse et de perlasse

La potasse et la perlasse végétale était produite à partir des cendres de bois franc (orme, érables, merisiers, etc.) qui contient environ 5 % de sel de potassium soluble. Les pionniers utilisaient donc une grande quantité de cendres produite par leurs travaux de défrichage (Miller 1980, 187).

Les cendres de bois étaient d'abord lessivées avec de l'eau pour produire une forte lessive de potassium. Les colons déposent les cendres dans une sorte de tamis placé sur une fosse ou une cuve. Ils versent ensuite de l'eau chaude sur les cendres, qui s'écoulent dans la fosse. On répète le processus jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment concentrée pour constituer de la charrée (Gouvernement du Québec 2013). De la chaux pouvait être ajoutée pendant la lixiviation pour augmenter la causticité. La lessive était ensuite bouillie dans une grande marmite en fonte. Une fois réduite par chauffage, elle forme un résidu de cendre foncé connu sous le nom de « sel noir » : c'est la potasse, ou des sulfates bruts. Pour le raffinage, les cendres de sel noir et le chaudron devaient être chauffés jusqu'à ce qu'ils soient rouges. Les impuretés organiques brûlent et le sel devient alors une masse fondue. Une fois refroidi, l'alcali rose et gris était brisé et emballé dans des fûts en bois(Miller 1980, 189). La production de potasse pouvait nécessiter de huit à quinze jours d'un feu régulier (Société d'Histoire et du Patrimoine de Val-David 1999). C'était la potasse du commerce et sa valeur jusqu'au 19e siècle était élevée alors en raison de la forte demande mondiale pour les alcalins (Miller 1980, 189).

D'un autre côté, la perlasse « pearl ash » étaient principalement du carbonate de potassium alcalin doux (K^2CO^3). Ceci pouvait être préparé par pionniers dans un chaudron en fonte de 45 à 60 cm de diamètre avec des parois de 1,3 cm d'épaisseur, suspendu au-dessus d'un feu de bois dans la cour. La lessive, grossièrement extraite de leurs cendres de feu, était lentement réduite en « sels noirs ». Ensuite, le sel noir était jeté au four ou grillé une demi-journée en remuant beaucoup, les morceaux de matière végétale étaient brûlés (Joly 1844). Cette brûlure était accomplie sans fusion, c'est-à-dire : à une température bien inférieure à celle requise pour la production de potasse, avec peu de risque de fissuration du chaudron. Cette méthode produit une perlasse de qualité médiocre, de texture granuleuse et de couleur marbrée de gris-blanc à jaune. Cette perlasse était souvent le tout premier produit des familles de pionniers et est différente de la perlasse blanche de haute qualité raffinée dans un four à réverbère (Miller 1980, 198).

La valeur de la potasse végétale a diminué progressivement après la découverte d'une mine de potasse en Allemagne en 1861 (Kleine-Kleffmann 2023). Toutefois, l'exportation de potasse à partir des ports de Montréal et Québec est demeurée élevée jusqu'à la décennie 1870 (Miller 1980, 198).

90 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Sous-opération 4D,
paroi nord-est

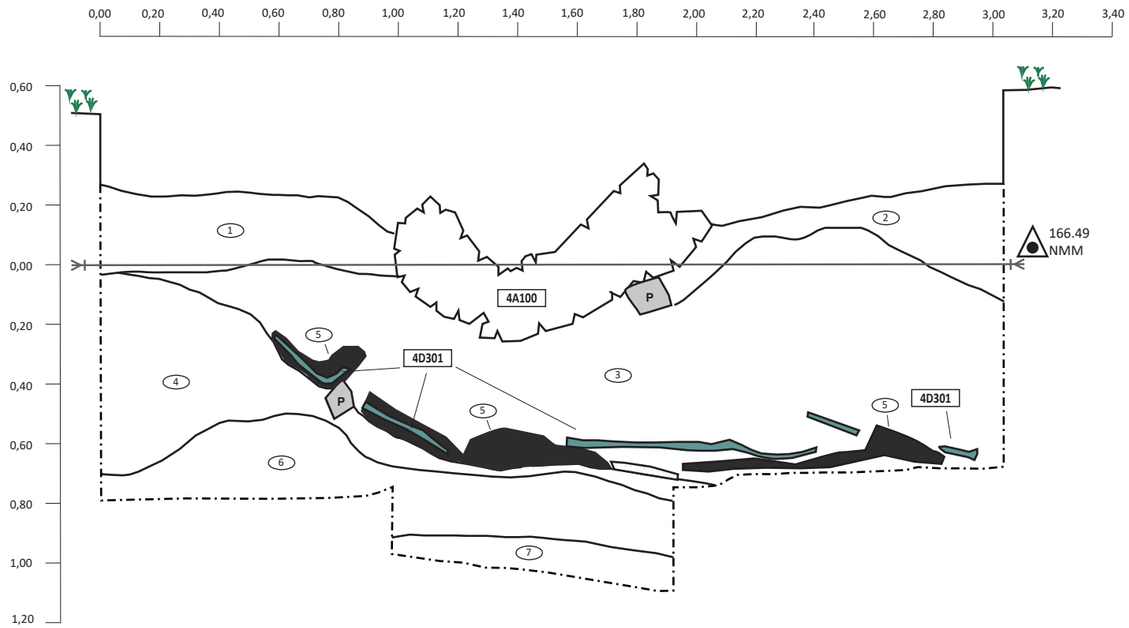

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 4D
paroi nord-est

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral
- Herbes

0 1 m
1:20

Figure 4.6 Stratigraphie de la sous-opération 4D, paroi nord-est.

Tableau 4.6 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 4D, paroi nord-est, CaEx-2

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**4D1**	Limon sableux fin, brun foncé moucheté orangé, plutôt meuble hétérogène.	Nodule de mortier, lentille de limon bourgogne (rubéfié ?), fragments de quartz, gravillons subarrondis, plaquettes de schiste talqueux grisâtre et pierre arrondis (2 cm).		Remblai de comblement post-démolition 1940	Post 1940 ?
2	**4D2**	Limon sableux fin, gris foncé moucheté orangé, plutôt compact, homogène.	Pierres arrondies (2 à 5 cm), nodules de mortier, particules de briques, pierres subanguleuses (5 cm).		Nivellement du terrain en avant, antérieur ou contemporain à la construction de la maison Nazareth.	Vers 1851
3	**4D3**	Limon sableux moyen à grossier, beige-brun pâle, moyennement compact, homogène.	Poche de sol rougeâtre (rubéfié), concrétion ferreuse, charbon de bois, pierres granitiques arrondies (5-10 com), gravillons subarrondis, quartz, pierres calcaires subanguleuses.		Remblai de nivellement du terrain avant construction maison Nazareth.	Pré 1851
4	**4D4**	Limon beige pâle roux, moyennement compact, homogène.	Quartz, gravillons subarrondis, pierre anguleuse (10 cm +), alluvion dynamique (sable moyen à grossier)	Aucun	Sol naturel, possible ancien lit de ruisseau.	
5	**4D5**	Limon légèrement sableux, rougeâtre (résidus d'oxyde de fer) bourgogne orangé par endroit, plutôt meuble, homogène.	Charbon de bois (base), concrétion ferreuse, pièce métallique, cendre blanche.	Fragments de bouteille en verre vert foncé, contenant en terre cuite fine blanche altérée par le feu, clous découpés	Niveau témoignant possiblement de l'utilisation d'un four à potasse (4D301) avant la construction de la maison Nazareth. Les résidus d'oxyde de fer (sol orangé) peuvent être dus à l'altération d'élément ferreux associé au four à potasse ou bien par la chauffe du sol par les activités de production de potasse.	Post 1805
6	**4D6**	Limon sableux moyen, gris pâle, moyennement compact, homogène.	Rares petits gravillons subarrondis.	Aucun	Sol naturel, dépôt d'alluvion sableux. Dépôt fluvio-glaciaire.	
7	**4D7**	Limon argilosableux, gris-brun orangé au début de la couche et gris pâle pour le restant de la couche, plutôt meuble, hétérogène.	Nodules concrétion oxydée (naturel), schiste talqueux altéré, pierres (5 cm) subarrondies à arrondis.	Aucun	Sol naturel dépôt glaciaire. Till d'ablation (sol plus oxydé) recouvrant possiblement un till de fond (sol gris pâle).	

de mortier, des lentilles de limon bourgogne (rubéfié ?), des fragments de quartz, des gravillons subarrondis, des plaquettes de schiste talqueux grisâtre et des pierres arrondies (2 cm). Également observé en 2022 lors de l'inventaire de la sous opération 2A (couche 3), ce sol couvrait toute la largeur de la sous-opération au centre des vestiges. Il semble s'agir du remblai de comblement suivant la démolition de la maison Nazareth survenue vers 1940.

Au côté sud-est du vestige 4A100, le lot 4D2 est composé de limon sableux fin, gris foncé moucheté d'orangé, plutôt compact et homogène. Il contient des pierres arrondies (2 à 5 cm), des nodules de mortier des particules de briques et des pierres subanguleuses (5 cm). Puisque ce lot est à la fois dessous et adossé au vestige 4A100, il pourrait s'agir d'un remblai de nivellement du terrain, avant ou contemporain à la construction de la maison Nazareth survenue vers 1851.

Sous le vestige 4A100, le lot 4D3 semble avoir comblé un creusement effectué avant la construction du mur. Ce lot est composé de limon sableux moyen à grossier, beige-brun pâle, moyennement compact et homogène. Il contient des indices de l'activité humaine tels que des lentilles de sol rougeâtre (rubéfié), des concrétions ferreuses, du charbon de bois, des pierres granitiques arrondies (5-10 cm), et du quartz et pierres calcaires subanguleuses. Ce sol qui recouvre le vestige 4D301 et la couche 4D5 semble être un remblai de nivellement du terrain Aménagez vers 1851 avant construction maison Nazareth.

À la base du creusement, le lot 4D5 a été observé sous le vestige 4D 301 et parfois, un peu au-dessus.
Ce sol est composé de limon légèrement sableux, rougeâtre (résidus d'oxyde de fer) bourgogne orangée par endroit, plutôt meuble et homogène. Il contient une grande quantité de charbon de bois (base), des concrétions ferreuses, des pièces métalliques et des cendres blanches. Quelques artéfacts ont été découverts en association avec le vestige 4D301. Il s'agit de fragments de bouteille en verre vert foncé, de contenant en terre cuite fine blanche altérée par le feu et de clous découpés qui suggèrent une déposition après 1805.

Ce creusement avait été observé en 2022 à l'extrémité sud-ouest de la sous opération 2A. Dans les couches 9 et 10 avaient été observés des galets, des nodules de mortier et des cristaux de calcite. Nous avions alors émis l'hypothèse que cette fosse ait pu être aménagée au début du peuplement d'Arthabaska, pendant les décennies 1840 ou 1850. Les observations réalisées en 2023 consolident cette hypothèse et il est possible que ces sols témoignent de l'utilisation d'un four à potasse (4D301) avant la construction de la maison Nazareth. Les résidus d'oxyde de fer (sol orangé) peuvent être dus à l'altération d'élément ferreux associé au four à potasse ou bien par la chauffe du sol par les activités de production de potasse.

Dessous, le sol 4D4 est composé de limon beige pâle roux, moyennement compact et homogène. Ce sol contient des pierres et des gravillons arrondis et des pierres de quartz, mais aucun artéfact. La présence d'alluvion dynamique (sable moyen à grossier) suggère qu'il s'agit d'un sol naturel, et possiblement d'un ancien lit de ruisseau.

À la base de la sous-opération, le sol 4D6 est composé de limon sableux moyen, gris pâle, moyenne-

ment compact et homogène. Il contient de rares petits gravillons subarrondis, mais aucun artéfact. Il semble s'agir du sol naturel et des dépôts d'alluvion sableux suggèrent qu'il pourrait s'agir de dépôt fluvio-glaciaire.

Un petit sondage manuel a été excavé au centre de la sous-opération et a permis de révéler le lot 4D7. Ce limon argilosableux est gris-brun orangé, au début de la couche, et gris pâle pour le restant de la couche, plutôt meuble et hétérogène. Il contient des concrétions oxydées (naturel), du schiste talqueux altéré et des cailloux subarrondis à arrondis. Il semble s'agir d'un dépôt naturel, possiblement un till d'ablation (sol plus oxydé) recouvrant possiblement un till de fond (sol gris pâle) formé par le passage des glaciers.

4.2 Opération 5

L'opération 5 a été excavée dans l'espace gazonné au sud de la chapelle extérieure. L'objectif de cette opération était de continuer la documentation des sols et des vestiges archéologiques enfouis, associés à la maison Quesnel, ensuite devenue la résidence « Saint-Augustin » occupée par les Religieuses Hospitalières entre 1885 et 1931. Un coin de ce bâtiment a été localisé lors de l'inventaire de l'opération 3 en 2022.

En préparation de l'excavation de l'opération 5, trois arbres ont été retirés et l'autorisation d'enlever l'allée de béton menant à la chapelle a été obtenue afin de permettre le dégagement et la documentation de tous les vestiges subsistants de la maison Quesnel/résidence Saint-Augustin. L'opération 5 représente donc une vaste zone excavée, dont la longueur maximale parallèle à la rue Laurier Est était de 18 m pour une largeur maximale de 15 m représentant une superficie approximative de 270 m^2 (photo 4. 28).

La fouille fructueuse de l'opération 5 a mené au dégagement de 28 vestiges de la maison Quesnel/résidence Saint-Augustin permettant de compléter la documentation du bâtiment et des sols d'occupations associés à la présence de la famille Quesnel et aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. L'ensemble de l'excavation effectué à l'aide de la pelle mécanique a été documenté en tant que sous-opération 5A. Pour peaufiner la documentation, quatre sous-opérations (5B, 5C, 5D et 5E) ont été implantées à l'intérieur du périmètre de 5A pour effectuer des fouilles manuelles (plan 4.2).

4.2.1 Sous-opération 5A

La sous-opération 5A représente la portion supérieure des sols de l'opération 5, couvrant une superficie de 270 m^2, dégagée à l'aide de pelle mécanique. L'excavation de la sous-opération 5A a ciblé le dégagement des trois niveaux de sols supérieurs et 19 vestiges archéologiques ont été repérés. L'emplacement de ces vestiges et leur disposition ont permis d'évaluer quelles sections de l'ancienne résidence Quesnel/résidence Saint-Augustin ont été conservés pour ensuite choisir des emplacements prometteurs pour le positionnement des sous-opérations 5B, 5C, 5D et 5E pour la fouille. Les 19 vestiges et les trois niveaux de sols qui les recouvraient sont ici présentés.

Photo 4.28 Vue générale de l'opération 5 pendant les recherches, vue vers l'ouest. (IMG_7286).

4.2.1.1 Vestiges architecturaux

5A100

Le vestige de fondation en pierres maçonnées 5A100 a été dégagé au coin sud-ouest de la sous-opération 5A, à la limite avec le stationnement asphalté. Orienté dans l'axe nord-est/sud-ouest, il correspond au vestige 3A102 dégagé partiellement en 2022. Ce vestige a été dégagé sur une longueur de 3,07 m. Il avait une largeur de 0,74 m, et le parement intérieur présentait une assise, pour une hauteur observée de 0,37 m (photo 4.29). Il présente une construction différente du vestige jointif 5A101, employant principalement des pierres anguleuses de granite et de grès de 0,45 m et moins, liées par un mortier différent de chaux blanc-gris friable.

Il s'agit d'un mur de façade construit en retrait du vestige 5A102, probablement associé au coin sud-est de l'aile ouest de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Il semble probable que l'aile ouest de la maison Quesnel a pu être construite après la partie centrale. En effet, en plus des différences de matériaux observées entre le vestige 5A100 et 5A101, les pierres de l'extrémité nord-est du vestige 5A100 sont adossées et non imbriquées au vestige 5A101.

Photo 4.29 Vestige 5A100, vue vers le nord-est. (PATR23N09_0992).

96 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 4.2

Opération 5
Sous-opérations
et vestiges architecturaux
Site CaEx-2

Légende

- Site archéologique
- Opérations
- Sous-opérations

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Béton
- Brique
- Grès
- Métal

0 2 4 mètres

1:90

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

5 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

5A101

Le vestige 5A101 est situé à l'est du mur 5A100, orienté perpendiculairement à ce dernier. Il s'agit d'une fondation en maçonnerie dérasée dont la base n'a pas été atteinte. Cette maçonnerie de moellons, partiellement déblayée en 2022 sous le numéro 3A101, a été dégagée sur une longueur totale de 3,83 m (photo 4.30). Il a une largeur maximale de 0,76 m, formant un mur construit à parement double. Les pierres employées sont des moellons et des pierres brutes de granite, de grès et de pierres schisteuses subarrondies. Le parement nord-est, d'une hauteur observée de 0,52 m présentait deux assises d'un appareil irrégulier et le parement était plus ou moins dressé. Les pierres présentaient un appareillage moyen (20-50 cm) et grand (plus de 50 cm) et elles étaient placées à plat, en boutisse et en panneresse. Elles étaient calées par des pierres anguleuses de 15 cm et moins. Le liant était un mortier de chaux blanc-gris en nodules et les joints étaient secs.

Il s'agit du mur latéral, situé au coin sud-ouest du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Le coin nord-est semble déstructuré et comblé de débris de démolition sur 1 m de profondeur. En effet, on observe sur les vestiges des briques communes et des nodules de mortier mélangés à de la terre.

Photo 4.30 Vestige 5A101, vue vers le nord-est. (PATR23N09_0996).

5A102

Le mur de fondation maçonnée 5A102 est le vestige disposé au plus près de la rue Laurier Est, parallèle à celle-ci. Cette maçonnerie de moellons a été dégagée sur une longueur de 9,57 m (photo 4.31 PATR23N09_0611). Une courte section a été documentée en 2022 sous le numéro 3A100. Construite en parement double, cette fondation a une largeur maximale de 0,71 m. Le sommet est dérasé, mais il conserve un maximum de trois assises pour une hauteur de 0,40 m. Les fondations sont peu profondes, conservées aussi haut que 167,77 m d'altitude. Le mur est formé de moellons et de pierres brutes en calcaire, granite, grès, quartzite et schistes de 50 cm et moins. Le liant est un mortier de chaux gris-blanc et les joints des parements sont secs. Aucun mortier ne semble avoir été appliqué sur les pierres et aucune tranchée n'a été observée.

Il semble s'agir du mur de façade du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Il semblerait donc que cette fondation peu profonde a été construite à même une tranchée étroite avec des pierres disponibles dans les environs. Ce style de construction rappelle les méthodes de construction des habitations des pionniers, qui devaient ériger rapidement leur première maison.

5A103

Le vestige de fondation 5A103 forme le retour à l'extrémité est du mur 5A102. Cette fondation fortement dérasée en pierre conserve quelques pierres résiduelles de la dernière assise sur une longueur de 4,52 m. Ce mur de 0,72 m de largeur était à parement double lié par du mortier gris-blanc. Ce vestige est conservé de façon inclinée descendant jusqu'à une altitude de 167,30 m à son extrémité nord-ouest, près du vestige 5A104 (photo 4.32 PATR23N09_1000). Il semble s'agir du mur latéral est, qui formait le coin sud-est du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

5A104

Le vestige 5A104 a été dégagé dans l'axe nord-est/sud-ouest, partiellement obstrué par la souche d'un conifère. Il s'agit d'une fondation maçonnée en pierre d'une longueur de 4,02 m, à parement double pour une largeur de 0,66 m (photo 4.33 PATR23N09_1004). La fondation devait avoir une longueur d'origine de 4,77 m puisque son extrémité à l'est est partiellement démolie. Le parement nord du vestige est bordé par une fondation parallèle en béton (5A116) servant à consolider le mur. Ce mur situé en retrait du mur de façade 5A102 devait être le mur du passage entre le corps principal et l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Selon le plan et les photographies historiques, une porte d'entrée était située au centre de ce mur.

Photo 4.31 Vestige 5A102, vue vers l'ouest. (PATR23N09_0611).

Photo 4.32 Vestige 5A103, vue vers le sud. (PATR23N09_1000).

Photo 4.33 Vestige 5A104, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1004).

5A105

Le vestige 5A105 représente une section de fondation située au coin sud-est de la sous-opération 5A. Cette maçonnerie en moellons brute, jointive au vestige 5A104, conserve une longueur résiduelle de 1,60 m et une largeur de 0,65 m (photo 4.34). Elle devait représenter à l'origine plus de 2,22 m de longueur. Une seule assise est conservée et le mur est dérasé jusqu'à une altitude de 167,58 m. Il semble s'agir d'un mur latéral, situé au coin sud-ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Le plan de la résidence datée de 1884 indique que le bâtiment se prolongeait vers l'est, mais aucun prolongement du vestige 5A105 n'a été découvert au cours de cette intervention. Il est possible que les aménagements de l'hôpital, tel que l'aménagement du mur de soutien en béton à l'est, ou l'enfouissement des câbles électriques pour les lampadaires aient menés au retrait de l'extrémité est de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

5A110

En poursuivant l'excavation, le vestige 5A110 a été dégagé parallèle à la façade de la chapelle extérieure, à environ trois mètres au sud-est de celle-ci. Ce mur de fondation en moellons bruts a été dégagé sur une longueur de 4,42 m jusqu'au seuil d'entrée de la chapelle (photo 4.35). Ce vestige pourrait être jointif au vestige 5A113, prolongeant le vestige vers l'ouest pour atteindre une longueur de 7,60 m. Les fondations sont construites à parement double, atteignant une largeur maximale de 0,67 m. Les deux assises observées sont liées par du mortier gris-beige. Au sommet du mur, situé à une altitude de 167,54 m, un possible seuil de fenêtre en briques communes (largeur de 70 cm et d'une épaisseur de 41 cm) a été dégagé au tiers ouest du vestige. À l'extrémité est, la fondation parallèle en béton 5A119 stabilise le mur. Le vestige 5A110 semble correspondre au mur arrière du corps central de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Contre le parement nord-ouest, les vestiges 5A111 et 5A120 sont adossés, formant la jonction entre le corps central et l'aile est du bâtiment.

5A111

Le vestige 5A111 est une fondation en moellons de pierre adossée de façon perpendiculaire au nord-ouest du vestige 5A110. Dégagé sur une longueur de 2,74 m, la largeur est variable et son parement ouest passe d'une largeur de 0,74 m au nord-ouest, à une largeur de 0,51 m au sud contre le vestige 5A110 (photo 4.36). Cette maçonnerie en mortier de chaux blanc-gris semble imbriquée au vestige 5A120. Il pourrait s'agir du mur latéral ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

5A112

Près de la limite ouest de la sous-opération 5A, la fondation en pierre 5A112 a été dégagée dans l'axe du vestige 5A110. Il s'agit d'une courte section de fondation mesurant 1,24 m de longueur, 0,57 m de largeur et 0,69 m de hauteur (photo 4.37). La maçonnerie à parement double contient des pierres en granite, en calcaire et une grande pierre de marbre posée en boutisse à l'extrémité ouest du mur. En raison de sa forme et de son emplacement central, il semble s'agir d'un pilier anciennement situé sous l'aile ouest de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

Photo 4.34 Vestige 5A105, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1014).

Photo 4.35 Vestige 5A110, vue vers le nord. (PATR23N09_0660).

Photo 4.36 Vestige 5A111, vue vers l'ouest. (PATR23N09_1060).

Photo 4.37 Vestige 5A112, vue vers l'est. (PATR23N09_1037).

5A113

À l'ouest du seuil d'entrée de la chapelle extérieure, la fondation en pierre 5A113 a été dégagée en paroi d'excavation. Cette section présente une largeur de 0,62 m et 0,38 m de hauteur (photo 4.38). Le mode de construction est identique au vestige 5A100, mais présente une ouverture entre deux assises qui contient des fragments de bois. Ce fragment de mur de fondation situé dans l'axe du vestige 5A110 devait appartenir au mur arrière du corps principal de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Il est possible que ce vestige joignît autrefois le vestige 5A115. Il pourrait également s'agir d'une section du mur ouest du portique central nord de l'ancienne villa.

5A114

La fondation en pierre 5A114 a été dégagée dans la paroi nord-ouest de la sous-opération 5A. Cette maçonnerie en pierre liée par un mortier de chaux a été dégagée sur une longueur de 2,32 m et une profondeur de 0,63 m sous l'altitude de 167,39 m (photo 4.39). Le vestige a été dégagé sur une largeur de 0,49 m, et il semble probable que le parement nord ait été tronqué lors de la reconstruction de la façade de la chapelle en 1937. En comparant avec les plans anciens, le vestige 5A114 semble représenter une section du mur arrière de l'aile ouest de la villa Quesnel/Saint-Augustin.

5A115

Le vestige de fondation 5A115 était situé entre les vestiges 5A113 et 5A114, orienté de façon perpendiculaire (photo 4.40). Le segment documenté avait une longueur de 0,80 m, une largeur de 0,65 m et une hauteur résiduelle de 0,63 m. Des résidus de bois se trouvent dans une ouverture sous la première assise, ce qui pourrait représenter un niveau d'arase de la maçonnerie, ou le seuil d'une porte ou d'une fenêtre.L'extrémité sud de 5A115 (un parement dressé) semble être vis-à-vis des parements sud de 5A112 et 5A113. Il est probable que le mur 5A113 se prolongeait autrefois jusqu'au mur 5A115. Il s'agit du mur latéral arrière-est de l'aile ouest de la villa Quesnel.

5A116

Le numéro de vestige 5A116 a été attribué à une fondation parallèle en béton coffré bordant le parement nord-ouest de la fondation maçonnée 5A104 (photo 4.41). Le vestige d'une longueur de 4,02 m a une largeur de 0,24 m et présente les traces du coffrage en planches horizontales et verticales. Le béton gris avec granulat de gravier et cailloux subarrondis à concassés est recouvert de crépi brossé. À l'extrémité ouest, un chat a laissé l'empreinte de ses pattes au sommet du mur en marchant dans le béton frais (photo 4.42). La fondation parallèle 5A116 qui double le mur du passage 5A104 entre le corps principal et l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin, a probablement été ajoutée au début du 20e siècle pour solidifier la fondation 5A104.

Photo 4.38 Vestige 5A113, vue vers le nord-est. (PATR23N09_1041).

Photo 4.39 Vestige 5A114, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1045).

Photo 4.40 Vestige 5A115, vue vers le nord. (PATR23N09_1048).

Photo 4.41 Vestige 5A116, vue vers l'est. (PATR23N09_1010).

Photo 4.42
Empreinte de chat au sommet de 5A116, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_1012).

5A117

Le vestige 5A117 est un muret de petite dimension en brique et en pierres, adossé au vestige 5A110 (photo 4.43). D'une longueur de 0,78 m, le muret est formé d'au moins 7 assises de pierres et de briques (hauteur totale de 0,68 m), construites en escalier, appuyées sur la terre du sol de soutien nord. Construit à parement double, le muret a une épaisseur de 0,36 m. Le vestige 5A117 semble avoir formé une cloison d'une porte ou d'un passage entre l'aile centrale et l'aile est de la villa Quesnel.

5A119

Le vestige 5A119 est une fondation parallèle en béton couvrant l'extrémité est des vestiges 5A110 et 5A120 (photo 4.44). Le béton blanc-grisâtre avec granulat de gravier subarrondi a été coulé dans un coffrage en planches horizontales de 6 à 11 cm de largeur. L'ajout mesure 0,91 m de longueur, 0,32 m de large et 0,65 m de largeur. Cette fondation parallèle en béton a probablement été ajoutée après l'aménagement du passage couvert, possiblement entre 1885 et le début du 20e siècle.

5A120

Le vestige 5A120 représente une fondation parallèle maçonnée en pierre, construite contre le parement nord de la fondation 5A110. La section à parement simple d'une longueur de 1,15 m a une largeur maximale de 0,41 m, est jointive au vestige 5A111. Le tout est lié par un mortier gris pâle friable. La fondation 5A120 et la fondation 5A111 semblent représenter un ajout entre les fondations du corps principal et de l'aile est de la villa Quesnel, possiblement liée à l'aménagement d'une salle de bain dans le bâtiment, entre 1860 et 1884.

4.2.1.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 5A ont été excavés par la pelle mécanique sur une profondeur de 1,58 m jusqu'à 166,45 m d'altitude. Un relevé stratigraphique représentant l'axe central de la sous-opération 5A a été effectué en cours d'excavation (photo 4.45, figure 4.7, tableau 4.7).

La première couche excavée est formée de gravillons et de poussières de roche, homogène et compacte avec une grande quantité de gravier calcaire anguleux à subanguleux. Cette couche 1 localisée principalement sous le trottoir menant à la chapelle représente le granulat de fondation pour le trottoir. À côté, la surface de l'excavation était couverte de gazon et d'un terreau organique. Ce sol et le trottoir ont vraisemblablement été aménagés après les travaux sur la façade de la chapelle en 1937.

Dessous, la couche 2 est composée de limon sableux, beige-brunâtre légèrement orangé par endroit, plutôt meuble et hétérogène. Elle contient des nodules de mortier, des petits galets arrondis (5 cm), des lentilles de scories, des fragments de briques, des pierres calcaires anguleuses, des petites plaquettes de schistes verdâtre et bourgogne et de rares morceaux de charbon minéral. Ce sol forme un remblai de

Photo 4.43 Vestige 5A117, vue vers le nord. (PATR23N09_1053).

Photo 4.44 Vestige en béton 5A119 et vestige en pierre 5A120, adossés au vestige 5A110. Vue vers le sud. (PATR23N09_0662)

Photo 4.45 Profil stratigraphique réalisé au centre de la sous-opération 5A, vue vers le sud-ouest. (PATR23N10_0029).

Sous-opération 5A,
axe central orientation sud-est au nord-ouest

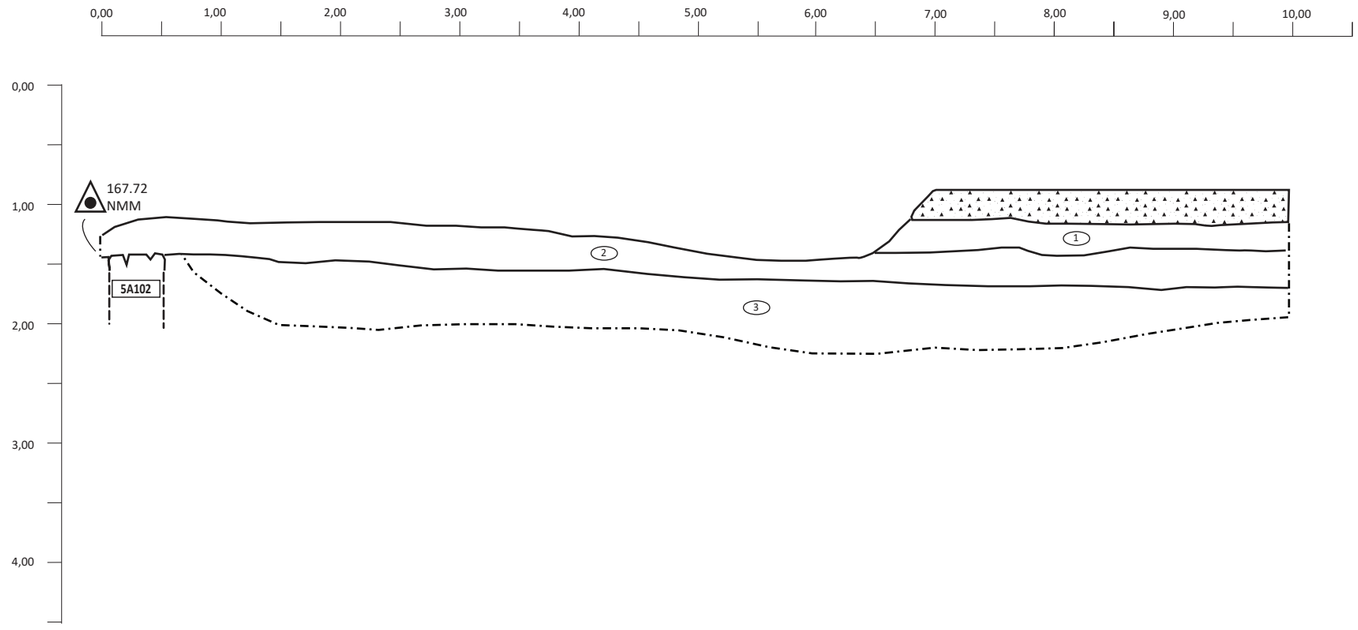

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 5A
axe central orientation sud-est/nord-ouest

Légende:

- (1) Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral
- Herbes

0 2 m
Ech. 1/50

Figure 4.7 Stratigraphie de la sous-opération 5A.

Tableau 4.7 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5A, CaEx-2

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Gravillons et poussières de roche. Hétérogène compact.	Gravier calcaire anguleux à subanguleux.	Aucun	Infra/granulat de fondation pour le trottoir menant à la chapelle.	Post 1937
2		Limon sableux, beige-brunâtre légèrement orangé par endroit, plutôt meuble, hétérogène.	Nodule de mortier, petits galets arrondis (5 cm), lentille de scories, fragments de briques, pierres calcaires anguleuses (plus ou moins 10 cm), petites plaquettes de schistes verdâtres et bourgogne et charbon minéral (rare).	Aucun	Remblai de nivellement/assainissement après la démolition du bâtiment Saint-Augustin.	Vers 1932
3		Limon sableux brun foncé meuble hétérogène.	Pierres, blocs calcaires arrondis subarrondis et anguleux, fragment et poudre de mortier en grande quantité, fragment et poudre de brique, petit gravier de 2-5 cm subarrondis, nodule de chaux.	Contenait plusieurs Artéfacts ; 5A99 : assiettes, soucoupes et contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, fragments de pipe et billes en terre cuite, cuvette de toilette, tuyau en grès et en fonte, pot de chambre en terre cuite fine blanche vitrifiée. Des isolateurs en porcelaine ainsi que des fils électriques anciens recouverts de fils de tissu. Des fragments de contenants en grès Derbyshire et en porcelaine, bol à mélanger en terre cuite fine jaune, carreaux en céramique. De nombreuses bouteilles d'alcool bouteille à médicaments, bouteilles à olive et bouteilles à vinaigrette, fragments de vitres en verre teinté vert, clous tréfilés et découpés, feuilles de tôles.	Remblais de démolition du bâtiment Saint-Augustin.	post 1899 à 1932

nivellement et d'assainissement couvrant les vestiges du bâtiment et les débris de démolition laissés en place vers 1932.

La couche 3 forme un dépôt de débris de démolition localisé à l'intérieur du périmètre des vestiges de la résidence Saint-Augustin. La matrice de ce dépôt est composée de limon sableux brun foncé meuble hétérogène. Elle contient des fragments de mortier en grande quantité, des pierres calcaires arrondies à et anguleuses, des petits graviers de 2-5 cm subarrondis et des nodules de chaux. Ce remblai de démolition de la résidence Saint-Augustin survenu vers 1932 contenait de nombreux clous découpés et tréfilés, mais très peu de morceaux de bois. Il serait possible que le bois de la résidence ait été récupéré ou brûlé lors de la démolition.

Au moment du dégagement du vestige à la pelle mécanique, des artéfacts ont été observés dans le remblai de démolition (couche 3) comblant la fondation du bâtiment. Ces artéfacts en été regroupé dans les lots arbitraires 5A95, 5A96, 5A97, 5A98 et 5A99. Le lot 5A 99 représente l'essentiel du remblai de démolition et contenait de nombreux artéfacts produits dans la période entre 1840 et 1930. Parmi les céramiques, des assiettes, des soucoupes et des contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de pipe et des billes en terre cuite ont été retrouvés. Des fragments de cuvette de toilette en terre cuite fine blanche vitrifiée sont intéressants puisqu'ils peuvent témoigner des toilettes intérieures aménagées dans la maison Quesnel (photo 4.46). C'est également le cas de tuyaux en grès et en fonte qui peuvent témoigner de l'évacuation des eaux usées du bâtiment. On note quand même la présence de pot de chambre en terre cuite fine blanche vitrifiée. Des isolateurs en porcelaine ainsi que des fils électriques anciens recouverts de fil de tissu datent probablement de l'installation de l'électricité dans la maison vers 1899 (photo 4.47). Des fragments de contenants en grès Derbyshire et en porcelaine ont également été conservés, ainsi qu'un bol à mélanger en terre cuite fine jaune. Des carreaux en céramique indiquent qu'un plancher était couvert de ces tuiles servant généralement de recouvrement dans les bâtiments publics (photo 4.48). De nombreuses bouteilles en verre ont été trouvées, certaines associées à la consommation d'alcool et d'autres aux médicaments (photo 4.49). D'autres seraient plutôt des bouteilles à olive et des bouteilles à vinaigrette (photos 4.50 et 4.51). Des fragments de vitres en verre teinté vert proviennent sans doute des fenêtres du bâtiment. Des clous tréfilés et découpés, des feuilles de tôles sont associés aux matériaux du bâtiment. Un grand crucifix en métal cuivreux et bois a été trouvé dans les décombres. Ce crucifix pourrait avoir été porté par les religieuses hospitalières de Saint-Joseph (photo 4.52 PATR23N09_1164). Enfin, deux fers de pelles ont été trouvés. Ces outils ont pu être utilisés au moment du comblement de la fondation après la démolition du bâtiment.

5A95

Parmi les artéfacts regroupés dans le lot 5A95, se trouvent des fragments de contenants, d'assiettes ou soucoupes en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse, des morceaux de vitre en verre teinté vert et des clous découpés. Ces objets ont aussi été en usage principalement entre 1840 et 1930.

5A96

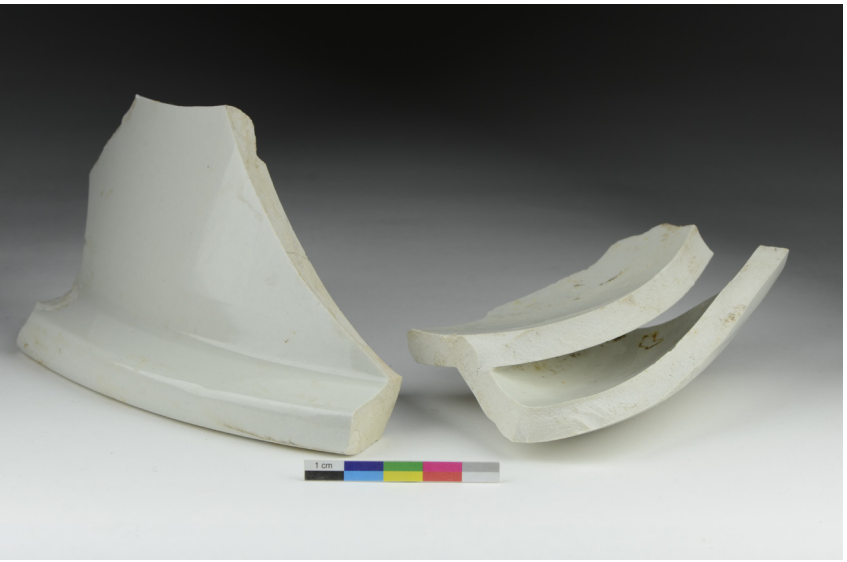

Photo 4.46 Cuvette de toilette en céramique provenant du lot 5A99. (no. inventaire 53) (PATR23N09_1160).

Photo 4.47 Artéfacts du lot 5A99; isolateurs électriques en porcelaine de type "solid knob" et tube. (no inventaire 54, 55) (PATR23N09_1173).

Photo 4.48 Artéfacts du lot 5A99, goulot de bouteille à médicament en verre, fragment de bol à mélanger en terre cuite fine jaune, pipe avec inscription en creux « 655 », carreaux de céramique brun et jaune avec inscription « CGCB / MADE / IN / BELGIUM / JURBISE », bille en terre cuite et bouton en nacre. (no. inventaire 61 59 49 40 41 51 52). (PATR23N09_1170).

Les artéfacts regroupés sous le numéro de lot arbitraire 5A96 contiennent des fragments de pipe en terre cuite fine blanche, des tuyaux et des joints en plomb, des os de boucherie, des clous découpés ainsi que de minces bandes de métal ferreux. Les pipes dont l'une porte l'inscription W White, Glasgow et une autre Henderson Montréal ont été produites respectivement entre 1805 et 1955 et l'autre entre 1846 et 1877.

5A97

Quelques artéfacts ont été récoltés et regroupés sous le numéro de lot 5A97. Il s'agit de plusieurs fragments d'une bouteille à médicaments en verre teinté de couleur turquoise, des clous découpés et tréfilés ainsi qu'un bout de corde en fibre végétale. La bouteille à médicaments suggère une datation entre 1875 et 1899 (photo 4.53 PATR23N09_1156).

5A98

Seuls quelques objets ont été ramassés et ont été regroupés dans le lot 5A 98. Il s'agit de coquilles d'huitres, des os de boucherie ainsi que des carreaux en terre cuite fine de couleur crème.

L'excavation mécanique s'est concentrée sur le retrait des plus gros débris de démolition. Ainsi à la base de la couche 3, l'excavation a atteint une couche composée principalement de crépis. Cette interface avec les niveaux d'occupation inférieurs a été laissée en place dans le but d'ensuite poursuivre l'excavation par la fouille manuelle des sous-opérations 5B, 5C, 5D et 5E.

Photo 4.49 Bouteille à médicament en verre du lot 5A99 avec inscription « HENRY R GRAY / MONTREAL ». (no. inventaire 36) (PATR23N09_1157).

4.2.2 Sous-opération 5B

La sous-opération 5B a été implantée au fond de la sous-opération 5A, près du coin sud-est de la Chapelle extérieure. L'objectif poursuivi était de documenter la salle de bain du 19e siècle représentée sur le plan de Caron (1884) (figure 4.54). L'un des buts était également de vérifier si cet endroit du bâtiment a été réaménagé pour construire le passage couvert pour la circulation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph entre la résidence Saint-Augustin et l'hospice. La fouille à cet endroit a permis de documenter six vestiges en plus de douze niveaux de sols archéologiques.

Photo 4.50 Bouteille Heinz, possible contenant à olives, lot 5A99 (no. Inventaire 38) (PATR23N09_1177).

Photo 4.51 Bouteille à vinaigrette avec inscription « ROYAL SALAD DRESSING / HORTON-CATO / MFG CO / DETROIT, MICH », lot 5A99 (no. Inventaire 39) (PATR23N09_1178).

Photo 4.52 Grand crucifix en bois et métal cuivreux, lot 5A99. (no inventaire 56) (PATR23N09_1164).

Photo 4.53 Bouteille à médicament en verre du lot 5A97. (no. inventaire 58). (PATR23N09_1156).

Photo 4.54
Vue générale de la sous-opération 5B, vue vers le nord. (PATR23N09_0798).

4.2.2.1 Vestiges architecturaux

5A107

La fondation 5A107 est une maçonnerie en pierre de3,55 m de longueur, 0,60 m de longueur et dégagée sur une hauteur de 0,62m. elle est disposée dans l'axe nord-ouest/sud-est, parallèle au vestige 5A109. 167,28 166,10 L'assemblage à parement double contient des pierres en granite avec des marques de forages d'extraction (similaire à 5A108), liées par un mortier gris-beige friable. Le parement sud-ouest est couvert d'un crépi avec peinture blanche présentant l'empreinte verticale d'une porte ou cloison (photo 4.55). En raison de son emplacement et de ce traitement de finition sur le mur, il semble s'agir du mur est du passage couvert aménagé pour relier la résidence Saint-Augustin à l'Hospice, construit après 1885.

5A108

Le vestige 5A108 est une fondation en pierre de 1,19 m de long, par 0,47 m de largeur et de 1,42 m de hauteur. L'assemblage semble formé d'un parement simple de pierres subarrondies et le coin sud-est est formé par un chainage d'angle en pierres de carrière ébauchées (avec marques de forage d'extraction) (photo 4.56). Ce chainage d'angle semble représenter un ajout tardif au mur pour l'aménagement d'une ouverture. Le mur semble tronqué vers le nord et remplacé par le mur 5A109. Il semble que le vestige 5A108 représente la fondation au nord de la salle de bain, située entre le corps principal et l'aile est de la villa Quesnel. Cette fondation a pu être percée pour l'aménagement du passage couvert reliant la résidence Saint-Augustin à l'Hospice à partir de 1885.

Photo 4.55 Parement sud-ouest du vestige 5A107 avec l'empreinte verticale d'une porte ou cloison. (PATR23N09_0642).

Photo 4.56 Vestige 5A108, vue vers l'ouest. (PATR23N09_0649).

5A109

Le vestige 5A109 est un muret en brique situé entre la fondation 5A108 et le bâtiment de la chapelle extérieure (photo 4.57). Ce parement simple de 10 cm d'épaisseur a été observé sur une courte section de 0,50 m de longueur et une hauteur de 0,46 m. Ce muret semble aménagé pour la réparation ou une obturation contre 5A108. En effet, certaines briques sont taillées pour suivre le contour de 5A108. Il est probable que ce muret remplace un mur nord-ouest du passage couvert, qui aurait été aménagé vers 1885 et qui a possiblement été démoli lors de la construction de la chapelle extérieure vers 1924.

Photo 4.57 Vestige en brique 5A109, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_0652).

Les fondations 5A107 et 5A109 semblent bel et bien représenter les vestiges du passage couvert construit vers 1885 et qui permettait aux religieuses hospitalières de se rendre de la résidence Saint-Augustin jusqu'au premier pavillon de l'Hôtel-Dieu.

5B101

Le vestige en maçonnerie sèche 5B101 forme un parement de pierre entre les vestiges 5A108 et 5A120, dans le prolongement sud du vestige 5A109 (photo 4.58). Les pierres brutes subarrondies liées par du sable gris forment un parement incliné de trois assises de haut (0,56 m) sur une longueur de 1,15 m. La construction à parement simple a une largeur de 0,50 m. Il pourrait s'agir d'un mur de soutien intérieur situé entre 5A108 et 5A120, associé à l'aménagement d'aire de circulation dans le sous-sol. Il pourrait s'agir d'un aménagement contemporain au passage couvert utilisé à partir de 1885.

5B301 et 5B303

Les tuyaux 5B301 et 5B303 sont deux conduits en fer disposés parallèlement au vestige 5A107 dans une tranchée dans l'axe nord-ouest/sud-est (photo 4.59). Observé sur une longueur maximale de 2,0 m, le diamètre de 6,5 cm de 5B301 est légèrement plus large que celui de 5B303 (5 cm). Placé à une altitude de 166,23 m, 5B301 est aussi 10 cm plus haut que 5B303. Les tuyaux sont légèrement inclinés vers le nord-ouest et le tuyau 5B303 présente un raccord droit vissé (5 cm de long et de 5,5 cm de diamètre).

Photo 4.58 Vestige 5B101, vue vers l'ouest. (PATR23N09_1073).

Photo 4.59 Tuyaux 5B301 et 5B303, avec 5B300 dessous. Vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1066).

Les deux tuyaux parallèles 5B301 et 5B303 semblent représenter des conduits associés à un système central de chauffage à l'eau chaude placé sous l'axe central du passage couvert entre la résidence Saint-Augustin et l'Hospice. En effet, un système de chauffage à l'eau chaude est installé dans l'hospice dès l'automne 1885 (Perreault 1983a : 64). Il est probable que ces tuyaux aient servi à chauffer la résidence Saint-Augustin à l'aide de la chaufferie de l'hospice.

5B300

Sous les tuyaux 5B301 et 5B303 et placé perpendiculaires à ces derniers, le tuyau en fer 5B300 d'un diamètre de 3 cm a été dégagé sur une longueur de 0,49 m. L'extrémité ouest présente un raccord vissé de 90 degrés. Ce conduit pourrait être associé au système de chauffage à l'eau chaude (post 1885) ou à l'aqueduc installé dans ce bâtiment depuis avant 1864.

4.2.2.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 5B ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 1,37 m jusqu'à 165,93 m d'altitude. En tout, douze niveaux de sols différents ont été documentés à cet endroit (photo 4.60, figure 4.8, tableau 4.8).

Photo 4.60 Paroi stratigraphique de la sous-opération 5B, vue vers le sud-est. (PATR23N09_0643).

Le premier sol (5B1), circonscrit entre les structures 5A107 et 5A109, est composé de limon brun-grisâtre moyennement compact, et homogène. Il contient du gravier subarrondi, du charbon de bois, des briques, du mortier et des scories. Plusieurs artéfacts s'y trouvaient, dont des céramiques en terre cuite fine blanche sans décor, des fragments de verre à vitre incolore. Des fragments de bouteille en verre brun patiné portant l'inscription « The Hair » et des fragments en verre teinté turquoise, des clous forgés, découpés et tréfilés, ainsi que des os de volaille. Il pourrait s'agir d'un remblai d'assainissement mis en place vers 1930.

Le lot 5B2 a été documenté au nord-est du vestige 5A108 et contre le vestige 5A 109. Il était formé de sable limoneux de couleur brun-orangé meuble et contenait des graviers subarrondis. Ce sol contenait peu d'artéfacts ; des fragments de verre à vitres, des clous tréfilés, et de minces plaques de métal. Ce sol a été interprété comme une tranchée de construction associée aux travaux sur la façade de la chapelle en 1937.

Le lot 5B3 situé également entre les structures 5A107 et 5A109 est composé de limon sableux brun-gris foncé compact. Il contient des gravillons des fragments de mortier et quelques petits fragments de briques. Il contient quelques artéfacts, dont : des fragments de tasses, de soucoupes, de bols et de contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, de cruche en grès Albany, de contenant en terre cuite fine jaune, des carreaux en céramique, des fragments de tuyau d'égout en grès, flotteur de réservoir de toilette en alliage cuivreux, abat-jour en verre blanc, bouteilles en verre, verre à vitre, clous forgés, découpés et tréfilés, os de boucherie et coquilles d'huitre. Le flotteur de réservoir de toilette (photo 4. 61) est une découverte intéressante puisqu'il pourrait confirmer la présence de l'ancienne toilette à cet endroit. En somme, le lot 5B3 semble associé à un remblai de démolition et les objets qu'il contient sont diagnostiques de la période 1850-1930.

Photo 4.61
Flotteur de réservoir de toilette en cuivre du lot 5B3. (no. inventaire 48). (PATR23N09_1161).

Sous-opération 5B, paroi sud-est

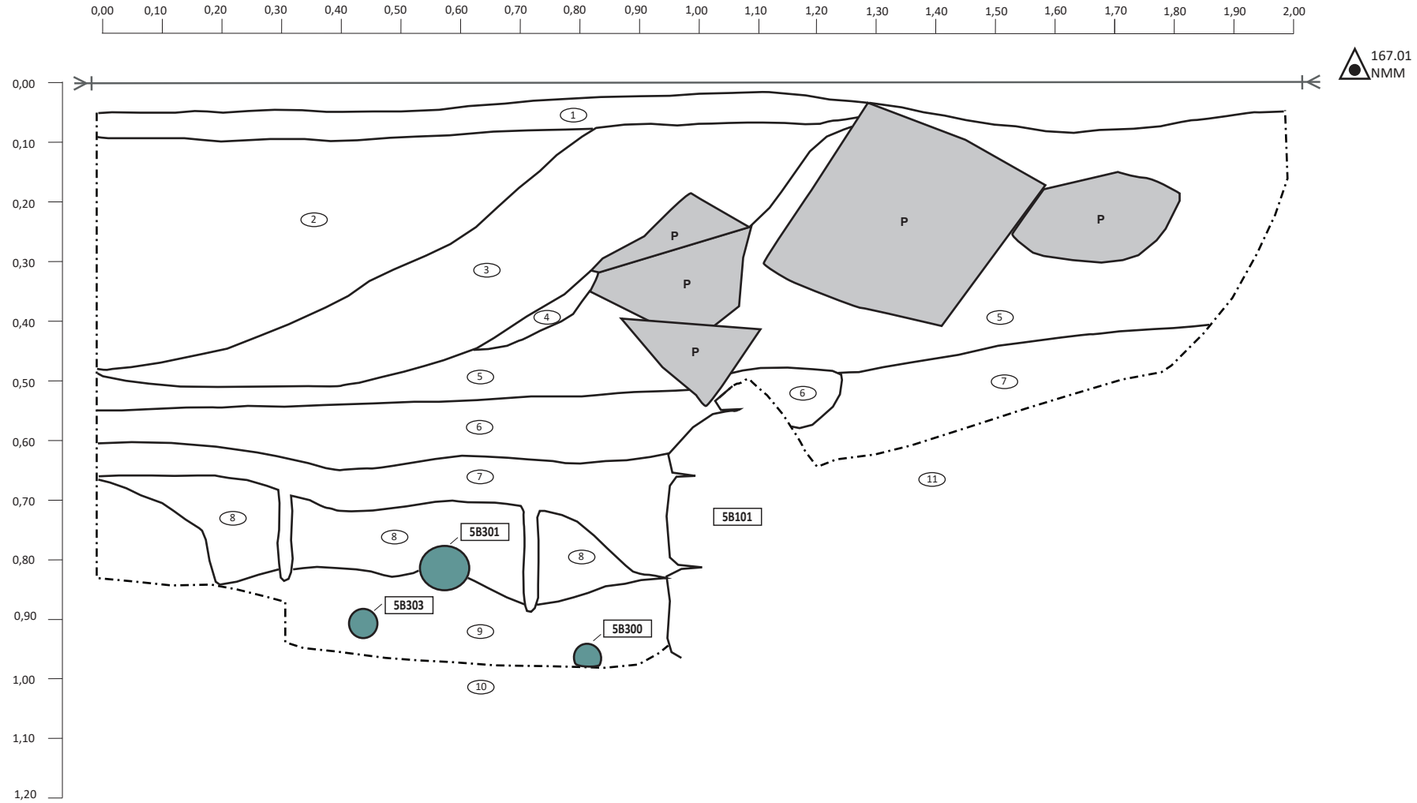

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 5B
paroi sud-est

Légende:

- (1) Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral
- Herbes

0 50 cm
Ech. 1/10

Figure 4.8 Stratigraphie de la sous-opération 5B, paroi sud-est.

Tableau 4.8 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5B, paroi sud-est, CaEx-2

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**5B1**	Limon brun-grisâtre moyennement compact, homogène.	Graviers subarrondis, charbon de bois, brique, mortier et scorie.	Céramique TCFB sans décor, verre à vitre incolore, verre brun patiné <The Hair> et verre teinté turquoise, clous forgés, découpés et tréfilés. Os d'oiseaux et scories.	Possible remblai d'assainissement circonscrit entre les structures 5A107 et 5A109	vers 1930
2	**5B3**	Limon sableux brun-gris foncé compact.	Gravillons de fragments de mortier, quelques petits fragments de briques.	Fragments de tasses, soucoupes, bols et contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, cruche en grès Albany, contenant en terre cuite fine jaune, carreaux en céramique, tuyau d'égout en grès, flotteur de réservoir de toilette en alliage cuivreux, abat-jour en verre blanc, bouteilles en verre, verre à vitre, clous forgés, découpés et tréfilés, os de boucherie et coquilles d'huitre.	Remblai de démolition.	1850-1930
3		Limon sableux brun orangé compact.	Gravillons de fragments de mortier, quelques petits fragments de briques.		Remblai recouvrant un lot de démolition.	
4	**5B4**	Sable limoneux beige grisâtre meuble.	Petits nodules de mortier.	Peu d'artéfacts ; poignée de porte en porcelaine blanche, joint de tuyau en plomb, clous découpés et tréfilés et vis.	Possiblement associé au lot de démolition.	post 1890
5	**5B4/5B6**	Limon sableux brun très foncé moyennement compact, homogène. Sable très fin gris verdâtre meuble à l'interface inférieur.	Nodules de mortiers, morceaux de briques, graviers, cailloux anguleux, subanguleux, subarrondis et arrondis.	5B6 ; Céramique TCFB à décor bleu, verre à vitre et à bouteille vert/transparent. Clous forgés, découpés et tréfilés, boîte de conserve en métal de 9 cm sur 15 cm de haut. Bois avec clous, Tôle galvanisée, charnière en métal avec bois, morceau de fer et pince à linge.	Niveau de démolition avec sol organique mélangé de mortiers, de briques et de pierres. Sable aussi associé à la démolition à l'interface inférieure.	post 1890
6	**5B7**	Sable gris verdâtre très fin et meuble sans inclusion.		Bille en terre cuite orangée, assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, isolateur électrique en porcelaine, vitre en verre, bouton en verre blanc, tuyau en fer, clous forgés et découpés, coin de livre en alliage cuivreux, coquille d'huitre.	Nivellement associé à la démolition.	post 1899
7	**5B7 et 5B8**	Limon sableux brun très foncé moyennement compact.	Gravillons subarrondis et arrondis avec petit fragment de pierre et mortier gris beige.	Céramique TCFB et porcelaine isolateur, bille, verre à vitre et bouteille transparente. Clou découpé, tuyau avec raccord 90 % extrémité filetée en plomb. Coquille d'œuf et de mollusque avec de petits ossements blanchis. Bouton à 4 trous, prélart, douilles de bois.	Possible niveau d'occupation ou période d'abandon.	post 1899
8	**5B9, 5B10 et 5B11**	Sable limoneux gris blanchâtre.	Gravillons et gravier subarrondis et arrondis.	5B9 ; verre à vitre, bouteille à alcool en verre vert, clous découpés et anneau en cuivre. 5B11 ; pince à linge, clous découpés et tréfilés, crochet en fer tréfilé, papier goudronné.	Remblai de tranchée recouvrant le tuyau de chauffage 5B301	post 1890
9	**5B12**	Sable moyen brun-gris verdâtre moyennement compact, homogène.	Gravillons subarrondis.	Capsule de bouteille type crown cap, clous tréfilés et découpés, fragment de métal.	Comblement de tranchée associé aux tuyaux 5B300 et 5B303 installés entre la maison Quesnel et Hôpital.	post 1892
10		Sable limoneux gris-brun compact homogène, interface supérieure lisse en pente vers le nord-ouest (Hôpital)	Contient des nodules de mortier blanc et beige, recouvert de membrane de feutre isolant, possiblement de l'amiante.	Feutre isolant, possiblement en amiante.	Tranchée associée aux tuyaux installés entre la maison Quesnel et Hôpital.	post 1885
11		Limon sableux gris marbré brun homogène plutôt compact.		Aucun	Sol naturel remanié.	

Un peu plus à l'ouest, le lot 5B4 a été observé principalement entre les vestiges 5A108 et 5A110. Il s'agit d'un dépôt de sable limoneux beige grisâtre meuble, qui contient des petits nodules de mortier. Peu d'artéfacts y ont été trouvés ; une poignée de porte en porcelaine blanche, un joint de tuyau en plomb, des clous découpés et tréfilés et une vis fendue. Il pourrait s'agir d'un remblai de démolition mis en place après 1890.

Le lot 5B5 est composé d'un sable limoneux brun légèrement bourgogne et compact. Il contenait des briques et du mortier. Quelques artéfacts ont été trouvés dans un fragment en grès Albany, des morceaux de verre à vitre, des clous tréfilés et une plaque circulaire en métal. Il semble s'agir d'un niveau de démolition possiblement associé à la démolition du vestige 5A109.

Couvrant l'ensemble de la superficie de la sous-opération 5B, le lot 5B6 est composé de limon sableux brun très foncé moyennement compact et homogène. Il contient également des nodules de mortiers, des morceaux de briques et des cailloux anguleux à arrondis. Ce lot contient de nombreux artéfacts, dont des fragments de céramique en terre cuite fine blanche à décor bleu, du verre à vitre et à bouteille vert/transparent, des clous forgés, découpé et tréfilé, et une boîte de conserve en métal de 9 cm sur 15 cm de haut. Quelques fragments de bois avec clous ont été observés, en plus de tôle galvanisée, une charnière en métal avec bois, des morceaux de fer et une pince à linge. Ce sol est interprété comme un niveau de démolition survenu après 1890.

Le lot 5B7 couvrant également l'ensemble de la sous-opération est composé de limon sableux brun très foncé et moyennement compact. Il contient une grande variété d'artéfacts domestiques dont des billes en terre cuite orangée (photo 4.62), des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, un isolateur électrique en porcelaine, des fragments de verre à vitre, un bouton en verre blanc de type Prosser, un tuyau en fer avec raccord, des clous forgés et découpés, un coin de livre en alliage cuivreux (photo 4.63), des coquilles d'œufs, ainsi que des coquilles d'huitre, un morceau de prélart et une douille de bois. Il semble s'agir d'un niveau d'occupation tardif avec des artéfacts datant d'après 1899.

Le lot 5B8 a été défini au sud-est de la sous-opération, adossé aux vestiges 5B101 et 5A107. Il s'agit d'un sable limoneux, beige orange foncé moyennement compact. Seuls quelques morceaux de verre à vitre et des clous découpés et tréfilés y sont associés. Ce sol semble avoir servi d'un mince niveau d'assainissement.

Les trois lots 5B9, 5B10 et 5B11 sont tous composés de sable limoneux gris blanchâtre. Ils ont été fouillés séparément puisque l'empreinte d'une tranchée se dessinait à la surface de ces lots. Ils contiennent des gravillons et graviers subarrondis et arrondis, quelques briques communes rouges des nodules de mortier et de la chaux. Quelques artéfacts ont été récoltés. Par exemple, le lot 5B9 contient du verre à vitre, des fragments de bouteille à alcool en verre vert, des clous découpés et un anneau en cuivre. Pour sa part, le lot 5B11 contient une pince à linge, des clous découpés et tréfilés, un crochet en fer tréfilé et du papier goudronné. Il semble que les lots 5B9 5B10 et 5B11 aient formé le remblai de tranchée recouvrant le tuyau de chauffage 5B301, probablement mis en place après 1885.

Photo 4.62 Artéfacts des lots 5B3 et 5B7; fragment d'abat-jour en verre opaque blanc, bille en céramique et bouton en verre blanc moulé de type Prosser. (no. Inventaire 47, 57 et 45) (PATR23N09_1172).

Photo 4.63 Coin de livre en métal cuivreux, lot 5B7. (no. inventaire 43) (PATR23N09_1167).

Au fond de la sous-opération 5B, le lot 5B12 a été atteint à l'intérieur d'un sondage contre la paroi sud-est. Composé de sable moyen brun-gris verdâtre moyennement compact et homogène, il contenait quelques artéfacts datant d'après 1892, dont une capsule de bouteille type crown cap, des clous tréfilés et découpés, fragment de métal. Il semble s'agir du remblai de comblement de tranchée associé aux tuyaux de chauffage 5B300 et 5B303 installés entre la maison Quesnel et Hôpital vers 1885. Par ailleurs, des fibres d'amiantes ont été observées au fond de ce lot à proximité du tuyau 5B300.

4.2.3 Sous-opération 5C

La sous-opération 5C ayant 2 m de côté a été implantée au fond de la portion centrale de la sous-opération 5A, près de la jonction des vestiges de fondation 5A103 et 5A104 (photo 4.64). Cette fouille manuelle avait pour but de documenter les niveaux d'occupation et les vestiges repérés à l'intérieur de la section centrale du bâtiment. L'objectif était aussi de voir si le sous-sol a été creusé à cet endroit de la même manière que la sous-opération 3C en 2022. La découverte du tuyau de fer 5A300 a également motivé l'implantation d'une sous-opération à cet endroit. Cette fouille a permis de documenter deux vestiges. Seuls trois sols archéologiques ont pu être fouillés et la fouille à cet endroit a été arrêtée avant d'atteindre le sol naturel stérile en raison de la présence d'amiante dans le sol archéologique sous-jacent.

4.2.3.1 Vestiges architecturaux

5A300

Le tuyau vertical en fer 5A300 a d'abord été découvert lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 5A. Le diamètre extérieur du tuyau est de 7 cm et il a été dégagé sur une hauteur de 0,56 m. Un feutre isolant (contenant de l'amiante) a été découvert à proximité et le tuyau semble avoir servi à la circulation d'eau ou de vapeur pressurisées. Il pourrait s'agir d'un tuyau de renvoi d'évier, mais il est plus probable qu'il s'agisse d'un conduit de chauffage à l'eau chaude tel qu'installé dans l'hospice dès 1885.

5C100

Le vestige 5C100 représente deux bases en briques espacées de 0,82 m. Les bases en brique double liées par du mortier gris-brun ont 20 cm de longueur, 14 cm de largeur et 12 cm de hauteur (photo 4.65). Une concentration de pots de conserves et de bouteilles a été découverte au nord. Les deux bases en briques 5C100 pourraient être la base d'une étagère à conserve, ou la base d'équipement de chauffage (four ou fournaise). En effet, une cheminée en brique est visible près de cet endroit sur les photos anciennes du bâtiment.

4.2.3.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 5C ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 1,09 m jusqu'à 166,16 m d'altitude. Seuls trois niveaux de sol ont été fouillés manuellement et documentés, car la découverte d'un dépôt d'isolant d'amiante a mené à l'interruption des travaux à cet endroit avant d'avoir atteint les sols d'occupation ancienne ou les sols naturels stériles (tableau 4.9).

Photo 4.64 Début de fouille de la sous-opération 5C avec la concentration de bouteilles. Vue vers l'ouest. (PATR23N09_0143)

Photo 4.65 Vestige en brique 5C100 contre la paroi sud-est. Le tuyau en fer 5A300 est visible au premier plan. Vue vers le sud-est. (PATR23N09_0987).

126 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Tableau 4.9 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5C, CaEx-2

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**5C1**	Sable légèrement limoneux gris foncé avec abondance de mortier, homogène.	Cailloux anguleux, briques et mortier en grande quantité avec un peu de bois et scorie. Charbon minéral, chaux et crépis en plaquette de goudron fondue.	Isolateur en porcelaine, nombreuses bouteilles à condiments, dont certaines portant l'inscription <Mixted Pickles> <Crosse & Blackwell> (post 1878-WWI), d'autres de marque John Bull, bouteille à olive, bouteille à sirop de la pharmacie J.L. Mathieu de Sherbrooke, verre à vitre, verre à miroir, à bouteille, clous, raccord de tuyau en fonte. Socle de lampe à l'huile, Papier d'aluminium, pommeau de rampe d'escalier, morceau de bois peinturé, cuillère, clous découpés et tréfilés, feuille d'aluminium, bouton en os, os de boucherie, isolant souple en fibres d'amiante, crayon.	Remblai de démolition datant possiblement vers 1931/1932.	1875 à 1947
2	**5C2**	Sable limoneux brun orangé moyennement compact.	Gravier anguleux et subanguleux. Pierres des champs, fracturées et brique rouge côté noirci. Nodule de chaux.	Verre à vitre, verre à bouteille verte, clous découpés et tréfilés, feuille d'acier, raccord de tuyau, crucifix de chapelet en cuivre, joint de plomb, os de boucherie, isolant souple en fibre d'amiante, broche et ampoule électrique.	Possible affaissement du talus de terre par-dessus une portion du remblai de démolition. 50 % inférieure composée de briques, mortier et crépis.	1899-1950
3	**5C3**	Sable limoneux gris légèrement brun compact, hétérogène avec lentilles de mortier, de chaux et de briques horizontales.	Gravillons, graviers anguleux et subanguleux. Briques et mortiers.	Verres, clous, raccord de tuyau en fonte et ossements de boucherie.	Aire de circulation possiblement contemporaine à la démolition du bâtiment.	1866-1930

Quelques artéfacts ont été récoltés à la surface de la sous-opération 5C au moment de l'implantation. Ces artéfacts regroupés dans le lot arbitraire 5C99 comportent des bouteilles en verre bleu foncé, brune ou verte, un tuyau d'aqueduc en plomb et des clous découpés.

Le lot 5C1 excavé à la surface est composé de sable légèrement limoneux gris foncé avec abondance de mortier et homogène. Il contient des cailloux anguleux, des briques et mortier en grande quantité avec un peu de bois et scorie en plus de charbon minéral, de crépis et des plaquettes de goudron fondu. Il contient de nombreux artéfacts, dont un isolateur électrique en porcelaine, des bouteilles à sirop de la pharmacie J.L. Mathieu de Sherbrooke, du verre à vitre, un fragment de miroir, des clous forgés, découpés et tréfilés et un raccord de tuyau en fonte. Le lot contenait également un socle de lampe à l'huile, un morceau de papier d'aluminium, un pommeau de rampe d'escalier (photo 4.66), des morceaux de bois peinturé, une cuillère, un bouton en os (photo 4.67), des os de boucherie des morceaux d'isolant souple en fibres d'amiante et un crayon. Le lot contient de nombreuses bouteilles à condiments dont certaines portant l'inscription « Mixted Pickles » de la compagnie « Crosse & Blackwell » ont été produites entre 1878 et 1918 (photo 4.68). D'autres contenants portent les marques des bouteilles à olive John Bull et des condiments Talbot Frères (Photo 4.69). L'assemblage de bouteille à condiment représente une vaste fourchette chronologique et ces différents produits ont été vendus entre 1875 à 1947. Cependant, il est probable que ces pots aient été conservés et réutilisés sur une longue période pour embouteiller les conserves maison et que ces pots aient été entreposés au sous-sol de la résidence Saint-Augustin. En somme, le lot 5C1 est interprété comme un remblai de démolition formé vers 1931/1932.

Le lot 5C2 formé de sable limoneux brun orangé moyennement compact a été localisé contre la base de la pente d'excavation qui formait anciennement le sous-sol de la résidence Saint-Augustin. Elle contenait du gravier, des pierres des champs fracturées et de nombreuses briques rouges dont certaines avaient un côté noirci et du mortier. La moitié inférieure du lot était principalement composée de briques, de mortier et de crépis. Ce lot contient quelques artéfacts dont du verre à vitre, des fragments de bouteille verte, des clous découpés et tréfilés, une feuille d'acier, un raccord de tuyau, un crucifix de chapelet en cuivre (photo 4.70), un joint de plomb, des os de boucherie, des morceaux d'isolant souple en fibre d'amiante, des broches en fer et une ampoule électrique. Ce sol pourrait représenter un affaissement ou glissement de la pente intérieure de la fondation, par-dessus une portion du remblai de démolition. Les composantes électriques suggèrent que ce dépôt se serait formé entre 1899 et 1932.

Sous le lot 5C2, le lot 5C3 est composé de sable limoneux gris légèrement brun compact, hétérogène comprenant des lentilles de mortier, de chaux et de briques horizontales. Le sol comportait des inclusions de gravillons, de graviers de briques et de mortier. Le lot comportait quelques artéfacts, dont deux fragments de verre à vitre, des clous, un raccord de tuyau en fonte et des ossements de rongeurs et de boucherie. En raison des nombreuses lentilles horizontales, il semble s'agir d'un niveau de circulation contemporaine à la démolition du bâtiment vers 1932.

Sous le lot 5C3, un dépôt d'amiante formé de feutre d'amiante et de mortier d'amiante a été découvert. Ce dépôt a été humidifié et recouvert d'un plastique et la fouille de la sous-opération 5C a donc été interrompue.

Photo 4.66 Boule de rampe d'escalier en bois peint vert, lot 5C1. (no. Inventaire 70). (PATR23N09_1163).

Photo 4.67
Boutons en os du lot 5C1. (no. Inventaire 42). (PATR23N09_1175).

Photo 4.68 Bouteille à condiment "Mixed pickle" de la marque Crosse & Blackwell. Bouteille produite par la Cannington, Shaw & Co., Angleterre. Lot 5C1. (no. inventaire 63). (PATR23N09_1151).

Photo 4.69 Fragments d'une bouteille à condiments Talbot Frères du lot 5C1 (# enregistrement: 66). (PATR23N09_1152).

Photo 4.70 Crucifix de chapelet en métal cuivreux, lot 5C2. (no. Inventaire 46). (PATR23N09_1166).

4.2.4 Sous-opération 5D

La sous-opération 5D ayant 2,0 m pour 1,50 m de côté, a été implantée au nord-ouest de la sous-opération 5A, près du coin sud de la chapelle extérieure et entre les vestiges de fondation 5A112 et 5A114 (photo 4.71). Cette fouille manuelle avait pour but de documenter les niveaux d'occupations associés à l'aile ouest de la maison Quesnel/résidence Saint-Augustin. Cette fouille a permis de documenter quatre sols archéologiques et aucun vestige architectural n'a été découvert dans cette aire de fouille. Cependant, la fouille à cet endroit a été arrêtée en raison de la présence de fibres d'amiante dans le sol archéologique sous-jacent comme survenu dans la sous-opération 5C.

4.2.4.1 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 5D ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 0,54 m jusqu'à 166,16 m d'altitude (tableau 4.10).

À la surface de la sous-opération, un dépôt de sable limoneux gris pâle blanchâtre compact, homogène a été enregistré comme le lot 5D1. Il contient des graviers, cailloux et pierres anguleux et subanguleux. Parmi les inclusions se trouvent des briques communes entières et en fragments et une abondance de mortiers en nodules et en poudre. Quelques artéfacts ont été découverts, dont des fils électriques en cuivre couvert de fils de tissu, des clous découpés et tréfilés et un tuyau en fer. Il s'agirait de la base du remblai de comblement après la démolition de la résidence Saint-Augustin survenue vers 1931 ou 1932.

Photo 4.71 Début de fouille de la sous-opération 5D , vue vers le nord-est. (PATR23N09_0193).

Tableau 4.10 **Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5D, CaEx-2**

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	**5D1**	Sable limoneux gris pâle blanchâtre, compact, homogène.	Graviers, cailloux et pierres anguleux et subanguleux. Avec pierres des champs et éclats anguleux. Briques communes entières et en fragments. Mortiers abondant en nodules et en poudre.	Fils électrique en cuivre couvert de fils de tissu, clous tréfilés et découpés, tuyau en fer.	Base du remblai de comblement après la démolition.	post 1899
2	**5D2**	Limon légèrement sableux brun compact.	Gravillons et graviers subarrondis et arrondis avec fragment de brique et de charbon de bois. Grande pierre (dalle) posée à plat au nord de 5A112.	Coquilles d'œufs	Remblai de démolition	vers 1930
3	**5D3**	Sable moyen gris-brun moyennement compact, homogène.	Quelques pierres	Fragment de métal concrétionné avec fibre d'amiante	Lentille de sable sous le remblai de démolition, qui recouvre 5D4, et matériau isolant. Sol probablement mis en place pendant l'abandon/début démolition.	vers 1930
4	**5D4**	Limon sableux brun-gris pâle compact, homogène.	Gravillons anguleux et subarrondis avec fragments de briques et abondance de petits nodules de mortiers.	Aucun	Recouvre une couche de matériaux isolants (mortier d'amiante) comprenant de l'amiante, de sable et des gravillons noirs.	post 1870

Dessous, le lot 5D2 est un limon légèrement sableux brun compact localisé au sud-est de la sous-opération contre le vestige 5A112. En plus de gravillons et graviers subarrondis et arrondis, il contenait des fragments de brique et de charbon de bois. Une pierre de grande dimension (dalle) était posée à plat au nord de 5A112. Ce sol contenait des coquilles d'œufs, mais aucun artéfact. Il pourrait s'agir du remblai de démolition survenu vers 1932.

Près de la paroi est, le lot 5D3 forme une grande lentille de sable moyen gris-brun moyennement compact et homogène. Il contenait quelques pierres des fragments de métal concrétionné avec fibre d'amiante. Il semble s'agir d'une lentille de sable sous le remblai de démolition et recouvrant le lot 5D4 et le matériau fibreux (amiante). Ce sol a probablement été mis en place pendant l'abandon ou le début de la démolition survenu vers 1932.

À l'ouest du lot 5D3, le lot 5D4 est un limon sableux brun-gris pâle compact et homogène qui contient des gravillons anguleux et subarrondis avec des fragments de briques et une abondance de nodules de mortier. Il semble également s'agir d'un dépôt formé à la fin de l'occupation du bâtiment vers 1932, puisqu'il recouvre une couche de matériaux isolants (mortier d'amiante comprenant de l'amiante, de sable et des gravillons noirs). Cet isolant aussi appelé « revêtement floqué » pourrait avoir été appliqué contre l'intérieur des fondations ou sous le plancher du rez-de-chaussée de la résidence Saint-Augustin pour en améliorer l'isolation.

4.2.5 Sous-opération 5E

La sous-opération 5E est une tranchée de 2 m pour 1,5 m établit à l'est de la Chapelle extérieure, contre le parement est du vestige 5A107 (photo 4.72). L'objectif de cette aire de fouille est de documenter une portion de l'aile est de la maison Quesnel. La fouille manuelle a permis de documenter trois vestiges ainsi que six niveaux de sols archéologiques associés.

4.2.5.1 Vestiges architecturaux

5A106

La fondation en pierre 5A106 représente une section bordant l'extrémité sud-est de la fondation 5A107. La fondation, dont un seul parement en pierre est conservé, mesure 1,67 m de longueur, 0,56 de largeur et 0,59 m de hauteur (photo 4.73 PATR23N09_1021). Il semble que le vestige 5A106 représente un mur arrière, situé au coin nord-ouest de l'aile est de la villa Quesnel/Saint-Augustin. Cependant, son prolongement vers le nord-est est incertain, car aucun vestige supplémentaire n'a été observé jusqu'à la paroi de 5E.

Photo 4.72 Sous-opération 5E, vue vers le nord-ouest. (PATR23N09_0627).

Photo 4.73 Vestige en pierre 5A106 traversé par le tuyau 5A301, vue vers le sud-est. (PATR23N09_1021).

5A118

Le vestige 5A118 a été observé en paroi nord-est de la sous-opération 5E. Une seule pierre placée à l'horizontale bordée par du mortier de chaux gris-beige ferme représente ce vestige (photo 4.74). La pierre d'une largeur de 0,23 m, et d'une largeur de 0,22 m est de taille similaire aux pierres des fondations de la résidence Quesnel. Le vestige 5A118 est plus au nord que le vestige 5A106 et ne semble pas associé. Cependant, 5A118 pourrait être associé à des empreintes de pierres situées dans son prolongement sud-ouest. Il pourrait s'agir d'un ancien mur arrière de l'aile est de la résidence Quesnel, ou d'une construction annexée à ce pavillon.

5A301

Le numéro de vestige 5A301 a été attribué à un tuyau céramique traversant sous le vestige 5A106. Le tuyau dégagé sur une longueur de 2,02 m présente trois sections de tuyaux en grès emboitable de 18 cm de diamètre et de 1,01 m de long. Une ouverture circulaire de 8 cm est pratiquée au sommet du tuyau, au nord du vestige 5A106. Les joints sont calfeutrés avec un mortier de ciment gris foncé avec gravillon concassé. Il semble s'agir d'une canalisation d'évacuation des eaux usées et son inclinaison vers le nord suggère que les eaux usées devaient se déverser à l'arrière de la maison Quesnel. Il est possible que l'ouverture circulaire servît à raccorder un tuyau de renvoi associé à l'ancienne salle de bain de la maison Quesnel.

Photo 4.74 Pierre et empreinte du vestige 5A118 et tuyau 5A301, vue vers le sud-ouest. (PATR23N09_1033).

4.2.5.2 Sols et artéfacts

Les sols de la sous-opération 5E ont été fouillés manuellement sur une profondeur de 0,46 m jusqu'à une altitude de 166,51 m. En tout, six sols (5E1 à 5E6) ont été fouillés, mais la séquence des événements est plus claire en observant les couches stratigraphiques de la paroi nord-ouest (photo 4.75, figure 4.9, tableau 4.11).

Photo 4.75 Paroi stratigraphique nord-ouest de la sous-opération 5E. (PATR23N09_0654).

Le premier sol observé à la surface est un limon sableux brun-gris foncé compact et homogène. Il contient du charbon minéral avec fragment de brique, du gravier concassé et de petits fragments de mortier. Il semble s'agir d'un niveau de circulation extérieur, postérieur à l'installation du tuyau 5A301.

La seconde couche, qui correspond au lot 5E1, était composée de limon sableux gris-beige compact et homogène. Ce dépôt épais contient des gravillons, graviers et cailloux anguleux à subanguleux, avec des briques, du mortier et du charbon de bois. Il contenait plusieurs artéfacts témoignant de la période entre 1890 et 1925 ; des fragments de pipe en terre cuite fine blanche, de contenants, soucoupes et contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de tuyau d'égout en grès, contenant et bouteille en verre, bouton en verre blanc, clous découpés et tréfilés, os de boucherie et des coquilles d'huitre. L'augmentation de la consommation d'huitre au Québec coïncide avec le développement du réseau ferroviaire. Les huitres, aliment périssable, étaient généralement transportées par train, et elles ont probablement transité par la « Station Victoria » de Victoriaville après 1854. Ce sol est un remblai de comblement contenant des matériaux de construction, possiblement associés à l'installation du tuyau 5A301 entre 1890 et 1925.

La couche 3 correspond à un comblement dans la tranchée, de chaque côté du tuyau 5A301. Il correspond à un limon sableux brun compact et homogène avec quelques pierres de schiste, des galets de rivière, des briques et des petits nodules de mortiers. Ce lot aussi nommé 5E5 contenait quelques clous très oxydés. Il s'agit d'un remblai de comblement de tranchée du tuyau 5A301.

Sous-opération 5E, paroi nord-ouest

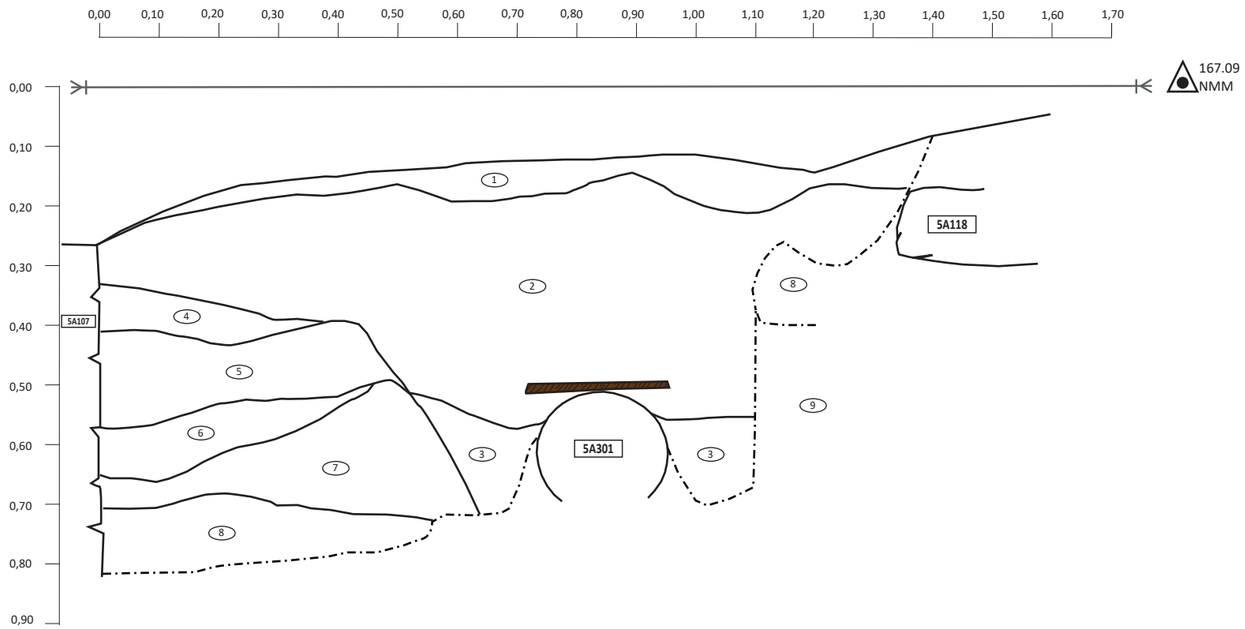

SQI - Hotel-Dieu d'Arthabaska
CaEx-2

Stratigraphie de la sous-opération 5E
paroi nord-ouest

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Projection
- NMM Altitude
- 30A100 Vestige
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- Métal
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbons de bois
- Charbon minéral
- Herbes

0 50 cm
Ech. 1/10

Figure 4.9 **Stratigraphie de la sous-opération 5E, paroi nord-ouest.**

Tableau 4.11 **Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 5E, paroi nord-ouest, CaEx-2**

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux brun-gris foncé compact.	Charbon minéral avec fragment de brique, gravier concassé de petit fragment de mortier.		Niveau de circulation extérieur associé à de nombreuses pierres à l'extérieur au nord-est. Recouvre la tranchée de 5A301.	
2	**5E1**	Limon sableux gris-beige compact, homogène.	Gravillons, graviers et cailloux anguleux à subanguleux. Avec briques, mortier et charbon de bois.	Céramique, verre, clous, coquille d'huitre, tôle avec perforations, tuyau en grès et bouton en pâte.	Remblai de comblement contenant des matériaux de construction. Possiblement associés à l'installation du tuyau 5A301.	1890-1925
3	**5E5**	Limon sableux brun compact, homogène.	Pierres schiste, galet de rivière, briques et petits nodules de mortiers.	Quelques clous oxydés	Comblement de tranchée du tuyau 5A301.	
4		Sable limoneux gris avec abondance de mortier gris-blanc compact.	Contiens des plaquettes de schistes à plat et des mottes de mortiers ayant figé sur le schiste.	Aucun	Possible niveau de construction du vestige 5A107	
5	**5E3**	Limon légèrement sableux brun avec gris (schiste dégradé) moyennement compact, hétérogène.	Graviers et cailloux anguleux à arrondis. Pierres de schistes remaniés, briques communes, nodule de mortier et trace de charbon de bois.	Céramique Blue Willow, verre à vitre, clous découpés et tôle.	Niveau d'assainissement au-dessus d'une tranchée associée au vestige 5A107 ou 5A106	1859-1930
6		Limon gris compact	Abondance de plaquettes de schiste friable 15 cm et moins disposés à plat. Proviens probablement du socle rocheux.	Aucun	Comblement d'une tranchée associée au vestige 5A107 ou 5A106.	
7		Limon légèrement sableux brun orangé marbré gris plutôt compact.	Fragment de brique, nodule de mortier, schiste, granite altéré.	Aucun	Comblement de tranchée associé à la construction de 5A107.	
8		Limon brun caramel très compact. Veine d'oxydation, repose sur la roche mère.	Aucune	Aucun	Sol naturel possiblement remanié.	
9		Limon sableux brun orangé marbré gris plutôt compact.	Schiste vertical	Aucun	Sol naturel, roche mère	

Le sol 4 a été observé contre la fondation 5A107. Il s'agit d'un sable limoneux gris avec abondance de plaquettes de schistes à plat et des mottes de mortier gris-blanc ayant figé sur le schiste. En raison de ce mortier figé, il semble s'agir d'un niveau de construction possiblement associé à la construction ou à la réparation du vestige 5A107.

Sous la couche 4, la couche 5 a également été observée contre le vestige 5A107. Ce limon légèrement sableux brun avec gris (schiste dégradé) moyennement compact et hétérogène contient des pierres de schistes, des fragments de briques communes, des nodules de mortier et des traces de charbon de bois. Ce lot aussi nommé 5E3 contient quelques artéfacts dont des fragments d'assiette et plat en terre cuite fine blanche à motif Willow bleu, de contenants en terre cuite fine vitrifiée, des fragments de vitre, des clous découpés et des tôles en métal. Ce sol a donc pu servir de niveau d'assainissement au-dessus d'une tranchée associée au vestige 5A107 ou 5A106 survenu entre 1859 et 1930.

Localisée sous la couche 5, la couche 6 est composée de limon gris compact avec une abondance de plaquettes de schiste friable de 15 cm et moins disposées à plat. Ce dépôt de pierres locales semble avoir servi à combler la tranchée de construction du vestige 5A107.

La couche 7 est un limon légèrement sableux brun orangé marbré gris plutôt compact. Il s'apparente au sol naturel, mais contient des fragments de brique et des nodules de mortier. Ce sol semble également avoir servi à combler la tranchée de construction du vestige 5A107.

Au fond de la sous-opération, la couche 8 est un limon brun pâle et très compact. Ce sol qui ne contient pas d'artéfacts repose sur le socle rocheux. Il pourrait s'agir du sol naturel possiblement remanié.

L'excavation s'est terminée sur la couche 9, visible sur la paroi nord-ouest. Ce sol composé d'un limon sableux brun orangé marbré gris plutôt compact contient beaucoup de schiste disposé verticalement. Ce sol également observé au fond de l'opération 4 semble être le sol naturel et le socle rocheux sous-jacent. Les fouilles de la sous-opération 5E ont donc été conclues, ayant atteint le sol naturel stérile.

Chapitre 5 : Conclusion et recommandations

La fouille réalisée en juillet 2023 sur le site CaEx-2, dans le cadre du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, avait pour objectif de dégager et de documenter l'essentiel des vestiges associés à l'ancienne résidence villageoise « Nazareth » et à la demeure bourgeoise « Quesnel », devenue le lieu de fondation de l'hôpital, soit la résidence « Saint-Augustin ».

Les travaux archéologiques ont permis de dégager plus de vingt vestiges, qui semblent représenter les trois quarts des fondations d'origine des maisons Nazareth (opération 4) et Quesnel (opération 5). À l'époque, des sous-sols en terre battue ont été creusés à la main, probablement après la construction des maisons. Des fondations parallèles découvertes pourraient représenter une section du passage couvert, qui avait été aménagé pour permettre aux religieuses de circuler entre la résidence Saint-Augustin et le premier pavillon de l'Hôpital, construit en 1885. Pour compléter la documentation, nous avons relevé l'ensemble des vestiges dégagés, et créé des modèles 3D par photogrammétrie.

Ce secteur de la propriété de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska formant le site CaEx-2 contient des éléments archéologiques qui présentent un intérêt historique en lien avec le peuplement d'Arthabaska et les débuts de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le site présente un bon état de conservation et les vestiges ont été bien conservés depuis la démolition des bâtiments et le rehaussement du terrain. Ce chantier permet donc d'obtenir beaucoup d'informations et une image précise de trois propriétés de l'ancien village d'Arthabaska depuis 1851 et sur ses divers occupants sur plus de 100 ans. De plus, ce chantier permet de documenter le lieu de fondation de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska, débuté en 1884 et 1885.

5.1 L'opération 4 et la résidence « Nazareth »

La fouille de l'opération 4 a permis de poursuivre le dégagement et la documentation des sols et des vestiges archéologiques associés à la résidence villageoise, occupée par les Religieuses Hospitalières en 1884 en tant que résidence « Nazareth ». La sous-opération 4B a permis de documenter les niveaux d'occupation se trouvant dans la moitié nord du sous-sol de l'ancien bâtiment en plus de confirmer la présence d'un foyer ou d'une fournaise et d'un ancien aqueduc privé. En effet, Auguste Junior Quesnel qui

a habité cette maison s'était garanti le droit de relier sa maison à l'aqueduc privé, cédé aux Religieuses Hospitalières en 1884 (Acte 1884). L'aqueduc 4B301 a probablement été installé entre 1885 et le début du 20e siècle. La sous-opération 4C a mené à la documentation de sols et d'aménagements extérieurs, situés au coin sud-est de l'ancien bâtiment. Un dépôt de sol et d'artéfacts observés à la fois dans les sous-opérations 4C et 4B (4C9 et 4B6) et sous la fondation 4A101 pourrait être le résultat d'un dépotoir improvisé à cet endroit avant la construction de la maison Nazareth.

Les travaux dans la sous-opération 4D ont permis de documenter des sols plus anciens que la construction de la résidence « Nazareth ». Plus profondément, sous les fondations de cette maison, le vestige en fer 4D301 entouré de cendre pourrait être un chaudron ou une marmite ayant servi à la production de potasse ou de perlasse, possiblement aménagé entre 1830 et 1850. La transformation des cendres dans les anciens fours à potasse était une activité économique importante pour les pionniers au début de la colonisation des Bois-Francs jusqu'aux années 1870. Par ailleurs, à la base des sols d'occupation, l'opération 4 a encore livré un sol rubéfié contenant du charbon et des cendres pouvant témoigner d'un défrichage initial du terrain par brûlis, comme observé dans les opérations 2 et 3 en 2022.

Les éléments archéologiques découverts dans l'opération 4 concordent avec la résidence surnommée « Nazareth », construite dans le troisième quart du 19e siècle et démolie avant 1940. Le mur 4A101 dégagé sur une longueur totale de 9,43 m (29,5 pieds) correspond de près au côté de 30 pieds de cette maison d'origine. Les artéfacts découverts dans les sols d'occupations et les niveaux de démolition témoignent d'une occupation domestique qui a pu couvrir la période depuis 1859 jusqu'en 1935. La date de démolition de ce bâtiment est incertaine, mais elle serait survenue après le décès d'Auguste Quesnel Junior survenu le 17 avril 1937 et avant 1939. Le plan d'assurance-incendie de 1955 confirme que la résidence est démolie avant cette date.

Ce bâtiment a été le premier hospice d'Arthabaska et le premier logement pour les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à leur arrivée à Arthabaska en 1884. La superposition des vestiges découverts dans l'opération 4 avec le plan d'assurance-incendie de 1906 (voir plan 5.1) correspond bien avec la maison du lot 221, associée à la maison « Nazareth ». Ces vestiges représentent un bel exemple d'une résidence villageoise construite vers 1854 et présentent un intérêt élevé d'un point de vue archéologique et historique.

5.2 L'opération 5 et la maison Quesnel/résidence « Saint-Augustin »

La fouille de l'opération 5, avec les sous-opérations 5A, 5B, 5C, 5D, et 5E a donc permis de poursuivre la documentation de la maison Quesnel, ensuite devenue la résidence « Saint-Augustin » occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph entre 1885 et 1931. Quelques éléments pouvant témoigner de l'ancienne salle de bain de la maison Quesnel ont été découverts dans la sous-opération 5B. L'indice le plus frappant est un flotteur de réservoir de toilette qui a été découvert à l'emplacement des trois toilettes représentées sur le plan de Caron en 1884 (plan 5.2). Plus loin, des fragments de cuvette de toilette en céramique ont été découverts dans le sol de démolition 5A99. De plus, le drain 5A301 documenté

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 5.1

Superposition du plan d'assurance de Goad (1906) avec les opérations 4 et 5, site CaEx-2

Légende

- Site archéologique
- Sous-opérations
- Opérations

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Béton
- Métal

0 5 10 mètres

1:300

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

C:\Users\solen\OneDrive - Universite de Montreal\Documents\ArcGIS\Packages\SQI_Artabaska_Fouilles_507946\p20\SQI_Artabaska_Fouilles-EXPORT.aprx

1 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

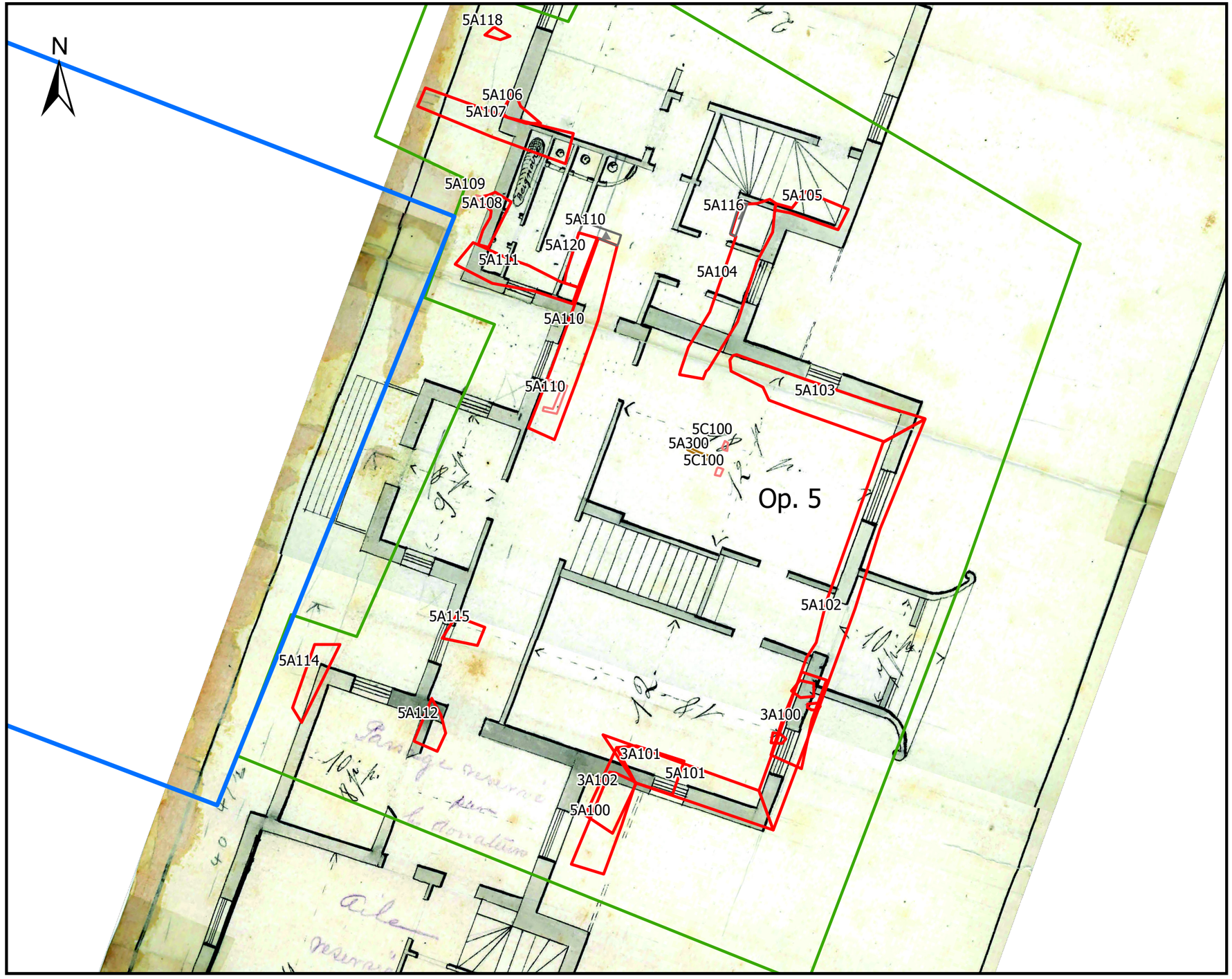

Société québécoise des infrastructures, hôpital Hôtel-Dieu-d'Arthabaska CIUSSS CaEx-2

Plan 5.2

Superposition du plan de la résidence Quesnel par Louis Caron (1884) avec l'opération 5, site CaEx-2

Légende

- Site archéologique
- Opérations

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Béton
- Brique
- Grès
- Métal

0 2 4 mètres

1:90

PATRIMOINE EXPERTS

Société québécoise des infrastructures Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2023
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2020

C:\Users\solen\OneDrive - Universite de Montreal\Documents\ArcGIS\Packages\SQI_Artabaska_Fouilles_507946\p20\SQI_Artabaska_Fouilles-EXPORT.aprx

5 juin 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

144 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

dans la sous-opération 5E pourrait être associé à l'évacuation des eaux usées en provenance de cette ancienne salle de bain.

L'opération 5B a également permis de documenter le passage couvert construit en 1885 qu'empruntaient les religieuses cloitrées pour circuler de la résidence vers l'hôpital. Il semble que la chapelle extérieure ait été construite en 1924 en évitant le passage couvert. En effet, ce passage ne semble pas avoir été condamné avant la démolition de la résidence Saint-Augustin vers 1931-1932. Au contraire, le muret en brique 5A109 pourrait indiquer que le passage couvert a été modifié et qu'il était toujours en utilisation après la construction de la chapelle.

La sous-opération 5E a présentée des vestiges tronqués (5A106) qui semblent indiquer que les aménagements de l'hôpital depuis 1960 ont pu enlever l'extrémité est de la résidence Quesnel/Saint-Augustin. En effet, le vestige 5A105 semble également tronqué et toute la paroi est de la sous-opération 5A présente un dépôt de sable à la place des niveaux archéologiques. Il est possible qu'un vaste secteur ait été creusé jusqu'à proximité de la chapelle extérieure au moment de l'aménagement du pavillon cafétéria et du mur de soutènement en béton. Il est également possible que les perturbations observées soient associées à la tranchée pour les conduits électriques pour les lampadaires longeant le trottoir à l'est. En fonction de cette seconde hypothèse, des vestiges pourraient subsister vers le muret de béton et sous le trottoir.

La découverte de dépôt d'amiante dans les sous-opérations 5C et 5D a interrompu les recherches archéologiques dans la section centrale et dans l'aile ouest des vestiges de la résidence Quesnel/Saint-Augustin. Un autre dépôt a été découvert au fond de la sous-opération 5B, à proximité des tuyaux 5B301 et 5B303 au fond des vestiges du passage couvert. L'amiante fibreux, mélangé sous forme de mortier meuble a probablement servi d'isolant, ajouté tardivement pendant l'occupation de la résidence. Il pourrait s'agir d'un ancien revêtement floqué à l'amiante.

Les sols et les artéfacts de l'opération 5 ont livré des informations intéressantes quant à l'occupation de cette propriété. Ce sous-sol aménagé avec un plancher en terre battue semble avoir servi de lieu d'entreposage pour de la nourriture. En effet, la découverte de pots à conserves, de bouteilles et d'os de boucherie indique que le sous-sol a probablement été utilisé pour l'entreposage alimentaire. Un dépôt de bouteilles et de bocaux a été découvert dans la sous-opération 5C. Ces pots produits et vendus entre 1875 et 1947 semblent avoir été réutilisés sur une longue période, peut-être pour embouteiller des conserves maison entreposées au sous-sol de la résidence Saint-Augustin.

Parmi les artéfacts marquants, un crucifix, une croix de chapelet et coin de livre ont également été trouvés parmi les vestiges de la résidence Saint-Augustin. Ces objets peuvent témoigner de la présence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à cet endroit entre 1885 et 1931. Des billes en céramiques évoquent la présence d'enfants, possiblement les orphelins qui habitaient anciennement ces lieux.

Plusieurs isolateurs et anciens fils électriques recouverts d'une gaine de fil de coton enroulé ont été trouvés parmi les ruines de la résidence Saint-Augustin. Ces éléments témoignent de l'installation ancienne

de l'électricité dans ce bâtiment et l'adoption rapide de cette technologie. En effet, l'éclairage électrique aurait été installé dans le cloitre et la résidence Saint-Augustin dès 1899 (Perreault, 1983a).

En somme, les vestiges de l'opération 5 présentent un intérêt historique et archéologique indéniable. La fouille de l'opération 5 a permis de confirmer que les vestiges documentés correspondent à la villa Quesnel, résidence bourgeoise construite à partir de 1854, puis occupée par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à partir de 1885 pour la création de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Renommé la résidence « Saint-Augustin », ce bâtiment a été occupé jusqu'en 1931 pour être ensuite démoli en 1931 ou 1932.

5.3 Valeurs et importance archéologique des opérations 4 et 5

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence *L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique* (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

Valeur de recherche sur le terrain

« *Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

Le site CaEx-2 présente des contextes archéologiques intacts à partir de 0,20 m sous la surface jusqu'à environ 1,40 m de profondeur. Ce site peut permettre de documenter les premiers bâtiments occupés par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Arthabaska ainsi que le contexte au début des soins hospitaliers dans la région. De plus, ces vestiges peuvent permettre de documenter des résidences construites par les pionniers, au début du peuplement d'Arthabaska vers 1850. Nous sommes d'avis que le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches dans le cadre d'une surveillance archéologique au moment des travaux d'aménagement.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, histo-*

rique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

De futures recherches sur le corpus recueilli sur le site CaEx-2 pourraient être réalisées pour apporter de nouvelles connaissances quant aux conditions de vie et de travail associés aux trois propriétés localisées sur le site. Des recherches historiques (archivistiques) et archéologiques complémentaires pourraient également livrer davantage d'information sur les premiers résidents du secteur, les débuts de l'occupation des trois lots cadastraux anciens composant le site, de l'œuvre des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Arthabaska, en plus de bonifier l'histoire du développement de ce secteur de Victoriaville.

Valeur scientifique

« *Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »*

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

Les résultats de l'intervention de 2023 sur le site CaEx-2 offrent peu de pistes quant aux études ou analyses scientifiques supplémentaires.

Valeur d'exception

« *Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui méritent d'être protégées ?* »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

Les vestiges de l'opération 5 pourraient présenter des caractéristiques rares (dont un aqueduc privé en bois) puisqu'il s'agissait d'une résidence bourgeoise ayant appartenu à la famille du Shérif Joseph Auguste Quesnel. De plus, les vestiges des opérations 4 et 5 ont une importance historique particulière, puisqu'ils correspondent vraisemblablement aux bâtiments fondateurs de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Bien que ce secteur mérite une poursuite des recherches et de sa documentation, une conservation in situ des vestiges ne semble pas nécessaire.

Valeur de représentativité

« *Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?* »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

La valeur de représentativité peut être attribuée au site CaEx-2. Les vestiges des opérations 1, 2, 3, 4 et 5 sont caractéristiques de l'établissement villageois ancien lors de la fondation d'Arthabaska au milieu du 19e siècle, maintenant intégré à la Ville de Victoriaville. De plus, les vestiges de l'opération 5 sont caractéristiques d'une maison bourgeoise, associée à la famille du Shérif Auguste Quesnel depuis 1860. Enfin, l'opération 4 et en particulier l'opération 5 témoignent de l'établissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph depuis 1884.

Valeur d'appropriation collective

« *S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ?* »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

Au moment de l'inventaire archéologique, de nombreux visiteurs ont démontré un intérêt et un sentiment d'appartenance envers le site. Plusieurs voisins et résidents du secteur ont partagé leurs connaissances et ont démontré un intérêt marqué envers le site et les découvertes archéologiques réalisées. De plus, plusieurs employés du centre hospitalier se sont intéressés aux découvertes témoignant du début de l'établissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ces employés ont fréquemment manifesté des liens de continuités entre leur travail et celui des Religieuses hospitalières, réalisant que près de 140 ans se sont écoulés depuis le début des soins hospitaliers sur ce site. Nous avons donc été témoins de plusieurs manifestations d'attachement et d'appropriation collective envers le site et son histoire. L'intégration du

148 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

site ou de ses découvertes au projet de construction d'un nouveau pavillon permettrait d'ancrer l'agrandissement de l'hôpital dans la continuité historique et contribuerait à la qualité de vie du lieu.

Valeur d'association

« *Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ?* »

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Associé au site CaEx-1, le site CaEx-2 forme les deux premiers témoignages archéologiques documentés du peuplement de l'ancien canton d'Arthabaska et de l'actuelle Ville de Victoriaville depuis le milieu du 19e siècle.

À une échelle plus grande, le site mériterait d'être regroupé avec les autres sites archéologiques hospitaliers du Québec, la plupart également fondés par des communautés religieuses. Le site CaEx-2 pourrait être comparé au site de l'Hôtel-Dieu de Québec et au monastère des Augustines (site CeEt-80), au site du premier Hôtel-Dieu des Sœurs hospitalières de Sillery (site CeEt-876) et au site de l'ancien hôpital général de Montréal des Sœurs grises (BiFj-4).

5.4 Recommandations

L'intervention de 2023 a permis de recueillir des données supplémentaires associées à la présence des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph, à la création de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et à l'occupation antérieure de la maison Quesnel et de la maison « Nazareth ».

Des travaux d'agrandissement de l'hôpital sont toujours prévus à court terme à l'emplacement du site CaEx-2. En fonction de l'abondance des découvertes archéologiques réalisées lors des campagnes archéologiques de 2022 et de 2023 et du bon état de conservation du site, il demeure possible que d'autres vestiges associés à d'anciens bâtiments secondaires (hangar, étable, boutique de forge) soient conservés sur le site et soient rencontrés au moment des travaux d'excavation. Ces bâtiments sont mentionnés dans les documents historiques, mais leur localisation n'est pas spécifiée. Ainsi, le site CaEx-2 présente toujours un potentiel de recherche supplémentaire sur le terrain permettant de documenter des résidences construites par les pionniers, au début du peuplement d'Arthabaska vers 1850. De plus, les vestiges du site permettent de documenter les premiers bâtiments occupés par les Religieuses Hospitalières à Arthabaska ainsi que le contexte au début des soins hospitaliers dans la région.

En cas de découvertes de vestiges archéologiques pendant les travaux, selon l'article 74 de la loi sur le patrimoine culturel, l'entrepreneur est tenu de signaler sans délai la découverte au ministère de la Culture et des Communications. Afin de prévenir un éventuel arrêt des travaux, une surveillance archéologique pourrait être réalisée en accompagnement des travaux pour les secteurs en périphérie de la résidence « Nazareth » (opérations 2 et 4) et de l'ancienne maison Quesnel devenue la résidence Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu (opérations 3 et 5).

Une surveillance archéologique est généralement réalisée simultanément aux travaux d'excavations d'un entrepreneur. La surveillance vise à identifier, documenter et évaluer des vestiges archéologiques qui peuvent subsister dans l'emprise de travaux en cours. Il s'agit d'une méthode de documentation secondaire, qui est généralement considérée comme un complément d'information suivant un inventaire ou une fouille archéologique, ou utilisée lorsque les sols sont présumés très perturbés ou que la zone était inaccessible pour un inventaire. Lors de cette intervention, les excavations mécaniques réalisées par l'entrepreneur doivent permettre de dégager les vestiges ou les éléments archéologiques pour les exposer temporairement afin de permettre leur enregistrement (dégagement, photo, mesures, notes). Le tout est réalisé en concertation avec les intervenants du projet.

En somme, les recherches archéologiques fructueuses réalisées sur les terrains de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska (site CaEx-2) permettent de découvrir des éléments archéologiques qui présentent un intérêt historique et elles permettent de mieux connaitre l'histoire du peuplement d'Arthabaska et le passé de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

150 - **Hôtel-Dieu d'Arthabaska CaEx-2.** *Fouille archéologique 2023.*

Bibliographie

Ouvrages de référence

Anonyme (2020). Étude d'intérêt patrimonial de l'ancien monastère de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, gouvernement du Québec, 49p.

Arkéos inc. (2018). Reconstruction de lignes à 120kv d'Arthabaska-Bois-Francs. Inventaire archéologique. Rapport inédit soumis à Hydro-Québec innovation, équipement des services partagés, 54 p.

Arkéos inc. (2016). Reconstruction de lignes à 120kv reliant le poste des Bois-Francs au poste d'Arthabaska (jonction 1159-1164), étude de potentiel. Rapport inédit soumis à Hydro-Québec.

Bellavance, Claude, Yvan Rousseau et Jean Roy, (2013). Histoire du Centre-du-Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1021 p.

Caron, Louis. (1884). « Plan de la maison de M. Quesnel à Arthabaskaville, Annexé à l'acte de donation et cession en date du 30 aout 1884. » Arthabaskaville: Louis Caron, architecte et entrepreneur. Service des archives de l'Administration générale des RHSJ.

Chapdelaine, C. (2004). « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 34 (1) : 3-20.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon, éd. (2020). Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton. Paléo-Québec 39. Recherches amérindiennes au Québec. https://recherches-autochtones.org/site/produit/kruger-2-un-site-du-paleoindien-recent-a-brompton/.

De L'Isle, Gilles (1991). Arthabaska et son élite, seconde partie du XIXe siècle, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 155 p.

Direction des normes et des documents d'ingénierie. (2023). « Cahier des charges et devis généraux, infrastructures routières. Services professionnels, édition 2024 ». Ministère des Transports et de la Mobilité durable. https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits-en-ligne/ouvrages-routiers/.

Englobe, (2021). Rapport de forage préliminaire, caractérisation environnementale sommaire des sols, 5 rue des Hospitalières, Victoriaville,

Fleury, Alcide. 1961. Arthabaska, capitale des Bois-Francs. Arthabaska: A. Fleury.

Fleury, A., Jacques, & Lise. (1982). 40-42 Laurier est Arthabaska. La.E.40-42. In Architecture traditionnelle de la région Bois-Francs (Fonds Alcide Fleury; p. 7). Archives Ville de Victoriaville.

Gouvernement du Québec. (2012). « Arthabaska (canton) ». Commission de toponymie du Québec. 2012. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=2186.

———. (2013). « Fours à potasse de Kinnear's Mills ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=201918&type=bien.

———. (2019). « SIGÉCOM, Système d'information géominière, carte interactive ». 2019. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

Graillon, Éric, Chapdelaine, Claude et Éric Chalifoux (2012). « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 42, n° 1, 2012, p. 67-84.

Joly, Pierre-Gustave. 1844. « Rapport concernant la potasse et la perlasse. Incluant un croquis d'une perlasserie ». BAnQ. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4416000?docref=L7jC5rPXWyzM79RP4idasA.

Kesteman, J.-P., Southam, P. et D. Saint-Pierre (1998). Histoire des Cantons de l'Est. Collection les régions du Québec. Les Presses de l'Université Laval, 831 p.

Kleine-Kleffmann, Ulrich. (2023). « The Discovery of the First Potash Mine and the Development of the Potash Industry since 1861 ». Journal of Plant Nutrition and Soil Science 186 (6): 615-22. https://doi.org/10.1002/jpln.202300382.

Larocque, A., Dubois, J.-M. M. et B. Leblon (2003). « Characteristics of late-glacial ice-dammed lakes reconstructed in the Appalachians of soutern Québec ». Quaternary International, vol. 99-100, p. 73-88.

Letendre, M. (2017). Inventaire archéologique au parc de la Halte d'Arthabaska. Projet ARTH-16-01 (p. 154).

Magnan, Hormisdas (1925). Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, inc., 738 p.

Mailhot, C. É. (1914). Les Bois-Francs. Arthabaska : Compagnie d'Imprimerie, 4 vol.

Maurault, J. A. (1866). Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours. Sorel : Gazette de Sorel.

Miller, Harry. (1980). « Potash from Wood Ashes: Frontier Technology in Canada and the United States ». Technology and Culture 21 (2): 187-208. https://doi.org/10.2307/3103338.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (2021). « Ensemble conventuel des Sœurs hospitalières Saint-Joseph ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2021. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=179939&type=bien.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC). (2021). « Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) ».). Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). 2021. [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca].

Morin, Denis. (2017). Historique de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, 1835-2017, [en ligne] http://www.paroissesboisfrancs.org/medias/doc/general/Historique%20St-Christophe%201835-2017.pdf, (consulté le 23 avril 2023).

Occhietti, S. et P. J. H. Richard (2003). « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. ». Géographie physique et quaternaire 57 (2-3) : 115-139.

Parent, M. et Occhietti, S. (1999). Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec. Géographie Physique et Quaternaire, 20.

Perreault, C. (1983a). Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 1884-1984. Comité du centenaire, Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

———. (1983b). Les 100 ans de l'Hôtel-dieu d'Arthabaska 1884-1984. Éditions Pourquoi Pas.

Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. 2021. « Insertions d'hier au Québec ». Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. 2021. https://rhsj.org/fr/insertions-d-hier_127_-1.php.

Richard, P. J. H. (2007). Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances. Dans Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne (p. 382). Recherches amérindiennes au Québec.

Richard, P. J. H. et Grondin, P. (2009). Histoire postglaciaire de la végétation. Dans Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs forestier du Québec.

Robitaille, A. et Saucier, J.-P. (1998). Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec.

Saint-Pierre, Denis (2013). Arthabaska : Localité appelée « Entre les deux bras », Saint-Christophe d'Arthabaska. Arthabaskaville. 1802-1903, document de recherches historiques, Victoriaville, Denis Saint-Pierre, 427 p.

Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville. 2021. « Souvenirs de Victoriaville ». Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville. 2021. https://www.shgv.ca//images/Ville/ville02.htm.

Société d'Histoire et du Patrimoine de Val-David. 1999. « La production de potasse au Lac Paquin ». Histoire de Val-David (blog). 1999. https://histoirevaldavid.com/la-production-de-potasse-au-lac-paquin/.

Ville de Victoriaville. 2022. « Victoriaville, Notre histoire ». 2022. https://www.victoriaville.ca/page/688/notre-histoire.aspx#archives.

ANNEXES:
VOIR VOLUME 2

Société québécoise des infrastructures

Québec

PATRIMOINE EXPERTS

4948

Juin 2024